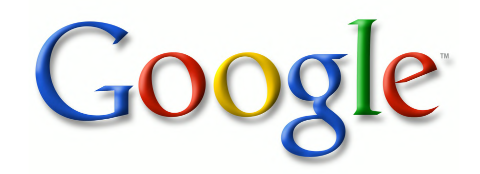


VIRTUS SOLA NOBILITAT

EX LIBRIS
HENRYSON CAIRD



SOLA
VIRTUS NOBILITAT

EX LIBRIS
HENRYSON-CAIRD



HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES

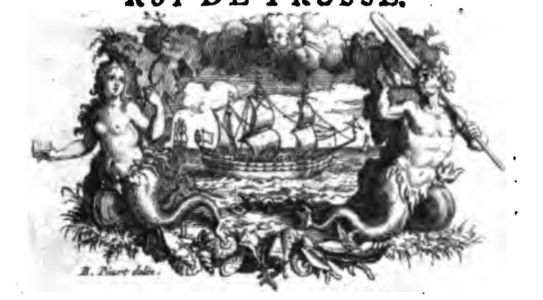
Veyssière de Lacroze, Mathurin de

HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES;

Par M. V. LA CROZE,

Bibliothécaire & Antiquaire du

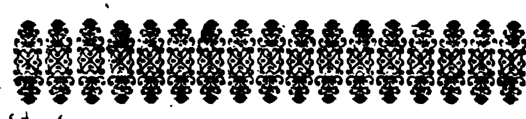
ROI DE PRUSSE.



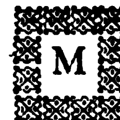
A LA HAYE,

Chez les Freres VAILLANT, & N. PREVOST.

MDCCXXIV.



A SON ALTESSE ROIALE MADAME LA PRINCESSE DE PRUSSE.



MADAME,

J'ai l'honneur d'offrir à Vôtre Altesse Roiale *un Ouvrage qui roule ſur des Matiéres qui ne lui ſont point inconnuës. Comme elles ſont avec cela extremement intéreſſantes, je me flatte qu'elles pourront faire naître dans Vôtre Eſprit des Reflexions propres à entretenir vôtre Piété & vôtre Amour pour la Religion. Dans un âge peu avancé* Vô-

TRE

TRE ALTESSE ROIALE *a fait des Progrès dont il faut avoir été témoin comme moi pour en être pleinement persuadé. Elevée sous les yeux & par les soins de la Reine Vôtre Auguste Mere, Vous avez surpassé jusqu'aux Esperances des Personnes qui s'intéressoient le plus à vôtre Education. Je n'ai pû vous refuser ce Témoignage,* MADAME. *Vous m'avez défendu de vous louër, & je m'en suis abstenu. Ce que je viens de dire est moins un Eloge, que l'Hommage que je me sens obligé de rendre aux merveilleuses Qualitez dont Dieu a orné Vôtre Auguste Personne. J'ai l'honneur d'être avec une vénération respectueuse,*

MADAME,

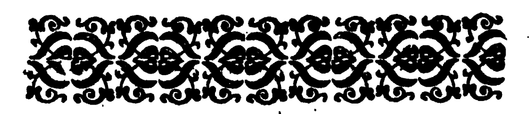
DE VOTRE ALTESSE ROIALE,

Le trèshumble & très-obéïssant Serviteur,

M. V. LA CROZE.

A Berlin le 30. Janv. 1723.

PRE-



PREFACE.

LOrs que j'entrepris de mettre au net l'Ouvrage que j'expose ici à la censure du Public, je crus que je travaillois sur un sujet tout neuf, & presque inconnu aux Savans. La Traduction Françoise de l'Expedition de Don Alexis de Menezes, connuë de peu de personnes, est d'ailleurs remplie des Préjugez du Moine Flamand qui en est l'Auteur; & Mr. l'Abbé Renaudot, qui a souvent fait mention de cette Histoire, nonobstant son grand savoir, n'étoit pas plus éxemt de Préventions que les moins éclairez Controversistes de l'Eglise Romaine. J'en ai déja donné des Preuves publiques, & on en trouvera de nouvelles dans cet Ouvrage, où j'ai eu lieu d'éxaminer quelques Endroits de son Recueil de Liturgies, dans lesquels il n'a pas assurément eu tous les égards qu'il devoit avoir pour des Véritez de Fait, contre lesquelles on ne peut rien objecter.

J'en étois-là sur ce qui concerne cette Histoire, lors que j'appris que le savant Mr. Geddes, Chancelier de l'Eglise de Salisbury, connu par d'autres Ouvrages également pieux & savans, avoit composé sur les Memoires Portugais d'Antoine de Gouvea, une Histoire abrégée de l'ancienne Eglise du Malabar, & qu'il avoit joint à cette Histoire une Traduction complette du Synode de Diamper. Quoique mon Manuscrit fût déja entre les mains du Libraire, je souhaitai avec ardeur de pouvoir consulter l'Ouvrage de ce pieux Anglois, dont les Mélanges que j'avois lûs depuis quelque tems m'avoient fait concevoir une idée fort avantageuse. Un savant Ecclesiastique Anglois, qui n'a pas voulu que je le nommasse, alla d'abord au devant de mes desirs, & me procura à ses frais, outre ce Livre de Mr. Geddes, l'Histoire de l'Eglise d'Ethiopie du même Auteur. Je pourrai faire usage de ce dernier Ouvrage en quelque autre occasion.

Mr. Geddes s'est principalement attaché aux Actes du Synode de Diamper. Il les a traduits en Anglois, & y a joint quelques Remarques, courtes à la verité, mais

mais doctes & judicieuses. Pour ce qui concerne l'Histoire, il s'est mis au large, & n'en a donné qu'un Abregé qui pût servir d'Introduction au Synode qu'il avoit principalement en vuë. Cette Histoire ne va que jusqu'à l'an 1599. qui fut la fin des travaux de l'Archevêque de Goa, au lieu que la mienne a été conduite autant qu'il m'a été possible jusqu'au commencement du Siécle où nous vivons présentement. Je n'ai donné les Actes du Synode de Diamper que par Extraits, craignant de dégoûter les Lecteurs par une trop grande prolixité; persuadé d'ailleurs que ces mêmes Actes paroitroient plus convenablement entiers dans un Ouvrage Latin de plus longue haleine que celui-ci, où je tacherai de donner une Histoire fidelle & éxacte de la plupart des Communions Orientales.

Il m'a paru nécessaire que celle-ci vît le jour en François. On y trouvera de quoi desabuser autant ceux qui semblent apprehender ou negliger la Tradition, que ceux qui s'empressent à la faire valoir au delà de ses justes bornes aux dépens de la Verité. Nous trouvons ici une Eglise qui pendant plus de douze cent ans,

n'aiant eu aucun commerce avec les Communions de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, & d'Antioche, conserve la plus grande partie des Dogmes admis par les Protestans, & rejettez en tout ou en partie par ces Eglises. On verra les Chrêtiens Malabares rejetter positivement la Suprémacie du Pape, nier la Transsubstantiation, & soutenir que le Sacrement de l'Eucharistie n'est que la Figure du Corps de Jesus Christ. Ajoutez à cela la Confirmation, l'Extrême-Onction, & le Mariage, exclus du nombre des Sacremens, le Culte des Images traité d'Idolatrie, & le Purgatoire regardé comme une Fable.

Toutes ces Véritez de Fait sont appuiées sur les Actes mêmes du Synode, & sur le Témoignage d'un Prélat, qui n'épargna, ni la Force, ni la Ruse, pour établir ces Dogmes parmi ces anciens Chrêtiens qui ne vouloient point les admettre. Leur Croiance sur l'Eucharistie parut si surprenante au Moine Portugais, Antoine de Gouvea, à qui nous sommes redevables de cette Histoire, que comme si la tête lui avoit tourné, il a ôsé dire, que les Hérétiques de son tems, c'est ainsi qu'il

appelle les Proteſtans, avoient derivé leurs Erreurs ſur cet Article, de celles des Chrêtiens des Indes: Illuſion ſi ſurprenante, que peut-être ne la croiroit-on point, ſi je ne raportois ici ſes paroles (a). *Na Conſegraçam do Corpo de Chriſto noſſo Senhor, & na do Sangue acrecentou em ambas para encontrar o erro & heregia dos que diziam que era sò Figura do Corpo de Chriſto, donde parece que os malditos hereges de noſſo tempo, reſucitando todos os erros de todas as ſeitas antigas, & condenadas, o tomaram.* C'eſt-à-dire, [Un des derniers Prelats des Chrêtiens de St. Thomas] „ fit des „ Additions aux paroles de la Conſecra- „ tion du Corps & du Sang de nôtre „ Seigneur, pour aller au-devant de l'Er- „ reur & de l'Héréſie de ceux qui di- „ ſoient que ce n'étoit que la Figure du „ Corps de Jeſus Chriſt; d'où il paroit „ qu'ont puiſé leurs ſentimens les mau- „ dits Hérétiques de nôtre tems, qui ont „ fait revivre les Erreurs de toutes les „ Sectes anciennes. „ Voilà un échantillon du Raiſonnement de ces doctes

 Théo-

(a) Dans la Preface miſe au-devant de la Meſſe des Chrêtiens des Indes.

Théologiens des Indes, que le P. Du Halde a tant louez dans l'Epitre Dedicatoire du douziéme Recueil des Lettres Edifiantes. On en verra d'autres Exemples dans cet Ouvrage.

J'apprens de Mr. Geddes, qui avoit fait un long séjour à Lisbonne, & qui avoit soigneusement lû les Historiens Espagnols & Portugais, qui ont décrit les Conquêtes & les Missions des Indes, que Don Alexis de Menezes fut, à son retour en Europe, élevé aux plus hautes Dignitez de l'Etat & de l'Eglise (a). Il fut Archevêque de Brague, Vice-Roi de Portugal pendant deux ans sous Philippe III. & Président du Conseil d'Etat de Portugal à Madrid, où il mourut. Manuel de Faria parle de lui en ces termes, dans le troisiéme Tome de son Asie Portugaise (b). *Este illustre Prelado estuviera ya por ventura en el numero de los Santos, sino passara à España, adonde le quito esta gloria en lo opinion mortal, lo dificil del acierto en el manejo de los grandes puestos que vino à ocupar, o fuessen solicitados,*

(a) History of the Church of Malabar. pag. 74. & 75.
(b) Geddes. ibid.

dos, o fueſſen ofrecidos. Ce qui ſignifie: „ Cet illuſtre Prelat ſeroit peut-être dé- „ ja mis au nombre des Saints, s'il n'é- „ toit pas allé en Eſpagne, où il perdit „ aux yeux des hommes la gloire qu'il „ avoit acquiſe; ce qu'il faut attribuer à „ la difficulté qu'il trouva à manier heu- „ reuſement les Affaires dans les grands „ Poſtes qu'il remplit, ſoit qu'il les eut „ briguez, ou qu'on les lui eut offerts.„ Je n'ai pas du omettre ce Témoignage, qui fournit de nouvelles ouvertures pour connoitre le Caractére de Menezes. On peut comparer ces Paroles avec divers Endroits de mon Hiſtoire (a).

Il me reſte ici à remarquer que depuis quelques jours un de mes Amis m'a fait tenir des Extraits d'un Ouvrage du Jeſuite Portugais François Barreto, qui aiant paſſé quelques années dans les Indes, vint à Rome pour les Affaires de ſa Miſſion, & y fit imprimer l'an 1645. en Italien une Relation de l'état du Chriſtianiſme de la Côte de Malabar. Cet Auteur, dont Alegambe fait mention dans ſon Catalogue, ne m'a rien appris de nouveau que la Suite des Prélats Jéſuites de Cran-

(a) Voyez la Table, au Mot *Menezes*.

Cranganor, jusqu'à Don François Garcia dont il est fait tant de fois mention dans mon Histoire. Je mets ici une Traduction un peu abregée des Paroles du Jesuite Barreto. Je n'en cite point la page, parce qu'on a oublié de la marquer dans les Extraits que j'ai reçus.

„ Le P. François Roz, Catalan, de la
„ Compagnie de J., gouverna ces Chrê-
„ tiens Malabares d'une maniere qui leur
„ fut fort avantageuse, nonobstant les
„ Persecutions de l'Archidiacre, qui avoit
„ beaucoup de Pouvoir & d'Autorité
„ dans le Païs...... Lors que ce ver-
„ tueux Prélat fut allé jouir de la félicité
„ des Saints qui étoit duë à ses merites,
„ il eut pour Successeur le P. Etienne
„ de Britto, qui avoit été son Compa-
„ gnon dans ses Missions...... Celui-
„ ci occupa dix-sept ans le Siége Ar-
„ chiepiscopal. Aprés sa mort, sa Dignité
„ passa au P. François Garcia, homme
„ fort savant & versé dans la connoissan-
„ ce de plusieurs Langues...... Il resulte du Raport de ce Jesuite, que D. François Garcia prit possession de sa Dignité vers l'an 1634; Etienne de Britto aiant tenu le Siége dix-sept ans, & Fran-

çois

çois Roz étant mort environ l'an 1617, ſelon Alegambe, qui dit que Jerome Xavier, nommé pour lui ſucceder, mourut cette année-là à Goa, étant en chemin pour ſe rendre à la Côte de Malabar.

Je ſouhaite extrémement que mon Ouvrage ſoit lu, mais qu'il le ſoit ſans prévention. J'ai pû me tromper en quelque choſe. Je prie quiconque s'en appercevra d'avoir la bonté de m'en avertir, je ſaurai me retracter. Cependant, je répons de tous les Faits que j'ai avancez, n'aiant eu en tout & par tout aucune autre vuë que la Découverte de la Verité. Il me ſemble qu'un des plus grands Malheurs de nôtre tems eſt l'Indifference pour la Religion. Il y a des Gens, qui cherchent à ſe diſtinguer par-là; & il y en a d'autres, qui ne s'en ſoucient que par raport à l'Etabliſſement de leurs Affaires. Il arrive de là, que les Erreurs ſe fortifient, & que l'Impiété s'établit. On ſe diviſe ſur des Dogmes, qui peuvent être de quelque importance, mais ſur leſquels on ſe reconcilieroit aiſément, ſi des Vuës purement humaines ne s'y oppoſoient pas. Pendant ces Troubles, il ſe trouve des Gens, qui repandent dans le mon-

monde de nouvelles ſemences d'Erreurs pernicieuſes.

Nous ſommes ſur le point de voir naitre une Héréſie plus dangereuſe qu'aucune de celles qui ont juſqu'à préſent diviſé les Egliſes de Jeſus Chriſt. On travaille à exterminer preſque tous les Monumens antiques Sacrez & Profanes. C'eſt à quoi on ne fait aucune attention. Les uns regardent cette Entrepriſe comme une Folie, & les autres comme un Chef d'Oeuvre de la Critique la plus ſublime. Les Auteurs de ce Deſſein ſe cachent; ils ſont même inconnus dans leurs Corps à la plus grande partie de leurs inferieurs: ils ſe contentent d'expoſer un homme qu'ils deſavoueront auſſi ſouvent qu'il en ſera beſoin. Cependant, l'Affaire demeure entre leurs mains, & s'établit peu-à-peu par le ſoin qu'ils ont de faire naitre & d'entretenir des Diviſions qui tournent d'un autre côté l'Attention du Public. Ils ne manqueront jamais de Conſtitutions ni de Bulles, pour commettre entre eux ceux qui pourroient leur tenir tête s'ils étoient réünis. Quoiqu'il n'y ait guéres de Remede à eſpérer, il eſt bon de faire de tems en tems revivre ſes Plaintes.

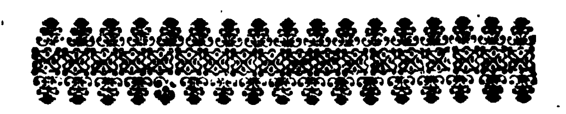
Quand

Quand le Malheur ſera arrivé, il ſe trouvera au moins qu'il a été prévû, & qu'il y a eu des Gens qui en ont averti, lors qu'il étoit encore tems d'y remedier.

Comme ce Syſteme pernicieux doit ſa naiſſance à la haine que ſes Auteurs ont conçu pour les Ecrivains anciens peu favorables à leurs Viſions, on peut dès à préſent leur oppoſer les principaux Faits de cette Hiſtoire. Ils produiront en vain leurs prétenduës Societez du treiziéme Siécle, dans leſquelles ils ſoutiennent qu'on a forgé la meilleure partie des Monumens Grecs & Latins, qui ſont aujourd'hui le principal Ornement de nos Bibliotheques. Ce qu'ils trouvent à redire dans ces Livres eſt confirmé par ceux des Chrêtiens Malabares, & par la Pratique conſtante de leur Egliſe. On ne peut pas ſe flatter que ces Novateurs enviſagent cette Objection de près ni de loin. Ils iront leur chemin, comme ils ont fait juſqu'à préſent. L'Expérience les convainc de plus en plus de l'utilité de leur ancienne Méthode, qui conſiſte à ſemer des Diſſenſions, après s'être fait des appuis ſolides parmi les Gens qui ne connoiſſent point leurs Vuës, ou qui les ap-

appuient pour faire valoir les leurs. Il faut esperer que la Providence ne permettra pas qu'un Désordre si criant ait toutes les suites qu'il peut avoir. En attendant, il est à souhaiter que ceux qui en sont informez aient assez de prudence & de zéle pour s'y opposer de toutes leurs forces.





HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES.

LIVRE PREMIER.



E tître de Catholique ou Universel a été venerable aux Chrêtiens dès le commencement de l'Eglise. La premiére Idée attachée à ce mot ne signifioit que la vocation des Gentils à la Religion prêchée par les Saints Apôtres; les observances de la Synagogue aiant été particuliéres à la Nation des Juifs, au lieu que les veritez de l'Evangile étoient adressées & offertes à tous les Peuples de la Terre. Cette Idée s'est changée peu à peu: on a conçu par-là une Eglise Orthodoxe, étenduë en plusieurs lieux, & distinguée par des dogmes particuliers, qui la separent de

toutes les autres Assemblées Chrêtiennes. C'est ainsi que les Grecs, les Latins, les Syriens, les Armeniens, en un mot toutes les Communions s'attribuent le nom de Catholiques, qu'elles refusent aux autres. Il seroit à souhaiter que la conformité Universelle des sentimens eût subsisté depuis la Prédication des Apôtres, & qu'elle n'eût pas disparu avec la Sainteté des mœurs. Les Schismes fréquens ont aliené les esprits: il n'y a plus d'Union, ni même d'espérance d'en avoir. On fait consister en Europe, parmi quelques Nations, ce que l'on appelle le Centre de l'Unité, dans le Schisme. C'est en excommuniant toutes les autres Eglises, même les plus anciennes & les plus étenduës, qu'on se dit Orthodoxe, & que par un aveuglement extraordinaire on pretend ériger une Eglise particuliere en Eglise Universelle.

Nonobstant cet abus, le mot de Doctrine Universelle renferme une Idée qui doit être respectable aux Chrêtiens. Ce qui est uniformement crû dans toutes les Eglises anciennes merite une attention particuliére, & peut-être en pourroit-on tirer, pour la defense des Dogmes Orthodoxes, des preuves qui auroient un grand degré de probabilité. Cette pensée, qui m'a souvent roulé dans l'esprit, m'a engagé à étudier les sentimens de toutes les Communions Chrêtiennes, par raport aux Dogmes fondamentaux, que j'ai trouvé assez bien conservez. L'Yvroie que Satan, soûtenu de l'ambition & de l'avarice de quelques mauvais Chrêtiens, à semée en divers lieux n'a pas étouffé le bon grain par-tout. Le Christianisme subsiste en son entier en diverses Eglises, dont

dont les Prélats & les Docteurs s'anathematizent les uns les autres, pour des Disputes de mots, que l'ambition & l'intérêt ont fait naître, & qui ne se sont soutenuës jusqu'à présent que par entêtement & par prévention.

J'ai commencé par l'examen d'une des plus anciennes Eglises du Monde. C'est celle qu'on nomme la Communion Nestorienne, separée depuis le cinquiéme Siécle de toutes les autres. J'y ai trouvé des caractéres de pureté & d'antiquité très considerables. Au reste, pour ne pas m'exposer aux reproches qu'on à faits mal à propos à un autre Auteur, je suis obligé de remarquer que les Nestoriens, dont je parlerai dans la suite, ne sont qu'un Corps dependant d'un Prelat, qu'on appelloit autrefois le Catholique de Perse, & qu'on nomme aujourd'hui le Patriarche de Babylone ou de Mosul. L'Auteur (a) qui s'est imaginé qu'il y avoit d'autres Nestoriens au Monde, & qui a parlé sur ce sujet avec de grands airs de suffisance, étoit mal informé. Il ne meritera aucune refutation, jusqu'à ce qu'il montre ces autres Nestoriens, dont il parle, comme s'il les connoissoit. Mais il est tems d'entrer en matiere.

Le Christianisme se repandit pendant les quatre premiers siécles avec une rapidité prodigieuse dans toutes les parties du Monde. Il fleurit sous la Croix arrosé du sang des Martyrs pendant les persécutions. La paix aiant

(a) Dissertation envoiée de Paris. Au commencement de la septiéme Partie de la Bibliothéque Ancienne & Moderne de M. le Clerc. pag. 255. & 296.

été donnée à l'Eglise par la conversion de Constantin le Grand, deux choses contribuérent également à corrompre la Discipline Ecclesiastique, qui jusqu'alors s'étoit tellement maintenuë, que plusieurs des ennemis de la Foi avoient été obligez de respecter la Sainteté de la Morale Chrêtienne.

La premiére plaie de l'Eglise fut l'Arianisme, aux dogmes duquel je ne toucherai point ici. Cette Hérésie, aiant trouvé de l'appui, commença à introduire dans le Monde Chrêtien la Persecution, & toutes les horreurs qui l'accompagnent. Les Orthodoxes à leur tour, maltraitez par les Ariens, apprirent d'eux premiérement à rendre le mal pour le mal, & ensuite à emploïer le bras seculier, pour forcer de se joindre à leur Eglise ceux qui avoient de l'éloignement pour elle. Socrate remarque, sous le regne de Theodose le Jeune, que Theodose Evêque de Synnade en Phrygie fut le premier qui, contre la coutume de l'Eglise Orthodoxe, commença à persecuter les Macedoniens (a). Ce n'est qu'en passant, que j'indique ici cette premiére source d'une violence qui depuis tant de siécles deshonnore presque toutes les Communions qui font exterieurement profession de l'Evangile. Ceux qui sont bien versez dans l'Histoire Ecclesiastique ne m'en dementiront point, s'ils se donnent la peine de rappeller dans leur souvenir l'Histoire du quatriéme & du cinquiéme siécle, où ils ont pu voir les violences exercées par les

(a) Livre 7. c. 3. pag. 277. καὶ τοῦτο ἐποίει οὐκ εἰωθὸς διώκειν τῇ ὀρθοδόξῳ ἐκκλησίᾳ.

les Ariens dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

L'autre ſource de corruption de l'Egliſe fut le luxe & l'ambition des Prelats. On commença à faire valoir bien haut les prérogatives dont on avoit vu joüir pendant la Perſecution les Evêques des Metropoles, ſoit qu'on les leur eût accordées pour de bonnes raiſons, ou qu'ils ſe les fuſſent attribuées eux-mêmes. Cette ambition s'étant fait jour, & le peuple toujours entrainé par le Clergé, l'aiant enviſagée comme un avantage pour l'Egliſe, le mal alla toûjours en augmentant. On établit, outre les Evêchez & les Archevêchez, des Patriarchats à l'imitation des Juifs, & d'autres tîtres, qui, tout nouveaux qu'ils étoient alors, ſont aujourd'hui defendus ſous le nom ſpecieux de Traditions Apoſtoliques, quoiqu'il ſoit de notoriété publique, que leur antiquité ne ſe peut pas rapporter aux tems des Saints Apôtres.

La digue étant une fois rompue, & l'ambition aiant établi un Gouvernement Eccleſiaſtique tel qu'il lui convenoit, la jalouſie & l'envie, fruits inévitables de ce vain amour des préſeances ſi étroitement defendu dans l'Evangile, ne manquérent pas de ſuivre. Depuis ce tems-là, l'Hiſtoire de l'Egliſe n'eſt preſque plus qu'un narré des diſputes & des haines des Evêques; haines colorées la plus-part du tems par un zéle apparent de Religion: car les perſonnes plus attachées à leur propre gloire, qu'à celle de Dieu, n'ont point de pretexte plus favorable que celui-là, autant pour en impoſer aux hommes, que pour ſe tromper eux-mêmes.

Il ne faut pas s'imaginer que nous donnions ceci pour de nouvelles découvertes. Nos plaintes sont ici celles de plusieurs personnes vertueuses de l'Antiquité. Pour abreger, je ne rapporterai que celle d'Isidore de Peluse, Auteur du cinquiéme siécle, encore plus estimable par sa candeur que par son erudition (a). „ Si l'ambition dereglée, dit-il, étoit ôtée du „ monde, on auroit une juste esperance que „ tous les hommes conviendroient dans la „ prédication orthodoxe de la Foi. „

Ce qui suit est encore plus fort. (b) „Pourquoi êtes vous surpris de ce que les hom„mes mis presentement en fureur par un vio„lent amour de domination feignent d'avoir „ des differens entre eux sur des dogmes qui „ sont au dessus de leur portée & de leurs ex„pressions? Voilà une Accusation bien étrange! Des Prelats accusez de feindre par esprit de domination, & de feindre sur des dogmes essentiels à la foi.

Entre toutes les anciennes Eglises il n'y en avoit guéres qui se distinguât autant que l'Eglise d'Alexandrie, celebre, & par le nombre des Chrêtiens qu'elle renfermoit dans son sein, & par la quantité d'Evêques qui en dependoient, distribuez dans toutes les Villes d'Egypte & de la Cyrenaïque. Il paroît par un

(a) Livre 4. Epitre 55. Il dit que les contentions de son tems sont nées διὰ φιλαρχίαν, par un amour de domination, ce qui ne se peut entendre que des Evêques.

(b) Livre 4. Ep. 57. τί θαυμάζεις εἰ καὶ νῦν περὶ πρᾶγμα θεῖον καὶ λόγου κρεῖττον διαφωνεῖν προσποιοῦνται ὑπὸ φιλαρχίας ἐκβακχευόμενοι.

un Canon du Concile de Nicée, que tous ces Prelats dependoient tellement de l'Evêque d'Alexandrie, que toute l'autorité de ces Provinces étoit entre ses mains (a). Ce Canon attribue la même prerogative aux Evêques de Rome & d'Antioche par raport aux lieux qui dependoient de leurs Metropoles. De quelque maniére que ces Primats aient usé de leur autorité, & en quelque tems qu'elle soit née, on peut dire que cette subordination, qui auroit pu être utile si elle avoit eu pour base l'humilité Chrétienne & l'instruction des fidelles, devint enfin un piége que l'ambition a tendu au Clergé, pour l'exciter à rapporter tout à un vain amour de préseance, qui a été & qui continuë d'être la plaie la plus funeste & la plus incurable de la Religion.

Les trois Eglises dont je viens de parler, jalouses de leurs prerogatives eurent ensuite lieu de craindre que les Prelats de Constantinople, qui étoit devenue la Ville Imperiale; ne pretendissent s'attribuer les droits dont le Canon de Nicée les avoit revêtuës (b). Il paroit par l'Histoire que les Evêques d'Alexandrie furent plus sensibles à cette crainte que les deux autres. S. Jean Chrysostome aiant été tiré du Clergé d'Antioche pour être sacré

 Evê-

(a) Can. VI. Nicæn. *τὰ ἀρχαῖα ἔθη κρατείτω τὰ ἐν Αἰγύπτῳ καὶ Λιβύαις καὶ πενταπόλει, ὥστε τὸν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἐπίσκοπον πάντων ἔχειν τὴν ἐξουσίαν.* Voyez sur ce Canon Epiphane, Livre 2. Tom. 1. Heresie 68. *Meletianorum*: & Mr. de Valois dans ses Remarques Ecclesiastiques sur Socrate & Sozomene.

(b) V. Renaudot. Coll. Liturg. Tom. 1: Dissert. de Liturg. Orient. origine. pag. xxxvj.

Evêque de Conſtantinople, Theophile Evêque d'Alexandrie à qui des Auteurs anciens, qui ne ſauroient paſſer pour ſuſpects, ne rendent pas un témoignage fort avantageux, attaqua ce Saint Evêque ſous d'autres pretextes, & achemina ſi bien ſes intrigues, que malgré l'attachement du peuple de Conſtantinople pour ſon Prelat, Jean Chryſoſtome fut envoié en exil dans un lieu ſauvage & reculé, où il rendit ſon ame à Dieu. Cela arriva vers le commencement du cinquiéme ſiecle, & fut comme le prélude de ce que fit pluſieurs années après Cyrille neveu de Theophile contre Neſtorius, qui de ſimple Prêtre du Diocéſe d'Antioche fut appellé à Conſtantinople pour y remplir la place de Siſinnius Evêque de cette Ville, mort l'an 427.

Pluſieurs Ecrivains ont travaillé au Portrait de cet infortuné Prelat: mais comme beaucoup de ceux qui l'ont entrepris étoient extremement prevenus, il ne ſeroit guéres raiſonnable de compter ſur leur rapport. Je ne trouve rien dans l'Antiquité qui donne une mauvaiſe idée de ſes mœurs: au contraire, il faut qu'il ait eu des qualitez peu communes pour ſe conſerver, après une depoſition ignominieuſe, un nombre conſiderable d'amis diſtinguez, tant à Conſtantinople même que dans pluſieurs Diocéſes d'Aſie, ſurtout dans ceux qui dependoient de la Metropole d'Antioche. Neſtorius, de l'aveu même de ſes ennemis, étoit un homme eſtimable par ſon abſtinence, & par ſon éloignement pour toute ſorte de plaiſirs. Zélé, outre cela, au delà même de ce qu'il faloit, pour les

ſen-

ſentimens orthodoxes, il ſe donnoit tout entier à rappeller à la ſaine doctrine les Ariens, les Macedoniens, les Apollinariſtes, & divers autres Heretiques, qui s'étoient multipliez à Conſtantinople & dans les Diocéſes voiſins. Loüable en cela, s'il n'eût emploïé pour ces converſions, que les armes dont Jeſus Chriſt nôtre Sauveur nous a permis l'uſage; & s'il n'eût pas cru devoir, à l'exemple de pluſieurs autres Evêques, abuſer de ſon credit auprès de l'Empereur & ramener par violence les Herétiques à une Religion qui ne nous prêche que la douceur & la charité! „O Empereur„ prêchoit-il un jour à Conſtantinople, en apoſtrophant Theodoſe le Jeune, „ offrez „ moi vôtre Païs purgé de tous les Herétiques, & je vous donnerai le Ciel en recompenſe: detruiſez les Heterodoxes avec „ moi, & je détruirai les Perſes avec vous. „ Ce zéle ardent & indiſcret ne ſe dementit point pendant le cours de ſa prelature. L'Hiſtorien Socrate (a) raconte de quelle maniére il perſecuta les Ariens, & finit par cette belle Reflexion: *Pendant que Neſtorius avoit tant d'empreſſement pour chaſſer les autres, il lui arriva à lui-même d'être chaſſé de ſon Egliſe.* Reflexion judicieuſe, & qui ne pouvoit échaper qu'à un Laïque; les Eccleſiaſtiques, depuis le tems que j'ai marqué, ſe faiſant preſque tous un merite de leur cruauté envers ceux qui s'éloignent de leurs ſentimens.

Entre les Hereſies de ce tems-là, une des plus étendues étoit celle d'Apollinaire, dont les

(a) Livre 7. c. 29. pag. 270.

ſentimens ne differoient preſque en rien de ceux qu'on a depuis attribuez aux Eutychiens. Cette ſecte née dans le quatriéme ſiecle ne ſemble s'être formée que par oppoſition à l'Arianiſme, qui diminuoit les prérogatives du Fils de Dieu, comme Apollinaire augmentoit celles de la Nature humaine du Verbe en l'egalant ou plûtôt en la confondant avec la Divinité. Ce fut dans cette vuë, que cet Hereſiarque inventa cette dangereuſe Expreſſion, adoptée depuis par Cyrille d'Alexandrie : *Il n'y a dans le Verbe qu'une ſeule Nature incarnée.* Ce peu de mots a cauſé tous les Schiſmes qui ſont nez depuis, ſur la doctrine de l'Incarnation, & qui ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Outre S. Athanaſe, S. Baſile, S. Gregoire de Nazianze, & S. Gregoire de Nyſſe, qui s'oppoſérent à Apollinaire, Diodore Evêque de Tarſe, fameux alors par ſa piété & par ſes Ecrits, cheri d'ailleurs des plus illuſtres Prelats de ſon tems, aiant entrepris de combatre cette Hereſie, écrivit entre autres Livres un Traitté contre les *Synouſiaſtes*, c'eſt à dire, contre ceux qui confondoient les deux Natures de Jeſus Chriſt; Ouvrage qui eſt perdu, auſſi bien que les Réponſes qu'y firent, premiérement l'Hereſiarque Apollinaire lui-même, & depuis Cyrille Evêque d'Alexandrie. Diodore fut ſecondé dans cette diſpute par le celebre Theodore de Mopſueſte, qui s'appliqua pareillement à diſtinguer avec ſoin les deux Natures de Nôtre Sauveur; & Neſtorius, qui avoit étudié ſous Theodore, continua à combatre après lui les diſciples d'Apollinaire, en ſuivant

vant le même systême & emploiant les mêmes expressions que son Maître.

Il est juste de convenir que Nestorius donna dans quelques excès, peu importans à la verité, & dont il auroit été aisé de le faire revenir dans une dispute reglée, si la chaleur & la haine de Cyrille, qui s'étoit mis à la tête de ses ennemis, n'eût pas precipité sa condamnation par des procedures violentes que rien ne peut justifier. Le tître de Mere de Dieu donné à la Sainte Vierge, quoiqu'il vienne premiérement des Ariens (a), & ensuite des Apollinaristes, n'a pourtant rien de contraire à la veritable Theologie. Sans parler de Saint Basile (b) & de quelques autres Peres, Saint Gregoire de Nazianze, que Nestorius devoit respecter, comme un de ses plus Saints prédecesseurs au Siége de Constantinople, s'étoit servi de ce terme dans la premiére Epitre à Cledonius. On pourroit dire pour excuser Nestorius, qu'il ne condamnoit pas absolument l'usage de cette expression, mais que voiant l'abus qu'en faisoient les disciples d'Apollinaire, il jugeoit qu'il étoit dangereux de s'en servir. Cette explication est fondée sur diverses expressions de Nestorius lui-même, & sur la Profession de Foi qu'Elie Patriarche des Nestoriens envoia à Rome l'an 1610. adressée au Pape Paul V (c). Cette même raison faisoit qu'en

(a) Il se trouve dans le Commentaire d'Eusebe de Cesarée sur le Pseaume 109. Voiez le Marius Mercator du P. Garnier. 1. Partie. p. 303. col. 1.

(b) Homil. 15. de Humana Christi generatione. p. 590 & alibi.

(c) Petrus Stroza de Dogmatibus Chaldæorum, pag. 32.

Hæc

qu'en parlant des deux Natures de Jesus Christ, Nestorius s'appliquoit fort à en faire sentir la distinction, sans pourtant, autant qu'il paroît par les monumens de l'Antiquité, qu'il s'éloignât en aucune chose des Dogmes definis au Concile de Nicée, & soûtenus depuis par les Ecrivains les plus Orthodoxes. *Je distingue les Natures*, dit-il en un discours raporté dans le Concile d'Ephése, *mais j'unis mon Adoration*: paroles, qui jointes à plusieurs autres, prouvent evidemment que Nestorius admettoit en Jesus Christ deux Natures unies tres étroitement en une seule Personne; sentiment auquel on fut obligé de revenir, avec les restrictions néceſsaires pour assurer d'un côté le Dogme Orthodoxe, & de l'autre pour soûtenir la reputation du Concile d'Ephése. C'est ce qui se fit au Concile de Chalcedoine où le retablissement de la bonne doctrine fut principalement dû à l'excellente Lettre que le Pape Leon le Grand avoit écrite à Flavien Patriarche de Constantinople.

On objecte ordinairement à Nestorius, qu'il admettoit deux Fils en la personne de Nôtre Seigneur Jesus Christ, reproche qui tire son origine des Ecrits de Cyrille, & qui est sans cesse rebatu dans tous les Livres *Polemiques* des Orientaux Orthodoxes & *Monophysites*: mais on peut se convaincre du contraire par la lecture du peu d'Ecrits qui nous restent de cet Evêque, & par ceux de ses disciples. Le P. le Quien, qui a eu assez de force d'esprit pour dé-

Hoc enim positum est propter confirmationem & reprobationem falsæ opinionis Apollinaris, &c.

découvrir & pour avouer plusieurs veritez sur ce sujet, nonobstant les préventions que lui fournissoit la Theologie Scholastique, dans l'étude de laquelle il a été élevé, reconnoit de bonne foi dans une de ses Remarques sur le Livre des Hérésies composé par Jean Damascene, que Nestorius (a) evitoit soigneusement de dire qu'il y eut deux Fils en la personne de Nôtre Seigneur Jesus Christ. C'est aussi ce qu'il ne pouvoit faire, vû l'étroite union qu'il admettoit entre les deux Natures. Il enseignoit que c'étoit la plus grande de toutes les unions intelligibles: ainsi, si l'on entreprend de le blâmer pour n'avoir pas admis une union Hypostatique, on commet assurément une grande injustice; puisqu'il ne pouvoit pas se servir d'un terme qui n'étoit pas encore inventé. On auroit plûtôt lieu de lui reprocher d'avoir poussé l'union trop loin; car il n'admettoit en Jesus Christ qu'une seule volonté, ce qui a depuis été l'erreur des Monothelites. Cela paroîtra etrange à ceux qui ont une tout autre idée des Dogmes de Nestorius: cependant, c'est un fait atteſté par Maxime Martyr, par Jean Damascene, & par Gregoire Abulpharage (b). Les Nestoriens de Mosul & leurs Patriarches soûtiennent encore aujourd'hui la même unité de volonté en Nôtre Seigneur, comme il paroît par leurs Ecrits authentiques, que raporte Pierre Stroza dans son Livre

(a) Oper. Damasceni Tom. 1. pag. 100. *Diligentissime cavebat Nestorius ne duos filios & Deos efferre videretur.*

(b) Abul-Pharag. p. 145. Dynast. *Nestorius qui asseruit unitatem voluntatis, absque unitate ipsius Verbi.*

Livre des Dogmes des Chaldéens (a), c'est à dire des Nestoriens Orientaux. Je ne crains point d'assurer que cette question n'est comme l'autre qu'une pure dispute de mots.

Après avoir donné une Idée suffisante de la Personne & des Dogmes de Nestorius, il est à propos de representer avec la même fidelité le Caractére de Cyrille son Antagoniste. Pour une entreprise aussi hardie que celle-là il faut aimer la verité, & se mettre au dessus des preventions superstitieuses qui font encore aujourd'hui envisager à plusieurs personnes ce Prélat comme un Héros, & un zélé Defenseur de la Foi. Cependant, quand on n'auroit à lui reprocher que le massacre de l'Illustre Hypatia fille du Philosophe Theon, amie intime du celebre Evêque de Ptolemaïde, on auroit dequoi le regarder avec horreur. Cette Fille, l'honneur de son Païs & de son sexe, fut dechirée en piéces par la populace d'Alexandrie, pour les interêts de Cyrille, comme l'avoue Socrate l'Historien, qui n'a pas osé s'étendre autant qu'il auroit pû sur un fait aussi odieux que celui-là. Nous en apprenons davantage dans un Fragment raporté par Suidas (b) ; soit que ce Fragment ait été tiré de la Vie du Philosophe Isidore écrite par Damascius, ou qu'il soit de l'Historien Philostorge, comme je l'ai ouï assurer à un fort savant homme ; quoique le premier sentiment me paroisse le plus probable. L'un & l'autre de ces temoignages font voir que Cyrille étoit au

(a) Pag. 16. 30. 31. & alibi.
(b) Au mot Ὑπατία.

au moins complice de cet assassinat, duquel il ne paroît pas qu'il ait jamais entrepris de se justifier. La Relation, adressée à l'Empereur Theodose le Jeune par le Concile des Orientaux assemblez à Ephése après la deposition de Nestorius, depeint Cyrille comme un monstre, & le qualifie d'homme né & nourri pour la destruction des Eglises (a). Certainement, il étoit bien difficile de parler autrement d'un homme dont les emportemens avoient été si loin, que sans vouloir attendre la partie la plus considerable du Concile qui se devoit tenir, il avoit jugé & condamné par defaut Nestorius dans une seule séance, & avoit eu l'infame dureté de lui faire annoncer sa condamnation en ces Termes, „ A Nestorius nou„ veau Judas, *Sache que tu es déposé & déchu de tout rang Ecclesiastique, &c.* Ces expressions si opposées à l'esprit de l'Evangile, suffiroient pour décrier la meilleure cause du monde. Joignez y les tristes evenemens qu'à entrainez après soi cette condamnation, & vous aurez lieu de conclure que les Peres du Concile Oriental avoient ce semble parlé par un esprit Prophetique, quand ils avoient écrit à l'Empereur que Cyrille étoit né pour la destruction des Eglises.

Baronius lui même reconnoit (b) que les dissensions nées à l'occasion du Concile d'Ephése & des disputes qui l'ont suivi ont été le com-

(a) Concil. Ephes. p. 781. Tom. 3. Concil. edit. Labbei. ὁ δὲ ἐπ' ὀλέθρῳ τῶν Ἐκκλησιῶν τεχθεὶς καὶ τραφεὶς, ὡς ἔοικε, Κύριλλος ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας.

(b) Ad annum 448. num. 47.

commencement de la ruine de l'Empire d'Orient. Du côté de la Religion il eſt difficile de ſonger aux ſchiſmes qui tirent leur origine de cette malheureuſe controverſe, qu'on ne deplore outre les malheurs du genre humain, ceux de l'Egliſe que la juſtice Divine a livrée pour les pechez des Chrêtiens à ſervir de jouët aux paſſions d'un petit nombre d'Eccleſiaſtiques ſouvent ignorans & factieux, & quelques fois factieux ſans ignorance. C'eſt un veritable miracle, qu'au travers de tant de cabales, d'emportemens, & de cruautez, le Chriſtianiſme ait pû ſubſiſter.

L'erudition de Cyrille étoit fort legére & ſon éloquence mediocre. De tous les Ouvrages des Anciens il y en a peu qu'on liſe avec moins d'utilité. Ce qu'il a écrit contre l'Empereur Julien paroît d'abord quelque choſe, mais on n'eſt pas long-tems à ſentir la foibleſſe de l'Ouvrage & de l'Auteur, qui ne produit preſque rien qui ne ſoit copié des Ecrits d'Euſebe de Ceſarée, de Clement d'Alexandrie, & de quelques autres Anciens; de ſorte que ces Livres meriteroient à peine d'être lus, s'ils ne noûs avoient conſervé quelques Fragmens de l'Hiſtoire Philoſophique de Porphyre, & d'un petit nombre d'Auteurs que nous n'avons plus, & ſi nous n'étions pas bien aiſes de ſavoir ce que l'Empereur Julien avoit cru pouvoir objecter contre nôtre ſainte Religion.

Pour ce qui concerne les ſentimens de Cyrille ſur l'Incarnation, il eſt conſtant qu'au commencement de ſa diſpute ils differoient fort peu de ceux d'Apollinaire. Neſtorius & ſes

ſes Amis le lui reprochérent, & il paroit répondre bien froidement à ce reproche dans la defenſe du troiſiéme des Anathêmes qu'il avoit rendus publics avant le Concile d'Ephéſe: „ (a) Nous ne nous mettons nullement „ en peine, dit-il, des Dogmes d'Apollinaire. „ Il faut avoir de l'éloignement pour les Perſonnes qui ont été condamnées, comme „ aiant falſifié la verité. „ Apollinaire accordoit un Corps & une Ame, à l'humanité de Notre Sauveur; mais il lui refuſoit ce que les Grecs appellent Νȣ̃ς, c'eſt à dire l'entendement, qui ſelon quelques Philoſophes (b), & preſque tous les Peres Grecs eſt une faculté diſtincte de l'Ame. Mais le capital de ſon Héréſie conſiſtoit à ne reconnoître qu'une Nature en Jeſus Chriſt. Cela paroît par le témoignage de Gregoire de Nyſſe, Auteur contemporain qui dans un Livre qu'il a écrit exprès, & que feu Mr. Zacagni a fait imprimer à Rome ſur un ancien Manuſcript s'attache particuliérement à refuter cette erreur d'Apollinaire. On trouve dans cet Ouvrage des Fragmens de cet Héréſiarque dont la maniére de diſputer contre les Orthodoxes, eſt

 toute

(a) *In Apologetico adverſus Orientales*, dans les Actes du Concile d'Epheſe & dans le Marius Mercator du P. Garnier. pag. 143. *τῶν δὲ Ἀπολιναρίȣ δογμάτων ȣ̓δεὶς παντελῶς ἡμῖν ὁ λογος. τȣ̃ς γὰρ ἅπαξ καταχεκριμμένȣς ὡς παραχαράττοντας τὴν ἀλήθειαν ἀποστρέφεσθαι χρὴ.*

(b) Plutarque dans le Livre du Demon de Socrate pag. 1050. de l'Edit de Henry Eſtienne in 8. *τὸ μὲν ȣ̃ν ὑποϐρύχιον ἐν τῷ σώματι Φερόμενον ψυχὴ λέγεται. τὸ δὲ φθορᾶς λειφθὲν οἱ πολλοὶ νȣ̃ν καλȣ̃σιν.* V. Whiſton dans l'Appendix à ſa premiére Replique à Mr. Allix. pag. 31.

toute ſemblable à celle dont s'eſt ſervi Cyrille contre Neſtorius. Apollinaire accuſe les Evêques ſes Adverſaires d'admettre deux Perſonnes dans le myſtere de l'Incarnation parce qu'ils diſtinguoient les deux Natures (a). „ Il „ nous accuſe, dit Gregoire de Nyſſe, d'ad- „ mettre deux Perſonnes en Jeſus Chriſt: „ Dieu & l'Homme auquel il s'eſt uni. „ J'ai des témoignages en main, dont je ferai autre part uſage pour prouver que cet Apolliniſme un peu deguiſé étoit déja connu à Alexandrie pendant la vie de Theophile, Oncle de Cyrille qui fut ſon Succeſſeur. Euloge Patriarche d'Alexandrie vers la fin du ſixiéme ſiécle nous a conſervé des paroles d'Apollinaire où on trouve un abregé de ſes erreurs (b): „ O la nouvelle Créature! O le „ divin mélange! Dieu & la chair n'ont fait „ qu'une Nature. „ Mais c'eſt une peine fort peu neceſſaire que de vouloir prouver plus au long un fait dont on ne peut diſconvenir.

Acace Evêque de Berée, le plus ancien Prelat qui vécût alors en Orient, accuſa publiquement Cyrille d'Apollinariſme, non ſeulement par écrit adreſſé au Concile d'Epheſe; mais encore par une Lettre qu'il écrivit ſur le même ſujet à l'Empereur. Il fut à la verité un des Mediateurs de l'accord qui ſe fit quelques

(a) Greg. Nyſſ. §. 35. ἡμᾶς φησὶ δύο πρόσωπα λέγειν, τὸν Θεὸν, καὶ τὸν παρὰ τῦ Θεῦ προσληφθέντα λόγον.

(b) Phot. Biblioth. Cod. 230. pag. 850. ὢ καινὴ κτίσις καὶ μιξις θεσπεσία! Θεος καὶ σαρξ μιὰν ἀπετέλεσαν φύσιν.

ques années après entre Cyrille & les Evêques Orientaux. Mais, outre que l'amour de la Paix l'emporta en lui & en plusieurs autres, Cyrille qui voioit les troubles qu'il avoit causez, beaucoup plus grands qu'il ne se l'étoit d'abord imaginé, & qui d'ailleurs avoit obtenu la déposition de Nestorius à laquelle il buttoit uniquement, ne fit point de difficulté de mollir, pour ne pas laisser sa memoire chargée de l'opprobre d'un Schisme déja commencé, dont il ne fit pourtant que diminuer un peu l'étenduë. C'est par là qu'il faut expliquer les Lettres de ce Prelat à *Succensus*, où il adoucit ses anciennes expressions, sans pourtant aller jusqu'à avoüer ouvertement & en termes non équivoques la distinction des deux Natures de Jesus Christ.

Il seroit inutile d'objecter ici que Cyrille dans l'action cinquiéme du Concile d'Ephése prononce Anathême contre tous les Hérétiques & nommément contre Apollinaire; car ce dernier avoit des opinions que Cyrille apparemment ne croioit pas devoir adopter, quoiqu'il defendît la principale de ses erreurs, qui est l'unité ou plûtôt la confusion des deux Natures. Cela paroit manifestement par son Apologie contre les Orientaux, où disputant contre Nestorius, il propose ses sentimens avec la derniére clarté (a): „ Vous

B 2 „ voiez,

(a) Cyrilli Apologia adversus Orientales in Actis Concil. Ephesini & apud Garner. in Operibus Marii Mercatoris, pag. 141. posterioris partis. Ὁρᾷς πανταχῆ διορίζοντα μετ᾽ ἀλλήλων τὰς φύσεις, ἐνῦντα ὡς φησὶ τὴν προσκύνησιν.

„ voiez, dit-il, que Neſtorius, dont il vient „ de rapporter un paſſage, diſtingue par tout „ les Natures, en réüniſſant, comme il dit „ ſon adoration. „ Pluſieurs Ecrivains Latins de ce tems-là diſputérent contre Neſtorius de la même maniere, témoin Marius Mercator qui parle par tout comme un Monophyſite, & l'on ne ſauroit douter qu'il ne le fût après ce qu'il a dit des Actes du Brigandage d'Ephéſe auxquels il donne ſon approbation (a). On peut dire la même choſe de Jean Caſſien, dont les Livres de l'Incarnation ſont pleins d'erreurs & de raiſonnemens pueriles. Le ſeul Vincent de Lerins dans ſon Commonitoire s'eſt ſervi d'Expreſſions fort juſtes & fort moderées ſur cet article, quoiqu'il n'ait pas épargné la perſonne de Neſtorius, auquel il attribue toutes les erreurs que Cyrille avoit eu ſoin de repandre dans le Monde, pour noircir la reputation de ce malheureux Prelat.

Les Sentimens de Cyrille étoient particuliérement établis ſur une Expreſſion qui a été comme le ſignal du Schiſme, & qu'il s'efforça de faire paſſer pour une preuve des ſentimens les plus Orthodoxes ſur l'Incarnation. Il vouloit qu'on ne reconnût en Jeſus Chriſt qu'une Nature du Verbe Incarnée (b), & pour établir cette maniére de parler juſqu'alors inconnuë dans l'Egliſe, il ſe fondoit ſur l'autorité de S. Athanaſe, dans les Ecrits duquel

(a) Voiez la Preface générale du P. Garnier, pag. 4.

(b) *μία φύσις τȣ͂ λόγȣ σεσαρκωμένη. Una natura Verbi Incarnata.*

quel il prétendoit avoir puiſé cette dangereuſe formule, qui fut alors & qui l'eſt encore la principale cauſe de la ſeparation. Cependant, cette pretenduë autorité de S. Athanaſe eſt tirée d'un Ecrit qui lui eſt fauſſement attribué, & dont le veritable Auteur eſt l'Hereſiarque Apollinaire, comme l'a invinciblement prouvé le ſavant P. le Quien dans la ſeconde des Diſſertations qu'il a miſes à la tête de ſon Edition des Oeuvres de Jean Damaſcene (a). „ Il ne faut point, dit-il, faire difficulté d'a- „ voüer que ce S. Docteur [Cyrille] a été „ trompé par la fauſſe Inſcription de cet Ou- „ vrage, mal à propos attribué à Saint Atha- „ naſe. „ On ſent ici l'embarras où doivent ſe trouver les Defenſeurs de Cyrille. Il étoit Archevêque d'Alexandrie, le quatrieme Succeſſeur de S. Athanaſe, ſacré quarante ans après la mort de celui-ci, duquel les Prelats d'Alexandrie étoient cenſez avoir conſervé les Ouvrages avec beaucoup de reſpect & de ſoin. Cyrille pouvoit-il ignorer ce qu'il faiſoit, & n'impoſoit-il pas groſſiérement au Public en attribuant à ſon Saint Prédeceſſeur un Ouvrage compoſé par un Herétique dans de mauvaiſes vuës, & en canonizant une Expreſſion de laquelle ce même Herétique s'étoit ſervi pour établir un Dogme pernicieux? D'ailleurs ce même Ouvrage n'avoit jamais été produit auparavant ſous le nom de S. Athanaſe; de ſorte qu'on ne peut s'empêcher de ſoupçonner que Cyrille étoit le veritable Auteur de la frau-

(a) Pag. xxxiij col. 2. *Neminem ergo pigeat fateri ſanctum Doctorem deceptum fuiſſe falſa opuſculi hujus inſcriptione.*

fraude, aussi-bien que de tant d'autres Ecrits supposez, dont il fit alors usage sous les noms de Jules & de Felix Evêques de Rome. Ajoutez à cela l'autorité de Vital Evêque Apollinariste d'Antioche emploïée par le même Cyrille, qui depuis n'eût point de honte d'écrire un Livre pour refuter celui que Diodore de Tarse avoit opposé aux *Synousiastes*, Livre que l'Heresiarque Apollinaire avoit déja combatu par un Ouvrage de sa façon.

Je m'arrête ici, la matiére étant trop abondante, bien résolu pourtant d'y revenir dans une autre occasion. Je sai qu'il est dangereux de dire hardiment la verité sur des matiéres qu'une longue prevention a tellement obscurcies pendant plus de douze siécles, qu'il est comme impossible d'en desabuser les hommes. On en peut juger par ce qui arriva sur ce sujet vers le milieu du siécle passé. Un Philosophe (a) écrivit librement ce qu'il pensoit sur ces Disputes entre Nestorius & Cyrille, & l'on peut dire que quoiqu'il ait été un peu plus loin qu'il ne devoit, & que ses Idées soient trop Scholastiques, il a pourtant fourni des lumiéres à une Histoire que la prevention a fort obscurcie. Le P. Petau un des plus grands Hommes de la Société des Jésuites entreprit de le refuter dans ses Dogmes Théologiques (b), & le fit avec tant d'aigreur & une si grande effusion de duretez & d'injures, qu'on en a honte pour ce savant Hom-

(a) David de Rodon, Auteur du Traité *De Supposito.*

(b) De Incarnatione Libr. VI. Tom. IV. Edit. Paris. p. 498. & seq. Voiez aussi le P. Garnier tom. 1. des Oeuvres de Marius Mercator, pag. 272. col. 2.

Homme, qui cependant ne peut nullement passer pour avoir ruiné les argumens de son adversaire.

Cela n'empêche pas que la force de la verité n'ait tiré de tems en tems de la bouche de quelques Auteurs, d'ailleurs prévenus, des aveux qui font voir que ces Disputes sur l'Incarnation ne sont fondées que sur de vaines Logomachies. On sait ce que divers Auteurs Modernes ont écrit sur ce sujet: je ne les citerai point tous ici: mais je ne saurois obmettre quelques autoritez considerables qui meritent qu'on y fasse attention. La premiére est du Patriarche Photius (a), qui faisant l'Extrait d'un Livre d'Euloge Patriarche d'Alexandrie contre Timothée & Severe, s'exprime en ces termes. „ L'Eglise avoit pour „ lors à combatre deux sortes d'ennemis, qui „ avoient à leur tête Eutyche & Nestorius. „ Le champion de l'Eglise [Euloge] les „ attaque les uns & les autres, & les blesse „ des armes qui sont propres à les combatre. „ Lorsqu'il a à faire à Nestorius, il defend „ tellement l'étroite union des deux Natures, „ qu'il

(a) Cod. ccxxv. pag. 767. τί δήποτε δὲ ὁ συγγραφεὺς διὰ τοιούτων ὥδευσε ῥημάτων; διττὸς τηνικαῦτα κατὰ τῆς ἐκκλησίας συνίστατο πόλεμος...... πρὸς οὖν ἑκατέρους ὁ τῆς εὐσεβείας στρατηγὸς διαμαχόμενος οἰκείοις καὶ καταλλήλοις βέλεσι τοὺς ἀντιπάλους ἐτίτρωσκε. καὶ Νεστορίῳ μὲν πολεμῶν σύγχυσιν διὰ τὴν ὁμολογίαν τῆς ἄκρας ἑνώσεως τοῖς ἀσυνέτοις δοκεῖ παρεισάγειν. Εὐτυχεῖ δὲ συμπλεκόμενος καὶ τὴν τῶν φύσεων διαφορὰν ἀκριβολογούμενος διαφορὰν ὑποστάσεων κατηγορεῖται προτείνειν.

„ qu'il ſemble tomber ſans s'en appercevoir „ dans l'erreur de ceux qui les confondent. „ Mais lorſqu'il combat Eutyche, & qu'il „ s'attache à établir exactement la diſtinction „ des deux Natures, il ſemble auſſi établir „ fort clairement celle des perſonnes. C'eſt „ pourquoi il faut que les Lecteurs équitables „ aient égard au but de l'Auteur, & à la liai- „ ſon de tout ſon Ouvrage. „ Si Photius avoit fait ici les Reflexions qu'il pouvoit faire, il ſe ſeroit ſenti porté à avouer que les Dogmes du Neſtorianiſme & de l'Eutychianiſme ſont tellement enveloppez ſous mille termes de chicane, dont la pluspart n'ont jamais été exactement definis, qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'attaquer une de ces Sectes, ſans paroître adopter les Sentimens de celle qui lui eſt oppoſée. Le P. Louïs Maracci Confeſſeur du Pape Innocent XI. Auteur fort connu par ſa belle Edition de l'Alcoran, & par la Refutation qu'il y a jointe, a bien oſé faire un aveu qui ne s'éloigne en rien de ce que j'ai dit ſur ce ſujet. „ (a) Ces Schiſmes, dit- „ il, ſont nez en partie de paroles équivo- „ ques, & juſqu'à préſent ils ne s'entretien- „ nent que par-là. „ Ces paroles ſont d'autant plus dignes d'être peſées qu'il n'y a que la force de la verité qui ait pu les arracher à cet Auteur. Mais comme il a plu à Mr. Renaudot, auquel on avoit objecté ce paſſage, de travailler à l'éluder, en revoquant en doute

(a) Part. 3. Prodromi ad Refut. Alcorani, pag. 49. col. 2. *Porro hæc ſchiſmata orta ſunt & hodie quoque vigent aliqua ex parte ex æquivocatione verborum.*

te l'érudition du P. Maracci (a) par raport à la connoissance des Dogmes des Chrêtiens Orientaux, & de leurs maniéres de s'exprimer, je fortifierai ces Autoritez d'une autre encore plus decisive & plus considerable. Elle consiste dans un témoignage précis de Jean de Damas, extrait du Traité des deux Volontez (b). „ Il faut donc savoir, dit-il, „ que la confusion des mots a causé les er- „ reurs. Car comme les Monophysites & les „ Acephales prenant pour la même chose le „ mot de Nature & celui d'Hypostase, en „ sont venus à dire qu'il n'y avoit qu'une „ Nature en Jesus Christ, de peur qu'ils ne „ parussent le diviser en deux Hypostases, de „ même les Sectateurs de Nestorius ont dit „ qu'il y avoit en Jesus Christ deux Hypos- „ tases, de peur de confondre les deux Na- „ tures. „ Quelle Idée peut-on avoir d'un Auteur qui a fait un semblable aveu, & qui a passé la meilleure partie de sa vie à écrire contre les Nestoriens & les Eutychiens, en les accablant d'Anathêmes & d'Injures?

Au reste les Expressions de Cyrille ont trouvé des Disciples, & même des Disciples

 opi-

(a) Defense de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, pag. 81. 84. 85.

(b) Tom. 1. Oper. pag. 539. §. xx. εἰδέναι τοίνυν χρέων, ὡς ἡ τῶν ὀνομάτων σύγχυσις ποιεῖ τοῖς αἱρετικοῖς τὴν πλάνην. καθὼς οὖν τοῖς Μονοφυσίταις. τοῖς Ἀκεφάλοις, φημὶ τὸ ταυτὸν λέγειν φύσιν καὶ ὑπόστασιν, αἴτιον γέγονε λέγειν ἐπὶ χριστοῦ μίαν φύσιν, ἔτι δὲ καὶ τοῖς Νεστορίου ὁμόφροσι, τοῦ λέγειν δύο ὑποστάσεις, ἵνα μὴ τὰς δύο χριστοῦ φύσεις εἰς μίαν συγχέωσι.

opiniâtres : mais les Sentimens orthodoxes n'en ont point souffert. Les Communions Orientales à qui on attribuë les Dogmes des Monophysites, ne different des autres Eglises qu'en ce qu'elles se servent de termes moins mesurez. Elles anathematizent toutes Eutyche & ses Dogmes : mais elles s'en tiennent à l'expression dangereuse de Cyrille, qui n'admettoit au commencement qu'une seule Nature du Verbe incarné. Cependant le soin qu'elles ont d'expliquer ce qu'elles entendent par ces mots, fait voir manifestement qu'elles n'ont sur ce sujet aucune erreur dans la Doctrine. Je ne touche ceci qu'en passant, resolu, comme je l'ai déja dit, d'y revenir autre part.

Aïant plusieurs fois fait reflexion à ce que je viens de dire, je n'ai point été surpris de trouver des Auteurs favorables à l'une ou à l'autre de ces Sectes, qui ont long-tems passé pour Orthodoxes, desquels même on a souvent fait usage pour combatre les Dogmes de ce qu'on appelloit Heresie ou Nestorienne ou Monophysite. Tel est, par exemple, l'Auteur de l'Exposition de la Foi, faussement attribuée à S. Justin Martyr. C'est constamment l'Ouvrage d'un Nestorien, comme l'a evidemment prouvé le savant P. le Quien, dans la IV. des Dissertations qu'il a mises à la tête de son Edition de Jean de Damas (a). Cependant divers Auteurs Grecs, entre autres Leontius & Jean de Damas lui-même, l'ont fait valoir sous le nom de S. Justin, & l'ont

(a) Pag. lix. & suivantes.

l'ont opposé aux Monophysites dans leurs Disputes contre ces Gens-là. Tel est encore le prétendu Denys Areopagite, que tout l'Orient, à l'exception des Nestoriens, revere comme un Auteur Apostolique, & duquel on n'est pas encore parfaitement desabusé dans l'Eglise Latine. Le même Pere le Quien fait voir dans sa seconde Dissertation que l'Imposteur qui a supposé cet Ouvrage étoit un Monophysite, que la credulité & l'ignorance de ceux qui passoient pour Orthodoxes dans le cinquiéme & le sixiéme siécle leur a fait mal-à-propos adopter.

Sur ce sujet je vais parler d'un Auteur qui paroît depuis quelques années sans avoir été soupçonné quoiqu'il soit manifestement Nestorien. Dès le neuviéme siécle il avoit passé sous les yeux du Patriarche Photius, qui ne s'en étoit pas non plus apperçu (a). C'est Cosmas surnommé (b) le Voiageur des Indes. Cet Auteur a été publié & traduit par Don Bernard de Montfaucon (c), qui étant un des plus savans hommes de nôtre siécle, auroit sans doute découvert le Nestorianisme de cet Ecrivain, si les Dogmes de cette Secte ressembloient un peu moins à ceux de la Religion Orthodoxe.

Il y a deux sortes de preuves du Nestorianisme de cet Auteur, les unes que j'appelle Historiques, & les autres Dogmatiques. Je mets

(a) Cod. 36. voyez la Bibliotheque Grecque de Mr. Fabricius. Tom. 2. p. 609.
(b) Indicopleustes.
(c) Nova Collectio Patrum. Tom. 2.

mets entre les premiéres les louanges qu'il donne à un certain Patricius (a) de qui il avoit appris ce qu'il debite ſur la figure du Monde & ſur la comparaiſon qu'il en fait avec le Tabernacle de Moyſe. Il appelle ce Patricius, qui depuis fut Archevêque de Perſe, dans un tems où ces Prelats étoient tous Neſtoriens, un homme Divin & un illuſtre Docteur. De plus il invective en pluſieurs endroits contre les Hérétiques, du Catalogue deſquels les Neſtoriens ſont toujours exclus. Il fait mention (b) des Manichéens, des Marcionites, d'Eutyche, d'Arius, d'Apollinaire, ſans dire un ſeul mot de Neſtorius. Cette preuve jointe à la précedente fournit, ſi je ne me trompe, un aſſez violent préjugé contre lui: mais ſi nous paſſons aux Dogmes, tout y depoſe pour le Neſtorianiſme de l'Auteur.

Dans l'explication des Propheties de l'ancien Teſtament, il ſemble s'attacher uniquement aux Interpretations de Theodore de Mopſueſte, Auteur pour lequel les Neſtoriens avoient une vénération qui lui fut nuiſible dans la ſuite des tems. On ſait que cet Evêque dans ſes Commentaires ſur les Pſeaumes (c) & ſur les Prophétes s'étoit tellement attaché à la lettre, qu'il avoit preſque par tout abandonné les Explications communes des

(a) Pag. 125. La verſion Latine a beſoin d'être ici retouchée. Elle attribue à Thomas, qui ſelon le texte Grec étoit mort à Conſtantinople, ce qui dans l'original eſt dit de Patricius.

(b) Pag. 242.

(c) Voiez les Actes du cinquiéme Concile tenu ſous l'Empereur Juſtinien.

des Textes que les Anciens ont crû se raporter à Nôtre Seigneur Jesus Christ. Cosmas paroît l'imiter en assurant qu'il n'y a que quatre Pseaumes qui conviennent véritablement au Messie (a). Ces Pseaumes sont le second, le 8., le 42., & le 109. selon la maniere de nombrer de la Vulgate & des anciennes Versions (b). „ Pour ce qui concerne les autres „ Passages, dit-il, que les Apôtres ont cité „ des Pseaumes, ils ne s'en sont pas servis, „ comme si ces Pseaumes avoient proprement „ en vuë le Sauveur; mais ils les ont em„ ploïez comme convenables au sujet. Tels „ sont ces Textes (c): *Ils ont partagé entre* „ *eux mes habits, ils m'ont nourri de fiel. J'a*„ *vois perpetuellement le Seigneur en ma pré*„ *sence. Tu as monté en haut, & tu as mené* „ *la captivité en esclavage*; & tous les Passa„ ges semblables à ceux-ci, dont les Ecrivains „ du Nouveau Testament se sont servi par „ application, parce qu'ils étoient propres à „ leur sujet. „ Si Theodore de Mopsueste n'avoit point d'autre methode d'expliquer les Livres de l'Ancien Testament, il n'y a pas trop lieu de regreter la perte de ses Commentaires, & ce n'est pas injustement que quelques anciens l'ont accusé de judaïser dans ses Explications.

On pourroit aussi faire réfléxion sur le Systême du Monde que defend Cosmas. C'est sans

(a) Lib. 5. p. 224. 225. & seq.
(b) Pag. 227.
(c) Psal. 21. 19., 68. 22., 15. 8., 67. 19. selon les Septante.

ſans aucune difference celui de Diodore de Tarſe dans la Bibliotheque de Photius, & de Theodore de Mopſueſte, comme il paroit par la refutation qu'en a faite Jean Philoponus dans ſon Livre de la Création. Mais cette ignorance leur a été commune avec pluſieurs autres Ecrivains Eccleſiaſtiques: elle s'eſt même long-tems maintenuë, comme l'a fait voir Don Bernard de Montfaucon dans ſa Preface ſur la Topographie Chrêtienne de Coſmas.

Je vais préſentement produire des preuves inconteſtables du Neſtorianiſme de Coſmas, & je m'engage dans cette Digreſſion pour prouver ce que j'ai avancé, je veux dire que ces Dogmes ſont beaucoup plus imperceptibles que ne ſe l'imaginent ordinairement les Perſonnes qui en jugent ſur les Idées de la Theologie Moderne.

Les Auteurs qui s'étoient le plus oppoſez au progrès des Opinions des Synouſiaſtes, autrement des Apollinariſtes, ſe ſervoient pour diſtinguer les deux Natures en Jeſus Chriſt des deux mots Grecs, *Deſpotés* & *Kyrìos*, que nous pouvons traduire par ceux de *Maître* & de *Seigneur*. Ils joignoient le premier avec le nom de Chriſt, pour exprimer l'humanité, & le ſecond avec celui de Jeſus, qui ſignifioit ſelon eux la Divinité du Sauveur (a).

C'eſt ainſi que l'Auteur d'une Confeſſion de Foi (b) qu'on attribuë à Theodore de Mop-

(a) Le mot Grec δεσπότης étoit inferieur à celui de κύριος. V. Lucianus in Gallo. Pag. 166. l. 4. 5.
(b) V. Petav. de Incarnatione. Cap. xI. num. vI.

Mopſueſte, & qui eſt raportée dans la cinquiéme Action du Concile d'Ephéſe (a) parle de Jeſus Chriſt en divers endroits: & dans le peu de Fragmens qui nous reſtent des Ecrits de Neſtorius on rencontre ſouvent la même maniére de s'exprimer. Theodoret s'en ſert par tout, autant dans ſa refutation des Anathematiſmes de Cyrille que dans le reſte de ſes Ouvrages.

Coſmas ne parle jamais autrement: il ſemble même qu'il affecte plus que les autres de ſe ſervir de cette expreſſion; tant elle eſt frequente dans ſes Ouvrages. Comme la Langue dans laquelle j'écris ne comporte pas que je produiſe ici tous les lieux où il emploie cette maniére de parler, ſouvent même en des Endroits qui marquent poſitivement ſon Neſtorianiſme, je me contenterai d'en renvoier un bon nombre à la marge (b). J'ai negligé d'en indiquer davantage; je n'ai pas voulu me faire une occupation inutile & ennuïeuſe de n'en laiſſer échapper aucun.

Ce

(a) Pag. 657. Éd. Reg. & pag. 659. *ὁ δεσπότης χριςός.* Item pag. 308. 318. 508. 512. 514. & alibi.

(b) Pag. 115. D. 116. E. 117. A. 145. D. & E. 146. B. & E. 147. A. B. & E. 151. E. 153. C. 155. B. 164. B. 175. C. & D. 176. A. 209. B. 217. D. 286. E. & alibi paſſim. Il faut voir ſur tout la page 269. depuis le milieu, juſqu'au milieu de la page 270. Il y a une trace ſenſible de cette maniére de parler dans l'Homelie du Catholique Neſtorien Elias, imprimée par Goſius à la fin de la Grammaire Arabique d'Erpenius. Le Sauveur y eſt appellé en Arabe *Al Seyd Meſſiah*, pag. 254. & 262. par deux fois, ce qui repond aux mots δεσπότης χριςός. Le mot de *Rab*; repond à celui de *κύριος*. On peut obſerver la même choſe dans l'Evangile de l'Enfance de N. S. publié par Mr. Sike en Arabe. Cet Ouvrage vient d'un Auteur Neſtorien.

Ce que je viens de rapporter peut-être regardé comme un violent prejugé du Neſtorianiſme de Coſmas: s'il reſte quelques doutes, les preuves ſuivantes ſuffiront pour les lever (a). Dans la Deſcription que fait cet Auteur de la Victoire que Jeſus Chriſt remporta par ſa Paſſion, ſur la Mort & ſur le Peché, il dit qu'étant monté au Ciel il acquit l'incorruptibilité, l'immortalité, & l'immutabilité de ſon Ame, expreſſion peu meſurée; mais familiére aux Neſtoriens, qui aiant contracté quelque teinture du Pelagianiſme, comme on le leur a reproché, croioient que Jeſus Chriſt avoit eu pendant ſa vie cette même liberté d'indifference qui rend les Hommes capables du bien & du mal (b). Il repete la même choſe plus bas en deux differens Endroits; dans le premier deſquels il inſinuë ſon Neſtorianiſme, ſous pretexte d'établir en Jeſus Chriſt la diſtinction des deux Natures. Lorſqu'il s'agit du Sauveur conſideré comme Homme, Coſmas évite ſoigneuſement de lui donner le nom de Dieu & de Seigneur. C'eſt ainſi que page 175. il dit que dans l'Ancien Teſtament Dieu a rendu le même témoignage à Moyſe que Chriſt lui a rendu dans le Nouveau; & dans un autre Endroit en expliquant ces paroles de S. Paul aux Romains (c), *Qui n'a point épargné ſon propre Fils, mais l'a livré pour nous tous*, Coſmas ajoute, „ quoi-

(a) Pag. 152. C. *σὺν τῇ ἀφθαρσίᾳ καὶ ἀθανασίᾳ καὶ τὴν ἀτρεπτότητα τῆς ψυχῆς κομισάμενος.*

(b) Pag. 155. A. & pag. 160. E. Voiez auſſi pag. 283. C.

(c) Pag. 219.

„ quoique ce ne soit que la chair seule qui a „ été donnée pour le salut du Monde, puis- „ que la Divinité ne sauroit mourir. „ Cette expression est Nestorienne, au moins quant à la premiére partie, & ce qui suit après ce que je viens de traduire l'est encore davantage.

Je dis la même chose de quelques autres paroles qui se lisent plus bas, & que je raporterai ici, parce que c'est un des lieux qui fait le mieux connoître la Theologie de cet Auteur (a). „ David a aussi prophetisé de Je- „ sus Christ dans le Pseaume 109. comme le „ Seigneur lui-même le témoigne en adres- „ sant sa parole aux Juifs: *Comment donc Da-* „ *vid l'appelle-t-il Seigneur en esprit, lorsqu'il* „ *dit* (b): *Le Seigneur a dit à mon Seigneur,* „ *asseiez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie* „ *reduit vos ennemis à vous servir de marche-* „ *pied? Si donc David l'appelle Seigneur, com-* „ *ment est-il son Fils?* Ce mot (c) Seigneur „ predit manifestement qu'il est Dieu, & ces „ paroles, *asseiez-vous à ma droite* convien- „ nent clairement à l'humanité; car ce mot „ *asseiez-vous* s'adresse à celui qui n'est point „ assis: mais la Divinité est établie dans la „ felicité, l'honneur, & la gloire qui lui sont „ propres; & n'y peut-être invitée par aucun „ Etre qui lui soit superieur. D'autre part „ l'humanité de Jesus Christ est invitée par „ ces paroles de la Divinité à laquelle elle est „ inséparablement unie, à s'asseoir à sa droi-

 „ te,

(a) Pag. 226. 227.
(b) Matth. 22. v. 43.
(c) κύριος.

„ te, c'eſt-à-dire dans tous ſes honneurs; car
„ Dieu qui n'eſt pas un Etre étendu n'a ni
„ gauche ni droite. Ces paroles ſignifient
„ donc que l'Humanité a été admiſe dans les
„ honneurs & la Perſonne de la Divinité,
„ aiant été une image de Dieu manifeſtée à
„ toute la Terre. „ Je ne crois pas qu'on puiſſe trouver en aucun Auteur le Neſtorianiſme plus clairement énoncé que dans ces paroles. On y voit l'union des deux Natures, mais telle que Neſtorius lui-même l'admettoit, la Nature Divine ſuperieure à la Nature Humaine invitant celle-ci & l'introduiſant dans tous ſes honneurs, en lui accordant ſes propres prérogatives, comme à une perſonne dont elle ſeroit diſtinguée.

Il ne s'explique pas moins clairement dans un autre Endroit (a), „ lorſqu'il dit que le
„ Verbe ou la Parole de Dieu aiant reſolu
„ conjointement avec le Saint Eſprit de re-
„ nouveller le Monde, il forma de la ſubſtance
„ de la Sainte Vierge un Homme auquel au
„ moment même de ſa formation, il s'unit
„ d'une union admirable & indiſſoluble;
„ qu'aiant enſuite conſenti que cet homme
„ ſouffrit la mort, & l'aiant perfectionné par
„ la reſurrection, il le tranſporta au Ciel, le
„ fit ſeoir à ſa droite & l'établit juge des vi-
„ vans & des morts. „ Ces expreſſions ſont toutes dans le même Syſtême; quoique je ne croie pas qu'elles dérogent à la dignité de Jeſus Chriſt incarné. On y voit le Neſtorianiſme: mais s'il avoit plu aux anciens Chrêtiens

(a) Pag. 263. A.

tions d'en juger selon les regles de l'équité & de la charité, je suis persuadé qu'on n'y verroit point d'erreur.

Que cet usage de nommer le Sauveur *Despotés* en parlant de son humanité soit fondé sur des Sentimens Orthodoxes, je n'en veux point d'autres témoins qu'Alphonse Mendès, Patriarche Jesuite d'Ethiopie, qui dans un Sermon prononcé (a) devant l'Empereur des Abyssins, s'exprime en ces termes (b): „ Pierre en disant à Nôtre Seigneur, *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*, exprima les „ deux Natures; la Divine en l'appellant „ Fils. . . . . & l'Humaine en le nommant „ Christ, ce qui signifie Oint. Ce nom ne „ peut pas être attribué à Dieu, parce que „ l'onction signifie une grace nouvelle, ce „ qui n'a pas lieu en Dieu éternel & immuable: ainsi le Seigneur ne s'appelle Christ „ que par rapport à son Humanité. „ Ces paroles du Prelat Jesuite suffisent pour justifier Cosmas & les autres, qui donnent l'Epithéte Grecque dont il s'agit au nom de Christ separé de celui de Jesus. Il faut seulement se souvenir ici du passage d'Euloge d'Alexandrie que j'ai raporté ci-dessus, & observer que Mendès parloit devant un Prince & un Peuple Monophysite. S'il avoit eu à faire à des

C 2 Nesto-

(a) L'An 1606.

(b) Balt. Tellez Historia de Ethiopia, pag. 413. ——*Porque unçam significa nova graça, & se esta podera haver em Deos de novo, nam sera Eterno & immutavel; & assim se chama Christo, ou Ungido por respeyto da Humanidade.* Cosmas s'exprime de la même maniére & presque dans les mêmes termes, pag. 226.

Neſtoriens, il ſe ſeroit ſans doute expliqué d'une autre maniére.

Pour revenir à Coſmas il ne diminue point les prérogatives du Seigneur ſelon l'humanité (a). Il dit que le Chriſt eſt ſelon la chair le Chef de l'Egliſe & le Pere du ſiécle à venir; & plus bas après avoir dit que les Manichéens ſont exclus du Roïaume des Cieux, il ajoûte ces paroles (b): „ Il en eſt de même de toute autre héreſie, tant de celle qui „ rejette l'humanité parfaite du Chriſt, c'eſt „ à dire qui ne connoît pas en lui une ame „ raiſonnable & intelligente, & un corps „ avec toutes ſes propriétez, que de celle „ qui rejette ou mutile la Divinité du Sauveur. „ Ces paroles qui n'ont rien que d'orthodoxe ſemblent avoir en vuë ceux qui dépouilloient la Nature en Jeſus Chriſt de ſon hypoſtaſe, laquelle Coſmas enviſage avec les autres Neſtoriens comme une proprieté inſeparable de l'Homme.

Si quelqu'un objectoit ici que Coſmas appelle la Sainte Vierge, Mere de Dieu (c), contre la coutume des Neſtoriens, il ſeroit aiſé de prouver, que les Savans de cette Secte ne rejettoient pas abſolument l'uſage de ce terme; mais que, comme je l'ai dit ci-deſſus, ils en uſoient avec retenuë à cauſe de l'abus qu'ils ſoutenoient qu'en avoient fait les Ariens

&

(a) Pag. 209. B. ὁ δεσπότες χρισὸς κατὰ σάρκα τῆς ἐκκλησίας κεφαλή ἐσι καὶ πατὴρ τῷ μέλλοντος αἰῶνος.

(b) Pag. 262. D. E.

(c) Θεοτόκος. pag. 260. C.

& les Apollinariſtes. Coſmas lui-même a parlé pluſieurs fois de la Sainte Vierge, & dans les endroits où il ſemble que l'uſage de cette Epithete auroit été le plus à propos, il s'en eſt abſtenu, comme à la page 240. où après avoir décrit Zacharie & Elizabeth, il parle des prérogatives de la Mere de Dieu, ſans lui donner ce titre, quoique ce fût une occaſion où il ſe préſentoit naturellement.

On ne ſauroit au reſte trop reconnoître le ſervice que le ſavant & laborieux Don Bernard de Montfaucon a rendu à l'Egliſe & à la Republique des Lettres par la publication de cet Ouvrage. Sans parler d'un grand nombre de choſes également utiles & curieuſes qui y ſont raportées, on y trouve les plus ſûres & les plus anciennes connoiſſances qu'on ait de l'établiſſement de l'Egliſe Chrêtienne ſur la côte de Malabar, & de la dépendance où étoit leur Evêque à l'égard du Catholique ou Metropolitain de Perſe, dépendance qui a continué juſqu'à ce que les Portugais qui s'étoient rendus puiſſans & formidables dans les Indes, mirent tout en œuvre pour amener cette Egliſe ſous le joug du Pape, auquel elle n'avoit jamais été ſoumiſe; ce qui bien loin de leur réüſſir, leur a fait perdre avec le tems leurs principaux établiſſemens ſur cette côte.

J'entreprens ici d'écrire ſur de bons memoires l'Hiſtoire de ces Chrêtiens des Indes, & je ne ſaurois mieux commencer que par le témoignage de Coſmas témoin oculaire d'une partie de ce qu'il avance (a). „ Il y a, dit-

 il,

(a) Pag. 178. 179.

„ il, dans l'Ile Taprobane, dans l'Inde inté-
„ rieure, dans la Mer des Indes, une Eglise
„ de Chrêtiens, avec des Clercs & des Fidel-
„ les: je ne sai s'il n'y en a point au delà.
„ De même dans les Païs de (a) Malé où
„ croît le Poivre, & dans la (b) Calliane il
„ y a un Evêque qui vient de Perse, où il
„ est ordonné. „ Nous avons dans ces paroles un témoignage certain de ce Christianisme établi dans les Indes dans le sixiéme siécle. Cosmas écrivoit environ l'an 547. de Nôtre Seigneur, & ces Chrêtiens se sont conservez jusqu'à nôtre tems dans un état assez florissant, qui paroît n'avoir été exposé par rapport à la Religion à aucune contradiction violente qui soit comparable à celle qu'ils eurent à essuier de la part des Portugais, vers la fin du seiziéme siécle, & depuis ce tems-là jusqu'à la prise de Cochin par les Hollandois.

Ces Chrêtiens se donnent eux-mêmes une antiquité bien plus reculée que celle dont je viens de faire mention. Ils prétendent que l'Apôtre Saint Thomas est le Fondateur de leur Eglise, & cette tradition passe pour si certaine chez eux que ce seroit un crime d'autant plus grand de la contredire que les Portugais leurs Oppresseurs l'ont appuiée de leur consentement. Voici comment les Chrêtiens Malabares racontent la chose.

Dans la repartition de toutes les parties du (c) monde qui se fit entre les Saints Apôtres,

(a) Le Malabar.
(b) Le Calecut.
(c) Gouvea l. 1. c. 1.

tres, les Indes échurent à Saint Thomas, qui après avoir établi le Chriſtianiſme dans l'Arabie Heureuſe & dans l'Ile Dioſcoride appellé aujourd'hui Socotora, arriva à Cranganor où reſidoit alors le principal Roi de la côte de Malabar. Ce fût là que lui arrivérent les avantures fabuleuſes que chacun peut lire dans ſa Vie écrite par le prétendu Abdias Babilonien. Le Saint Apôtre aïant établi pluſieurs Egliſes à Cranganor, paſſa à Coulan Ville celébre de la même côte, où il convertit pluſieurs perſonnes au Chriſtianiſme. Etant allé ſur la côte oppoſée, connue aujourd'hui ſous le nom de Coromandel, il s'arrêta à Meliapour, que les Européens appellent S. Thomas, où il convertit le Roi & tout le Peuple. Il alla de là à la Chine, & s'y arrêta dans une Ville appellée Camballé, où il fit diverſes converſions & bâtit pluſieurs Egliſes.

Cette Ville de Camballé, dit ici (a) Antoine Gouvea, nous eſt entiérement inconnuë, & on n'en trouve aucun veſtige à la Chine, quoique, dit-il, nous aïons pluſieurs raiſons de croire que l'Evangile a été annoncé dans ces lieux-là. Les anciennes Ecritures du Diocéſe (b) d'Angamale rapportent qu'on envoïoit autrefois à la Côte un Prélat qui portoit le nom d'Archevêque des Indes. Il avoit deux Suffragans, l'un dans l'Ile de Socotora, & l'autre dans le Païs de Maſin; c'eſt ainſi que

(a) Gouvea fol. 2. verſo col. 1.

(b) Les Portugais appellent ce Diocéſe, qui eſt unique dans le Malabar, l'Evêché de la Serra, c'eſt à dire de la Montagne à cauſe de ſa ſituation, quoiqu'il s'étende auſſi dans des plaines fort vaſtes & fort fertiles.

que ce lieu eſt appellé dans ces vieux tîtres. Il eſt aiſé de voir que ces lieux, ſur leſquels l'Hiſtorien Portugais (a) raiſonne d'une maniére pitoïable, & que je dois me diſpenſer de traduire, ſont la Metropole de la Chine à laquelle les Tartares avoient donné le nom de Cambalu, ce qui ſignifie en leur Langue la Ville du Souverain (b), & l'autre la partie Meridionale de la Chine, que Marc Paul Venitien nomme Mangi, & qui eſt ordinairement appellée Macin, ou Matſin par les Ecrivains Orientaux.

Saint Thomas retourna de la Chine à Meliapour, où les converſions nombreuſes qu'il avoit faites excitérent contre lui la haine & l'envie de deux Bramines, qui ſont les Prêtres de la Religion Païenne des Indes. Ces deux perſonnages firent ſoulever le peuple qui s'étant joint à eux lapida le Saint Apôtre. Après l'éxécution un des Bramines qui remarqua en lui quelque reſte de vie, le perça d'un coup de lance qui l'acheva.

Je ne perdrai point le tems à refuter cette narration de la mort du Saint Apôtre, qui apparemment n'eſt pas moins fabuleuſe que la venuë de Saint Thomas dans les Indes. Quelque antiquité qu'on attribue à cette tradition, elle ne peut avoir aucune autorité, ne devant, ſelon toute ſorte d'apparences, ſon origine qu'aux Fables des Manichéens, qui avoient

(a) Antoine Gouvea, Religieux Auguſtin, ſon Livre eſt intitulé *Jornada do Arcebiſpo de Goa, &c.* Il a été imprimé à Conimbre, l'an 1606.

(b) Voiez Marc Paul livre 2. c. 10. de l'Edition Latine de Muller. & Magaillan chap. 1. p. 6.

avoient autrefois ſuppoſé divers Actes ſous le nom des Apôtres, entre autres ceux de S. Thomas, & l'Hiſtoire de ſes courſes dans les Indes. Ces Actes fabuleux ſubſiſtent encore aujourd'hui dans un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi de France: Mr. Simon dans ſes nouvelles Obſervations ſur le Texte & les Verſions du Nouveau Teſtament en a donné un Extrait, que le ſavant Mr Fabricius de Hambourg a inſeré dans ſon premier volume des Apocryphes du Nouveau Teſtament (a). Il paroit que c'eſt de là que le prétendu Abdias Babilonien a puiſé toutes les Fables qu'il debite dans la vie de ce Saint Apôtre; & il n'eſt pas ſurprenant que les Chrêtiens de Malabar, Gens extremement ſimples & credules, aient adopté la Fable de cette miſſion, auſſi-bien que beaucoup d'autres Narrations Apocryphes, comme nous le verrons autre part.

Jacques Tollius, Critique extremement hardi; mais ſavant, & même judicieux, lorſqu'il ne s'agit point de quelques vaines opinions d'Alchymie, deſquelles il s'étoit malheureuſement entêté (b), ſoupçonne que ce Thomas prétendu Apôtre des Indes eſt un Diſciple de l'Héréſiarque Manès. Son ſoupçon eſt fondé ſur le témoignage de Theodoret, qui dit que Manès envoia prêcher dans les Indes un de ſes Diſciples appellé Thomas. Ce qui favoriſe la conjecture de Tollius, c'eſt que les anciens monumens des Chrêtiens de Ma-

(a) Pag. 819. & ſuivantes.
(b) Inſignia Itinerarii Italici, ad Formulam Receptionis Manichæorum. pag. 143. not. 63.

Malabar font mention d'un Mage (a), c'est-à-dire d'un Persan, auquel ils donnent le tître de *Mannacavasser*, mot qui ne sauroit signifier que celui de Manichéen. Ce Mage selon eux passa dans leur Païs, avant qu'ils fussent soumis au Catholique ou Patriarche de Perse, y fit de faux Miracles, & enseigna sa fausse Doctrine avec tant de succès qu'il attira beaucoup de monde dans son parti. Qui pourroit s'assurer que cet Hérétique n'est pas le Thomas mis à mort à Meliapour, où ses cendres sont également honorées des Indiens & des Portugais?

Pour ce qui est de l'ancien Christianisme connu & prêché dans le Roïaume de la Chine, il me semble qu'il y auroit de la temerité à le nier. Marc Paul en fait mention, & les premiers Missionaires des Jésuites en ont trouvé quelques vestiges. D'ailleurs les Livres Ecclesiastiques des Malabares, & leurs anciennes Ecritures faisant mention de l'Evêque qu'on y envoioit autrefois de Babylone, il semble qu'il n'y a point de lieu d'en douter. A ces preuves je n'oserois ajouter l'Inscription déterrée l'an 1625. dans la Ville de *Si gan fù*, Capitale de la Province de Xensi. C'est une piéce manifestement supposée, comme je l'ai fait voir ailleurs.

Les Jésuites Magalhanes & le Comte font mention de la venuë de S. Thomas à la Chine: mais Monsieur Maigrot Evêque de Conon

(a) Voiez une Lettre écrite de Cochin par Mr. Vischer dans la Bibliotheque de Breme. Fascicul. Quart. Classis Quintæ, pag. 763.

non & Vicaire Apoſtolique dans ce Roiaume-là, homme extremement inſtruit des Antiquitez de la Chine, fait voir que ces Miſſionaires ont pris pour l'Apôtre S. Thomas (a) *un certain Tamo*, ce ſont ſes propres termes, *l'un des plus inſignes fripons qui ſoient jamais entrez dans la Chine, qui s'eſt fait chef d'un rameau de la Secte de Foë, qu'on appelle la Secte des Contemplatifs*, & qui n'entra dans le Roiaume de la Chine qu'après l'an 582.

Pour revenir au Chriſtianiſme des Indes, la tradition de l'Egliſe de Malabar raconte diverſes choſes qui arrivérent à (b) Meliapour après la mort de S. Thomas. L'Egliſe qu'il avoit fondée, fut, diſent-ils, long-tems floriſſante: elle eut ſes Evêques, ſes Prêtres, & ſes Fidelles, comme les autres Egliſes Apoſtoliques. Mais dans la ſuite des tems quelques Rois infidelles s'étant rendu Maîtres de la Ville & des Provinces qui en dépendoient, les Chrêtiens y furent expoſez à de violentes perſécutions de la part des Païens, qui mirent tout à feu & à ſang. Ceux qui purent échaper à leur cruauté furent obligez de ſe retirer vers le Cap de Comorin, qui ſepare les deux côtes, & en paſſant de là vers le Nord au couchant de la Prèſqu'Ile des Indes à s'établir dans les Montagnes parmi d'autres Chrêtiens que S. Thomas avoit inſtruits ſur la côte de Malabar. Ils s'étendirent dans le Païs de Cran-

(a) Lettre de Mr. Maigrot à Mr. Charmot, datée de Foù Tcheoù, le 11. Janvier 1699. & imprimée l'an 1701. pag. 58. 59.

(b) Gouvea. c. 2.

Cranganor, de Coulan, de Travancor, & dans les Terres qui appartiennent aujourd'hui au Roi de Calecut, qu'on appelle autrement le Samorin, c'est-à-dire l'Empereur.

Quoiqu'on ne puiſſe pas faire beaucoup de fond ſur ces narrations dont les circonſtances ont l'air aſſez fabuleux, il y a pourtant lieu de ſoupçonner qu'elles ſont fondées ſur quelques faits véritables. En effet la connoiſſance de la Religion doit être ancienne en ces lieux-là, puiſqu'on trouve dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée celle d'un Prélat (a) qui ſe donne le tître d'Evêque de Perſe & des Grandes Indes, & qu'outre cela un ancien Auteur rapporté par Suidas (b) dit que les Habitans de l'Inde intérieure, les Ibériens & les Arméniens furent batiſez ſous le régne de Conſtantin le Grand. Cette Inde intérieure ne peut pas ici être priſe pour l'Ethiopie. Nous avons vu ci-deſſus que Coſmas donne le même nom à la côte de Malabar.

Les Princes infidelles accordérent de grands priviléges aux Chrêtiens de la côte, entre autres Ceram Peroumal Empereur de tout le Malabar, & Fondateur de la Ville de Calecut (c), pour qui tous les Habitans des deux Côtes ont une ſi grande vénération, qu'ils le met-

(a) Act. Synod. Nicæn. Pars Secunda. c. 28. Ἰωάννης Περσης τῆς ἐν Περσίδι πάσῃ καὶ τῇ μεγάλῃ Ἰνδίᾳ.

(b) Au mot Ἀρμένια.

(c) L'Epoque de cette Ville prend de lui ſon origine. Elle commence, ſelon Scaliger, livre 5. de Emend. Temporum, l'an de N. S. 907. le 984. de l'Ere des Indes. Selon Mr. Viſcher dans la Lettre que j'ai citée plus haut, l'an de N. S. 825.

mettent au nombre de leurs Dieux. Ce fut ce Prince qui, comme le raportent les Histoires du Païs, partagea les Provinces de son Empire entre ses Parens & ses Favoris, & donna lieu par là à la multitude de petits Souverains dont tout le Malabar est rempli. En vertu des priviléges de Peroumal les Chrêtiens Indiens jouissent de tous les droits de la Noblesse du Païs: ils ont le pas sur les Naïres qui sont les seuls Nobles qu'il y ait parmi ces Nations infidelles; & ce qui est plus considérable que tout le reste, ils ne dependent à proprement parler que de leur Evêque, tant pour le temporel que pour le spirituel.

Ces priviléges joints à d'autres que le Roi de Cranganor accorda depuis à un Arménien établi dans ces lieux-là, & duquel nous parlerons incontinent, étoient écrits dans la Langue du Païs sur des lames de cuivre, & ils se sont conservez jusqu'à la venuë des Portugais dans les Indes. Voici de quelle maniére ils se sont perdus. Un Evêque d'Angamale nommé (a) Mar Jacob craignant de les perdre les confia au Commis des Portugais à Cochin, lorsque cette Nation commençoit à s'y établir, & ce Commis les aiant laissé négligemment exposez dans le Magazin, ils ont entiérement disparu au grand regret des Chrêtiens des Indes, qui ne conservent plus que par prescription des droits qu'ils pouvoient faire valoir au besoin par des titres respectez des Princes auxquels ils se sont soumis.

L'Ar-

(a) Ce mot Mar est Syriaque, & signifie la même chose que le *Don* des Espagnols.

L'Arménien dont je viens de parler s'appelloit Thomas Cana, ou Mar Thomas. Il y a de l'apparence que le trafic l'avoit attiré dans les Indes. Les Hiſtoires du Païs font mention de ſes richeſſes & de ſa Nobleſſe, & peut-être pourroit-on avancer ſans crainte de ſe tromper, que la conformité de nom l'a quelquesfois fait confondre avec l'Apôtre S. Thomas. Cet homme qui, comme nous l'avons dit, poſſédoit de grands biens, & faiſoit un gros trafic, avoit auſſi deux Maiſons, l'une du côté du Sud dans le Roiaume de Cranganor, & l'autre vers le Nord, dans un lieu qui n'eſt point nommé, mais qui doit avoir été à Angamale, ou aux environs. Dans la premiére de ces Maiſons il avoit ſon Epouſe legitime (a), & dans la ſeconde une Concubine qui étoit une Eſclave Naire convertie à la foi. Il eut des Enfans de l'une & l'autre de ces Femmes. En mourant il laiſſa à ceux qui lui étoient nez de ſon Epouſe legitime les terres & les biens qu'il poſſédoit au midi; & les Bâtards héritérent de tous ſes biens qui étoient du côté du Nord. Ces deſcendans de Mar Thomas s'étant multipliez dans la ſuite, ils ont partagé tout le Chriſtianiſme de ces lieux-là. Ceux qui deſcendent de la Femme legitime paſſent pour les plus Nobles. Ils ſont ſi fiers de leur origine qu'ils ne contractent point de mariages avec les autres, ne les admettant pas même à la communion dans leurs Egliſes,

&

(a) Il faut croire qu'il n'épouſa ces deux Femmes que l'une après la mort de l'autre. Je n'ai oſé le dire, Gouvea s'étant expliqué d'une maniére ambigue.

& ne se servent point de leurs Prêtres. Les Portugais ont beaucoup travaillé à les faire revenir de cette vaine prévention si contraire à l'esprit de l'Evangile.

Tous les Chrêtiens du Malabar se disent descendus de ce Mar Thomas, ce qui ne s'accorde point avec ce qu'ils disent de leur antiquité, qu'ils font remonter bien plus haut: mais il est difficile de prononcer sur des faits, dont nous n'avons presque aucuns autres titres que ceux que nous devons aux Portugais Gens peu éclairez & ennemis de cette Nation.

Il est difficile de dire en quel tems Mar Thomas s'établit dans les Indes. Gouvea le fait contemporain de Ceram Peroumal. Cependant il est plus vrai-semblable qu'il vivoit avant le sixiéme siécle, puisque Cosmas, qui, comme nous l'avons remarqué, écrivoit environ l'an 547. avoit trouvé des Eglises Chrétiennes établies dans ces lieux-là plusieurs années avant qu'il mît au jour sa Topographie Chrêtienne.

Quelque tems après la fondation de la Ville de Coulan, à laquelle commence l'Epoque commune du Malabar, c'est-à-dire, après l'an 822. (a) de Nôtre Seigneur, deux Ecclesiastiques Syriens vinrent de Babylone dans les Indes: l'un se nommoit (b) Mar Sapor &

(a) Selon Gouvea, fol. 4. col. 4. l'an 1602. répondoit à l'an 680. de la fondation de Coulan, cette Epoque différe de celle de Calecut.

(b) Gouvea qui corromt tous les noms les appelle Mar Xabro, & Mar Prod. pag. 5. col. 1. J'ai ramené ces noms à la prononciation Persane.

& l'autre Mar Peròfès. Ils abordérent à Coulan, où le Roi voiant qu'ils étoient fort respectez des Chrêtiens, leur fit beaucoup de faveurs, & leur accorda entre autres privilèges celui de bâtir des Eglises par tout où ils voudroient, & de convertir au Christianisme quiconque le voudroit embrasser. Ces privilèges subsistent peut-être encore aujourd'hui : les Chrêtiens Indiens les firent voir à Alexis de Menezès Archevêque de Goa écrits sur des lames de cuivre en Langues & Caracteres Malabares, Canarins, Bisnagares & Tamules, qui sont les Langues les plus en usage sur ces Côtes. Les Chrêtiens du Païs avoient mis ces deux Ecclesiastiques au nombre de leurs Saints (a) : ils en faisoient mention dans leurs Priéres Ecclesiastiques, & ils avoient bâti plusieurs Eglises qui portoient leur nom. L'Archevêque Menezès qui les tenoit pour Nestoriens, parce qu'il ne les trouvoit pas dans son Martyrologe, raïa leurs noms dans les Livres Ecclesiastiques, & changea le tître des Eglises qui étoient dediées à Dieu sous leur nom.

Cette suite de prosperitez rendit les Chrêtiens Indiens si puissans qu'ils secouérent le joug des Princes Infidelles, & élurent un Roi de leur Nation. Le premier qui porta ce nom s'appelloit Baliarté, & il se donnoit le tître de Roi des Chrêtiens de Saint Thomas. Ils se conserverent quelque tems dans l'indépendance sous leurs propres Rois, jusqu'à ce qu'un

(a) Ils les appelloient *Gadejagal*, à ce que dit Gouvea. Ce mot est corrompu du Syriaque *Cadishé*.

qu'un d'eux, qui selon une coutume établie dans les Indes, avoit adopté pour Fils le Roi de Diamper, mourut sans Enfans, & ce Roi Païen lui succeda dans tous ses droits sur les Chrêtiens des Indes. Ils passerent ensuite par une adoption semblable sous la jurisdiction du Roi de Cochin, auquel ils étoient soumis pour la plus grande partie, lorsque les Portugais arrivérent dans les Indes. Il y en avoit cependant un nombre assez considérable qui obéissoit aux Princes voisins.

Environ l'an 1500 deux Chrêtiens Indiens de Cranganor s'embarquérent sur la Flotte de Pedro Alvarès Cabral qui étoit venu établir dans les Indes le Commerce des Portugais. Ces deux Chrêtiens, dont l'un avoit nom Matthias & l'autre Joseph, avoient fait dessein d'aller à Rome & de passer à leur retour à Mosul pour y voir leur Patriarche. Ils arrivérent tous deux en Portugal où Matthias mourut. Joseph alla premiérement à Rome & de là à Venise. Le reste de son voiage est inconnu. On a sous son nom une Relation qui a été imprimée dans plusieurs Recueils de Voïages sous le nom de *Navigation de Joseph Indien.*

L'an 1502. Vasco de Gama, Amiral du Roi de Portugal, étant arrivé à Cochin avec une Flotte, ces Chrêtiens lui envoiérent des Députez, par lesquels ils lui représentoient que puisqu'il étoit Vassal d'un Roi Chrêtien (a), au nom duquel il venoit pour conquérir les Indes, ils le prioient de les honorer

 de

(a) *Que vinha conquistando a India.* Gouvea. fol. 5.

de sa protection, & de celle de son Roi, duquel dès lors, dit Gouvea, ils se déclaroient les Vassaux. Ces Députez présentérent à Vasco de Gama un bâton de bois vermeil, dont les extremitez garnies d'argent étoient surmontées de trois clochettes. C'étoit, disoient-ils, le Sceptre des Rois qu'ils avoient eu par le passé, & dont le dernier n'étoit mort que peu de tems avant l'arrivée des Portugais. L'Amiral reçut ces Députez avec beaucoup d'affection, & leur donna de bonnes paroles pour l'avenir, n'étant pas alors en état de les assister d'une autre maniére. Le tems vint où ces pauvres Gens se repentirent de leur confiance excessive pour une Nation qui faisoit, comme eux, profession du Christianisme. Ils ne connoissoient la Religion que par l'Evangile & par le petit nombre de leurs traditions, & ils ignoroient les abus & les violences de l'Eglise Romaine.

Avant que d'entrer dans le détail de ce que firent les Portugais pour amener les Chrétiens du Malabar à l'obéïssance de l'Evêque de Rome, je dirai ici quelque chose de celle qu'ils rendoient à l'Evêque de Mosul, Successeur de l'ancien Catholique des Perses, qui faisoit autrefois sa résidence à Seleucie sur le Tigre. La souscription du Concile de Nicée que nous avons raportée plus haut, prouve assez que dès le commencement de leur Christianisme, ils ont dépendu de ces Prelats, & je viens de découvrir dans une Livre recent une autorité conforme à ce que j'ai avancé sur ce sujet. C'est dans l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, écrite par feu Mr. l'Abbé Re-

naudot, Ouvrage où il y a de bonnes recherches, mais mal digérées, & écrites avec un violent esprit de prévention. Je vais traduire ses paroles telles qu'elles sont en Latin vers la fin de la vie de Simon XLII. Patriarche Jacobite d'Alexandrie (a). „ Nous apprenons „ par plusieurs témoignages des Anciens que „ Jesus Christ à été annoncé dans ces vastes „ Provinces des Indes, quoique pourtant on „ n'y ait trouvé aucune trace de Religion, „ qui fût tellement exempte d'erreur, qu'on „ pût se dispenser de croire que l'Héresie y „ eût été prêchée en même tems que les „ veritez de la foi. Car on ne sauroit dou„ ter que les Malabares ne fassent profession „ de l'Hérésie Nestorienne depuis plus de „ neuf-cens ans, & que sous le Patriar„ che (b) Hanan-Jesu, cette Secte n'ait pé„ nétré jusque dans la Chine, comme le prou„ ve l'Inscription Syriaque & Chinoise, aussi„ bien que d'autres monumens. „ Nous avons déja dit ce qu'il faloit penser de l'Inscription Chinoise: les autres monumens dont parle Mr. Renaudot ne nous sont point connus, à moins qu'il ne veuille parler de ces Voiages Arabes, qu'il a depuis donnez au public en François.

Le même Mr. Renaudot dans plusieurs endroits de son Histoire & de ses Liturgies fait mention de ces Catholiques ou Patriarches

 Nesto-

(a) Hist. Patriarch. Alexandrin. p. 188.

(b) Mr. Renaudot écrit *Hananjechua*, ce qui est très ridicule, & desfigure entiérement ce nom. Il en use de même à l'égard de tous les mots Orientaux, qu'il écrit dans un Ouvrage Latin selon la prononciation de la Langue Françoise.

Nestoriens dont l'origine vient de Perse, & qui au commencement faisoient leur résidence à Modaïn, qui est la Seleucie des Parthes. Après la ruine de cette Ville par les Califes, ils se retirérent à Bagdad, d'où ils ont depuis passé à Mosul, que beaucoup de Savans prennent pour l'ancienne Ninive. Monsieur Renaudot avoit écrit l'Histoire de ces Patriarches & promis de la rendre publique. Ce dessein a été interrompu par sa mort, qui nous a privé des lumiéres qu'il auroit pu nous fournir, aiant eu entre les mains des Auteurs, qui nous sont entiérement inconnus. Ce qu'il dit au reste, que la Religion Chrêtienne a été inconnuë dans les Indes avant le Nestorianisme, n'est pas conforme à la vérité. Nous avons produit des preuves du contraire.

C'est ici que je serois en danger de m'égarer, si je m'engageois à suivre l'Historien Portugais, duquel j'ai tiré une partie de ce que j'ai dit ci-dessus. Selon lui après la destruction de Meliapour, les Eglises Indiennes se trouvérent tellement destituées d'Ecclesiastiques qu'il ne leur restoit qu'un seul Diacre, lequel ils obligérent par un attentat, qu'il appelle également (a) ignorant & impie, à leur administrer tous les Sacremens jusqu'à ce qu'ils fussent mieux pourvus d'ailleurs. Ils députérent donc à l'Eglise de Babylone fort célébre alors pour l'érudition & la piété de ceux qui l'occupoient, & ils en obtinrent trois Evêques, un pour eux, l'autre pour Zocotora,

(a) Gouvea chap. 3. fol. 5. verso colonne 2. *Necia & impiamente.*

ra, & le troiſiéme pour Maſin, c'eſt-à-dire pour la Chine Meridionale, comme nous l'avons montré ci-deſſus. Ces trois Prelats s'appelloient Mar Doua, Mar Thoma, & Mar Jonnam, deux deſquels après leur arrivée à Cranganor, s'étant dégoutez du lieu, s'en retournérent dans leur Païs, en ſorte qu'il en falut renvoier d'autres en leur place. Cette Hiſtoire qui peut-être véritable ſelon qu'elle eſt raportée dans les Hiſtoires des Chrêtiens Malabares, eſt dans Gouvea jointe avec des circonſtances qui ne peuvent être admiſes. Je ne dirai rien de cette Babylone qu'il nomme ſans addition, & qu'on ne ſait ſi l'on doit raporter à Modaïn ou à Bagdad. Si cela étoit déterminé en ce lieu-ci, on pourroit conjecturer à peu près le tems de cette Miſſion. Mais ſur le peu de mémoires que j'ai trouvez je n'ai pu reduire les commencemens de cette Hiſtoire à une éxacte Chronologie. Je me ſuis contenté de digérer les faits de la maniére qui m'a paru la plus commode pour moi & pour les Lecteurs. Au reſte il paroît que les Malabares ont donné de tout tems à leur Primat le titre de Patriarche de Babylone, ce qui eſt fondé ſur l'antiquité de la Ville de Seleucie ſur le Tigre, qui ſelon le témoignage de Sozomene (a) étoit dès le quatriéme ſiécle la réſidence des Evêques de Perſe Primats des Indes, aiant autrefois porté le nom de Babylone ſelon le témoignage d'Etienne de Byzance (b).

(a) Sozoméne. L. 2. c. 9.
(b) V. Bochart. Phaleg. L. 1. c. 8.

Je ne vois pas ſurquoi à pu ſe fonder Gouvea pour avancer, comme il fait que cette Miſſion de trois Evêques a precedé le Schiſme auquel les ſentimens de Neſtorius ont donné occaſion. Pour avancer une pareille choſe il faut d'autres preuves que la prévention püérile où eſt cet Auteur Portugais que les Chrêtiens des Indes, dans les commencemens de leur Chriſtianiſme, ont été ſoûmis à l'autorité de l'Evêque de Rome, & qu'ils ne l'ont rejettée que depuis la ſeparation du Patriarche de Babylone.

Il eſt certain que lorſque les Portugais commencérent à prendre connoiſſance des Dogmes & de la Diſcipline des Egliſes du Malabar, ils y trouvérent le Neſtorianiſme tellement établi, qu'il n'y avoit point de mémoire qu'on y eût jamais enſeigné une autre doctrine. On travailla même en vain à les réduïre à l'obéiſſance du Pape. Attachez à leurs vieilles coutumes, ils rejettoient avec indignation tout ce qu'on leur enſeignoit au contraire. Quoiqu'ils n'euſſent qu'un ſeul Evêque, ordinairement Syrien de Nation, que le Patriarche de Moſul leur envoïoit, il ſe trouvoit parmi eux pluſieurs *Gaçanares*, c'eſt le nom qu'ils donnoient à leurs Prêtres (a), qui entendoient & expliquoient leurs Livres écrits en Langue Syriaque qui étoit & qui eſt encore aujourd'hui leur Langue Eccleſiaſtique. Outre les Caçannares, pluſieurs autres de ces Chrêtiens s'adonnoient à l'étude & liſoient les Livres

(a) C'eſt un mot composé des deux Langues Syriaque & Malabare. Il ſignifie *un Prêtre Noble*, ou *Naire*.

Livres Syriens, qui étoient parmi eux en assez grand nombre, comme on le verra dans l'Histoire du Synode de Diamper, que nous raporterons plus bas.

Les premiers Missionaires qui travaillérent à l'instruction des Chrêtiens Malabares furent des Cordeliers, l'un desquels nommé Frére Vincent, que Gouvea appelle un grand Serviteur de Dieu, avoit accompagné dans les Indes le premier Evêque de Goa qui étoit de son Ordre, & s'appelloit Don Jean d'Albuquerque. Cé Frére Vincent alla s'établir à Cranganor, où il fit bâtir des Eglises à la maniére d'Europe, celles des Chrêtiens Malabares ne différant presque en rien pour la forme extérieure des Pagodes des Gentils. Ce Missionaire à qui le bras séculier manquoit à cause de l'éloignement des Portugais, s'apperçut bien-tôt qu'il ne feroit aucun progrès par ses prédications. Cela l'obligea d'avoir recours au Vice-Roi des Indes, qu'il pria d'établir à Cranganor un College où l'on élevât des Enfans Indiens dans les Lettres & les Rits de l'Eglise Romaine, afin que dans la suite étant ordonnez Prêtres, ils prêchassent eux-mêmes à leur Nation, & l'amenassent à l'obéïssance du Pape. Les Indiens ne refusérent point leurs Enfans; mais quand ils étoient promus au sacerdoce, bien loin de leur permettre de prêcher parmi eux, ils ne les admettoient pas même dans leurs Eglises, ce que jusqu'alors ils n'avoient pas refusé aux Prêtres de la Nation Portugaise. En cela ils suivoient leurs anciens Canons. Ils regardoient les Portugais comme

des Etrangers, & leurs Enfans initiez au Rit Latin comme des Apoſtats.

Les Jéſuites voiant que l'entrepriſe de ce Cordelier n'avoit point réüſſi, & enviſageant cette Miſſion comme une affaire fort lucrative, s'aviſérent d'un autre expédient, qui étoit bien mieux concerté. Ils obtinrent du Roi de Portugal des penſions pour un College, qu'ils établirent à une lieuë de Cranganor, dans un lieu appellé Vaïpicota, où il y avoit une ancienne peuplade de Chrêtiens du Païs. Là ſous l'autorité du Vice-Roi, & avec la permiſſion du Roi de Cochin, ils commencérent à enſeigner la Langue Syriaque aux Enfans des Chrêtiens du Païs. Ce qui les porta à cette entrepriſe fut autant la neceſſité de cette Langue en ces lieux-là, que les reproches continuels des Chrêtiens Malabares, qui leur objectoient ſans ceſſe qu'ils n'étoient point Latins, comme les Portugais; mais Syriens & Chaldéens comme leurs Ancêtres. Cet établiſſement fut de quelque utilité; mais il ne produiſit pas tout ce qu'on en avoit d'abord eſperé: Les Indiens inſtruits par les Jéſuites, & promus aux ordres par leurs ſoins, n'oſoient prêcher contre leurs anciens Prélats, & les Jéſuites avoient ſouvent le chagrin de les entendre dans leur Collége même ſoutenir leurs anciennes opinions, & faire mention du Patriarche de Babylone dans leur Liturgie.

Les Prelâts Portugais & les Religieux auſſi-bien que le Vice-Roi aiant enfin reconnu l'inutilité de tous les travaux précédens réſolurent de faire un coup de main, & de ſe ſaiſir

ſir

ſir de leur Prélat pour l'envoier à Rome, afin que pendant que le Pape le convertiroit, les Chrêtiens Malabares ſe trouvaſſent plus diſpoſez à profiter des inſtructions qu'on leur donneroit pendant ſon abſence. Ce Prélat s'appelloit Mar Joſeph, & il avoit été conſacré & envoié par Mar Abdichio, Patriarche de Babylone. Gouvea rend un bon témoignage à cet Evêque, & dit qu'en pluſieurs choſes il avoit mis ſur un meilleur pied les rits Eccleſiaſtiques de cette Egliſe, où il s'étoit gliſſé quelques abus qu'il reforma. Comme le Patriarche que Gouvea appelle Abdichio, eſt le même qu'Abd ou Hebed-Jeſu qui étoit venu en Italie l'an 1562. où il avoit aſſiſté au Concile de Trente, & donné une Profeſſion de Foi conforme aux Dogmes de l'Egliſe Romaine, il ne faut pas être ſurpris ſi Mar Joſeph que ce Patriarche avoit envoié dans les Indes avoit fait des changemens dans les anciennes coutumes Eccleſiaſtiques de ces Peuples. C'eſt cet Hebed-Jeſu duquel Abraham Echellenſis a fait imprimer à Rome le Catalogue des Ecrivains Syriens, l'an 1653.

Cependant, ajoûte Gouvea, ce Mar Joſeph étoit Neſtorien, ce qu'il fit voir particuliérement en ce que nous allons raporter. Pour paroître Catholique il frequentoit beaucoup à Cochin parmi les Portugais. Il prit même à ſon ſervice quelques Enfans de cette Nation. Un jour qu'il les avoit appellez pour leur donner quelque inſtruction, il les exhorta à être fort dévots à la Sainte Vierge, en leur diſant qu'elle étoit l'Avocate des pecheurs; au reſte, aujouta-t-il, ne l'appellez pas Mere

de Dieu, car elle ne l'est pas, mais Mere de Christ; ce qu'il leur recommanda particuliérement d'observer quand ils reciteroient la salutation Angelique, ou l'*Ave Maria.* Les Enfans Portugais surpris d'une pareille doctrine, en firent raport à l'Evêque de Cochin, qui selon toutes les apparences n'avoit souffert qu'on mit ces Enfans auprès de l'Evêque Syrien que pour épier ses paroles & ses actions. L'Archevêque de Goa & le Vice-Roi ne furent pas long-tems à être informez de cette découverte. Mar Joseph fut arrêté à Cochin par leur ordre, & forcé de se transporter à Goa pour y rendre raison de sa doctrine. Lorsqu'il y fut arrivé on conclut de l'envoier à Rome, ce qui fut éxécuté au moins autant qu'il dépendoit de l'Archevêque & du Vice-Roi. Gouvea, comme nous l'avons vû, avoüe que cette affaire étoit la suite d'un piege qu'on lui avoit tendu pour l'éloigner, & gagner son troupeau pendant son absence.

Mar Joseph étant arrivé en Portugal, s'insinua tellement par de feintes apparences de vertu & de Sainteté, ce qui est dit Gouvea (a), le propre des Schismatiques, dans l'esprit de la Reine Dona Caterina & de l'Infante Dona Maria, qu'il fut dispensé d'aller à Rome, & renvoié honorablement dans les Indes, avec des Lettres de Recommandation de la Reine, alors Regente par la mort du Roi Don Jean. Cette Princesse ordonnoit qu'on

(a) *Com mostras de Virtude & Fingimentos de Santidade, muy proprios de Scismaticos.* Gouvea. cap. 3. fol. 7. verso.

qu'on le laissât vivre paisiblement dans son Diocése, sur ce qu'il avoit promis au Cardinal Infant Don Henri, alors Inquisiteur-Général & Legat *à Latere* dans le Roiaume de Portugal, qu'il purgéroit son Diocése de toutes ses anciennes erreurs, & qu'il le reduiroit sous l'obéissance de l'Eglise Romaine.

Les Chrêtiens Malabares aïant vû enlever leur Prélat pour un voiage dont l'issuë étoit incertaine, en demandérent un autre à leur Patriarche qui s'appelloit alors Mar Simeon. Il leur envoïa un nommé Mar Abraham, qui ne put passer dans son Diocése qu'en habit deguisé, à cause des précautions que prennoient les Portugais pour interdire tout commerce entre les Chrêtiens Indiens & le Patriarche de Mosul. Ces pauvres peuples reçurent ce nouvel Evêque avec une grande joie, & il commença d'abord à donner les ordres & à exercer les autres fonctions de sa charge. Sur ces entrefaites Mar Joseph revint de Portugal. Comme ses Lettres étoient en bonne forme, les Portugais furent obligez de le laisser rentrer dans son Evêché. Cependant ils n'eurent pas de lui le contentement qu'ils souhaitoient. L'Archevêque de Goa & le Vice-Roi le priérent de mener avec soi des Religieux Portugais pour instruire ses Peuples dans la Religion Romaine. Il demanda du tems pour y penser, & la réponse qu'il fit le jour suivant fut, qu'il avoit eu pendant la nuit une revelation qui lui défendoit de le faire. Et moi, dit l'Archevêque, j'ai trouvé une autre revelation dans l'Ecriture Sainte qui m'enseigne que vous n'étes pas le Pasteur que Dieu veut avoir

avoir pour conduire ſon troupeau; mais un loup revêtu de la peau d'une brebis, la fraude duquel ſe fera enfin connoître au Prince & aux Princeſſes qui vous ont honoré de leur recommandation. L'Archevêque parloit ainſi, dit Gouvea, parce qu'il avoit écrit en Portugal qu'on ne laiſſât jamais revenir Mar Joſeph dans les Indes.

Ce Prélat étant arrivé dans ſon Diocéſe, il y eut une eſpece de Schiſme entre les Chrétiens, les uns s'attachant à lui & les autres à Mar Abraham. Mar Joſeph ſe plaignit au Vice-Roi & à l'Archevêque de Goa de la conduite de Mar Abraham qu'il traittoit d'*Intrus*, & qu'il accuſoit de prêcher pluſieurs erreurs. Surquoi le Vice-Roi ordonna au Capitaine de Cochin de ſe ſaiſir de lui, ce qu'il fit aiſément, le Roi de Cochin aiant prêté main forte. On l'envoia de Goa en Portugal, pour aller de là à Rome rendre raiſon au Pape de ſa conduite & de ſa doctrine. Le Navire Portugais dans lequel on l'avoit embarqué relacha à Moſambique. Ce fut de là que Mar Abraham s'étant échappé, paſſa premiérement à Melinde, enſuite à Ormus, d'où il ſe rendit à Moſul dans le deſſein d'y prendre de nouveaux ordres de ſon Patriarche & retourner après cela dans les Indes. Cependant il changea d'avis ſur ce qu'il vint à faire réfléxion que les Portugais appuiez des Rois Paiens de la côte de Malabar ne le laiſſeroient jamais en repos. Il prit donc une reſolution extremement hardie, qui fut d'aller lui-même à Rome où il arriva ſous le Pontificat de Pie IV. Ce Pape lui fit faire une nouvelle Profeſſion de Foi, & promettre

après

après avoir anathematizé ses anciens Dogmes, qu'il soumettroit les Chrêtiens Malabares à l'obeissance de l'Eglise Romaine. Comme la maniére de conferer les ordres parmi les Orientaux ne convient pas avec celle qui est en usage dans les Eglises qui sont sous l'obéissance du Pape, on conclut que l'ordination de Mar Abraham n'étoit pas légitime, & un Evêque par ordre du Pape lui confera à Rome tous les ordres en commençant par la simple tonsure jusqu'à la Prêtrise inclusivement. On lui donna ensuite un Mandement adressé au Patriarche de Venise, afin qu'il le consacrât Evêque. Les Brefs où étoient contenuës toutes ces circonstances se trouvoient encore du tems de Gouvea dans l'Eglise d'Angamale, qui étoit alors celle du Siége Episcopal des Malabares.

Le même Gouvea raporte ici un fait curieux & propre à faire connoître l'attachement de ces Chrêtiens Orientaux à leurs anciens préjugez. Dans la Confession de Foi que Mar Abraham donna au Pape lorsqu'il étoit à Rome, & qu'il apporta avec soi dans les Indes, au lieu de dire que le Verbe Eternel avoit pris la Nature Humaine, il avoit adroitement substitué au lieu du mot *Nature*, un autre mot Syriaque qui signifie *Personne*, ou ce que les Scholastiques appellent *hypostase*, ou *suppôt* ; en sorte qu'en faisant semblant d'abjurer ses Dogmes, il continuoit à les établir.

Cependant le Pape le renvoia avec des Brefs adressez au Vice-Roi, & aux Prelats des Indes, auxquels ils ordonnoit de le reconnoître

&

& de le recevoir en qualité d'Archevêque d'Angamale; ses Prédecesseurs aiant toujours porté le même titre; je dis celui d'Archevêque, qu'ils portent encore à présent.

Mar Joseph jouïssoit tranquillement de toutes ses prérogatives pendant l'absence de Mar Abraham, & en même tems, dit l'Historien Portugais, il ne cessoit point de prêcher ses erreurs au Peuple, contre les sermens qu'il avoit faits à Lisbone & à Goa. L'Archevêque de cette Ville & l'Evêque de Cochin en informérent le Cardinal Don Henri qui gouvernoit le Roiaume pour le Roi Don Sebastien, & ce Cardinal en aiant écrit au Pape Pie V. il obtint de ce Pontife un Rescrit daté du xv. de Janvier l'an 1567. par lequel il étoit ordonné à Don George, Archevêque de Goa, de faire une éxacte inquisition de la conduite & de la doctrine de Mar Joseph, & en cas qu'il se trouvât coupable d'erreur de le faire saisir & l'envoier incontinent à Rome. Cela se fit aisément, parce que Mar Joseph ne se defioit de rien. On se saisit de lui à Cochin, & on l'embarqua. De Portugal on l'envoia à Rome où il finit ses jours, dit Gouvea (a), qui tranche fort court là-dessus. Cette brieveté d'expression & le naturel du Pontife, qui fit cruellement mourir tant de gens irreprochables pour leurs mœurs, & estimables pour leur savoir, uniquement parce qu'ils s'éloignoient de quelques Dogmes de l'Eglise Romaine, ne permettent pas de douter que ce pauvre Prelat ne fût à Rome la victime de la su-

(a) *Aonde faleceò*. cap. 3. fol. 8. verso. col. 1.

superstition des Portugais & de la cruauté du Pape.

Mar Abraham qui avoit prudemment évité de passer par le Roiaume de Portugal, arriva à Goa peu de tems après l'embarquement de Mar Joseph. Comme il étoit muni de bons Brefs du Pape, rien ne paroissoit devoir l'empêcher de prendre possession des droits qu'il avoit acquis par de mauvaises voies. Mais son arrivée ne convenoit point aux vuës des Portugais, qui avoient resolu de se rendre maîtres de cette nombreuse Chrêtienté, & de s'en servir dans l'occasion contre les Rois Païens du Malabar. Ils éxaminérent sévérement les papiers que Mar Abraham apportoit de Rome, & conclurent qu'il avoit mal informé le Pape, l'aiant, disoient-ils, trompé en tout ce qu'il lui avoit proposé. En conséquence de ce jugement il fut ordonné qu'on l'enfermeroit dans un couvent, jusqu'à ce que Sa Sainteté fût mieux informée. Ce couvent fut celui des Dominicains de Goa, d'où Mar Abraham eut le bonheur de se sauver une nuit du Jeudi de la Passion; & de se retirer dans son Eglise, où il fut reçu avec de grands transports de joie & un applaudissement universel; ces Chrêtiens vivement persecutez par les Portugais, commençant à desesperer de recevoir à l'avenir des Evêques originaires de Babylone, selon l'ancien établissement de leur Eglise.

Le Vice-Roi se joignit aux Prelats de Goa & de Cochin pour tâcher de se rendre encore une fois maître de la personne de Mar Abraham. Comme l'experience l'avoit convaincu de

de leurs mauvaises intentions, il s'enfonça fort avant dans les lieux les plus reculez de son Diocése, & n'approchoit jamais des Eglises voisines de Cochin. Néanmoins soit qu'il agit de bonne foi, ou qu'il voulût se menager la confiance des Portugais, il confera une seconde fois les ordres aux mêmes personnes qu'il avoit ordonnées avant son voiage de Rome, supposant, ou paroissant supposer qu'avant sa seconde ordination, il n'avoit pas été legitimement consacré. Il écrivoit outre cela souvent au Vice-Roi & aux Prélats des Indes, protestant toujours de son attachement pour l'Eglise Romaine, pendant qu'au fond de son Diocése il continuoit à prêcher les Dogmes de Nestorius, & à supprimer le nom du Pape dans les priéres publiques, ne faisant mention dans la Liturgie que du Patriarche de Babylone. Comme cela se passoit dans des lieux éloignez des Portugais, ils en avoient peu de connoissance, & sembloient avoir pris le parti de laisser vivre Mar Abraham en paix. Enfin pourtant, dit Gouvea, les Prelats aiant reconnu que les peuples n'étoient pas instruits dans la saine doctrine, & qu'ils ne rendoient aucune obéïssance à l'Eglise Romaine; ils écrivirent au Pape Gregoire XIII. qui envoia à Mar Abraham un Bref en datte du 28. de Novembre l'an 1578. par lequel il lui ordonnoit de faire prêcher la doctrine Catholique dans son Diocése, de se transporter aux Conciles Provinciaux qui se célébreroient à Goa, de s'y soumettre & d'observer les Decrets qu'on y feroit pour son Eglise. Le même Bref contenoit un sauf-conduit du Pape pour Mar

Abra-

Abraham, par lequel il lui étoit promis qu'il pourroit s'éloigner de ſon Egliſe, & y retourner ſans que perſonne lui fît aucun empêchement; ſurquoi le Pape lui faiſoit ſavoir qu'il avoit donné ſes ordres aux Eccleſiaſtiques de Goa.

Les choſes étoient en cet état lorſque l'Archevêque de Goa, Don Vincent de Fonſeca convoqua le troiſiéme Concile Provincial des Indes, & ſomma Mar Abraham de s'y rendre en perſonne. Afin qu'il ne fît point difficulté d'obéïr, l'Archevêque lui envoia un ſauf-conduit accompagné d'un ſerment par écrit de lui & du Vice-Roi. Alors Mar Abraham ne ſe put diſpenſer d'obéïr, craignant d'être traitté de Schiſmatique, & de ſe rendre odieux aux Portugais, des mains deſquels il voioit bien qu'il lui ſeroit tôt ou tard difficile de ſe garantir. Etant arrivé à Goa, il fit une nouvelle Profeſſion de Foi, à laquelle, s'il en faut croire l'Hiſtorien Portugais, il joignit l'Abjuration de ſes erreurs. De plus il s'engagea à obſerver tous les Decrets qui ſe feroient dans ce Concile pour la reformation de ſon Egliſe, & à livrer tous les Livres Hérétiques qui ſe trouvoient dans ſon Diocéſe afin qu'on brulât les uns, & qu'on corrigeât les autres. Il avoua au Concile, qu'en ordonnant les Prêtres il ne mettoit point de vin dans le calice lorſqu'il le leur mettoit en main avec l'hoſtie. Les Evêques Portugais déclarérent l'ordination nulle, l'integrité de la matiére aiant manqué. Le Concile fini, Mar Abraham étant de retour en ſon Egliſe, il ne tint rien de tout ce qu'il avoit promis, excepté l'article de l'or-

 dination

dination des Prêtres, dont il ne put se dispenser, parce qu'on lui avoit donné pour l'accompagner deux Jesuites du Collége de Vaïpicota, qui étant savans dans la Langue Syriaque l'assistérent dans toutes les ordinations qu'il renouvella, & prirent garde qu'il n'y manquât rien, tant pour la forme que pour la matiére. Ainsi ces Prêtres furent ordonnez trois fois, Mar Abraham les aiant déja réordonnez à son retour de Rome, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Il est étonnant que la Theologie Scholastique, qui enseigne que le défaut de vin dans l'ordination des Prêtres rend le Sacrement nul, prétende qu'avec le même défaut l'Eucharistie conserve son integrité. Cependant l'institution de ce dernier Sacrement avec le pain & le vin est fondée sur les propres paroles de Nôtre Seigneur; au lieu que dans l'administration des ordres on n'a guéres d'autre autorité pour l'usage du vin & du Calice, que celle des Scholastiques, ou tout au plus, une tradition peu solidement établie.

Quelque tems après le Concile Mar Abraham, qui appréhendoit sans doute que sa conduite ne l'eût brouillé avec son Patriarche, lui écrivit une Lettre qui fut interceptée. Il lui mandoit qu'il avoit été à Goa au Concile des Evêques des Indes, n'aiant pû s'en dispenser à cause des Portugais, qui, disoit-il, le tenoient de près & étoient sur sa tête (a) comme le marteau sur l'enclume; qu'il y avoit por-

(a) Gouvea cap. 3. fol. 9. *que estavam sobre sua cabeça, como malhos sobre bigorna.*

porté sa Profession de Foi, & qu'elle avoit été approuvée & extremement louée des Evêques. C'est ainsi que ce pauvre homme tâchoit de ménager les deux partis, ce qui ne lui réüssit pas au point de le laisser paisible dans les fonctions de sa charge.

En effet environ ce tems-là, il arriva dans le Malabar un Syrien nommé (a) Mar Symeon qui se disoit envoié du Patriarche de Mosul pour succeder à Mar Abraham. Il se fit incontinent des brigues de part & d'autre, les uns s'attachant à Mar Abraham, & les autres à Mar Symeon, qui s'étoit mis sous la protection d'une Reine puissante dans ces quartiers, & que les Portugais appelloient (b) la Reine du Poivre. Mar Symeon s'établit sur les Terres de cette Princesse à Carturté, qui est la principale bourgade des Chrêtiens de ce Roiaume, qui le reconnurent pour leur legitime Prélat. Cela produisit des excommunications réciproques, & troubla tout le Païs. Mar Abraham porta ses plaintes au Vice-Roi & à l'Archevêque de Goa, qui voiant l'intrusion manifeste de Mar Symeon, quoiqu'ils regardassent les deux Prélats comme Nestoriens, résolurent pourtant de soûtenir Mar Abraham, comme étant, disoient-ils, le véritable & legitime Pasteur, qui avoit reçu une consécration canonique dans la Communion de l'Eglise Romaine.

Si on fait attention aux désordres que produisent ordinairement l'ambition & l'avarice

(a) Gouvea. cap. 4. fol. 9.
(b) Raynha da Pimenta.

des Ecclesiastiques, on sera peu surpris des troubles que causa alors cette concurrence entre deux Prelats de la même Nation, & originairement de la même dépendance. Mais cela sera encore plus sensible, si l'on fait attention à la nature de la dignité qu'ils s'entre-disputoient. L'autorité des Evêques de la Côte s'étend également sur le temporel & sur le spirituel : ils sont juges nez de toutes les causes civiles & Ecclésiastiques de leur Diocése. En vertu de leurs privileges qui ne sont point contestez, les Princes & les Juges Païens n'ont rien à voir chez eux, si ce n'est en matiére criminelle. Outre le tribut qu'ils paient à leurs Princes, ils ne sont obligez qu'à leur fournir un certain nombre de Troupes, pendant leurs Guerres, qui ne sont ni fréquentes ni de longue durée. Ajoûtez à cela la vaste étenduë de leur Diocése (a) qui contient encore aujourd'hui plus de mille quatre cens Eglises, & autant de bourgs ou de bourgades. Ce grand nombre ne peut aller qu'en augmentant, les Prêtres n'étant point engagez au célibat, & n'y aiant parmi eux ni Moines ni Religieuses, & ces Chrêtiens ne s'établissant que très-rarement hors de leur Païs.

Comme on auroit inutilement tenté de se rendre maître par force de Mar Symeon, qui étoit à Carturté hors de l'atteinte des Portugais, on résolut de l'avoir par ruse; & cela réüssit.

(a) V. Kaempfer Amœnit. Exotic. Observ. viij. p. 561. Vincent de Sainte Marié Carme Déchaussé, duquel nous parlerons plus bas, ne leur donne pas plus de deux cens mille Communians, L. 1. c. 1. p. 2. mais il n'a vû que quelques Cantons de ce Païs-là.

réüssit. Quelques Cordeliers à qui il avoit témoigné de l'affection lui représenterent les dangers auxquels il s'exposoit à moins qu'il n'eût des Brefs de Rome, sans lesquels sa possession seroit toujours troublée par les Portugais, & sa personne ne seroit jamais en sureté. L'aiant ébranlé, ils l'exhortérent d'aller à Rome, ce voiage étant, disoient-ils, le seul moien de se maintenir dans une dignité pour laquelle il avoit déja fait tant de demarches. La ruse étoit grossiére ; mais les Portugais avoient à faire alors à des gens simples, qui ne connurent leur perfidie que quand ils ne furent presque plus en état d'y résister. Mar Symeon accepta le parti, le croiant sûr, & ne doutant point de la bonne foi de ceux qui le conseilloient. Il passa à Goa, & de là en Portugal, d'où il se rendit à Rome. Sixte V. qui regnoit alors le fit examiner, & si l'on en croit Gouvea, il fut trouvé qu'il étoit Nestorien, qu'il n'étoit point Evêque, & qu'il n'y avoit point de preuve qu'il eut jamais reçu l'ordre de Prêtrise. Après qu'on lui eût fait anathematizer ses erreurs, on l'enferma dans un monastére, afin qu'il y fût instruit des dogmes de la Religion Romaine. Son procès lui fut ensuite fait, & la sentence, prononcée par le Pape même, portoit qu'il n'étoit point Evêque, & lui défendoit d'en exercer les fonctions, aussi-bien que de célébrer la Liturgie, vû l'incertitude où l'on étoit de sa promotion à la Prêtrise (a).

 Cette

(a) *Por nam constar de ordenaçam de Sacerdote.* Gouvea. c. 4. fol. 9. verso.

Cette sentence fut envoiée par le Cardinal de Sainte Severine au Roi d'Espagne Philippe second, qui la donna à Don Alexis de Menezes, lorsqu'il partit pour les Indes.

La principale raison de cette sentence fut, dit Gouvea, une Lettre que Mar Symeon avoit écrite à son Patriarche. Cette Lettre avoit été interceptée, & il la reconnut lorsqu'on la lui représenta. Il lui mandoit qu'il étoit venu dans les Indes, où il avoit trouvé la jurisdiction du Patriarche de Babylone tellement déchue, le Prélat de Malabar dans un âge si avancé, & les Portugais si empressez à ruiner les Rits & la Doctrine de l'Eglise Syriaque, qu'il avoit cru rendre service à Dieu de prendre le nom d'Evêque, & d'en exercer les fonctions, pour conserver les droits du Patriarche: qu'il le supplioit donc d'avouer tout ce qu'il avoit fait, de confirmer les ordres qu'il avoit donnez, & en conséquence de son approbation de lui envoier des Lettres par lesquelles il le declarât Archevêque des Chrétiens de la Côte de Malabar. Telle étoit, s'écrie l'Historien Portugais, le misérable état & l'ignorance de ces Schismatiques, qui s'imaginoient que des Lettres de leur Patriarche suffisoient pour établir Evêque un homme qui n'avoit point été consacré, & rendre valides les ordres qu'il avoit donnez en cet état. Cela seroit, sans doute, assez étrange, n'étant point conforme aux Canons des Eglises Orientales; mais peut-on compter sur le recit de Gouvea? Mar Symeon qui persevera toujours à soûtenir sa mission, comme nous le verrons incontinent, pouvoit avoir été

envoié par son Patriarche & consacré sans titre, ce qui est assez ordinaire en Orient, afin que si sa présence n'étoit point necessaire dans le Malabar, il pût s'en revenir; & qu'il pût rester en demandant la confirmation de son superieur, si les affaires étoient sur un autre pied. L'objection perpetuelle des Portugais contre les Evêques venus de Mosul étoit qu'ils n'étoient pas bien ordonnez. Selon leurs passions ils raportoient tout à leurs Idées Scholastiques: tantôt il y avoit des défauts essentiels du côté de la forme, & tantôt du côté de la matiére; car ces Idées puisées dans la Philosophie d'Aristote sont aujourd'hui consacrées chez eux dans la définition & l'usage des Sacremens. Cela a duré jusqu'au tems que l'ambition & l'avarice des Jésuites leur a fait perdre pour jamais cette Eglise la plus riche des Indes, & où ils avoient tant travaillé pour s'établir. Si les Portugais avoient voulu s'entendre avec les Patriarches de Mosul, dont quelques-uns environ ces tems-là s'étoient unis & soumis à l'Eglise de Rome (a), & concourir avec eux à donner des Prelats aux Malabares, ils auroient pû sans violer les Canons anciens, dont la conduite des Portugais a été une infraction perpetuelle, établir une union sûre & inviolable avec cette nombreuse Eglise, dont l'amitié les auroit empêché de perdre les Villes de Co-

E 4

(a) Voiez la Profession de Foi de Sijud Sulaka Patriarche Nestorien faite à Rome l'an 1553. traduite en Latin par André Masius, dans la Bibliothéque des Péres; & la Préface d'Abraham Ecchellensis sur le Catalogue d'Hebed Jesu.

Cochin, de Cranganor, & leurs autres établissemens sur cette Côte.

Mar Symeon fut renvoié de Rome en Portugal & renfermé dans le Couvent des Cordeliers de Lisbone. Il écrivoit de là tous les ans aux Eglises de son parti ; en particulier à un certain Prêtre ou Caçannare nommé Jacob, qu'il avoit établi son Vicaire-général. Dans ses Lettres où il se donnoit le tître de Metropolitain des Indes, il inseroit toutes les erreurs du Nestorianisme. Don Alexis de Menezes aiant trouvé une de ces Lettres dans la visite qu'il fit l'an 1599. il l'envoia à l'Inquisiteur Général à Lisbone. Comme l'Histoire ne fait plus mention après cela de Mar Symeon, on peut présumer que cette Lettre le conduisit dans les prisons de l'Inquisition & de là au supplice en qualité de relaps. Sa qualité d'étranger ne pouvoit pas le dérober aux cruautez de ce formidable Tribunal, où tout Chrêtien est brûlable dès là qu'il ne consent pas à admettre jusqu'aux moindres dogmes de l'Eglise Romaine.

Le malheur de ce Prelat assura à son compétiteur la possession de son Evêché, quoique le Caçanare Jacob grand Vicaire de Mar Symeon refusât de lui prêter obéïssance. Don Matthieu Archevêque de Goa celébra en ce tems-là, c'est-à-dire l'an 1590. le quatriéme Concile Provincial des Indes. Il y fit appeller Mar Abraham, conformément au Bref du Pape Gregoire XIII. mais ce Prelat qui n'avoit pas tenu ce qu'il avoit promis dans le Concile précedent, ne voulut point s'exposer à des dangers qu'il croioit inévitables, s'il se

fioit

fioit encore une fois aux Ecclesiastiques Portugais. Aux instances réïtérées qu'on lui fit, il ne répondit que par un Proverbe de son Païs (a); *le Chat qui a été une fois mordu de la couleuvre, apprébende jusqu'à la corde.* Il resta donc au grand déplaisir des Portugais dans son Diocése, où il continua, dit nôtre Historien, à administrer pour de l'argent les ordres, & les autres Sacremens, aussi-bien qu'à recevoir les Chrêtiens à la Communion, sans que la Confession (b), qui est en horreur parmi les Chrêtiens du Rit Syriaque, la précédât jamais.

Les Portugais aiant informé le Pape Clement VIII. de cette conduite de Mar Abraham si contraire à leur Religion & à leurs intérêts politiques, ils obtinrent un Bref adressé au nouvel Archevêque de Goa Don Alexis de Menezes, Religieux Augustin, duquel Bref je vais raporter la teneur en peu de mots. Le Pape dit qu'aiant appris avec beaucoup de douleur que Mar Abraham Archevêque d'Angamale dans le Roiaume de Cochin, après avoir autrefois embrassé la Doctrine Catholique, & rendu obéïssance au Saint Siége tant à Rome que dans le Synode de Goa, étoit malheureusement retombé dans son ancien Nestorianisme, & ne vouloit pas consentir que les Livres Syriaques qui se lisoient dans son Diocése, fussent corrigez & purgez

 des

(a) C'est un Proverbe Arabe, qui se trouve dans la Collection d'Erpenius.

(b) *Por ser o Sacramento da Confissam averrecido antre elles, como he antre todos os Caldeos.* Gouvea. c. IV. pag. 10.

pendant, dit Gouvea (a), sa folie & son impudence étoit si grande, qu'il osa prêcher dans l'Eglise de Corlengate que la Sainte Vierge avoit enfanté avec douleur, & qu'elle avoit cessé d'être Vierge après son enfantement: blasféme, ajoute-t-il, qui ne demeura pas impuni; car à peine avoit-il achevé ces paroles, qu'il fut frappé du supplice de Nestorius. Il lui survint une telle infirmité à la langue, qu'il ne pouvoit plus parler pour se faire entendre; & cette incommodité le conduisit enfin à une mort malheureuse. Cette mort de Nestorius à laquelle Gouvea, fait ici allusion est fondée sur le témoignage d'Evagre (b), Auteur fort credule, qui a veçu vers le sixiéme siécle, long-tems après la mort de Nestorius. Ainsi c'est un fait assez mal averé, pour ne pas dire faux & inventé par ses ennemis, pour décrier sa personne & sa doctrine. Il y a lieu de soupçonner que le mal de langue du Caçanare Jacob est pareillement de l'invention des Portugais, qui n'ont pas voulu perdre l'occasion de faire un parallele si propre à surprendre des Lecteurs credules & superstitieux.

Les soins de Menezes ne s'étoient pas tellement tournez du côté de ce Caçanare, qu'il negligeât absolument Mar Abraham. Il lui écrivit plusieurs fois, aussi-bien qu'à son Archidiacre, la seule dignité Ecclesiastique qu'il y ait dans la Diocése d'Angamale, pour les porter à renoncer aux erreurs de Nestorius, à livrer

(a) Cap. v. fol. 11. verso.
(b) Livre 1. c. 7. & 8.

livrer les Manuſcrits où ces erreurs étoient enſeignées, & à ſoumettre leurs peuples à l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine. L'Evêque Syrien paioit le Prélat Portugais d'excuſes frivoles, pour gagner du tems: mais enfin l'heure de ſa mort étant venuë, il fit voir que juſqu'alors il avoit perſévéré dans ſon ancienne doctrine. Quelque inſtance que puſſent lui faire deux Jeſuites du College de Vaïpicota, qui étoient venus pour lui rendre les derniers devoirs, il ne voulut jamais ſe confeſſer, & pour rendre ſa ſepulture conforme à ſa vie & à ſa doctrine, il ordonna qu'on l'enterrât dans une Egliſe qu'il avoit fait bâtir à Angamale ſous le tître de l'Abbé Hormiſdas un des plus fameux Neſtoriens de l'Antiquité.

Menezes étoit occupé à la viſite de ſon Diocéſe de Goa, lorſqu'il reçut des Lettres du Vice-Roi Matthias d'Albuquerque, datées du 16. de Février de l'an 1597. par leſquelles il fut informé de la mort de Mar Abraham. Les affaires qu'il avoit alors entre les mains ne ſouffrant point de delai, il ne put ſe rendre lui-même, comme il l'auroit ſouhaité, dans le Diocéſe d'Angamale, pour établir par ſa préſence & par ſon autorité, l'Empire du Pape dans un lieu où tant de tentatives inutiles n'avoient ſervi qu'à aigrir les eſprits. Pour commencer l'éxécution du Bref de Clement VIII. il nomma Gouverneur & Vicaire Apoſtolique de cet Evêché un Jeſuite nommé François Roz, qui fut depuis le premier Evêque de ſa Compagnie dans ce Diocéſe des Indes. Ce Jeſuite avoit pour cela, dit Gouvea, toutes les qualitez neceſſaires. Sans parler

ler de sa vertu, de son érudition, & de sa prudence, il étoit fort savant dans la langue Syriaque & dans celle du Malabar. Il prêchoit avec applaudissement dans cette derniére, ce qui lui avoit acquis la faveur & la bienveillance de tous les Chrêtiens du lieu. Cependant le Conseil de Goa desapprouva cette nomination, qui, quoique conforme au Bref, auroit troublé tous les Chrêtiens Indiens.

Mar Abraham avoit en mourant laissé le gouvernement de son Eglise à George son Archidiacre homme fort aimé & fort estimé. Outre que cet Ecclesiastique étoit soutenu de ses parens qui étoient les premiers du Païs, il avoit pendant la vie de son Prelat gouverné cette Eglise avec une satisfaction universelle. Le dépouiller d'une autorité qui lui étoit legitimement devoluë pour en revêtir un étranger, ç'auroit été aliener les esprits de ces Chrêtiens, & rendre infructueuses les tentatives qu'on meditoit alors, pour les amener à l'obéïssance du Pape, & les soustraire à la jurisdiction de leur Patriarche. On fit gouter ces raisons à Menezes, lorsqu'il fut de retour à Goa, & il envoia de sa part à l'Archidiacre une nouvelle patente de Vicaire Général, lui donnant néantmoins pour adjoints dans l'éxercice de sa charge les Jesuites François Roz & le Recteur du Collége de Vaïpicota. Cette même Patente lui ordonnoit encore de faire solemnellement & entre les mains du Recteur des Jesuites, comme delegué de Menezès, une Profession de Foi conforme au Concile de Trente, avec le formulaire du Serment contenu dans la Bulle du Pape Pie IV.

L'Ar-

L'Archidiacre rejetta cet Ecrit, disant entre autres raisons, qu'il n'avoit aucun besoin d'adjoints pour exercer les fonctions de sa charge, & Meneses qui craignoit de l'aliener lui envoia une nouvelle Patente, où il étoit nommé seul Vicaire & Gouverneur de l'Eglise, sans autre restriction que celle de la Profession de Foi. Cette Patente fut acceptée par l'Archidiacre, qui dit en la recevant que sans elle il étoit déja légitimement en possession de sa charge, & que pour la Profession de Foi, il la differoit jusqu'au Jeudi saint, afin, disoit-il, de la faire plus solemnellement dans l'Eglise, & avec un plus grand concours de Peuple. Ce prétexte qui paroissoit assez plausible, n'étoit que pour avoir quelque délai jusqu'à l'arrivée de l'Evêque Syrien, que lui & ses Diocésains attendoient de jour en jour, n'étant pas informez des diligences que les Portugais avoient faites pour fermer tous les passages.

Cependant le jour marqué étant venu, l'Archidiacre sans tergiverser davantage, déclara hautement qu'il ne feroit point la Profession de Foi qu'on lui demandoit, qu'il ne reconnoitroit point l'Eglise Romaine qui n'avoit rien à demêler avec celle de S. Thomas, & qu'il ne se soumettroit point à l'Archevêque de Goa comme à son Superieur. Dans ces dispositions il fit une Assemblée en forme de Synode à Angamale. Plusieurs Ecclesiastiques & les principaux de la Nation s'y trouverent, & resolurent que dans les choses qui appartenoient à la Foi, ils n'entreprendroient rien que du consentement de l'Archidiacre, qu'ils

qu'ils ne souffriroient aucune innovation contraire à leurs anciens usages, qu'ils ne permettroient jamais que la Loi de Saint Thomas fut détruite, & qu'ils n'admettroient aucuns Evêques que ceux qui leur viendroient de la part de leur Patriarche de Babylone. Ils promirent par serment de soutenir tous ces articles au péril de leurs biens & de leurs vies. Ils dressérent un Acte de cette Résolution qui fut renduë publique par tout le Diocése.

Depuis ce tems-là, ils ne souffrirent plus, ce qu'ils avoient permis par le passé, que les Prêtres Portugais celébrassent dans leurs Eglises, & ils empêchérent les Jesuites de Vaïpicota de prêcher parmi eux. Ils attentérent même à leur vie, dit Gouvea (a), qui n'en rapporte aucune preuve qui puisse faire impression. En un mot, ils se déclarérent si hautement, que jamais, depuis l'arrivée des Portugais dans les Indes, les choses ne s'étoient vuës en un pareil état.

Menezes allarmé des nouvelles qu'il reçut de ce tumulte, forma serieusement la résolution de se transporter lui-même sur les lieux. Les Peuples de son Diocése de Goa, & tout son Clergé tâchérent de le détourner de ce voiage : mais son zéle qui n'avoit point de bornes, ne lui permit pas d'avoir aucuns égards aux remontrances qu'on lui faisoit. Il seroit parti dès l'an 1597. si une guerre survenue entre les Rois de Mangate & de Parun, deux des principaux Princes de la Côte de Malabar, n'avoit obligé le Vice-Roi de lui defendre au nom

(a) Fol. 13. c. 4.

nom du Roi de s'éloigner de Goa, ces troubles rendant le voiage dangereux, & interrompant la communication des Chrêtiens. L'Archevêque forcé de differer ſon voiage, écrivit à l'Archidiacre & aux Chrêtiens Malabares qu'il avoit été ſur le point de les viſiter; mais que pour de juſtes raiſons, il differoit ſon voiage juſqu'au Printems de l'année ſuivante, que cependant l'Archidiacre ſe mit en état de faire la Profeſſion de Foi à laquelle il s'étoit engagé, de livrer tous les Livres Syriaques de ſon Diocéſe, tant Herétiques qu'autres de quelque nature qu'ils fuſſent, afin qu'on pût les corriger, enfin de porter tous ſes peuples à rendre obéïſſance à l'Egliſe Romaine. Il concluoit en l'exhortant de faire en ſorte que tout cela fût éxécuté à ſon arrivée, le tout pour la gloire de Dieu, & pour l'honneur qui lui en reviendroit à lui même.

L'Archidiacre à qui ce voiage de Menezes faiſoit peur, commença à agir & à parler plus doucement. Il déclara qu'il n'avoit aucun éloignement pour la profeſſion de Foi qu'on lui propoſoit; que ſi juſqu'alors il avoit refuſé de la faire, cela n'étoit venu que de ce qu'on avoit ſubdelegué le Recteur Jeſuite de Vaïpicota pour la recevoir. Il coloroit cette réponſe par divers ſujets de plainte qu'il avoit contre les Jeſuites, & diſoit qu'il feroit cette Profeſſion entre les mains de tels Religieux d'un autre Ordre que l'Archevêque de Goa lui voudroit indiquer. Il ſe trouva des gens parmi les Portugais à qui ces excuſes parurent raiſonnables; mais Menezes n'en voulut point être la duppe. Il ſavoit, dit l'Hiſto-

rien Portugais, que les Jeſuites, qui depuis plusieurs années vivoient parmi ces Chrêtiens, & qui pour la pluspart ſavoient la langue Syriaque, connoiſſoient à fond toutes leurs erreurs; que cette connoiſſance manquant aux autres Religieux, l'Archidiacre ne cherchoit qu'un faux-fuiant pour ſe derober à la vuë des Jeſuites qui l'éclaroient de trop près. Comme Menezes n'avoit encore point été ſur les lieux, on ne ſauroit douter qu'il n'agit en ceci ſelon ce que lui ſuggéroient les Jeſuites, qui le gouvernérent entiérement pendant tout le tems de ſon expedition à la côte de Malabar, & qui avoient dès lors en vuë la dignité Epiſcopale, dont ils ſe mirent en poſſeſſion par le credit & la connivence de l'Archevêque. Ils en ont joui depuis, comme nous verrons, juſqu'au ſoulévement univerſel de ces Chrêtiens, las de leur avarice & de leur tyrannie: ſoulévement qui en faiſant perdre à la Compagnie des Jeſuites un poſte ſi honnorable & ſi lucratif, ne contribua pas peu aux Conquêtes des Hollandois, qui chaſſérent la Nation Portugaiſe de toute cette Côte.

Pour revenir à Menezes, il n'eut point d'égard aux ſubterfuges de l'Archidiacre, & cette fermeté donna lieu de murmurer à quelques perſonnes qui ſe plaignoient que pour ne pas vouloir confier la conduite de ces Chrêtiens à des Religieux de quelque autre Ordre, l'Archevêque laiſſoit échaper la reduction de pluſieurs milliers d'ames à la pureté de la Foi Catholique. Tous ces diſcours ne firent point d'impreſſion ſur l'eſprit de Menezes, à qui les vuës de l'Archidiacre n'étoient pas cachées.

La

La suite fit pourtant voir que ces plaintes n'étoient pas si mal fondées, les dégouts que les Jesuites donnérent pendant plusieurs années à ces peuples, les aiant portez à secouer le joug des Portugais, comme nous venons de le dire, & comme nous le déduirons plus au long dans la suite de cette Histoire.

Il arriva en ce tems-là diverses choses qui d'un côté servirent à enflammer le zéle de l'Archevêque de Goa, & de l'autre à entretenir l'éloignement que les Chrêtiens Malabares avoient pour l'Eglise Romaine. Un Enfant de cette Nation élevé chez les Jesuites de Vaïpicota, étant entré avec d'autres jeunes gens dans l'Eglise Malabare de Carturté, & recitant avec eux les Heures Canoniales, que ces Chrêtiens ne lisent que dans leurs Eglises, reçut ordre de prononcer une oraison que ces Chrêtiens faisoient alors ordinairement pour leur Patriarche de Babylone. Cet Enfant suivant les instructions qu'il avoit reçues chez les Jesuites, nomma dans sa priére le Pape le premier; ce qui déplut si fort aux Prêtres qui étoient présens, qu'après l'avoir mal-traitté, ils le chassérent de l'Eglise, & ordonnérent à son Pere de le châtier, disant que dans les Eglises des Chrêtiens de S. Thomas, on ne faisoit point de mention du Pape de Rome, avec lequel ils n'avoient rien à démêler.

L'Archevêque de Goa fut bien-tôt averti de cette petite affaire: les Jesuites ne lui laissoient rien ignorer. Il en témoigna un grand ressentiment dans des Lettres qu'il écrivit à l'Archidiacre, à qui il ordonna de châtier les coupables, entre autres un certain Caçannare qui

avoit fait paroître plus de zéle que les autres, & qui étoit parent de l'Archidiacre. Cette remontrance de Menezes ne fit aucun effet: l'Archidiacre tâcha de le satisfaire par des réponses vagues, & des excuses qui n'aboutissoient à rien. Cependant, comme l'Archevêque ne vouloit point en avoir le démenti, il délégua un Religieux de l'Ordre de S. François qui lui avoit aporté des Lettres de la part de l'Archidiacre, pour recevoir publiquement sa Profession de Foi, & la lui envoier à Goa en langue Malabare. Il ordonna à ce Cordelier de traiter avant toutes choses du châtiment du Caçanare qui avoit maltraité cet Enfant dans l'Eglise de Carturté, pour avoir fait mention du Pape dans la priére publique.

L'Archidiacre intimidé par les ordres menaçans qu'il avoit reçus de Menezes, ne parla pourtant point de lui donner satisfaction sur le fait du Caçanare; mais il fit semblant de consentir à la Profession de Foi qu'on lui demandoit, pourvu néanmoins qu'il ne fût pas obligé de la faire publiquement. Il appréhendoit, disoit-il, que cet Acte ne semblât supposer que jusqu'alors il n'avoit point été Catholique. Il fit donc une espece de Profession de Foi en particulier en présence de ce Religieux, & l'envoia à l'Archevêque à qui elle déplut infiniment, tant parce qu'elle n'avoit point été publique, & dans la forme prescrite dans la Bulle du Pape Pie IV, que parceque l'Archidiacre, sans abjurer les erreurs de Nestorius, s'étoit contenté de dire qu'il étoit Catholique, qu'il croioit ce que croit la Sainte Eglise, sans ajoûter le mot de Romaine, &

que le Pape étoit Pasteur de l'Eglise, sans dire qu'il étoit le Pasteur universel de toute l'Eglise de Jesus Christ. Cette Profession de Foi n'aiant point été admise, les Religieux de S. François resolurent d'en extorquer une autre à l'Archidiacre pour contenter l'Archevêque de Goa. Ils lui proposérent de se rendre à Cochin, ou du moins à Vaipin dans le voisinage de cette Ville, & de faire en public ce que Menezes souhaitoit avec tant d'empressement. L'Archidiacre persuadé que son obéïssance empêcheroit le voiage que Menezes méditoit, promit de se rendre à Vaipin dans l'Eglise des Cordeliers, & de faire ce qu'on éxigeroit de lui. Il y vint effectivement au jour marqué, & s'étant assis dans un fauteuil qu'on lui avoit preparé, en présence du Gouverneur de Cochin accompagné de plusieurs personnes Ecclesiastiques & seculiéres, un Prêtre Portugais lui lut la Profession de Foi en langue Portugaise, en lui demandant s'il ne croioit pas tout ce qui y étoit contenu. L'Archidiacre qui n'entendoit point le Portugais, répondit ouï, sans hesiter, & il fit la même réponse lorsqu'on l'interrogea s'il reconnoissoit le Pape pour le Chef de l'Eglise, & l'Archevêque de Goa pour son superieur. Les Portugais reçurent cette Profession de Foi avec de grandes réjouïssances; mais les Jésuites qui étoient aux écoutes, en jugeoient bien autrement.

L'Archidiacre de retour dans ses Eglises, dit à ses Diocésains qu'il avoit été à Vaipin faire voir que sa Foi étoit bonne & orthodoxe; qu'un Prêtre Latin lui avoit lû quelque chose en Portugais qu'il n'avoit pas entendu,

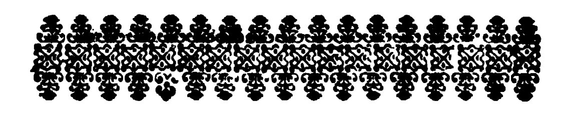
du, qu'il avoit avoué que le Pape étoit Chef de l'Eglise, c'est-à-dire de l'Eglise Latine, sans y comprendre celle de S. Thomas, & que l'Archevêque de Goa étoit Prelat des Indes & Metropolitain des Evêchez Latins; mais non pas de celui d'Angamale, qui ne lui devoit rien, & qui surpassoit en Antiquité les Eglises fondées par les Portugais.

Menezes, que les Jesuites de Vaïpicota informoient soigneusement de tout, resolut nonobstant les Guerres du Malabar, & tous les autres inconveniens qu'on lui représentoit de se transporter lui-même sur les lieux, afin d'amener par son autorité & sa présence, non seulement l'Archidiacre, mais encore tous ses Diocésains sous l'obéïssance du Pape: ce qu'il éxécuta de la maniére que nous verrons dans le Livre suivant.

Fin du Livre premier.

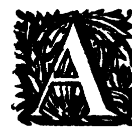


HIS-



HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES.

LIVRE SECOND.



Vant que d'entreprendre l'Histoire de la fameuse Expédition de Don Alexis de Menezes dans les Eglises du Malabar, & de l'Union qu'il y établit avec l'Eglise Romaine, j'ai jugé à propos de donner une Idée éxacte des mœurs, des coûtumes, & de la Religion de ces Chrêtiens des Indes. Le portrait que j'en donnerai ne sera point flatté : les Ecrivains dont je me sers, peu prévenus en leur faveur, étoient plus propres à extenuer leurs bonnes qualitez, qu'à leur attribuer des

vertus imaginaires. Le premier de ces Auteurs est Antoine de Gouvea qui a écrit en Portugais l'Histoire de l'Expedition de l'Archevêque de Goa (a), & le second un Carme Déchaussé Alleman, établi en Italie, nommé Vincent Marie de Sainte Catherine de Siéne, qui fut envoié dans le Malabar avec trois autres Religieux de son Ordre par le Pape Alexandre VII. l'an 1656. pour mettre ordre au Schisme qui s'étoit élevé entre ces Chrêtiens & l'Evêque Jesuite que les Papes leur avoient donné; Schisme qui les a separez sans ressource de l'Eglise Romaine, à laquelle ils s'étoient unis, comme nous verrons, plus par la violence que par les Instructions de Don Alexis de Menezes.

De tous (b) les Malabares les Chrêtiens de S. Thomas sont les plus ingenieux, & les plus ornez de tous dons naturels tant du corps que de l'esprit. Ils sont ordinairement de belle taille, fort agiles, & bien proportionnez. A leur air on les distingue d'abord entre les Gentils. Leur couleur qui tire sur le noir, est un peu plus claire que celle des autres Indiens. Ils sont divisez en deux partis (c); les

(a) Il étoit l'an 1603. Prieur du Couvent des Augustins de Goa.

(b) Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena. L. 2. c. v. pag. 151. Gouvea. Lib. 1. cap. XXI. fol. 61.

(c) Ces noms sont anciens dans la langue des Indes. L'Auteur de la Navigation de la Mer Rouge faussement attribuée à Arrien les a conservez, pag. 29. de l'Edition de Mr. Hudson, Tom. 1. du Recueil des petits Geographes: μετὰ δὲ Βαρύγαζαν εὐθέως ἡ συναφὴς ἤπειρος ἐκ τοῦ βορέου εἰς τὴν

les Habitans du Nord ſont appellez *Baregumpagan* en langue du Païs, & ceux du Midi ſe nomment *Tegumpagan.* Nous avons parlé ci-deſſus de l'origine de cette diviſion. Ces derniers, je veux dire ceux du Midi, ont peu d'Egliſes; mais ils paſſent pour les plus nobles, & ne contractent jamais de mariages avec les autres. Les Egliſes de Diamper, de Cotatte, de Tourgouli, & de Carturté ſont ſituées dans leur Païs, & ce ſont preſque les ſeules qu'ils poſſédent. Ils ſont plus blancs que les autres, pour leſquels ils ont quelque éloignement, n'aiant jamais de maiſon en commun avec eux, & ne donnant aucun emploi à leurs Eccleſiaſtiques. Cependant, lorſqu'il s'agit des intérêts de la Religion ils s'uniſſent tous, en ſorte qu'ils paroiſſent ne faire qu'un cœur & une ame.

Ces Chrêtiens ſont en général fort induſtrieux, même ſans étude, capables dit Gouvea (a), de donner de bons conſeils dans le beſoin. Ils ſont outre cela adroits, polis, ceremonieux & fort prolixes dans leurs diſcours, où ils emploient avec beaucoup de grace des proverbes, des Hiſtoires & des Fables à la maniére des Orientaux. Devant leurs Peres, leurs Meres, leurs Freres ainez, leurs Eccleſiaſtiques & leurs Superieurs, ils ne s'aſſeient jamais qu'il ne leur ſoit commandé, & quand

τὸν Νότον παρεκτείνει. διὸ καὶ Δαχιναβάδης καλεῖται ἡ χώρα. δάχανος γὰρ καλεῖται ὁ Νότος τῇ αὐτῶν γλώσσῃ. Voiez les Remarques de Mr. Renaudot ſur les Anciennes Relations des Indes & de la Chine. p. 157.

(a) Fol. 62. col. 2.

ils ſont une fois aſſis ils ne ſe levent point qu'on ne leur donne leur congé. Dans leurs aſſemblées il n'y a que les plus anciens & les plus élevez en dignité qui parlent: les autres n'oſent ouvrir la bouche à moins qu'ils ne ſoient interrogez. Lorſque les Peres parlent à leurs Enfans, & les Maitres à leurs Diſciples, ceux-ci tiennent la main gauche devant leur bouche, ce qui eſt parmi eux une marque de reſpect. Quand ils ſe rencontrent deux en chemin l'inferieur étend ſon bras & préſente ſa main à l'autre en s'inclinant: cette inferiorité, n'eſt que par rapport à l'âge, excepté toutefois les dignitez ſeculiéres & Eccleſiaſtiques. Cette politeſſe ne contribue pas peu à entretenir la tranquillité & l'union: c'eſt une des ſources de la douceur des mœurs qui eſt propre à cette Nation. On peut dire la même choſe, de la Chine, où le grand détail des cérémonies établies par la loi & par un long uſage empêche une infinité de diſputes & de querelles qui naiſſent parmi ceux qui font conſiſter la politeſſe, outre le luxe & l'éclat exterieur, dans des maniéres fort ſouvent plus propres à faire naître l'envie & la haine, qu'à entretenir la Paix.

Les Chrêtiens Malabares ſont fort curieux, & ils écoutent avec une avidité ſurprenante tout ce qu'on leur raconte de curieux & de nouveau. Leurs corps ſont d'une ſoupleſſe merveilleuſe: dès l'enfance on leur dénouë les membres, que l'on frotte auparavant avec de l'huile de Cocos pour leur amolir les nerfs. A l'exemple des autres Orientaux ils ſont fort adonnez aux augures & aux préſages: le

Mardi & le Vendredi passent entre eux pour des jours malheureux. Leurs Femmes sont fort gracieuses, extrêmement modestes, devotes & retirées.

Nonobstant la chaleur du Païs & le libertinage de leurs voisins, ils menent une vie chaste & éxemte de tout reproche; à quoi ne contribue pas peu la coûtume (a) qu'ils ont de se marier des qu'ils ont atteint les premiéres années de leur puberté.

Les hommes sont nuds à la reserve d'une piece d'étoffe blanche qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux: la seule qualité de cette étoffe distingue les pauvres d'avec les riches. Ceux-ci dans l'Eglise & lorsqu'ils se trouvent en présence de leur Evêque ou des Princes Indiens, sont revêtus d'une chemise en forme de surplis, brodée sur les côtez, sur les flancs & sur le dos. Ils laissent croître leurs cheveux; personne ne les coupe sinon les vieillards, ceux qui renoncent au mariage, & ceux qui ont été en Pelerinage à Meliapour au sepulchre de S. Thomas. Ils ne laissent pourtant pas flotter leur chevelure sur le corps; mais ils l'attachent en nœud sur le haud de la tête, & y joignent une croix d'or ou d'argent, ou bien quelque autre ornement. Quand ils se marient ils y mettent des roses d'or ou d'argent; ce qui n'est permis dans le Malabar qu'aux personnes les plus distinguées.

Ils ne portent point de chapeau; mais ils se couvrent la tête d'un mouchoir de soie, dont ils

(a) Fr. Giuseppe di S. Maria, Vescovo di Hierapoli. Seconda Speditione. L. 2. c. 17. pag. 67.

ils laiſſent tomber les deux extremitez ſur l'épaule gauche. Ils aiment fort la propreté, & dans les jours ſolemnels ou de viſite ils ſe frottent tout le corps de parfums. Sur les reins ils portent une bande de toile peinte, qui le plus ſouvent eſt rouge, dans l'extremité de laquelle ils mettent leur argent & leur *Betlé*, que les plus riches portent dans une bourſe ſous leur bras droit. Sur le devant de cette bande ils ont un grand couteau en forme de poignard, fort bien travaillé, avec un grand manche d'argent d'où pendent quelques chaines du même métail, à l'une deſquelles eſt attaché un fer trempé qui ſert à aiguiſer le couteau, & à une autre la boiſte où eſt la chaux dont ils ſe ſervent pour couvrir les feuilles du Betlé, qu'ils mâchent continuellement. Aux autres chaînes pendent les pincettes pour arracher le poil, & d'autres inſtrumens pour nettoier les dens & les oreilles. Ils portent au bras droit de gros anneaux d'or & d'argent, très bien travaillez, ordinairement vuides & remplis de petites pieres, qui font du bruit quand ils remuent les bras.

Ils marchent nuds pieds, tant les hommes que les femmes, & celles-ci portent à l'extremité de leurs jambes de gros anneaux d'argent. L'étoffe dont elles ſont couvertes leur va juſqu'au milieu de la jambe. Elles ont ſur le haut du corps une camiſolle de toile, qui couvre leur poitrine. Quand elles vont à l'Egliſe, ou qu'elles viſitent leurs Prélats, elles ſe couvrent toutes d'un drap blanc, qui poſé ſur le haut de leur tête, deſcend juſqu'à terre, & ne laiſſe paroître que leur viſage.

Les

Les hommes marchent toujours armez, les uns de mousquets, dont ils savent parfaitement bien se servir, les autres d'une lance, le long de laquelle il y a des anneaux d'acier qui font un son assez agréable quand la lance est en mouvement. La plus grande partie ne porte que l'épée nue à la main droite, & le bouclier à la gauche. Avec toutes ces armes, il est très-rare qu'on entende jamais parler entre eux de querelles, encore moins de meurtres; ce que le Missionaire (a) dont je traduis les paroles ne pouvoit trop admirer, accoûtumé qu'il étoit aux assassinats si fréquens en Italie, & dans les Colonies que les Portugais ont établies dans les Indes.

Quand ils entrent dans l'Eglise, ils laissent tous leurs armes sous le porche, qui paroît alors un vrai corps de garde, & quand il s'agit de les reprendre cela se fait sans désordre: chacun retrouve les siennes & se retire paisiblement.

Ils apprennent tous à faire des armes depuis l'âge de huit ans jusqu'à vingt-cinq, ce qui fait qu'ils sont bons chasseurs & bons soldats. Plus un Prince Païen a de Chrêtiens dans ses Etats, plus il est craint & estimé de ses Voisins. C'est pour cela autant que pour leur fidelité & leur attachement à dire toujours la verité en toutes choses que ces Princes les cherissent extremement.

Leurs richesses viennent du trafic du poivre qui croît en leur Païs, & des Palmiers qu'ils cultivent auprès de leurs maisons

(a) Vincent Marie de S. Catherine de Siéne.

ſons (a). Dans le Commerce ils ſont d'une fidelité & d'une ſincerité ſans éxemple. Ils ſont, outre cela, très charitables, & ils traitent leurs Eſclaves avec tant de bonté, que ſouvent ils les adoptent pour leurs Enfans lorſqu'ils n'en ont point d'autres; & lorſqu'ils en ont ils leur laiſſent, outre la liberté, quelques legs par leur Teſtament. Ils ſont extremement ſobres: leurs repas conſiſtent dans un peu de ris cuit à l'eau & au ſel avec du gingembre & du petit lait, ou dans une eſpece de bouillon qu'ils appellent *Caril*, compoſé de Drogues Aromatiques. S'ils joignent à cela un peu de ſucre noir, de beurre, & de poiſſon ſalé, c'eſt alors un grand regal. Ils mangent rarement de la viande, parce qu'ils n'en mangent jamais qu'elle ne les incommode. Selon eux il n'appartient qu'à la canaille de boire du vin: ceux qui ont quelque égard à leur réputation n'en goûtent jamais. Cette ſobriété qui ne les incommode point, parcequ'ils s'en ſont fait habitude, leur conſerve la ſanté, ſans aucun uſage ni connoiſſance de la medecine, & les conduit à une profonde vieilleſſe.

Dans les cauſes criminelles ils dépendent des Princes Gentils deſquels ils ſont Tributaires: mais les cauſes civiles ſont ſoumiſes à la juriſdiction de l'Evêque, qui conjointement avec l'Archidiacre decide tous leurs differens en qualité de Juge & de Paſteur. Si quelqu'un oſoit appeller de ſa ſentence il ſeroit ſeverement puni.

En

(a) Gouvea, fol. 63.

En vertu des privileges & des constitutions de Ceram Perumal, ancien Empereur du Malabar, les Chrêtiens ont le pas avant les Naires qui sont les Nobles du Païs, & ils ne cédent qu'aux Bramines; pour qui les Rois mêmes ont une déference extraordinaire. Ils sont, selon les Loix du Païs Protecteurs des Orfeuvres, des Fondeurs, des Charpentiers & des Forgerons. Les Païens qui cultivent les Palmiers composent la milice des Chrêtiens. Si un Païen de toutes ces Tribus (a) reçoit quelque mauvais traitement, il a recours aux Chrêtiens, qui le prennent sous leur protection & lui procurent une satisfaction convenable.

Ils ne dépendent point des Gouverneurs des Provinces; mais immédiatement du Prince ou de son premier Ministre. Si on éxige d'eux quelque chose qui soit contraire à leurs privileges, ils s'unissent tous pour les défendre. Si un Gentil frappe un de leurs Chrêtiens, il faut qu'il meure, ou qu'il porte lui-même dans l'Eglise du lieu l'offrande d'une main d'or ou d'argent selon la qualité de la personne qui a été offensée. Pour conserver les droits de leur Noblesse ils ne touchent jamais les hommes des Tribus inferieures à la leur, non pas mêmes les Naires. Dans les chemins & dans les ruës ils crient de loin pour se faire donner le pas: si quelqu'un le leur refuse, fût-il un Naire, ils sont en droit de le tuer. Ces Naires qui sont la milice & la Noblesse de la Côte

(a) Les Professions sont divisées dans les Indes, par Familles ou Tribus.

te de Malabar, respectent les Chrêtiens de S. Thomas, & se font un grand honneur d'être regardez comme leurs Fréres.

Les privileges de ces Chrêtiens sont en si grand nombre qu'il seroit ennuieux de les deduire ici plus au long, d'autant plus qu'il y aura encore occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire. Je n'en rapporterai plus que quelques-uns qui sont si considérables qu'ils les égalent en quelque maniére à leurs Souverains. Il n'est permis qu'aux Bramines & à eux d'avoir des clôtures fermées devant leurs maisons. Ils ont droit de monter & de voiager sur des Elefans, ce qui n'est permis qu'à eux & aux héritiers des Princes. Ils s'asséient en présence du Roi & de ses Ministres d'Etat, même sur des tapis de pied, ce qui ne se pratique qu'à l'égard des Ambassadeurs. Le Roi de Paru aiant voulu dans le siécle passé accorder ce dernier privilége aux Naires de ses Etats, les Chrêtiens lui déclarérent la Guerre & l'obligerent à laisser les choses sur l'ancien pied.

Toutes ces éxemptions & ces honneurs rendent fort considérable la dignité de leur Evêque. Il est craint, dit le Missionaire Italien, & estimé autant qu'un Roi. Après cela il ne faut pas être surpris du soin que les Jesuites eurent de faire passer dans leur Compagnie une dignité ornée de tant de priviléges, & si propre à les faire respecter parmi les Princes Païens du Malabar. Heureux s'ils avoient sçu s'y conserver, & si la prosperité ne les avoit pas aveuglez! La même chose leur est arrivée dans le Japon & en Ethiopie, où ils ont aussi eu

eu des Prélats de leur Société, qui y ont tout gâté par leurs hauteurs, & par un esprit de domination, dont tant de fâcheuses experiences ne les ont point encore desabusez.

Après avoir fait de ces Chrêtiens un portrait sincére, tracé d'après les dépositions de leurs propres ennemis, je vai donner celui des Portugais des Indes, tel que je le trouve dans le Missionaire Carme, dont j'ai déja fait mention.

„ (a) Les Chrêtiens qui vivent dans les „ Colonies Portugaises des Indes sont de trois „ sortes. Les premiers sont les Soldats ve„ nus de Portugal, que l'on nomme *Regnico*„ *les*. Les seconds les Mêtifs, qui tirent leur „ origine des précédens. Les troisiémes les „ Esclaves convertis à la Foi. Les premiers,

G „ si

(a) Vincenzo Maria. Libr. 2. c. 18. p. 202. & 203. *La Christianità che vive nell' India soggetta alli Portughesi, si chiamano Regnicoli. La seconda di Misticii nati dalli primi. La terza de' Schiavi convertiti alla Fede. Li primi, tolta la Nobilità, sono la feccia del Regno, per lo piu inquieti, gravati di qualche delitto, & esiliati da Europa. Li secondi mal' allevati, in sommo effeminati, e pieni di senzo. Li terzi rozzi, incapaci e fieri. In un clima tutto di fuoco cresce in tutti l'inclinatione al male; molti lo credono necessario. L'odio, l'auversione, ed inimicitia, con quale per ogni minima causa si perseguitano, è incredibile. Le lascivie inesplicabili. Vivono gl'huomini e le donne in un otio continuo, passando la maggior parte della giornata, quasi nudi, senza rispetto, e senza riguardo alla differenza del sesso. Masticano sempre il Betel foglia calidissima, con Cardomomo & Arecca. Frequentemente pigliano il Tabacco in fumo, cause tutte bastanti per accendere di vive fiamme le loro viscere, per altro bastantemente arse dal temperamento del Clima. Da queste cause generali puote bastantemente ogn'uno comprendere quali sijno le conditioni individuali di quella Gente. Sfuggo il raconto d'ogni maggior particolarita, per non offendere chi legge questi fogli.* On peut ajouter à ce Missionaire le témoignage de Linschot, de Tavernier, & d'un plus grand nombre d'autres Voiageurs.

„ ſi l'on en excepte la Nobleſſe, ſont la lie
„ du Portugal, Gens la pluſpart ſéditieux,
„ couverts de crimes, & bannis de leur Patrie.
„ Les ſeconds ſont mal élevez, efféminez au
„ ſouverain dégré, & adonnez à tous les plai-
„ ſirs des ſens. Les troiſiémes ſont des Gens
„ groſſiers, incapables d'inſtructions, & pleins
„ de ferocité. Dans un climat qui eſt tout de
„ feu, leur inclination au mal va toujours en
„ augmentant: pluſieurs d'entre eux croient
„ le pêché neceſſaire. C'eſt une choſe in-
„ croiable que les haines, les averſions, & les
„ inimitiez avec leſquelles ils ſe perſecutent
„ pour les moindres ſujets. Leur impudicité
„ eſt une choſe ſur laquelle on n'oſeroit s'ex-
„ pliquer. Les hommes & les femmes vi-
„ vent dans une oiſiveté continuelle, paſſant
„ enſemble les jours entiers dans une nudité
„ preſque parfaite, ſans aucun reſpect les uns
„ pour les autres, & ſans égard à la différen-
„ ce des ſexes. Ils mâchent ſans ceſſe du
„ Betlé, du Cardamome, & de l'Areca, qui
„ ſont des drogues très-chaudes. Ils fument
„ ſouvent du Tabac, & cette maniére de
„ vivre ſuffit pour enflammer leurs entrailles
„ déja aſſez embraſées par la chaleur du cli-
„ mat qu'ils habitent. De ces cauſes généra-
„ les on peut aiſément comprendre quelles
„ ſont les mœurs de cette Nation. Mais j'é-
„ vite un détail plus éxact, afin de ne pas
„ ſcandaliſer les Lecteurs. „

Ce portrait des Portugais des Indes, tout vif qu'il eſt, eſt pourtant flatté. Les Mêtifs & les Eſclaves n'y entrent que pour adoucir un peu le reſte, & l'exception de la Nobleſſe y eſt

est ajoutée pour ne pas offenser toute la Nation. Les Relations anciennes & modernes, Linschot, sur-tout, qui est entré dans de grands détails, font voir que sur la terre il n'y a jamais eu une corruption de mœurs plus infame & plus générale que celle des Portugais des Indes. N'étoit-ce pas choquer directement les Notions les plus communes de la Raison, que de vouloir, sous prétexte de Religion, soumettre des Gens tels que les Chrêtiens Malabares, à des hommes aussi pervers & corrompus, que l'étoient ces Conquérans des Indes, qui auroient eu besoin que les Chrêtiens des Indes allassent chez eux prêcher par leur exemple les bonnes mœurs & la pratique de l'Evangile? Mais il est tems de revenir à l'Archevêque, dont nous nous sommes un peu écartez.

Menezes partit de Goa le 27. de Septembre l'an 1598. dans une Galére commandée par Don Alvare de Menezes, qui étoit peut-être un de ses parens. Il avoit outre son Entreprise sur les Chrêtiens de Malabar des intérêts particuliers de sa Nation à démêler avec les Princes Infidelles de la Côte. Je n'en parlerai point, autant pour éviter la prolixité où cela m'engageroit, que pour me borner uniquement aux faits qui concernent l'Histoire Ecclésiastique des Indes.

L'Archevêque de Goa arriva premiérement à Cananor, d'où après avoir reglé des affaires d'Etat qui n'appartiennent point à nôtre Histoire, il partit le 26. de Janvier 1599. pour Cochin. Il y arriva le premier de Février, & fut reçu avec une grande pompe par l'Evêque

& par Don Antoine de Noronha Gouverneur de cette Ville. Il commença d'abord à se mettre en état de travailler à la reduction des Chrêtiens de Saint Thomas. Après avoir communiqué son dessein aux Ecclésiastiques & aux principaux de la Nation Portugaise, il fit sommer l'Archidiacre de se rendre à Cochin. Cet Ecclesiastique, que l'experience du passé avoit instruit du danger où il étoit, délibéra long-tems sur le parti qu'il pourroit prendre. Il voioit d'un côté l'Archevêque soutenu du Roi de Cochin (a) que les Portugais avoient gagné par un présent de trente mille ducats d'or, & de l'autre le danger où il exposoit son Eglise & sa propre personne. Cependant le Prélat lui aiant fait signifier une seconde sommation, parce qu'il n'avoit pas répondu à la premiére, & lui aiant promis sous serment une entiére sureté, il prit l'avis des Caçanares & des principaux Chrêtiens de son Diocése, qui dans une assemblée fort nombreuse lui conseillérent de s'accommoder au tems, & résolurent entre eux de recevoir le Prélat Portugais dans leurs Eglises, s'il y venoit, aiant trouvé dans leurs Livres Ecclesiastiques qu'il étoit permis de rendre aux Evêques étrangers ces actes de charité. Ils ne prétendoient pourtant pas préjudicier en cela à leur jurisdiction, sur laquelle ils étoient bien résolus de ne pas souffrir que Menezes osât

(a) Vischeri Epistola, pag. 764. in Bibliotheca Bremensi, Class. v. Il y a deux Villes de Cochin; l'une qui étoit alors occupée par les Portugais, & l'autre qui est toute voisine où faisoit sa résidence le Roi Païen leur Allié.

osât rien entreprendre. Ils dressérent un acte de ce qu'ils avoient conclu, & protestérent de s'y tenir inviolablement jusqu'à l'arrivée du Prélat qu'ils attendoient de Mosul.

L'Archidiacre pour assurer sa personne fit appeller quelques-uns des principaux Maitres d'Armes de sa Nation. On appelle ces Gens-là *Panicals* dans la langue du Païs. Ils sont extrement redoutez, parcequ'ils ont à leur devotion tous les jeunes hommes qui ont été instruits dans leurs Ecoles. Un de ceux que l'Archidiacre mena à Cochin avoit jusqu'à six mille hommes sous son commandement. Il jura aussi-bien qu'un autre de la même profession qui fut choisi pour ce voiage, de défendre l'Archidiacre envers & contre tous, & en cas qu'on voulût lui faire violence de se faire *Amouque* pour lui; c'est-à-dire, selon la force du mot, & selon la coûtume brutale des Païens des Indes, à laquelle ces Soldats se sont accommodez, de se dévouer à la mort pour sa defense, & de tout entreprendre, même en massacrant quiconque se présenteroit devant eux, ne fussent-ils que deux contre mille personnes armées.

Après avoir pris toutes ces précautions, l'Archidiacre se rendit à Cochin suivi des deux Panicals & de trois mille Chrêtiens armez d'épées & de boucliers. Le Gouverneur de la Ville les introduisit auprès de l'Archevêque, qui reçut l'Archidiacre avec de grandes demonstrations d'amitié. Cet Ecclesiastique s'étant mis à genoux baisa la main de Menezes, & tous les Caçanares de sa suite firent la même chose. Après ce premier salut

l'Archevêque, le Gouverneur de Cochin, & l'Archidiacre passérent dans un autre apartement, où les Panicals se tinrent debout avec leurs épées nues derriére le fauteuil de l'Archevêque. Toute l'assistance observa cette action: mais on ne sçut rien de leur serment qu'après la reduction de tout le Diocése sous l'obéïssance de l'Archevêque.

Cependant les Chrêtiens Indiens entroient en foule dans l'apartement où Menezes avoit introduit l'Archidiacre. Pour éviter la confusion, on fut obligé de fermer la porte: sur quoi tous ces Chrêtiens commencérent à se dire en leur langue qu'il étoit tems de mourir pour leur Loi. Un Caçanare qui étoit resté avec eux les exhorta à se tenir en repos, & à ne rien faire qu'ils ne fussent informez par les cris des Panicals des désordres qui pourroient se passer dans l'autre apartement. Un Ecclesiastique Portugais qui les entendit frappa à la porte pour informer l'Archevêque de ce qu'il venoit d'apprendre. Ce fut un bonheur, dit Gouvea, qu'on ne lui voulût pas ouvrir. Il auroit causé un grand trouble, l'Archidiacre lui-même s'étant trouvé alarmé lorsqu'on ferma la porte, & n'aiant pu se rassurer que par les paroles obligeantes de l'Archevêque & du Gouverneur de Cochin.

Cette entrevuë après plusieurs discours de part & d'autre, se termina à la visite de l'Eglise de Vaïpicota, que Menezes annonça à l'Archidiacre qui promit de s'y rendre avec un bon nombre de Caçanares. S'il étoit venu moins accompagné, on ne se seroit pas contenté de si peu de chose.

L'Ar-

L'Archevêque se rendit avec une suite nombreuse à Vaïpicota, où les Jesuites avoient leur College pour l'instruction de la jeunesse du Diocése d'Angamale. Après une pompeuse reception qu'on lui fit, il prêcha au peuple en Portugais sur ces paroles de Saint Jean (a), *Celui qui n'entre pas par la porte dans la Bergerie, & qui monte par ailleurs, est un larron & un voleur*, paroles qu'il appliqua à sa mission. Il s'attacha sur tout à prouver que personne n'entre par la véritable porte de l'Eglise, à moins qu'il ne soit envoié par le Pape, qui est le Vicaire de Jesus-Christ. Son Sermon, dit l'Historien Portugais, étoit rempli de tant de sentimens de piété & de dévotion qu'il fit répandre des larmes tant aux Portugais qu'aux Naturels du Païs, ce qui paroît un peu étrange par rapport à ces derniers qui n'entendoient point la langue dans laquelle il prêchoit. Aiant congédié l'Assemblée il la cita pour le Jour suivant, auquel il administra la Confirmation (b), Sacrement jusqu'alors inconnu à ces peuples. Il en commença la célébration par une Procession pour les Trépassez; après laquelle il prononça un Discours tant sur la Doctrine Catholique du Purgatoire, que ces Chrêtiens ignoroient pareillement, que sur la Confirmation de laquelle il déclara la nature & les effets. Toute la Bourgade de Vaïpicota reçut le Sacrement

 de

(a) Jean. c. 10. vers. 1.

(b) Gouvea l. 1. c. 9. fol. 29. col. 3. *Mandou que viessem ao outro dia todos à Igreja, pera os crismar, darlhe a doutrina deste Sacramento, que elles nam reconheciam.*

de l'Eglise Romaine sans aucune contradiction.

Quoique l'Archidiacre eut promis de se rendre à Vaïpicota, ni lui ni aucun de ses Ecclésiastiques n'y parut que deux jours après la fin de ces cérémonies. L'Archevêque dissimula & continua à lui faire un gracieux accueil, en lui communiquant tous les desseins qu'il avoit pour la reformation du Diocése. L'Archidiacre dissimulant de son côté faisoit semblant de tout approuver. Cette condescendence forcée de Menezes ne put pas longtems se soutenir. Voici ce qui y mit fin. Il apprit que dans ce même lieu de Vaïpicota; & même en sa présence, on faisoit deux fois le jour, à Matines & à Vêpres, une priére publique pour le Patriarche de Babylone, à qui on donnoît le tître de Patriarche Universel de l'Eglise Catholique. Menezes qui envisageoit ce Prelat comme un Héretique Nestorien Schismatique, excommunié & chef de toute la Secte, ne pouvoit se resoudre à souffrir que cela se pratiquât devant ses yeux. On lui objectoit qu'il étoit bon de dissimuler, jusqu'à ce qu'il eût des forces suffisantes pour extirper l'erreur : c'étoit le sentiment de tous ceux qu'il consulta sur cette difficulté : ils lui remontroient que s'il éclatoit trop tôt ces Chrêtiens lui refuseroient à l'avenir l'entrée de leurs Eglises. Ces considerations ne calmérent point ses scrupules : il étoit persuadé qu'on ne pouvoit avoir aucune communion de priéres avec des Chrêtiens si éloignez de la verité, à laquelle selon lui, on ne pouvoit pas faire une plus grande insulte que de re-

connoitre

connoitre dans l'Eglise un autre Pasteur Universel que l'Evêque de Rome. Convaincu de cette prétendue verité, mettant à part tout respect humain, & sans prendre avis de personne, il assembla un soir les Jésuites du College, les Ecclésiastiques du Seminaire, l'Archidiacre & ses Caçanares, & les Portugais de sa suite. Dans cette assemblée il produisit une sentence d'excommunication, qu'il ordonna à son Secrétaire de lire premiérement à haute voix en langue Portugaise, & ensuite à un Interpréte Malabare en langue du Païs. Il défendoit dans cette sentence, sous peine d'excommunication à tous les Séculiers & Ecclesiastiques du Diocése d'Angamale de donner à l'avenir au Patriarche de Babylone le nom de Pasteur Universel de l'Eglise Catholique; ce titre ne convenant qu'au Pontife Romain, Successeur de Saint Pierre, & Vicaire de Jesus Christ; en consequence de quoi il ordonnoit qu'à l'avenir, autant dans la Liturgie, que dans les autres priéres publiques, on ne fît plus mention de ce Patriarche, qu'il faloit regarder comme un Héretique Nestorien, separé de l'obéissance de l'Eglise Romaine.

L'excommunication aiant été luë, Menezes ordonna à l'Archidiacre & aux deux plus anciens Caçanares de la signer. Cet Ecclesiastique surpris d'une pareille demande, se trouva dans un abatement incroïable & fit beaucoup de résistance. Menezes, sans mollir, lui dit d'un air ferme & imperieux; *Signez Pere*, c'est le titre qu'on donne dans les Indes à tous les Prêtres, *il faut mettre la bache à la*

 ra-

racine du mal. L'Archidiacre faisant aussi bonne contenance qu'il lui étoit possible, signa enfin sans prononcer une seule parole : les deux Caçanares firent la même chose, & l'Acte aiant été affiché aux portes de l'Eglise, l'assemblée se separa.

Incontinent après les Caçanares & les Anciens de la Nation vinrent en foule devant la maison de l'Archidiacre, jettant des cris, & faisant des plaintes amères, qui assemblérent tout le peuple. Un Caçanare leur aiant dit que la cause de tant de larmes étoit la venue de l'Archevêque de Goa, qui vouloit ruiner la Loi de Saint Thomas dans laquelle ils avoient été élevez, & qui couvroit d'injures leurs Saints Patriarches, qui les gouvernoient depuis plus de douze cens ans; ils jettérent tous de si grands cris, qu'il sembloit que tout étoit bouleversé. Ils donnérent mille malédictions à Menezès; offrant à leurs Caçanares de vanger cette injure, s'ils vouloient le leur permettre. L'Archidiacre parut qui leur imposa silence, & leur dit que toutes choses avoient leur tems; qu'il n'étoit alors question que de dissimuler; qu'il avoit signé par force se voiant en la puissance des Portugais, & sur les Terres du Roi de Chochin leur Allié; qu'il étoit prêt de mourir pour la Loi de Saint Thomas, & qu'il ne souffriroit jamais qu'on en introduisît d'autre dans son Diocése, ce que tout le peuple approuva par ses acclamations.

L'Archevêque informé de ce tumulte ne s'en mit point en peine : *C'est*, disoit-il, *la Cause de Dieu, & Dieu la soutiendra.* Il se trouva

trouva pourtant, même entre les Portugais, des Gens qui blâmérent cette excommunication précipitée, dans laquelle effectivement il n'y avoit qu'un zéle outré & peu ou point de lumiére.

La même nuit deux Prêtres Indiens du College des Jésuites, commencérent à parler ensemble de ce qui venoit de se passer. Ils étoient dans un apartement voisin de celui de Menezes, & haussoient exprès leur voix pour se faire mieux entendre. Cet Archevêque, disoient-ils, n'agissoit contre leur Saint Patriarche que par envie, & il ne faloit pas obéir à un mandement dont l'injustice étoit manifeste. Menezes s'appercevant des raisons qu'ils croioient avoir de parler si haut, les fit appeller & les censura aigrement de la hardiesse qu'ils avoient de traiter entre eux des matiéres qu'ils n'entendoient point. C'est à vous, ajouta-t-il, une impudence bien grande de venir debiter de pareilles heresies à mes oreilles. Un moment après le prenant sur un ton plus modéré, il les fit asseoir auprès de lui, & commença à leur enseigner avec beaucoup de douceur la doctrine du Salut, qui consistoit, selon lui, à obéir à l'Eglise de Rome; obéissance sans laquelle tous les Chrêtiens étoient en état de condemnation. Il leur fit voir outre cela, dit Gouvea, que leur Patriarche étoit un Herétique, pour lequel il n'étoit pas permis de prier dans l'Eglise. Il emploia une partie de la nuit à les instruire, & les congedia le matin, après leur avoit fait présent à chacun d'eux d'un beau tableau garni d'argent, & de quelques ornemens Eccle-

siastiques,

ſiaſtiques., dont il s'étoit fourni à Goa pour de ſemblables occaſions. Après avoir gagné ces deux Prêtres par cette conduite, il les congedia en les embraſſant les larmes aux yeux, les appellant ſes Fils, & les exhortant à demeurer ſoûmis à la véritable Egliſe. Cette inſtruction fut efficace: depuis ce tems-là ces Prêtres s'attachérent à l'Archevêque, & l'un d'eux fut un des plus puiſſans inſtrumens de la réduction de l'Archidiacre qui étoit ſon intime Ami.

De Vaïpicota Menezes paſſa à Paru, Ville capitale d'un petit Roiaume qui porte le même nom. Les Chrêtiens de cette Egliſe, qui ſont les plus Nobles du Païs, étoient ceux qui avoient le plus d'affection pour leur Patriarche, & d'averſion pour l'Egliſe Romaine. Deux Prêtres originaires de cette Ville étoient allez à Rome par ordre des Portugais du tems du Pape Gregoire XIII. qui leur fit rendre beaucoup d'honneurs, & leur accorda diverſes indulgences, entre autres un Autel privilegié pour leur Egliſe. A leur retour, ils furent fort mal reçus de leurs Compatriotes, qui ſe moquérent de leurs indulgences & de leur Autel; ne leur permettant pas même d'officier dans les Egliſes de la Nation. Effectivement un Autel privilegié étoit quelque choſe de bien mal entendu pour des peuples, qui à l'éxemple de l'Egliſe primitive, & de toutes les Communions Orientales, n'ont dans chaque Egliſe jamais plus d'une table ou Autel. Ces Prêtres quoiqu'ils fuſſent de la plus Noble Famille du Païs, furent chaſſez par leurs propres Parens, & même par leur Frere.

re. Ils se retirérent chez les Portugais de Cranganor.

Les Chrêtiens de Paru avoient fait des préparatifs pour recevoir l'Archevêque : mais quand on les eut informez de ce qui s'étoit passé à Vaïpicota, ils changérent en haine le peu d'affection qu'ils avoient pour lui. Menezes en arrivant ne fut reçu que de huit ou dix personnes, qui aiant la tristesse peinte sur leur visage vinrent au-devant de lui conduits par l'Archidiacre, que l'Archevêque faisoit toujours partir le premier. Cette petite troupe conduisit à l'Eglise l'Archevêque, qui faisoit porter sa Croix devant lui. D'abord qu'il fut entré l'Eglise se remplit de Chrêtiens qui accoururent armez de Lances, d'Epées, d'Arcs, & de Mousquets, sans qu'il parût ni Femmes ni Enfans dans toute l'assemblée. Menezes craignant quelque desordre de la part des Portugais de sa suite, les renvoia garder les batteaux dans lesquels il voiageoit. Il ne retint que deux Prêtres pour l'assister dans les cérémonies de la Procession & de la Confirmation; & s'étant revêtu des ornemens Pontificaux, il donna la Benédiction au Peuple, auquel il fit une longue Prédication contre les erreurs de Nestorius, & sur l'obéïssance qu'il prétendoit être duë à l'Eglise Romaine.

Tout cela se passa paisiblement: mais lorsque le Prélat vint à parler de la Confirmation, & à les exhorter de la recevoir; ils se saisirent de leurs armes, & criérent tumultueusement, qu'ils ne vouloient point de Confirmation; que jamais leurs Evêques ne leur avoient par-

lé

lé d'une pareille cérémonie; que ce n'étoit point un Sacrement établi par Jesus Christ; mais une invention dont il se servoit pour les rendre Vassaux & Esclaves des Portugais dont il leur imprimoit le caractére sur le front, y ajoutant un soufflet pour preuve de ce nouvel Esclavage; que si les Habitans de Vaïpicota avoient eu la bassesse de se soumettre à une pareille ignominie, il n'en seroit pas de même d'eux; qu'ils ne souffriroient jamais que l'Archevêque mît la main sur le visage de leurs Femmes & de leurs Filles; qu'il allât s'il vouloit traiter les Portugaises de cette maniére; & qu'il laissât en paix les Chrêtiens de Saint Thomas qui étoient dans leur Païs, où personne n'avoit droit de leur nuire; enfin que s'il entreprenoit de leur donner la Confirmation, cela lui coûteroit bien cher.

A ces paroles Menezes se remit tranquillement sur son siége, & entreprit de leur montrer par plusieurs raisons l'utilité de ce Sacrement, dont il rapportoit l'institution immédiatement à Jesus Christ. Enfin voiant que ses paroles ne servoient de rien & que le tumulte continuoit, il se leva & s'avança hardiment vers eux la Crosse dans la main & la Mitre sur la tête, en leur disant: „ C'est la „ vérité & la Foi Catholique que je vous „ prêche: Jesus Christ l'a enseignée à ses „ Disciples, & Saint Thomas l'a prêchée en „ ces lieux: tous les vrais Chrêtiens admettent cette Doctrine, & je suis prêt de mourir pour elle. Je ne partirai point d'ici que „ je ne l'aie établie par ma Prédication, ou „ par mon Sang. Si vous voulez le repan-

„ dre

„ dre afin qu'il serve de preuve à cette vérité, „ approchez-vous de moi, vous êtes armez, „ & je ne suis point en état de me defendre. „ Le Pasteur ne combat point: il n'a point „ d'autre fonction que de paître ses brebis. „ J'ai éloigné tous les Portugais, & je suis „ seul au milieu de vous. „ Avec ces paroles & plusieurs autres le Prélat s'avançoit vers eux, & ils lui faisoient place de quelque côté qu'il allât.

J'ai abregé cette Narration sur laquelle j'ai un scrupule bien fondé. Comment ces Chrêtiens pouvoient-ils entendre tous ces discours? Le Prélat leur parloit en langue Portugaise que ces Peuples n'entendoient point, & la vivacité avec laquelle tout ceci est raconté ne comportoit guéres les fonctions d'un Interprête. C'est une necessité ici comme ailleurs de se tenir pour le gros des faits à l'Historien Portugais, puisqu'on n'a aucun mémoire contraire à lui opposer.

L'Archevêque voiant qu'il n'avançoit rien, recommença à publier les loüanges de sa doctrine, & à se plaindre de ceux qui n'osant la contredire publiquement, avoient, disoit-il, la lumiére en horreur, & cherchoient des lieux écartez pour enseigner le mensonge dans des assemblées nocturnes. Il avoit en vuë l'Archidiacre, parce qu'on l'avoit informé que les principaux Chrêtiens de cette Eglise s'étoient assemblez avec lui la nuit précédente, & qu'il les avoit fort exhortez à ne point admettre la Confirmation & à ne se séparer jamais du Patriarche de Babylone. Cet

Ecclesiastique comprit bien que c'étoit à lui que Menezes en vouloit, & se levant de son siége, il dit d'un air offensé: *Qui est-ce qui enseigne des héréfies pendant la nuit? Qui est-ce qui fait des assemblées dans des lieux écartez?* Là-dessus il sortit de l'Eglise le chagrin peint sur son visage. Après avoir fait un tour de Ville, il amena avec lui neuf ou dix petits Enfans, qu'il présenta à l'Archevêque, disant que les Femmes ne pouvoient pas venir, parcequ'elles étoient occupées. Le Prélat qui pendant l'absence de l'Archidiacre n'avoit point cessé de parler, reçut ces Enfans avec de grands témoignages d'affection, & les embrassant il dit que l'Eglise, comme une bonne Mere, aimoit également tous ses Enfans; que quand les uns la fuioient, elle ne cessoit pas pour cela de recevoir les autres & de les admettre au Roiaume des Cieux.

Nonobstant cela aucun des adultes ne voulut recevoir la Confirmation, & l'Archevêque fut contraint de se contenter du petit nombre d'Enfans que l'Archidiacre lui avoit amenez. Il se retira donc à son bateau accompagné de l'Archidiacre & de tous ces Gens armez qui s'étoient trouvez avec lui dans l'Eglise. Voiant qu'il n'y avoit rien à esperer à Paru, il résolut de partir le jour suivant, & dissimulant le chagrin que lui causoit cette mauvaise reception, il fit appeller l'Archidiacre pour s'embarquer avec lui. Les Gens du lieu eurent quelque soupçon qu'on vouloit s'assurer de sa personne; sur quoi ils lui dirent qu'il allât resolument avec l'Archevêque, qu'il ne

crai-

craignît personne, & qu'il en coûteroit la vie à quiconque entreprendroit quelque chose contre lui.

L'Historien Portugais raporte ici deux conspirations, qui manquérent l'une & l'autre, contre la vie de l'Archevêque. Elles sont si peu vraisemblables, que je n'ai pas voulu m'arrêter à les décrire; ce que je n'aurois pu faire, sans en démontrer l'absurdité. On ne trouve rien dans les mœurs ni dans l'Histoire de ces Chrêtiens, qui puisse les rendre suspects de pareils attentats.

L'Archevêque se rendit de Paru à Mangate qui est aussi la capitale d'un Roiaume de la Côte. Cette Ville est toute peuplée de Chrêtiens qui sont des plus Nobles de la Nation. Il y fut reçu sans pompe, & s'étant transporté à l'Eglise suivi de peu de personnes, il la trouva remplie de meubles & de Femmes, qui s'y étoient retirées, à cause de la Guerre qui étoit alors allumée entre les Rois de Paru & de Mangate. Les Chrêtiens de ce dernier lieu avoient souffert beaucoup de dommage dans cette Guerre. L'Archevêque les consola par un Discours plein de bienveillance, & après leur avoir donné la Bénediction solemnelle, il leur fit un Sermon fort ample qui rouloit sur les deux points qu'il traitoit ordinairement avec eux, c'est-à-dire sur leurs erreurs & sur l'obéïssance duë au Pape. Le Sermon fini il se retira à son bateau.

Le soir de ce même jour un vénérable Caçanare à barbe blanche, âgé de quatrevingt ans, homme de bon éxemple & qui cherchoit sincérement son salut, vint voir l'Archevê-

que, & l'aiant tiré à part le conjura pour l'amour de Jesus Christ de lui dire la verité des choses sur lesquelles il vouloit l'interroger ; lui disant que s'il ne le faisoit pas Dieu lui demanderoit compte de son ame : Qu'il souhaitoit donc de savoir si véritablement le Pape étoit le Chef de l'Eglise Universelle, & le Vicaire de Jesus Christ sur la Terre ; si Nôtre Seigneur avoit annexé au Siége de Rome un souverain pouvoir sur tous les Fidelles, & si personne ne pouvoit effectivement se sauver sans faire profession de cette obéïssance au Pape ; si ce qu'il prêchoit là-dessus ne venoit point de quelque émulation ou jalousie que les Romains avoient contre l'Eglise de Babylone, comme il l'avoit souvent ouï prêcher à ses Evêques ; qu'étant âgé de quatrevingt ans & un des plus anciens Prêtres du Diocése, il n'avoit jusqu'alors ouï faire mention de cette Primauté du Pape, que même elle ne lui étoit point entrée dans l'esprit ; qu'il prioit donc l'Archevêque de l'instruire, ou de le détromper ; qu'au reste, s'il l'induisoit en erreur Dieu lui demanderoit compte de son ame.

L'Archevêque ne put ouïr ce Discours sans répandre des larmes. Il fut, dit Gouvéa, ému de compassion pour ces pauvres Peuples, & saisi d'indignation contre leurs Pasteurs, qui les trompoient & les entretenoient depuis tant d'années dans leur aveuglement. Après quelques discours de piété, Menezes aiant pris dans sa main une Croix qu'il portoit sur sa poitrine, & qui étoit, à ce que dit son Historien, composée du bois de la vraie Croix de Nôtre Seigneur, il lui jura que ce qu'il prêchoit

choit ne venoit ni d'émulation ni d'envie, que c'étoit la vraie & pure Religion Catholique, sans laquelle il n'y avoit point de salut; & que toutes les objections des Schismatiques étoient des mensonges & des tromperies, par lesquelles l'esprit malin cherchoit à les séduire pour les mener en enfer. Le bon Vieillard plus pourvu de simplicité que de lumiéres, répondit que puisqu'une personne aussi considérable que Menezes lui assuroit une pareille chose, il la croiroit désormais. Il tint si bien sa parole, que dans toutes les contradictions que le Prelat eut à souffrir, il lui demeura inviolablement attaché.

Comme ce lieu de Mangate n'étoit point sûr, & que d'heure à autre on y attendoit l'ennemi, l'Archevêque en partit le soir pour aller à Chegurée séjour ordinaire de l'Archidiacre, qui l'avoit invité de venir s'y reposer quelques jours, & étoit convenu avec lui qu'il l'y attendroit. Etant arrivé au point du jour, il fit avertir & appeller les Caçanares & les Chrêtiens du lieu. Il ne reçut point d'autre réponse sinon que l'Eglise étoit fermée, & que dans tout le bourg il ne paroissoit que des Femmes, qui n'avoient pas voulu dire ce que les Hommes étoient devenus. Cet incident l'obligea d'attendre jusqu'au soir. Enfin voïant que personne ne paroissoit, il sortit de son bateau, & s'en alla à l'Eglise dont il fit ouvrir les portes pour y faire sa priére. Pendant la nuit il apprit que l'Archidiacre s'étoit renfermé dans sa maison, resolu de ne plus paroître en présence de l'Archevêque. Cela étant venu à la connoissance des Portu-

gais de ſa ſuite, ils vinrent le trouver accompagnez des Jeſuites & de ſon Confeſſeur, pour lui repréſenter ce qui ſe paſſoit, & le peu de fruit qu'on devoit attendre de ſes viſites. Ils l'exhortérent de ſe retirer à Cochin, pour ne pas expoſer la ſeconde Perſonne de l'Etat Portugais dans les Indes à davantage d'inſultes, & même à un danger évident de perdre la vie. L'Archevêque, après les avoir remerciez avec beaucoup de tendreſſe, proteſta qu'il perſiſtéroit juſqu'à la mort dans ſon Entrepriſe, fût-il obligé de parcourir tous ces Païs lui ſeul, le bourdon à la main; qu'il étoit obligé de prêcher à ces Peuples les Veritez Catholiques, puiſqu'en qualité de Metropolitain des Indes il rempliſſoit la place de l'Apôtre Saint Thomas; qu'au reſte il avoit mis ſa confiance en ce Saint Apôtre, qui favoriſeroit ſon Entrepriſe, & lui procureroit auprès de Dieu le ſecours & la conſtance qui lui étoient néceſſaires. Se voiant importuné de ces inſtances redoublées, il ſe retira à l'écart, & ſans en informer perſonne, il écrivit à l'Archidiacre une Lettre pleine d'Amitié, dans laquelle il l'aſſuroit qu'il avoit oublié tout le paſſé, qu'il n'avoit aucune autre vuë que de procurer le bien des ames, & les deſabuſer de leurs erreurs; qu'il étoit prêt de l'en convaincre paiſiblement, s'il vouloit venir à lui; qu'il lui prouveroit par l'Ecriture Sainte & par les Docteurs de l'Egliſe la verité de ce qu'il lui prêchoit. Il finiſſoit par des promeſſes fort engageantes, dont il verroit l'effet s'il vouloit ſe ſoumettre à l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine.

L'Ar-

L'Archidiacre aiant reçu cette Lettre prit Conſeil avec les ſiens, qui conclurent qu'il y auroit de la lâcheté à ſe cacher plus long-tems, & à craindre de diſputer publiquement avec l'Archevêque qui l'accuſoit de dogmatizer en ſecret, & de n'oſer ſoûtenir ſes ſentimens à la vuë de tout le monde. Il prit avec lui quelques Caçanares, & pourvut à ſa ſureté en ſe faiſant accompagner d'un bon nombre de Chrêtiens Malabares armez d'Epées, de Lances, & de Mouſquets. En cet Equipage il ſe préſenta le jour ſuivant devant le bateau de l'Archevêque, qu'il pria de deſcendre à terre pour commencer la diſpute à laquelle il l'avoit invité. Menezes répondit que la chaleur du Soleil étoit trop violente pour entamer à terre un Diſcours qui demandoit une longue diſcuſſion; que cela ſe feroit plus commodement dans le bateau dont la proue joignoit le rivage. L'Archidiacre accepta le parti. Incontinent les Chrêtiens Malabares environnérent le bateau par terre & par eau, pluſieurs d'entre eux aiant ſauté dans la Riviére qui étoit peu profonde, comme le ſont toutes celles de la Côte. La diſpute entre l'Archevêque & l'Archidiacre, qui avoit fait entrer deux Caçanares avec lui, commença en préſence des Portugais qui ſuivoient le Prélat, de ſon Confeſſeur & des Jeſuites qui l'accompagnoient par tout.

L'Archidiacre commença en diſant qu'il n'avoit pu venir plûtôt, comme il l'avoit promis, parceque ſa Nation ne conſentira jamais à admettre l'Archevêque, dont tous les ſoins n'alloient qu'à les ſouſtraire au Patriarche de

Babylone, auquel ils étoient soumis depuis plus de mille ans. Il reprocha au Prelat Portugais qu'il maudissoit ce Patriarche en le traitant d'Hérétique & d'excommunié, quoiqu'il fût véritablement Saint & Catholique; & qu'il vouloit introduire dans leur Diocése des nouveautez qui n'y avoient jamais été en usage. Menezes répondit qu'ils n'ignoroient pas que leur Patriarche étoit Nestorien & par conséquent Hérétique, & qu'il ne cherchoit point d'autres preuves pour les convaincre de leurs erreurs, que de leur demander s'ils recevoient l'Evangile de S. Jean. L'Archidiacre & ses Caçanares répondirent qu'ils étoient prêts de mourir, pour la Doctrine de ce Saint Evangile. „ Et bien, dit l'Archevêque, puisque „ vous recevez cet Evangile, qui dit (a), *le* „ *Verbe a été fait chair & a habité parmi nous*, „ pourquoi enseignez-vous avec vos Patriar- „ ches & vos Evêques, que le Verbe ne s'est „ point fait chair, que le Christ n'est pas „ Dieu, & que Dieu ne s'est point fait hom- „ me? Pourquoi chantez-vous dans l'Eglise „ le jour de Noël, le Verbe ne s'est point „ fait chair, comme vous le dites, o Ro- „ mains incredules! mais, il a habité dans le „ Christ comme dans un Temple? Saint „ Jean dit qu'il a été fait chair, qu'il a habité „ parmi nous; & vous dites le contraire. „ Après cela, comment pouvez-vous dire que „ vous admettez l'Evangile de S. Jean, & „ que vous étes Chrêtiens, puisque vous er- „ rez dans le principal point de l'Incarnation „ du

(a) Jean. Chap. 1. vers. 14.

„ du Verbe? Comment voulez-vous que je „ me dispense de vous prêcher ces veritez? „ Pourquoi me fuiez-vous, & même pour- „ quoi voulez-vous m'assassiner?

„ Vous prétendez, Seigneur, répondit l'Ar- „ chidiacre, que nous ne saurions faire nôtre „ salut sans rendre obéïssance au Pape: Saint „ Jean n'a point dit cela. Le Pape Caius qui est „ au nombre des Saints reconnoît dans une „ Lettre que nous avons, que l'Eglise de Ba- „ bylone ne dépend point de celle de Rome, & „ ne lui doit aucune obéïssance. Nous avons „ de même une autre Lettre, que nos Livres „ appellent l'Epitre du Dimanche, où la mê- „ me chose est enseignée (a). Cette Lettre, „ qui a été dictée par un Ange, tomba du „ Ciel un Dimanche, tout le Peuple étant as- „ semblé dans l'Eglise. „ Ces Ecclesiastiques Indiens commençoient à alleguer quantité de Fables & d'autres Ecrits de cette nature, lorsque l'Archevêque leur dit en les interrompant: „ Pourquoi vous arrêtez-vous à ces „ Contes de Vieilles, pendant que vous avez „ la lumiére de l'Evangile plus brillante que „ le Soleil, & la Parole de Jesus Christ, qui „ recommande ses Brebis à S. Pierre & à ses „ Successeurs? Après l'Ascension du Sau-

(a) Mr. Baluze, dans ses Remarques sur les Capitulaires des Rois de France, a fait imprimer une Epître du Dimanche, qui couroit le Monde dans le huitiéme siécle. Ceux qui la produisoient, disoient qu'elle avoit été dictée par Nôtre Seigneur, & écrite par un Ange, & qu'elle étoit tombée du Ciel à Jerusalem. Mr. Fabricius l'a inserée dans son Recueil des Ecrits Apocryphes du Nouveau Testament, pag. 309. 310. & suivantes. Il n'y est point parlé de l'Eglise de Babylone.

„ veur Saint Pierre fut le Chef & le Prelat
„ des Apôtres, & les Successeurs de S. Pierre
„ ont la mê.e autorité sur ceux qui éxer-
„ cent les fonctions Apostoliques, c'est-à-dire
„ sur les Evêques, les Archevêques, & les Pa-
„ triarches de toute la Terre. Pourquoi de-
„ puis sa Resurrection le Seigneur ne recom-
„ manda-t-il ses Brebis qu'au seul Pierre ?
„ Pourquoi dans le tems de sa Passion n'or-
„ donna-t-il qu'à lui de confirmer ses Freres,
„ & pourquoi ne dit-il à aucun autre Apôtre
„ qu'il avoit prié pour lui, afin que sa Foi ne
„ défaillît point ? Il faisoit bien voir par là
„ qu'il l'établissoit Prelat de tout le Monde,
„ & Pasteur Universel de l'Eglise ; que la
„ Chaire de S. Pierre seroit le Siége Souve-
„ rain qui jugeroit tous les autres, qui les
„ confirmeroit en leur enseignant la Foi Ca-
„ tholique, faillible dans les autres Siéges,
„ mais infaillible dans le sien par une assistan-
„ particuliére du S. Esprit que le Seigneur Je-
„ sus lui obtiendroit de son Pére.

Gouvea ne raporte point les Réponses de ces Ecclesiastiques Indiens. Il se borne à faire valoir son Prélat, dont il écrit autant le Panegyrique que l'Histoire. Quelques foibles que fussent les Argumens de Menezes, il y a lieu de présumer qu'ils embarassérent l'Archidiacre, qui par toute sa conduite & ses réponses ne paroît pas avoir été un homme de grande capacité, non plus que ses Caçanares. Ces Chrêtiens, n'aiant jamais eu occasion de disputer de Religion contre personne, faisoient consister toutes leurs études dans la lecture de l'Ecriture Sainte, de leurs anciens Canons, & de

de quelques Livres Syriaques qu'ils avoient reçus de leurs anciens Evêques.

Quoiqu'il en soit, la dispute finit par un accord entre Menezes & l'Archidiacre. Ils convinrent que tous les Prêtres & les principaux du Diocése s'assembleroient dans un Synode, où on traiteroit plus au long des Dogmes de la Religion; que cependant l'Archevêque de Goa pourroit visiter les Eglises, y prêcher & donner la bénédiction; néanmoins qu'il ne seroit pas admis comme le Pasteur ordinaire du lieu, mais comme un Evêque étranger, qu'il ne donneroit point la Confirmation, & qu'il n'éxerceroit aucune jurisdiction Episcopale. On dressa un Acte de cette Resolution, qui fut signée par l'Archevêque, l'Archidiacre, & ses Caçanares. On convint que ce Synode se célébreroit avant le Dimanche des Rameaux de cette année 1599. que l'Archidiacre accompagneroit le Prelat Portugais dans ses visites, & n'exciteroit aucun trouble dans les Eglises. De part & d'autre cet accord fut fort mal observé.

Les choses aiant été ainsi réglées l'Archevêque alla par eau à un lieu appellé Cagnur. L'Archidiacre qui ne se trouvoit point en sureté dans ces bateaux, où on auroit pu aisément s'assurer de sa personne, s'y rendit par terre. Menezes fut fort bien reçu dans ce lieu-là, le Peuple aiant été informé par l'Archidiacre qu'il ne les visitoit plus comme leur superieur, mais comme un Evêque étranger. On l'admit donc à prêcher dans l'Eglise, où il ne manqua pas de s'étendre sur les erreurs Nestoriennes, & sur la néceffité indispensa-

ble à tous les Chrêtiens de se soumettre à l'Evêque de Rome. L'Archidiacre persuadé que cette conduite étoit contraire à l'accord qui venoit d'être conclu, fut fort mal-content de ce Sermon. Il vint trouver l'Archevêque auquel il dit qu'il étoit indisposé, & qu'il ne l'accompagneroit plus aiant besoin de se retirer à Cheguréé, pour se faire traiter de sa maladie. Depuis ce tems-là il ne parut plus devant Menezes, jusqu'à sa reduction à l'Eglise Romaine, qui fut précedée de tous les desordres que nous verrons dans la suite de cette Histoire.

Le mauvais succès des visites que l'Archevêque avoit faites dans les cinq Eglises précedentes lui fit comprendre que s'il montoit plus haut vers le Nord, il trouveroit encore plus de contradictions, l'Archidiacre y faisant sa résidence ordinaire, & y étant cheri de tout le monde. Il tourna donc son voiage vers les Eglises du Midi, où d'ailleurs les affaires politiques du Gouvernement Portugais l'appelloient, & où l'autorité de l'Archidiacre étant moins établie il espéroit de faire plus de fruit. Il prit son chemin par Cochin, navigeant toujours sur les Riviéres de ce Païs-là, qui jointes ensemble par des Canaux, sont d'une grande commodité pour les Voiageurs. Il alla de là à Porca, où les Chrêtiens le reçurent en pompe avec de grands témoignages de joie. Leur Roi qui étoit Païen, & faisoit profession d'aimer les Portugais, le leur avoit commandé. L'Archevêque aiant donné la bénédiction au Peuple, & prêché selon sa méthode ordinaire, se retira dans la maison d'un

d'un des principaux Caçanares du lieu. Le Roi de Porca lui rendit visite sur les neuf heures du soir, accompagné de plusieurs de ses Gens bien armez, & précedé d'une grande quantité de Pages qui portoient des flambeaux. Ce Prince tout couvert d'or & d'un nombre prodigieux de pierreries salua fort courtoisement l'Archevêque. Il lui dit d'abord que toute la Nation Portugaise lui avoit de grandes obligations, tant pour la faveur & la protection dont il honnoroit les Chrêtiens de S. Thomas ses sujets, que par le soin qu'il avoit pris de purger ses côtes des Pirates qui s'y étoient autrefois établis, & qui troubloient le Commerce & la Navigation; que ces bons offices méritoient bien qu'on le déclarât Frere d'Armes du Roi de Portugal, le même honneur aiant été accordé au Roi de Cochin. Le Prelat, après avoir répondu à ses civilitez, dit que ce qu'il demandoit étoit une chose de grande importance, que le Roi de Portugal n'accordoit ce tître qu'après de grands services & d'insignes bien-faits; cependant, qu'il feroit son possible pour le lui procurer. Cette conversation dura deux grosses heures.

Ce Prince étoit un jeune homme de petite taille, mais bien proportionnée, distingué par sa bravoure & par sa politesse entre tous les autres Rois du Malabar. Il s'appelloit *Nambraché*, c'est-à-dire Grand Prêtre, dans la langue du Païs. Il avoit dans une seule maison neuf cens Idoles au culte desquelles il étoit extrémement adonné. Il leur faisoit à chacune tous les jours une offrande & une courte priére. Cet éxercice superstitieux duroit

roit depuis ſix heures du matin juſqu'à midi. Pendant tout ce tems-là il ne donnoit audience à perſonne, & ne vacquoit à aucune autre affaire. Tous les Rois de la Côte donnent de la même maniére les matinées entiéres au culte de leurs Idoles. L'Hiſtorien Portugais fait ſur cela des réfléxions & des comparaiſons bien ſenſées, & qui viennent ici fort à propos. Je les abandonne à la diſcrétion du Lecteur, qui n'a pas beſoin qu'on les lui ſuggere. Elles ſe préſentent d'elles-mêmes.

Le jour ſuivant l'Archevêque alla de grand matin à l'Egliſe, où il dit la Meſſe & donna la Confirmation à toute l'aſſemblée. Cela ſe paſſa fort tranquillement, tant parceque le Roi l'avoit commandé, que parceque les Jeſuites qui avoient une Réſidence dans cette Ville s'étoient de longue main appliquez à faire goûter aux peuples les Dogmes de l'Egliſe Romaine. Au commencement de la nuit Menezes partit de Porca pour ſe rendre à Coulan. Le voiage étoit long & dangereux, parce qu'il faloit traverſer des Païs, où regnoient des Princes Ennemis de la Nation Portugaiſe. Le Roi de Porca donna à l'Archevêque une Eſcorte commandée par un de ſes Officiers, qui le garentit d'un grand danger où il ſe trouva par les chemins, & le conduiſit ſûrement pendant le reſte du voiage.

Les affaires de Menezes s'étendoient plus loin que la reduction des Chrêtiens Malabares. Le Vice-Roi l'avoit chargé de pluſieurs ordres importans à l'établiſſement des Portugais dans les Indes. Je n'ai pas crû qu'il convint

vint à cette Hiſtoire d'en faire mention. J'obſerverai ſeulement ici que l'Archevêque repréſentoit dans le Malabar la perſonne du Vice-Roi qui l'avoit chargé de toutes les affaires de la Nation.

Menezes arrivé à Coulan apprit que les Portugais venoient de faire une grande perte ſur cette Côte, où ils avoient aſſiégé une Fortereſſe ſituée dans les Etats du Roi de Calecut. Cela l'obligea de retourner à Cochin, pour s'aboucher avec le Général de ſa Nation, & lui propoſer de faire la Paix avec le (a) Samorin, ſous le bon plaiſir du Vice-Roi. Pendant qu'on travailloit à mettre cette affaire ſur un bon pied, Menezes alla viſiter l'Egliſe de Malandurté, où il fut fort bien reçu: mais les témoignages d'amitié que lui donnérent les Chrêtiens du lieu, leur coûtérent cher peu de tems après. A l'inſtance de l'Archidiacre le Roi de Cochin, quoique gagné par les Portugais, comme nous l'avons déja dit, leur impoſa un nouveau tribut, que depuis il ne voulut jamais abolir. De plus il commanda, ſous peine de mort, à tous les Chrêtiens ſes ſujets de ſe tenir attachez à leur Archidiacre, comme au Chef de leur Egliſe. Ce Prince n'avoit apparemment pas crû que les choſes duſſent aller ſi loin, ou peut-être eſpéroit-il quelque nouvelle libéralité des Portugais.

L'Archidiacre ſe tenoit cependant à Angamale la premiére Egliſe du Diocéſe. De là il

(a) Ce mot ſignifie Empereur. C'eſt le titre du Roi de Calecut.

il écrivoit des Lettres circulaires à toutes les Eglises, menaçant d'excommunication celles qui se joindroient à l'Archevêque de Goa. Il sollicitoit aussi tous les Rois infidelles de défendre à Menezes l'entrée de leurs Terres. Il leur faisoit entendre que ce Prelat Portugais vouloit s'arroger la jurisdiction des Chrêtiens de Saint Thomas pour les rendre Vassaux du Portugal; dessein dont ces Princes se doutoient déja, & qui leur déplaisoit infiniment.

Cependant Menezes prêcha, confirma, & éxerça toutes les fonctions Episcopales dans ce lieu de Malandurté, qui est une des principales Peuplades des Chrêtiens Malabares. Il n'eut aucune opposition à essuier que de la part d'un Caçanare lepreux, qui attira à lui quelques Chrêtiens, qui refusérent d'avoir communication avec le Prélat étranger. On peut ici remarquer la bonne foi avec laquelle il observoit l'Acte passé à Cheguréе. Il s'étoit engagé à ne point administrer la Confirmation jusqu'à la tenuë du Synode: mais il agissoit alors en conséquence de la fameuse maxime qui enseigne qu'on n'est pas obligé aux engagemens contractez avec les Hérétiques.

Le bon succès de cette visite l'anima. Il se mit en chemin pour Diamper, place considérable, où quelques Evêques du Païs avoient autrefois leur résidence. Son plus grand désir étoit de se faire un parti dans la Nation, afin de venir plus facilement à bout de la réduction totale de cette Eglise. Il avoit remarqué que les Ecclesiastiques Indiens demeuroient

roient toute leur vie affectionnez au Prélat de qui ils avoient reçu les ordres sacrez, & comme le Siége Episcopal vacquoit depuis deux ans, personne pendant cet intervalle n'avoit été promû à la Prêtrise, à laquelle il se trouvoit beaucoup d'aspirans. Il fit donc publier par tout le Diocése qu'il célébreroit les Ordres à Diamper le Samedi avant le Dimanche de la Passion, & dissimulant adroitement les mécontentemens de l'Archidiacre, il le fit avertir de s'y trouver.

L'Entreprise du Prélat causa une affliction sensible à cet Ecclesiastique, qui voioit que l'Archevêque faisoit gloire de violer ouvertement l'Acte de Chegurée, par lequel il s'étoit engagé à n'exercer avant le Synode aucun acte de Jurisdiction Episcopale. Gouvea l'excuse en disant que la premiére infraction de cet Acte venoit de l'Archidiacre qui n'avoit jamais eu intention de consentir à cette assemblée. Mais ce que nous avons raporté plus haut fait voir que le manquement de foi venoit principalement de l'Archevêque, qui n'avoit tenu aucune des clauses de l'Acte auquel il avoit consenti, quoiqu'il l'eût signé dans un tems, & dans un lieu, où il étoit en quelque façon maître de la personne de l'Archidiacre. Cet Ecclesiastique répondit donc à Menezes qu'il n'avoit rien à démêler avec les Ordres qu'il entreprennoit de célébrer; qu'il lui conseilloit de ne pas troubler par cette Entreprise un Diocése qui ne lui appartenoit point; que s'il administroit les Ordres, il ne faloit plus parler du Synode, dont le principal article devoit

voit être l'éxamen de l'obéïssance qu'il prétendoit qu'on lui rendît.

L'Archevêque, qui s'étoit apperçu, dit Gouvea, que cette promesse du Synode ne buttoit qu'à tirer en longueur, & à le dégoûter tellement qu'il fût obligé de se retirer sans rien conclure, manda à l'Archidiacre qu'il avoit absolument résolu de donner les Ordres, & de faire tous les actes de Jurisdiction Episcopale dans ce Diocése en vertu des Brefs qu'il avoit de Sa Sainteté, à laquelle toutes les Eglises du Monde devoient obéïssance. L'Archidiacre, pour accorder quelque chose, lui écrivit qu'il donnât à la bonne heure les Ordres aux Ecclesiastiques du Rit Latin; mais qu'il ne l'entreprît pas à l'égard de ceux qui suivoient le Rit Syrien. Le Prélat répondit qu'il donneroit les Ordres aux uns & aux autres, n'étant venu en ces lieux-là que pour faire cesser le Schisme, & reduire les Chrêtiens du Rit Syrien à la pureté de la Religion Catholique; afin qu'ils ne fissent plus qu'un seul troupeau avec ceux du Rit Latin, sous l'obéïssance d'un seul Pasteur Universel, qui est le Pape.

L'Archidiacre à qui cette Entreprise causoit beaucoup de fraieur fit ce qu'il put pour y apporter des obstacles. Il étoit persuadé que Menezes administreroit les Ordres sans éxiger aucune retribution; ce qui étoit contraire à la coûtume établie par les Prelats venus de Babylone. Il prévoioit de plus l'honneur que ce desintéressement feroit à l'Archevêque, & l'attachement que les nouveaux Ecclesiastiques

ques auroient pour lui. Mais rien ne l'épouvantoit autant que la diminution des revenus des Evêques futurs ; leurs prédeceſſeurs n'aiant eu de revenu fixe pour leur ſubſiſtance que ces retributions, & quelques autres ſubſides qu'ils recevoient tous les ans de leur Clergé. Ces conſiderations le portérent à ſolliciter fortement les Rois de Cochin, d'Angamale, & de Mangate, Amis & Protecteurs de Menezes, de le détourner de ce deſſein : en particulier il pria le Roi de Cochin de ne pas ſouffrir que cela ſe fît ſur ſes terres. Sur cette remontrance ces Princes écrivirent à l'Archevêque, pour le prier de ne point donner les Ordres avant l'Aſſemblée générale de tous les Chrêtiens de la Nation. Menezes leur répondit uniformement à tous, que dans les matiéres qui concernoient la Loi des Chrêtiens il n'avoit point de réponſe à leur faire ; qu'il ne rendoit aucune raiſon de ſa conduite (a) à des Infidelles, auxquels les ſecrets du Chriſtianiſme étoient inconnus ; qu'en toute autre choſe il les ſerviroit ſelon la juſtice & l'équité ; qu'au reſte l'adminiſtration des Ordres dont il s'agiſſoit étoit compriſe au nombre des choſes pour leſquelles ils lui avoient promis leur faveur & leur aſſiſtance.

Cette fermeté de l'Archevêque, qui étoit inébranlable dans ſes deſſeins, irrita de plus en

(a) Gouvea Lib. 1. cap. 12. fol. 38. verſo. *A todos reſpondeo o Arcebiſpo, que nas materias da Fee, & ley dos Chriſtiams nam podia dar outra rezam a ſuas Altezas, ſe nam que nam podia ouvir nellas a peſſoas infieys, que nam ſabiam os ſegredos da Chriſtandade, &c.*

en plus l'Archidiacre, qui fit publier dans toutes les Eglises un Ecrit par lequel il défendoit, sous peine d'excommunication aux Chrêtiens Malabares de recevoir les Ordres Sacrez des mains de l'Archevêque de Goa. Il menaçoit dans cet Ecrit ceux qui desobéiroient d'une entiére exclusion des Eglises du Diocése, & outre les Censures Ecclesiastiques, de la disgrace & des châtimens qu'ils auroient à craindre des Rois dont ils étoient les Vassaux. Il adressa aux Caçanares & aux Habitans de la Ville de Diamper une *Olla*, ou Lettre écrite à la maniére de Malabar, avec un stile de fer sur des feuilles de Palmier, par laquelle il leur commandoit d'empêcher l'Archevêque de donner les Ordres dans leur Eglise, & d'y éxercer aucune jurisdiction. Il leur défendoit même d'assister à sa Messe & à sa Prédication, & de lui donner entrée dans leurs Temples. Cet ordre arriva trop tard: l'Archevêque avoit déja prêché deux fois, & administré la Confirmation à une bonne partie du Peuple. Cependant d'abord que l'ordre de l'Archidiacre fût notifié tout changea de face: les Peuples se mutinérent, & personne ne se présenta plus pour être confirmé. Le plus ancien Caçanare de l'Eglise alla au nom de tous les autres prier Menezes de se retirer, de ne plus entrer dans leur Eglise, & de cesser de confirmer, parcequ'outre que cette ceremonie n'étoit ni néceSsaire, ni instituée par Jesus Christ, ce qu'il faisoit en leur mettant de l'huile sur la tête, se pratiquoit dans leurs Eglises à l'égard des Enfans lorsque le Prêtre les batizoit. L'Archevêque, sans avoir égard

aux paroles du vieux Caçanare appella les autres Ecclésiastiques & les instruisit de la vertu & de la nature du Sacrement de Confirmation. Il sembleroit peut-être à quelqu'un qu'il auroit été à propos de le faire plûtôt: mais Menezes à qui les lumiéres manquoient agissoit sans régle, & s'abandonnoit à un zéle outré qui lui faisoit faire mille fautes qui l'auroient perdu, sans la crainte où étoient ces Princes Indiens des forces de la Nation Portugaise, qui étoit alors extrêmement redoutée dans les Indes.

L'Archidiacre redoublant ses instances auprès du Roi de Cochin, ce Prince envoia au Gouverneur Paien de Diamper un Ordre exprès d'empêcher absolument que les Ordres ne fussent conferez dans cette Eglise, & de menaçer de sa colére & de ses châtimens les Indiens qui s'étoient assemblez auprès de l'Archevêque pour être promus aux Ordres Sacrez. Les Naires du voisinage vinrent plusieurs fois frapper de leurs boucliers à la porte de l'Eglise, criant que l'Archevêque n'avoit rien à voir sur les Chrêtiens du Païs, qui étoient Vassaux de leur Roi, que plûtôt que de souffrir qu'il passât outre ils l'assassineroient lui & les siens. Ces menaces obligérent la Famille de Menezes de poser des sentinelles toutes les nuits devant la porte de sa chambre. Pour ce qui est de lui, il alloit toujours son chemin sans s'émouvoir, soit que ses préjugez, qui lui tenoient lieu d'articles de Foi, lui inspirassent le zéle & la constance qu'il faisoit paroitre, ou que connoissant la timidité naturelle de ces Peuples Indiens, &

le respect qu'ils portoient à la Nation Portugaise, il fût persuadé qu'ils n'oseroient jamais rien entreprendre contre sa personne.

La veille du jour que le Prélat avoit destiné à conferer les Ordres, un des principaux Officiers du Roi de Cochin, qui étoit Gouverneur dans le voisinage, passant par Diamper accompagné de plusieurs Naires, rencontra Menezes en son chemin. Il lui adressa la parole d'un air plein de colére & les yeux étincellans, lui reprochant qu'il venoit insulter les Divinitez du Païs, détruire les Loix de la Nation, abolir les anciennes coûtumes des Chrêtiens, & les soustraire à l'obéïssance de leur Roi. „ Vous le paierez, ajouta-t-il, „ car nous vous tuerons, vous & tous les „ Chrêtiens du Païs qui s'attacheront à vous, „ afin que les autres apprennent par vôtre éxemple à n'être jamais assez hardis, pour venir „ établir de nouvelles Loix dans nos Etats. „ L'Archevêque à qui un Prêtre Indien de sa suite interprêta ces menaces (a), n'y répondit que par un sourire dédaigneux. Après avoir fait un tour de promenade il envoia dire à ce Gouverneur, qu'il n'avoit rien fait que par ordre du Grand & Unique Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, sans la volonté duquel personne ne pourroit lui nuire. Cet Officier aiant reçu la réponse de l'Archevêque se retira fort en colere. Le lendemain qui étoit le Samedi destiné à conferer les Ordres, le Gou-

(a) Gouvea l. 1. cap. XIII. fol. 40. col. 1. *Se serrio como à modo de desdem.*

Gouverneur de Diamper déclara à tous les Habitans du lieu qu'ils étoient prisonniers dans leurs propres maisons par ordre du Roi, leur défendant sous peine de confiscation de leurs biens d'en sortir, même pour aller à l'Eglise, interdisant d'ailleurs toute communication avec l'Archevêque.

L'Ordre du Roi n'empêcha pas que les Ordres ne fussent administrez. Les Ecclesiastiques qui souhaitoient d'être promus étoient enfermez dans l'Eglise avec l'Archevêque. Ils avoient apparemment prévû ce qui étoit arrivé. Menezes confera donc la Prêtrise à trente-huit Clercs Indiens, qui abjurérent auparavant le Nestorianisme, & firent la Profession de Foi de Pie IV. accompagnée, outre le serment de fidelité au Pape, d'une promesse de renoncer pour toujours au Patriarche de Babylone, & de n'admettre jamais d'autres Prelats que ceux que Rome leur donneroit. Ce fut par-là, dit Gouvea, que Menezes commença à avoir dans cette Nation des personnes qui lui furent fidelles, & qui n'abandonnérent jamais ses intérêts.

Après cet exploit qui fut un vrai coup de partie, l'Archevêque prit la résolution d'aller célebrer l'Office de la Semaine Sainte, & les Fêtes de Pâque à Carturté, une des plus nobles Habitations des Chrêtiens de la Côte sur les Terres d'une Princesse que les Portugais appelloient (a) la Reine du Poivre. Il visitoit quelques Eglises qui se trouvoient sur son chemin; en quelques endroits il fut bien

(a) *Raynha da Pimenta.*

reçu, & en d'autres il étoit fui de tout le monde. Dans une de ces Eglises appellée Mangalan, il courut un grand danger de la part d'une grosse troupe de Naires, qui le cherchoient pour le tuer. Aiant été averti que ces Gens rodoient le Mousquet sur l'épaule, & la mêche allumée, à l'entour de ses bateaux, il prit le parti de se retirer vers le rivage opposé. L'Historien Portugais éxagére extremement le danger où Menezes se trouva pour lors. Cependant à en juger sainement par tout ce qui se passa dans la suite, & par ce qui avoit précedé, il est assez manifeste qu'on ne cherchoit qu'à l'intimider, pour l'obliger de se retirer à Cochin ou à Goa. Sans doute il s'en appercevoit lui-même; car si véritablement ces Païens avoient eu dessein de lui faire perdre la vie, les occasions ne leur auroient pas manqué.

Ce même jour qui fut le premier d'Avril l'an 1599. l'Archevêque partit du port de Mangalan pour se rendre à Carturté, où il arriva le Vendredi de la Semaine de la Passion. Il se transporta d'abord à l'Eglise, où il prêcha & exhorta tous les Chrétiens d'assister avec lui le Dimanche des Rameaux à l'office Divin, pour entendre les instructions qu'il leur donneroit. Ce Prélat avoit une pratique artificieuse qui lui fut de grand usage dans toute cette expédition, & de laquelle il paroît que les Missionaires qui vinrent depuis dans les mêmes lieux, ont fait le même usage. Ces Chrêtiens Malabares sont des Gens qui aiment qu'on leur confie un secret & qui y sont fidelles. Il n'y a point de meilleur

moien

moien pour negocier avec eux que de s'insinuer par là dans leur confiance. Cette marque d'honneur & de confiance à leurs lumiéres les gagne à coup sûr. Ce fut aussi par-là que de l'aveu de Gouvea, Menezes avança considerablement ses affaires. Entre autres il s'acquit les deux principaux Habitans de Carturté, qui lui furent toujours fidelles & lui rendirent de grands services.

Ces deux hommes qui étoient riches & puissans, s'appelloient Iti Mato Mapula, & Iti Mané Mapula (a). Ces mots *Iti* & *Mapula*, sont des titres de dignité & d'honneur qui sont affectez aux personnes distinguées par leur rang. Cependant le Peuple & les Caçanares ne témoignoient aucune affection à la doctrine que Menezes leur prêchoit. Il officia solemnellement le Dimanche des Rameaux avec les Prêtres qu'il avoit amenez avec lui, & quelques autres qu'il avoit appellez de Cochin, pour faire connoître à ces Peuples la Majesté & la Sainteté des Cérémonies de l'Eglise Romaine. La magnificence du jour & de l'office célebré pendant toute la semaine selon le Rituel du Pontifical Romain plut assez au Peuple. Il n'en fut pas de même des Prêtres ; les fonctions de l'Archevêque interrompoient les leurs, & diminuoient leurs revenus. Chaque communiant avoit coûtume de donner dans ces jours solemnels

 un

(a) *Iti* signifie la même chose que Monsieur, & *Mapula* est le titre qu'on donne aux Gens de distinction. *Christiano grave*, dit Fr. Giuseppe di S. Maria dans la seconde Expedition aux Indes, pag. 107.

un *Fanon*, monnoie du Païs, qui revient à peu près à la douziéme partie d'un écu. Cette contribution volontaire, qui cessa ces jours-là par la présence du Prélat, est traitée de Simoniaque par l'Historien Portugais; fort injustement, ce me semble, ces Prêtres Indiens n'aiant point d'autres revenus que les Offrandes qu'on fait à l'Eglise. La retribution des Messes dans l'Eglise Romaine ne sauroit passer pour innocente, si ces contributions volontaires sont à bon droit taxées de Simonie. La Confession auriculaire que Menezes éxigeoit avant la Communion étoit un nouveau grief pour ces Peuples (a). Autant, dit mon Auteur, qu'ils étoient affectionnez au Sacrement de l'Eucharistie, autant avoient-ils d'horreur pour la Confession, conformément à l'opinion des Chaldéens, qui jusqu'alors leur avoient donné des Evêques & des Docteurs.

Pour abolir cette prétendue Simonie & établir la Confession auriculaire, l'Archevêque supprima dans cette Eglise la Communion du Dimanche des Rameaux. Comme celle du Jeudi Saint est si solemnelle parmi ces peuples que personne ne s'en dispense, les Caçanares craignant que le Prélat, s'il continuoit à officier, ne les exclût ce jour là de leur Eglise, l'exhorterent à célébrer la Fête dans une autre du même lieu, qui appartenoit aux Chrétiens

qui

(a) Gouvea L. 1. c. 13. fol. 42. verso, col. 2. *Quam afeyçoados eram à o Sacramento da Comunham, tanto averreciam o da Confissam, conforme à opiniam dos Caldeos, de cuja naçam eram sus Bispos, & os mestres que os ensinavam.*

qui tirent leur origine de la Concubine de Mar Thomas. Nous avons remarqué ci-dessus que ces deux lignées ne se confondent ni dans les affaires civiles ni dans les Ecclesiastiques. L'Archevêque rejetta leur proposition, & dit qu'aussi long-tems qu'il seroit dans le Païs, il ne consentiroit jamais à la Simonie, ni dans ces Eglises-là, ni dans aucune autre.

Sur le soir un Caçanare Fils d'un des principaux de la Nation se joignit à une troupe de trente personnes, qui commencerent avec lui à se plaindre en public des entreprises de Menezés. Le peuple émû de leurs raisons se souleva, & chercha quelque occasion d'insulter les Gens de la suite de l'Archevêque, afin que dans le desordre, lorsqu'ils en seroient venus aux mains, il pussent, dit Gouvea, assassiner le Prélat. Mais lui prévoïant ce qui pourroit arriver se renferma dans un lieu sûr, après avoir ordonné à ses Portugais de dissimuler tous les sujets de chagrin qu'ils pourroient recevoir de la part de ces Chrêtiens. Ce qu'ils firent par respect pour le Prélat (a), cessant d'agir pour quelque tems selon la valeur Portugaise, qui parmi ces Nations ne souffre pas le moindre affront, & se gouverne comme étant née pour dominer & conquerir ces peuples, non pas pour souffrir & dissimuler avec eux. Ce sont les paroles de mon Auteur, qui ne prévoioit pas qu'il viendroit une autre Nation d'Europe sur la même Côte, infini-

 ment

(a) Gouvea Lib. 1. c. 33. *esquecidos do brio Portuguez, que antre estas naçoenes nam sofre a minima afronta, avendose entre elles como se naceram pera os dominar & conquistar, & nam pera os sofrer & dissimular.*

ment plus vaillante & plus ſage que la Nation Portugaiſe, qu'elle chaſſeroit de ces lieux-là.

Le Caçanare, auteur du tumulte, ſortit de Carturté à la tête de ces trente perſonnes, pour aller informer de tout ce qui ſe paſſoit l'Archidiacre qui ſe tenoit renfermé à Angamale. D'autre part deux rebelles, c'eſt le nom que l'Hiſtorien Portugais donne aux Chrêtiens qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à Menezes, furent trouver la Reine du Païs, dans ſon Palais à deux lieuës de là, pour lui dire que l'Archevêque Portugais travailloit à la dépouiller de ſon droit ſur les Chrêtiens de ſes terres, & à les ſoumettre au Roi de Portugal. Le Roi de Turubelé, Fils adoptif & Succeſſeur préſomtif de la Reine, lui avoit déja mandé la même choſe, ce qui fit valoir auprès d'elle les remontrances de ces deux Chrêtiens, & la porta à envoier un de ſes principaux Miniſtres ſignifier à l'Archevêque que dans trois jours lui & ſa ſuite euſſent à ſortir de ſes Etats ſous peine de la vie.

Cet ordre aiant été ſignifié à Menezes le Mardi de la Semaine Sainte, il répondit que les Portugais étoient Amis de Son Alteſſe; qu'en ſon particulier il n'avoit point d'autre intention que de la ſervir en tout ce qui dependoit de lui & qui ne ſeroit point contraire à ſa Loi, & que pour ce qui concernoit ſon départ il rendroit le lendemain une réponſe poſitive. Ce répi n'étoit pas inutile: il s'agiſſoit de répondre à une Princeſſe puiſſante dans ces quartiers, & qui ſans compter les Troupes du Roi de Turubelé, ſon Fils adoptif,

por-

pouvoit en cas de besoin mettre jusqu'à trente mille hommes sur pied. D'ailleurs elle étoit moins à portée des Portugais que les autres Rois de la Côte.

Ces considerations portérent Menezes à congédier une partie des Gens de sa suite, & à prendre par rapport à la Reine les meilleures precautions que la prudence lui put suggerer. Il fit assembler ses Gens & leur dit qu'aiant fait dessein (a) d'hiverner dans ces quartiers, il vouloit que ceux qui étoient mariez se retirassent auprès de leurs Femmes à Cochin ou à Goa. Là-dessus, sans souffrir aucune replique il les congédia tous, & se disposa à la réponse qu'il devoit faire le jour suivant à l'Envoié de la Reine. Cette réponse fut telle qu'on la devoit attendre de lui. Il dit qu'il ne sortiroit point du Païs; que dans l'affaire présente il n'étoit point question de l'Autorité Roiale, à laquelle il ne portoit aucun préjudice, puisqu'au contraire il ordonnoit aux Chrétiens d'obéir dans les affaires temporelles à leurs Rois; qu'il ne s'agissoit que de la Loi des Chrétiens dont il réformoit les abus; que ces mêmes Chrétiens avoient des privilèges de leurs anciens Rois; que Son Altesse devoit faire réflexion que depuis (b) quinze cens ans ils avoient des Evêques étrangers, sans qu'il y eût d'exemple que les Rois précedens en eussent banni un seul; qu'au contraire ils les avoient toujours honnorez, quoiqu'ils

(a) L'Hiver du Malabar est le tems des pluies, qui durent quatre mois, & qui sur des Côtes commencent au mois d'Avril.

(b) Il y a ici fauté au calcul de l'Auteur Portugais.

qu'ils n'euſſent aucune Alliance avec les Souverains des Païs dont ces Prelats tiroient leur origine; qu'il étoit étrange que la Reine en uſât autrement à ſon égard, vû qu'il étoit dans les Indes la ſeconde perſonne de l'Etat des Portugais avec leſquels Son Alteſſe étoit en Paix; au reſte que ſi elle le faiſoit mourir ſon Dieu le récompenſeroit & châtieroit ſes aſſaſſins, ſans parler des Portugais qui ne laiſſeroient pas ſa mort impunie.

Cette réponſe jointe à de gros préſens que les deux Indiens, Iti Mato & Iti Mané, que Menezes avoit gagnez, portérent de la part de l'Archevêque aux Miniſtres de la Reine, calmérent un peu les choſes, & firent qu'il n'y eut plus d'oppoſition au ſéjour du Prelat dans le Païs. La Reine neanmoins & le Roi de Turubelé lui furent toujours mal-affectionnez, & lui nuiſirent ſous main autant qu'il leur fit poſſible.

Menezes ne compta point tellement ſur ce qu'on avoit negocié de ſa part auprès de la Reine qu'il ne prît toutes les précautions poſſibles pour la ſureté de ſa perſonne. Il engagea par une groſſe ſomme d'argent un des principaux Officiers du lieu à battre le matin & le ſoir la campagne aux environs de Carturté, & à faire la même choſe deux fois pendant la nuit, pour écarter tous ceux qui pourroient avoir de mauvais deſſeins. Cela dura juſqu'à ſon départ de cette Ville. Cependant il officia tous les jours de la Semaine Sainte avec autant de pompe qu'il auroit pû faire à Goa au milieu de ſon Clergé. Quand il avoit fini ſelon le Rit Latin, il permettoit aux Caçanares

çanares d'officier ſelon le leur, & il y aſſiſtoit au grand contentement & à l'édification des Peuples.

Le Mercredi Saint après le Service, Menezes aſſembla les Caçanares, & leur fit un diſcours ſur la conſécration & la bénediction des ſaintes huiles, dont l'uſage leur étoit inconnu. Le jour ſuivant après avoir célebré pontificalement il fit la ſolemnité de cette benediction, dont tout le peuple demeura fort édifié. Enſuite il renferma le Sacrement de l'Autel dans un Tabernacle, pratique juſqu'alors inouie parmi ces Chrêtiens. Ces Céremonies donnérent tant d'édification que de moment à autre ils s'attachoient de plus en plus à l'Archevêque, & diſoient que toutes ces pratiques ne pouvoient être que louables, & que les Céremonies de l'Egliſe Romaine valoient mieux que les leurs. La Céremonie ſuivante acheva de les gagner. L'Archevêque revêtu pontificalement & la Mitre ſur la tête lava & baiſa les pieds à tous les Caçanares du lieu; action d'humilité qui tira les larmes des yeux de toute l'aſſemblée, & excita de grands ſentimens de devotion. Cela fut ſuivi d'un Sermon en Langue Malabare prononcé par le Jeſuite Antoine Toſcan, qui expliqua avec beaucoup de zéle & de piété apparente tous les prétendus myſtéres renfermez dans ces pratiques.

Le jour ſuivant qui fut le Vendredi ſaint l'Adoration ſolemnelle de la Croix, à laquelle ces Chrêtiens Malabares ſont fort devots, fut celebrée ſelon le Rituel Romain, d'une maniére fort édifiante, & le Peuple commença à

dire tout haut qu'il étoit étonnant qu'on parlât mal de l'Archevêque, puisqu'il celebroit & representoit avec un si grand zele les mystéres de la Foi. C'est ainsi que le Prélat sçut attirer dans son Parti une populace ignorante, par un pompeux appareil de Ceremonies ausquelles elle n'étoit point accoutumeé.

Ces dispositions favorables qui étoient secrétement fomentées par les gens que Menezes avoit attirez à son Parti, produisirent un très bon effet. Les Caçanares & les principaux du lieu s'assemblérent pendant que l'Archevêque & les Chrêtiens du Rit Latin chantoient Matines dans l'Eglise. Après avoir consideré entre eux tout ce qui s'étoit passé depuis peu de jours, ils conclurent que Menezes leur annonçoit la verité, & que lui resister ce seroit resister à Dieu. Cela produisit la resolution qu'ils prirent sur le champ d'aller à ses pieds lui demander pardon, & jurer une obéïssance sans reserve à l'Eglise Romaine.

Sur ces entrefaites le Caçanare qui avoit excité le tumulte précedent, & qui étoit allé informer l'Archidacre de ce qui se passoit, arriva à la hâte, portant avec soi une excommunication contre tous ceux qui admettroient l'Archevêque pour leur Pasteur, ou qui l'assisteroient dans ses desseins. Etant entré dans l'Eglise il se tint à part. Menezes à qui rien n'échapoit lui envoia dire par un Caçanare qu'il eût à sortir d'un lieu où il ne pouvoit pas être, puis qu'il étoit excommunié. Il répondit que Menezes n'étant point son Prélat son excommunication étoit nulle. L'Archevêque

chevêque dont le zéle étoit vif lorsqu'il s'agissoit de sa jurisdiction prétendue, se sentant d'ailleurs appuié du Peuple déja gagné en sa faveur, fit cesser l'Office Divin, & se tournant du côté de ce Prêtre lui ordonna de s'approcher. Comme il n'en vouloit rien faire, tous les Caçanares allérent à lui, & l'amenérent aux pieds de Menezes, qui le censura aigrement, en lui demandant comment il avoit eu la hardiesse de se soûlever contre lui & contre l'Eglise Romaine, en se faisant chef d'un Parti rebelle, dans un tems où son devoir l'appelloit à celebrer avec les autres l'Office Divin dans l'Eglise? Les Caçanares gagnez, voiant que cet Ecclesiastique ne répondoit rien, le sommérent de se soûmettre, lui promettant que l'Archevêque l'absoudroit de son excommunication. Comme il perseveroit toûjours dans son silence, Menezes prit la parole, & lui dit de déclarer seulement s'il croioit que le Pontife Romain étoit le Chef de l'Eglise de Jesus Christ & son Vicaire sur la terre, auquel quiconque n'obéit pas est privé du salut éternel. Rien ne fut capable de faire parler le Caçanare. Menezes voiant cela lui presenta son Breviaire, & lui dit jurer sur ces (a) Saints Evangiles qu'il croioit tout ce qu'il venoit d'entendre. Il n'en voulut rien faire, quoique les Caçanares fissent tous leurs efforts pour le persuader. Enfin le Prélat voiant cette obstination, dont l'exemple étoit dangereux, ordonna qu'on

(a) C'est ainsi qu'on parle du Breviaire en Espagne, en Portugal, & en Italie; où presque tous les Ecclesiastiques ne connoissent l'Ecriture Sainte, que par les Fragmens qu'ils en lisent dans le Breviaire & dans le Missel.

qu'on le mît hors de l'Eglise. Alors le Prêtre rompit le silence, & dit qu'il ne sortiroit point, que cette Eglise n'appartenoit pas à l'Archevêque, & qu'elle ne dependoit point du Siége de Rome. Comme cet Ecclesiastique avoit beaucoup de parens & de gens de sa Faction, l'assemblée fut en un instant divisée en deux partis. Le bruit augmentant, l'Archevêque se retira au Chœur de l'Eglise, & ordonna qu'on continuât l'Office. Cependant le parti gagné qui étoit le plus fort vint à bout de chasser le Caçanare, & tous ceux qui s'étoient joints à lui.

L'Office des Portugais étant fini l'Archevêque se retira dans son logement. Ce fut là que les Caçanares & les principaux du lieu lui firent demander audiance. Les aiant admis & reçus avec un accueil des plus obligeans, ils se jetterent à ses pieds, blamérent leur resistance passée, qu'ils excusérent en avouant leur ignorance, & promirent une obéissance parfaite pour l'avenir, se soumettant à l'Eglise Romaine, & renonçant aux erreurs & à la superiorité du Patriarche de Babylone. Menezes au comble de sa joie les releva l'un après l'autre. Il leur dit qu'ils étoient ses enfans spirituels, & qu'après avoir eu la consolation de les delivrer de leurs anciennes erreurs, il ne comptoit plus pour rien les oppositions passées, resolu qu'il étoit de ne leur donner desormais que des preuves de sa tendresse. Cette action finit par la priére que ces Chrêtiens lui firent de les enseigner; & par une vive protestation de faire tout ce qu'il leur commanderoit.

C'est

C'est ainsi que la ville de Carturté devint la premiére conquête de Menezes. Il en conçut d'autant plus de joie qu'il se persuada que cet exemple feroit impression sur plusieurs autres Eglises du païs ; ce qui ne manqua pas d'arriver comme il l'avoit prévû. Pour mettre à profit les fruits d'une negociation qui avoit si bien réussi, il déclara à ces Chrêtiens qu'il étoit resolu de déposer & d'excommunier l'Archidiacre, afin de pourvoir de cette dignité un des Caçanares de sa Suite qui s'appelloit Thomas Curia, homme de bon exemple, & proche parent de George, c'est ainsi que s'appelloit l'Archidiacre Antagoniste de l'Archevêque.

Les Chrêtiens ne goûterent point cette proposition. L'Archidiacre étoit né à Corolengaté à deux lieuës de Carturté, où il avoit beaucoup de parens & d'amis, étant outre cela aimé & estimé de tout le Peuple. Ils representerent unanimement à Menezes, que quoiqu'ils blâmassent l'entêtement de l'Archidiacre, ils faisoient pourtant reflexion qu'il étoit jeune & malconseillé, qu'ils esperoient de le fléchir, & qu'ils le prioient de choisir quelqu'un d'entre eux pour aller l'exhorter à se soûmettre. Ils ne demandoient que vingt jours de répit ; après lesquels si l'Archidiacre perseveroit dans son obstination, ils s'engageoient à l'abandonner & à consentir à sa deposition. Menezes accepta d'autant plus volontiers ce parti, qu'il prevoioit que l'Archidiacre demeurant attaché au Patriarche de Babylone se feroit un gros parti, qui entretiendroit dans le Diocése un schisme perpetuel. Il nomma

donc six des plus nobles & des plus anciens de Carturté, & les deputa à l'Archidiacre, sur l'esprit duquel les remontrances & les priéres de ces Deputez ne firent aucun effet.

Le Samedi saint, Menezes donna encore les Ordres, & grossit par là son Parti en formant des Prêtres qui furent ensuite aussi bien que ceux de l'Ordination précedente ses plus forts appuis dans son Synode & dans ses autres entreprises. Pendant que les choses étoient sur un si bon pied, François Roz Jesuite, duquel nous avons déja fait mention, qui faisoit pour lors profession d'enseigner la langue Syriaque dans le College de Vaïpicota, & fut depuis le premier Archevêque du Rit Latin dans le Diocése d'Angamale, arriva à Carturté le soir de la veille de Pâque. Voiant les progrès de Menezes, il en rendit graces à Dieu, aiant peine, disoit-il, à croire que ce fût là le même Carturté, où quelques mois auparavant il avoit été si mal reçu, qu'il avoit été obligé de recourir à l'autorité du Gouverneur Païen pour se faire ouvrir les portes de l'Eglise & y celebrer la Messe, pendant la celebration de quelle les Chrêtiens du lieu se boûcherent les yeux lors qu'il éleva le Sacrement. Il racontoit de plus, qu'étant venu là, il y avoit quelques années, il montra une Image de la Vierge à ces Chrêtiens, qui se boûcherent les yeux, & lui dirent: *ôtez cette vilainie là de devant nous; nous sommes Chrêtiens, & n'adorons point les Idoles.* C'est ainsi qu'ils jugeoient alors des Images, selon le témoignage de l'Historien Portugais.

Le jour de Pâque Menezes fit de grand matin

tin une Procession magnifique, dans laquelle les deux Eglises du lieu, celle des nobles, & celle des descendans de la concubine de Mar Thomas, qui autrement ne s'unissoient jamais dans leurs Ceremonies Ecclesiastiques, se joignirent pour rendre leurs soûmissions à l'Eglise Romaine en la personne de l'Archevêque. Ils le conduisirent en pompe de l'une de ces Eglises dans l'autre avec de grandes rejouissances.

Les Bramines, & les autres Païens du lieu, qui regardoient toutes ces choses comme contraires à l'interêt de leur Religion, se joignirent à quelques Chrêtiens de l'ancien Parti, & resolurent, dit Gouvea, de faire perir l'Archevêque par des sortileges, dont les effets ne manquent jamais, s'il en faut croire la credulité Portugaise, dans ces lieux où le Démon a une puissance extraordinaire, aussi long-tems que la vraie Foi n'y est pas établie. Ils gagnérent par argent un fameux Sorcier, qui s'engagea à faire perir l'Archevêque par ses enchantemens. S'étant posté pour cela dans un endroit où devoit passer la Procession, il fit publiquement ses prétenduës Ceremonies Diaboliques. Les Chrêtiens l'aiant aperçu, se saisirent de lui, & envoiérent deux des principaux de la ville demander à la Reine justice de cet attentat. Cette Princesse leur abandonna le coupable, & ordonna qu'il fût empalé tout vif. Menezes adoucit la rigueur de cet Arrêt. Il envoia le criminel à Cochin, où il fut condamné à servir toute sa vie sur les Galéres des Portugais.

Je ne m'arrêterai point à la description des

Ceremonies des Fêtes de Pâque. Elles furent magnifiques, & l'Archevêque y présida dans les deux Eglises Malabares. Le Jesuite Roz prêcha dans la langue du païs sur les deux points ordinaires, le Nestorianisme & l'obéissance due au Pape. Menezes administra la Confirmation à ceux qui voulurent la recevoir ; car quelques Chrêtiens s'y opposérent, & sortirent de l'Eglise extremement irritez, disant qu'ils n'avoient aucun besoin qu'on pratiquât chez eux une pareille ceremonie.

Ces Chrêtiens, qui ont conservé diverses coûtumes de l'Antiquité, retiennent entre autres les anciennes *Agapes*, qu'ils appellent *Nerka*. C'est un repas fort sobre qui se fait avec beaucoup de modestie sous le porche de l'Eglise. Les Prêtres y ont une double portion, & celle de l'Evêque est triple, lors qu'il se trouve présent. Ils y invitérent ce jour-là Menezes, qui apparemment s'étoit fait préparer un meilleur repas dans sa maison : tout l'appareil de ces Agapes se terminant à des fruits du païs, du ris, des herbes, & pour breuvage de l'eau toute pure. Il se contenta de donner la benediction aux mets, & pour le repas il s'excusa sur les ceremonies du jour, qui l'avoient extremement fatigué. Pour satisfaire à la coûtume, deux Caçanares porterent chez lui la portion qui lui étoit destinée. Il la reçut avec beaucoup de témoignages d'amitié.

Le jour suivant qui étoit le Lundi de Pâques, Menezes alla à l'Eglise de Nagpili à demie lieue de Carturté. C'est là qu'avoit fait sa residence le Caçanare Jacob Grand Vicaire de l'Evêque Mar Symeon, duquel nous a-

vons

vons fait mention. Tout le Peuple, dont la plus grande partie avoit assisté à Carturté à l'Office de la Semaine Sainte, reçut le Prelat avec joie, & prêta serment d'obéissance à l'Eglise Romaine. Il y batiza les enfans & donna la Confirmation. Le même jour il en partit pour se rendre à l'Eglise de Molandurté, où il ne fut pas si bien reçu que la premiére fois.

Personne ne vint au devant de lui ; plûtôt néanmoins par crainte que faute d'affection. L'Archidiacre avoit redoublé ses plaintes au Roi de Cochin, par rapport à la reception précedente, & ce Prince avoit envoié prisonniers à l'Archidiacre les principaux du lieu. Outre cela il avoit imposé un nouveau tribut à toute l'Eglise; ce qui intimidoit les Peuples & leur faisoit eviter la présence du Prélat. Comme il n'ignoroit pas la cause du changement, il écrivit à Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin de faire en sorte que le premier Ministre du Roi vint à Molandurté, où il l'attendroit. Il savoit bien, (a) dit Gouvea, que cette reduction des Chrétiens de Malabar affligeoit le Roi Chochin, qui par là, en cas de rupture avec les Portugais, perdroit cinquante mille de ses meilleurs Mousquetaires, & qui après l'union auroit le chagrin de voir sur ses terres des Evêques Portugais, qui conjointement avec le Vice-Roi de Goa, entreroient dans tous les interêts de ces Chrêtiens des Indes, que dès lors il ne pourroit plus compter pour ses Sujets qu'autant qu'il plairoit à la Nation Portugaise. Ces considerations

(a) Lib. I. c. XIV. fol. 49.

rations faisoient que le Roi de Cochin, temoignant extérieurement de consentir à tout, traversoit sous main l'union autant qu'il lui étoit possible.

Le Gouverneur de Choechin obtint aisément que le premier Ministre du Roi allât s'aboucher avec Menezes à Molandurté. Lors qu'il y fut arrivé, l'Archevêque lui fit ses plaintes du nouveau tribut que le Roi avoit imposé à cette Eglise, & de la violence qu'on avoit faite aux principaux du lieu, en les envoiant prisonniers à l'Archidiacre. Cet Officier excusa le Roi, auquel il dit qu'il feroit son raport, & qu'il y seroit pourvû. „ Je n'attens „ rien du Roi, répondit l'Archevêque, il m'a „ déja refusé des choses de moindre conse- „ quence. „ Il ajouta d'autres plaintes en des termes fort emportez, ausquelles le Ministre Paien répondit d'un grand sens froid & avec modestie. Cependant comme il s'agissoit de le contenter, cet Officier marcha avec le Prelat jusque sous le Porche de l'Eglise, où il dit aux Chrêtiens que l'intention du Roi étoit qu'ils fussent soumis à l'Archevêque, & qu'ils fissent tout ce qu'il leur commanderoit. Ce fut ainsi qu'il parla en public; mais en particulier il exhorta les Peuples de demeurer fidelles à l'Archidiacre, & de conserver leurs anciennes coûtumes.

Après le depart de l'Officier Indien, Menezes entra dans l'Eglise, où il officia au grand contentement des Chrêtiens, qui s'en tenoient à ce qui leur avoit été publiquement signifié de la part du Roi, & favorisoient en leur cœur le Parti Portugais. Mais le soir ne fut pas

pas plûtôt venu que trente Naires armez d'arquebuses vinrent trouver les gens de la Suite de l'Archevêque & leur dirent que le Prélat n'avoit qu'à se retirer, sans entrer plus avant dans les terres du Roi; que s'il perseveroit dans son entreprise, ils lui donneroient le juste paiement de tous les chagrins qu'il causoit à leur Prince; & que les Chrêtiens du païs qui le favorisoient ne seroient pas long-tems à s'en repentir. Ces menaces furent raportées à Menezes qui n'en tint aucun compte.

Lors qu'il se disposoit à partir de ce lieu un Prêtre Indien du Diocése Portugais de Cochin vint à Molandurté rendre compte d'une commission dont le Prelat l'avoit chargé envers l'Archidiacre, qui étoit son parent. On avoit crû faire impression sur l'esprit de cet Ecclesiastique en emploiant auprès de lui une personne qui apparemment devoit lui être chere, quoique d'une autre communion. Mais la réponse de l'Archidiacre fut conforme aux précedentes. Il exhortoit le Prélat à desister de son entreprise, & l'avertissoit que dans toutes ses courses il mettoit sa vie en danger; que rien de tout ce qu'il entreprennoit n'auroit une issuë conforme à ses souhaits; que les principaux Rois du Malabar & celui de Cochin étoient dans les interêts des Chrêtiens qui tenoient pour le Rit ancien; & qu'au besoin ils mettroient cent cinquante mille Naires en campagne pour les defendre.

Sur cette réponse qui fut renduë publique, le Parti de Menezes se divisa. Quelques uns furent d'avis qu'il se retirât, & qu'il n'y avoit plus rien à faire. D'autres plus constans trou-

vérent qu'on traittoit l'Archidiacre avec trop d'égards, qu'il faloit l'excommunier publiquement, & tâcher de se saisir de sa personne. Il répondit à ceux-ci que la douceur & la patience étoient des vertus que le Fils de Dieu avoit enseignées sur la terre, & que ceux qui jugeoient qu'il avoit eu tort d'en faire usage depuis qu'il étoit parmi ces Chrêtiens, pouvoient prier Dieu qu'il lui inspirât une autre conduite qui l'acheminât plus surement au bien de ces Peuples. A cette occasion Gouvea (a) raporte qu'il avoit sans cesse à la bouche ces paroles de David : (b) *Bene patientes erunt ut annuntient*, paroles qu'il appliquoit à la patience qui convient à ceux qui annoncent aux autres les volontez de Dieu. Preuve manifeste de la grande intelligence que ce Prelat avoit des Ecritures, & du savoir que le P. Du Halde attribuë aux Theologiens des Indes, dans ses propres paroles que je vais raporter : „ Il n'y a guéres
„ eu d'entreprise plus glorieuse, plus difficile,
„ ni qui ait été executée avec plus de constan-
„ ce & de sagesse que la réformation de l'Egli-
„ se des Thomeens : les Evesques des Indes
„ dans les Conciles de Goa, & l'Archevesque
„ de

(a) L. 1. c. 15. fol. 50. col. 2.

(b) Psalm. 91. v. 15. selon les Ebreux, 92. Les paroles des Septante que la Version Latine des Pseaumes suit, sont *εὖ παθοῦντες ἔσονται* : *ils seront à leur aise*, ce que le Latin *bene patientes* exprime en quelque maniere. Les mots *Ut annuntient* se raportent au Verset suivant, selon la Remarque même de l'Evêque de Meaux, dans ses Notes sur les Pseaumes, pag. 301. Le dernier General des Jesuites, aussi savant que Menezes, se servoit aussi des mêmes paroles dans ses Exhortations aux Missionaires de la Compagnie. Voiez les Lettres Edifiantes. Tom. VII. pag. 63.

„ de Goa dans le Concile de Diamper aidez
„ des plus habiles Theologiens (car il y en a
„ de tous les ordres dans les Indes, & d'aussi
„ habiles que ceux d'Europe) ont examiné
„ meurement la créance des Nestoriens ; &
„ ce qu'ils ont jugé à propos de réformer,
„ meritoit certainement de l'estre (a). „
Par la suite de cette Histoire on pourra juger de cette decision. En attendant, il n'y a point d'inconvenient à avoüer qu'il y a eu, & qu'il y a encore dans les Indes des Theologiens aussi habiles dans la connoissance des Ecritures que Menezes & le Général des Jesuites.

De Molandurté l'Archevêque alla à Diamper où il avoit donné les Ordres pour la premiére fois. Il y trouva le premier Ministre du Roi de Cochin, & le Gouverneur du lieu, avec lesquels il eut un entretien fort vif sous le porche de l'Église. Il commença par se plaindre des traverses qu'on lui faisoit, & des insultes menaçantes ausquelles lui & les Chrétiens de sa suite avoient été exposez de la part des Naires Sujets du Roi. Le premier Ministre voulut alleguer quelques excuses, que l'Archevêque rejetta sans les entendre : mais faisant paroître une grande colére, & frappant trois fois la terre de son bâton,
„ Vous n'avez rien à repliquer, dit-il, je con-
„ nois vôtre cœur, & je sai la haine que vous
„ avez pour tout ce qui me concerne, moi, &
„ la Loi des Chrétiens. Je n'en mets point la
„ faute sur vous, mais sur le Roi de Cochin

(a) Du Halde. Epitre mise au devant du XII. Recueil des Lettres Edifiantes. pag. xvij.

„ vôtre Maître, qui, quoiqu'il soit Frére d'ar-
„ mes du Roi de Portugal, souffre que je sois
„ maltraitté sur ses terres. Il en aura du cha-
„ grin dans la suite, lorsque le Roi de Portu-
„ gal en sera informé. „ Le Ministre Païen répondit que le Roi ignoroit ce qui s'étoit passé à Diamper, & que s'il venoit à l'apprendre, il feroit châtier les coupables. A ces mots Menezes reprenant la parole dit que tout ce qu'on lui objectoit n'étoit que des feintes; qu'il connoissoit les intentions du Roi; que dans des affaires de si grande importance, on n'agissoit que selon ses ordres; qu'on n'avoit pour but que de tirer en longueur, pour tromper le Vice-Roi & le Gouverneur Portugais de Cochin. L'Officier Paien se trouva fort effraié de la colére du Prelat, & de la vivacité de ses paroles. On peut juger par cette entrevûë du peu de verité des recits de l'Historien Portugais qui raconte si souvent qu'on avoit entrepris contre la vie du Prélat.

Le même Historien fait ici une reflexion en approuvant fort ces emportemens de Menezes. (a) Il dit que parmi ces Infidelles dans des affaires d'importance l'humilité & la modestie ne servent de rien, parceque ces vertus leur sont inconnuës, & qu'ils n'estiment que l'orgueil & la hauteur. Je ne sai ce qu'il faut penser de cette reflexion. Toutes les Relations des Voiageurs anciens & modernes rendent un autre témoignage au naturel de ces Peuples. Quoiqu'il en soit Menezes, qui étoit, au rapport de Gouvea, la douceur même à l'égard des

(a) Lib. I. c. XVII. fol 50. verso.

des Chrêtiens, gourmandoit & traittoit avec un tel air de superiorité autant les Ministres de ces Rois Païens que les Rois mêmes, qu'il leur parloit en Maître, toutes les fois qu'il avoit quelque chose à demêler avec eux.

Quand il s'apperçut que sa colére & ses menaces avoient fait impression, il continua à dire : „ Je reconnoîtrai si vous me parlez sin-„ cerement quand vous m'assurez que le Roi „ a resolu de me favoriser. Il ne s'agit ici „ que de faire assembler les habitans de la vil-„ le, & leur déclarer qu'ils aient à m'obéir, à „ me reconnoître pour leur Pasteur, & à s'u-„ nir avec l'Eglise Romaine, à laquelle sont „ soumis avec le Roi de Portugal tout ce „ qu'il y a de veritables Chrêtiens repandus „ par toute la terre; qu'outre cela ils renon-„ cent à l'Archidiacre & à son Parti; en un „ mot qu'ils fassent tout ce que je leur com-„ manderai. „ L'Officier du Roi se soumit à tout. Sans aucun délai il fit proclamer par la ville que tous les Chrêtiens se rendissent au porche de l'Eglise, sous peine de confiscation de leurs biens. Lorsqu'ils furent assemblez il leur dit que la volonté du Roi étoit que, sous peine d'un rigoureux châtiment, ils se conformassent en toutes choses à ce que leur ordonneroit l'Archevêque, & qu'ils n'ajoutassent aucune foi à quiconque pourroit leur dire le contraire. A peine avoit-il fini ces paroles, que Menezès s'approchant lui dit à l'oreille : „ Prennez garde, Monsieur, de dire en par-„ ticulier, come vous avez ci-devant fait à „ Molandurté, le contraire de ce que vous „ dites ici en public. Je serois convaincu par

là

„ là que tout ce que vous faites n'est que dis-
„ simulation & tromperie. „

L'Officier Indien tourna en railleries les injures que Menezes lui disoit. Il détourna le discours en l'avertissant qu'il avoit des matiéres plus importantes à traiter, & que ce qu'il venoit de dire suffisoit pour faire connoître la volonté du Roi. Là-dessus les Chrêtiens aiant été renvoiez chez eux, ce même Officier commença à entretenir Menezes de quelques Dettes que l'Etat Portugais avoit contractées à la Cour de son Maître, & d'une pension que ce Prince avoit coutume de recevoir des Rois de Portugal, de laquelle il ne touchoit rien depuis quelques années. L'Archevêque saisissant avec joie cette occasion, dit „ Comment le Roi peut-il souhai-
„ ter que je me mêle de ses affaires, s'il s'op-
„ pose aux miennes? Lorsqu'il aura accom-
„ pli ce que je souhaite par raport aux Chre-
„ tiens ses sujets, j'agirai pour lui auprès du
„ Roi de Portugal & du Vice-Roi, & ses in-
„ térets me seront toujours chers. „

L'Officier se retira avec cette réponse, & l'Archevêque assembla les Chrêtiens dans l'Eglise. Après leur avoir fait une prédication, il les ajourna à recevoir le lendemain la Confirmation, & à faire batizer leurs Enfans. Tout cela se passa fort paisiblement. Après les Ceremonies du Chrême & du Batême, Menezes dans un nouveau Sermon dit à ses Auditeurs qu'ils n'ignoroient pas que l'Archidiacre s'étoit rebellé contre lui, quoiqu'il fût son véritable Prélat delegué par le Pontife Romain, Vicaire de Jesus Christ sur la Terre, auquel

Nô-

Nôtre Seigneur a donné un plein-pouvoir & une entiére jurisdiction sur toutes les Eglises du monde: Que cette rebellion l'obligeoit de déposer l'Archidiacre, de le déclarer excommunié, fauteur d'Hérétiques, & uni à des Rois infidelles contre la Religion Chrêtienne: Qu'il avoit jugé à propos de leur rendre raison de sa propre conduite, afin qu'ils s'unissent tous avec lui, & qu'ils abandonnassent cet Ecclesiastique, qui après plusieurs remontrances, n'avoit jamais voulu rentrer en soi-même.

Le peuple parut approuver les paroles de Menezes, qui gagna aisement toute l'assemblée de Diamper, & mit par là sur un bon pied les intérêts de son Eglise. Il avoit déja attiré à son parti celles de Carturté & de Molandurté, qui sont avec Diamper comptées entre les principales du Païs, sans parler de quelques autres moins considérables qui s'étoient aussi jointes à lui. Tous ces progrès donnoient de terribles inquiétudes à l'Archidiacre. Il craignit de perdre enfin jusqu'à Angamale, la principale Eglise du Diocése, dans laquelle il faisoit alors sa résidence.

Un Caçanare qui avoit passé chez l'Archidiacre, où il avoit été témoin de sa perplexité, vint à Diamper en informer Menezes. Alors se felicitant de l'embarras où il avoit jetté cet Ecclesiastique, il en prit occasion de lui écrire une Lettre fort édifiante, dit Gouvea, & en même tems fort vive. La conclusion de cette Lettre étoit que l'Archevêque ne pouvant pas faire comparoître l'Archidia-

cre au jugement (a) humain de l'Eglise, où il seroit condamné & châtié, il le citoit au Tribunal de Dieu, auquel il rendroit compte des ames rachetées par le sang de Jesus Christ, qui périssoient par sa revolte & sa desobéissance; qu'au reste cette citation auroit son effet en peu de tems, & qu'il avoit bien voulu l'en avertir selon les loix de la charité fraternelle; qu'il ne lui parloit pas en cela comme Prophete, mais comme un homme persuadé que Dieu n'abandonneroit pas son Eglise; & que le glorieux Apôtre Saint Thomas s'intéresseroit auprès de Dieu pour ses Chrêtiens contre ceux qui s'opposoient à leur bien. Cette Lettre fit une forte impression sur l'esprit de l'Archidiacre. Les Malabares, dit Gouvea, sont fort adonnez aux augures, & ce pauvre Ecclesiastique foible comme les autres, prit les paroles de l'Archevêque, comme des présages prochains de sa mort. Cela joint, poursuit nôtre Historien, à une inspiration interieure du Saint Esprit, fit prendre à l'Archidiacre des résolutions plus moderées, & le porta à répondre à l'Archevêque d'un stile qui sembloit promettre une prochaine réconciliation.

Cependant Menezes après avoir fait à Diamper tout ce qu'il souhaitoit, passa à Naramé bourgade Chrêtienne, où tout le Peuple se mit sous les armes pour s'opposer à son entrée. Les Chrêtiens du lieu s'étoient engagez par serment à ne point abandonner leur Religion, qu'ils appelloient la Loi de Saint Tho-

(a) C'est-à-dire au Tribunal de l'Inquisition.

omas, & à défendre leur Archidiacre jus-
mourir pour lui. L'Archevêque, qui ne
oit pas attendu à une pareille résistance,
voia prier le Gouverneur Païen Sujet du
de Cochin, de porter ces Chrétiens à
mettre dans leur Eglise. Cet Officier pa-
faire quelque diligence, dont le résultat
la fuite de tous les Habitans qui abandon-
rent le bourg & leurs maisons. Cette dé-
tion mit l'Archevêque à l'étroit. Ne trou-
nt aucunes provisions à achetter, il fut obli-
pendant quelques jours de ne se nourrir lui
les siens que de riz & de biscuit.

Ce desastre fut bien adouci par une Lettre
l'Archidiacre que Menezes reçut avant que
se retirer. Il mandoit au Prelat Portugais
qu'il se soûmettoit à l'Eglise Romaine, en le
iant de lui pardonner ses fautes passées.
ette nouvelle causa une joie extrême à
Archevêque, quoiqu'il ne laissât pas, dit
on Historien, d'être en garde contre les fein-
es ordinaires des Hérétiques, qui ne lui
toient point inconnuës. Ainsi pour se pré-
utionner contre ce qui pourroit arriver de
cheux dans la suite, Menezes répondit à
l'Archidiacre qu'il le félicitoit de ces com-
mencemens de conversion; que cependant
pour les rendre plus fermes, il éxigeoit de lui
son serment sur dix articles préliminaires, sans
lesquels il n'y auroit aucun traité à faire; Dieu
étant assez puissant pour remedier aux maux
de son Eglise, sans le concours de l'Archi-
diacre. Voici quels étoient ces articles.

I. „ L'Archidiacre abjurera les erreurs de
„ Nes-

„ Neſtorius, & de ſes Sectateurs (a) Diodo-
„ re & Theodore, que les Chrêtiens Mala-
„ bares tiennent pour des Saints. Il confeſ-
„ ſera que ce ſont des Héretiques maudits, &
„ condamnez aux Enfers pour leurs erreurs,
„ qu'ils ont ſoutenuës opiniatrement juſqu'à
„ la mort.

Voilà une nouvelle preuve de l'ignorance de Menezes & de ces Theologiens des Indes ſi célebrez par le P. Du Halde. On met Diodore de Tarſe & Theodore de Mopſueſte au nombre des Sectateurs de Neſtorius, quoique l'un & l'autre fuſſent morts long-tems avant ſa promotion au Siége de Conſtantinople. On damne Diodore de Tarſe loüé de S. Baſile, S Epiphane, S Jean Chryſoſtome & de tous les Prelats Orthodoxes ſes Contemporains, mort d'ailleurs dans la paix de l'Egliſe, & n'aiant été pendant toute ſa vie taxé d'aucune erreur. Pour ce qui eſt de Theodore de Mopſueſte la condamnation de ſes œuvres procurée long-tems après ſa mort, par des intrigues raportées dans toutes les Hiſtoires Eccleſiaſtiques, ne peut donner à perſonne le droit de le mettre dans les Enfers parmi les Héretiques opiniâtres. Peut-on ne pas être ému, quand on voit tant d'orgueil & tant d'ignorance paſſer pour zéle, & des déciſions ſi mal établies données pour des principes authentiques de Religion?

II. „ L'Archidiacre confeſſera & dira dans
„ les

(a) Gouvea. Lib. 1. cap. 13. fol. 52. verſo. *Neſtor & ſeus ſequazes, Diodoro & Theodoro.*

„ les lieux où il se transportera en compagnie de l'Archevêque, qu'il n'y a point de Loi de Saint Pierre, ni de Loi de Saint Thomas; mais une seule Loi de Jesus Christ Nôtre Seigneur, prêchée uniformement dans le monde par tous les Apôtres.

III. „ Il fera entre les mains de l'Archevêque la Profession de Foi, que ce même Prélat lui envoia de Goa lorsqu'il l'établit Gouverneur du Diocése, après la mort de l'Archevêque Mar Abraham.

IV. „ Il livrera tous les Livres Syriaques du Diocése, tant les siens que ceux qui ont appartenu aux anciens Archevêques, afin qu'on puisse corriger ceux qui en auront besoin, & brûler tous les autres.

V. „ Il promettra & jurera obéïssance au Pape, Successeur de Saint Pierre, Vicaire de Jesus Christ sur la Terre, Chef de son Eglise, le Pere, le Maître, le Docteur, & le Prélat de tous les Chrêtiens, de tous les Evêques, Archevêques, Primats, & Patriarches du Monde; il confessera que tous les hommes lui doivent obéïssance, & que ceux qui la lui refusent sont exclus du salut éternel.

VI. „ Il anathematizera le Patriarche de Babylone, comme Hérétique Nestorien, Schismatique, & séparé de l'obéïssance de la Sainte Eglise Romaine. Il jurera de ne lui obéïr en aucune chose, de n'avoir ni commerce ni communication avec lui, de

„ ne point accepter ſes Lettres & de n'y faire
„ aucune Réponſe.

VII. „ Il jurera pareillement de ne rece-
„ voir aucun Evêque ni autre Prélat dans le
„ Diocéſe, s'il n'eſt envoié par le Pontife Ro-
„ main, & reconnu par l'Archevêque de Goa,
„ & qu'à quiconque ſera tel, il obéira com-
„ me à ſon véritable Paſteur.

VIII. „ Il reconnoîtra l'Archevêque Me-
„ nezes pour ſon Prélat delegué du Siége
„ Apoſtolique. Il ſera en toutes choſes ſu-
„ jet à ſes Commandemens, auſſi long-tems
„ que le Diocéſe n'aura point de propre Paſ-
„ teur.

IX. „ Il expediera des Lettres pour faire
„ aſſembler le Synode du Diocéſe, dans le
„ lieu qui paroîtra le plus convenable à l'Ar-
„ chevêque, afin qu'on y traite des matiéres
„ de la Foi. Tous les Prêtres & toutes les
„ perſonnes élues par les Egliſes y aſſiſteront,
„ & l'Archidiacre jurera de conſentir à ce qui
„ y ſera reglé.

X. „ Il tiendra compagnie à l'Archevê-
„ que dans tous les lieux où il ira ; & ce-
„ la paiſiblement, ſans avoir avec lui d'au-
„ tres perſonnes armées que ſes Domeſti-
„ ques. Il s'embarquera avec lui, & l'ac-
„ compagnera dans toutes ſes viſites des E-
„ gliſes.

Menezes envoia ces Articles par écrit à l'Archidiacre. Le porteur fut un Caçanare, auquel pour s'en mieux aſſurer il fit faire Profeſſion de Foi & d'obéiſſance à l'Egliſe Romaine, éxigeant de lui par ferment que ſi l'Archidiacre n'acceptoit pas ces Propoſitions il

il l'abandonneroit. Il ne donnoit d'ailleurs à cet Ecclesiastique que vingt jours de terme pour l'acceptation de ces Articles, sur lesquels il lui proposoit une signature pure & simple avec le serment, sans l'admettre à faire aucunes objections.

Nonobstant toutes ces précautions les vuës du Prelat ne pouvoient réüssir pour peu que le Roi de Cochin appuiât les Chrêtiens ses Sujets. Cela le fit resoudre d'entreprendre le voiage de Cochin pour s'aboucher avec le Gouverneur Portugais de cette Ville, & le porter à faire consentir le Roi à tout ce qui s'étoit déja fait, & à ce qui se feroit à l'avenir. Ce Gouverneur conduisit si bien l'Affaire que le Roi lui-même rendit visite au Prélat, & lui promit de faire tout ce qu'il éxigeroit de lui. Alors Menezes au comble de sa joie se rendit à Cranganor pour composer avec les Jesuites les Decrets du Synode qu'il vouloit assembler, & mettre fin à son different avec l'Archidiacre.

Cette Ville a été autrefois une des principales résidences des Chrêtiens de la Côte. La tradition du lieu porte que l'Apôtre Saint Thomas après y avoir lui-même établi la foi, y dressa une Croix qui se voioit encore en ce tems-là; & de laquelle Gouvea raporte quantité de miracles. Pendant que Menezes s'occupoit aux Affaires Ecclesiastiques qu'il avoit en main, il survint des différens & un commencement de Guerre entre le Roi de Cochin & le Prince de Curugeira, Allié du Samorin. Celui-ci implora la médiation de Menezes par le moien duquel cette Affaire fut

bien-tôt finie. Le Roi de Cochin qui avoit déja commencé quelques hostilitez, congedia ses troupes, & passa en se retirant à Cranganor, où il eut avec l'Archevêque une entrevuë que je ne puis me dispenser de raporter.

Le Roi arriva dans un Vaisseau bien équippé, accompagné de son premier Ministre & & de vingt des principaux Naires de ses Etats. L'Archevêque qui l'alla recevoir sur le port, s'étant retiré avec lui (a) sous une tente, ils eurent en particulier une conversation assez longue sur des Affaires d'Etat. Ce discours étant fini, le Roi appella son premier Ministre, & les Naires de sa suite; & l'Archevêque fit entrer le Gouverneur Portugais de la Forteresse de Cranganor avec tous ses parens & ses domestiques. Après quelques complimens généraux sur les affaires du tems, Menezes dit au Roi qu'il avoit des plaintes à lui faire en présence de toute l'Assemblée. Le Roi répondit civilement qu'il les fît, & que pour lui il se feroit un plaisir de le satisfaire. Alors l'Archevêque prenant un air sevére, prononça ces paroles: „ La raison pour laquelle le Roi de Portugal mon Maître, & „ le Frere d'Armes de Vôtre Altesse, m'a „ ordonné de venir seul & avec une si grande „ securité dans ces lieux, pour remedier à la „ Loi des Chrêtiens qui est déchuë & ruinée, „ a été principalement fondée sur ce qu'il savoit que dans vos Roiaumes il y a plusieurs „ de ces Eglises qui sont sous vôtre protec- „ tion.

(a) *Em huma Armada.* Gouvea. fol. 53. col. 2.

„ tion. Comme Héritier des Rois de Diamper qui ont autrefois été les Souverains de ces Chrêtiens, vous étes obligé de les défendre, étant entré dans tous les droits de ces Rois, qui étoient leurs protecteurs & leur appui. Vôtre Altesse est outre cela Frere d'Armes du Roi de Portugal, & le plus puissant Roi de la Côte de Malabar; ce qui a fait croire au Roi mon Maitre que vous me garentiriez de tous perils, & que par vôtre secours j'obtiendrois aisément tout ce que je prétendrois des Chrêtiens de ces lieux. Dans cette persuasion je suis moi-même venu de Goa, aiant abandonné mon Diocése pour m'enfoncer dans des lieux qui sont si étrangers pour moi, & si éloignez de la Mer, des Armées, & des Villes de ma Nation. Je vois présentement que je me suis trompé. J'ai été dans les païs de divers Rois & de divers Princes: dans aucuns je n'ai été plus maltraitté que dans ceux de Vôtre Altesse. J'ai souvent été plus honoré autre part: sur vos Terres j'ai été exposé à plusieurs affronts, & à mille incivilitez de la part de vos Gouverneurs & de vos Naires. Les Chrêtiens qui m'ont reçu ont été persecutez, & moi-même je suis chaque jour menacé d'une mort violente. „

A ces mots le premier Ministre interrompit brusquement l'Archevêque, & lui dit: „ Expliquez-nous un peu, Monseigneur, les maux qu'on vous a faits. Personne ne les connoit mieux que vous, répondit Menezes en colé-

metans de ſon Roiaume, il ſe mêloit de la Loi des Chrêtiens qui a ſeule la verité de ſon côté? Pourquoi il favoriſoit des Rebelles qui ne vouloient pas reconnoître leur veritable Prélat? Pour quelle raiſon il les exhortoit à demeurer attachez au Patriarche de Babylone, & à deſobéïr au Saint Siége, n'aiant aucune connoiſſance des différens des deux Parties? Il ajouta qu'il étoit lui ſeul le vrai Prélat de ces Chrêtiens, qu'il leur enſeignoit les voies du ſalut, & qu'il regardoit l'Archidiacre comme un mauvais Chrêtien, puiſque ſur les intérêts de la Religion, il communiquoit avec un Prince infidelle; qu'il avoit reſolu, ſi cet Eccleſiaſtique ne venoit pas ſe ſoumettre le Samedi ſuivant, qui étoit le dernier jour du terme qu'il lui avoit aſſigné, de l'excommunier, & nommer un autre Archiadiacre en ſa place.

Le Roi offenſé de la liberté que l'Archevêque avoit priſe de parler mal de ſa Religion & de ſes Idoles, commença à prendre feu, & répondit en colere: „ Vous attendrez l'Ar„ chidiacre juſqu'à Samedi, & enſuite juſ„ qu'au Samedi ſuivant, & encore un autre „ Samedi. Je ne l'attendrai point, dit Me„ nezes tout irrité, & frappant la terre de „ ſon bâton, je ne l'attendrai point à d'autre „ Samedi que celui-ci. Jeſus Chriſt nôtre „ vrai Dieu & Seigneur aura ſoin de ſon Egli„ ſe, quoique puiſſent faire les Rois Infidelles, „ & les Hérétiques & Schiſmatiques ſes En„ nemis. L'Archidiacre merite d'être dépoſé „ & châtié, ne fût-il coupable que d'avoir

„ oſé



„ osé mettre en compromis entre vos mains, „ c'est-à-dire entre les mains d'un Roi Infi- „ delle, les intérêts du Christianisme. „ Le Roi étonné de la violence & de l'emportement du Prélat, lui répondit d'un air calme & tranquille, avec beaucoup de douceur, „ On fera ce que vous souhaitez, Monsei- „ gneur, je le souhaite moi-même avec ar- „ deur. „

Menezes revenu à lui-même & apaisé par la modération du Roi, lui dit qu'il esperoit bien cela de lui; qu'au reste il ne devoit pas être surpris de son emportement, puisque pour la moindre chose concernante le Christianisme il étoit obligé d'exposer sa tête à quiconque entreprendroit de la couper. „ Vôtre tête, „ répondit le Roi, m'est aussi précieuse que „ la mienne. Je prendrai sur moi toutes les „ entreprises de ceux qui auront la hardiesse „ de vous nuire. Pour détourner le discours, ce Prince commença à faire quelques plaintes de la mauvaise conduite des Portugais dans ses Etats: l'Archevêque lui promit de lui faire rendre justice en tout ce qui seroit raisonnable. Ce fut par-là que finit cette entrevuë. Menezes accompagna le Roi au port & le vit embarquer, après que le reste de leur conversation se fût passé dans des complimens & des protestations mutuelles d'amitié & de bienveillance.

On peut admirer, dans ce que nous venons de raporter, la modération admirable du Prince Païen, qui fait un étrange contraste avec les emportemens & les injures du Prélat Chrê-

 tien.

tien. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt que Menezes qui ne conduiſoit l'Affaire de la reduction de ces peuples que par l'autorité ſéculiére des Princes Infidelles, ait oſé reprocher à l'Archidiacre le ſoin qu'il avoit de briguer leur appui. Cependant le Roi fatigué des importunitez de l'Archevêque ordonna à ce pauvre Eccleſiaſtique de ſe rendre auprès du Prélat, & de s'accommoder avec lui; de telle ſorte néanmoins qu'il empêchât abſolument que les Chrêtiens fuſſent ſouſtraits à la juriſdiction temporelle des Roiaumes de Cochin, de Mangate, & des autres Princes leurs Souverains.

L'Archidiacre ſe voiant abandonné du Roi, ſur la protection duquel il avoit toujours compté, ne voulut point ſe rendre à Cranganor, où les Portugais avoient une Fortereſſe, craignant qu'ils ne s'aſſuraſſent de ſa perſonne. Il fit dire à l'Archevêque que le jour qu'il lui plairoit de marquer, il iroit le trouver à Vaïpicota ſur les terres du Roi de Cochin, & que là il s'entretiendroit avec lui dans le College des Jeſuites. Menezes aiant donné ſon jour ſe rendit au lieu marqué. Etant allé à l'Egliſe faire ſa priére il y trouva l'Archidiacre avec un bon nombre de Caçanares & des principaux Chrêtiens du Païs, qu'il avoit amenez avec lui. Cet Eccleſiaſtique s'approcha d'abord de l'Archevêque, & ſe jettant à ſes pieds il lui demanda pardon de ſa reſiſtance paſſée. Il ſe ſervit pour cela de paroles fort touchantes, & qui témoignoient une componction qu'il falloit vrai-ſemblablement

ment attribuer à sa fraieur plûtôt qu'à un changement veritable. Menezes au comble sa joie le reçut avec de grands témoignages d'amitié; lui proposant d'abord de signer les dix Articles qu'il lui avoit envoiez. L'Archidiacre dans un entretien particulier qu'il demanda à l'Archevêque, lui fit voir aussi-bien qu'au Jesuite François Roz, qui étoit l'ame des Conseils du Prélat, que s'il signoit publiquement, il deviendroit dès là inutile à la reduction, la plus grande partie de ces Peuples étant encore fortement attachée à ses anciennes opinions. Menezes & le Jesuite aïant goûté cette raison, permirent à l'Archidiacre de signer en secret, à condition neanmoins que par le même Ecrit il s'engageât à signer publiquement quand il en seroit requis; ce qu'il fit volontiers.

Ce fut alors qu'on commença serieusement à traitter du Synode futur. Après quelques contestations on convint qu'il se tiendroit à Diamper, sur les Terres du Roi de Cochin, Angamale qui fut proposée d'abord, ne convenant point aux vûës de Menèzes, parceque les Chrétiens du lieu avoient toûjours témoigné de l'éloignement pour l'Eglise Romaine. Le jour de l'Assemblée fut fixé au troisiéme Dimanche après la Pentecôte, le 20. de Juin, l'an 1599. Outre les Ecclesiastiques l'Archevêque ordonna que de chaque Eglise on envoieroit quatre séculiers, unanimement élus & munis des pleins pouvoirs suffisans. Sur ces instructions l'Archidiacre envoia de tous côtez des *Ollas*, où Lettres écrites à la ma-

niére

niére du Païs avec des Stilets de fer ſur des feuïlles de Palmier.

En attendant Menezes ſe retira à Cranganor, où il acheva de compoſer, & écrire en Langue Portugaiſe & Malabare les Decrets du Synode futur, & de les mettre au net. Il fut principalement aidé du Jeſuite François Roz, à qui la reduction de ces Peuples n'eſt guéres moins dûë qu'à l'Archevêque.

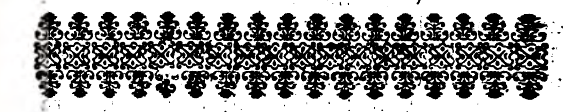
Le Prélat emploia le tems qui lui reſta après la compoſition des Decrets de ſon Synode à la viſite de quelques Egliſes voiſines de Cranganor, à la célébration des Ordres Eccleſiaſtiques, & à diverſes avances qu'il fit pour gagner les Caçanares & groſſir ſon Parti dans une Aſſemblée qui devoit décider du fruit de tous ſes travaux. Peu s'en eſt fallu que je n'aïe dit de ſes fourberies. Je n'y aurois pas été mal fondé. Il avoit volontairement paſſé un Acte, par lequel il s'engageoit à n'exercer aucune fonction Epiſcopale juſqu'à la tenuë d'un Synode qui devoit dépendre du conſentement de toute la Nation. Il viola les conditions de cet Acte preſqu'auſſi-tôt qu'il l'eût ſigné. Il confirma & ordonna des Prêtres, après avoir promis tout le contraire. Il ſuborna par des préſens & des careſſes les Chrêtiens du Païs, & ſe rendit formidable aux Rois infidelles par les menaces qu'il leur fit de la puiſſance de ſa Nation. Ils étoient gagnez d'avance, ſur tout le Roi de Cochin : mais ils n'avoient pas prévu que les choſes iroient ſi loin. Enfin, au lieu d'un Synode libre qu'il avoit propoſé,

posé, il trouva moïen par l'appui que lui donnoient les Portugais, & par la fraïeur qu'il avoit inspirée au Roi de Cochin, de faire consentir l'Archidiacre à une Assemblée, dans laquelle il ne s'agiroit que d'entendre la lecture des Decrets qu'il composa avant que d'y aller; & d'y faire consentir ces Chrêtiens, autant par ses menaces, que par ses caresses.

Fin du Livre second.



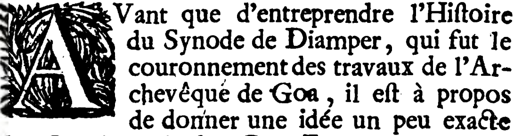
HIS-



HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE TROISIEME.

Histoire du Synode de Diamper.



AVant que d'entreprendre l'Histoire du Synode de Diamper, qui fut le couronnement des travaux de l'Archevêque de Goa, il est à propos de donner une idée un peu exacte des Opinions & des Rits Ecclesiastiques des anciens Chrêtiens de la Côte de Malabar.

La

La premiére erreur qu'on leur reproche est l'attachement qu'ils ont pour la doctrine de Nestorius, joint à leur entêtement à nier que la Bienheureuse Vierge soit véritablement la Mere de Dieu.

Ils n'admettoient aucunes Images dans leurs Eglises, sinon dans quelques unes qui étoient voisines des Portugais, desquels ils avoient appris cet usage. Cela n'empêchoit pas que de tout tems ils n'eussent des Croix, pour lesquelles ils avoient beaucoup de respect.

Ils croioient que les ames des Bienheureux ne verroient Dieu qu'après le jour du Jugement Universel: opinion qui leur étoit commune avec les autres Eglises Orientales, & qui, quoique traittée d'erreur par Gouvea, est en quelque maniére appuiée sur la Tradition.

Ils ne connoissoient que trois Sacremens, le Batême, l'Ordre, & l'Eucharistie. Dans la forme du Batême il y avoit fort peu d'uniformité entre les diverses Eglises du Diocése. Quelques-uns de leurs Ecclesiastiques administroient ce Sacrement d'une maniére invalide, au sentiment de l'Archevêque, qui à l'exemple des autres Ecclesiastiques de sa Nation raportoit tout à la Théologie Scholastique. Dans cette persuasion il rebatiza en secret, pour éviter le scandale, tout le Peuple d'une des nombreuses Eglises de l'Evêché.

Plusieurs d'entre ces Chrêtiens faisoient profession de la Religion, & étoient admis à la Communion, sans avoir jamais reçû le Batême, ce qui n'arrivoit pas seulement à ceux qui demeuroient dans les bois loin des Eglises de

de leur Nation ; mais auſſi à d'autres, qui s'exemtoient par là de païer les retributions que les Caçanares exigeoient de ceux à qui ils adminiſtroient les Sacremens. Cela alloit ſi loin, s'il en faut croire l'Hiſtorien Portugais, qu'il y avoit des Villes entieres dont les Habitans n'avoient jamais été batizez.

Ils differoient le Batême des Enfans, ſouvent un mois, quelques fois plus long-tems. Il arrivoit même qu'ils ne les batizoient qu'à l'age de ſept, de huit, ou de dix ans, contre la coûtume des Portugais qui batizent ordinairement les leurs le huitiéme jour après leur naiſſance, en quoi ils ſemblent ſuivre le Rit de la Circonciſion des Juifs, comme l'a déja remarqué l'Auteur (a) du Traitté de l'Inquiſition de Goa.

Ils ne connoiſſoient aucun uſage des ſaintes Huiles, ni dans le Batême, ni dans l'Adminiſtration des autres Sacremens : Seulement après le Batême des Enfans ils les frottoient par tout le corps d'huile de Cocos, ou de *Gergelin*, qui eſt une eſpece de Saffran des Indes. Cet uſage, quoique ſans priére ni benediction, paſſoit chez eux pour quelque choſe de ſacré.

Ils n'avoient aucune connoiſſance des Sacremens de Confirmation & d'Extrême-Onction. Ils avoient en horreur la Confeſſion auriculaire ; quoique depuis un petit nombre d'années, quelques uns de ceux qui habitoient dans le voiſinage des Portugais, s'y fuſſent ſoûmis à leur imitation.

Ils

(a) Mr. Dellon.

Ils étoient fort devots au Sacrement de l'Euchariſtie, & communioient tous, ſans exception, le Jeudi Saint. Ils n'y apportoient point d'autre préparation que le jeûne. Au reſte leurs Livres contenoient, dit Gouvea, des erreurs enormes contre ce Saint Sacrement; erreurs, ajoute-t-il, qu'il ſemble que les maudits Heretiques de nôtre tems, qui ont fait revivre toutes les Hereſies anciennes, ont puiſées de là. Imagination digne de ſon Auteur! Quelle chimére de croire que les ſentimens des Reformez ſur l'Euchariſtie ont été puiſez dans des Livres Syriaques, deſquels au tems de la Reformation on n'avoit pas la moindre connoiſſance!

Leur Meſſe ou Liturgie étoit alterée par diverſes additions que Neſtorius y avoit faites. Avant l'arrivée des Portugais dans les Indes, ils conſacroient avec des gâteaux où ils mettoient de l'huile & du ſel. Ils faiſoient cuire ces gâteaux dans l'Egliſe même avec baucoup de ceremonies & de priéres. Cette coûtume de paitrir le pain de l'Euchariſtie avec de l'huile & du ſel eſt commune aux Neſtoriens avec les Jacobites de Syrie. Mr. Renaudot en fait mention dans l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie (a); & il la regarde comme un abus (b). Il faut obſerver ici qu'on ne mêle l'huile dans la pâte qu'en très petite quantité, ce qui ne change point la nature du pain. Dans l'Egliſe Romaine on ſe ſert d'un peu de farine delaiée dans de l'eau & ſechée enſuite entre

M deux

(a) Hiſt. Patriarch. Alexandrin. p. 425.
(b) Ibid. pag. 426.

deux fers, que l'on a ſoin de frotter de tems en tems de cire blanche, de peur que la farine ne s'y attache. On ne peut pas dire que ce ſoit là du pain. C'eſt une colle ſéchée mêlée de cire; ce qui ſemble beaucoup plus contraire à l'Inſtitution du Sacrement que l'huile des Egliſes Syriennes.

Au lieu de vin ordinaire ils ſe ſervoient, comme les Abyſſins, d'une liqueur exprimée de raiſins ſecs qu'ils faiſoient infuſer dans de l'eau. Au defaut de ces raiſins ils avoient recours au vin de Palmier. Ces coûtumes avoient duré juſqu'à l'Archevêque Mar Joſeph, qui introduiſit l'uſages des hoſties & du vin de Portugal.

Celui qui ſervoit le Prêtre à l'Autel portoit l'étole, ſoit qu'il fût Diacre, ou qu'il ne le fût pas. Il aſſiſtoit à tout l'Office l'encenſoir à la main, chantant en langue Syriaque & recitant lui ſeul preſque autant de paroles que le Prêtre qui officioit. Ils avoient dans leurs Liturgies pluſieurs vaines ceremonies, ſelon Gouvea, dont quelques unes étoient des preuves de leurs erreurs ſur la nature du Sacrement.

Les Ordres ſacrez étoient en grande eſtime chez eux. Il y avoit peu de maiſons où il n'y eut quelqu'un promû à quelque degré Eccleſiaſtique. Outre que ces dignitez les rendoient reſpectables, elles ne les excluoient d'aucune fonction ſéculiere. Ils recevoient les Ordres ſacrez dans un âge peu avancé: ordinairement ils étoient promus à la Prêtriſe dès l'âge de dix ſept, de dix huit, & de vingt ans. Les Prêtres ſe marioient, même à des veuves; & rien ne les empêchoit de contracter de ſecon-

des

des nôces après la mort de leurs Femmes. Il arrivoit assez souvent que le Pere, le Fils, & le Petit-Fils, étoient Prêtres dans la même Eglise.

Les Femmes des Prêtres qu'ils appelloient *Catarieres* ou *Caçaneires*, avoient le pas dans les Eglises & par tout autre part. Elles portoient penduë au col une croix d'or ou de quelque autre metal. Les Ecclesiastiques des ordres inferieurs qui ne paroissent pas avoir été distinguez parmi ces Chrêtiens s'appelloient Chamazes, mot syriaque qui signifie Diacre, ou Ministre.

L'habit ordinaire des Ecclesiastiques consistoit dans de grands caleçons blancs, par dessus lesquels ils revêtoient une longue chemise. Quand ils y ajoutoient une soutane blanche ou noire, c'étoit leur habit decent. Leurs courones ou tonsures étoient semblables à celles des Moines, ou des Chanoines Reguliers.

Ils ne recitoient l'Office divin qu'à l'Eglise, où ils le chantoient à haute voix deux fois le jour, la premiére à trois heures du matin; la seconde à cinq heures du soir. Personne ne s'en exemtoit. Hors de là ils n'avoient point de Breviaire à reciter, ni aucuns Livres de devotion particuliére qui fussent d'obligation.

Ils étoient Simoniaques, dit Gouvea, dans l'administration du Batême & de l'Eucharistie. Le prix de ces Sacremens étoit reglé. Je ne sai s'il n'y a point de temerité ou de malice à taxer de Simonie un pareil usage. Ces Ecclesiastiques n'avoient point d'autre revenu, & ils

ils pouvoient bien exiger de leurs Paroiſſiens ce qui étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance. Ce qu'on paie dans l'Egliſe Romaine pour les Meſſes, les enterremens, & même en pluſieurs endroits pour les Confeſſions, pourroit être taxé ſur ce pied-là de veritable Simonie; ſans parler de ce qu'on paie à Rome pour les Bulles, les Diſpenſes, & diverſes autres Maltôtes Eccleſiaſtiques, qu'il eſt bien plus difficile d'excuſer de Simonie, que ces Contributions legéres des Chrêtiens du Malabar.

Lors qu'ils ſe marioient ils ſe contentoient d'appeller le premier Caçanare qui ſe préſentoit. Souvent ils s'en paſſoient. Quelques fois ils contractoient leurs mariages avec des Ceremonies ſuperſtitieuſes & ſemblables à celles des Gentils.

Ils avoient une affection extraordinaire pour le Patriarche Neſtorien de Babylone, & ne pouvoient ſouffrir qu'on fit mention dans leurs Egliſes, ni du Pape, ni de l'Egliſe Romaine.

Le plus ancien des Prêtres d'une Egliſe y preſidoit toûjours. Ils n'avoient ni Curé ni Vicaire. Leurs Prêtres fort indifferens ſur la conduite de leurs troupeaux ne s'informoient point de leurs mœurs, & ne les corrigeoient jamais. De pareils ſoins étoient reſervez à l'Evêque, qui de ſon côté, dit Gouvea, ne s'en mettoit pas beaucoup en peine.

Tout le Peuple aſſiſtoit le Dimanche à la Liturgie, quoiqu'il n'y eût aucune obligation de le faire. Il y avoit des lieux où elle ne ſe celebroit qu'une fois l'an. Il en avoit d'autres où cela n'arrivoit qu'au bout de ſix, de ſept, & même de dix ans.

Les

Les Prêtres se chargeoient quelques fois d'emplois Laïques ; jusqu'à être Collecteurs & Receveurs des droits qu'exigeoient les Rois Païens. On les voioit souvent vêtus à la maniére des seculiers.

Ils mangeoient de la chair le Samedi, & leurs jours d'abstinence étoient le Mercredi & le Vendredi. Leur jeune étoit fort sévére en Carême. Ils ne mangeoient qu'une fois le jour, après le coucher du Soleil, & ils commençoient à jeuner dès le Dimanche de la Quinquagesime. Pendant ce tems là ils ne mangeoient, ni poissons, ni oeufs, ni laitages, ne beuvoient point de vin, & n'approchoient point de leurs femmes. Toutes ces observances leur étoient ordonnées sous peine d'excommunication. Cependant les personnes avancées en âge étoient dispensées de jeûner.

Pendant le Carême ils alloient trois fois le jour à l'Eglise, le matin, le soir, & à minuit. Plusieurs s'exemtoient de la derniére heure ; mais nul ne manquoit aux deux précedentes. Ils jeunoient de même tout l'Advent. Outre ces deux jeunes d'obligation, ils en avoient d'autres qui n'étoient que de devotion, comme celui de l'Assomption de la Vierge, depuis le prémier d'Août jusqu'au quinziéme, celui des Apôtres qui duroit cinquante jours, & commençoit immediatement après la Pentecôte, & celui de la Nativité de Nôtre Seigneur, depuis le prémier de Septembre jusqu'à Noel.

Toutes les fois qu'ils entroient dans l'Eglise les jours de jeûne, ils y trouvoient les Prêtres assemblez qui chantoient l'Office divin, &

 leur

leur donnoient la benediction. Cette ceremonie s'appelloit donner ou recevoir le *Casturi*. Elle consistoit à prendre entre leurs mains celles des Caçanares & à les baiser après les avoir élevées en haut. C'étoit un signe de Paix & d'obeïssance qui n'étoit accordé qu'à ceux qui étoient dans la communion de l'Eglise. Les penitens & les excommuniez en étoient exclus.

Les femmes accouchées d'un enfant mâle n'entroient dans l'Eglise que quarante jours après leur délivrance. Pour une fille on doubloit le nombre des jours, après lesquels la Mére venoit dans l'Assemblée offrir son enfant à Dieu & à l'Eglise.

Ces Chrêtiens étoient en général fort peu instruits. La plus grande partie ne savoit rien autre chose que faire le signe de la Croix. Quelques uns savoient l'Oraison Dominicale & la Salutation Angelique. Toute leur Religion se bornoit à cela ; ce qui naissoit principalement, dit l'Historien Portugais, de ce qu'on ne les instruisoit point en leur langue maternelle, mais en langue Syriaque, que peu d'entre eux se donnoient la peine d'apprendre.

Ils craignoient extremement l'excommunication. Et ils avoient raison de la craindre. La discipline Ecclesiastique étoit si severe, que les homicides volontaires, & quelques autres crimes, attiroient une excommunication, dont le coupable n'étoit jamais absous, non pas même à l'article de la mort.

Leurs Eglises étoient sales, peu ornées, & baties à la maniére des Pagodes ou Temples

des



des Gentils. Nous avons déja remarqué qu'ils n'avoient point d'Images : cela ne se doit point entendre des figures de la Croix, dont toutes leurs Eglises étoient remplies, & pour lesquelles ils avoient une grande veneration. Ces Croix, selon le raport de Gouvea, étoient semblables à la Croix miraculeuse de Meliapour, de laquelle on peut voir la figure dans la Chine Illustreé du Pere Kircher.

Mais, il est tems de venir au Synode de Diamper, dont ce qui vient d'être raporté facilitera l'intelligence en plusieurs endroits. Les Decrets que Menezes lut en cette Assemblée n'ont encore jamais paru qu'en Langue Portugaise (a); ce qui m'a fait prendre la resolution d'en donner des Extraits un peu circonstanciez. J'espere qu'ils ne déplairont point aux personnes qui ont du goût pour l'Histoire & les Antiquitez Ecclesiastiques.

Tous les Caçanares & les Deputez de la Nation s'étant assemblez à Diamper, l'Archevêque de Goa nomma huit des plus celebres Prêtres du Diocése. Il les assembla avec l'Archidiacre, & leur lut en particulier tous les Decrets qu'il avoit composez pour le Synode. Il leur permit de faire leurs objections, & sur leurs avis il en reforma quelques uns, quoique dans les autres il demeurât attaché à son prémier sentiment, & tachât de les convaincre par l'Ecriture, si l'Historien Portugais est croiable par raport à cette derniére circon-

M 4 stan-

(a) J'ai appris depuis peu qu'ils ont été imprimez traduits en Anglois par le Docteur Geddes.

ſtance. Lorſqu'il s'agiſſoit des coûtumes & des mœurs du païs, Menezes appelloit quatre des plus anciens Deputez Laïques, à qui il rendoit compte des changemens qu'il prétendoit introduire.

Après cet examen ſecret le Synode commença le troiſiéme Dimanche d'après la Pentecôte, le 20. de Juin, l'an 1599. Tout le Chapitre de Cochin & pluſieurs Eccleſiaſtiques de la même ville ſe rendirent à Diamper avec la Muſique de cette Cathedrale Portugaiſe, pour rendre plus ſolemnelle, & plus pompeuſe aux yeux des Chrêtiens Malabares la Meſſe Pontificale que Menezes devoit celebrer à l'entrée du Synode. Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, tous les Magiſtats de cette ville, & pluſieurs autres perſonnes, tant de la Nobleſſe que du Tiers-Etat, voulurent auſſi être préſens à une Aſſemblée où ils eſperoient de voir mettre la derniere main à une Union qu'ils croioient ſi utile à leur nation, & qu'ils deſiroient depuis tant d'années.

L'Archevêque avoit ordonné que tous les Prêtres celebreroient la Meſſe ce jour-là, & que les autres tant Eccleſiaſtiques que Laïques recevroient la communion, pour demander à Dieu dans leurs priéres un heureux ſuccès de l'Aſſemblée, pendant la durée de laquelle on chanteroit à cette intention les Litanies tous les matins & tous les ſoirs, prémierement en Syriaque, & enſuite en Latin.

SYNODE DE DIAMPER.

PREMIERE SESSION.

LEs choſes ainſi reglées, après la celebration de la Meſſe Pontificale, & une prédication du P. François Roz Jeſuite, ſur l'obéiſſance que tous les Chretiens doivent à l'Egliſe Romaine, Menezes s'étant aſſis dans un fauteuil au pied de l'Autel, on lut à haute voix les Préliminaires de la prémiére Seſſion. Ils contiennent en pluſieurs paroles ce que je vais tâcher de raporter en peu de mots.

L'an de Nôtre Seigneur 1599. le 20. de Juin, la ſeptiéme année du Pontificat de Clement VIII. & la prémiere du Regne de Philippe ſecond Roi de Portugal & des Algarves, Don François de Gama Comte de Vidigeyra étant Admiral & Vice-Roi des Indes, l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Don Alexis de Menezes Archevêque de Goa & Primat des Indes a aſſemblé un Synode Dioceſain, conformement aux Sacrez Canons, dans le lieu de Diamper ſujet au Roi Gentil & Infidelle de Cochin, dans l'Egliſe dediée à tous les Saints, ſituée dans le Diocéſe d'Angamale, où ont été appellez tous les Prêtres, & les Deputez élus des Villes & Bourgs du païs.

Après avoir rendu graces à Dieu qui a calmé & pacifié tous les troubles que le Demon ennemi de tout bien avoit excitez pour empêcher la celebration de cette Aſſemblée, l'Illuſtriſſime Metropolitain aiant celebré une

Meſſe Pontificale (a), pour demander à Dieu l'abolition du Schiſme, & parlé au Peuple ſur les faits dont il s'agit dans cette Aſſemblée, étant revêtu de ſes ornemens Pontificaux, a commencé l'Office des Synodes, tel qu'il eſt contenu dans le Pontifical Romain: après quoi s'étant aſſis dans un fauteuil, & aiant fait aſſeoir les Prêtres & les Deputez. Il leur a dit qu'il celebroit ce Synode autorizé de deux Brefs du Pape Clement VIII. par leſquels Sa Sainteté lui a recommandé le gouvernement de cette Egliſe vaquant par la mort de l'Archevêque Mar Abraham. Après qu'on eut lû ces deux Brefs traduits en langue vulgaire, Menezes ajoûta qu'aiant peu de connoiſſance de la langue du païs, il avoit beſoin d'être pourvû d'un fidelle Interprete, qui fût bien entendu dans les matiéres Eccleſiaſtiques. On élut auſſi-tôt d'un conſentement unanime Jacob Caçanare de Pallurty, homme également verſé dans les langues Portugaiſe & Malabare, auquel après qu'il eût prêté ſerment de ſe bien & fidellement acquiter de cette charge, le Reverendiſſime Metropolitain, pour plus grande ſûreté, ajoignit les Peres François Roz & Antoine Toſcan Jeſuites du College de Vaïpicota l'un & l'autre ſavans dans la langue Malabare, auſſi bien que pluſieurs autres tant Portugais que naturels du païs préſens dans la même Aſſemblée.

Lorſque les choſes furent ainſi reglées, Menezes demanda aux Aſſiſtans s'ils conſentoient

(a) *Ad tollendum Schiſma*

à la tenue du Synode, dans lequel il s'agissoit de bannir toutes les erreurs anciennes, de rendre obéissance au Pontife Romain Pasteur Universel de l'Eglise, Successeur de Saint Pierre & Vicaire de Jesus Christ, & de retrancher tous les abus qui s'étoient glissez tant dans l'administration des Sacremens que dans les autres Rits & Usages Ecclesiastiques. Ils répondirent d'un commun accord qu'ils y consentoient. Cette réponse des Membres du Synode donna lieu à une courte Remontrance du Prélat, qui servit de Prélude à quelques Decrets, dont je vais raporter briévement le contenu.

Décrets de la Premiére Session.

Les deux premiers Decrets ordonnent que nul de ceux qui se trouvoient alors dans l'Assemblée, soit qu'il fût Ecclesiastique ou Laïque, n'eut à s'absenter sous peine d'excommunication, sans une permission expresse du Metropolitain; ni même à se retirer le Synode étant fini, avant que d'en avoir signé de sa propre main tous les Decrets. A cette défense est jointe une Exhortation à toute l'assistance de proposer au Prelat de bouche ou par écrit ce que chacun d'eux pourra juger utile pour le bien du Diocése. Ces ordres sont suivis d'une Declaration que de tout ce qui sera agité ou conclu dans le Synode on ne pourra former aucun prejugé en faveur ou contre qui que ce soit, ni contre aucune Eglise ou Paroisse du Diocese, par raport à leurs droits de préseance & à leurs Privilèges anciens qui seront conservez en leur entier.

Le

Le quatriéme Decret regle les Messes & les Priéres qu'on devoit dire pendant le cours de l'Assemblée. Le cinquiéme défend sous peine d'excommunication toute Assemblée particuliére, sans l'aveu du Prélat, par raport aux matiéres dont le Synode s'est reservé la connoissance.

Cette prémiere Session se passa tranquillement en public; mais ce ne fut pas la même chose en particulier. Menezes, qui avoit des espions par tout, ne tarda pas à être informé des murmures & de la douleur intérieure de plusieurs Caçanares, qui se plaignoient entre eux de la violence avec laquelle on les separoit du Patriarche de Babylone, qni les gouvernoit depuis tant d'années, & à qui ils croioient apartenir de plein droit. Ces plaintes n'epouvantérent point le Prélat, qui s'y étoit bien attendu.

SECONDE SESSION.

LE jour suivant Menezes aiant celebré une Messe basse & recité l'Office du second jour du Synode, sélon les Rubriques du Pontifical Romain, fit ordonner à tous les Membres de l'Assemblée, de faire entre ses mains une Profession de Foi publique en Langue Malabare. Pour y inviter les autres par son exemple, il posa sa Mitre sur l'Autel, devant lequel il se mit à genoux en habits Pontificaux. Alors aiant en main les Evangiles, c'est à dire le Missel, & une Croix d'argent, où il y avoit, à son dire, une relique de la vraie Croix de Nôtre Seigneur, il pro-

prononça la Profeffion de Foi en fon nom, & en celui de tout le Peuple du Diocéfe d'Angamale.

Cette Profeffion de Foi, raportée tout au long dans les Actes du Synode, ne différe de celle qui eft contenuë dans la Bulle de Pie IV. de laquelle on a une infinité d'éditions, qu'en ce qui a raport aux Dogmes de Chrêtiens Malabares, & des Neftoriens qui font fous l'obéiffance du Patriarche de Mofûl. Voici principalement à quoi cela fe réduit.

„ Je crois que la très fainte Vierge Nô-
„ tre Dame eft proprement & veritable-
„ ment Mére de Dieu, & qu'elle doit être
„ ainfi appellée par tous les fidelles, parce
„ qu'elle a réellement & veritablement enfan-
„ té felon la chair fans aucunes douleurs ou
„ fouffrances le vrai Fils de Dieu fait vrai
„ Homme ; qu'elle eft toûjours demeurée
„ Vierge très pure dans l'enfantement, avant
„ l'enfantement, & après l'enfantement, n'aiant
„ jamais été fouillée d'aucune tache de peché
„ actuel.

„ Je condamne & j'anathematize en particu-
„ lier la diabolique & perverfe Herefie des
„ Neftoriens avec fon Auteur pervers Nefto-
„ rius, & fes faux Docteurs Theodore [de
„ Mopfuefte] & Diodore [de Tarfe], tous
„ ceux qui les ont fuivis & qui les fuivent,
„ lefquels feduits & trompez par le Demon,
„ ont l'impiété de mettre deux perfonnes &
„ deux fuppôts en Jefus Chrift Nôtre Seigneur,
„ & difent que le Verbe Eternel n'a point pris
„ chair humaine en unité de Perfonne, mais
„ par forme d'habitation & de demeure com-
me

„ ne point accepter ses Lettres & de n'
„ aucune Réponse.

VII. „ Il jurera pareillement de n
„ voir aucun Evêque ni autre Prélat d
„ Diocése, s'il n'est envoié par le Ponti
„ main, & reconnu par l'Archevêque d
„ & qu'à quiconque sera tel, il obéira
„ me à son véritable Pasteur.

VIII. „ Il reconnoîtra l'Archevêque
„ nezes pour son Prélat delegué du
„ Apostolique. Il sera en toutes chos
„ jet à ses Commandemens, aussi long
„ que le Diocése n'aura point de propre
„ teur.

IX. „ Il expediera des Lettres pour
„ assembler le Synode du Diocése, dan
„ lieu qui paroîtra le plus convenable à l
„ chevêque, afin qu'on y traite des mati
„ de la Foi. Tous les Prêtres & toutes
„ personnes élues par les Eglises y assister
„ & l'Archidiacre jurera de consentir à ce
„ y sera reglé.

X. „ Il tiendra compagnie à l'Arche
„ que dans tous les lieux où il ira ; &
„ la paisiblement, sans avoir avec lui d'
„ tres personnes armées que ses Domes
„ ques. Il s'embarquera avec lui, & l'a
„ compagnera dans toutes ses visites des
„ glises.

Menezes envoia ces Articles par écrit
l'Archidiacre. Le porteur fut un Caçanar
auquel pour s'en mieux assurer il fit faire Pro
fession de Foi & d'obéissance à l'Eglise Ro
maine, éxigeant de lui par serment que
l'Archidiacre n'acceptoit pas ces Propositions



„ me dans un Temple; qu'on ne doit pas se
„ servir du terme de Dieu Incarné, & que la
„ Sainte Vierge ne doit point être appel-
„ lée Mere de Dieu, mais Mere de Christ.
„ Tous lesquels sentimens je rejette, j'anathe-
„ matize, comme des Herésies Diaboliques;
„ & je crois, embrasse, & approuve tout ce
„ qu'a determiné sur ces matiéres le saint Con-
„ cile d'Ephése, dans lequel, par ordre du
„ Pontife Romain Celestin Prémier, présida
„ le Bienheureux Saint Cyrille Patriarche
„ d'Alexandrie. Je confesse que ce Prélat est
„ saint, jouissant de Dieu, & que ceux qui
„ le blasfément sont privez du salut éternel.

Ce sont là les deux principaux Articles que Menezes ajouta à la Profession de Foi, où l'on peut admirer encore une fois l'ignorance & la temerité de ce Prélat, qui ose anathematizer la memoire & la personne de Diodore de Tarse sur lesquelles l'Eglise ancienne & moderne n'ont jamais prononcé. Je ne dirai rien de la Sainteté qu'il attribuë à Cyrille. Il est à souhaiter qu'il ait trouvé misericorde auprès de Dieu. Cependant, on ne sauroit disconvenir, quand on envisage de sens froid, & sans prévention, son Histoire & sa Conduite qui ont fait naître deux terribles Schismes, que depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à nôtre tems, aucun Docteur Ecclesiastique n'a causé plus de maux & de dommages que lui. Je ne copierai point non plus l'Article de cette Profession de Foi où les Chrêtiens Indiens promettent à l'avenir obéissance à l'Evêque de Rome, & où le Patriarche de Babylone est à peu près chargé des mêmes maledic-

tions

tions que Nestorius l'a été dans l'Article précédent.

L'Archevêque aiant prononcé cette Confession de Foi dans les termes que nous venons de raporter, il se fit un murmure dans l'Assemblée. Ces Chrétiens dirent qu'ils n'avoient aucun besoin de faire une nouvelle Profession de Foi, qui donneroit à penser que jusqu'alors le Christianisme leur avoit été inconnu. Le Prélat pour les appaiser leur fit entendre que tous les Chrétiens étoient obligez de faire Profession de leur Foi, lorsqu'ils en étoient requis, ou lorsqu'il s'élevoit quelque doute sur l'integrité de leur Croiance; que lui, qui étoit Chrétien, Pere & Prélat de tous les Chrêtiens Orientaux, aiant fait cette Profession, il étoit bien raisonnable qu'ils la fissent eux mêmes qui jusqu'alors aiant été separez de la Sainte Eglise Romaine, donneroient par cette action des preuves de l'obéissance qu'ils lui promettoient pour l'avenir.

Les mesures étoient trop bien prises pour que ces raisons manquassent de produire leur effet sur des gens qu'on n'avoit pas assemblez pour dire leur Avis, mais pour obéir à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux. Ainsi l'Archidiacre fit la Profession de Foi pour lui & pour toutes les Eglises de son Diocése. Ensuite Jacob Caçanare de Pallurty Interprete du Synode monta dans la chaire du Prédicateur, & lut lentement & à haute voix la même Profession de Foi, pendant que toute l'Assemblée à genoux repetoit après lui les mêmes paroles. La lecture finie tous les Caçanares s'approchérent l'un après l'autre de l'Ar-

l'Archevêque, & firent à genoux ferment fur le Miffel & fur la Croix de fe conformer defformais à ce qui venoit d'être lû, & de vivre & mourir dans cette Croiance; ce qu'ils confirmérent par une formule abbregée dont Menezes exigea la fignature de chacun d'eux en particulier.

Pendant cette derniére action un des Caçanares de l'Affemblée, homme de grande autorité, riche, & Favori du Roi de Turubulé, fe leva & attira jufqu'à foixante & dix perfonnes fous le porche de l'Eglife, fans compter un grand nombre d'autres qui commençoient à defiler pour fe joindre à lui. Le tumulte & le bruit que ces gens exciterent donna un peu à penfer à l'Archevêque. Il leur députa deux des plus honorables Chrêtiens de l'Affemblée, pour leur ordonner de faire favoir le fujet de leur mécontentement. La réponfe fut que ces Chrêtiens fouhaitoient, que puis qu'on les mettoit fous l'obéiffance du Pape & des Evêques Portugais, le Roi de Portugal les prît fous fa protection, & les délivrât des tributs qu'ils païoient aux Rois Gentils, en particuculier d'une impofition onereufe que le Roi de Cochin avoit inventée, & que les autres Rois de la Côte commençoient à imiter, s'appropriant une portion de l'heritage des morts, en qualité, difoient ils, de leurs Fils ainez, ce qui ruinoit la plus part des familles.

Cette plainte du Caçanare n'étoit qu'un prétexte. Sa veritable intention étoit d'interrompre le ferment que fes Confréres prêtoient entre les mains du Prelat, qui lui ordonna de rentrer, & promit qu'on auroit égard à fes remon-



monſtrances. Preſque tous les autres Eccleſiaſtiques s'étant tenus attachez à l'Archevêque, il falut que celui-ci & ceux qui l'avoient ſuivi fiſſent le même ſerment que les autres. Ainſi cette oppoſition mal inventée & mal executée n'eut aucune ſuite dangereuſe. L'action finit par le ſerment des Diacres, des autres Clercs, & de tous les Deputez des Egliſes.

Cette ſeconde Seſſion, qui fut comme l'ame des ſuivantes, finit par un Decret, qui ordonnoit à tous lss Prêtres & Eccleſiaſtiques abſens de faire la même Profeſſion de Foi, & de ſigner le Formulaire du Synode, reglant la même choſe par raport à tous ceux qui à l'avenir ſeroient promus aux Ordres ſacrez, & déclarant excommuniez & ſujets à tous les châtimens conformes aux ſacrez Canons tous ceux qui refuſeroient de le faire.

L'Archevêque de Goa avoit tout ſujet d'être content de la conduite des Chrêtiens Malabares. Pour leur donner des preuves de ſa reconnoiſſance & de ſa tendreſſe, il fit appeller ſur la fin de la Seſſion Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, auquel il dit en préſence des Magiſtrats qui l'avoient accompagné, & de toute l'Aſſemblée du Synode, qu'il lui recommandoit les Chrêtiens de Saint Thomas, qui venoient de ſe ſoûmettre à l'Egliſe Romaine & d'anathematizer leurs erreurs; qu'il le prioit de les recevoir ſous ſa protection au nom du Roi de Portugal, Protecteur & Défenſeur de tous les Catholiques des Indes, ſauf néanmoins les Droits des Princes & des Rois dont ils étoient vaſſaux. Menezes ajou-

ta ces derniéres paroles, dit Gouvea, pour satisfaire les Rois Païens qui se défioient fort de cette Union & du Synode, où ils avoient presque tous leurs espions, en particulier le Roi de Cochin, qui avoit son prémier Ministre d'Etat accompagné d'un autre Officier sur les lieux. Ce Prince soupçonnoit que l'Archevêque vouloit rendre les Chrêtiens Malabares vassaux du Roi de Portugal, & il appelloit *la marque des Portugais*, le Chrême que Menezes mettoit sur le front des Chrêtiens.

Don Antoine Gouverneur de Cochin se mit à genoux devant l'Archevêque, & sans vouloir se lever, non plus que les Magistrats & les Nobles de sa suite, il dit les larmes aux yeux, que puis qu'il voioit les Chrêtiens de Saint Thomas reduits à l'obéïssance du Souverain Pontife, il les prenoit sous sa protection, au nom du Roi de Portugal, eux & leurs Eglises, leurs Villes & leurs Bourgs, & chacun d'eux en particulier, en tout ce qui concernoit les interêts de la Religion Chrêtienne. Pour rendre cette promesse plus autentique, on en passa incontinent un Acte au nom du Gouverneur & de la Ville de Cochin. Le Prelat delivra cet Acte aux Chrêtiens, afin qu'ils le gardassent dans les Archives d'Angamale.

Cette derniere demarche fut de grand usage à l'Archevêque. Elle lui procura la bienveillance de ces Chrêtiens, & fit naître dans leurs esprits un grand respect pour sa personne. Ils ne purent voir sans étonnement abatu à ses genoux le Gouverneur de Cochin qui étoit un vénérable vieillard; d'ailleurs si grand Seigneur

en



en ces païs-là, qu'il alloit au moins de pair avec les Rois Indiens de la Côte.

Cette Session & le reste qui vient d'être raporté finit à trois heures après Midi. A peine Menezes avoit eu le tems de se reposer un peu; lorsque le Premier Ministre du Roi de Cochin, vint le voir sous prétexte de lui rendre visite. Au fond sa principale vûë étoit de découvrir à quoi aboutissoit cette obéissance que les Chrêtiens du païs avoient promise au Pape. Menezes le prevint là-dessus & lui dit d'avertir le Roi qu'il n'avoit aucun sujet de craindre; que dans tout ce qui s'étoit fait, il ne s'étoit rien passé contre son service; puis qu'entre lui & les Chrêtiens Malabares il ne s'agissoit que des Articles de Foi de la Religion Chrêtienne, à laquelle plus ils seroient attachez, & plus ils seroient fidelles à leur Roi. Cet Officier parut satisfait, & témoigna à l'Archevêque qu'on l'avoit déja d'autre part informé de la même chose. Il s'offrit de de rester plus long-tems à Diamper si sa présence y étoit de quelque utilité. Menezes le remercia, en l'assûrant que pour sa sûreté, il avoit assez du Commandant que le Roi de Cochin entretenoit sur les lieux.

TROISIEME SESSION. (*)

QUATRIEME SESSION.

LE Protocolle de l'Archevêque de Goa, je veux dire l'Ordre des Decrets qu'il avoit

 ap-

(*) On la trouvera ci-dessous après la VI, par la raison qu'on en verra dans l'*alinea* qu'on va lire.

apportez tout dressez au Synode, regloit à la troisiéme Session tout ce qui concernoit les Articles de Foi de l'Eglise Romaine & les Erreurs des Chrêtiens de Saint Thomas. C'est aussi dans cet ordre qu'ils se trouvent dans l'impression Portugaise de ces Actes. Les Caçanares & les Deputez du peuple, qui furent avertis des matiéres qu'on alloit traitter, & qui apprirent qu'il se liroit dans ces Decrets diverses choses qui ne seroient point honorables à leur Eglise, & couvriroient de confusion leurs personnes en presence des Portugais, priérent l'Archevêque de renvoier à deux jours de là les Decrets qu'il avoit resolu de lire dans cette Session. Les Portugais devoient alors être absens, parce qu'ils avoient resolu de celebrer la Fête de Saint Jean à deux lieuës de Diamper, dans une Bourgade appellée le petit Paru, où il y avoit une Eglise des Chrêtiens de Saint Thomas, sous l'invocation de Saint Jean. Menezes ne crut pas pouvoir leur refuser cette legere satisfaction. Il transposa par complaisance pour eux, l'ordre déja reglé des Sessions de son Synode, en faisant passer la quatriéme, la cinquiéme, & la sixiéme avant la troisiéme, qui conserve pourtant dans l'edition des Actes le rang qui lui avoit d'abord été assigné. Je suivrai ici l'ordre des tems, & je raporterai les Decrets de la quatriéme Session, celebrée le troisiéme jour hors du rang qu'elle occupe dans les Actes.

Cette Session où il n'y avoit qu'à lire & à approuver, dura néanmoins depuis sept heures du matin jusqu'à onze; & après midi depuis deux jusqu'à six. Le même ordre fut suivi pen-

pendant le reste du Synode ; de telle sorte qu'il y eut des jours qu'on expedia deux Sessions, une le matin, & l'autre le soir. La longueur de celle-ci fut moins causée par la multitude des Decrets que par les oppositions des Caçanares, & des Deputez, qui de tems en tems proposoient leurs objections, auxquelles l'Archevêque tâchoit tranquillement de satisfaire. Les six principaux du peuple que le Prélat avoit gagnez, le servirent fort utilement. Ils se levoient de leurs places lorsque les difficultez sembloient l'exiger, appuioient les Decrets en y donnant leur consentement, ce qui imposoit silence au reste de l'Assemblée. Quelques Caçanares, peu contens de cette conduite, representerent à l'Archevêque qu'il n'étoit pas juste que des Laïques s'attribuassent tant d'Autorité dans une Assemblée Ecclesiastique, & qu'il étoit à propos de leur imposer silence. Menezes répondit qu'il approvoit fort que les Prêtres parlassent les premiérs, mais au reste qu'il ne pouvoit pas empêcher de parler en leur rang des gens respectables par leur autorité & par leur âge, qui d'ailleurs avoient été solemnellement députez au Synode, où par consequent ils avoient voix comme les autres. Cette réponse ferma la bouche aux murmurateurs, & maintint dans leur prétendu Droit ces six Deputez, qui rendirent pendant tout le cours de l'Assemblée des services si considerables à l'Archevêque de Goa, qu'après la fin du Synode il leur témoigna sa reconnoissance par des priviléges fort distinguez, qu'il leur accorda à eux & à leurs descendans.

Il y eut d'autres Ecclesiastiques qui voiant que tout ce qui se passoit n'aboutissoit qu'à la ruine entiere de leurs Coutumes anciennes, & des Dogmes ausquels ils avoient jusqu'alors été attachez, resolurent de declarer hautement & en pleine Assemblée, qu'ils desapprouvoient tous les Decrets de Menezes, & qu'ils vouloient demeurer fermes dans leur ancienne Croïance, sans se départir jamais de l'Obéissance qu'ils croioient devoir au Patriarche de Babylone. Le courage leur manqua dans l'occasion; ils se rendirent comme les autres: ce que Gouvea remarque comme un evenement miraculeux. C'est assez parlé de ces mouvemens inutiles & mal concertez. Je passe aux Decrets de la quatriéme Session. Ils sont au nombre de vingt-trois & ne traittent que du Batême & de la Confirmation.

I. & II. *Decrets*. Menezes, après avoir établi selon les Dogmes de l'Eglise Romaine le nombre de Sept Sacremens, regle dans le premier & le second Decret la forme legitime du Batême. En établissant celle qui est en usage dans l'Eglise Latine, il defend sous peine d'excommunication de se servir des anciennes qui étoient les seules connuës parmi les Chrétiens Malabares. Les voici (a). „ Pierre „ ou Jean est batizé & initié au nom du Pere, „ Amen. Au nom du Fils. Amen. Au nom „ du

(a) *Baptizatus est & perfectus N. in nomine Patris. Amen. In nomine, Filii. Amen. in nomine Spiritus Sancti. Amen.* On trouve quatre formes de l'Administration du Batême dans les Eglises Syriennes du Rit Jacobite, dans l'Euoplie de Fauste Nairon, pag. 126. 127. Elles ne different point de celles des Nestoriens.

„ du Saint Esprit. Amen. Autrement. Un „ tel Serviteur de Jesus Christ est batizé &c. L'Archevêque Portugais appelle cette derniére la forme des Grecs, & la proscrit. Ignorance d'autant plus inexcusable, qu'elle étoit accompagnée d'une témerité & d'une hardiesse étonante. Je m'engagerai point ici dans une vaine Digression pour prouver que ces formes d'administrer le Batême ont été en usage dans les tems les plus reculez de l'Antiquité Ecclesiastique, & que le triple *Amen* qu'elles contiennent a raport à la triple Immersion qui étoit autrefois pratiquée en Occident, & qui l'est encore aujourdui dans toutes les Eglises Orientales.

Les deux Decrets suivans sont plus raisonnables. Il se trouvoit des personnes parmi ces Chrêtiens qui, étant nées dans des lieux éloignez des Eglises, n'avoient point été batizées dans leur enfance, & qui aiant honte de l'avouer ne laissoient pas de se presenter à la Communion & d'y participer comme les autres; ce que l'Archevêque de Goa represente avec justice comme un abus déplorable. Pour y obvier il ordonne au Prêtres des Eglises de faire à cette occasion d'exactes recherches, & de bâtizer en secret ceux qui ne l'auroient jamais été. Il veut de plus qu'on bâtisse des Eglises, & qu'on établisse des Paroisses dans ces lieux écartez; & qu'en attendant que cela se puisse faire commodement, les Prêtres des Paroisses voisines en aient soin, & administrent le Batême à ceux qui ne l'auront point reçu.

V. & VI. Le cinquiéme Decret regle le Batême des enfans libres & des esclaves au hui-

tiéme jour, selon la coûtume Judaïzante des Portugais. Le sixiéme corrige un abus de ces Eglises Indiennes, qui privoient injustement du Batême les Enfans des Excommuniés.

VII. & VIII. Le septiéme Décret ordonne à tous ceux qui seront présens aux enfantemens de batiser l'Enfant s'il se trouve en danger de mort. Le huitiéme exhorte les Chrêtiens à se servir de Sages-Femmes Chrêtiennes, qu'on aura soin d'instruire de la forme du Batême, évitant désormais de se servir des accoucheuses Païennes, qui dans ces occasions pratiquent à l'egard de l'enfant nouveau né, diverses superstitions contraires à l'esprit du Christianisme.

IX. & X. Le neuviéme Decret ordonne aux Chrêtiens de faire batizer les enfans esclaves, & de travailler de toutes leurs forces quoique sans violence à l'instruction des Esclaves adultes. Le dixiéme defend de vendre des enfans Chrêtiens aux Infidelles sous peine d'excommunication, dont on ne pourra être absous que par le rachat de l'enfant, & une amande à l'Eglise du lieu, égale au prix de la vente de l'enfant.

XI. & XII. L'onziéme Decret ordonne aux Chrêtiens du Diocése d'avoir soin de recueillir & de faire élever dans la Religion Chrêtienne les enfans que les Païens par une superstition Diabolique fondée sur les jours heureux & malheureux exposoient dans les bois à la merci des bêtes sauvages. Le douziéme regle ce qui se doit pratiquer à l'égard des enfans qu'on trouve à la porte des Eglises.

XIII. Le treiziéme Decret concerne le Batême

tême des adultes Gentils qui embrassent la Foi. Menezes veut, qu'on les instruise en sorte qu'ils sachent au moins faire le signe de la Croix, reciter l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, le Symbole des Apôtres, & les Commandemens de Dieu. En cas de mort pourtant il veut qu'on se contente de moins, & qu'il suffise du temoignage qu'ils rendront du veritable desir qu'ils ont d'embrasser la la Foi. A cette occasion le Prelat se plaint du peu de zele que les Caçanares avoient eu jusqu'alors d'étendre la Foi parmi les Infidelles, & il les exhorte à changer de conduite.

XIV. & XV. Le quatorziéme établit l'usage des saintes Huiles, qui par le passé avoit été inconnu dans tout le Diocése. Le quinziéme établit selon la coûtume de l'Eglise Romaine le degré d'affinité spirituelle que contractent les Parrains & les Marreines autant avec l'enfant qu'ils tiennent sur les fonds, qu'avec le Pere & la Mere de cet enfant: affinité qui ne leur permet pas de contracter mariage entre eux, sans une dispense particuliére du Pape, qui ne l'accorde que fort rarement & pour des raisons importantes.

XVI. & XVII. Le seiziéme exhorte les Chrêtiens à imposer à leurs enfans plûtôt des noms du Nouveau Testament que de l'Ancien. On laisse pourtant à leur liberté de se servir des noms d'Abraham, de Jacob, de Zacharie, & de quelques autres établis dans le Diocése par un long usage. Pour le nom de Jesus, le Prelat défend de continuer de le donner à personne, & il ordonne à ceux qui le portent de changer de nom lorsqu'ils re-

cevront le Sacrement de Confirmation. L
XVII. defend aux Chrêtiens de changer
l'avenir le nom de Batême qui aura été donn
à leurs enfans dans l'Eglise.

XVIII. XIX. & XX. Le dixhuitiéme Decret defend les Disputes qui arrivoient souvent entre ces Chrêtiens sur la préséance, lorsqu'il y avoit plusieurs enfans à batizer. Le dixneuviéme ordonne de bâtir des Fonds Baptismaux dans toutes les Eglises, & le vingtiéme d'avoir par tout des Livres Baptistares pour conserver la memoire des Batêmes qui auront été administrez dans chaque Paroisse du Diocése.

Ces vingt Decrets concernant le Batême furent lûs le matin du troisiéme jour de l'Assemblée. L'aprés midi on en lut trois autres précedez d'une espece de Preface touchant le Sacrement de Confirmation.

Le premier de ces Decrets se plaint de ce que jusqu'au tems présent les Chrêtiens du Diocése d'Angamale n'ont eu la connoissance ni l'usage de ce Sacrement, dont on tâche d'établir la necessité, en declarant que l'Evêque en est l'unique & le legitime Ministre. Le second insiste à recommander l'usage & l'institution de ce Sacrement, & Menezes se plaint des resistances, qu'il qualifie de sacrileges, que plusieurs de ces Chrêtiens y avoient faites au commencement des visites de l'Archevêque, defendant d'en user ainsi à l'avenir sous peine d'exommunication. Enfin le troisiéme commande à ceux qui se presenteront pour être confirmez d'avoir un Parrain & une Marraine comme au Batême, avec lesquels ils contracteront les mêmes degrez d'affinité spirituelle.

On



On peut observer sur ces derniers Decrets qu'il n'y a rien de mieux établi entre tous les Missionaires des derniers tems, que l'ignorance des Chrêtiens Orientaux par raport aux deux Sacremens de la Confirmation & de l'Extreme-Onction. Sans parler des Actes du Synode de Diamper, Gouvea l'inculque plusieurs fois dans son Histoire. Les Jesuites Alfonse Mendez Patriarche d'Ethiopie, Emmanuel Almeyda, & Baltazar Tellez (a), témoignent la même chose des Abyssins. Les Armeniens, je parle de ceux qui ne sont point unis à l'Eglise Romaine, ignorent aussi l'usage de ces deux Sacremens, comme l'avouë Galanus, Tome second de la seconde Partie, pag. 440. & suivantes.

Cependant; un fait si clair est aujourd'hui contesté, non seulement par des Théologiens Scholastiques, mais encore par quelques Controversistes modernes, de qui on auroit sujet d'esperer plus de candeur & de sincerité. Les Sacremens, fixez depuis environ cinq siécles au nombre de sept, passent chez ces Messieurs pour une Tradition bien établie, quoiqu'ils n'en puissent fournir aucune bonne preuve tirée de l'Antiquité, & que nous trouvions dans le douziéme siecle Saint Bernard qui a mis au nombre des Sacremens la Ceremonie de laver les pieds qui se pratique le Jeudi Saint; & que dans le siécle précedent le Cardinal Pierre Damien, qui au moins ne devoit pas ignorer son Catéchisme, compte & articule exactement douze Sacremens de la Loi nouvelle.

(a) Histoire d'Ethiopie. Livre I. cap. 37. pag. 91.

On a donc ſujet de ſe plaindre du défaut de candeur de feu Mr. Simon & de Mr. l'Abbé Renaudot, qui aſſurent l'un & l'autre, contre le témoignage des Eccleſiaſtiques de leur Communion qui ont été ſur les lieux, que ces deux Sacremens ſont connus & adminiſtrez dans les Egliſes Orientales. (a) „ L'Archevêque [Menezes] ſe trompe, dit Mr. Simon, quand „ il dit que les Chrêtiens de St. Thomas n'avoient aucune connoiſſance de la Confirmation, ni de l'Extreme-Onction, dont ils „ ignoroient même les noms. „ Mais ſi Menezes, après un long ſejour parmi ces peuples, & des entretiens continuels avec leurs Eccleſiaſtiques, s'eſt trompé dans un fait, dont il lui étoit ſi aiſé de s'éclaircir, qui nous aſſurera que Mr. Simon, qui n'a jamais été ſur les lieux, & qui n'a point lû les Livres de ces peuples, eſt un meilleur guide pour nous conduire à la connoiſſance de leurs obſervances Eccleſiaſtiques? Menezes n'agiſſoit point ſeul: il étoit dirigé dans tous ſes travaux par des Jeſuites ſavans dans les langues Syriaques & Malabares, qui n'avoient point d'autre application que d'étudier les Livres & les mœurs de ces Chrêtiens. Nul des Decrets du Synode de Diamper ne paſſa avant que d'avoir été lû dans l'Aſſemblée traduit en langue Malabare, afin que ces peuples & leurs Eccleſiaſtiques fuſſent informez de tous les nouveaux reglemens qu'on vouloit introduire en leur Egliſe, & de tous les defauts qu'on y trouvoit. De ſor-

(a) Hiſtoire Critique de la Créance des Nations du Levant. pag. 113.

sorte que quoiqu'en disent ces Controversistes, qui veulent trouver par toute la terre les Dogmes de leur Eglise, & le nombre de ses Sacremens, on ne sauroit, sans une temerité condamnable, donner le dementi à tant de témoins oculaires, & irreprochables sur de pareils faits.

Il est vrai que le nombre des Sept Sacremens aiant été une fois établi par les Scholastiques, quelques Orientaux, qui pendant le tems des Croisades ont eu commerce avec les Latins, les ont imitez en cela; soit qu'ils crussent le dogme veritable, ou que leur ignorance les portât à admettre facilement ce nombre septenaire, qui de tout tems à passé pour quelque chose de sacré.

Un Docteur Armenien appellé Vardanés, qui vivoit il y a près de quatre cens ans, admet le nombre des Sept Sacremens, mais d'une maniére fort differente de l'Eglise Romaine. En voici le denombrement raporté par Galanus dans les propres termes de l'Auteur. Je les traduirai sur l'Armenien, la version de Galanus n'étant pas tout à fait exacte. (a) „ Le premiér est le batême; le second, l'offrande [ou la celebration de la Liturgie;] „ le troisiéme, la benediction du *Myron*, „ que les Francs appellent le Chrême; le „ quatrieme, (b) l'imposition des mains; le „ cinquiéme, le mariage; le sixieme, l'huile dont on oint les malades & les penitens; „ & le septiéme, les ceremonies des funerailles.

(a) Galanus. Tom. 2. secund. part. pag. 440.

(b) Le mot Armenien repond au Grec χειροτονία.

„ lès. Les Latins mettent la penitence au
„ nombre des Sacremens; mais ce Sacrement
„ n'est autre chose que l'huile dont on oint les
„ penitens & les infirmes. „ Je ne m'arrêterai point à cette énumeration bizarre de Sacremens, où l'on ne voit qu'une imitation affectée de l'Eglise Romaine, à laquelle néanmoins Nardanés étoit fort contraire: mais je ne puis me dispenser de parler du *Myron*, dont effectivement presque tous les Orientaux font un Sacrement. C'est une espece de bâume ou d'onguent, dont ils se servent non seulement dans l'administration du Batême, mais encore en diverses autres occasions. Ils regardent la benediction prononcée sur le *Myron* comme une benediction inhérente & Sacramentale. Parmi les Oeuvres de Gregoire de Nareka dans la haute Armenie, qui vivoit dans le dixiéme siécle, & qui est un des Peres de l'Eglise Armenienne, il y a une espece d'Homilie sur le *Myron*, où les louanges de ce bâume sont portées aussi loin que celles de l'Eucharistie dans les Ouvrages des Peres anciens. Cette Homilie est la XCIV. dans l'Edition de Constantinople procurée l'an 1700. par Menas Patriarche Armenien de Jerusalem. Pour ne rien citer d'un Livre qui est extremement rare, & que peu de personnes entendent, je me contenterai de raporter un passage de Vardanés tel que je le trouve dans Galanus (c).
„ Nous voions des yeux du corps dans l'Eu-
„ charistie du pain & du vin, & par les yeux
„ de la Foi & de l'entendement nous conce-

vons

(a) Tom. 2. secund. part. pag. 451.

„ vons le corps & le ſang de Jeſus Chriſt;
„ de même que dans le *Myron* nous ne voions
„ que de l'huile; mais par la Foi nous y ap-
„ percevons l'Eſprit de Dieu. „ Cela ſuffit pour faire connoître un nouveau Sacrement propre à ces Orientaux, & inconnu à l'Egliſe Romaine. Je remarquerai ici en paſſant, que ceux qui après Ricaut, Thevenot, & Chardin, diſent que la langue Armenienne n'a point de mot pour exprimer celui de Sacrement, avancent une choſe abſolument fauſſe; cette langue qui eſt fort riche aiant de ſon propre fond tous les mots propres à expliquer les Dogmes & les Myſteres Eccleſiaſtiques.

Je reprens ici les Actes du Synode.

CINQUIEME SESSION.

LEs Decrets de la cinquiéme Seſſion traitent de l'Euchariſtie, & de la Liturgie de ces peuples. L'Archevêque la corrigea, comme nous allons le voir, en une infinité d'endroits, & la rendit autant qu'il pouvoit conforme aux Dogmes & aux Ceremonies de l'Egliſe Romaine.

I. & II. *Decrets.* Le premier Decret ordonne la celebration de la Fête qu'on appelle du Saint Sacrement. On lui aſſigne le Jeudi après l'Octave de Pâque, conformément à l'uſage des Portugais dans les Indes. Il n'eſt pas beſoin de remarquer avec Menezes que l'obſervation de cette Fête avoit été juſqu'alors inconnuë aux Chrêtiens de S. Thomas. C'auroit été un grand prodige, ſi elle s'étoit trouvée établie parmi des peuples qui ne connoiſ-
ſoient

ſoient point la Tranſſubſtantiation. Le ſecond ordonne à tous les Chrêtiens de communier au moins une fois l'an, après avoir confeſſé leurs pechez à un Prêtre; les exhortant au reſte à le faire plus ſouvent, s'il leur étoit poſſible, au moins aux Fêtes ſolemnelles pendant le cours de l'année.

III. & IV. Le troiſiéme Decret concerne la Confeſſion des pechez, & l'abſolution ſacerdotale, qui doit être refuſée aux pecheurs publics, de qui on n'a lieu d'attendre aucun amendement. Le quatriéme ordonne que perſonne ne communie s'il n'eſt à jeun au moins depuis l'heure de minuit.

V. VI. VII. VIII. & IX. Les Decrets ſuivans reglent la Communion des mourans, & des femmes enceintes, des Prêtres ordonnez en bas âge ſelon l'ancienne coutume du Diocéſe, & celle des Diacres, Soudiacres, & autres Eccleſiaſtiques.

La ſuite de cette Seſſion contient la doctrine de la Meſſe ſelon les principes de l'Egliſe Romaine, expliquez & accomodez à l'Egliſe d'Angamale en quinze Decrets, dont le premier qui eſt long & digne d'être lû, contient tous les changemens que l'Archevêque Portugais introduiſit alors dans la Liturgie de ces peuples. L'abbé Renaudot, qui depuis quelques années a donné au public un Recueil fort ample de Liturgies Orientales, fait mention de ces changemens introduits par Menezes, ou plûtôt par François Roz & les autres Jeſuites qu'il avoit à ſa ſuite. Ce ſavant Abbé, qui d'ailleurs étoit fort zelé pour toutes les traditions de ſon Egliſe, blâme ſouvent

vent



vent ces Censeurs, qu'il traite (a) sans détour de temeraires & d'ignorans, quoi qu'il paroisse lui-même peu équitable en beaucoup de choses qui concernent ces Chrêtiens & leur Patriarche de Babylone. Je vais tâcher de donner une idée des principales choses contenuës dans ce premier Decret & dans les autres qui finissent la cinquiéme Session.

I. *Decret.* En prémier lieu l'Archevêque de Goa se plaint des erreurs que les Evêques Nestoriens venus de Babylone avoient introduites dans les Missels de cette Eglise. Il dit que quoi qu'il fût expedient de les brûler tous, sans en excepter aucun, il juge pourtant à propos, en attendant qu'il plaise au Pape d'en envoier d'autres imprimez, selon la Requête que lui en fait le Synode, de corriger ceux dont on se servoit alors, & de les regler tous sur un modelle que ce Decret contient fort au long. Après ces paroles en suivent d'autres que l'Abbé Renaudot, qui les (b) raporte fidellement traduites en Latin, blâme en termes très forts, en traittant avec justice de nouveauté scandaleuse le changement que Ménezes à introduit dans la maniére de reciter les paroles, par lesquelles Nôtre Seigneur a institué le Sacrement de son corps & de son sang. Le Prélat Portugais corrige la Liturgie Syriaque, sur la pratique de l'Eglise Romaine, & retranche ces paroles édifiantes dont se servoient les Prêtres Indiens; *ceci vous*

O *sera*

(a) Colleđ. Liturg. Tom. 2. pag. 571. 602. 607. & 608.

(b) Tom. 2. Colleđ. Liturg. pag. 607.

le d'Ephefe, l'an 431, il faut dire, felon Menezes, que cette doctrine eft la plus ancienne, puifque dès lors elle étoit établie dans l'Eglife Grecque.

Dans le Symbole de Nicée, qui fe chantoit pendant la Liturgie, Menezes ordonne d'ajouter ces paroles qui manquoient dans les exemplaires du Diocéfe, *Dieu de Dieu*, *lumiére de lumiére*, *Dieu veritable de Dieu veritable.* Il ne fera peut-être pas hors de propos de remarquer ici que ces premiéres paroles *Dieu de Dieu* ne fe lifent point dans le Symbole Ethiopien imprimé par Mr. Ludolfe, pag. 353. de fon Commentaire fur l'Hiftoire d'Ethiopie, ni dans l'Exemplaire Egyptien, ou Cophte, que j'ai fait copier d'un Manufcrit de la Bibliothéque de Seguier.

Après la lecture du Symbole le Diacre faifant commemoraifon des Apôtres, des Martyrs, & des Confeffeurs, prie Dieu de les honorer de la couronne de la Refurection des morts ce qui au fentiment de Menezes n'eft pas feulement contraire aux coûtumes de l'Eglife qui au lieu de prier pour les faints Apôtres & les Martyrs, fe recommande à eux dans fes Priéres, mais fait de plus allufion à l'opinion impie & heretique des Neftoriens, qui croient que les ames des Saints ne verront Dieu qu'après la refurrection de leurs corps au jour du jugement univerfel. L'Archevêque ordonne qu'on efface ces paroles, & qu'on en fubftitue d'autres qui font contenuës dans le Decret. La même formule de priéres pour la Sainte Vierge fe trouve dans des Liturgies Syriaques des Jacobites Monophyfites, qui dans les Dogmes



de Religion sont diamétralement opposez aux Nestoriens. L'Abbé Renaudot qui a des distinctions pour tout se (a) trouve ici embrassé. Il ne se sauve qu'en disant que les Manuscrits sont corrompus par la faute des Copistes. Avec une pareille evasion il n'y a point de difficultez qu'on ne puisse éluder.

Sur des paroles du Diacre & du Peuple qui apostrophent le Prêtre, & le font souvenir d'offrir le sacrifice pour lui même, pour eux, *& pour tous les hommes du monde depuis le plus petit jusqu'au plus grand*, Menezes ordonne qu'on retranche ces derniéres paroles; l'Eglise, selon lui, dans les priéres Liturgiques priant uniquement pour les Orthodoxes, & jamais pour les Infidelles, ni pour les Heretiques, les Schismatiques, & les Excommuniez. Conformement à cette regle il ordonne qu'on ne prie plus pour les Princes & les Rois, sans ajouter le mot de *Catholiques*; pour exclure, dit-il, les Princes Infidelles de qui ces Chrêtiens sont les Vassaux. Ces Ordonnances ne sont conformes ni aux loix de la charité Chrêtienne, ni à la pratique de l'Eglise primitive.

Plus bas Menezes ordonne de corriger des paroles qui lui paroissent attribuer le changement & la sanctification des dons, au Saint Esprit plû-tôt qu'au Prêtre; sur quoi il fait de pitoiables reflexions, qui ont été dignement relevées par l'Abbé Renaudot en ces termes:

(a) Tom. 2. Collect. Liturg. pag. 58. & Tom. 1. p. 528.

„ (a) Le Prêtre eſt le Miniſtre & le Saint „ Eſprit la cauſe principale. Si quelqu'un a „ philoſophé d'une autre maniére, comme les „ Cenſeurs de Diamper, & quelques chêtifs „ Correcteurs de Liturgies, leur autorité en „ cela n'eſt pas fort conſiderable. „ Cette Reflexion ſeroit encore meilleure qu'elle n'eſt, ſi ces gens dont l'autorité & le ſavoir ont été ſi mediocres n'avoient pas fait tout ce qu'ils vouloient dans des lieux ou l'erudition des perſonnes auſſi éclairées que Mr. Renaudot ne ſerviroit apparemment que pour les conduire dans les priſons de l'Inquiſition.

Dans les autres corrections de la Liturgie je ne trouve rien qui puiſſe avoir lieu ici, ſi ce n'eſt une defenſe réiterée de prier pour les Rois Gentils dans les terres deſquels ſont ſituées les Egliſes des Chretiens de Saint Thomas.

II. *Decret*. Le Decret ſuivant commande de brûler toutes les Liturgies attribuées à Neſtorius, à Diodore de Tarſe, & à Theodore de Mopſueſte, que Menezes prend pour leurs veritables Auteurs. Il defend de les garder & de s'en ſervir ſous peine d'excommunication. On trouve dans le Recueil des Liturgies de Mr. Renaudot celles qui ſont attribuées (b) à Neſtorius & à Theodore de Mopſueſte. Pour ce qui concerne celle qui porte le nom de Diodore de Tarſe, il prétend qu'elle n'a jamais exiſté, & que l'ignorance de Menezes lui

(a) Collect. Liturg. Tom. 1. pag. 308.
(b) Collect. Liturg. Tom. 2. in fine.

lui a fait illusion sur ce sujet, comme dans beaucoup d'autres occasions.

III. Le troisiéme abolit comme une ceremonie impie & sacrilege une coûtume qui est particuliére aux Chrêtiens dependans du Patriarchat de Mosul. Ils fendent avec l'ongle du pouce une partie du pain qui est sur l'Autel, & y font entrer quelques goutes de vin. Le Prelat Portugais rapporte cette ceremonie à l'Heresie Nestorienne, & il se sert pour cela d'un raisonnement si puerile que j'aurois honte de le raporter. Ceux qui seront curieux de le voir avec la réfutation de l'Abbé Renaudot, n'ont qu'à consulter son Recueil de Liturgies, Tom. 2. page 611.

IV. Dans le quatriéme Decret le Synode permet de traduire le Missel Romain en langue Syriaque. Le Jesuite François Roz est prié de se charger de cet ouvrage, dont il sera permis aux Prêtres Malabares de se servir à cause de la prolixité de la Liturgie Syriaque, de laquelle néanmoins on se servira dans les jours solemnels, selon la correction du Reverendissime Metropolitain.

V. VI. VII. VIII. IX. X. & XI. Le cinquiéme defend aux Clercs inferieurs de toucher la paténe & les vases de l'Autel, ce privilége ne s'étendant qu'aux Diacres & aux Soûdiacres. Des Clercs qui servoient à l'Autel, quoiqu'ils ne fussent point Diacres, aiant par le passé porté l'étole pendant la celebration de la Liturgie, cela leur est défendu à l'avenir par le sixiéme Decret. Le septiéme ordonne à chaque Eglise d'avoir des fers pour les Hosties à la maniere des Portugais. Le huitiéme, le

neuviéme, le dixieme, & l'onziéme contiennent quelques réglemens pour le vin de la Consecration, pour les Pierres d'Autel, & les Ornemens Sacerdotaux. Tout y est corrigé selon les usages de l'Eglise Romaine.

XII. Le douziéme Decret declare que l'Eglise Universelle ordonne à tous les Chrêtiens, sous peine de peché mortel, d'assister à la Messe les Dimanches & les Fêtes, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement legitime, en vertu duquel ils en sont dispensez.

XIII. Le treizieme regle le même devoir par rapport aux Chrêtiens qui habitent dans les bois, ou dans des lieux éloignez des Eglises.

XIV. Le quatorziéme defend de permettre à l'avenir aux Infidelles de demeurer dans l'Eglise pendant la celebration la Liturgie, & ordonne que lorsqu'on y appellera selon la coûtume du païs des joueurs d'instrumens, où des Musiciens Païens, ils soient congediez après la lecture du Symbole, ou mis en un lieu duquel ils ne puissent pas voir la celebration des Mystéres.

XV. Enfin le quinziéme & dernier Decret de la cinquiéme Session declare que rien n'est plus profitable que le Saint Sacrifie de la Messe aux ames qui sont dans les feux du Purgatoire, (a) du quel on n'a aucune connoissance dans ce Diocése, quoique ce Sacrifice ait été institué pour le salut des vivans & des morts. Le Synode exhorte les fidelles du païs de faire celébrer des Messes pour les ames de leurs parens tre-

(a) *de que nam ha lembrança alguna neste Bispado.*

trepassez, & d'ordonner dans leur Testament qu'on en celebre pour eux mêmes; ajoûtant que si quelqu'un neglige de le faire, on prendra après sa mort sur le fond de ses biens, avant que de les partager aux heritiers, une certaine somme pour être distribuée aux Prêtres du Diocése, qui seront chargez de dire des Messes pour le salut de l'ame du Defunt.

SIXIÉME SESSION.

LE soir du même jour on lut les Decrets de la Sixiéme Session, dans laquelle il s'agit des deux Sacremens de Penitence, & d'Extrême-Onction, absolument inconnus dans le Diocése d'Angamale. Cette Session contient XV. Decrets sur la Confession, & III. sur l'Extrême-Onction.

I *Decret.* Le premier ordonne à tous les fidelles de se confesser au moins une fois l'an, en renonçant à l'erreur des Chaldéens Hérétiques Nestoriens, qui étant ennemis particuliers du Sacrement de Penitence avoient inspiré aux Chrêtiens Malabares toute l'horreur qu'ils avoient eux-mêmes pour la Confession auriculaire, quoique, selon le Prelat, elle soit d'obligation & de Droit Divin.

II. Le second Decret ordonne de contraindre les Enfans au dessus de l'âge de huit ans à confesser une fois l'an leurs pechez aux Prêtres du lieu.

III. Le troisiéme commande aux Péres de famille d'obliger à ce devoir leurs Enfans & leurs Domestiques.

IV. V. VI. Le quatriéme & le cinquiéme

contiennent des reglemens ſur la Confeſſion des perſonnes qui ſe ſentent en peché mortel, ou qui ſont en danger de mort. Comme la petite verole eſt une maladie fort contagieuſe dans les Indes; le ſixiéme Decret pourvoit à la Confeſſion des perſonnes affligées de cette maladie. Elles mouroient ordinairement abandonnées des Prêtres qui n'oſoient en approcher.

VII. VIII. & IX. Le ſeptiéme exhorte les Chrêtiens à ſe confeſſer aux Fêtes ſolemnelles. Le huitiéme & le neuviéme declarent qu'il y a des Cas reſervez au Prelat & au Saint Office de l'Inquiſition, ſans la permiſſion ou la commiſſion deſquels les Prêtres ordinaires ne ſauroient en abſoudre. Afin que chaque Confeſſeur ſoit à l'avenir informé de l'étenduë de ſes pouvoirs, le Synode veut, dans le dixiéme Decret, que dans la Sacriſtie de chaque Egliſe il y ait un tableau affiché, où ſoit écrite en langue Malabare une traduction de la Bulle *In cœna Domini*, & un dénombrement des Cas reſervez dans le Diocéſe.

XI. L'onziéme regle l'ordre des cenſures Eccleſiaſtiques, en retranchant les anciens abus du Diocéſe, où l'excommunication étoit ſouvent fulminée pour des cauſes legeres & quelques fois ridicules. Le Synode ordonne qu'à l'avenir on ne prononcera plus contre perſonne une excommunication perpetuelle, ſans eſpoir d'abſolution, même à l'article de la mort. Cette cruauté qui étoit alors pratiquée dans le Diocéſe d'Angamale eſt à bon droit déclarée contraire à la charité Chrêtienne & aux regles de l'Egliſe.

XII.

XII. Le douziéme Decret, commet à l'examen & à l'approbation des Confeſſeurs du Dioceſe, les Jeſuites du College de Vaïpicota, & defend à tous les autres Caçanares de s'ingerer d'entendre les Confeſſions ſous peine de ſuſpenſion, & de privation des droits de leurs benefices pendant l'eſpace d'un an.

XIII. Le treiziéme permet aux Confeſſeurs étrangers approuvez d'entendre les Confeſſions dans le Diocéſe d'Angamale, pourvû qu'ils ſachent la langue Malabare.

XIV. Les Prêtres Indiens n'avoient eu, comme nous l'avons vû, aucune connoiſſance de la Confeſſion auriculaire. Quand elle commença à s'introduire, ne ſachant par où s'y prendre après avoir oüi la Confeſſion de leurs Pénitens, ils les conduiſoient au Prélat, afin qu'il leur donnât lui même l'abſolution. Le Synode blâme cette pratique & l'abolit dans le quatorziéme Decret qui enſeigne que perſonne ne peut abſoudre le Penitent ſi ce n'eſt celui à qui il a fait la Confeſſion de ſes péchez. D'autres Caçanares auſſi ignorans que les precedens prononçoient les paroles de l'abſolution Sacramentale ſur la tête des Chrêtiens qui leur demandoient la bénédiction.

XV. Le Prélat dans le quinziéme Decret traitte cette pratique de ſacrilege, & ordonne aux Prêtres de prononcer à l'avenir en pareille occaſion des Priéres Eccleſiaſtiques, ou des textes de l'Evangile.

Le premier Decret des trois qui concernent l'Extrême-Onction commence par ces

ces paroles (a) : „ Comme dans ce Diocése „ on n'a eu jusqu'à présent ni connoissance „ ni usage du Sacrement d'Extrême-Onction, „ qu'on en ignoroit les effets, l'efficace, & l'in- „ stitution, faute de doctrine Catholique, le „ Synode en recommande fort l'usage à tous „ les fidelles. „ Après des paroles si clai- res & si autentiques, ne faut-il pas encore une fois admirer la force de la prévention, ou plûtôt, si j'ose le dire, la mauvaise foi de ceux qui ont osé assurer que les Sacremens de Confirmation & d'Extrême-Onction étoient connus & un usage parmi les Chrêtiens Ma- labares ? Quelle équité peut-on attendre des Controversistes, qui contredisent ouvertement des faits aussi manifestes que celui-la ? Les deux Decrets qui suivent ne contiennent rien de fort important à nôtre Histoire.

TROISIÉME SESSION (*)

LE cinquiéme jour de la celebration du Sy- node, qui fut celui de la Fête de Saint Jean Batiste, avoit été destiné, comme nous l'avons dit, pour la Troisiéme Session, selon l'ordre qu'elle tient dans les Actes imprimez; quoique selon l'ordre des Séances elle soit vé- ritablement la Sixiéme. Comme les matiéres qu'on devoit agiter ce jour-là étoient fort im-

por-

(a) *Como neste Bispado nam ouve atè agora o uso de sacramento da Extrema Unçam, nem se conhecia, nem se sabia o effeyto & efficacia, & instituçam delle por falta de doutrina Catholica, encomenda muito o Synodo a todos os fieis o uso deste Sacramento.*

(*) Voyez ci-dessus page 195. pourquoi cette Session se trouve ici après les IV, V, & VI.

portantes & en grand nombre, l'Assemblée commença dès la pointe du jour. L'Archevêque aiant celebré une Messe basse fit fermer les portes de l'Eglise, dont il defendit l'entrée à tous les Portugais, comme on en étoit convenu deux jours auparavant. Alors, dit Gouvea, Menezes convainquit ces Chrêtiens de leurs erreurs, tant par l'Ecriture, que par le consentement unanime des Péres & des Conciles Generaux. Il les fit consentir à livrer tous leurs Livres pour être jettez au feu, excepté ceux qu'on pourroit mettre en état de servir après que les Jesuites les auroient corrigez. Cette malheureuse resolution a fait perir quantité d'Ouvrages qui auroient pû être utiles aux personnes curieuses des Antiquitez Ecclesiastiques de ces Diocéses Orientaux, dont l'Histoire est fort peu connuë. Mais ce ne sont pas là les seuls Monumens que nous aions perdus par l'ignorance des mauvais Theologiens, & par la barbarie des Scholastiques.

Cette Session fut prolongée jusque bien avant dans la nuit, les Caçanares & les Chrêtiens Indiens aiant souhaité que tout ce qui concernoit les Articles de Foi se conclût le même jour, pendant l'absence des Portugais, occupez à deux lieuës de là à celebrer la Fête de S. Jean, comme nous l'avons remarqué ci-dessus.

I. *Decret.* Dans le premier Decret de cette Session on lut un Abregé de la Doctrine de la Foi, contenuë en quatorze Articles, qui sont ce qu'il y a de mieux travaillé dans tous les Actes du Synode. Je vais tâcher d'en donner un

un Extrait le plus exact qu'il me sera possible.

„ I. La Foi Catholique consiste à croire un
„ seul Dieu tout-puissant, immuable, in-
„ comprehensible, ineffable, éternel, Pere,
„ Fils, & Saint Esprit, un seul Dieu en trois
„ Personnes consubstancielles, egales, & in-
„ divisibles. Ces trois Personnes sont un seul
„ Dieu, une seule essance, une seule substan-
„ ce, une seule immensité, un seul principe,
„ & un seul créateur de toutes choses, visibles
„ & invisibles, corporelles & spirituelles.

„ II. Le Fils unique de Dieu, qui est conjoin-
„ tement avec le Saint Esprit consubstanciel
„ au Pere, s'est veritablement incarné par l'o-
„ peration du Saint Esprit dans les entrailles
„ de la Sainte Vierge, & a uni nôtre Nature
„ Humaine, c'est à dire un corps & une ame
„ raisonnable, à sa Nature Divine en union per-
„ sonnelle; en sorte que le même Jesus Christ
„ Nôtre Seigneur est Dieu & Homme en une
„ seule Personne, sans confusion ou mélange
„ des Natures Humaine & Divine, dont toutes
„ les proprietez & les operations sont conser-
„ vées, y aiant en lui deux volontez & deux
„ operations, l'une de la Nature Divine, &
„ l'autre de la Nature Humaine: le même Je-
„ sus Christ etant, selon sa Divinité, immor-
„ tel, impassible, & égal au Pere Eternel, &
„ selon l'Humanité, mortel, passible, & infe-
„ rieur au Pére.

„ III. Le même Fils de Dieu incarné est
„ véritablement né & Fils de la Sainte Vier-
„ ge, que pour cela on appelle à bon droit la
„ Mere de Dieu; nom sous lequel elle doit
être

„ être invoquée par toute l'Eglise Catholique, „ puisque réellement & de fait elle à enfanté „ selon la chair, sans aucunes douleurs, le vrai „ Fils de Dieu fait homme pour nous. Ce „ même Fils de Dieu a veritablement souffert „ la mort pour nous racheter. Il est verita-„ blement mort, il a été enseveli, son ame „ est descenduë aux Enfers dans les Limbes „ pour delivrer les ames des Saints Péres, qui „ y étoient detenues. Le troisiéme jour il est „ resuscité des morts, & après avoir enseigné „ ses Apôtres pendant quarante jours, il est „ par sa propre vertu monté au Ciel, où il est „ assis dans la gloire & à la droite de la Ma-„ jesté du Pére. Il viendra de là juger les vi-„ vans & les morts, & rendre à chacun selon „ ses œuvres.

„ IV. Aucun des descendans d'Adam en „ quelque tems que ce soit n'est parvenu au „ salut autrement que par la Foi en Nôtre „ Seigneur Jesus Christ, qui par sa mort nous „ à reconciliez avec son Pére, & a satisfait „ pour nos pechez. Avant la naissance de „ Nôtre Seigneur cette Foi le regardoit „ comme devant venir pour le Salut du „ Genre-Humain, & depuis sa venuë au „ monde la même foi l'envisage comme „ étant venu, & nous aiant rachetez par sa „ mort & par son sang.

„ V. Nous naissons tous Enfans de colére, „ & coupables du peché Originel, que nous „ avons encouru par la désobéissance d'Adam, „ dans lequel nous avons tous peché. Cepen-„ dant il ne faut pas croire que nos ames „ soient engendrées comme nos corps. El-

„ les

„ les font créées de rien, & infufes dans le „ *Fétus* lors que fes membres font entiérement organizez. Au moment de cette infufion nous contractons la tache du peché „ Originel qui nous éloigne de Dieu. Cette „ tache s'efface par le Batême qui nettoie l'ame de tout peché, & d'Enfans de colére „ que nous étions nous fait Enfans de Dieu & „ heritiers du Roiaume des Cieux. Le même „ Batême efface dans les adultes tous les péchez actuels, & procure le pardon des peines „ qui leur font duës.

„ VI. Les ames de ceux qui meurent fans „ avoir commis aucun peché depuis leur Batême, & de ceux qui en aiant commis y ont „ fatisfait par la penitence, font enlevées au „ Ciel & voient Dieu, les unes plus parfaitement que les autres, felon la diverfité de „ leurs merites. Au contraire, les ames de „ ceux qui meurent en peché actuel fans penitence, où feulement en peché Originel, „ defcendent aux enfers, pour y être éternellement tourmentées les unes plus & les „ autres moins, par raport à l'inégalité des „ pechez dont elles font coupables.

„ VII. Tous les fidelles qui meurent dans „ des fentimens de charité, mais fans avoir „ fatisfait à la juftice Divine par une veritable „ penitence & fatisfaction pour leurs pechez, „ font tranfportez en Purgatoire, où ils font „ purgez par le feu, & par d'autres peines, „ felon le tems que Dieu leur prefcrit conformement à la qualité de leurs offenfes, „ jufqu'à ce qu'aiant fatisfait ils foient tranfportez dans le fejour de la gloire, pour y

jouir

„ jouïr de Dieu. Les ſuffrages, les priéres, „ les aumones, & autres œuvres de piété des „ fidelles vivans ſont fort profitables à ces „ ames, & principalement le Sacrifice de la „ Meſſe.

„ VIII. Le jour du Jugement Univerſel „ les mêmes corps que nous avons eus pendant cette vie, reſuſciteront & ſe rejoindront „ à nos ames. Ceux des bons devenus immortels & impaſſibles, paſſeront à la gloire „ & regneront avec Jeſus Chriſt dans les Cieux, „ & ceux des méchans ſeront éternellement „ tourmentez dans les Enfers, avec les Démons, dans un feu éternel & veritable.

„ IX. Lors qu'au commencement Dieu „ créa tous les êtres viſibles & inviſibles, „ il remplit d'Anges le Ciel Empyrée, les uns „ deſquels s'étant ſoûmis à Dieu furent confirmez en grace, jouiſſant de Dieu avec toutes les perfections & les avantages de leur „ création. Les autres aiant déſobéï furent „ precipitez dans l'Enfer, que Dieu a créé „ pour eux à cauſe de leur peché. Là ils ſeront éternellement tourmentez, non ſeulement par la peine du *Dam*, & la privation „ de la viſion de Dieu, pour la quelle ils „ avoient été créez, mais encore par un feu „ réel & véritable, & par d'autres tourmens „ éternels. De là naît leur envie contre les „ hommes, deſquels ils procurent la perte „ par toute ſorte de voies & de tentations.

„ X. Les bienheureux Anges & les Saints „ qui regnent avec Jeſus Chriſt dans le ciel „ ſont dignes d'être reverez & invoquez. Les „ fidelles doivent avoir recours à leur inter-

cession dans leurs besoins. Il faut de même avoir de la veneration pour les corps & les reliques des Saints, les conserver soigneusement, les baiser, & exposer sur les Autels.

„ XI. Les Images de Nôtre Seigneur Jesus Christ, celles de la Sainte Vierge, des Anges & des Saints doivent être conservées, non seulement dans les maisons particulieres, mais même dans les Eglises & sur les Autels. Il faut leur porter la même reverence qui est dûe aux choses qu'elles représentent: non que nous pensions qu'elles contiennent aucune Divinité, ou que nous mettions en elles nôtre esperance & nôtre confiance, comme font les Gentils à l'égard de leurs Idoles; mais parceque l'honneur qué nous leur rendons se raporte à ce qu'elles répréséntent. Ainsi, nous adorons la Croix d'Adoration de Latrie duë à Dieu seul, parceque c'est un signe qui nous représente Jesus Christ le Fils de Dieu mis en Croix pour nous, & nous rendons à ses Images la même Adoration de Latrie.

„ XII. Selon la Doctrine de l'Eglise Catholique Dieu donne à chaque homme au moment de sa naissance un Ange Gardien, pour l'exciter au bien, & le delivrer de plusieurs maux, où il tomberoit sans cette protection. Ces Anges sont ceux qu'on appelle les Anges Gardiens.

„ XIII. Comme il n'y a qu'une seule Eglise Catholique, dans toute la Terre, dont le Pasteur est le Souverain Pontife Romain; Successeur du Prince des Apôtres Saint Pier-

„ re,

„ re, l'Eglise Romaine est la Mere, la Maî-
„ tresse, & la Capitale de toutes les Eglises du
„ Monde, & le Pontife Romain est le Chef,
„ le Pere, le Maitre, & le Docteur de tous les
„ Chrêtiens, le Prelat de tous les fidelles en
„ commun, & en particulier de tous les Prê-
„ tres, Evêques, Archevêques, Primats, &
„ Patriarches de quelque Eglise que ce soit. Il
„ est de même le Pasteur de tous les Empe-
„ reurs, Rois, Princes, & Seigneurs, & de tous
„ les fidelles; en sorte que ceux qui ne lui ren-
„ dent pas obéissance, comme au Vicaire de
„ Jesus Christ sur la Terre, sont exclus du Salut
„ éternel, & seront condamnez aux Enfers com-
„ me Hérétiques, Schismatiques, & desobéissans
„ aux Commandemens de Nôtre Seigneur Je-
„ sus Christ.

Le quatorziéme Article contient le dénombrement de tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, conformement au Concile de Trente.

Comme les Decrets qui suivent contiennent quantité de choses extremement interessantes, je m'attacherai à les copier le plus exactement qu'il me sera possible, & je ne les abbregerai que dans les endroits où je prévoirai qu'en agissant autrement je m'exposerois à abuser de la patience des Lecteurs.

II. *Decret.* Le second Decret du Synode déclare que dans les Exemplaires Syriaques du Nouveau Testament, dont on se sert dans le Diocése d'Angamale, au commencement du huitiéme Chapitre de l'Evangile de Saint Jean, manque toute l'Histoire de la Femme Adultére, qui fut amenée à Nôtre Seigneur Jesus

Chriſt ; que dans le dixiéme Chapitre de S. Luc (a), où il eſt dit ſelon la Vulgate, que Jeſus Chriſt envoia ſeptante & deux diſciples, le Texte Syriaque n'en met que ſeptante ; que dans Saint Matthieu, Chapitre 6, à la fin de l'Oraiſon Dominicale, on a ajoûté ces paroles ; *car à vous eſt le Regne, la Force, & l'Empire, aux Siécles des Siécles* ; que dans les Livres du Nouveau Teſtament, manquent la ſeconde Epitre de Saint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de Saint Jean, celle de Saint Jude, & l'Apocalypſe ; que dans la premiére Epître de S. Jean, Chapitre IV, on a par impiété ſupprimé ces paroles, (b) *Celui qui ſepare Jeſus n'eſt pas de Dieu* ; & dans le Chapitre cinquiéme, celles-ci, *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Eſprit, & ces trois ſont un.* Outre cela, dans le Vieux Teſtament, manquent les Livres d'Eſther, de Tobie, & la Sapience ; leſquels Livres le Synode ordonne de faire traduire ſur la Vulgate en Langue Syriaque, & de corriger ſur d'autres Exemplaires, & même ſur la Vulgate, les autres endroits vicieux outre ceux qui viennent d'être raportez. Le P. François Roz, Jeſuite, Maitre de la Langue Syriaque dans le College de Vaïpicota, eſt prié de la part du Synode de ſe charger de ce travail.

Nous avons ici, & nous aurons encore dans les Decrets ſuivans, de nouvelles preuves de la rare Erudition de ces Theologiens des Indes, tant celebrez par le Pere Du Halde. On entre-

(a) v. 1.
(b) *Qui ſolvit Jeſum non eſt ex Deo.* I. Joann. c. 4. v. 3.



entreprend de corriger sur la Vulgate une Version venerable par son Antiquité, sans s'informer d'ailleurs de la conformité qu'elle a avec le Texte Grec, & les plus anciens Exemplaires Latins. On sait que l'Histoire de la Femme Adultére, raportée au commencement du huitiéme Chapitre de S. Jean, manque aussi dans l'Exemplaire Syriaque de Widmanstadius; qu'on ne la trouve point dans des Manuscrits Grecs fort anciens; & qu'il n'y en a aucune trace dans la Paraphrase de Nonnus. Pour ce qui concerne le commencement du dixiéme Chapitre de S. Luc, il est vrai que la Vulgate met septante & deux Disciples, mais le Texte Grec n'en met que septante, non plus que la Version Egyptienne, & la Sclavone, qui a été faite pour l'usage des Bulgares sur la fin du neuviéme siécle. La Version Armenienne suit la Vulgate, qui d'ailleurs est appuiée sur un petit nombre d'Exemplaires Grecs.

La Doxologie ajoûtée à la fin de l'Oraison Dominicale, dans le sixiéme Chapitre de Saint Matthieu, se lit depuis long-tems dans les Exemplaires Grecs, & dans presque toutes les anciennes Versions, excepté l'Egyptienne. Cependant il se trouve, même entre les anciens Ecrivains Ecclesiastiques, des Savans qui reconnoissent que c'est une Addition faite au Texte. Cela paroît par le témoignage d'Euthymius, qui écrivoit au commencement du douziéme siécle. Il accuse les Bogomiles, dont l'Heresie étoit une branche du Manicheïsme, de rejetter avec mépris ces „ derniéres paroles ajoûtées à l'Oraison Domi-

„ nicale, à la louange de la très Sainte Trinité,
„ par les Saints Docteurs, veritables lumiéres de
„ l'Eglise ; Car c'est à vous qu'appartient le
„ Roiaume & la Gloire, &c. (a)

Il paroît par l'absence de la seconde Epitre de S. Pierre, de la seconde & de la troisiéme de S. Jean, de celle de S. Jude, & de l'Apocalypse, que les Exemplaires Syriaques d'Angamale, ne differoient point de celui de Widmanstadius, où les mêmes Piéces manquent. Elles ont été données au public. L'Apocalypse a paru la derniére, par les soins de Louïs de Dieu, qui la fit imprimer sur un Manuscrit de la Bibliotheque de Joseph Scaliger. Cet Exemplaire a été écrit par un Chrêtien Malabare, qui le copia apparemment en Syrie, d'où il est depuis passé en Europe. Il est surprenant, que ni Louïs de Dieu, ni Richard Simon (b), ni aucun autre qui me soit connu, n'ait pû lire les derniéres paroles ajoûtées par l'Ecrivain à la fin du Manuscrit, sur lequel cette Edition a été donnée au public. Ils lisent, avec Louïs de Dieu, Caspar *Hanravite* (c), au lieu de Gas-

par

(a) τὸ παρὰ τῶν θείων φωστήρων καὶ τῆς ἐκκλησίας καθηγητῶν προστεθὲν ἀκροτελεύτιον ἐπιφώνημα. *Apud Tollium. Insign. Itiner. Italici, pag.* 118. Voiez sur ce passage le savant Mr. Wolfius de Hambourg, dans l'Histoire des Bogomiles, imprimée à Wittemberg l'an 1712. in 4. C'est un excellent Ouvrage, aussi bien que tous ceux de cet incomparable Auteur.

(b) Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament, pag. 168.

(c) Au lieu de *Hanravian*, il faut lire *Hndusian* : *Caspare regione Indorum.* Les deux lettres R. & D., qui ne se distinguent en Syrien que par la diverse situation d'un point, ont empêché ces Savans d'appercevoir la veritable leçon.

par originaire des Indes. On trouve dans la Bibliotheque de Hale en Saxe un Manuſcrit Liturgique écrit en Langue Syriaque par un Gaſpar Indien, qui pourroit bien être le même que celui-ci.

Les paroles qui ſe liſent dans la Vulgate, au Chapitre quatriéme verſet troiſiéme de la premiére Epitre de S. Jean : (a) *Tout eſprit qui ſépare Jeſus, n'eſt point de Dieu*, ne ſe liſent point dans le Grec ; &, afin qu'on ne ſoupçonne pas, avec Menezes, les Neſtoriens de les avoir retranchées par un attentat impie, il faut obſerver qu'on ne les trouve point dans les Verſions propres aux Monophyſites Egyptiens & Armeniens, qui ſont leurs Adverſaires.

Je ne dirai rien du fameux Paſſage des trois Témoins celeſtes. On ne le lit dans aucune Verſion Orientale, ſi ce n'eſt l'Armenienne, ni dans aucun ancien Manuſcrit. Je laiſſe à juger aux perſonnes ſavantes & deſintereſſées du ſuccès qu'ont eu les efforts qu'un ſavant Théologien a faits depuis quelques années pour en établir l'autenticité.

III. *Decret.* Au Chapitre vingtiéme des Actes des Apôtres, où Saint Paul dit (b) : *Veillez ſur vous, & ſur tout le Troupeau dont le Saint Eſprit vous a établis Evêques, pour paître l'Egliſe de Dieu, qu'il a acquiſe par ſon propre ſang*, les Neſtoriens, à l'inſtigation du malin Eſprit, ont changé ces paroles, en mettant, *l'Egliſe de Chriſt qu'il a acquiſe par ſon propre ſang.*

(a) *Omnis Spiritus qui ſolvit Jeſum, ex Deo non eſt.*
(b) Act. Apoſt. c. 20. v. 28.

ſang. L'Accuſation eſt atroce. On peut juger ſi elle eſt bien fondée, lors qu'on aura conſulté les Remarques du Docteur Mill ſur cet endroit. Les Verſions Egyptienne & Armenienne, qu'on ne ſauroit ſoupçonner de connivence avec les Neſtoriens, liſent ici *l'Egliſe du Seigneur.* La Verſion Sclavone a joint les deux leçons: elle lit, l'Egliſe du Seigneur & de Dieu.

Dans la premiere Epître de S. Jean, Chapitre troiſiéme verſet 16, on lit ſelon la Vulgate: *En cela nous avons connu l'amour de Dieu, qu'il a donné ſa vie pour nous.* Cette lecture n'eſt point conforme au Grec, où le nom de Dieu ne ſe trouve point, non plus que dans la Verſion Egyptienne. Les Exemplaires Syriaques liſent *l'amour de Chriſt*, & Menezes dit que c'eſt un changement malicieux introduit dans le Texte pour favoriſer l'Hereſie Neſtorienne.

Dans l'Epître aux Ebreux, Chapitre ſecond verſet 9, il y a une diverſe lecon fameuſe, que l'Exemplaire Syriaque a confondue; ſur quoi on peut conſulter l'Edition & les Notes du Docteur Mill. Menezes y trouve un nouveau ſujet d'Accuſation contre les Neſtoriens, qui ſont d'autant plus innocens, que la même maniére de lire ce Paſſage ſe trouve dans les Exemplaires des Syriens Monophyſites leurs ennemis.

Chapitre ſixiéme de Saint Luc, v. 35. où il eſt dit: *Prêtez ſans en rien eſperer*, ces Chrêtiens, dit Menezes, pour favoriſer leurs uſures, liſoient, *Prêtez & eſperez en [le fruit.]* Cette corruption du Texte, ſi elle bien averée, eſt

eſt aiſée à refuter par les paroles de Nôtre Seigneur qui précedent & qui ſuivent. Je ſoupçonnerois aiſément qu'il y a ici quelque mal-entendu.

IV. *Decret.* Quelques Chrêtiens groſſiers s'étoient laiſſé infatuer, par la frequentation des Infidelles, de la vaine erreur de la tranſmigration des ames. Le Prélat fait voir que cette opinion abſurde eſt une Héréſie oppoſée au Chriſtianiſme. D'autres croioient le Deſtin, & que toutes choſes arrivoient par une neceſſité naturelle, & inevitable. Menezes condamne cette erreur, comme contraire à la doctrine de l'Egliſe, & detruiſante le Libre-Arbitre avec lequel Dieu a crée tous les hommes. Il y en avoit qui aſſuroient avec les Gentils, que chacun ſe peut ſauver dans ſa Loi, & que toutes les Religions acheminent à Dieu. Le Decret prouve la fauſſeté & l'Héréſie de cette opinion, en faiſant voir qu'il n'y a point d'autre Foi dans laquelle les hommes puiſſent être ſauvez, que celle de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt. La communication continuelle des Chrêtiens avec les Gentils avoit donné lieu à ces erreurs, qui pourtant n'avoient infecté que les plus ignorans & les plus groſſiers de la populace.

V. Le Synode dit qu'on avoit ſemé & prêché dans le Diocéſe une erreur fort pernicieuſe, dont il eſt merveilleux qu'on ne diſe point les auteurs. Il eſt certain du moins que ce n'eſt pas une ſuite du Neſtorianiſme. On avoit enſeigné, & quelques perſonnes le croioient, que c'étoit pecher, & faire injure à Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, que de penſer à

ſa paſſion, ou d'en faire mention en quelque occaſion que ce fût. Cette pernicieuſe erreur eſt condamnée par le Synode, qui prouve fort bien l'utilité qui revient au Chrêtien de la meditation des ſouffrances de Nôtre Sauveur. Cette erreur, ajoûte Menezes, en avoit produit une autre, qui étoit la haine des Images, pour leſquelles ces Chrêtiens avoient un grand éloignement. Le raiſonnement du Prélat Portugais pourroit avoir lieu, ſi cette haine n'avoit eu en vuë que celles de la Paſſion de Nôtre Sauveur; mais nous avons deja obſervé que cette averſion étoit générale, & fondée, comme il n'y a aucun lieu d'en douter, ſur l'ancienne pratique de l'Egliſe Univerſelle. Quoiqu'il en ſoit, ce Decret finit par une Exhortation aux Predicateurs de prêcher ſouvent au peuple la Paſſion de Jeſus Chriſt, & de travailler à établir la devotion du Roſaire, qui contient, dit Menezes, les principaux Myſtéres de la Vie de Nôtre Seigneur.

VI. Entre pluſieurs erreurs, le ſixiéme Decret, que la Perfidie Neſtorienne a ſemées dans cet Evêché, & dont elle a infecté les Livres, il s'en trouve quelques unes qui concernent la Perſonne de la Sainte Vierge. C'eſt ce qui a determiné le Synode à déclarer que la Foi Catholique enſeigne que la Sainte Vierge n'a jamais encouru aucune tache de peché actuel, & qu'on croit pieuſement qu'elle eſt de même exemte de peché originel, quoique l'Egliſe n'ait rien determiné ſur cette queſtion. Outre cela il eſt de Foi qu'elle a été Vierge avant, après, & pendant l'enfantement; qu'elle

le a enfanté ſans douleurs le vrai Fils de Dieu Incarné ; qu'elle doit être appellée Mere de Dieu; qu'après ſa mort elle a été tranſportée au Ciel, où, par un privilége particulier dû à ſes merites, elle eſt en corps & ame, jouiſſant de Dieu, glorifiée au deſſus de tous les Chœurs des Anges : Veritez, contre leſquelles les Hérétiques ont prononcé pluſieurs Blasfémes, quelques-uns deſquels ſe trouvent juſque dans les Breviaires de cette Egliſe.

VII. Les Schiſmatiques aiant ſemé dans le Diocéſe cette pernicieuſe erreur, qu'il y a deux Loix dans le Chriſtianiſme, l'une de S. Thomas, l'autre de Saint Pierre; que ces deux Loix forment deux differentes Egliſes diſtinctes entre elles & immediatement ſoûmiſes à Jeſus Chriſt; que ces Egliſes n'aiant rien à demêler enſemble, les Prélats de l'une ne doivent aucune obéiſſance à ceux de l'autre, quoi qu'à préſent ceux de Saint Pierre pretendent detruire la Loi de Saint Thomas : le Synode déclare que cette imagination erronée contient un Schiſme & une Hereſie manifeſte, n'y aiant qu'une ſeule Foi & un ſeul Batême dans l'Egliſe Catholique & Apoſtolique de laquelle le Pontife Romain, Succeſſeur de Saint Pierre, eſt le Paſteur Univerſel.

VIII. Les Chrêtiens Indiens aiant juſqu'à préſent, dans la Liturgie & la Celebration de l'Office Divin donné au Patriarche de Babylone le têtre de Patriarche Univerſel, & de Chef de l'Egliſe Catholique, cela eſt defendu à l'avenir ſous peine d'excommunication. Outre que ce têtre ne convient qu'aux Pontifes Romains, les Patriarches de Babylone ſont profeſ-

feſſion de l'Héréſie Neſtorienne, ſont Schiſmatiques, Herétiques, maudits & excommuniez. On ſubſiſtuera donc déſormais dans les Priéres publiques, au nom du Patriarche de Babylone, celui du Souverain Pontife, Vicaire de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt.

IX. Tous les Breviaires du Diocéſe d'Angamale ſont infectez de l'Heréſie Neſtorienne. On y celebre la Fête de l'Hereſiarque Neſtorius, duquel on fait ſouvent memoire, auſſibien que de Diodore, Theodore, Abba Catholica, Abraham, Narſai, Barcauma, Johanan, Hormiſdas, Michel, & autres Herétiques Neſtoriens, parmi leſquels il y en a dont on fait mention particuliére dans la Liturgie, & deſquels on celebre la Fête. Le Synode ordonne ſous peine d'excommunication de ſupprimer à l'avenir leur memoire, d'effacer leurs noms dans les Livres Eccleſiaſtiques & les Calendriers, de brûler leurs Liturgies, & de ſubſtituer en leur place dans les Priéres Liturgiques des Saints approuvez de l'Egliſe, comme S. Athanaſe, S. Gregoire de Nazianze, S. Baſile, S. Jean Chyſoſtome, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & Saint Gregoire.

X. L'Egliſe Metropolitaine d'Angamale aiant été rebâtie par l'Archevêque Mar Abraham, & dediée à l'Abbé Hormiſdas, qu'on apelle dans le Diocéſe Saint *Hormus*, le Synode ordonne qu'à l'avenir, ſans changer de nom, elle ſoit dediée à Saint Hormiſdas Martyr Perſan de nation, l'Abbé Hormiſdas aiant été un Heretique Neſtorien. Cela paroît par ſa Vie écrite en Syriaque, & brûlée par le comman-

de-

dement de l'Archevêque de Goa,comme contenant plusieurs blasfémes, hérésies, & faux miracles en confirmation de la Secte des Nestoriens.

XI. On ajoutera au Symbole Syriaque ces paroles qui y manquent en parlant de Nôtre Seigneur Jesus Christ: *Dieu de Dieu, lumiére de lumiére, Dieu veritable de Dieu veritable*; & au lieu de ces mots, *Fils de l'essence du Pere*, on dira desormais avec l'Eglise Universelle, *consubstanciel au Pere.*

XII. Quoique ce soit une chose contraire à la disposition des Saints Canons que les Enfans des Chrêtiens aillent étudier dans les Ecoles des Gentils, l'état de l'Eglise d'Angamale, soumise à divers Rois Infidelles, autorize en quelque maniére cet abus. Pour y apporter quelque regle, le Synode déclare que dans les Ecoles où les Enfans apprennent à lire & à écrire, & dans celles où l'on enseigne à faire des armes, si les Maitres y tiennent des Pagodes ou Idoles, & obligent leurs disciples à les saluer avant la leçon, il ne sera point permis aux Enfans des Chrétiens de les frequenter, à moins que les Maîtres ne les dispensent de cette Ceremonie Idolatre. Le Synode recommande à tous les *Bazars*, ou Bourgades Chrêtiennes, de se pourvoir de Maîtres Chrêtiens pour enseigner leurs enfans, & defend sous peine d'excommunication de les envoier à ceux où ils seroient obligez de saluer les Idoles des Gentils, ou du pratiquer quelque autre Ceremonie du Paganisme.

XIII. Quelques Maîtres d'Armes Chrêtiens avoient des Pagodes ou Idoles exposées dans leur Sales, afin que les Enfans des Gentils y fissent leurs devotions en entrant. Le Synode

de excommunie ceux qui conſerveront cette abominable pratique entiérement contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme.

XIV. Comme il ſe trouve dans le Diocéſe pluſieurs Livres impies, heretiques, & remplis de fauſſes doctrines, le Synode defend de garder, copier, lire, ou entendre lire les Livres vres ſuivans.

Le Livre qui eſt intitulé de l'*Enfance du Sauveur*, ou l'*Hiſtoire de Nôtre Dame*, condamné par les anciens Peres, comme rempli de blaſfêmes & de narrations fabuleuſes. En voici quelques unes qu'on pourra comparer avec l'Evangile de l'Enfance, qui depuis quelques années a été imprimé en Arabe & en Latin. Selon l'Auteur de ce Livre l'Annonciation de l'Ange fut faite dans le Temple de Jeruſalem, ce qui eſt contraire à l'Autorité de Saint Luc, qui dit que la Sainte Vierge étoit alors à Nazareth. Lorſque S. Joſeph épouſa la Vierge Marie, il avoit actuellement une autre Femme & des Enfans. Le même Saint Joſeph reprennoit diverſes fois l'Enfant Jeſus des mauvaiſes actions qu'il faiſoit. Nôtre Seigneur avoit appris les lettres dans les Ecoles des Rabins, ce qui eſt raconté avec des circonſtances ridicules & fabuleuſes. Le Démon tenta Jeſus avant les quarante jours de jeune dans le Deſert. Saint Joſeph, aiant la Sainte Vierge pour ſuſpecte, lui fit boire les Eaux de Jalouſie. La même Sainte Vierge fut ſujette aux douleurs de l'enfantement. Ni elle, ni aucun des Saints, ne ſont dans le Ciel, jouiſſant de Dieu; mais, dans le Paradis Terreſtre, où ils demeureront juſqu'au jour du Jugement. Le Sy-

Synode aiant égad à ces erreurs & plusieurs autres contenuës dans le même Livre, en defend la lecture, sous peine d'éxcommunication, & ordonne de le jetter au feu.

Le Livre de Jean Barialdon, qui contient toutes les erreurs du Nestorianisme. Il faut apparemment lire Jean Barcaldon, Auteur duquel fait mention dans son Catalogue Hebed Jesu, pag. 113. de l'Edition de Rome. Un autre Livre qui est intitulé, *De la Procession du S. Esprit*, où l'Auteur prétend prouver que le S. Esprit procede uniquement du Pere, à l'exclusion du Fils.

Le Livre qui a pour titre, *La Pierre precieuse de la Foi*, où l'on enseigne que la Sainte Vierge ne doit être appellée Mere de Dieu, mais Mere de Christ; qu'il y a deux suppôts en Jesus Christ; que l'Union des Natures dans l'Incarnation est accidentelle; que la Religion Chrêtienne est divisée en trois Confessions, celle des Nestoriens, celle des Jacobites, & celle des Romains; que celle des Nestoriens, est la seule veritable, derivée des Apôtres, & que la Foi Romaine est fausse & hérétique, introduite dans la plus grande partie du Monde par les armes, & par le commandement des Empereurs Hérétiques; qu'anathematizer Nestorius, c'est anathematizer les Apôtres, les Prophêtes, & toute l'Ecriture, & renoncer à la vie Eternelle; que le Mariage n'est ni ne peut être un Sacrement; que le signe de la Croix est un des Sacremens instituez par Jesus Christ; que le feu de l'enfer n'est qu'un feu metaphorique; que l'Eglise Romaine est Hérétique, & blamâble en ce qu'elle a abandonné

la pratique des Apôtres de celebrer les Mystéres avec du pain levé.

Le Livre des Peres, qui contient à peu près les mêmes erreurs. La Vie de l'Abbé Isaïe, commentée par un Nestorien : où il est dit que l'Union de l'Incarnation est commune aux trois Personnes de la Trinité ; & que Cyrille d'Alexandrie, qui a condamné Nestorius, est un Hérétique impie, qui brûle dans les Enfers. Je passe sous silence le detail de plusieurs pareilles choses, contenuës dans le même Livre.

Le Livre des Synodes, où il y une Lettre supposée du Pape Caïus, signée par plusieurs Prélats Occidentaux, & adressée à l'Eglise de Babylone. Cette Lettre reconnoît que l'Eglise Babylonienne, & toutes celles qui lui sont sujettes, ne doivent aucune obéissance à l'Eglise de Rome ; & dependent immédiatement de Jesus Christ. Le même Livre dit dans un autre endroit, que l'Eglise Romaine a abandonné la Foi, & perverti, par violence & par les armes des Empereurs, les Saints Canons des Apôtres ; que le Mariage n'est point un Sacrement, & que l'Usure est exemte de peché.

Le Livre du Patriarche Timothée, dans lequel il y a trois Chapitres qui blasfement contre le Sacrement de l'Autel, en disant qu'il ne contient point le corps réel, mais seulement la figure du corps de Jesus Christ.

L'Ecrit qu'ils appellent la Lettre du Dimanche, & qu'ils supposent descendue du Ciel. Dans cette Lettre les Catholiques-Romains sont appellez Apostats de la Foi, & Violateurs du Dimanche.

Les

Les Livres Neſtoriens intitulez *Maclamatas*, *Varda* ou la Roſe, le Livre *Camiz*, l'Epître de Mar Nacai, & le Livre qui a pour titre *Menra*.

Le Livre des Ordres Sacrez, qui ne convient ni pour la forme, ni pour la matiére, avec le Rituel de l'Egiſe Romaine. Il ne compte que deux Ordres, la Prêtriſe &e Diaconat. Il n'admet que des Autels de bois, à lexcluſion de ceux de pierre. Il contient une priére pour abſoudre d'excommunication & reconcilier à l'Egliſe les perſonnes qui abandonnent d'autres Sectes pour embraſſer le Neſtorianiſme.

Le Livre des Homelies, où il eſt dit que l'Euchariſtie n'eſt que l'Image du Corps de Jeſus Chriſt, dont elle eſt diſtinguée comme le portrait d'un homme l'eſt de ſon original; que le Corps de Jeſus Chriſt n'eſt pas dans le Sacrement, mais dans le Ciel; que toute la Trinité s'eſt incarnée; que le Chriſt eſt le Temple de la Divinité, & n'eſt Dieu que par repreſentation; que l'ame de Jeſus Chriſt n'eſt point deſcenduë aux Enfers après ſa mort, mais qu'elle fut tranſportée dans le Paradis Terreſtre; que c'eſt une erreur de dire le contraire avec le Symbole attribué aux Apôtres.

Le Livre (a) qui a pour titre l'Explication des Evangiles, où l'Auteur s'attache à prouver par tout qu'il y a deux ſuppôts en Jeſus Chriſt; que le Chriſt comme pure Créa-

(a) C'eſt vrai ſemblablement le Commentaire de Theodore de Mopſueſte, dont la Traduction Syriaque eſt fort commune en Orient. L'Original Grec eſt perdu.

ture étoit dans l'obligation de prier & d'adorer Dieu ; que l'ame de Jesus Christ ne descendit point dans les Enfers après sa mort, mais qu'elle fut transportée dans le Paradis Terrestre, conformement à ce que le Seigneur avoit promis au larron sur la Croix ; que la Sainte Vierge merita d'être reprise, parcequ'elle s'imagina par un sentiment d'orgueil, qu'elle étoit Mere d'un grand Roi, & qu'elle ne regardoit Jesus Christ que comme un pur homme ; que les Evangelistes n'ont pas écrit toutes les choses qui concernent la Vie de Nôtre Seigneur, comme elles se sont passées, parcequ'ils ne s'y étoient pas trouvé présens, & que de là viennent leurs variations ; que le Christ n'est que Fils adoptif de Dieu, & qu'il n'étoit pas possible qu'il fût son Fils naturel ; qu'il reçut une nouvelle grace au Batême ; que l'Eucharistie est seulement l'Image du Corps de Jesus Christ, qui n'est pas ici bas sur la Terre, mais dans le Ciel à la droite du Pére ; que le Christ, entant que pur homme, ignoroit le jour du Jugement Universel ; que lorsque Saint Thomas dit en mettant la main sur la plaie du côté de Nôtre Seigneur, (a) *Mon Seigneur & mon Dieu*, il ne parloit pas à Jesus Christ, parceque celui qu'il voioit resuscité n'étoit pas Dieu ; mais que ces paroles étoient une exclamation à Dieu, à la vuë de cette merveille ; que le pouvoir, que Jesus Christ a donné à Saint Pierre sur son Eglise, ne differe point de celui qu'il a

(a) C'est l'Explication de Theodore de Mopsueste raportée dans le douziéme Canon du cinquiéme Concile. On trouve dans le même Concile plusieurs Fragmens des Ecrits de Theodore de Mopsueste, qu'on peut comparer avec ce qui se lit dans ce Decret.

a donné aux autres Prêtres ; que par consequent les Successeurs de Saint Pierre n'ont pas plus de pouvoir & de jurisdiction que les autres Evêques; que la Sainte Vierge n'est pas Mere de Dieu ; que la premiére Epître de Saint Jean, & celle de Saint Jacques, ne sont pas des deux Saints Apôtres, mais de deux autres qui portoient les mêmes noms ; que ces Epîtres ne sont pas Canoniques.

Le Livre d'Hormi das *Raban*, c'est à dire, *le Moine*. C'est le même Livre dont il a été parlé ci-dessus. Il contient la Vie de ce personnage fameux parmi les Nestoriens, qui le traittent de Saint. Dans cet Ouvrage, Nestorius est traitté de Saint Martyr qui a souffert pour la verité ; & Cyrille d'Alexandrie son Persecuteur est appellé Ministre & Prêtre des Diables, damné dans les Enfers. L'Auteur ajoûte que les Images sont des Idoles infames & abominables, que Cyrille les a inventées (a) & introduites, comme un Heretique qu'il étoit. Ce même Livre raconte plusieurs faux miracles qu'il dit qu'Hormildas fit pour les Dogmes de Nestorius, & represente les persecutions qu'il eut à souffrir, comme des souffrances endurées pour la verité.

Un Livre de Sortiléges, où est contenu ce qu'ils appellent l'Anneau de Salomon, plein de superstitions sur le choix des jours propres pour les mariages, & d'autres choses semblables, tirées des usages du Paganisme.

(a) C'est une Tradition établie en Orient, que Cyrille est l'Inventeur des Images. Elmacin Ecrivain Jacobite, & par consequent devot de Cyrille, en convient. Ainsi, le fait pourroit bien être veritable.

Le Livre qui a pour titre la Vie des Sain
dans lequel sont contenuës les Vies & les E
ges de plusieurs Nestoriens, dont les no
sont raportez dans ce Decret, selon l'orthog
phe Portugaise, qui les rend méconnoissabl
comme l'a remarqué l'Abbé Renaudot,
n'écrit pourtant pas lui-même plus fidellem
les noms Syriaques, & autres Orientaux.
suit dans des Livres Latins l'Orthographe Fra
çoise, & met par exemple *Hanan Jechon*
pour *Hanan Jeschua*, ou plûtôt *Hanan Jesu*

Un Livre intitulé *Parisman*, ou Medeci
Persane, rempli de Blasfémes & de Supers
tions. Ce Livre aussi-bien que les précede
est condamné au feu, & defendu sous pei
d'excommunication.

XV. *Decret.* Le XV Decret condamne
corrige diverses erreurs contenuës dans l
Breviaires ou Livres Ecclesiastiques des Chr
tiens de Saint Thomas. Dans le grand Br
viaire qui a pour titre *Hudre* & *Gaza*, ou *Tr*
sor de Lecture, il est dit entre autres erreu
semblables à celles qui ont été raportées da
le Decret précedent, que Dieu accompa
gnoit le Christ sur la Croix, mais que c
n'étoit pas Dieu qui souffroit; que l'Ange an
nonça l'Incarnation, à la Vierge, non à Na
zareth, mais dans le Temple de Jerusalem
que la Mere du Sauveur l'enfanta à la manié
des autres Femmes, & avec les douleurs ordi
naires; que le veritable corps de Jesus Chri
n'est pas contenu dans le Sacrement de l'Eu
charistie; que Nestorius a été un fidelle Pré
dicateur de la verité, & qu'il a souffert l
martyre par l'envie de Cyrille Ouvrier d'ini
qui

uité; que les Images sont des Idoles qui ne
oivent point être honorées par les fidel-
es.

Dans le Livre de l'Office des Prelats trepas-
ez, il est dit que le Sacrement de l'Autel n'est
ue la vertu de Jesus Christ, & n'est pas son
eritable Corps. Sur quoi le Synode declare
ue ces Livres meriteroient d'être brûlez; mais
ue comme il n'y en a point d'autres dans le
Diocése pour la celebration de l'Office Divin,
n les corrigera, jusqu'à ce que, selon la de-
nande qui en sera faite au Pape, l'Eglise Ma-
abare soit pourvuë de nouveaux Breviaires,
onformes en tout aux Dogmes Orthodoxes.

XVI. Pour conserver la pureté de la Foi,
e Synode ordonne aux Prêtres, aux Clercs,
: à toutes autres personnes, de quelque con-
ition & qualité qu'elles soient, de remettre
ans deux mois entre les mains de l'Archevê-
ue de Goa, ou entre celles du P. François
Roz, tous leurs Livres Syriaques, sans aucune
xception, afin qu'on les puisse corriger ou
upprimer, selon qu'ils en auront besoin, de-
endant, sous peine d'excommunication, à qui
ue ce soit d'entreprendre de copier aucun Li-
re Syriaque, sans une permission expresse de
'Archevêque, excepté toutes-fois les Pseau-
nes & les autres Livres de l'Ecriture Sainte.

XVII. Quelques Caçanares ignorans s'in-
gerant de prêcher, & remplissant leurs Prédi-
cations d'Erreurs & d'Histoires fabuleuses, ti-
ées particuliérement du Livre de l'Enfance
du Sauveur, & de quelques autres Livres Apo-
cryphes & Heretiques; le Synode, pour obvier
 cet abus, ordonne que personne ne puisse à

l'avenir prêcher, sans une permission par écr
de son Prélat. Cette permission ne sera acco
dée qu'après un sérieux examen de la capaci
de celui qui se présentera pour cet effet. Lo
que le Siége sera vacant, l'examen des Prédic
teurs sera devolu au Recteur du College d
Jesuites à Vaipicota. Afin que de toutes par
il soit pourvû à l'instruction du peuple, le Sy
node veut qu'il y ait desormais un Catechism
en langue Malabare, dont on puisse tous le
Dimanches lire quelque chose dans l'Eglise.

XVIII. S'il arrive qu'un Caçanare prêch
une doctrine, ou raconte dans son Sermo
quelque Histoire fabuleuse, le Prélat aura so
de le faire rètracter publiquement; &, en cas d
résistance, il fera valoir les Censures Ecclesia
tiques.

XIX. Depuis la mort de l'Archevêque Ma
Abraham, quelques-uns des Caçanares & de
Laïques du Diocése, s'étant engagez par ser
ment dans des Assemblées secretes, à demeu
rer attachez au Patriarche de Babylone, &
ne se soûmettre jamais au Pontife Romain, l
Synode déclare ces Sermens nuls & abusifs, &
défend, sous peine d'excommunication, d'en
faire à l'avenir de semblables.

XX. Le Synode & tous les Fidéles du Dio-
cése embrassent & reçoivent tous les Concile
Généraux reçus par la sainte Eglise, en parti-
culier le Concile d'Ephése, où a été condam-
née l'Heresie Diabolique de Nestorius, si long-
tems prêchée dans ce Diocése. Le Synode
anathematize de nouveau cette Heresie avec
tous ses Sectateurs, & professe la Foi de la
sainte Eglise Romaine Mere de toutes les au-

tres

tres Eglises, reconnoissant que le glorieux Saint Cyrille, qui par ordre du Souverain Pontife présida au Concile d'Ephése, jouït de Dieu dans le Ciel au nombre des Bienheureux.

XXI. Le même Synode reçoit pareillement le Concile de Trente, auquel il promet de se soûmettre en toutes choses.

XXII. Tous les Prêtres & le peuple fidéle de cet Evêché, assemblez au Synode, se soûmettent avec beaucoup de respect & d'obéïssance au (a) saint, integre, juste, & nécessaire Tribunal du Saint Office de l'Inquisition dans ces quartiers des Indes, reconnoissant combien ce Tribunal contribuë à l'integrité de la Foi. Ils jurent & promettent obéïssance à ses commandemens, souhaitent d'être jugez selon ses loix, en matiére de Foi, & supplient les Inquisiteurs de commettre en leur place, à cause de leur éloignement, les Reverends Peres Jesuites du College de Vaïpicota, ou quelques autres personnes savantes, du nombre de celles qui résident dans l'étenduë du Diocése. Il seroit inutile de faire des Reflexions sur ce Decret. Il est aisé de sentir qu'on fait parler ces Chrêtiens de la maniére du monde la plus contraire à leurs intentions.

XXIII. Le vingt-troisiéme & dernier Decret de cette Session n'est qu'une suite du précédent. Menezes, qui fait parler le Synode comme il lui plaît, ordonne à tous ceux qui découvriront quelque personne qui agisse, ou qui parle contre les Dogmes Catholiques, d'en

 aver-

(a) *A o santo, inteiro, justo, & necessario Tribunal do Santo Officio da Inquisicam destas partes.*

avertir inceſſamment avec tout le ſecret poſ
ble le Prélat ou ſes Subdeleguez, afin qu'il
ſoit promptement pourvû, pour la conſerv
tion de la pureté de la Foi.

SEPTIÉME SESSION.

LA ſeptiéme Seſſion, qui traite des Ordr
Sacrez & du Mariage, fut celebrée
ſeptiéme jour de l'Aſſemblée. Elle commer
ça par la lecture des Decrets qui concerner
le premier de ces deux Sacremens de l'Egliſ
Romaine. Ces Decrets ſont tels que je le
vais raporter en abregé.

I. *Decret.* Menezes, après avoir établi dan
une Préface la Doctrine du Sacrement de l'Or
dre, inſtitué, dit-il; par Nôtre Seigneur dan
le repas ſacré qui précéda ſa Paſſion, ordonn
que deſormais perſonne ne ſoit promu aux Or
dres ſacrez qu'en âge competant, après un exa
men ſuffiſant de vie & de mœurs, conforme
ment aux Decrets du Concile de Trente. La
connoiſſance de la Langue Latine, que ce Con-
cile exige de ceux qui doivent être ordonnez
s'entendra dans le Diocéſe d'Angamale de la
Langue Syriaque, qui eſt celle de l'Office Di-
vin. Avant ce Decret la pratique des Chrê-
tiens Indiens étoit d'ordonner de jeunes hom-
mes de dix-ſept ou dix-huit ans, ſans aucun
examen. Cela alloit encore plus loin en Ethio-
pie, où l'on ordonnoit Prêtres des Enfans qui
ne faiſoient que de quitter la mamelle de leurs
Nourrices, comme nous l'apprenons de la
Relation de François Alvarez, & de celles des
Jeſuites. II.

II. Tous les Ecclesiastiques du Diocése aiant été ordonnez à prix d'argent, ce qui est une Simonie manifeste, l'Archevêque de Goa aiant égard à leur ignorance des Loix Ecclesiastiques, en vertu de l'Autorité Apostolique dont il est revêtu, les absout de l'irregularité qu'ils ont encouruë, & les maintient dans la possession & l'exercice des Ordres ausquels ils ont été promus.

III. Quelques Prêtres lépreux celebrant les Mystéres au degoût du peuple, & exposant les autres Prêtres à contracter la même maladie par l'attouchement des Vases sacrez & des Ornemens de l'Autel, le Synode déclare que ces Prêtres lépreux sont irreguliers par defaut corporel, & incapables de celebrer les saints Mystéres. Le Prélat de Goa n'auroit-il point voulu se vanger par ce Decret du Prêtre lepreux, qui lui avoit été si contraire à Molandurté, comme nous l'avons raporté ci-dessus? Au reste, cette prétenduë lepre n'est rien autre chose que la tumeur monstrueuse d'une des jambes dont diverses Relations font mention, & que feu Mr. Kaempfer a décrite fort au long (a). Cette maladie ne passe point pour contagieuse dans les Indes.

IV. La Ceremonie du *Casturé*, qui consiste à prendre dans l'Eglise les mains du plus ancien des Caçanares & à recevoir sa benediction, étant un symbole de charité fraternelle établi depuis long-tems dans ce Diocése, le Synode ordonne que les Prêtres qui refuseront d'y admettre quelqu'un, par des animositez

(a) Amœnit. Exotic. Fasciul. 3. Obsèrvat. 8. pag. 561.

particuliéres, comme cela arrive quelque fois, ne pourront approcher de l'Autel, & ne feront admis aux autres Offices de l'Eglise, qu'après s'être reconciliez avec leür ennemi.

V. La recitation de l'Office Divin est un précepte de l'Eglise Universelle. Cependant les Ecclesiastiques de cet Evêché ne le recitent que quand ils se trouvent à l'Eglise, & jamais en particulier, s'excusant en partie sur leur ignorance de cette obligation, & en partie sur ce qu'ils n'ont point d'autres exemplaires de ces Livres que ceux qu'on garde dans les Eglises. Le Synode déclare à ce sujet que la recitation du Breviaire oblige sous peine de peché mortel. Mais comme le defaut des Livres est évident, il permet à ceux qui n'en ont point de dire pendant le cours de la journée au lieu du Breviaire un certain nombre de *Pater* & d'*Avé*, dont le compte est exactement marqué dans le Decret.

VI. Le Synode ordonne de traduire & d'inserer dans les Breviaires Syriaques le Symbole de Saint Athanase, afin que les Ecclesiastiques l'apprennent par cœur, & le recitent tous les Dimanches dans l'Eglise après la priére du matin. Le P. François Roz est chargé de cette Traduction.

VII. Le septiéme Decret recommande aux Prêtres & aux Clercs de se trouver assiduëment à l'Eglise aux heures de l'Office Divin, & de s'y gouverner d'une maniére decente & religieuse. La coûtume de recevoir le *Casturé* des mains du plus ancien Cançanare, qui selon la discipline de cette Eglise présidoit toûjours dans

dans l'Assemblée, sera abolie à l'avenir par l'établissement des Curez, qui de plein droit, & sans égard à l'âge précéderont tous les autres Prêtres.

VIII. On remarquera desormais les Prêtres & les Clercs qui seront absens pendant les heures du Service Divin; & lors qu'on fera la repartition des revenus de l'Eglise, on rabattra sur leur part à proportion des jours & des heures de leur absence. Cela n'aura pourtant point de lieu pour ceux qui auront été legitimement empêchez, ou par maladie, ou pour le service de l'Eglise.

IX. Plusieurs Caçanares étant adonnez à des usages superstitieux & Païens, & se servant du Livre intitulé *Parisman* pour chasser les Demons du corps des Possedez, le Synode ordonne sous peine de suspension qu'ils n'emploieront desormais pour cet effet que les Exorcismes approuvez par l'Eglise Romaine, & autorisez par les Saints Peres, tels qu'on les a traduits en Syriaque dans le Traité de l'Administration des Sacremens.

X. Quelques autres Caçanares se mêlant à l'imitation des Gentils de marquer les jours heureux & malheureux pour les mariages, & d'autres choses de cette nature, se trouvant même des Livres dans quelques Eglises qui traitent de ces superstitions, le Synode condamne & défend cette pratique, sous peine d'excommunication.

XI. Le Synode ordonne aux Prêtres de donner bon exemple, & d'éviter tous excès de bouche, déclarant que quiconque sera convaincu de s'être enivré, demeurera sans espoir

de

de grace, suspendu de son Ministére, & de perception de sa part des Revenus Ecclesias ques. Aucun d'eux n'entrera dans les Cab rets pour boire ou pour manger, & nul mangera avec des Païens, des Mahometans, des Juifs, sous les mêmes peines, penda l'espace de quatre mois.

XII. Le douziéme Decret régle la form des habits Ecclesiastiques, & permet à ce qui ont des barbes de les conserver à conditio qu'ils en couperont les poils sur le bord d levres, afin que rien ne les empéche de rec voir commodement le Sang de Jesus Chri dans la Communion du Calice. Pour ce q est des jeunes Ecclesiastiques, on ne souffri plus qu'ils laissent croître leurs barbes.

XIII. XIV. & XV. Il est défendu aux Pré tres & aux Clercs de trafiquer, d'affermer l Droits du Prince, & de se charger d'aucu Emploi séculier. Et comme divers Ecclesia tiques Indiens, qui s'adonnoient publiquemen au trafic, ou à d'autres Emplois séculiers, pou le faire plus commodement, & avec moins d scandale, prenoient un habit Laïque, & lai soient croître leurs cheveux, en sorte qu'il n paroissoit aucun vestige de leur tonsure, le Sy node ordonne, sous peine d'excommunicatio aux Prêtres & aux Clercs, de porter continuel lement à l'avenir l'Habit de leur Ordre, & d faire paroître leur tonsure, ou Couronne Sa cerdotale. D'autres, pour s'affranchir des in- commoditez qu'ils avoient à souffrir de la par des Rois Infidéles, & pour se procurer leu protection, même contre leur Prélat, s'enrô- loient à la solde des Naires Gentils, ce que l

Syno-

Synode défend, ſous peine d'excommunication, comme contraire aux Saints Canons, & aux Loix Eccleſiaſtiques.

XVI. Quoi que la chaſteté & la continence des Eccleſiaſtiques ſoit, ſelon Menezes, une coûtume établie dès le commencement de l'Egliſe, comme en font foi tous les Conciles anciens Orientaux & Occidentaux (a), l'Egliſe primitive, faute de ſujets convenables, a quelquefois promu à la Prêtriſe des hommes mariez, ce qu'elle tolére encore aujourd'hui, pour un tems, dans l'Egliſe Grecque, & dans d'autres, qui ſont réunies au Saint Siége. Nonobſtant cette indulgence, l'Egliſe n'a jamais ſouffert que les Prêtres ſe mariaſſent, après avoir reçu les Ordres ſacrez, & n'a jamais promu de bigames au Sacerdoce. Cependant, dans le Diocéſe d'Angamale les Prêtres ne ſe marient pas ſeulement après leur Ordination, même avec des Veuves, mais encore ils paſſent juſqu'aux ſecondes, troiſiémes, & quatriémes Nôces, ne ceſſant point pour cela d'exercer les fonctions de leur Miniſtére, excepté quelques-uns qui, après s'être mariez pour la ſeconde fois, s'abſtiennent après cela de celebrer (b). Ces choſes ſe faiſant ſans ſcru-

(a) Voilà une grande preuve de l'Ignorance du Prélat. Pour ne rien dire des autres, il ne connoiſſoit pas le Concile de Gangres, & ce qui eſt raporté de celui de Nicée.

(b) Les Prêtres Grecs & les Moſcovites, venant à ſe marier en ſecondes Nôces, ne ſont reçus qu'à la Communion Laïque, & ceſſent d'être réputez Prêtres. Ils ne regardent point le Sacerdoce comme imprimant un Caractère ineffaçable. C'étoit auſſi le ſentiment de l'ancienne Egliſe, quoi qu'en diſent les Scholaſtiques. On peut conſulter ſur ce ſujet le P. Morin, *De Sacris Ordinationibus.*

ſcrupulle, parce que les Prélats précédens avoient vendu aux Prêtres des diſpenſes, qui les autoriſoient à de pareils Mariages, le Synode deſirant de rétablir cette Egliſe dans la pureté, en la rendant conforme à l'Egliſe Romaine, défend ſous peine d'excommunication aux perſonnes promuës aux Ordres ſacrez de ſe marier à l'avenir. Pour ce qui regarde ceux qui ſont déja mariez tant pour la premiére que la ſeconde & la troiſiéme fois, le Synode les ſuſpend de leurs Fonctions Sacerdotales, juſqu'à ce qu'ils aient abandonné leurs Femmes, ce qu'il les exhorte de faire au nom du Seigneur. Quant à ceux qui ont été mariez plus d'une fois, ou qui ont épouſé une Femme Veuve ou impudique, ces Mariages ſont nuls, & le Synode leur déclare que s'ils ne ſe ſéparent pas de leurs épouſes, ils vivent en concubinage, & en péché mortel, leurs Prélats n'aiant pû leur donner aucune diſpenſe contre les régles de l'Egliſe Univerſelle, & contre les Canons des Conciles reçus dans tout le monde. Pour ceux qui n'ont eu qu'une ſeule Femme, le Synode conſultera le Souverain Pontife, & obſervera ce qui lui ſera ordonné.

XVII. Le Synode déclare que les Prêtres qui ſe ſépareront de leurs Femmes, fuſſent-ils bigames, ſeront conſervez dans leurs Fonctions, l'Archevêque de Goa uſant de miſericorde envers eux, & leur donnant l'abſolution de l'irregularité encouruë par leurs Mariages.

XVIII. Les Femmes des Prêtres, qui dans le Diocéſe ſont appellées Catatiares ou Caçaneires, aiant eu juſqu'au tems préſent diverſes pré-

prérogatives, comme la préséance dans l'Eglise, & leur part dans la distribution des Revenus Ecclesiastiques, le Synode prive de ces avantages celles qui ne se separeront pas de leurs Maris; au lieu que celles qui obéiront recevront quelque chose, en forme d'aumône, pour leur entretien & celui de leurs Familles.

XIX. Le Concile de Trente, presentement reçu dans le Diocése, ordonne que les Enfans des Prêtres ne serviront point dans les mêmes Eglises que leurs Peres. Le Synode déclare que cela ne se doit pas entendre des Prêtres de ce Diocése, à cause de divers inconveniens, ausquels exposeroit l'observation de ce Réglement.

XX. XXI. & XXII La Simonie aiant régné par le passé dans le Diocése, & les Sacremens aiant été administrez à prix d'argent, le Synode défend cet abus, sous peine d'excommunication, ordonnant aux Prêtres de se contenter des aumônes des Fidéles, & des retributions qu'ils recevront pour la celebration de la Messe. Ce desordre s'étant introduit & maintenu par la nécessité où on étoit de pourvoir à la subsistance des Ecclesiastiques, le Synode supplie les Fidéles des lieux où sont situées les Eglises d'y avoir égard, & d'assister, autant qu'il leur sera possible, leurs Prêtres par des aumônes générales, comme ils y sont obligez par toutes les régles de Droit Divin & Humain. Cependant, comme il y a des Eglises fort pauvres, & hors d'état d'entretenir leurs Ecclesiastiques, on priera Sa Majesté Catholi-

tholique (a) le Roi de Portugal de faire au Diocése une aumône de mille cinq cens écus tous les ans, pour être diſtribuez aux Prêtres néceſſiteux. Au cas que le Roi ne réponde point favorablement à cette demande, l'Archevêque Don Alexis de Menezes fournira cette ſomme de ſon propre revenu. Gouvea remarque que le Prélat donna effectivement ces mille cinq cens écus, juſqu'à ce qu'en l'an 1601. Philippe troiſiéme les fit paier des Revenus de la Couronne.

XXIII. Le Diocéſe n'étant pas ſeulement pourvû d'un nombre ſuffiſant d'Eccleſiaſtiques, mais même en aiant beaucoup de (b) ſuperflus, le Synode défend d'en ordonner davantage pendant la vacance du Siége. Ceux qui ſont déja dans les Ordres inferieurs pourront être promus à des Ordres plus élevez, même à la Prêtriſe, ſuppoſé qu'ils ſoient auparavant informez de la Doctrine des Sacremens, & de la forme de l'Abſolution Sacramentale.

Ces Decrets ſont ſuivis de ceux qui concernent le Mariage, qu'on reduiſit à la forme preſcrite par le Concile de Trente. Je vais les raporter, comme les précedens, le plus ſuccinctement qu'il ſera poſible.

I. II. & III. *Decrets*. Les trois premiérs Decrets reduiſent la celebration du Mariage à la benediction du Curé de la Paroiſſe en preſence de

(a) Philippe II. Roi d'Eſpagne & de Portugal. Il étoit mort dès le mois de Septembre de l'année précédente 1598; mais la nouvelle de ſa mort n'étoit pas encore arrivée aux Indes.

(b) A cauſe de la multitude de ceux que Menezes avoit ordonnez pour ſe faire des Créatures.



de témoins après trois bans publics dans l'Eglise, ce qui jusqu'alors n'avoit point été pratiqué par ces Chrêtiens, qui se contentoient d'appeller quels Prêtres ils vouloient, & se marioient sans autre solemnité Eccesiastique. Le Synode déclare nuls & clandestins les Mariages qui se celebreront desormais contre la forme préscrite dans ces Decrets.

IV. & V. Le quatriéme Decret ordonne à toutes les Eglises d'avoir des Livres dans lesquels les Mariages seront enregistrez. Le cinquiéme avertit & exhorte les personnes contractantes à se confesser & communier avant la celebration du Mariage.

VI. VII. VIII. Les Decrets suivans reglent les degrez de parenté & d'affinité spirituelle, selon la forme du Droit Canon, jusqu'alors inconnuë aux Chrêtiens Malabares, & declarent le cas où il y a lieu à dispense, & dans lesquels il faut avoir recours au S. Siége.

IX. X. Le neuviéme Decret defend de celebrer les Mariages en Advent & en Carême. Le dixieme déclare que les jeunes hommes ne seront desormais point reçus à se marier avant l'âge de quatorze ans, & les filles avant celui de douze. Les Chrêtiens Malabares, à l'imitation des Indiens Gentils se marioient dès l'enfance, c'est à dire avant l'âge de neuf & de dix ans.

XI. XII. L'onziéme defend, sous peine d'excommunication aux Maris de se separer de leurs Femmes sans de justes raisons, approuvées de l'Eglise. Les Esclaves noirs & d'autres personnes de condition servile, & même quelques Chrêtiens Malabares, se marioient

 sans

ſans appeller un Prêtre, ne pratiquant point d'autre Ceremonie que d'attacher à la maniére des Gentils un cordon de fil au cou de la Femme qu'ils épouſoient. Le Synode déclare que de tels Mariages ſont nuls de tout droit, & ne peuvent paſſer que pour un concubinage ſcandaleux.

XIII. XIV. XV. XVI. Le treiziéme Decret declare que quelques Chrêtiens du Diocéſe aiant épouſé pluſieurs femmes en face d'Egliſe, ils ont encouru une excommunication, dont ils ne peuvent être abſous, qu'en congediant leurs concubines, & ſe reduiſant à leur premiére Femme. Le quatorziéme & le quinziéme defendent le choix ſuperſtitieux des jours pour les Mariages, & diverſes autres pratiques que ces Chrêtiens avoient empruntées des Gentils. Enfin le ſeiziéme & dernier Decret blâme la coûtume des Nouveaux Mariez, qui n'oſoient entrer dans l'Egliſe qu'après un certain bain, dont ils uſoieut dans cette occaſion, quatre jours après leurs nôces.

HUITIÉME SESSION

LA huitiéme Seſſion qui concerne la Reformation des Coûtumes Eccleſiaſtiques du Dioceſe fut celebrée le ſeptiéme jour. On y lut juſqu'à quarante & un Decrets, parmi leſquels il y en a qui vont à ruiner entiérement l'ancienne Diſcipline de cette Egliſe, d'autres qui ſont ſupportables, & un petit nombre qui ſont dignes de louange.

I. II. & III. *Decrets.* L'Egliſe d'Angamale étant ſoûmiſe à un Evêque, & par cet Evêque





que au Souverain Pontife, Vicaire de Jesus Christ, il a semblé bon au Synode, pour éviter toute confusion à l'avenir, que chaque Eglise eût son Pasteur particulier, & que le Diocése fut divisé en Paroisses, qui eussent leurs Curez particuliers, conformement au Gouvernement de l'Eglise universelle. Le soin de cet établissement appartenant de droit au Prélat, l'Archevêque de Goa réglera le nombre de ces Paroisses, & leur donnera des Pasteurs convenables, qui seront desormais chargez uniquement de leur Eglise, & ne pourront, sous peine d'excommunication, empiéter sur le droit des autres Curez, ni se charger de deux Eglises à la fois.

IV. V. VI. & VII. Il y a plusieurs Eglises dans le Diocése, où il ne se trouve aucun Prêtre, & où par conséquent l'Office Divin n'est point celebré, ni les Sacremens administrez. Le Prélat y pourvoira, aussi bien qu'aux lieux abandonnez, où il n'y a point d'Eglise, quoi que les Habitans, qui portent le nom de Chrêtiens de Saint Thomas, ne conservent aucun reste de Christianisme. Telle est l'Eglise de Travancor entiérement ruinée, & dont la plûpart des Chrêtiens, ont depuis quarante ans embrassé les observances & les coûtumes des Gentils, ne faisant plus batizer leurs Enfans, & sacrifiant aux Idoles. Le Synode ordonne d'y bâtir une Eglise, où on établira un Curé, afin que par le moien des Prédicateurs qu'on y envoiera, ces peuples soient rappellez au giron de l'Eglise. On pourvoira de la même sorte au lieu appellé Todamala dans le Roiaume de Calecut, dont les Habitans sont pareil-

lement déchus du Chriſtianiſme, faute d'inſtruction.

VIII. Les ſaintes Huiles établies par Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, dans le dernier repas qu'il fit avec ſes Diſciples, comme l'enſeigne la Tradition des Apôtres, & la Doctrine des Saints Peres, aiant été juſqu'à preſent inconnuës dans ce Diocéſe, autant pour le Sacrement de Confirmation, que pour celui d'Extrême-Onction; le Synode ordonne de les conſerver à l'avenir, avec beaucoup de reſpect, dans les Egliſes. Tous les Curez en ſeront pourvûs par l'Archevêque, & les renouvelleront tous les ans à Pâque, allant en chercher de nouvelles chez leur Prélat, ou chez celui de Cochin, lors que le Siége ſera vacant; ce qu'ils auront ſoin d'obſerver, ſous peine de ſuſpenſion, & de privation de leurs Revenus, pendant l'eſpace de ſix mois.

IX. X. Le neuviéme Decret contient un long dénombrement des Fêtes de précepte, pendant le cours de l'année. Le dixiéme régle les jours de Jeûne, conformement à la pratique de l'Egliſe Romaine.

XI. XII. Le Synode louë & approuve la coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui, pendant les jours de Jeûne, s'abſtenoient de chair, de poiſſon, de vin, d'œufs, & de lait, & renonçoient au commerce de leurs Femmes; mais il déclare que le Jeûne ne conſiſtant pas dans l'abſtinence ſeule des viandes, il eſt violé par le nombre des repas. Quelques-uns de ces Chrêtiens mangeoient ces jours-là à tous leurs repas ordinaires, & en telle quantité qu'ils vouloient. Le Synode con-

condamne cet uſage de peché mortel, en déclarant néanmoins que l'obligation de jeûner ne tombe point ſur les jeunes gens au deſſous de vingt-un ans, ſur les malades, les vieillards, & les Femmes groſſes.

XIII. Quelques Chrêtiens ſuperſtitieux & corrompus par le commerce des Gentils, s'imaginoient que le Jeûne étoit nul s'ils ne s'étoient pas lavez tout le corps dès le matin. Ils s'aſujettiſſoient au même bain, lors qu'il leur arrivoit de toucher par mégarde quelque perſonne des races inferieures des Indes. Le Synode déclare que cette ceremonie ſuperſtitieuſe eſt contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme, & défend de la pratiquer à l'avenir.

XIV. Quoique le Synode approuve la coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui commencent le Carême le Lundi d'après le Dimanche de la Quinquageſime, il ordonne pourtant, afin d'introduire une conformité entiére avec les uſages de l'Egliſe Univerſelle, qu'on faſſe la bénédiction des cendres le Mercredi de la même ſemaine, & qu'on les impoſe ſur la tête des Fidéles, avec les paroles & les ceremonies marquées dans le Ceremoniel Romain, traduit en Langue Syriaque.

XV. Pour rendre tous les uſages du Diocéſe conformes à ceux de l'Egliſe Catholique, le Synode ordonne aux Fidéles, ſous peine de peché mortel; de ne point manger de chair le Samedi, & déclare que l'abſtinence du Mercredi, quoi que louable en elle-même, n'eſt d'aucune obligation. Pour entendre ce Decret, il faut ſe ſouvenir que toutes les ancien-

nes Eglises, excepté la Romaine, ont toutes les semaines deux jours d'abstinence, qui sont le Mercredi & le Vendredi.

XVI. Le seiziéme Decret enseigne que les Fêtes & les Jeûnes commencent à minuit, & finissent à la même heure le jour suivant. Les Chrêtiens Malabares les commençoient au soir du jour précédent, & les finissoient au soir de la Fête ou du Jeûne. Le Prélat Portugais traite cette coûtume d'observation Judaïque, quoi que ce soit l'ancienne pratique de l'Eglise, & qu'il en reste des traces manifestes dans l'Eglise Romaine.

XVII. La coûtume de l'Eglise Universelle, dit le Synode, est de prendre de l'Eau Benite à l'entrée de l'Eglise, pour effacer les pechez veniels. Les Chrêtiens Malabares ignorant cet usage, n'ont pour Eau benîte qu'une Eau où le Sacristain de l'Eglise a jetté quelques grains d'encens, (a) ou un peu de terre des lieux où a prêché l'Apôtre Saint Thomas. Le Synode aprés avoir déclaré que cette Eau n'est point benîte, établit celle de l'Eglise Romaine, avec la Ceremonie de l'Aspersion les Dimanches, & les Benîtiers aux portes des Eglises. Tous les Chrêtiens en entrant y prendront à l'avenir de l'Eau Benîte, & feront le Signe de la Croix. Et comme jusqu'à present en entrant dans l'Eglise ils ont accoûtumé de dire

(a) Marc Paul de Venise Livre 3. Chap. 27. p. in. 147. fait mention de cette Coûtume des Chrêtiens Malabares. *Christiani a longe venientes & Sancti corpus visitantes asportant secum de terra illa in qua vir Sanctus occisus dicitur, & de ea in potum missa faciunt infirmos bibere, & credunt illos inde melius habere*, &c.

dire une Oraiſon en l'honneur de l'impie Heretique Neſtorius, cette coûtume ſera abolie comme ſacrilege & blasfématoire.

XVIII. La plus grande partie du peuple ignorant la Doctrine Chrêtienne, quelques-uns de ceux qui ſont plus ſoigneuſement inſtruits ne ſachant que l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angelique en Langue Syriaque, qu'ils n'entendent pas, la plûpart des Enfans ne ſachant pas même faire le Signe de la Croix, & pluſieurs Clercs ignorant le Catechiſme & les Commandemens de Dieu; le Synode ordonne aux Curez ou à d'autres Eccleſiaſtiques qu'ils commettront en leur place d'enſeigner aux Enfans la Doctrine de l'Egliſe, à ſavoir le Signe de la Croix, l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angelique, le Symbole, les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, les Articles de Foi, & le reſte de la Doctrine Chrêtienne en Langue Malabare, entenduë de tout le monde. On ne ſe ſervira plus du Syriaque dans ces Inſtructions familiéres, parce que ceux du peuple qui prient en cette Langue n'entendent pas ce qu'ils diſent. Perſonne ne ſera admis aux Ordres ſacrez, qu'il ne ſache toute la Doctrine Chrêtienne en Langue Vulgaire; & l'on priera le Pere Recteur du College de Vaïpicota de la faire traduire, afin qu'on en puiſſe pourvoir toutes les Egliſes du Diocéſe.

Comme les paroles de ce Decret ſemblent contraires à la Pratique de l'Egliſe Romaine, par rapport aux Priéres en Langue Vulgaire, je les inſére ainſi en Portugais, afin que les Lecteurs puiſſent en tirer telle conſequence

 qu'il

qu'il leur plaira. *O Vigayro, ou outro Caçanar, ou Chamaz de seu mandado ensinara a Doutrina a os mininos S. o sinal da Cruz, Padre nosso, Ave Maria, Creo em Deos Padre, os Mandamentos da Ley de Deos, & da Igreja, Artigos da Fè, & mais cousas da Doutrina Christam em Lingoa natural Malavar, que todos entendam, & nam em Suriano em que nam sabem o que dizem*, &c.

XIX. XX. Le dix-neuviéme Decret propose un modelle de la Salutation Angelique, conforme à l'usage de l'Eglise Romaine. Les derniéres paroles: *Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous*, &c. Le vingtiéme blâme les Chrêtiens Malabares de ce qu'ils ne découvroient point leur tête, & ne s'inclinoient point, lors qu'ils entendoient prononcer le nom de Jesus. Le Synode regarde cela comme une suite du Nestorianisme. C'est pourquoi il ordonne qu'à l'avenir, soit dans les Priéres publiques, ou dans toute autre occasion, lors que ce saint Nom sera prononcé, on témoignera son respect par une inclination de corps, ou par quelque autre salut exterieur. Comme on imposoit communément le même nom de Jesus aux Enfans que l'on batizoit, cette pratique est défenduë, & tous ceux qui portent ce nom seront obligez de le changer dans la ceremonie de la Confirmation.

XXI. XXII. XXIII. & XXIV. Le vingt-uniéme Decret établit la coûtume de dire trois Messes le jour de Noël. Le vingt-deuxiéme régle les tems & les occasions où les Prêtres doivent revêtir le surplis & l'étole. Le vingt-troisiéme ordonne la Procession des Cierges le second

second jour de Février, qui est la Fête de la Purification de la Sainte Vierge. Le vingt-quatriéme défend de travailler les Fêtes & les Dimanches.

XXV. Il y avoit alors plusieurs Eglises dans le Diocése dédiées à Mar Zapor, & à Mar Perozes, que les Actes appellent Mar Xabro & Mar Prodh. Le peuple les traitoit de Saints, & leur attribuoit plusieurs miracles, quoi qu'on ne sçut point d'autres circonstances de leur vie, sinon qu'ils étoient venus de Babylone, & que, selon quelques-uns, ils étoient morts à Coulan. Comme il n'y avoit aucune Ecriture autentique qui deposât en leur faveur, & qu'il ne paroissoit point qu'ils eussent été canonizez par l'Eglise, leur venuë de Babylone donnant d'ailleurs lieu de soupçonner qu'ils étoient Nestoriens, le Synode ordonne que ces Eglises seront desormais dédiées à tous les Saints, que les solemnitez qu'on y celebroit à la Fête de ces deux Saints prétendus seront transportées au premier jour de Novembre, & qu'à l'avenir on ne dédiera aucune Eglise qui porte son nom.

XXVI. XXVII. & XXVIII. Le vingt-sixiéme Decret contient des réglemens sur les Troncs & la repartition des aumônes faites à l'Eglise. Le vingt septiéme ordonne que les Eglises soient entretenuës propres, & qu'il y ait une lampe allumée devant l'Autel. Le vingt-huitiéme établit des Coffres & des Armoires dans les Sacristies pour la conservation des Vases & des Ornemens Ecclesiastiques.

XXIX. Les Nestoriens n'admettant point l'usage salutaire des saintes Images, il n'y

avoit aucun Tableau dans les Eglises du Diocése. Le Synode veut que dans celles qui se bâtiront à l'avenir, un des premiers soins soit de les pourvoir de Tableaux. On y ajoûtera aussi une Chaire pour la Prédication, & des Cloches, si cela est possible, sans Clocher toutefois, les Princes Païens & les Bramines des Pagodes, qui disent que le son des Cloches incommode leurs Idoles, n'aiant pas coûtume de le permettre. Le Synode trouve bon que les Eglises, qui n'auront point de Cloches, se servent de Cresselles, selon leur ancien usage, pour convoquer les Assemblées.

XXX. & XXXI. Le trentiéme Decret enseigne que les Eglises sont renduës profanes par l'effusion du sang humain, & par d'autres cas qui exigent une nouvelle Bénédiction Episcopale. Le trente & uniéme défend aux malades de coucher la nuit dans les Eglises par dévotion, comme cela s'étoit jusqu'alors pratiqué. Cette coûtume a été autrefois en usage dans l'Eglise Chrêtienne. Elle doit son origine au Paganisme ancien.

XXXII. & XXXIII. Le trente-deuxiéme régle les Funerailles des fidelles, & ordonne de les enterrer dans les Cimetiéres des Eglises. Comme la petite Verole est fort contagieuse dans les Indes, ceux qui mouroient de cette maladie, dont en ces païs-là il ne réchappe presque personne, étoient ordinairement abandonnez & enterrez dans les lieux où ils se trouvoient, le Synode pourvoit à leur enterrement, selon les régles de la prudence & de la charité Chrêtienne.

XXXIV. Le trente-quatriéme ordonne

que

que dans tous les Bazars ou Bourgades, dans lesquels il y aura une Eglise sous l'invocation d'un Saint, on n'en bâtira point de nouvelles sous le même nom. Ce Decret a en vûë l'ignorance des peuples qui croioient qu'on faisoit injure à l'ancienne Eglise, quand on en établissoit une autre sous une differente invocation.

XXXV. XXXVI. Les deux Decrets suivans recommandent aux Ecclesiastiques le soin de la conversion des Infidelles, aussi bien des Naires, qui sont les Nobles du Païs, que des Races inferieures, pour lesquelles, par une superstition puérile, les Gentils imitez en cela par les Chrêtiens de Saint Thomas avoient un éloignement incroiable, jusqu'à se croire souillez par leur attouchement. Cependant, les personnes de ce rang-là avoient plus de disposition que les Nobles à embrasser la Religion Chrêtienne. Il étoit cependant fort difficile de pourvoir à cet abus, parce que si les Chrêtiens Malabares avoient quelque communication avec les Races inferieures, ils s'exposoient à perdre tous les Privileges, que les Rois Gentils, leur avoient accordez. Le Synode aiant égard à cela ordonne que ceux de ces Races qui se presenteront au Batême, y seront admis, & que le Prélat aura soin de leur faire bâtir des Eglises qui ne seront que pour eux en particulier, afin que la porte du Salut ne soit fermée à personne. On tâchera de plus d'emploier l'Autorité du Roi de Portugal auprès des Princes Gentils de la Côte pour obtenir que ces gens, après avoir embrassé le

Chri-



Chriſtianiſme, paſſent pour Nobles, comme les anciens Chrêtiens.

XXXVII. Le Synode ſouhaitant que l'Egliſe d'Angamale ſe conforme en toutes choſes à l'Egliſe Romaine, ordonne à tous les Fidéles du Diocéſe de faire deſormais le Signe de la Croix en portant la main de l'épaule gauche à l'épaule droite, & non pas de la droite à la gauche, ſelon l'ancienne pratique de ces Chrêtiens, qui leur eſt commune avec toutes les Egliſes Orientales.

XXXVIII. Le trente-huitiéme Decret déclare que l'execution des Teſtamens appartient ſelon le Droit Canon aux Evêques, qui contraindront deſormais les Heritiers de s'y conformer, en cas de négligence ou de réſiſtance de leur part.

XXXIX. Il eſt ſouvent arrivé dans le Diocéſe que des perſonnes accuſées d'avoir commis quelque action ſcandaleuſe, n'étoient pas ſeulement excluës de l'Abſolution à l'article de la mort, mais encore des Funerailles ou des Priéres Eccleſiaſtiques; ce qui eſt contraire à l'eſprit de l'Egliſe, qui ne refuſe le ſecours de ſes priéres qu'à ceux qui meurent excommuniez, ou en péché mortel, ſans avoir donné aucun ſigne de contrition. Le Synode défend d'en uſer à l'avenir ſi cruellement envers les pécheurs, de quelques crimes énormes qu'ils puiſſent être coupables.

XL. Le Synode prenant en gré les travaux des Jeſuites du College de Vaïpicota, & des autres Réſidences qu'ils ont dans le Diocéſe, leur accorde le pouvoir de prêcher & d'admi-

niſtrer

niſtrer les Sacremens dans toutes les Egliſes des Chrêtiens de S. Thomas, excepté ſeulement le Mariage, qu'ils ne pourront celebrer ſans la licence du Curé. Tous les Prêtres des Egliſes, & tout le Peuple, auront ſoin de les recevoir avec joie, charité, & reconnoiſſance, eu égard aux travaux qu'ils ſouffrent, & ont ſoufferts pour eux. Les Eccleſiaſtiques apprendront la maniére d'adminiſtrer les Sacremens, & les Peuples ſeront inſtruits par eux de la Doctrine ſalutaire de l'Egliſe, pour le bien & l'édification de leurs ames.

XLI. Les Conſtitutions Epiſcopales de Goa reçûës dans les Conciles Provinciaux des Indes, le ſeront auſſi dans le Diocéſe d'Angamale devenu Suffragant de Goa. Le Synode ſe ſoûmet à ce Réglement, & ordonne qu'on ait droit d'appeller en forme de Droit, au Métropolitain, de toutes les Sentences qui ſeront renduës dans le Diocéſe.

C'eſt par ce Decret, entiérement contraire aux anciens Canons, que finit la huitiéme Seſſion, qui après avoir pourvû ſelon ſes lumiéres aux beſoins de cette Egliſe Indienne, ne négligea pas, comme nous venons de le voir, les intérêts des Jeſuites, ni ceux de la Nation Portugaiſe. Auſſi les Jeſuites eux-mêmes à qui on peut autant & plus attribuer ce Synode qu'à Don Alexis de Menezes, qui ignoroit également les Langues Syriaque & Malabare, ont toûjours eu ſoin dans les Indes de tourner leurs travaux du côté des avantages temporels de leur Prince, & de leur Nation. Voici l'aveu qu'en fait un des leurs. C'eſt Ferdinand Guer-

Guerreiro dans ses Relations annuelles des Années 1602. & 1603. (a). „ Une autre rai-
„ son qu'il ne faut pas obmettre, c'est que les
„ Religieux de la Compagnie ne sont pas
„ moins utiles en ces Païs, [il parle de l'E-
„ thiopie,] pour la conservation & l'augmen-
„ tation des Conquêtes & du Temporel, qu'ils
„ le sont pour le Spirituel; car quoi qu'ils n'a-
„ gissent pas les armes à la main, leur Profes-
„ sion ne le permettant pas, ils emploient
„ pourtant d'autres maniéres d'agir qui sont
„ suivies d'un grand fruit. Autant de Gentils
„ qu'ils convertissent à Jesus Christ, autant
„ d'Amis & de Vassaux acquiérent-ils à Sa
„ Majesté. Ces nouveaux Chrêtiens combat-
„ tent en tems de guerre contre les Infidéles
„ pour l'Etat, & deviennent bons Soldats après
„ qu'ils se sont joints aux Portugais. En quel-
„ que lieu que soient les Jesuites, ils contien-
„ nent les Sujets dans l'obéïssance qu'ils doi-
„ vent au Roi, & à ses Gouverneurs. Ils
„ maintiennent les Soldats dans leur devoir à
„ l'égard de leurs Capitaines, & entretiennent
„ la Paix entre les Portugais & les Gentils,
„ leurs

(a) Pag. 110. *Outra cousa para nam passar he nam ajudarem & servirem menos os da Companhia naquellas partes, para conservaçam & aumento da conquista & estado temporal, do que ajudam & servem no spiritual; porque ainda que nam façam isto co'as armas de ferro & fogo nas mams, pois a profissam da vida o nam sofre; fazem no por outro modo de grande effeyto. Porque quantos Gentios convertem a Christo, tantos amigos & vassalos, aquirem a o servico de sua Magestade, porque estes depois nas guerras pelejam pello estado, & Christams contra os Infieyes, & junto com os Portuguesses se fazem bons Soldados; os Padres a onde quer que estam contem a os Subditos na obediencia que devem á su Rey & Governadores. A os Soldados na sogeycam a sus Capitaens, & conservam, & tem mam na paz, entre os Portuguefes & os propios Gentios.*

„ leurs Neophytes. „ Il ne faut pas être surpris que la Nation Portugaise aïe si magnifiquement récompensé de si utiles Ouvriers.

NEUVIÉME SESSION.

LA neuviéme & derniére Session, qui fut celebrée le huitiéme jour, contient vingtcinq Decrets, dont je vais raporter le contenu, ne m'arrêtant néanmoins que sur les Faits les plus essentiels.

I. II. III. & IV. *Decrets.* Le premier Decret défend la pratique de quelques usages superstitieux, ou qui paroissoient tels aux Portugais, quoi qu'en effet, il n'y ait que des choses assez indifferentes dans le détail qu'on en fait. Le second Decret beaucoup plus important contient une Censure fort circonspecte de la Coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui à l'imitation des Nobles Gentils évitoient soigneusement l'attouchement des Races inferieures, & ne vouloient avoir aucune communication avec elles. Le Synode, après avoir fait voir que cet usage est superstitieux, exhorte les Chrêtiens à y renoncer autant qu'ils le pourront, sans nuire à leurs Privileges, ausquels à l'égard des Gentils cette Coûtume étoit en quelque maniére attachée. Ce Decret contient sur ce sujet des régles & des avertissemens qui paroissent assez raisonnables. Le troisiéme Decret concerne encore quelques Ceremonies qui ont rapport au précédent. Le quatriéme défend aux Chrêtiens de se mêler parmi les Gentils dans les réjouïssances qu'ils font

font lors qu'ils celebrent les Fêtes de leurs Idoles.

V. Le cinquiéme Decret blâme la Coûtume des Femmes Malabares, qui par un usage établi dans le païs, & qui est ici traité de Superstition Judaïque, s'abstenoient d'entrer dans l'Eglise, quarante jours après leurs couches. Au bout de ce terme elles y venoient offrir à Dieu leurs Enfans nouveau-nez; ce que l'Archevêque approuve fort, mais en déclarant qu'avant ce terme rien ne les empêche d'entrer dans l'Eglise, si elles sont en état d'y venir.

VI. VII. VIII. Le sixiéme défend tous Sortiléges, Augures, Consultations du malin Esprit pour les Mariages, les maladies, & découvertes des choses volées ou perduës, soûmettant aux Peines Canoniques ceux qui se trouveront coupables de ces vains usages. Le septiéme & le huitiéme défendent, sous peine d'excommunication, les Sacrifices que quelques-uns de ces Chrêtiens étoient soupçonnez de faire en particulier aux Idoles, pour les sujets qui viennent d'être raportez, & l'usage des Talismans ou Billets superstitieux, que pour cet effet ils recevoient des Gentils, & portoient pendus à leur cou.

IX. & X. Le neuviéme & dixiéme Decret condamnent l'Usure, qui étoit fort en vogue dans le Diocese. Le Prélat régle les intérêts qu'on pourra recevoir à l'avenir de ceux à qui on aura prêté de l'argent, exhortant les Chrêtiens à se prêter les uns aux autres, sans en attendre, ni exiger aucune récompense.

XI.

XI. & XII. L'onzieme Decret defend le Concubinage. Le douzieme ordonne aux Peres de famille de veiller ſur la conduite de leurs Domeſtiques & de leurs Eſclaves. Il y avoit dans le Diocéſe des Eſclaves Noires publiquement proſtituées au vû & au ſçû de leurs Maitres. Le Synode commande aux Curez des Paroiſſes de travailler ſoigneuſement à reparer un abus ſi ſcandaleux.

XIII. Quelques Chrêtiens reduits à la pauvreté vendoient leurs propres enfans, même aux Infidelles, ce que le Synode defend, ſous peine d'excommunication, ne permettant pas aux Chrêtiens de les acheter que ce ne fût pour les empêcher de tomber entre les mains des Gentils; auquel cas ceux qui les acheteroient ſont exhortez de ne les point regarder comme eſclaves, mais d'avoir recours au Prélat, afin qu'il y pourvoie. S'il arrive qu'il ſe trouve deſormais des Chrêtiens qui vendent leurs enfans aux Infidelles, ils ne feront point abſous de leur excommunication, qu'ils ne les aient rachetez, ou du moins qu'ils n'y aient aporté toute la diligence poſſible.

XIV. Le Synode approuve la coûtume des Chrêtiens du Diocéſe, qui donnent aux Egliſes la dixiéme partie de la Dot de leurs Femmes. Comme cette pratique n'étoit pas univerſelle, on ſouhaite qu'elle s'établiſſe par tout.

XV. L'ancien uſage de cette Egliſe autorizé par le conſentement des Rois Infidelles, aiant mis ſous le ſoin & la direction du Prélat toutes les Affaires du Diocéſe, autant pour le Temporel que pour le Spirituel, il ſe trouvoit

des Chrêtiens qui foulant aux pieds leur conſcience, avoient en ces cas-là recours aux Rois Gentils, & en obtenoient à force d'argent tout ce qu'ils ſouhaitoient. Le Synode defend ſous de groſſes peines d'en uſer à l'avenir ainſi, & declare que le jugement & la décision de toute ſorte de procès appartient au Prélat. Cette autorité de l'Archevêque d'Angamale fut, ſans doute, ce qui porta le plus les Jeſuites à s'emparer de cette dignité, qui les égaloit aux Rois du païs. Vincent Marie de S. Catherine de Sienne le reconnoit: (a) L'Evê„ que des Chrêtiens de Saint Thomas eſt, dit „ il, eſtimé & craint autant qu'un Roi. „

XVI. Les Rois & les Seigneurs du païs obligeoient quelques fois les Chrêtiens à prêter ferment à la maniére des Infidelles, & à ſe ſoumettre pour prouver leur innocence à des épreuves ſuperſtitieuſes, comme à porter ſur leurs mains des fers rougis au feu, à mettre le poing dans de l'huile bouillante, à paſſer à la nage des riviéres remplies de Crocodiles (b). Quoique Dieu, dit le Synode, ait quelques fois concouru à l'innocence & la ſimplicité des Chrêtiens, qui ont eu la foibleſſe de ſe ſoumettre à ces épreuves; c'eſt pourtant tenter Dieu, que de le faire, cette pratique temeraire expoſant la Foi Catholique aux inſultes des Gentils. Il eſt defendu à l'avenir, ſous peine de Chatiment Eccleſiaſtique, de faire de pareilles choſes, à moins qu'on n'y ſoit forcé

(a) Viaggio alle Indie. Lib. 2. c. 5. pag. 154. *Il Veſcovo è temuto, e ſtimato, quanto un Rè.*

(b). V. Kaempfer. Amoenit. Exotic. Fcaſcicul. 2. Relat. 12. pag. 454.

cé de telle maniére qu'on ne puisse s'en dispenser. Pour ce qui est de jurer par les Pagodes des Gentils, ce qui se pratiquoit aussi quelques fois, il n'y a aucune raison qui puisse autorizer une pareille action; il vaut mieux mourir que de s'y soumettre.

XVII. Comme il est utile & convenable de mettre quelque distinction entre les Fidelles & les Infidelles, le Synode voiant que les Chrêtiens du Diocése ne sont en rien distinguez pour l'exterieur des Naires ou Nobles Malabares Gentils; il a trouvé bon d'ordonner qu'aucun Chretien n'ait à se percer les oreilles, & à les faire tirer par sa femme pour les allonger, selon la coûtume du païs. Ceux qui contre-viendront à cet ordre seront châtiez d'une peine arbitraire, selon la volonté du Prélat. S'ils portent à leurs oreilles des pendans d'or ou d'autre matiére, ils seront exclus de l'Eglise, & ne seront point admis au *Casturé*, jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à cet usage. Pour ceux qui ont déja les oreilles percées, il leur sera permis d'y porter les ornemens ordinaires.

XVIII. L'yvrognerie causant souvent de grands desordres parmi le petit peuple, il ne sera plus permis d'avoir dans les Bazars ou Bourgades des Cabarets d'Arak, ou Eau de Vie des Indes. Les Chrêtiens ne se mêleront plus de ce trafic sous peine de punition arbitraire.

XIX. On établira dans tout le Diocése une parfaite conformité de poids & de mesures, & les Curez auront soin que cela soit observé.

XX. C'étoit une vieille coûtume des Chrê-

tiens Malabares que les Filles n'avoient aucune part à l'heritage de leurs Péres, soit qu'elles eussent des Fréres ou qu'elles n'en eussent point. Ainsi elles demeuroient abandonnées à la merci de leurs proches parens, qui souvent n'avoient aucun égard à leur pauvreté. Il est aisé de comprendre que des Filles reduites à un pareil état, étoient exposées à de grands dangers. Le Synode pour y remedier ordonne qu'à l'avenir les Filles heriteront de leurs Péres, & partageront l'heritage avec leurs Fréres si elles en ont.

XXI. XXII. Les deux Decrets suivans reglent l'ordre des adoptions, & ne permettent qu'aux personnes qui n'ont point d'enfans, d'en adopter d'étrangers, déclarant nulles les adoptions déja faites, si dans la suite il arrive que leurs épouses deviennent fécondes. Avant ce reglement les Chrêtiens Indiens adoptoient souvent les enfans de leurs esclaves, leurs propres batards, & même des étrangers, qui partageoient l'heritage avec les enfans legitimes. Le Synode défend ces sortes d'adoptions, comme contraires au Droit Naturel.

XXIII. Afin que les Fidelles du Diocése soient à l'avenir mieux instruits des devoirs du Christianisme, le Synode exhorte tous ceux qui demeurent dans les bois, ou dans les lieux écartez, de s'approcher des Bazars, ou Bourgades, dans lesquelles il y a des Eglises. Si cela ne se peut pas faire commodement, on bâtira de nouveaux Bourgs dans les lieux où les Chrêtiens seront le moins exposez au commerce des Infidelles.

XXIV. Le Synode considerant les injusti-

ces

ces & les violences que les Chrêtiens du païs ont à souffrir de la part des Rois Infidelles & de leurs Officiers, supplie instamment le Roi de Portugal de prendre tout le Diocése sous sa protection ; les Chrêtiens s'engageant de leur part à defendre en ces lieux la Foi Catholique & la Religion Chrêtienne, & priant l'Archevêque de Goa, President du Synode, de presenter de leur part cette Requête au Roi de Portugal.

XXV. Le vingt-cinquiéme & dernier Decret ordonne à tous les Curez de prendre Copie des Actes du Synode traduits en Langue Malabare, & d'en lire quelques parties au Peuple les Dimanches & les jours de Fête, lorsqu'il n'y aura point de Prédication. Une des Copies autentiques sera déposée dans les Archives du College des Jesuites à Vaïpicota, & l'autre dans celles de l'Eglise Archiepiscopale d'Angamale. Sur ces Copies seront reglées toutes les autres qui se trouveront dans le Diocése. Ce Decret qui est la conclusion de tous les autres finit par une Exhortation du Synode aux Ecclesiastiques & aux Laïques Malabares, de se conformer à l'avenir aux Reglemens lûs & publiez dans cette Assemblée.

La lecture des Actes étant finie, le Diocése fut divisé en soixante & quinze Paroisses, ausquelles on assigna un pareil nombre de Curez, selon les Coûtumes de l'Eglise Romaine fort différentes de celles de ces Chrêtiens Indiens, qui jusqu'alors n'avoient distingué les Prêtres que par la prerogative de l'âge. Le plus ancien Prêtre d'un lieu presidoit toûjours dans

les Aſſemblées de l'Egliſe qu'il deſervoit conjointement avec pluſieurs autres. Il eſt bon d'obſerver que le Monachiſme n'étoit, ni connu, ni établi parmi les Chrêtiens de Saint Thomas C'eſt peut-être la ſeule Egliſe ancienne qui ſe ſoit conſervée exemte de cette ſource feconde de ſuperſtitions.

Ceux des Curez élus qui étoient préſens allérent à l'inſtant baiſer la main du Prélat Portugais, qui donna à chacun d'eux un écrit qui les établiſſoit dans leurs fonctions. De pareils ordres furent envoiez aux abſens. Menezes finit par un long Diſcours, dans lequel il exhorta l'Aſſemblée à perſeverer dans l'obéïſſance qu'elle avoit promiſe au Siége de Rome. Ce Diſcours eſt raporté tout entier à la fin des Actes du Synode. Il ne contient rien que de fort trivial.

On ſigna après cela les Actes ſelon la Traduction Malabare qui avoit été dreſſée dès avant que le Synode s'aſſemblât. Menezes ſigna le premier, & fut ſuivi de cent cinquante & trois Caçanares, & de ſix cens ſoixante autres tant Eccleſiaſtiques que Deputez ; de ſorte qu'il y eut au bas de ces Actes juſqu'à huit cent treize ſignatures, ſans y comprendre celle du Prélat Portugais. Cela ne ſe paſſa point ſi tranquillement qu'il n'y eut quelque réſiſtance d'une partie de l'Aſſemblée. Le même Caçanare, qui à la fin de la ſeconde Seſſion avoit ſoulevé quelques uns de ces Chrêtiens, entreprit encore la même choſe, & on commençoit à s'aſſembler avec lui ſous le porche de l'Egliſe, lorſque Menezes le fit appeller ;

&

& l'aiant en partie paié de raisons, & en partie intimidé, il l'engagea enfin à signer comme les autres.

Cela fût suivi du *Te Deum* entonné par le Prélat, & d'une Procession solemnelle, où on chanta en trois chœurs & en trois Langues differentes, en Latin, en Syriaque, & en Malabare. Il arriva alors, dit l'Historien Portugais, un Miracle signalé. Il faisoit depuis plusieurs jours une grosse pluie. Comme il ne sembloit pas que pendant un si mauvais tems on pût sortir de l'Eglise, celui qui portoit la Croix s'étant arrêté à la porte, les Chrêtiens de Saint Thomas, fort adonnez à observer les Présages, commençoient à dire que Dieu n'approuvoit point leur Union avec la Nation Portugaise. Il semble cependant qu'il n'y avoit point de lieu à une pareille observation, puisque la pluie duroit déja depuis plusieurs jours. Quoiqu'il en soit, c'est toûjours Gouvea qui parle, l'Archevêque, à qui cela fut rapporté, commanda absolument à la Procession de marcher. La Croix ne fut pas plûtôt sortie de dessous le porche de l'Eglise, que le tems devint le plus beau du monde : personne ne fut mouillé, non pas même celui qui portoit la Croix, & qui étoit sorti le premier. Ce Miracle, dit Gouvea, fit cesser les murmures, & tira des larmes de joie & de devotion des yeux de toute l'Assemblée. J'ai rapporté ceci après l'Historien Portugais, en me contentant de remarquer que les Actes du Synode n'en font aucune mention, non plus que Menezes dans le Discours qu'il fit lorsque la Procession fut rentrée dans l'Eglise. Il ne

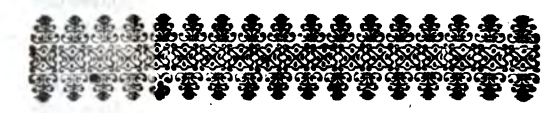
paroit pas vrai-ſemblable que ce Prélat ſe
tû ſur un événement merveilleux, qui ven
de ſe paſſer aux yeux de toute l'Aſſembl
Dans ce nouveau Diſcours que Menezes
étant rentré dans l'Egliſe, il rendit grace
Dieu d'avoir ſi heureuſement acheminé l'
nion. Il exhorta l'Aſſemblée à tenir fer
dans les Principes qu'elle avoit embraſſez,
congedia les Membres du Synode, qui f
ainſi le 26. de Juin l'an 1599.

Après que toutes choſes eurent été regl
de la maniére que nous avons dit, les Ch
tiens Indiens ſe diſpoſérent à leur dép
L'Archevêque retint auprès de lui les Cu
qu'il avoit nommez & douze Chrêtiens L
ques des plus anciens & des plus conſide
du Peuple, du nombre des quels étoient
huit Confidens, dont nous avons déja parl
qui lui avoient rendu des ſervices conſidérab
pendant le cours de l'Aſſemblée. Il s'agiſ
d'inſtruire ces Eccleſiaſtiques, tant pour
Confeſſion Auriculaire nouvellement introd
te, que pour les autres Ceremonies de l'Eg
Romaine; ce qui n'étoit pas une petite affai
vû le peu d'experience de ces gens-là & l
ignorance de la Langue Latine. Les Jeſui
qui accompagnoient l'Archevêque travaillér
avec lui à cette Inſtruction qu'ils accomo
rent à ce que leur permettoit le tems & la
ceſſité de ces Egliſes. Menezes fit donne
chacun de ces Prêtres, en les congediant,
Traitté de l'Adminiſtration des Sacremens
Langue Syriaque, un Catechiſme pour les
fans en Langue Malabare, quelques Orneme
des Pierres d'Autel, & un Surplis; les Prêt

du Diocéſe ne s'en étoient jamais auparavant
evêtus dans l'exercice de leurs fonctions Ec-
leſiaſtiques. Ces Eccleſiaſtiques s'étant enfin
etirez, l'Archevêque, aſſiſté de ſes fidelles Je-
uites, & des Vieillards qu'il avoit retenus, re-
gla quelques differens des Chrêtiens du païs,
lonna des diſpenſes pour les mariages contrac-
ez entre des perſonnes alliées en degrez defen-
dus dans l'Egliſe Romaine, & reconcilia à
'Egliſe quelques perſonnes excommuniées
depuis pluſieurs années. Toutes ces choſes
étant finies, il ſe diſpoſa à une nouvelle Viſite
du Diocéſe, afin d'établir par ſa préſence les
Reglemens de ſon Synode, & une parfaite uni-
formité avec l'Egliſe Romaine.

Fin du Livre Troiſieme.





HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE QUATRIEME.

LE Synode étant fini, les Partiſans de l'Union compoſerent en Langue Malabare un long Cantique qui contenoit toute l'Hiſtoire des travaux du Prélat Portugais, & un detail pompeux de ce qui s'étoit paſſé dans le Synode. Cette Nation a conſervé la coûtume ancienne de conſacrer à la poſterité par ces ſortes de Poëſies tous les évenemens remarquables. Le Cantique ſe répandit incontinent par tout,

tout, & dans les Visites du Prélat les Peuples le chantoient en sa présence; ce qui joint à leurs Danses ordinaires, & leur Musique, faisoit la meilleure partie des ceremonies de sa reception. Menezes de son côté n'épargnoit aucuns soins pour gagner ces Peuples, & pour introduire chez eux les Ceremonies de son Eglise, sur tout la Confession auriculaire, à laquelle il fut fort difficile de les accoûtumer. Son plus grand soin étoit après cela de se faire aporter tous les Livres Syriaques qu'il pouvoit recouvrer. Il les donnoit à examiner au P. François Roz, & à trois Caçanares qu'il lui avoit associez par pure formalité. Ces Livres étoient ou corrigez ou brulez, selon la decision des examinateurs, & les Canons du Synode. Au surplus il exigeoit le serment des Prêtres & des Clercs, qui ne s'étoient point trouvez à l'Assemblée de Diamper, & il exhortoit les Peuples à recevoir le Sacrement de Confirmation, contre lequel ils n'étoient pas moins prevenus que contre la Confession auriculaire. Il avoit établi pour Curez des Caçanares, ignorans, pour la plus part, dit l'Auteur Portugais; mais ausquels faute d'autres, il falut confier la charge des ames, qui par ces pratiques jusqu'alors inconnuës devenoit un fardeau assez embarassant tant pour le peuple que pour les Ecclesiastiques. Menezes regla le revenu de ces Curez à trois cens (a) Fanons de Malabar, sans y comprendre les aumônes des peuples, les retributions pour les Messes, & autres choses semblables. Je n'entrerai point

(a) Un Fanon vaut environ quatre sols.

point dans un plus grand detail des Ceremonies pratiquées dans les Visites, parceque j'aurai encore lieu d'en parler.

Ce fut par l'Eglise même de Diamper que commencérent les nouvelles Visites du Prélat. L'Eglise du lieu étoit dediée aux deux prétendus Saints Mar Xabro & Mar Prodh, desquels nous avons déja parlé. Elle fut selon les Decisions du Synode dediée de nouveau à tous les Saints, dont la Fête jusqu'alors inconnuë dans le Diocése fut marquée au premier de Novembre, selon le Calendrier de l'Eglise Romaine.

La forme de l'administration du Batême se trouva corrompue dans le Rituel de cette Eglise, ce qui signifie qu'elle étoit differente de celle de l'Eglise Romaine, & semblable à une de celles qui ont été raportées dans les Decrets du Synode. Les Caçanares du lieu avouérent que depuis cinquante ans ils avoient batizé selon ce Rituel. Cela engagea l'Archevêque à les rebatizer tous de nouveau, tant les Prêtres que les Laïques; ce qu'il ne fit pourtant qu'en particulier, pour éviter le scandale. Si Menezes avoit eu le même pouvoir dans toutes les Eglises d'Orient, où la forme est differente de celle de l'Eglise Romaine, il auroit merité à bon titre le nom que S. Jerôme, dans son Dialogue contre les Luciferiens, donnoit au Diacre Hilaire, qu'il appelloit le Deucalion du Genre humain, par ce qu'il vouloit aussi lui rebatizer tout le monde, mais par d'autres raisons que celles du Prélat Portugais.

Cette Eglise, avec tous ses defauts imaginai-

res

res ou réels, ne laiſſoit pas d'être un grand ſujet de chagrin aux Païens habitans du lieu. Ils avoient tout auprès une Pagode qui alloit en decadence, ce qu'ils attribuoient uniquement à la jalouſie du Dieu de Chrêtiens, qui, diſoient-ils, ne vouloit pas ſouffrir que le Temple de leur Idole fût en meilleur état que le ſien. La tenuë du Synode avoit ſur-tout terriblement chagriné les Bramines qui ſervoient ce Temple Idolatre. Ils prenoient toutes les Ceremonies & les Proceſſions des Chrêtiens pour des inſultes faites à leur Idole. Pour s'en venger, ils chantoient & touchoient jour & nuit leurs Inſtrumens de Muſique, & portoient tous les ſoirs leur Idole en Proceſſion à l'entour de leur Temple, ſuivis d'un grand concours de Gentils.

De Diamper le Prélat paſſa à Cotette dans le Roiaume de Tecancute, où il trouva un jeune Caçanare, qui avoit fait ſes études à Vaïpicota. Cet Eccleſiaſtique, qui s'étoit marié un peu avant la tenuë du Synode de Diamper, ne voulut point ſe ſoûmettre à la nouvelle Diſcipline que Menezes avoit établie. Il ne crut pas pouvoir abandonner une Femme qu'il avoit épouſée ſelon les anciens Canons Eccleſiaſtiques, & la Coûtume conſtante de ſon Egliſe. Le Prélat, que ſon ignorance rendoit inflexible dans de pareils cas, l'excommunia. Soit que le foudre de l'excommunication, fort apprehendé parmi ces Chrêtiens, eût aterré le prétendu coupable; ſoit que pour l'exemple on eut eu recours à quelque autre voie, que la charité Chrêtienne ne permettroit pas de ſoupçonner, en d'autres que des Eccleſiaſtiques

Por-

Portugais, ce pauvre Prêtre tomba malade & mourut peu de jours après, contrit & abſous, dit notre Hiſtorien. Cette mort cauſa, comme il eſt aiſé de le croire, une très grande fraieur à tous les Chrêtiens du Diocéſe. On s'épouvanteroit bien à moins.

Menezes celebra dans la même Egliſe la Fête de l'Apotre S. Thomas, le troiſiéme de Juillet, le même jour que le Martyrologe Romain marque pour la Tranſlation de ſes Reliques dans la ville d'Edeſſe. Cette Fête donne lieu à l'Hiſtorien Portugais d'entrer dans une Digreſſion, qui paroît aſſez curieuſe, ſur le lieu du Martyre de ce Saint Apôtre, & ſur la Croix miraculeuſe de Meliapour. J'en rendrai compte en peu de mots, moins pour la choſe même, qui eſt aſſez connuë par Maphée, Oſorius, & les autres Hiſtoriens des Conquêtes des Portugais dans les Indes, que pour quelques Reflexions que j'y ai faites, auſquelles il ſera facile aux Lecteurs d'en ajoûter de nouvelles.

S. Thomas, dit Gouvea, a ſouffert le Martyre dans la Ville de Meliapour, appellée Calamina dans le Martyrologe Romain. J'obſerverai ici en paſſant, que ce nom de Calamina n'eſt appuïé que ſur des autoritez fort ſuſpectes, & qu'il n'eſt point connu dans les Indes. Le mot ſignifie un Château en Arabe, & *Calamina* pourroit bien être né, par confuſion de termes, de la Forteresse ancienne que les Portugais ont bâtie au commencement de leurs Conquêtes ſur la Côte d'Afrique qu'on appelle la Guinée. Ce Château porte le nom de *Caſtel da Mina*, ou *Caſtel Mina.* Quoiqu'il

qu'il en soit de cette conjecture, la Ville de Meliapour étoit autrefois sujette au Roi de Bisnagar, que toutes ces Côtes des Indes reconnoissoient pour leur Souverain. Lorsque le S. Apôtre fut massacré d'un coup de lance, il étoit en priére devant une Croix, semblable (a) à celle des Commandeurs de l'Ordre d'Avis en Portugal ; & cette Croix étoit gravée sur une pierre, dans un petit Oratoire que S. Thomas avoit bâti sur une colline auprès de la Ville. Cet Oratoire étoit détruit, lorsqu'en 1547. les Portugais s'étant rendus maîtres du lieu, & ayant peuplé la Ville, à laquelle ils donnérent le nom de S. Thomas qu'elle porte encore aujourd'hui, resolurent de bâtir sur la Colline une Eglise sous l'invocation de la Sainte Vierge. Ils avoient oui dire aux anciens Habitans, que c'étoit le lieu du Martyre de l'Apôtre S. Thomas ; ce qui les encouragea, dit l'Histoire, à entreprendre d'y bâtir une nouvelle Eglise. A peine avoient-ils commencé à creuser pour poser les fondemens de l'édifice, qu'ils découvrient, parmi des vieilles masures, une pierre fort large qui paroissoit les incommoder. Ils ordonnérent qu'on l'ôtat ; mais lorsqu'on vint à la tourner, elle se trouva par dessous toute sanglante, & la terre qu'elle couvroit parut comme teinte d'un sang fraîchement répandu. Cette pierre que toutes les Histoires des Indes ont rendu fort fameuse, contenoit une Croix gravée en relief, surmontée d'un oiseau, & entourée de quelques Lettres

(a) *A o modo das Cruzes dos Comendadores Daviz do nosso Portugal.* Gouvea, Liv. 2. Cap. 2. fol. 77. col. 2.

tres anciennes, dont on trouve une explication qui paroît fort ſuſpecte, dans Gouvea, & dans la Chine du P. Kircher, qui a auſſi donné la figure de la pierre.

On peut bien croire qu'il ne fut pas beſoin de beaucoup de preuves pour perſuader à une populace ſuperſtitieuſe, qu'une pierre trouvée dans de pareilles circonſtances étoit un monument reſpectable par ſa ſainteté & ſon antiquité. Il faloit ajouter des Miracles, pour rendre la devotion plus autentique: ils ne manquérent point. Dix ans après, c'eſt à dire l'an 1557, cette pierre commença à ſuer du ſang à des jours & des heures reglées, & commença à devenir une des plus grandes devotions des Indes. Le Miracle dureroit encore, ſi la Ville de Meliapour n'avoit pas paſſé en d'autres mains; les Portugais Inventeurs de la pierre, & Auteurs du Miracle, ayant ſeuls l'adreſſe de la faire valoir.

Cela eſt ſi vrai, que depuis que les Portugais ont commencé à avoir un nouvel accès dans cette Ville qui ne leur appartient plus, ils ont, pour leur honneur, hazardé le Miracle une ſeule fois, qui n'a pourtant point eu de ſuite depuis. C'eſt ce que nous apprennons d'une Lettre du P. Tachard écrite dans les Indes au commencement de l'an 1711. Je vais rapporter ſes paroles. „ (a) On ne peut nier qu'il „ ne ſe faſſe de continuels Miracles à Nôtre „ Dame du Mont: on y voit comme dans les „ Egliſes d'Europe, où il y a des Images mi- „ ra-

(a) Lettres Edifiantes, XII. Recueil, pag. 386. & ſuivantes.

„ raculeuſes, diverſes marques de la piété des
„ Fideles, qui ont été gueris de differentes ma-
„ ladies. Huit jours avant Noël les Portugais
„ celebrent avec beaucoup de ſolemnité une
„ Feſte qu'ils appellent de l'Expectation de la
„ Sainte Vierge. Il arrive quelque fois en ce
„ temps-là, un prodige, qui contribue beau-
„ coup à la veneration que les peuples ont
„ pour ce ſaint lieu. Ce prodige eſt ſi averé,
„ ſi public, & examiné de ſi près par les Chrê-
„ tiens & les Proteſtans, qui viennent en fou-
„ le ce jour là à l'Egliſe, que les plus incre-
„ dules d'entre eux ne peuvent le revoquer en
„ doute. On en conviendra aiſément par les
„ circonſtances ſuivantes, que j'ai appriſes d'un
„ de nos Miſſionaires qui en a été deux (a)
„ fois témoin avec plus de quatre cens Perſon-
„ nes de tout Age, de tout Sexe, & de toute
„ Nation, parmi leſquels il y avoit pluſieurs
„ Anglois, qu'on ne ſoupçonnera pas de trop
„ de credulité ſur cet article.

„ Il y a environ ſept à huit ans que pendant
„ le Sermon qu'on faiſoit à la Feſte de l'Ex-
„ pectation, où l'Egliſe étoit pleine de Mon-
„ de, il s'éleva tout d'un coup un bruit con-
„ fus de gens qui crioient de tous côtez, Mi-
„ racle! Le Miſſionaire, qui étoit proche de
„ l'Autel, ne put s'empecher de publier le Mi-
„ racle comme les autres. En effet, il m'aſ-
„ ſura que cette Sainte Croix, qui eſt d'un roc
„ groſſier & mal poli, dont la couleur eſt d'un

T „ gris

(a) Remarquez ce mot *deux fois.* Le pretendu miracle n'eſt arrivé qu'une fois depuis un grand nombre d'années. Il y a beaucoup d'autres Contradictions dans ce Recit.

„ gris tirant sur le noir, parut d'abord rougea
„ stre, puis devint brune, (a) & ensuite d'u
„ blanc éclatant. Enfin elle se couvrit de nu
„ ages sombres qui la deroboient aux yeux, &
„ qui se dissipoient par intervalle; & qu'aussi
„ tôt après elle devint toute moitte, & repan
„ dit une sueur si abondante, que l'eau en di
„ stilloit jusque sur l'Autel. La devotion de
„ Chrêtiens est de conserver des linges mouil
„ lez de cette eau miraculeuse: c'est pourquo
„ à la priére de plusieurs personnes considera-
„ bles, & pour mieux s'assurer de la verité
„ le Missionaire monta sur l'Autel, & ayan
„ pris sept ou huit mouchoirs, il les rendit
„ tout trempez, après en avoir essuyé la Croix.
„ Il est (b) a remarquer que cette Croix est
„ d'un roc très dur, & semblable au rocher
„ auquel elle tient de tous côtez; que l'eau
„ en couloit en abondance, tandis que le reste
„ du rocher étoit entiérement sec; & que le
„ jour étoit fort échauffé par les ardeurs du
„ Soleil. Quelques Anglois Protestans, ne
„ pouvant nier ce qu'ils voioient de leurs yeux,
„ visiterent l'Autel . . . : ils montérent mê-
„ me sur l'Eglise de ce côté là, & examine-
„ rent avec grande attention s'il n'y avoit point
„ quelque prestige, dont on voulût surprendre
„ la credulité des peuples; mais, après bien des
„ perquisitions inutiles, ils furent contraints
„ d'avouer qu'il n'y avoit rien de naturel dans
cet

(a) Il est aisé de reconnoître ici les effets du feu caché quelque part dans la pierre, ou sous la pierre.

(b) Il est aussi à remarquer que ceci ne sauroit s'accorder avec le Recit de Gouvea, qui dit que cette pierre fut trouvée en terre parmi des masures.

cet événement, & qu'il y avoit au contraire quelque chose d'extraordinaire & de Divin. Ils furent persuadez, mais ils ne furent pas convertis, &c.

„ Il y avoit plusieurs années, que cette Merveille n'avoit paru au grand Mont; & depuis ce temps-là, on n'a rien vû de semblable, &c. „ On peut ici faire diverses Reflexions, autant sur l'Episode des Anglois, qui ne sont point nommez, & qui peuvent être supposez pour l'embellissement de l'Histoire, que sur la rareté presente d'un événement qui étoit si frequent quand les Portugais étoient maîtres du lieu.

Au reste, j'ai voulu me prêter ici pour un moment à la Digression de mon Auteur, persuadé que l'attention d'un Lecteur Chrêtien sera ici très-bien employée. Il y a de gens qui lisent de pareils Recits avec des dispositions credules & superstitieuses: d'autres s'en font un sujet de risée, & se rappellent d'abord en memoire le nouvel Esculape du faux Prophéte Alexandre, celebré par les plaisanteries de Lucien. Pour moi, je crois qu'en ces choses il y a plus sujet de pleurer que de rire. Un homme sensible à la gloire de Dieu, frappé d'ailleurs de respect pour la sainteté de la Religion, ne sauroit penser sans une veriable douleur à de pareilles Impostures. Pourroit-on croire, si on ne le voyoit, de pareilles fraudes dont la fausseté est palpable, dans une Communion qui ose s'attribuer tous les Droits de la verité, & qui allant au delà employe les plus cruels supplices pour s'établir une autorité tyrannique sur les consciences des hommes?

mes? Je mets en fait qu'une personne pieuse & éclairée, qui raisonne consequemment ne pourra jamais accorder la Fable de la Translation de la Maison de Lorette, la Fourberie du Sang de S. Janvier à Naples, & cent choses de cette nature, avec les Prétentions de l'Eglise de Rome, qui protége & autorize tous ces Abus.

Il est tems de revenir à l'Archevêque duquel cette Dgression nous a écartez. Il passa de Cotette à Caramalur dans le Royaume de Porca, où il excommunia un Prêtre qui ne vouloit pas abandonner sa Femme. Cette excommunication fut suivie d'un miracle que j'ai honte de raporter, tant il est risible en soi-même, pour ne rien dire de l'impiété de ce Prélat, qui eut la hardiesse de supposer des prodiges pour autoriser une transgression manifeste des paroles de Jesus Christ (a). Voici le fait. Ce Caçanare s'étant approché de l'Autel pour célébrer, l'Hostie s'enfuit deux où trois fois de ses mains. Il est aisé de comprendre que ce Miracle étoit une collusion entre le Prélat Portugais & le Prêtre Malabare, bien aise de trouver un prétexte spécieux pour se separer de sa Femme.

Pendant que l'Archêveque étoit à Caramalur il apprit des Chrêtiens & des Caçanares du lieu, que les Montagnes du Malabar étoient de ce côté-là peuplées d'un Nation Idolatre assez docile, à laquelle on n'auroit point de peine à faire goûter les Loix du Christianisme, telles qu'il les prêchoit; sur tout si on promettoit à ces

(a) Matth. XIX. v. 6.

ces peuples de les aſſocier aux honneurs & aux prérogatives des anciens Chrêtiens de la Côte. Menezes leur deputa deux Caçanares qui furent bien reçus. Dans la ſuite, ayant obtenu le conſentement des Rois deſquels ces Montagnards étoient tributaires, il fit bâtir des Egliſes ſur leurs terres, & quelques-uns d'entre eux embraſſérent la Foi. Ces peuples appellez Mallées étoient des gens d'une grande ſimplicité, & qui avoient peu de commerce avec les Habitans du plat païs. Il paroît par la Relation des Miſſionaires Italiens, dont je parlerai plus bas, que la Religion Romaine ne jetta pas de profondes racines ſur ces Montagnes.

Ce ne fut pas à ces peuples ſeuls que s'étendirent les ſoins du Prélat. Il prêchoit par interprete aux Naires & aux autres Idolatres, toutes les fois que ces peuples naturellement curieux venoient aux portes des Egliſes, autant pour le voir que pour être témoins des Cérémonies Eccleſiaſtiques, qui leur paroiſſoient également nouvelles & étranges. Comme il invectivoit avec chaleur contre leurs Idoles, il ſe mit quelque fois en danger: mais rien ne pouvoit moderer ſon zêle, qui ne fut pas entiérement infructueux; car il en amena effectivement quelques-uns à la Religion Chrêtienne.

De Caramalur Menezes paſſa à un lieu nommé Diamper, different de celui où le Synode s'étoit tenu. Il alla de là au petit Paru, enſuite à Molandurté où il avoit déja été avant le Synode. Dans tous ces lieux il prénoit le ferment des Prêtres qui ne s'étoient pas trou-

vez à l'Assemblée de Diamper, il confirmoit, & établissoit avec un zéle & une application incroiable les autres Sacremens de l'Eglise Romaine jusqu'alors inconnus dans le Diocése. Les Affaires d'Etat ne l'occupoient pas moins. L'Historien Portugais entre dans des details qui prouvent que ce Prélat n'ignoroit & ne negligeoit nullement les interêts politiques de sa Nation. Il savoit accorder avec la Religion le plus fin Machiavelisme, le mensonge même, quand il lui paroissoit utile à l'établissement des Portugais à Cochin, & dans les autres endroits de la Côte, où ils étoient établis. Sur ces matiéres je renvoie le Lecteur à l'Historien Portugais, ne m'étant proposé de parler que de ce qui concerne l'Histoire Ecclésiastique du Malabar.

Menezes aiant appris à Molandurté la mort de Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, fut obligé de faire un voiage en cette ville, pour regler les Affaires de sa Nation, que cette mort avoit un peu dérangées. Il revint de là à Paru, d'où il passa à Angamale, la principale Eglise de la Côte, & l'ancienne residence des Evêques. Il y fut reçu très manifiquement. Le chemin par où il passa aiant été couvert de nattes, sur lesquelles on avoit étendu de fines étofes du païs. Le peuple, pour representer l'entrée de Nôtre Seigneur à Jerusalem, jettoit par terre ses vêtemens devant lui. Outre cela on honnora sa reception de divers spectacles à la maniére du païs. Rien ne fut plus beau que celui d'un enfant de six ans fort beau & fort bien vêtu, qui chanta melodieusement tout le Cantique duquel nous avons

avons déja parlé, comme contenant le detail des travaux du Prélat, & de tout ce qui s'étoit passé à Diamper pendant le cours du Synode.

Il y avoit alors trois Eglises à Angamale. La plus considerable & la Cathedrale du Diocése étoit dediée à l'Abbé Nestorien Hormisdas. Menezes transfera sa Fête à celle de Saint Hormisdas Martyr Persan, & persuada facilement au peuple que ce dernier étoit le veritable Patron de leur Eglise, duquel jusqu'alors ils avoient celebré la Fête, dans un jour qui ne lui convenoit point. Le sejour du Prélat fut assez long à Angamale, tant parceque l'Eglise étoit une des plus nombreuses, que parcequ'il y batiza quelques Gentils qu'il avoit instruits, & separa de leurs Femmes un grand nombre de Caçanares, ce qu'il pratiquoit par tout. Mais, ce qu'il y fit de plus déplorable, ce fut la visite, ou plus tôt la ruine des Archives de l'Eveché, où il brûla quantité de Monumens anciens, parcequ'ils ne lui parurent pas Orthodoxes. Cette perte est d'autant plus affligeante, qu'on doit présumer que les origines autentiques de cette Eglise étoient en ce lieu-là, & qu'elles perirent alors en tout ou en partie par l'attachement de ce Prélat superstitieux à detruire toutes les preuves de la dépendence que cette Eglise croioit devoir à l'Eglise Syriaque de Babylone, de laquelle elle avoit autrefois reçu les veritez de la Foi. Ces Monumens ne sont pas les seuls que la Superstition nous a fait perdre: c'est elle que nous devons accuser de la perte de quantité d'Ouvrages qui serviroient utilement au

jourd'hui à illuſtrer autant les Hiſtoires Profanes que l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

Ce fut auſſi en ce même lieu que les Chrêtiens Malabares, pour delaſſer l'Archevêque de ſes travaux, lui donnérent un Bal à la maniére du païs. C'eſt quelque choſe de ſi ſingulier, que je m'imagine qu'on ne ſera pas fâché d'en trouver ici la deſcription.

Ces ſortes de Danſes ne ſe font ordinairement que la nuit. Celle-ci commença à huit heures du ſoir, c'eſt à dire à deux heures de nuit, le Soleil ſe couchant en ces lieux-là tous les jours de l'année a ſix heures après midi; elle ne finit qu'à une heure après minuit. Les Hommes ſeuls danſent à l'excluſion des Filles & des Femmes, & c'eſt quelque choſe de merveilleux que leur modeſtie & leur retenuë. Avant que d'entrer dans la Danſe, ils font tous le Signe de la Croix, & chantent l'Oraiſon Dominicale ſuivie d'un Cantique en l'honneur de Saint Thomas. Leurs autres Chanſons ne roulent alors que ſur les belles actions de leur ancêtres, ou les vertus de leurs Saints. En un mot, ce divertiſſement a tout l'air d'un acte de Devotion, ſur quoi l'Hiſtorien Portugais prend occaſion d'invectiver contre les Chanſons profanes des Européens, qui ne ſemblent compoſées que pour inſpirer la débauche & l'impudicité. Il auroit auſſi pû oppoſer ces Danſes aux *Autos Sacramentales* de ſa Nation, qui ſont des Farces devotes remplies le plus ſouvent d'impiétez & de profanations.

Il y avoit alors deux Rois Gentils à Angamale, de l'un deſquels Menezes obtint une

place

place pour bâtir une Maiſon de reſidence aux Jeſuites. Comme avant la translation du Siege Epiſcopal à Cranganor, ce lieu-là étoit le plus important de tout le Diocéſe, il trouva bon de l'aſſurer à ſa Nation en y établiſſant les Jeſuites. La ſuite a fait voir que ces établiſſemens ont été la ruine des travaux de Menezes, tant pour l'état temporel que pour le ſpirituel.

Dans le tems que Menezes appuié de la protection des Rois, & de l'affection des peuples, diſpoſoit à Angamale de toutes choſes ſelon ſa volonté, il ſurvint un accident, qui tout riſible qu'il eſt en apparence, penſa devenir une affaire fort ſerieuſe, & jetter le Prélat dans un des plus grands embarras où il eut encore été. Quelques Portugais de ſa ſuite ayant beaucoup de peine à s'accommoder à la vie ſobre des Chrêtiens du lieu, reſolurent de tuer une Vache, & de la manger en ſecret. Comme les Gentils des Indes ont une veneration ſuperſtitieuſe pour ces animaux, il falut prendre de grandes précautions pour leur en derober la connoiſſance. Cependant, la choſe ayant été exécutée, quelques Bramines en eurent connoiſſance, & en portérent leurs plaintes au Roi de Mangate allié des Rois d'Angamale, qui en furent par ce moyen incontinent informez. Ce prétendu Sacrilege jetta un tel emportement dans l'eſprit des Princes & des Grands, qu'on ne parloit pas moins d'abord que de maſſacrer l'Archevêque & tous les Portugais de ſa ſuite. Cette terrible reſolution auroit été exécutée, ſi un dés deux Rois, que Menezes avoit gagné par des pré-

ſens, n'avoit pas repreſenté qu'il faloit auparavant ouir l'Archevêque & être bien informé de la verité du fait. On ſe rendit à cet avis qui pacifia toutes choſes, le Prélat & les Portugais ayant pris le parti le plus ſur, qui fut celui de tout nier. Menezes offrit une groſſe ſomme d'argent, ſi on le pouvoit convaincre lui ou ſes gens du prétendu crime qui leur étoit imputé. Il y avoit des témoins du fait ; mais, ſelon les loix du païs, leur témoignage étoit nul, à moins qu'ils ne verifiaſſent leur Accuſation, en mettant leurs mains pendant un certain eſpace de tems dans de l'huile bouillante ſans en être offenſez. Perſonne n'ayant oſé ſubir cette épreuve, l'accuſation s'en alla en fumée. Les Accuſateurs n'eurent que la confuſion & les reproches du vacarme qu'ils avoient excité. Comme j'aurai lieu de parler autre part de ce culte des Bœufs & des Vaches, je ne ferai aucune Reflexion ſur cette Hiſtoire. Mais je ne puis paſſer ſous ſilence ce que raporte mon Auteur d'un riche Indien de Diu, qui l'an 1597. à la vuë de l'Archevêque, fit une dépenſe de ſeize mille écus pour le mariage d'une Vache avec un Taureau, ce qui peut ſervir à rendre croiable ce que l'on trouve de ſemblable en diverſes Relations Modernes.

D'Angamale Menezes paſſa à l'Egliſe d'Agaparambin, de là à celle de Mangate, d'où il revint à Vaïpicota, le premier & le plus conſiderable établiſſement des Jeſuites ſur la Côte. Il ſe rendit enſuite à Cranganor, où les Portugais avoient dès lors une Ville & une Fortreſſe. Ce fut là qu'il prit ſes meſures

res pour procurer par l'autorité du Pape & du Roi de Portugal la translation du Siége Episcopal d'Angamale dans cette Ville. Cette affaire lui parut d'autant plus importante, que tous les autres établissemens des Chrêtiens Malabares étoient situez sur les terres des Princes Gentils de la Côte, au lieu que Cranganor appartenant aux Portugais, si on obtenoit une fois que l'Evêque de ces Chrêtiens y fit sa residence, on s'assuroit entiérement d'eux, autant pour les interêts du Pape que pour ceux du Roi du Portugal. Cette translation se fit dans la suite. Il paroît qu'il n'y avoit rien de mieux pensé selon le tems, & les vuës qu'on avoit alors: cependant, ce fut la principale cause de la ruine des Portugais, cet Evêché ayant été donné aux Jesuites, qui firent là ce qu'ils ont fait en Ethiopie & au Japon. Ces trois endroits sont les seuls du Monde où ils aient eû des Prélats affectez à leur Compagnie. Ils s'y sont ruinez eux & leur Eglise, par leur avarice & leur esprit de domination.

L'Archevêque passa de Cranganor à Muttan, dans les terres du Roi de Muterte, & de là à Pallipporan dans le païs de la Reine du Poivre. Il y gagna à l'Eglise Romaine un des plus nobles & des plus riches Chrêtiens du païs, qui jusqu'alors avoit été des plus opposez à l'Eglise Romaine. La controverse & le raisonnement n'eurent aucune part à cette conquête, qui fut d'autant plus importante que ce Chrêtien avoit des partisans, même parmi les Ecclesiastiques qui étoient à la suite

de

de l'Archevêque, entre leſquels (a) l'Archidiacre n'étoit pas exempt de quelques remords de conſcience. Un Miracle vint à bout de tout cela. Ce Chrêtien & ſept ou huit autres perſonnes de ſon parti, parmi leſquels étoit l'Archidiacre, pendant une Proceſſion, lorsque Menezes donnoit la benediction au peuple, virent ſa face toute lumineuſe, ce qui leur cauſa une ſi grande fraieur, qu'ils allerent ſur le champ trouver le P. François Roz à qui ils firent part de leur viſion, & de la converſion miraculeuſe qu'elle avoit operée en leur perſonne. J'ai voulu raporter ce beau Miracle, afin qu'on pût juger de tous les autres, que je ſupprime, dont le Narré des Viſites de l'Archevêque eſt preſque tout rempli.

Pour l'édification de ceux qui pourroient s'imaginer qu'il y avoit quelque choſe de merveilleux dans cette Illumination du viſage de Menezes, je raporterai ici une pareille Impoſture, découverte & condamnée par l'Inquiſition de Lisbone ſur la fin de l'an 1588. Une Religieuſe de l'Ordre des Dominicains nommée Marie de la Viſitation Prieure du Couvent de l'Annonciade à Lisbone, s'établit par de faux Miracles, entre autres par l'impreſſion prétendue des Stigmates de Nôtre Seigneur, dans une très-grande reputation de Sainteté. Le fameux Louis de Grenade fut le premier & le plus ardent à publier ſes louanges, le Pape Sixte cinquiéme le ſeconda. On écrivit en François, pour confondre les Heretiques, un

(a) Gouvea Liv. 2. cap. 6. fol. 91. verſo. *A o Arcediago nam faltavam de quando em quando ſuas tentaçoens.*

un Livre des Vertus & des Miracles de cette Sainte Religieuſe. Le Livre fut imprimé à Paris l'an 1586. & dedié à la Reine par Etienne de Luſignan Dominicain, connu par d'autres Ouvrages. Après une reputation établie pendant une longe ſuite d'années, on découvrit que cette Religieuſe cabaloit ſous main pour la parti de Don Antoine, Prieur de Crato, que le peuple avoit élu Roi de Portugal après le mort du Cardinal Don Henri. Philippe ſecond Roi d'Eſpagne étoit alors en poſſeſſion du Roiaume. Cette circonſtance fut fatale à la prétenduë Sainte, & l'a empêchée d'avoir place dans le Calendrier. Elle fut, par ordre de la Cour, deferée à l'Inquiſition, où après auoir été rigoureuſement examinée elle avoua toutes ſes impoſtures, & les preſtiges dont elle s'étoit ſervie pour ſeduire ſes compatriotes. Entre autres Miracles elle avoit ſouvent paru le viſage reſplendiſſant. Les Inquiſiteurs, qui rendirent enſuite ſon Procès public, voulurent ſavoir quels artifices elle avoit employez pour cela. (a) Voici ce qu'elle répondit : elle rempliſſoit de feu un petit braſier ou réchaut, & l'oppoſant ~~à un miroir~~, elle ſe mettoit en un lieu d'où cette lumiére ſe répandoit ſur ſon viſage. C'eſt un Miracle qui ſe peut faire à peu de frais. Pourquoi des Indiens pleins de candeur, & incapables de frau-

(a) Enxambre de los falſos Milagros de Maria de la Viſitacion, pag. 598. *Preguntada como las Monjas la vieron muchas vezes reſplandecer en ſu celda? Reſpondio que encendie un braſero pequeño con poca lumbre, y ponia delante un espejo, y que la lumbre dava en el eſpejo, y el reſplandor del eſpejo dava en ſu cara.*

fraude n'y auroient-ils pas été trompez, puisque les Portugais eux-mêmes l'avoient bien été dans leur païs?

Menezes passa ensuite à Calucate sur les terres du Roi de Porca. Il n'y fit rien de plus remarquable que de changer à la Confirmation le nom de plusieurs Chrêtiens qui s'appelloient Jesus dans leur nom de Bâteme, selon la coûtume ancienne du païs, quoyque cela fût plus en usage parmi les Chrêtiens de la Côte meridionale du Malabar.

La Visite suivante fut celle de Porca la Capitale du Royaume. L'Eglise du lieu étoit dediée à la Sainte Croix. Elle avoit été bâtie par le Roi, qui, tout Paien qu'il étoit, s'imaginoit d'avoir remporté une victoire par la vertu d'une banniére des Chrêtiens du lieu où la Croix étoit depeinte. Cette Eglise fut depuis donnée aux Jesuites qui s'établirent au même lieu.

Les Paiens des Indes adorent toute sorte de statues & d'images, même celles de l'Eglise Romaine. Il y a vers le Cap de Comorin, une vieille Idole de François Xavier, vers laquelquelle les Gentils mêmes vont en pelerinage. Ils l'appellent le Pagode de Parapadri, c'est-à-dire du Grand Pére.

L'Archevêque alla de Porca à Calecoulan, où il fit la paix pour sa Nation avec le Roi du païs, & obtint de lui un Ecrit, par lequel il permettoit à tous ses Sujets d'embrasser la Religion Chrêtienne. Il regla aussi dans le même lieu les Affaires des Eglises du païs, qui étoient en mauvais état, autant à cause des guer-

guerres, que de l'indolence naturelle aux Ecclesiastiques Indiens.

Je ne m'arrêterai sur le grand nombre d'Eglises, dont les Visites sont décrites dans mon Auteur, qu'autant que cela sera necessaire pour le suivre dans son voyage. Quelques récherches que j'aye faites, je n'ai pû trouver aucune Carte exacte de ces lieux, qui meriteroient bien, ne fût-ce qu'à cause de la Religion Chrétienne, d'être décrits un peu plus exactement. Il y a des Royaumes dans cette Histoire dont la situation n'est pas trop connuë; ce qui vient, sans doute, du changement de nom des lieux, autant que de cette multitude étrange de Souverains dans un espace de terres, qui feroit à peine un bon Royaume dans une autre partie du Monde.

Pour revenir aux Visites de l'Archevêque, il alla de Calecoulan à Coulan, dont l'Eglise dédiée à S. Thomas appartenoit alors aux Portugais. Avant leur venuë dans les Indes les Chrêtiens Malabares en étoient en possession. La Nation Portugaise s'étoit emparée de la Ville & de l'Eglise qui étoit une des plus anciennes de la Côte. Elle avoit été fondée par les deux Saints Nestoriens, Mar Xabro & Mar Prodh, sept cens trente & trois ans avant l'an 1603. ce qui reviendroit à l'an 870. de Nôtre Seigneur, long-tems aprés l'établissement du Christianisme en ces lieux, comme nous l'avons prouvé par le témoignage de Cosmas. Les Portugais ayant fait la Conquête de Coulan, les Chrêtiens du lieu leur demeurérent attachez pendant quelque tems: mais la difference du Culte & des Dogmes ayant causé des

des differens entre eux, les Malabares bâtirent à une demie lieuë de la Ville une Eglise pour leur usage. Menezes qui la visita y trouva le Service Divin extremement negligé.

Il y avoit une autre Eglise à vingt-cinq lieuës de là, au delà de Coulan. Elle étoit située dans le Royaume de Travancor en tirant vers le Cap de Comorin. La Religion Chrêtienne y étoit entiérement perduë. Il n'y restoit ni Prêtres ni usage des Sacremens, & les Habitans, quoyqu'ils ne fussent point bâtisez, & qu'ils adorassent publiquement l'Idole monstrueuse d'un Serpent, s'attribuoient portant le nom de Chrêtiens, pour conserver les Honneurs & les Privileges qui leur étoient communs avec tous les Chrêtiens de la Côte. Bien plus, lorsqu'ils venoient trafiquer à Coulan, ou dans d'autres places de leur Nation, ils entroient hardiment dans l'Eglise, & communoient avec les autres. Cet étrange abus est presque incroyable, mais comme l'Historien Portugais l'assure positivement, je le copie, quelque repugnance que j'aye d'ailleurs à la croire. L'Archevêque qui pendant la tenue du Synode avoit resolu de remedier à cet abus duquel il avoit été informé, se trouvant alors à Coulan, eut quelque pensée d'aller lui-même sur les lieux. Mais comme les Portugais n'étoient pas bien avec le Roi de Travancor, & que d'ailleurs le chemin qu'il faloit faire par terre étoit peu praticable à cause des pluyes, dont c'étoit alors la saison, Menezes changea de sentiment, & saisit l'occasion de huit Marchands qui étoient des principaux de ce lieu-là. Le Negoce & d'autres Affaires



faires les avoient amenez à Coulan. Il les fit appeller, & les ayant instruits il les bâtiza eux & leur suite, qui montoit à trente personnes. En suite dequoy, en les congediant il leur donna un Caçanare bien instruit qu'il établit Curé de leur Eglise. Cet Ecclesiastique en peu de tems les ramena tous à la Foi, les ayant fait renoncer au culte de leur Idole. Cette Eglise, dit Gouvea, devint depuis aussi constante en la Foi qu'aucune autre du Diocése. Je passe ici sous silence les Affaires d'Etat que Menezes regla à Coulan avec une adresse merveilleuse, à l'avantage de sa Nation.

La Visite suivante fut celle de l'Eglise de Tevalecare, sur les terres de la Reine de Changanate. Cette Eglise est une des mieux bâties de tout le païs, quoique le peuple que Menezes y trouva fût extrémement faroûche & indocile. Le Service Divin y étoit extrémement negligé. Quelques-uns des Caçanares portoient une longue chevelure sans Courone, & paroissoient en public avec l'Epée & le Bouclier; fort riches d'ailleurs, & vivant en ménage avec leurs Femmes & leurs Enfans. Le premier jour que l'Archevêque vint à l'Eglise, fort peu de ces Chrêtiens s'y trovérent; ce peu là même s'éloignoit de lui & des siens, craignant par superstition de se souiller par l'attouchement des Portugais. Cela obligea Menezes de faire plus de sejour dans ce lieu que dans les autres, & ce ne fut pas en vain. Par ses predications & celles des Caçanares qu'il avoit amenez avec lui, il les gagna peu à peu. Il reduisit les Prêtres à l'Habit Eccle-

ſiaſtique, & le peuple à admettre la Confirmation & la Confeſſion, auſſi bien qu'à renoncer à la ſuperſtition puérile des attouchemens. Pour les entretenir dans ces bonnes diſpoſitions, il leur donna pour Curé un des plus ſavans Eccleſiaſtiques du Diocéſe. Ces Chretiens furent ſi contens de la conduite de Menezes, qu'ils lui montrérent trois grandes lames de cuivre, qu'ils conſervoient comme un téſor ineſtimable. On y liſoit en divers Caractéres du païs gravez ſur le métal les Privileges & les revenus que le Roi Fondateur de Coulan avoit accordez à l'Egliſe que Mar Xabro & Mar Prodh avoient édifiée dans cette Ville. L'attachement qu'ils avoient pour ces anciens Monumens, fit qu'avant que de les montrer, ils exigerent du Prélat un ſerment qu'il ne les enleveroit pas pour les porter à Angamale, où étoient alors les Archives du Diocéſe. De pareilles lames de cuivre, qui avoient autrefois appartenu à l'Egliſe de Cranganor, s'étoient perdues par la faute des Portugais, comme nous l'avons remarqué au commencement de cette Hiſtoire.

Le jour du depart de l'Archevêque, les Mahometans, qui ſont en grand nombre & fort puiſſans dans ces lieux-là, irritez des ſolemnitez & des Proceſſions des Chrêtiens, s'aſſemblerent reſolus d'exciter une querelle, & de faire main baſſe ſur Menezes & les gens de ſa ſuite. Mais les Chrêtiens ayant pris les armes, & les Naires qui ſe regardent comme leurs Fréres & leurs Alliez s'étant joints à eux, les Mahometans ſe retirerent, ne ſe ſentant pas les plus forts.

Me-

Menezes passa de Tevalecare à Gundara, où il trouva une fort petite Eglise au milieu d'un bois. Les Chrêtiens du lieu étoient pauvres & peu instruits, extrémement dociles d'ailleurs, & disposez à faire tout ce qu'exigeroit d'eux le Prélat Portugais. Ainsi la Visite de ce lieu lui causa peu d'embarras. Il y auroit bientôt manqué d'occupation, si le Roi de Gundara, à qui le Roi d'Espagne, en qualité de Roi de Portugal, selon le stile des Indes, avoit accordé le titre de son Frére d'Armes, n'étoit venu trouver le Prélat, qui avec plusieurs ceremonies le mit en possession de ce titre. Jusqu'alors cette dignité imaginaire n'avoit éte accordée qu'au Roi de Cochin, & c'étoit l'objet de l'ambition de la plûpart des Rois de la Côte.

L'Eglise de Calaré, ou le Prélat se rendit en sortant de Gundara, fut exemte de visite, à cause d'un conflict de Jurisdiction, qui étoit alors par raport cette Eglise, entre la Reine de Changanate & le Roi de Travancor. Menezes y descendit pourtant à terre clandestinement, & y célébra la Messe le 28. d'Août, qui étoit le jour de la Fête de Saint Augustin le Patron de son Ordre. Il apprit des Chrêtiens du païs qu'il y avoit en ce lieu-là dans l'espace d'un peu plus d'une lieuë, au dessus de cent quarante Temples d'Idoles, tous bien fondez & entretenus, quoyque ce païs de Calaré soit un des plus pauvres de tout le Malabar.

A' Caramanate où Menezes alla ensuite, les Gentils du lieu s'étant assemblez à la Porte de l'Eglise pour le voir officier pontificale-

ment, il se tourna vers eux, & leur fit
interprete, une longue invective contre le c
te qu'ils rendoient à leurs Idoles. Quelq
Naires offensez de ce discours bandérent le
arcs contre lui, & auroient tiré leurs flêch
si d'autres ne les en avoieut empêchez.
pendant ils se divisérent en deux partis.
uns excusoient l'Archevêque, & son zéle p
sa loi: les autres vouloient, à quelque
que ce fût, venger l'injure faite à leurs fau
Divinitez. Le tumulte alla si loin que l'
terprete du Prélat prit la fuite tout effra
L'Archevêque ne cessa pas pour cela de
ler à ces peuples, par le moien d'un petit
fant qui entendoit les deux langues. Sa c
stance fut victorieuse: les Naires se retirére
Il en gagna même trois à la Religion Ch
tienne, parmi lesquels se trouva un jeune
fant de treize ans, parfaitement bien fait,
fils d'un des principaux du lieu. Cet enf
mourut peu de tems après à Goa, après av
reçu tous les Sacremens, invoquant au lit
la mort le Saint Nom de Jesus.

Des Affaires d'Etat rappellérent l'Arche
que, de Caramanate à Cale Coulan, d'où i
transporta à Catiapaly sur les terres du Roi
Batimena. On observe en ce Royaume u
coûtume abominable, qui n'est, à ce que
crois, en aucun autre lieu du monde. Il
a point de Femme, de quelqne rang & de qu
que qualité qu'elle soit, qui ne soit oblig
sous peine de la vie, de se soumettre à la br
talité de quiconque ose lui faire des propo
tions deshonnêtes. Si elle les refuse, l'hor
me est en droit de la tuer sur le champ, &
cri

crime autorisé par la loi n'est sujet à aucune punition.

Menezes visita ensuite l'Eglise de Corico Langare dans le Royaume de Panapely. L'Eglise du lieu est dediée à un Saint que ces Chrêtiens appellent Mar Barguida. S'il en faut croire Gouvea, c'est le nom que ces Chrêtiens donnent à Saint George. Erreur grossiére de ce Moine Portugais. S. Barguida ne peut-être que Barachise Persan qui souffrit le Martyre sous le Roi Sapor avec neuf autres. On trouve son nom dans le Martyrologe Romain le 29. de Mars, & les Actes de son Martyre sont rapportez par Surius & les autres Collecteurs des Vies des Saints. L'Archevêque trouva en ce lieu-là une grande quantité de Livres qu'il fit brûler. Le Roi de Panapely étant venu le voir, il obtint de lui la permission de bâtir une Eglise sur ses terres pour les Chrêtiens du Rit Latin. Les Visites suivantes furent celles de Batimena, de Podiagabo ou Mavelicare, & de Naranam. Il ne lui arriva rien dans ces lieux, qui soit autrement digne d'être raporté.

Après avoir vû tous ces lieux, l'Archevêque fit la Visite de l'Eglise de Changanor, l'endroit de tout le Malabar ou le culte des Idoles est le plus triomfant. Le Païs même appartient à une Pagode, de laquelle les Bramines sont les Seigneurs du lieu. Ils en nomment les Gouverneurs & tous les Officiers subalternes. Cette Pagode ou Temple des Idoles est extrémement riche, & magnifiquement bâtie. Le toit est couvert de lames de cuivre, & le dedans du Temple abonde en toute sor-

te de richeſſes. A' deux lieuës de-là il y en a un autre qu'on appelle la Pagode de Trivilar, moins magnifique à la verité pour le bâtiment, mais beaucoup plus riche & mieux ſervie. Sans compter les Threſors d'or, d'argent, & de pierreries qui y ſont, & auſquels perſonne n'oſeroit toucher ſans ſe croire coupable d'un Sacrilege effroiable, il y a deux cens Vaſes ou Cuves d'or maſſif, dont on ſe ſert tous les jours pour laver l'Idole qui fait l'objet de l'adoration des peuples. On peut voir par là que ce n'eſt pas ſeulement en Italie & en Eſpagne que les Statues & les Images ſont honnorées des plus riches offrandes.

L'Egliſe de Changanor eſt hors de la Ville. Les Chrêtiens n'y peuvent faire aucune reparation ſans la licence des Bramines. Il falut un Miracle, que raporte Gouvea, pour procurer à ces pauvres gens la liberté de couvrir de tuiles leur Egliſe. Les Brâmines s'y étoient oppoſez comme à une entrepriſe qui alloit à égaler le Temple des Chrêtiens à ceux de leurs Idoles. Menezes brûla pluſieurs Livres en ce lieu-là, & c'eſt ce qu'il ne négligeoit de faire nulle part. N'auroit-il pas mieux valu conſerver ces anciens Monumens, & les remettre en un lieu ſur? On les auroit également par là ſouſtraits à ces Chrêtiens auſquels on les croyoit ſi prejudiciables. C'eſt particuliérement aux Jeſuites qu'on doit ſe prendre de cette deſtruction. Dès le commencement de leur Ordre, ils ont fait connoître leur haine pour les Antiquitez Eccleſiaſtiques. Le P. Hardouin & ſes Diſciples acheveront le reſte. Ils ont préſentement le plus beau champ du Mon-

Monde, pendant les troubles que cause la Constitution de Clement XI. née chez eux, & amenée à sa perfection par une longe suite d'Intrigues. On s'occupe uniquement de cela, & on ne pense pas à un Systême qui s'établit insensiblement pour la ruine de toutes les Antiquitez Ecclesiastiques.

Un des Caçanares de l'Eglise de Changanor, homme noble & extrémement riche, étoit marié pour la troisiéme fois. Comme il refusoit de se separer de sa Femme, Menezes ne manqua pas de l'excommunier. Le Caçanare, quoiqu'étourdi de ce coup imprevû, ne voulut pourtant pas se resoudre au Celibat. Lorsqu'on lui fermoit les Portes de l'Eglise, il y entroit à main armée en depit de tous ceux qui s'y opposoient. L'Archevêque à qui le Miracle manqua, ce Prêtre prenant, sans doute, toutes ses précautions, tâcha de se saisir de sa personne. Pour cet effet il offrit de gros présens, & implora le bras seculier des Rois Voisins, & mêmes des Bramines ou Prêtres Idolatres Seigneurs du lieu. Cela ne servit de rien. Il fut contraint, à son grand déplaisir, de se contenter de l'excommunication qu'il avoit fulminée, & de se retirer sans avoir eu la satisfaction de faire sentir à cet Ecclesiastique les effets ordinaires de la Charité de l'Eglise Romaine.

Après avoir visité quelques autres Eglises du même lieu & des environs, Menezes se rendit à Chenganare où il lui arriva une Avanture tout-à fait singuliére. L'Eglise du lieu dediée à la Sainte Vierge étoit tellement negligée, que depuis plusieurs années on n'y

avoit point célébré de Liturgie, ni administré aucun Sacrement. Pendant que l'Archevêque étoit occupé à remedier à cet abus, le Roi du païs vint lui rendre Visite. C'étoit un jeune homme fort bien fait, d'un beau tein, & qui accompagnoit toutes ses paroles & ses actions de beaucoup d'agrement. Après avoir salué Menezes avec beaucoup d'honnêteté & force complimens, il fit assembler les Chrêtiens sous le proche de l'Eglise, & se tournant vers le Prélat, il lui dit qu'il étoit bien informé des soins qu'il prennoit pour mettre le Christianisme sur un bon pied, dans toute la Côte du Malabar; qu'en son particulier il lui savoit très-bon gré de la peine qu'il se donnoit pour ceux qui étoient établis dans son Royaume; que son dessein étoit que tous les peuples de ses Etats vêcussent conformement à leur Loi, soit qu'ils fussent Gentils, Mahometans, Juifs, ou Chrêtiens; que ces derniers ne vivoient point selon leur Religion, qu'ils n'alloient jamais à l'Eglise, ne saluoient point la Croix, travailloient le Dimanche, célébroient leurs Mrriages sans Benediction Sacerdotale; que sur cela il prioit l'Archevêque de les châtier, comme ils le meritoient. „ Je suis, ajouta-t-il, bien informé „ que tout ce que je viens de raporter est „ contraire aux loix de leur Religion: toutes „ les loix de mes Vassaux me sont connuës, „ & je veux qu'ils les observent. „ Il finit son discours, en priant Menezes d'enseigner ces Chrêtiens & de les punir; ou s'il ne vouloit pas le faire, de les lui remettre afin qu'il les chatiât lui-même. Il dit ces paroles & d'au-

d'autres avec tant de zêle & de veh mence, que l'Archevêque en fut tout étonné, & s'en servit utilement pour exciter les Chrêtiens, dans une Remontrance qu'il leur fit, à s'acquiter desormais plus soigneusement de leurs devoirs. Après cela s'étant tourné vers le Roi, il lui dit, que puis qu'il avoit tant de zêle pour la Religion Chrêtienne, il ne pouvoit mieux faire que de l'embrasser. *Si Dieu avoit voulu que je fusse Chrêtien, je le serois dès ma naissance*, repondit ce Prince en se levant, & incontinent après il prit congé du Prélat, & se retira.

C'est la réponse ordinaire de ces Gentils des Indes, qui sont d'ailleurs persuadez que toutes les Religions viennent de Dieu, & conduisent à une même fin. Il faut ajoûter à cela que les Bramines mêmes, qui sont les Prêtres & la Tribu Sacerdotale de la Nation, pretendent que leur Religion n'est distinguée de celle des Portugais que par l'abstinence de la chair des animaux, sur tout des Bœufs & des Vaches. Voici ce qu'en dit Manuel Godinho dans un Voyage des Indes en Portugal, fait l'an 1663. (a) „ Une des plus grandes er-

„ reurs

(a) Godinho pag. 18. *Ajuntam os Bramenes outros* [*erros*] *taes, sendo o major delles cuidaram que entre nossa Ley & sua Seita ha tam poca differença como comer ou nam comer vaca; porque (dizem elles) nos Mysterios & nos Preceitos nos conformamos. Os Christams adoram un so Deos verdadeiro, nos assi mesmo. Elles crem que he hum so na essencia, mas trino nas pessoas: nos nam cremos outra cousa. Elles a estas tres Divinas Pessoas chamam Pay, Filho, & Espirito Santo; nos Rama, Visnu, & Crisna. Elles guardam huns Preceitos, a quaes nam faltamos; porque borramos, a Deos nam juramos, nam trabelhamos nos dias de nossas festas, honramos Pays & Mays, nam tiramos a vida nem a huma formiga, nam furtamos, nem quebrentamos os mais de seus mandamentos.*

„ reurs des Bramines, c'est de croire que
„ tre Religion & leur Secte ne différe
„ par l'abstinence de la chair des Vaches;
„ disent-ils, pour ce qui est des Mystére
„ des Preceptes nous sommes tout con
„ mes. Les Chrêtiens adorent un seul
„ Dieu, & nous aussi. Il disent que dan
„ Divinité il n'y a qu'une seule essence & t
„ personnes: c'est précisément nôtre Do
„ ne. Ils appellent ces personnes le Pére
„ Fils, & le Saint Esprit: nous les appell
„ Rama, Visnou, & Crisna. Ils garc
„ les Commandemens, & nous ne les
„ lons jamais, car nous adorons Dieu, n
„ ne jurons point, nous ne travaillons p
„ les jours de Fête, nous honnorons nos P
„ & nos Méres, nous ne tuons pas mê
„ une Fourmi, nous ne volons point; en
„ mot, nous ne transgressons aucun de le
„ commandemens. „ Cette Comparai
peut bien embarasser un Missionaire Por
gais; mais elle ne sauroit que faire pitié à
Chrêtien qui connoît l'Evangile, & qui
profession de croire qu'il n'est justifié que
la Foi en Jesus Christ.

De Chenganare Menezes passa à Poligu
dans les terres de la Reine du Poivre, & de
à Prouto dans le même païs. En ce dern
lieu il eut beaucoup de peine à venir à b
d'une imagination qui s'étoit emparée de l'
prit de ces peuples. Il se persuadoient
ceux qui alloient à confesse, particuliérem
les veillards mouroient incontinent après:
reur dont n'avoit pû les desabuser le Curé
l'Archevêque leur avoit donné. Cepend

Menezes, qui n'avoit garde de fléchir dans une affaire qui lui paroissoit si importante, obtint d'eux quoyque avec peine tout ce qu'il souhaitoit. Le Sacristain de cette Eglise, homme fort vigoureux tout âgé qu'il étoit de soixante & neuf ans, ne se nourrissoit que de riz & de quelques legumes. Il n'avoit pendant toute sa vie mangé de la chair qu'une seule fois, encore n'en étoit il pas bien assuré. Presque tous les Chrêtiens de S. Thomas observent le même regime; & avec cette abstinence, qui vient d'habitude, & à laquelle la superstition n'a point de part, ils parviennent à une vieillesse fort avancée, & sont sujets à fort peu de maladies. Il en est de même des Gentils dont l'abstinence est encore plus étroite. L'an 1603. on en bâtiza un a Tana, lieu situé au Nord de Goa, qui étoit âgé de cent trente-huit ans, & qui depuis cent six années étoit marié avec une Femme âgée pour lors de cent vingt ans.

De Prouto Menezes se rendit à Carturté son Eglise bien aimée, & le premier fruit de ses travaux. Après y avoir reglé les choses au gré de ses souhaits, il y donna les Ordres (a) à plusieurs Clercs Malabares, qui avoient étudié la Langue Syriaque partie à Caramate, partie à Vaïpicota. Il y avoit en ce-lieu-là un Caçanare rebelle, qui n'avoit jamais voulu admettre l'Union avec l'Eglise Romaine. Menezes lui fit en vain plusieurs remontrances: mais dans le plus fort de son opiniâtreté il fut saisi

(a) Remarquez ici que cela est contraire à un des Decrets du Synode de Diamper.

ſaiſi d'un mal inconnu à tout le monde, & mourut en peu de jours, ſans avoir voulu ſe reconnoître. Cette mort donna de la fraieur aux autres Chrêtiens, & ſi l'on en croit Gouvea, elle paſſa pour miraculeuſe. Il eſt facheux de voir de tels Miracles ſe multiplier. Il ſeroit aiſé, ſans jugement téméraire, de raiſonner plus exactement ſur ce ſujet. Des gens qui croient avoir Droit de brûler, peuvent bien dans de pareilles occaſions employer le Poiſon, ſans ſcrupule. Quoiqu'il en ſoit, il faut abandonner ces faits au jugement de Dieu.

Nous voici enfin arrivez aux derniéres Viſites, qui ſont celles de Corolengate, & d'Ignapeli. Dans la derniére de ces Egliſes, l'Archevêque apprit en même tems, par un Exprès depêché de Goa, la mort de Dona Mecia de Noronha Comteſſe de Redondo ſa Sœur, & celle de Philippe ſecond Roi d'Eſpagne & de Portugal. Comme les Lettres, qui apportoient ces triſtes nouvelles, lui avoient été renduës publiquement, & qu'il étoit important au bien de l'Etat que la mort du Roi ne fût point divulguée, le Prélat, en bon politique, fit ſonner les Cloches, & entonna le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu, comme il le dit tout haut dans l'Egliſe, des faveurs qu'il avoit accordées à la Chrêtienté des Indes, en conduiſant heureuſement au Port ſix Vaiſſeaux qui avoient amené pluſieurs milliers de Soldats, & de groſſes ſommes d'argent envoyées par le Roi Philippe ſecond, qui, jouïſſant alors d'une parfaite ſanté, promettoit d'en envoyer beaucoup plus l'année ſuivante. Je ne ſai lequel

je

e dois le plus admirer ici, ou le menſonge
e l'Archevêque, ou la ſimplicité de ſon Hi-
torien qui le raporte comme une action con-
enable au Caractére du Prélat. C'eſt un
trange Chriſtianiſme que celui des Portugais.

Cette nouvelle obligea Menezes de finir ſes
Viſites plûtôt qu'il ne l'avoit eſperé. On l'ap-
elloit à Goa pour y celebrer les Obſeques du
Roi, de ſorte qu'il fut forcé de s'abſtenir de
iſiter pluſieurs Egliſes qui l'auroient apparem-
nent retenu ſur la Côte un eſpace conſide-
able de tems. Il paſſa donc legerement dans
uelques Egliſes voiſines de Carturté, où il
toit retourné d'Ignapeli. De là il ſe rendit
Paru dans le voiſinage de Cochin.

Pendant qu'il étoit en chemin, le Curé & les
Caçanares de l'Egliſe de Pallur ſur les terres
du Samorin Roi de de Calecut, lui écrivirent
our l'informer d'un événement, qui, tout bur-
eſque qu'il étoit, ne laiſſa pas de troubler les
Egliſes de ce Royaume. Voici le fait. Trois
les principaux Chrêtiens de ces lieux-là aſſem-
bloient les Peuples dans l'Egliſe, & y jouoient
une eſpece de Comédie fort plaiſante. Gou-
vea, qui veut du merveilleux par tout, dit qu'ils
étoient poſſedez du Démon jaloux des grands
progrès que l'Egliſe Catholique venoit de fai-
re en ces lieux-là. L'un de ces Chrêtiens re-
preſentoit Saint Pierre, l'autre Saint Thomas,
& le troiſiéme faiſoit les fonctions d'Arbitre,
comme repréſentant Saint Cyriaque le Patron
de l'Egliſe de Pallur. La Diſpute commen-
çoit par Saint Thomas, qui ſe plaignoit du
tort que lui faiſoit Saint Pierre, qui étoit venu
lui débaucher les Chrêtiens des Indes, ſur
leſ-

lefquels il avoit acquis un Droit legitime pa
fa Prédication. „ Votre Loi, difoit-il à Sain
„ Pierre, a été prêchée à Rome & en Italie
„ & votre procedé n'eft point raifonnable
„ Vous avez amené en ce païs-ci un Arche-
„ vêque, homme entreprenant, qui par pure
„ violence, appuyé des Portugais, introduit
„ votre Loi parmi des Peuples qui ne vous doi-
„ vent aucune obéiffance; vos Succéffeurs les
„ Evêques de Rome n'ayant aucun Droit en
„ ce païs-ci. Nous fommes tous deux Apô-
„ tres de Jefus Chrift, & notre pouvoir eft
„ tellement égal, que vous n'avez pas plus de
„ Droit fur mes Chrêtiens, que je n'en ai fur
„ les vôtres. „ A ces raifonemens & d'autres de la même force, Saint Pierre repondoit foiblement. Il fe contentoit de dire que fa Loi étoit pour toute la Terre, & que quoyque celle de S. Thomas fût bonne, la fienne étoit pourtant la meilleure. Là deffus, la Difpute devenoit plus vive; les Apôtres s'échauffoient: mais enfin, s'appaifant tout d'un coup, ils reconnoîffoient qu'il ne leur convenoit pas de difputer, étant tous deux Apôtres de Jefus Chrift; qu'il valoit mieux s'en remettre à la Décifion de S. Cyriaque à qui appartenoit cette Eglife, & s'en tenir à ce qu'il prononceroit. Saint Cyriaque, étant appellé, decidoit d'abord en faveur de Saint Thomas; parceque, difoit-il, les Chrêtiens des Indes ne dependoient point de St. Pierre, mais de leur veritable Pafteur le Patriarche de Babylone; & que l'Archevêque Portugais, qui difoit le contraire, étoit un Heretique, à qui il faloit bien fe garder d'ajoûter foi, les Sermens qu'il avoit extor-

torquez par force à Diamper étant manifestement nuls.

Cette Comédie, que Gouvea traitte de Farce Diabolique, ayant été plusieurs fois representée en diverses Eglises, ne contribua pas peu à rappeller l'ancienne veneration des Peuples pour le Patriarche de Babylone, & retarda considerablement le progrès de l'Union. Menezes persuadé, aussi bien que Gouvea, que le Diable, qui lui en vouloit, parloit en ces trois Personnages, écrivit une Lettre aux Peuples & aux Caçanares du lieu, en les avertissant de se tenir en garde contre les ruses du malin Esprit, ennemi du Synode, & de tout ce qui y avoit été resolu. L'Archidiacre, à l'instance du Prélat, leur écrivit le plus fortement qu'il put sur le même sujet. On accompagna le Porteur de ces Lettres d'un Caçanare très affectionné au Synode, & on lui ordonna d'exorcizer les Acteurs de la Comédie. La ceremonie de l'exorcisme leur fit apparemment peur: le jeu cessa. L'Historien Portugais dit gravement que le Diable cessa de parler par leurs organes.

Ce que je viens de raporter préceda l'arrivée de l'Archevêque à Paru. Il ne se vit pas plûtôt en ce lieu-là qu'il songea à finir les Affaires de sa Mission. Il convoqua pour cet effet les Caçanares & les principaux Laïques des Eglises voisines, & leur nomma dans l'Eglise en présence du Peuple l'Archidiacre pour Administrateur de l'Evêché, jusqu'à ce que le Pape eut nommé un Evêque. Mais, comme cet Ecclesiastique avoit peu d'érudition, il lui donna pour Adjoints le Recteur

des

des Jesuites du College de Vaïpicota, & le P. François Roz, qui peu de tems après reçut ses Bulles pour l'Evêché d'Angamale, transferé depuis dans la Ville Portugaise de Cranganor.

Après cette nomination Menezes congedia l'Assemblée, & ne retint auprès de lui que les Caçanares & les principaux du Peuple, ausquels il fit entendre qu'ils ne devoient plus esperer d'Evêques du Rit Syriaque, étant desormais reduits à l'obeïssance de l'Evêque de Rome. Il souhaita après cela de savoir sur quelle personne il jettoient les yeux pour le gouvernement de leur Eglise, leur promettant d'appuyer leurs desirs auprès du Pape & du Roi de Portugal. Il répondirent unanimement autant les seculiers que les Ecclesiastiques, que Menezes étoit le seul qu'ils vouloient avoir pour Evêque. Il leur remontra que Goa étoit trop éloigné, pour qu'il pût de là gouverner leur Eglise & pourvoir à ses besoins. Cependant, il s'offrit, au cas que le Pape voulût accepter sa renonciation, d'abandonner son siége avec beaucoup de plaisir pour se charger de l'Evêché d'Angamale. Pour les convaincre de la sincerité de son acceptation, il passa sur le champ un Acte autentique, par lequel il renonçoit à l'Archevêché de Goa, & acceptoit celui qui lui étoit offert, chargeant ces Chrêtiens d'envoyer cet Ecrit au Pape & au Roi; ce qui se fit en effet dans la suite, le Roi d'Espagne ayant reçu l'Acte, auquel il refusa de donner son consentement. Menezes, qui avoit bien prévû que sa renonciacion ne seroit point reçue, insista envers ces Chrêtiens, & les pria de lui dire quel autre Prélat ils souhai-

haiteroient d'avoir en ſa place, en cas qu'il leur fût refuſé. Après un delai que ces Chrêtiens demanderent, ils nommérent unanimement le P. François Roz, qui fut effectivement peu de tems après nommé & conſacré le premier Evêque du Rit Latin, dans l'Egliſe de Malabar.

Menezes occupé de ſon depart ne laiſſa pas de faire encore quelques fonctions Eccleſiaſtiques. Il adminiſtroit le Batême & la Confirmation dans tous les lieux où il paſſoit. S'étant rendu à Cochin, il y eut une longue Converſation avec le Roi. Comme ce qui concerne les Affaires d'Etat n'eſt point du reſſort de mon Hiſtoire, je le paſſerai ſous ſilence; car ce fut par là que commença l'entretien de l'Archevêque & du Roi. Je ne toucherai que ce qui fut dit entre eux ſur la Religion. Cela m'a paru curieux & propre à faire connoître le génie de ces Gentils qui, mis à part leurs erreurs, ne manquent ni de raiſon ni de bon ſens.

L'Archevêque ſur le point de ſe ſeparer du Roi lui dit, que comme ſon Ami intime, étant près de s'éloigner de lui, il ne pouvoit s'empêcher de lui donner un Conſeil plein d'amitié, & de l'exhorter de ſonger à ſon ſalut, étant ſurpris qu'un Prince ſi puiſſant, ſi ſage, & ſi judicieux, qui d'ailleurs frequentoit les Portugais dès ſon enfance, fût capable d'une erreur auſſi groſſiére que l'étoit l'adoration de ſes Idoles, à laquelle il devoüoit toutes les matinées de ſa vie. Il étoit ſurpris, ajoûtoit-il, que ce Prince ne voulût pas comprendre qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui eſt celui qu'a-

dorent les Chrêtiens, & qu'il n'y a que la Loi de Jesus Christ qui puisse conduire les hommes au salut. Le Roi répondit fort humainement, qu'il étoit obligé à l'Archevêque de l'Amitié qu'il lui portoit, & qu'il lui en donnoit une preuve sensible; parceque celui qui est persuadé de la bonté d'une chose la souhaitoit autant pour son Ami que pour soi-même; mais, qu'il lui avouoit franchement, que le parti qu'il lui proposoit ne lui paroissoit point tel; qu'autrement il l'auroit déja embrassé. „ Le Conseil que je vous donne est „ tel, reprit l'Archevêque, que quiconque „ n'embrassera point le parti que je vous pro„ pose, ne peut aller au Ciel, ni jouïr de la „ gloire pour laquelle Dieu nous a tous créez. „ Qu'est ce que le Ciel, interrompit le Roi, „ & quels biens y a-t-il dans cette gloire dont „ vous me parlez? Le Ciel est un lieu, re„ pondit Menezes, rempli de tous les biens „ & de toutes les joies qu'on peut s'imaginer. „ Dieu l'a crée pour y faire môntre de sa „ grandeur à ses élus, qui étant bâtisez croient „ en lui & observent ses Commandemens. „ Mais, reprit le Roi, qui vous a fait con„ noître ces biens, & qui est-ce qui est venu „ ici bas vous les raconter? C'est nôtre Foi, „ dit l'Archevêque, qui nous le dit; Foi si „ certaine, que pour elle nous répandrions „ nôtre Sang, & nous donnerions nôtre vie „ avec plaisir. D'ailleurs, Jesus Christ nôtre „ Seigneur, le Fils de Dieu, & le Créateur de „ toutes choses, duquel le témoignage ne „ peut-être revoqué en doute, nous en a in„ formez par lui-même, étant descendu sur

la

„ la Terre, & s'étant fait homme semblable
„ à nous. C'est lui qui nous a enseigné toutes
„ ces choses, & qui est mort sur une Croix
„ pour nous reconcilier avec son Pére. Sa
„ mort a été suivie de sa Resurrection, & de
„ son Ascension glorieuse au Ciel à la vuë de
„ tous ses Disciples. C'est de lui que nous
„ tenons ce que nous enseignons. Il est l'Au-
„ teur de notre Foi. Et qui vous a dit, re-
„ pondit le Roi, qu'il avoit enseigné ce que
„ vous venez de me dire? Quatre Ecrivains
„ autentiques, reprit l'Archevêque, dont le
„ Saint Esprit a conduit la plume, pour écrire
„ toutes les paroles & les actions de Jesus
„ Christ. Il ne peut y avoir aucune trompe-
„ rie dans les Ecrits qu'ils nous ont laissez.
„ Deux d'entre-eux ont vecû & conversé avec
„ lui: les Apôtres qui l'accompagnoient,
„ aussi bien que les septante & deux Disciples
„ qu'il avoit choisis, ont prêché ces veritez à
„ nos Ancêtres, d'où elles sont parvenuës
„ jusqu'à nous. Outre cela, avant que Nôtre
„ Sauveur, vint au monde, plusieurs Ecri-
„ vains l'avoient annoncé & predit, afin qu'à
„ son arrivée tout le monde crût que c'étoit
„ par lui seul que les hommes devoient être
„ sauvez. D'où puis-je savoir, repondit le Roi
„ que ces gens-là sont venus sur la Terre,
„ & qu'ils ont prêché ce que vous me di-
„ tes? „ Menezes, voiant que ces Questions
alloient à l'infini, interrogea le Roi à son
tour. „ Je prie Votre Altesse, dit-il, de re-
„ pondre à une Question que je vais lui faire,
„ & je repondrai à la sienne. Ne me dites
„ vous pas il y a quelques tems, qu'à la venue

„ des Portugais dans les Indes, les Rois de
„ Cochin les reçurent avec amitié, & que depuis ce tems-là, deux des principaux Seigneurs du Païs moururent en guerre pour la defenſe de nôtre Nation? Ces faits ſont veritables, dit le Roi. Et d'où le ſavez-vous? repondit l'Archevêque. Nous le ſavons, repartit le Roi, des gens qui vivoient alors, & qui en ont été temoins. D'ailleurs vos Hiſtoriens & les nôtres en conviennent comme de faits dont perſonne ne peut douter. Il en eſt de même, dit l'Archevêque, par rapport aux Ecrivains dont je vous ai parlé. Ils ont été temoins des actions du Fils de Dieu, avec cette différence que les Hiſtoires humaines ſont ſujettes au menſonge & à l'exaggeration, au lieu que les Hiſtoires Divines ſont exemtes de tout ſoupçon de fauſſeté; Dieu qui eſt la Verité infaillible, aiant dirigé la plume de ceux qui les couchoient par écrit. „

A' ces mots, le Roi ſe mit à rire, & dit à l'Archevêque, „ Quoique ces Raiſonemens ne me perſuadent pas, je prens pourtant plaiſir à les entendre, parceque j'apprens ſur quoi eſt fondée la Religion Chrêtienne. Si vous ſouhaitez que j'aſſemble mes Bramines & les Savans de mes Etats, ils repondront à vos Raiſons en ma préſence. Cette Propoſition me plaît fort, dit l'Archevêque, & j'ai demandé une pareille entrevuë à pluſieurs Rois de la Côte. Quelques-uns me l'ont promis, mais aucun n'a tenu ſa parole. Les Bramines n'oſeroient ſoutenir une pareille Diſpute, parceque perſonne ne peut parler

„ con-

„ contre la verité, à moins qu'il n'ait perdu „ l'Esprit. Vôtre départ pour Goa presse, „ dit le Roi; & moi j'ai beaucoup d'Affaires, „ qui ne me permettent pas de les assembler „ presentement. Vôtre Altesse n'aura jamais „ le tems de le faire, répondit Menezes. Ce- „ pendant, pour rendre nulles vos excuses, ap- „ pellez les. Je ne partirai point qu'ils ne „ soient venus. „ Le Roi remit cette Assemblée au prochain voyage que Menezes feroit dans le Malabar. Sur quoi le Prélat menaça de l'accuser au Jugement Universel de n'avoir pas voulu se rendre aux Veritez qu'il lui proposoit. „ Et bien, dit le Roi en se le- „ vant, nous en parlerons quand nous serons- „ là. Ce ne sera point un lieu de discours, „ dit Menezes : chacun y sera pour entendre „ son Arrêt definitif; & Vôtre Altesse y sera „ condamnée à tenir compagnie aux Démons „ qu'elle adore. „ Ces Questions sont trop vives & trop épinieuses, repondit le Roi, qui mit fin par là à une Conversation, dont la fin ne lui fut apparemment pas agréable.

L'Archevêque resta encore quelques jours à Cochin, où il regla diverses Affaires de l'Etat des Portugais. Il fit aussi la Ceremonie de donner au Roi de Porca, qui y vint en personne, le titre de Frére d'Armes du Roi de Portugal. Cette installation, qui fut celebrée avec assez de pompe, causa du chagrin au Roi de Cochin, qui jusqu'à la venuë de l'Archevêque avoit été seul en possession de ce tître, & s'en étoit servi pour se rendre respectable aux autres Rois de la Côte. Menezes fit pendant sa Visite plusieurs autres demarches, qui

dégoûterent ce Prince, le plus sur & le plus ancien Allié de sa Nation. Il jetta peut-être les semences de la haine qui aiant éclaté dans la suite, causa la terrible Revolution par laquelle les Portugais ont été à jamais bannis de ces lieux.

Toutes choses étant ainsi reglées, le Prélat s'embarqua pour Goa. L'Archidiacre & plusieurs Caçanares l'accompagnerent jusqu'au Vaisseau, & ces Peuples lui donnérent en general & en particulier des preuves sensibles de l'attachement qu'ils avoient pour sa personne, & pour les Dogmes qu'il leur avoit enseignez. Pendant son voiage il visita divers Etablissemens que les Portugais avoient alors dans le Roiaume de Canara, au Nord de la Côte de Malabar. Les principaux de ces lieux étoient Mangalor, Barcalor, & Onor. Dans cette derniere Ville, il excommunia tous ceux qui se trouveroient à l'avenir à la Fête de l'Idole de Garçopa, qui est une Ville située dans le voisinage. Cette Fête consiste dans une Procession, qui se celebre avec un grand concours de tous les Païens du Roiaume de Canara. On y proméne l'Idole sur un Char magnifique, accompagnée d'un grand nombre de Bramines, qui de tems en tems lui font leurs offrandes. A' la tête du Char marchent en dansant les Filles impudiques qui sont entretenuës des revenus du Temple de l'Idole, autour duquel elles habitent. Le Char est armé de rouës ferrées, garnies de pointes tranchantes, sous lesquelles il se trouve toujours plusieurs miserables Païens qui se précipitent & y finissent volontairement leur vie. Cette

Ce-

Ceremonie abominable n'eſt pas ſeulement en uſage en ce lieu-là ; elle eſt ordinaire ſur la Côte de Coromandel, & en pluſieurs autres endroits des Indes. Les malheureux, qui periſſent de cette maniére, ſont reſpectez après leur mort comme des Martyrs. Cela fait un étrange Syſtême de Religion, ſur-tout ſi l'on fait avec cela attention à la coûtume cruelle de ces Idolatres, qui obligent les Femmes de ſe brûler avec les Cadavres de leurs Maris. Comment accorder des Cruautez ſi étranges avec l'Abſtinence ſuperſtitieuſe de ces Gentils, qui ne connoiſſent point de plus grands crimes que d'ôter la vie, je ne dis pas aux Elephans & aux Bœufs, pour qui ils ont une veneration ſinguliére, mais aux Inſectes mêmes, & aux plus vils Animaux?

Cependant ils ont un attachement incroiable à ces coûtumes également cruelles & ſuperſtitieuſes. Le Roi de Cochin, duquel nous avons raporté l'Entretien avec l'Archevêque, qui étoit d'ailleurs un Prince prudent & bon Politique, abandonna une fois ſon Roiaume, & viſita pendant cinq ans, inconnu & en habit de pauvre, expoſé à mille inſultes, toutes les Pagodes des Indes. Il étoit outre cela ſi inviolablement attaché à ſes Ceremonies, que le Gouverneur Portugais de Cochin fut obligé de l'avertir, que les Medecins aſſuroient que par ſes abſtinences & ſes devotions il mettoit ſa vie en un manifeſt danger. Cette Remontrance, loin de l'épouvanter, ſembla lui inſpirer une nouvelle ardeur. Il répondit au Gouverneur, qu'il eſtimoit plus la moindre de ſes obſervances religieuſes, que cent mille vies

comme la ſienne. Il y a ici un beau Char
à Reflexions, je ne dis pas pour les Princ
mais en general pour tous ceux à qui l'Ev
gile de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt eſt con
Il n'y a ſur la terre que la Loi que nous prof
ſions qui ſoit infiniment raiſonable & infi
ment négligée. D'un côté, elle gémit ſous
poids d'une Oppreſſion tyranique & de mi
vaines Traditions; & de l'autre, elle s'anéa
preſque ſous une licence effrenée, qui ſe c
tente de la connoiſſance generale de la L
& en ſecouë tous les devoirs.

L'Archevêque arriva à Goa le 16. de N
vembre de l'an 1599. Il en étoit parti le
de Decembre de l'année précedente. Il y
lieu d'être ſurpris qu'en un eſpace de tem
limité, il ait conclu tant d'Affaires extrém
ment difficiles & de la derniére importanc
autant par raport à l'Etat Portugais, que p
raport à la Religion. Le Vice-Roi des Ind
étoit mort pendant ſon voiage, & il lui av
ſuccedé en vertu des Depèches de la Cour
Portugal, qui pourvoient toûjours à la Su
ceſſion des Vice-Rois, en cas qu'ils viennen
mourir pendant l'exercice de leur Charge. O
lui avoit preparé une Entrée digne de ſon no
veau poſte, & de l'heureux ſuccès de ſes tr
vaux. Il la refuſa, en diſant qu'il n'avo
aucune part dans tout le bien qu'avoit prod
ſon voiage, & que c'étoit à Dieu ſeul qu'il
faloit rendre gloire.

L'année, qui ſuivit le retour du Prélat, ne l
cauſa pas moins de joie que la précedent
par raport aux Chrêtiens Malabares. La Co
feſſion auriculaire s'établit avec moins de diff
cult

culté que ne sembloient comporter les resistances que ces peuples y avoient faites au commencement. On découvrit outre cela quelques peuples Chrêtiens qui par la faute des Evêques Syriens, & par leur éloignement avoient perdu la Foi & l'usage des Sacremens. Les Eglises de leur voisinage les pourvurent d'Instruction & de Pasteurs, selon les Reglemens que Menezes avoit donnez lorsqu'il étoit sur les lieux.

Du nombre de ces Peuples étoient les habitans de Todamala. Cet endroit étoit à cinquante lieuës des plus prochaines Eglises du Diocése, dans une situation écartée sur les terres du Samorin. Ces peuples, s'il en faut croire ce que raporte Gouvea, étoient là dès le tems de la dispersion de Meliapour, c'est à dire avant la Mission des Syriens dans les Indes. Leur éloignement & leur negligence leur avoit fait perdre toute connoissance du Christianisme, dont il ne leur restoit plus que le nom. Ils disoient eux mêmes, qu'autrefois ils avoient eu des Caçanares & des Livres, mais que tout s'étant perdu, ils se trouvoient reduits à l'état où ils étoient alors. Tout leur culte consistoit dans l'Adoration d'un Tableau où étoient peints un vieillard, un jeune-homme, & un oiseau. Deux Caçanares, qui visitoient ce païs-la, selon les Reglemens du Synode de Diamper, demanderent à ces bonnes gens ce qu'ils concevoient par cette Idole. Ils repondirent que c'étoit leur Dieu *Bidi*, l'Auteur de toutes choses. Ce mot Bidi signifie le Destin dans la Langue de ce païs-la, qui est un

peu differente de celle de Malabar. Les
çanares leur donnerent une autre explica
de leur Image. Ils leur enſeignérent qu
vieillard ſignifioit le Pere, le Jeune homm
Fils, & l'oiſeau le Saint Eſprit ; ce que
pauvres gens écouterent avec beaucoup
plaiſir. Ils conſentirent aiſément à rece
le barême, & à ſe ſoumettre à ce qu'on leur
choit. L'Hiſtorien Portugais tire d'ici un
gument, qui lui paroît merveilleux pour
blir l'Antiquité du Culte des Images; celle
ces Gentils lui paroiſſant venir en droite li
de la Prédication & de la Pratique de l'Apô
Saint Thomas, à qui la Tradition des In
attribuë la fondation de l'Egliſe de Me
pour.

Ce ſeroit abuſer de la patience des Lecteu
que de s'amuſer à combatre ſerieuſement une
pinion auſſi ridicule que celle qui fait remon
jusqu'au tems de l'Apôtre Saint Thomas l'a
horrible de ceux qui propoſent au Culte pub
les Images de la Trinité. Cet uſage eſt conda
né par les plus grands fauteurs du Culte
Images entre les Grecs, même par le
cond Concile de Nicée, ſans parler ici
Durand de S. Porcien, du fameux Toſtat Ev
que d'Avila, & de pluſieurs fameux Theol
giens Scholaſtiques de l'Egliſe Romaine. Au
ſi, ſuis-je bien éloigné de raiſonner ſur ce
Image comme l'Hiſtorien Portugais. Je ſu
perſuadé que c'étoit une Idole des Païens d
Indes, que ces gens-là adoptérent après avo
perdu leur ancienne Religion. Suivant le r
port d'Antoine d'Andrade Jeſuite Portugai
l

les habitans du Tibet en Tartarie (a) en ont une ſemblable, auſſi-bien que les Païens de la Chine, dont la Religion vient pareillement des Indes. Voici ce qu'en dit Navarrete, le meilleur Auteur, ſans contredit, de tous ceux qui ont écrit des Relations de ce grand Roiaume. „ (b) „ La fameuſe Idole appellée San Pao, qu'on „ a voulu faire paſſer pour une Image de la „ Trinité, eſt, ſans ajouter ni retrancher, „ ſemblable à celle qui eſt ſur le Grand Au- „ tel du Couvent de la Trinité à Madrid. Il „ n'y a point de Chinois, qui en la voiant ne „ dît auſſi-tôt que nous adorons dans le „ Roiaume d'Eſpagne le San Pao de ſon „ Païs.

Le couronnement des travaux de Don Alexis de Menezes fut l'etabliſſement d'un Evêque Latin dans l'Egliſe d'Angamale. Les Bulles que le Pape Clement VIII. accorda au P. François Roz à la nomination du Roi de Portugal & des Caçanares de la Côte, arrivérent dans les Indes l'an 1601. au grand contentement du Prélat, qui appella incontinent ce Jeſuite, & le conſacra Evêque des Chrêtiens de Saint Thomas. Ainſi, ce Diocéſe perdit pour un tems ſon ancienne prérogative, je veux dire la Primacie des Indes, dont il étoit en poſſeſſion depuis près de mille ans, & devint une dépendance de l'Archevêché de Goa; le

(a) Lettere Annue del Tibet del MDCXXVI, pag. 28.

(b) Navarrete. Tratado VI. cap. XI. p. 240. col. 2. *El Idolo celebre, llamado San Pao, de quien ſe ha eſcrito, ſer imagen de la Trinidad Santiſſima, es ſin quitar, ni poner, como la que eſtà en el Altar maior de el Convento dela Trinidad de Madrid; qualquier Chino que la viera, dixera al punto, que por aca ſe adorava al San Pao de ſu Tierra, y Reyno.*

le Pape l'aiant ainſi ordonné à la priére de
Portugais, contre la diſpoſition de tous le
Canons anciens.

L'an 1605. (a) le Pape Paul V. transfér
le Siége d'Angamale à Cranganor, & rendit
l'Egliſe Indienne ſon ancien Titre d'Archevê
ché, la laiſſant ſous la dépendance de l'Archê
que de Goa. Ces Etabliſſemens aſſuroient tel
lement l'Autorité des Portugais dans les In
des, qu'à parler humainement, il n'étoit pa
poſſible de prévoir la Revolution qui arriva en-
viron ſoixante ans après; & que nous décri-
rons ſur les Mémoires des Miſſionaires mê-
mes de l'Egliſe Romaine, qui ſont preſque les
ſeuls que nous aions pû conſulter.

Le P. François Roz, Jeſuite, originaire de
Girone en Catalogne, fut comme nous venons
de le dire le premier Evêque Latin de cette
Egliſe. Alegambe, qui fait mention de lui
avec éloge, ne marque point l'année de ſa
mort. Il y a lieu de croire qu'elle arriva vers
l'an 1617; Jerôme Xavier Jeſuite Navarrois
étant mort cette année-là à Goa, lorſqu'il ſe
diſpoſoit à prendre poſſeſſion de l'Archevêché
de Cranganor, auquel il avoit été nommé par
Philippe troiſiéme Roi d'Eſpagne & de Por-
tugal. C'eſt ce que nous apprend le même
Alegambe dans l'Eloge de ce Jeſuite, auquel
j'ai deſtiné une petite Digreſſion, que j'aurois
ſupprimée ſi elle avoit eu moins de raport
aux matiéres dont je traitte dans cet Ou-
vrage.

Jerôme Xavier paſſe pour l'Auteur de deux
Ou-

(a) Aubert le Mire dit l'an 1609. mais il ſe trompe.

Ouvrages écrits en Langue Persane, dont le prémier porte le titre d'Histoire de Nôtre Seigneur Jesus Christ, & le second raconte la Vie & le Martyre de l'Apôtre Saint Pierre. Ces deux Ouvrages également fabuleux étant tombez Manuscrits entre les mains de Louis de Dieu celebre Professeur en Langues Orientales dans l'Université de Leiden, il les fit imprimer avec une Version Latine, & des Notes, dignes du feu, si nous en croïons le Jesuite Alegambe, le Juge du monde le plus incompétent dans de pareilles matiéres. Mais, pour ne rien dire ici de ces Notes, qui defendent le Texte sacré contre les Falsifications enormes du Jesuite, & qui par consequent n'ont pû que deplaire aux Censeurs Romains qui les ont condamnées; l'Ouvrage en lui même est un Amas monstrueux de Fictions, & de Fables grossiéres, ajoutées, & souvent substituées, aux paroles des Saints Evangelistes. Au reste, Jerôme Xavier n'est Auteur de cette espéce d'Alcoran, que pour ce qu'il a de profane & de superstitieux. Il l'avoit composé en Portugais, & la Version Persane, dont Alegambe & les autres Jesuites lui font honneur, n'est nullement de lui. Elle a pour Auteur un Mahometan de Lahor dans les Indes, nommé Abdel Senarin Kasem, comme Xavier lui même l'avouë à la fin de son premier Ouvrage, pag. 586. Il seroit à souhaiter, que dans les Contestations présentes sur la Lecture de l'Ecriture Sainte, on fît attention à ce Livre, & à plusieurs autres du même genre, dont la Lecture est approuvée, pendant que celle de l'Evangile est proscrite.

On

On a imprimé à Rome un Catechisme du Jesuite Alexandre de Rhodes (a) pour l'usage des Missions du Tonquin. Cet Ouvrage qui n'est point écrit par Demandes & par Reponses, contient en Latin & en Langue Tonquine un Abbregé de Religion, divisé en huit Journées, pour l'instruction, & des Infidelles, & des Catécuménes. Il n'y a guéres moins de Fables, que dans les Livres du P. Xavier; ce qui sert à prouver l'Uniformité de la Conduite des Jesuites, par raport aux fausses Narrations entées sur l'Evangile. Ils ont partout le même soin d'introduire dans ces Missions Orientales, toutes ces Fables, & les Dogmes qui en dependent. Si ces Messieurs n'avoient pas plus à cœur les Interêts du Pape, que ceux de Jesus Christ & de son Eglise, rien ne feroit plus aisé que de les faire convenir que l'Evangile, dont Dieu lui-même est l'Auteur, est d'une tout autre efficace que ces Fables, la plûpart inventées pour élever le Siege de Rome, & pour associer le Culte des Créatures à celui du Créateur. Ces Reflexions sont aussi utiles pour l'Europe que pour les Indes, sur-tout aujourd'hui que des personnes, ou fort ignorantes, ou très mal-intentionnées, font tous leurs efforts pour priver les Chrêtiens des Instructions qu'ils sont en droit de puiser dans les Ecritures Saintes, sur-tout dans le Nouveau Testament. Mais, ce qui est encore plus déplorable, on a substitué à l'Ecriture Sainte un nouvel Evangile, que l'on pretend dicté de la Bouche mê-

(a) Romæ, Typis Congreg. de Propaganda Fide. 1651. in 4.

même de la Sainte Vierge, Ouvrage dans lequel il y a plus que du Fanatisme. Je parle ici de la *Cité Mystique* de Marie d'Agreda, qui est à présent traduite en plusieurs Langues, & dont toutes les Editions sont autorisées par les Universitez d'Espagne, & par les louanges & le le consentement de l'Inquisition. Tout Chrêtien judicieux & savant, qui voudra se donner la peine de lire ce Livre, y découvrira bientôt un Dessein secret de tourner en ridicule la Religon, & d'en sapper les fondemens.

Ce n'est point ici une Conjecture en l'air. Quantité de Marranes vivent en Espagne, où ils font exterieurement profession de l'Evangile, dont ils se mocquent dans le cœur. On trouva auprès de Grenade, sur la fin du seiziéme siécle, des Reliques & des Monumens Manuscrits, qu'on supposoit y avoir été cachez par des Disciples des Apôtres sous le regne de l'Empereur Neron. On y lisoit des Louanges de la Sainte Vierge, où sa Conception Immaculée étoit établie, aussi-bien que plusieurs autres vaines Traditions interessantes pour les Espagnols. Tout se remua en Espagne pour établir l'Autorité de ces Pieces supposées. Cependant, après un long examen, on les condamna à Rome sous le Pontificat d'Innocent Onziéme, qui étoit un Pape ennemi de la Fraude, & des Superstitions Monacales.

On reconnut que les Auteurs de ces Fictions malicieuses étoient des Mahometans cachez, ennemis du Christianisme. Cela paroît evidemment par l'Aveu du P. Louis Marracci, un des principaux Examinateurs de ces Monumens, qui par ordre du Pape avoient été transpor-

portez à Rome, & paſſé tous ſous ſes yeu
Il en parle amplement dans ſon ſecond Pro
drome (a), & à la ſeconde page de ſa Préfa
ce ſur la Refutation de l'Alcoran.

La decouverte qu'a faite ce ſavant homm
des Mahometans chachez, Auteurs de cette Sup
poſition, donne de terribles ouvertures, au
quelles il ſeroit à ſouhaiter qu'on fît attention
Le Jeſuite Hierôme Roman de la Higuer
eſt, ſinon l'Auteur, au moins un des princ
paux Complices de cette Suppoſition. C'eſt u
fait indubitable : on ne le conteſte point
Quelles Conſequences ne peut-on pas déduir
de là, & de tout ce qui depuis a été fait pa
d'autres pour l'anéantiſſement de la Moral
de l'Evangile & de la neceſſité de l'Amour d
de Dieu, pour la Proſcription des anciens Ma
nuſcrits, & de preſque tous les Monumens
anciens, Profanes & Eccleſiaſtiques? Plus ces
Conſéquences ſont affreuſes, plus elles meri-
tent qu'on y faſſe attention. Le ſavant Mon-
ſieur Limborch, ſur des preuves moins amples
que celles que je viens de produire, a ſoupçon-
né de Judaïſme (b) divers ſavans Eſpagnols
du ſeiziéme ſiecle. Autre maladie du Païs,
auſſi fertile que l'autre en Impoſtures.

Mais, il eſt tems de revenir à nôtre Hiſtoire.
L'Autorité temporelle des Portugais qui paroiſ-
ſoit très-bien affermie par la Conquête ſpiri-
tuelle de Don Alexis de Menezes, reçut un
terrible échec environ ſoixante ans aprés ſon
de-

(a) Pag. 60. col. 1.
(b) De Veritate Religionis Chriſtianae. pag. 276. 227. & 278.



depart. Les Portugais furent bannis de la Côte, & les Chrêtiens de Saint Thomas recouvrérent leur ancienne Liberté. L'unique cause de cette étrange catastrophe fut le gouvernement arbitraire des Jesuites, qui, par le moien des Prélats tirez de leur Compagnie, exerçoient une domination violente sur ces peuples, gens à la verité simples & peu remuans, mais extrémement jaloux de leur Liberté & de leur Religion.

La Compagnie des Jesuites, fort puissante par tout, mais particuliérement dans les Etats du Roi de Portugal dans les Indes, où elle (a) possede plus de revenus que le Roi même, regarda cet Etablissement sur la Côte de Malabar comme un des plus utiles qu'elle eut eus jusqu'alors, autant pour le Commerce qu'elle ne néglige nullement, que pour ses Missions mêmes qui trouvoient de grandes ressources dans ces lieux, très avantageux par leur situation. Le P. François Roz étant mort Archevêque de Cranganor, son successeur fut un autre Jesuite. La Société seule a possedé cette dignité jusqu'au soulevement, qui continua à faire passer Cranganor & Cochin sous la domination des Hollandois. Je n'ai pû trouver les noms des Jesuites successeurs du P. Roz. Je ne connois que le dernier nommé Don François Garzia, duquel il est souvent fait mention dans les Relations de Vincent Marie de S. Catherine de Sienne, Envoié du Pape en ces

 lieux

(a) Jean Batiste Gemelli Careri. Tom. 3. de son Voiage autour du Monde, pag. 61. *L'on tient pour certain que dans les Indes les Jesuites ont plus de revenu que le Roi de Portugal même.*

lieux, lorſque la haine, que les Chrêtiens Malabares avoient pour les Jeſuites, les avoit portez à ſecouer le joug onereux de leur domination.

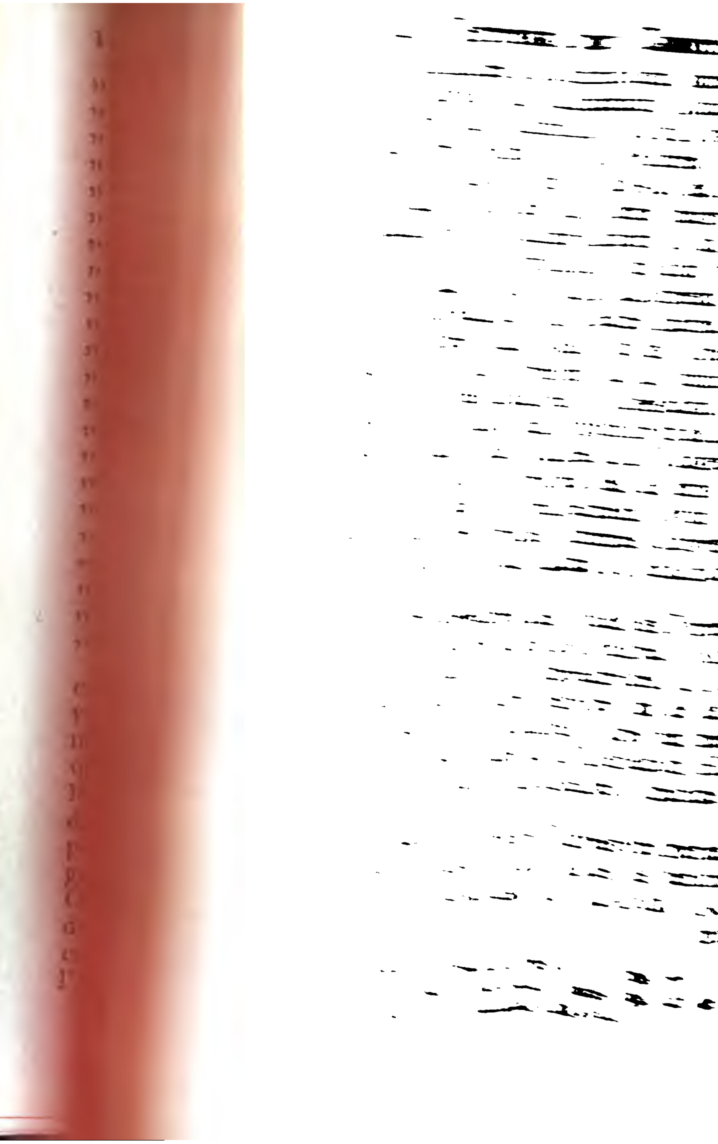
Les Auteurs de la Société font rarement mention de leurs travaux en ce païs-là, encore moins de leurs Evêques. Ils ont, ſans doute, leurs raiſons pour ſouhaiter qu'un oubli perpetuel enſeveliſſe leur perte, & leur mauvaiſe conduite qui l'a cauſée. Il m'auroit même été difficile de ſavoir que les Prélats Latins de cette Egliſe de Cranganor étoient des Jeſuites, ſi je ne l'avois appris en partie des Memoires recueillis par Urbain Cerri (a), Secretaire de la Congregation de la Propagande, & en partie du Voiage des Indes écrit par Philippe de la Trinité Général des Carmes Déchauſſez. Voici les paroles du dernier. (b) „ Il ſe trouve „ ſur cette Côte des Chrêtiens Catholiques, „ qui portent le nom de Chrêtiens de S. Thomas. Ils ſe ſervent de la Langue Chaldéenne dans leurs devotions, & leur Archevêque eſt toûjours un Religieux d'un même „ Ordre, qui poſſéde cette dignité comme par „ droit héréditaire. L'Archêveque vivant encore, ils éliſent ſon Succeſſeur, ce qui cauſe

(a) Etat preſent de la Religion. p. 181.

(b) Lib. 2. cap. 13. pag. 119. *Vi ſi trovano de i Chriſtiani Cattolici detti di S. Tomaſo, i quali nelli loro officii ſi ſervono della Lingua Caldea. Il loro Arciveſcovo è ſempre un Religioſo d'un medeſimo Ordine, peròche quella Religione poſſiede quaſi per jus hereditario queſta dignità, e coſi vivendo ancora l'Arciveſcovo, eleggon il ſuo ſucceſſore, che dà molto faſtidio a queſti Chriſtiani, & indi naſcono trà di loro molte diviſioni.* Vincent de S. Marie, pag. 150. *Due volte anticipatamente procurarono fuſſe dato il ſucceſſore del medeſimo inſtituto, all'ancora vivente Paſtore.*

beaucoup de chagrin à ces Chrêtiens, & roduit entre eux plusieurs divisions. „ Ce igieux, qui étoit dans les Indes environ les ées 1636. & 1637, laisse entrevoir des comncemens de la discorde qui éclata environ gt ans après, & de laquelle il m'a été imlible de deterrer les Circonstances les plus entielles; les Jesuites aiant interêt à les car, & les autres personnes tant Ecclesiastiques Laïques qui en ont eu connoissance, aiant empêchées d'en faire part au public. J'ai aps de fort bonne part, qu'un Voiageur Italien oit raporté fort au long toute cette Histoire ns la description de son Voiage des Indes, 'il avoit voulu faire imprimer à Venise; ais que cet Ouvrage avoit été absolument pprimé par les intrigues des Jesuites.

Nous finirons ici l'Histoire de cette premié Expedition, pour passer à une autre qui sera le jet du Livre suivant. Ce que nous pouvons incipalement remarquer sur celle-ci, c'est la omtitude avec laquelle se fit cette Conquête irituelle de l'Eglise d'Angamale. Une eneprise si difficile, vû la distance infinie des Dogmes de cette Eglise & de ceux de l'Eglise Romaine, ne coûta qu'un peu plus de six mois le courses & de travaux à Don Alexis de Menezes, qui sans savoir aucune des Langues de ces Peuples, n'aiant pour tout savoir qu'une legére teinture de la Théologie Scholastique, sans aucune connoissance des anciens Canons & de l'Histoire de l'Eglise, entreprit & mit la derniére main à un si grand Ouvrage. Ce Prélat, homme d'une naissance distinguée, ajoutoit à la hauteur Portugaise celle que son rang



vons ici une Eglise très ancienne, dont
esque tous les Dogmes conviennent avec
ux de la Religion Reformée. Les Chrê-
ns Orientaux connus sous le nom de *Nes-
riens*, separez depuis le cinquiéme siecle de
utes les autres Communions, reduits sous
obéissance d'un Patriarche independant de
Empire Romain, & n'aiant aucun com-
nerce avec lui, n'en connoissant même ni la
angue ni les Auteurs, admettent les mêmes
Sacremens que nous, nient formellement la
Transsubstantiation & la Présence réelle, ont
en horreur le Culte de Images, ignorent la
Doctrine du Purgatoire, & presque toutes les
Traditions Romaines qui sont rejettées par les
Protestans. Ce sont des faits contre lesquels
il n'y a pas moien de s'inscrire en faux. Nous
les avons prouvez par les Actes du Synode,
& par le témoignage de l'Historien de Mene-
zes, Catholique Romain des plus zelez. Ou-
tre cela, toutes les Relations anciennes & mo-
dernes les confirment. On peut tirer de là
une très-bonne Conclusion contre l'Antiquité
de ces Dogmes, desquels même une bonne
partie s'est glissée dans l'Eglise Romaine, sans
avoir jusqu'à présent pû s'introduire dans la
Communion des Grecs. C'a été sans dou-
une hardiesse & une prévention inexcusable à
l'Abbé Renaudot de soûtenir, comme il a
fait, que les Nestoriens avoient sur l'Eucha-
ristie les mêmes Sentimens que son Eglise.
Les Actes du Synode de Diamper, & les Li-
vres Ecclesiastiques de ces Peuples, établissent
évidemment le contraire.

Il en eſt de même des Sacremens, que cet Abbé ſuppoſe conformes, par tout l'Orient, au denombrement de l'Egliſe Romaine. Certainement, il faut avoir renoncé à la ſincerité & à la pudeur, pour ſoutenir cela de l'Egliſe Neſtorienne, qui, comme nous l'avons vû, ne connoiſſoit ni Confeſſion, ni Confirmation, ni Extrême-Onction, & qui excluoit poſitivement le Mariage du nombre de Sacremens. Rien n'auroit été plus merveilleux qu'une pareille Conformité, ſi elle s'étoit trouvée veritable, puiſqu'au deſſus de Pierre Lombard, qui vivoit dans le douziéme Siecle, on ne trouve ce nombre des ſept Sacremens de l'Egliſe Romaine dans aucun Auteur. Leon Allatius, Controverſiſte non moins zelé que l'Abbé Renaudot, n'en a pû produire aucun parmi les Grécs, (a) dans ſa Diſpute contre Caucus; &, comme nous avons obſervé ci-deſſus, il ſe trouve des Scholaſtiques, comme Suarez, qui ſur cet article ne ſont point favorables aux prétendues Traditions de l'Egliſe Romaine. J'ai fait mention du Cardinal Pierre de Damien qui compte douze Sacremens, au nombre deſquels il met la Dedicace des Egliſes. (b) Hugues de Saint Victor, qui eſt mort environ l'an 1120, en compte encore davantage, & n'oublie pas la Dedicace, non plus que les Funerailles des Prêtres, Sacrement étrange, dont on eſt re-

de-

(a) De Perpetuo Conſenſu. Lib. 3. C. XVI. a §. VI. ad finem.

(b) Hugo à S. Victore de Sacramentis, edit. de Veniſe Tom. 3. pag. 207. & fol. 282. verſo, & 290. verſo.

devable au prétendu Denys Areopagite. (a) Isidore de Seville, Auteur beaucoup plus ancien, ne met au nombre des Sacremens que le Batême & le Chrême, le Corps & le Sang de Jesus Christ.

Dans des choses si manifestes, ne sera-ce pas une honte pour les Defenseurs de la Religion Romaine, si on vient à s'appercevoir dans le monde que les veritez les plus évidentes ne font aucune impression sur les préjugez de la naissance & de l'éducation; & que des preuves, qui passeroient pour très suffisantes s'il s'agissoit d'éclaircir les Antiquitez Grecques & Romaines, n'ont aucune force, lors qu'elles combattent des opinions dont on s'est entêté par principe de Religion?

(a) Isidorus, Origin. L. VI. c. 19. *Sunt autem Sacramenta Baptismus & Chrisma, Corpus & Sanguis Christi.*

Fin du Livre Quatrieme.





HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE CINQUIEME.

Le Soulêvement de Chrêtiens de Saint Thomas contre les Jésuites.

IL eſt plus aiſé de raporter en général les cauſes du ſoulevement des Chrêtiens contre les Jeſuites, que d'en marquer préciſement l'année. Il n'y a aucune Miſſion dont la Compagnie ait autant derobé la connoiſſance au

au public, soit qu'en se conduisant ainsi elle voulût joüir tranquillement & sans rivaux des profits qu'elle y faisoit, ou que les plaintes perpetuelles de ces Chrêtiens l'obligeassent à en faire le moins de mention qu'il lui seroit possible. Quoiqu'il en soit, on ne peut doûter qu'il ne soit entré en cela plus de vuës Politiques & interessées que d'autres raisons. Depuis la ruïne totale de l'Autorité du Pape & des Jesuites en ces païs-là, le silence de ceux-ci a été tout-à-fait extraordinaire: ce seroit une chose surprenante si elle n'étoit pas fondée de leur part sur de fortes raisons. Les Jesuites n'ont exércé aucune jurisdiction Episcopale annexée à leur Ordre, qu'au Japon, en Ethiopie, & sur la Côte de Malabar. De toutes les Missions de l'Eglise Romaine on n'en connoît point qui aient eu de plus funestes issuës. Le public a été informé des deux premiéres par plusieurs Histoires du Japon, & par celle d'Ethiopie écrite par le Jesuite Tellez, en ensuite par Mr. Ludolfe. On y voit evidemment, que l'imprudence & l'esprit altier des Jesuites ont causé tous leurs mauvais succès. C'est ce qui les a persuadez qu'ils ne pouvoient rien faire de plus propre à soutenir leur honneur chancelant, que de garder un profond silence sur la ruïne de la Mission de Malabar, qui est effectivement celle dont jusqu'à présent on a été le moins informé.

Nous avons vû dans les Livres précedens que la Société avoit établi à Vaipicota un College pour instruire la jeunesse Chrêtienne de la Côte dans l'étude de la Langue Syriaque.

Cet établiſſement louable en ſoi-même coûta apparemment trop aux Jeſuites dans la ſuite du tems : faute de bons Sujets, ils ſongérent à abandonner le Syriaque pour reduire les Ecclesiaſtiques du Diocéſe à l'uſage de la Langue Latine. C'eſt ce que nous apprend un paſſage de l'Aſie du Jeſuite Bartoli (a). „ Nos Péres, dit-il, ont trouvé que c'étoit „ une peine priſe inutilement de travailler à „ la converſion des Chrêtiens de S. Thomas, „ & de les vouloir réunir à l'Egliſe & à l'obéiſ- „ ſance du Pape, parce qu'ils ne vouloient en- „ tendre parler d'autre Langue que de la Chal- „ daïque, dont ils ſe ſervent dans le Sacrifice „ de la Meſſe, & dans leurs priéres publi- „ ques. „ L'Auteur du ſecond Tome de la Morale Pratique, de qui j'ai emprunté ce paſſage, s'écrie ici avec raiſon : „ On ne pourroit „ croire une ſi grande folie, ſi on ne la voioit „ de ſes propres yeux. „ En effet, y a-t-il rien de plus inſenſé, que de vouloir abolir la Langue Syriaque en y ſubſtituant la Latine, dans une Egliſe des plus anciennes du monde, & qui dès ſon origine ne s'eſt point ſervie d'autre Rituel, ni d'autre Langue, que de celle des Syriens? Sans nous arrêter à cela, nous pouvons conclure des paroles du Jeſuite Bartoli, que la Société manquoit de Sujets propres à apprendre cette Langue, & à s'en ſervir pour catechizer cette Nation, qui, nonobſtant l'Union forcée décrite dans les Livres précedens, refuſoit *de ſe réunir à l'Egliſe & à l'Obéiſſance du Pape.* Preuve évidente du peu de fruit qu'a-

(a) Imprimée à Rome l'an 1667. 3. edit. pag. 472.



qu'avoient eu les travaux & les dépenses de Don Alexis de Menezes, aussi bien que ceux du P. Roz & des autres Jesuites ses Successeurs.

Il étoit donc resté dans le païs des semences de discorde fondées sur les Dogmes. L'esprit de domination & l'avarice des Jesuites ne contribua pas peu à entretenir les Chrêtiens de S. Thomas dans des dispositions peu favorables à l'Union. Il paroît par Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne, qui me fournit une bonne partie du reste de cette Histoire, que les Jesuites traittoient ces Chrêtiens en Esclaves, (a) que la longue (b) continuation du gouvernement des Prélats de la Société leur étoit insupportable; que la hauteur (c) avec laquelle les traittoit le dernier Archevêque Don François Garzia, enfin la multitude des Jesuites repandus dans le Diocése où ils se rendoient maîtres des Paroisses, leur fit prendre la resolution de secoüer unanimement un joug qu'ils ne pouvoient plus porter. Voilà les principales raisons que j'ai pu recueillir dans le Livre du Missionaire Italien, qui parle par tout avec beaucoup de circonspection & de crainte d'offenser la Compagnie des Jesuites. Cela revient assez à ce que je trouve dans une Lettre Latine écrite de Cochin par un Hollandois au mois de Novembre de l'an 1720 (d).

„ On

(a) Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena. L. 2. Cap. 15. pag. 190. *il porci in Schiavitudine.*

(b) Id. L. 2. c. 8. pag. 162. *La lunga continuatione dell' istesso governo.*

(c) *Ibid. Qualche asprezza naturale [benche guidata da buon zelo] nell' ultimo Prelato.*

(d) Biblioth. Brem Fascicul. Quart Classis. Quintæ in Epistola J. C. Vischeri. pag. 764. 765.

„ On empêchoit, dit il, leurs Prêtres de ſe „ marier; on ſe rendoit Maître de leurs Egli- „ ſes, dans leſquelles on ſuſpendoit des Ima- „ ges, que ces Chrêtiens ont en horreur; on „ gagnoit les Eccleſiaſtiques à prix d'argent, ce „ qui a duré juſqu'à la Conquête des Hol- „ landois, qui ont redu à ces Chrêtiens l'an- „ cien exercice de leur Religion, qui con- „ vient en beaucoup de choſes avec celle des „ Reformez. Ils ne ſouffrent point les Ima- „ ges, ils nient la Tranſſubantiation, ils com- „ munient ſous les deux eſpéces, & ſoûtien- „ nent qu'il eſt permis aux Prêtres de ſe ma- „ rier, &c.

Le Prélat Jeſuite, ſous lequel le ſoûlevement éclata, s'appelloit Don François Garzia. Nous avons dêja vû quelque choſe de ſon caractére. Comme l'Union précedente avoit été traverſée par un Archidiacre de cette Egliſe, la Révolte vint pareillement d'un Archidiacre proche parent du précedent & ſon Succeſſeur immediat. (a) Après pluſieurs plaintes inutiles, les Chrêtiens élurent cet Eccleſiaſtique pour leur Chef & pour leur Evêque. Ils s'aſſemblerent (b) dans une Egliſe, où, après avoir renoncé à l'Obeïſſance du Prélat Jeſuite, & juré ſur les Saints Evangiles qu'ils ne le reconnoîtroient jamais, ils revêtirent l'Archidiacre de l'Autorité Epiſcopale, & le firent ſacrer par douze Prêtres, ſoit qu'ils ſe cruſſent autoriſez à cela par quelque ancien Uſage de leur Egliſe, comme ils le prétendoient

(a) Vincenzo Maria. pag. 150.
(b) Ibid. pag. 2. & Urbain Cerri. pag. 181.

doient, ou que dans le Recueil de leurs Loix Ecclesiastiques ils eussent trouvé quelque ancien Canon, qui permît dans des besoins pressans une pareille Ordination.

L'Auteur Italien dont je me sers ici traitte cette action de Sacrilege : je ne doute point que des gens de sa Communion, plus éclairez que lui, n'en portent le même jugement. Sans entrer ici dans la Question importante de la distinction des Prêtres & des Evêques, on peut faire attention à la pratique ancienne de l'Eglise d'Alexandrie, qui suffit pour appuier de pareilles Promotions, si elle est veritable, comme il est presque impossible d'en douter, quoiqu'en dise l'Abbé Renaudot (a), le moins équitable de tous les Controversistes de l'Eglise Romaine. En effet, outre l'autorité d'Eutychius qui étant Patriarche d'Alexandrie n'a pu ignorer les Coûtumes anciennes de son Eglise, Saint Hierôme dans l'Epitre 85. à Evagre temoigne que dans les tems anciens le Metropolitain d'Alexandrie étoit ordonné par les Prêtres de son Eglise. Mr. Renaudot, qui élude très-mal l'autorité de S. Hierôme, n'oppose au témoignage d'Eutychius que des Histoires la plûpart douteuses & mal attestées, qu'il appuie de reproches generaux en termes peu mesurez. „ Eutychius, dit-il, étoit un „ Barbare, né en Egypte dans le dixiéme sié- „ cle, & mal informé des Origines de son E- „ glise. „ Je n'entreprendrai point la justification de cet Auteur, qui assurément ne sauroit

(a) Histor. Patriarch. Alexandrin. pag. 7. & seq. Tom. I. Collect. Liturg. pag. 377.

roit paſſer pour un bon Hiſtorien : mais, j'avouë qu'il eſt difficile de comprendre qu'un Prélat, que Mr. Renaudot lui-même reconnoît pour Orthodoxe, fût ſi mal informé de la nature du Sacerdoce & de la Prelature, qu'il ignorât abſolument en quoi l'un étoit differencié de l'autre; ou, que le ſachant, il oſât avancer que dans ſon Egliſe dès le tems des Apôtres le Prélat fût tiré du nombre des douze Prêtres du Diocéſe, & reçût d'eux ſa conſecration.

On ne trouve, ajoûte Mr. Renaudot, aucun veſtige de cette Coûtume dans les anciens Auteurs Eccleſiaſtiques. C'eſt déja compter Saint Hierôme pour rien. Mais, s'il s'en trouve peu par rapport à l'Egliſe d'Alexandrie, il ne ſeroit pas ſi difficile que l'on le croit d'en déterrer pour les autres. Ce n'eſt point ici le lieu de traitter cette Controverſe. Tenons nous-en à l'Egliſe d'Alexandrie, qui eſt la ſeule dont il s'agit par raport à l'Abbé Renaudot. Monſieur Cotelier dans le premier Tome des Monumens de l'Egliſe Grecque, raporte un fait qui ſert ici merveilleuſement pour la juſtification d'Eutychius. (a) „ Des „ Heretiques vinrent un jour trouver l'Abbé „ Poemen, & commencérent à parler mal de „ l'Archevêque d'Alexandrie, en lui repro„ chant qu'il ne recevoit ſon Ordination que „ de la main des Prêtres. Le vieillard ſe tût, „ &

(a) Eccleſiæ Græcæ Monumenta Tom. 1. pag. 611. Ἦλθον ποτέ τινες αἱρετικοὶ πρὸς τὸν Ἀββᾶν Ποιμένα, καὶ ἤρξαντο καταλαλεῖν τοῦ Ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας ὡς ὅτι παρὰ πρεσβυτέρων ἔχει τὴν χειροτονίαν.

„ & ordonna qu'après leur avoir donné à „ manger on les congediât en paix. „ Ce témoignage qui ne peut être suspect fait voir clairement que la Coûtume raportée par Eutychius subsistoit du tems de l'Abbé Poemen, soit que ce solitaire ait vêcu dans le quatriéme siecle, ou dans le cinquiéme, comme il y a quelque raison de le croire. La superstition & le desir d'établir des traditions recentes peuvent bien avoir éclipsé d'autres témoignages semblables à celui-là. Il ne se trouve que dans l'Orginal Grec : l'ancienne Traduction des Apophthegmes des Péres, d'où il est tiré, attribuée à Martin Abbé de Dume & depuis Archevêque de Brague, ne fait, dans l'Edition de Rosweyde (a), aucune mention de cette Ordination de l'Archevêque d'Alexandrie par des Prêtres, soit que le Traducteur l'ait supprimée, ou que les Copistes l'aient fait disparoître, ou enfin que le Jesuite Rosweyde ait jugé à propos de la retrancher dans son Edition de la Vie des Péres.

Quoiqu'il en soit, fondez ou non, les Chrêtiens des Indes, las de porter le joug du Prélat Latin, se firent un Evêque de leur Archidiacre, au grand déplaisir des Jesuites, des Portugais, & de la Cour de Rome. Cela arriva peu de tems avant l'an 1655. & les premiéres nouvelles en furent apportées à Rome au commencement du Pontificat d'Alexandre VII. Ce Pape, alarmé d'une Entreprise dont il étoit aisé de prevoir les consequences, resolut de remedier promtement au Schisme nais-

(a) In Vitis Patrum, pag. . . .



naissant; & comme on étoit persuadé à Rome, que l'indiscretion & la hauteur des Jesuites avoit tout gâté, on jetta les yeux sur l'Ordre des Carmes Déchaussez, qui depuis plusieurs années avoit commencé à se signaler dans les Missions Orientales.

Le Pape nomma pour cette Expedition quatre Religieux de cet Ordre, Hiacynthe de S. Vincent, Marcel de Saint Yves, Joseph de Sainte Marie, & Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne. Il faut remarquer que ces Messieurs, lorsqu'ils endossent l'habit de leur Ordre, se debâtizent en quelque maniére, en renonçant à leurs noms de batême & de famille, pour en prendre de nouveaux. Les deux derniers de ces Religieux ont écrit en Italien la Relation de leurs Expeditions, & ce sont eux que nous suivrons dans la suite de cette Histoire. Les deux premiers prirent la voie ordinaire du Portugal, & les deux autres s'embarquerent pour la Syrie, d'où ils se rendirent aux Indes par la voie d'Alep, de Bagdat, & de Bassora. Voiage, que Vincent Marie a décrit fort au long, & sur lequel nôtre dessein ne nous permet pas de nous arrêter. Ce Religieux étoit Allemand de Nation (a), homme ferme & résolu, assez spirituel, mais extrémement ignorant. Il en donne des preuves par tout. Dans la description de l'ancienne Ville de Tortosa, il dit qu'elle est celebre par (b) l'apparition de l'Ange à Godefro de Bouil-

(a) Il le temoigne Livre 3. c. 5. pag. 234. & autre part.
(b) pag. 28. *Passammo l'antica Tortosa celebre per l'apparitione dell' Angelo al gran Gottifrido.*

Bouillon; fable qui n'eſt fondée que ſur le premier Chant de la Jeruſalem du Taſſe, Livre aſſurément fort peu autentique pour établir un fait de cette nature. Sur la compoſition de l'Alcoran il avance (a) des faits ridiculement faux, qui ont pourtant merité d'être refutez & même avec beaucoup d'égards & de circonſpection par le P. Louïs Marracci, dans ſon Traitté de l'Alcoran. (b) Dans l'énumeration des Chrêtiens qui habitent la Meſopotamie, il dit que les trois Sectes, celle des Neſtoriens, celles des Jacobites, & des Armeniens, tirent d'une même ſouche l'origine de leurs erreurs; ce qui eſt de la derniére abſurdité, le Jacobites & les Neſtoriens étant diametralement oppoſez, les Armeniens d'ailleurs ne devant point être diſtinguez des Jacobites. Mais cette derniére faute eſt moins ſurprenante dans un homme, qui repéte perpetuellement dans ſon Hiſtoire des Chrêtiens Malabares, qu'ils honnorent la memoire de Neſtorius & celle de Dioſcore Patriarche d'Alexandrie. Il eſt étonnant que Rome deſtine à des Entrepriſes de la derniére importance des perſonnes ſi mal inſtruites.

Vincent Marie & ſon compagnon étant arrivez à Surate fameux port des Indes, vers la fin de l'an 1656. ils ne ſe trouvérent pas peu embaraſſez ſur le choix du chemin qu'ils prendroient pour ſe rendre à la Côte de Malabar. Le Portugal en vertu de la donation du Pape Alexandre VI. s'attribue la Souveraineté de

(a) Pag. 54.
(b) Pag. 39.

toutes les Indes Orientales, & comprend même sous ce nom le Japon & la Chine; (a) pretention, dit sagement Navarrete, qui coûtera un jour la vie à tous les Européens, si elle vient à la connoissance de ces Nations Orientales. Les Jesuites, qui sont fort puissans en Portugal, s'accomodent admirablement bien de cette opinion chimerique, & s'en servent pour traverser tous les Missionaires qui ne sont pas de leur Société. Nos Carmes, qui n'avoient pas fait approuver leurs Depêches en Portugal, ne surent que devenir. Sans parler de Goa, qui étoit sur leur passage, & qu'il leur faloit necessairement éviter, les Portugais alors Maîtres de Cranganor, & de plusieurs autres places sur la même Côte, étoient en état de leur boucher le passage, & d'anéantir leur Mission quoique autorisée par le Pape & convenable aux interêts de l'Eglise Romaine.

Les Hollandois, alors en guerre contre les Portugais, tenoient la Mer tout le long de la Côte. Leur General, à qui ces Religieux jugérent à propos de s'adresser, leur donna un Passeport & des Recommandations, sans lesquelles ils auroient eu beaucoup de peine à achever leur Voiage. Je ne m'arrêterai point à en décrire toutes les circonstances. Il suffit de remarquer, qu'au commencement de l'an 1657. ils arrivérent à Cananor, d'où ils se rendirent par terre à Calecut, resolus de continuer leur voiage jusqu'à la Ville de Cochin. L'Agent des Portugais auprès du Roi, qu'on nomme

or-

(a) Navarrete. Tradado 6. p. 409. col. 2. *Si se huele por aquellas Naciones . . . . no quedara Europeo à vida en ellas.*

ordinairement le Samorin, leur representa les dangers ausquels ils s'exposoient en continuant leur chemin par cette route, & les obligea de s'embarquer dans deux bateaux, en les assurant que s'ils achevoient leur voiage par eau, ils n'auroient plus à craindre aucun danger. Cet avis fut leur salut & celui de la Mission. Leurs vaisseaux les aiant conduits à Palur, une des Paroisses du Diocése d'Angamale, ils s'y arrêterent, comme nous allons voir; au lieu que s'ils étoient d'abord allez à Cochin, le Gouvernement Politique & Ecclesiastique des Indes les auroit empêché d'agir avec les Chrêtiens Malabares, non-obstant les Brefs du Pape, dont ils étoient porteurs.

Lorsqu'ils arrivérent à Palur, le Caçanare ou Curé du lieu se cacha pour éviter leur approche. L'Interprete des Missionaires l'aiant trouvé, & lui aiant parlé de leur part, il vint saluer ces Religieux avec un grand froid, & une telle circonspection, que quoiqu'il parlât fort bien Portugais, il ne les entretint pourtant que par Interprete, en observant toutes leurs paroles. Il se familiariza néanmoins après quelques momens de conversation, & leur dit franchement l'état des choses. Il les informa des dispositions du peuple, & des pretentions de l'Archidiacre auquel il les conseilla de s'adresser d'abord à Rapolino où il faisoit sa residence ordinaire. Il les exhorta de plus à ne point passer par les terres des Portugais; leur donnant à entendre, que l'Archidiacre les recevroit comme des personnes des-

(a) Vincent Marie pag. 138.

cenduës du Ciel pour le bien du païs, & que ſon retour à l'obéïſſance du Pape ſeroit d'abord ſuivi de celui de toute la Nation. Dans ces eſperances les Miſſionaires s'embarquérent pour Rapolino où ils arriverent après un jour & demi de navigation. Ils évitérent ſoigneuſement la fortereſſe de Paliporto & la Ville de Cranganor, qui ſe trouvoient ſur leur chemin.

Incontinent après leur arrivée, ils envoiérent leur Interprete à l'Archidiacre, avec une Lettre du Caçanare de Palur, qui l'informoit de la venuë & des pouvoirs des Miſſionaires. Cette nouvelle ne lui cauſa aucune joie: au contraire, il en parut chagrin & interdit. Il aſſembla ſes Aſſiſtans, & reſolut avec eux de ne point admettre dans ſon Egliſe les deux Deputez de Rome; mais de les ſequeſtrer dans une autre, qui étoit ſolitaire & écartée, où, ſelon leur raport, ils ſe trouvérent aſſez mal à leur aiſe. C'eſt ici que commencent les Conférences, les Traittez, & toutes les diligences que ces Religieux emploiérent ſelon leurs Inſtructions, pour regagner au Siége de Rome une Egliſe, qui après tant de travaux s'en trouvoit auſſi éloignée qu'au commencement.

Avant que d'entrer plus avec dans ces Conferences, nous recapitulerons encore une fois avec nôtre (a) Auteur la ſource du different entre ces Chrêtiens & leur Evêque; different, qui fut l'origine du ſoulévement general de la Nation. Le Miſſionaire Carme fait aſſez ſentir

(a) Vincent Marie pag. 162.



tir par la circonſpection avec laquelle il s'explique qu'on ne lui a pas laiſſé la liberté de dire tout ce qu'il ſavoit, & que les Jeſuites ont eu aſſez de pouvoir pour l'obliger à ſupprimer les faits qui leur étoient les plus desavantageux. Il en reſte cependant aſſez, pour avoir une Information ſuffiſante des cauſes du Schiſme, & nous allons repeter briévement ce que nôtre Auteur n'a pu s'empêcher d'en écrire. La longue continuation, dit-il, du même gouvernement, c'eſt-à-dire des Prélats Jeſuites, la crainte qu'avoit l'Archidiacre de perdre les prérogatives dont avoient joui ſes Prédéceſſeurs, la dureté de mœurs de Don François Garzia Jeſuite Archevêque de Cranganor, & l'inclination de quelques-uns de ces Caçanares pour leur ancien Neſtorianiſme, ébranlérent l'Union procurée par Don Alexis de Menezes; Union, qui avoit déja ſubſiſté pendant l'eſpace de cinquante ans.

Les Chrêtiens de S. Thomas avoient porté leurs plaintes à Rome; mais, impatiens des délais de cette Cour, toûjours portée à favoriſer les Jeſuites, ils prirent enfin la réſolution d'écrire à leur ancien Patriarche, à celui des Cophtes en Egypte, & à celui des Jacobites en Syrie, pour leur demander un Evêque. Cela paroîtroit incroïable, pour ce qui concerne les deux derniers, ſi on n'en avoit pas d'autres exemples. Mr. Renaudot en raporte un de la fin du ſeptiéme ſiécle dans ſon (a) Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie : nous en raporterons plus-bas un autre arrivé depuis un petit

 nom-

(a) Pag. 184. & 188.

nombre d'années. Il paroît par là, que ces Chrêtiens Malabares ſont plus indifférens qu'on ne le croit ſur le choix des Dogmes, & qu'ils ont plus d'égard aux Rits anciens, qui, tout éloignez qu'ils ſont de ceux de l'Egliſe Romaine, ſont aſſez uniformes dans tout l'Orient.

Lorſque le Patriarche Cophte, qui fait ſa reſidence au Grand Caire, reçut ces Lettres des Chrêtiens Malabares, il avoit auprès de lui un Evêque Syrien appellé en Arabe Atalla, c'eſt à dire Theodore en Grec. Ce Prélat avoit eu le gouvernement des Chrêtiens de ſa Communion à Damas; &, s'il en faut coire nôtre Miſſionaire, ſon Patriarche l'avoit déposé à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. Le Patriarche Egyptien aiant en main cet homme propre à la Miſſion du Malabar à cauſe de l'uſage de la Langue Syriaque, lui propoſa cette Expedition. Atalla accepta le parti avec joie, ne cherchant qu'à s'éloigner de la Syrie, où ſon nom, ajoûte le Miſſionaire, étoit en horreur parmi les gens de ſa Nation. Il ſe mit donc en chemin, & aiant paſſé à Moſul, il y prit des Lettres du Patriarche des Neſtoriens, après quoi il ſe rendit à Surate, où il chercha quelque voie commode pour ſe rendre dans le Malabar. C'eſt ainſi que Vincent Marie raporte la choſe. J'ai bien voulu le copier, quoique ſon Recit paroiſſe abſolument incroïable. Il n'y a aucune apparence que le Patriarche des Cophtes, qui vit dans une étroite union avec celui des Jacobites Syriens, eut voulu, je ne dis pas ſeulement communier avec un Prélat deposé par ſon Patriarche; mais

mais encore le charger d'un emploi de si grande importance. Qui croira d'ailleurs que cet Evêque envoié par un Patriarche Jacobite & porteur de ses Lettres, en ait voulu prendre de nouvelles du Patriarche de Mosul, que les Jacobites regardent comme un Heretique declaré? On peut croire que toutes ces circonstances fabuleuses viennent des Portugais, & que ce Prélat étoit directement envoié par le Patriarche de Mosul. Ce qui suit de l'Histoire de ce pauvre Evêque, Victime infortunée de la cruauté de l'Inquisition, contient des mensonges aussi évidens que ceux que je viens de raporter.

Ce Prélat étant à Surate y fit part de son dessein aux Capucins Missionaires du lieu. Ceux-ci en avertirent les Ministres de l'Inquisition de Goa, qui ne perdirent point de tems, & mirent des gens en campagne pour se saisir de la personne d'Atalla. Cela leur fut d'autant plus aisé à executer, que sur le pied où étoient alors les choses, il étoit impossible au Prélat Syrien de se rendre au Malabar, sans passer par quelqu'un des lieux où les Portugais étoient établis. Il fut donc arrêté à Meliapour (a), & mis entre les mains des Jesuites, qui songerent d'abord à le livrer à l'Inquisition de Goa. Quelque précaution qu'on prît pour le garder, on ne put empêcher quelques Ecclesiastiques Malabares, qui se trouvérent alors dans cette Ville, d'avoir accès auprès de lui. Il leur mit secretement entre les

(a) Vincenzo Marie. l. 2. cap. 8. pag. 163. *Fatto prigione depositato appresso li Religiosi interessati.*

mains une Lettre qu'il ſouhaita qu'ils rendiſſent à l'Archidiacre, de laquelle le Miſſionaire Italien raporte la teneur en ces termes.

„ Atalla Patriarche. J'ai été envoié par le „ Pape Innocent X. aux Chrêtiens de S. Tho- „ mas pour leur conſolation. A' Calamine „ j'ai été fait priſonnier par ceux qui font pro- „ feſſion de perſecuter. Dans peu on me fera „ partir pour Cochin, & de là pour Goa. „ Armez quelques-uns de vos gens pour me „ delivrer. „

Il y a ſi peu d'apparence que cet Evêque ait pris le tître de Patriarche, & qu'il ſe ſoit dit Envoié par le Pape Innocent X, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'être ſurpris que le Miſſionaire Carme ait oſé l'écrire. L'Archidiacre & les Eccleſiaſtiques de ſon Diocéſe ne s'étoient adreſſez qu'au Patriarche de Moſul, à ceux des Cophtes & des Jacobites; & pourquoi Atalla auroit-il rendu ſa Miſſion ſuſpecte, en l'attribuant au Pape? Il faut donc regarder ceci comme un menſonge, inſeré dans la Lettre pour faire valoir l'autorité du Pape. Ces Miſſionaires Italiens & Portugais ſont ſi ſurs de leur fait, qu'ils ne ſe donnent pas même la peine de colorer leurs Fables, & de les revêtir de quelque air de vrai-ſemblance.

Quoiqu'il en ſoit, la Lettre d'Atalla fut portée dans le Malabar, où elle excita de plus en plus la haine de ces Chrêtiens contre la tyrannie des Jeſuites. Les principaux de la Nation s'aſſemblérent à Diamper, pour deliberer entre eux des voies dont ils ſe ſerviroient pour empêcher leur Prélat de devenir la victime de l'Inquiſition. Quelques-uns parlérent de ré-

con-

conciliation avec l'Evêque Jesuite, & l'invitérent de se rendre à leur Assemblée. C'étoit un peu trop de présomption pour eux, de vouloir user de ruses avec un homme de la profession de ce Prélat, élevé dans le Corps le plus artificieux & le plus politique qui ait jamais été sur la terre. Aussi, Don François Garzia ne fut point la duppe de leur invitation. Il apperçut leur dessein qui étoit de se saisir de sa personne, & de le retenir en ôtage, jusqu'à ce qu'Atalla fût delivré des mains des Jesuites & de l'Inquisition.

Ce premier projet n'aiant pas réussi, les Chrêtiens Indiens resolurent de prendre les armes pour délivrer leur Prélat. Lorsqu'ils furent avertis de son arrivée sur la Côte, ils s'avancérent au nombre de vingt-cinq mille hommes bien armez, précedez de l'Archidiacre, & de la plus grande partie du Clergé, jusqu'à Matanger à un quart de lieuë de la Ville de Cochin. Les Portugais de cette Ville fermerent leur porte, & firent avancer leur artillerie sur les murs, resolus de se defendre contre ces Chrêtiens, & d'en venir aux derniéres extremitez, plûtôt que de les laisser seulement voir leur Prélat, quoique la Reine qui regnoit pour lors à Cochin joignît ses instances aux leurs. Une telle dureté ne pouvoit pas manquer de produire de funestes effets. Ces Chrêtiens, déja fort alienez, conçurent une nouvelle haine contre les Portugais & les Jesuites. La premiére resolution, qu'ils prirent d'un commun accord, fut de chasser ceux-ci de tout leur païs, & d'en interdire absolument l'entrée tant à eux qu'au Prélat de la Société

qui portoit alors le tître d'Archevêque de Cranganor. Ce fut alors qu'ils s'assemblérent, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, & qu'après avoir fait serment sur les Saints Evangiles de ne plus reconnoître le Prelat Jesuite, ils se soumirent en tout & par tout à l'Autorité de l'Archidiacre.

Cette Assemblée fut suivie de deux autres, la premiére à Rapolino, & la seconde à Mangate. Dans celle-ci l'Achidiacre fut, comme nous l'avons dit, ordonné Evêque par douze Prêtres, nommez & élus pour cet effet dans l'Assemblée. Il commença dès lors à exercer les fonctions Episcopales, se fondant, entre autres raisons, sur une Lettre qu'il disoit avoir reçue d'Atalla, par laquelle il prétendoit avoir été autorisé à consentir à sa promotion. L'Inquisition de Goa, que cette démarche frappa d'étonnement & de crainte, écrivit plusieurs fois à l'Archidiacre pour le détourner d'une conduite qu'elle lui représentoit comme le plus grand de tous les Sacrileges. Mais l'Archidiacre avoit pris son parti. Egalement las, lui & son Eglise, de l'Oppression où les Jesuites les avoient tenus, il n'y avoit pas d'apparence qu'ils se dégoutassent si tôt de l'air de Liberté qu'ils commençoient à respirer. D'ailleurs, la nouvelle, qu'ils reçurent bien-tôt après de la cruelle mort que l'Inquisition de Goa avoit fait souffrir à l'Evêque Atalla, leur inspira un éloignement invincible pour des gens capables de commettre de si énormes cruautez. Une Lettre écrite de Cochin (a), il y a quel-

(a) Quatorziéme Continuation des Lettres des Missionaires de Tranguebar. pag. 71.

quelques années dit que cet Evêque fut noïé à la rade de Cochin par les Portugais, dans le tems que les Chrêtiens de S. Thomas s'étoient armez pour sa delivrance. Il est vrai qu'il disparut alors par la fuite du vaisseau sur lequel on l'avoit embarqué à Meliapour: mais il est certain par le témoignage de Vincent qu'il fut transporté à Goa, (a) & qu'il y mourut condamné comme Heretique par l'Inquisition.

Certainement, si l'Inquisition étoit moins connuë, il y auroit lieu de s'étonner d'un pareil Attentat. Atalla vient dans les Indes, appellé par les Chrêtiens du païs; il reçoit sa Mission de l'ancien Patriarche de ces Peuples; il n'a jamais été soumis au Pape: bien plus, il ne l'a jamais offensé. Quelle raison peut donc avoir euë l'Inquisition de Goa pour le faire mourir? Un pareil fait ne paroîtroit-il pas douteux à quiconque n'auroit aucune connoissance des principes tyranniques de la Hierarchie Romaine? Nous verrons plus bas que les Jesuites, qui sont parfaitement initiez dans tous les sentimens les plus cachez de leur Eglise, sont persuadez que tous les hommes de la Terre sont justiciables au Pape; que pour la conversion des Païens, les Ecclesiastiques de l''Eglise Romaine sont en droit d'emploier le fer & le feu; & que la Tolérance Chrêtienne, bien loin d'être une vertu, est un *motif abominable d'agir*, ainsi que l'a qualifiée le Jesuite du Souciet dans une de ses Dissertations Critiques (b) sur le Talmud. Peut-on après

(a) Vincent Marie, pag. 171. & 216.
(b) pag. 609.

après cela être surpris des efforts qu'o
publiquement, & avec succès, pour pr
re par autorité & par violence la necess
l'Amour de Dieu? Ces mauvais sentimen
tent tous de la même source. *Comment*
qui n'aime pas son Frére qu'il voit, peut-
mer Dieu qu'il ne voit point? 1. Jean. Cap
v. 20.

Il est tems de revenir à nôtre His
Les deux Carmes ne se trouvérent pa
embarassez à la vûë de tous ces desordres,
quels il leur étoit d'autant pus difficile de r
dier, que les Jesuites, jaloux de leur anci
domination, traversoient toutes les voies
nion desquelles ils seroient exclus; resolu
tout perdre, plûtôt que de consentir que le
cése tombât en d'autres mains que dan
leurs.

L'Archidiacre avoit pour Affistans q
Ecclesiastiques que l'Église avoit nom
pour son conseil, lorsqu'elle rétablit l'anci
forme de gouvernement. Celui d'entre
qui avoit le plus d'autorité étoit un nor
Iti-Thomas, homme entiérement devou
Nestorianisme, & qui s'opposa plus que
autre à la Réunion que proposoient les Mi
naires. Le même Archidiacre avoit outre
gens-là auprès de lui un Portugais fugitif,
pellé Diez, auquel il avoit donné l'Ordr
Prêtrise, & pour qui il avoit tant de confia
qu'il en avoit fait son Confesseur, son Se
taire, son Conseiller, & son Interprete.
fut celui-ci qui, dans la premiére entrevûë,
clara aux Missionaires, que l'Archidiacre a
été élu Evêque par le Peuple, & reconnu p

tel par les Princes de la Côte, il n'y avoit aucun accord à esperer, que cet Article ne fût préalablement accordé; ce qui n'embarassa pas peu nos deux Moines, dont les pouvoirs ne s'étendoient pas jusques là.

Deux jours s'écoulérent pendant lesquels les Missionaires, confinez dans l'Eglise où on les avoit logez, se trouvoient reduits à ne savoir quel parti ils prendroient. Cependant l'Archidiacre, aiant pris conseil, leur fit faire des propositions dont le Portugais Diez fut le porteur. Il offrit de consentir à une nouvelle Ordination, puisque la précedente étoit contestée, & il les prioit de lui dire lequel d'eux deux étoit Evêque, afin qu'il se fit derechef consacrer. Les Missionaires répondirent qu'ils n'étoient Evêques ni l'un ni l'autre; que d'ailleurs l'Archidiacre ne pouvoit être sacré qu'après qu'il se seroit déposé lui-même, & qu'il auroit témoigné par son humiliation le repentir qu'il avoit de sa faute. Diez rejetta vivement cette proposition, en objectant aux Missionaires que l'Eglise ne pouvant subsister sans chef, cette démarche de l'Archidiacre la rejetteroit sous la juridiction des Jesuites, à laquelle ils avoient tellement renoncé, qu'ils n'y vouloient jamais retourner.

Ces deux Conferences n'aiant eu aucun succès, nos Moines prirent enfin le parti d'avoir recours à la Nation Portugaise. Vincent Marie, Auteur de la Relation que je copie ici, se rendit à Cochin, pour présenter au Chapitre de cette Eglise, & à l'Archvêque de Cranganor, les Brefs que lui & son Compagnon avoient apportez de Rome, & par lesquels ils

étoient

„ veur Saint Pierre fu
„ des Apôtres, & les S
„ ont la même autor
„ cent les fonctions Ap
„ sur les Evêques, les A
„ triarches de toute la
„ puis sa Resurrection l
„ manda-t-il ses Breb
„ Pourquoi dans le tem
„ donna-t-il qu'à lui de c
„ & pourquoi ne dit-il
„ qu'il avoit prié pour lu
„ défaillît point ? Il fa
„ qu'il l'établissoit Prelat
„ & Pasteur Universel d
„ Chaire de S. Pierre se
„ rain qui jugeroit tous
„ confirmeroit en leur en
„ tholique, faillible dan
„ mais infaillible dans le
„ particuliére du S. Esprit
„ sus lui obtiendroit de so

Gouvea ne raporte po
ces Ecclesiastiques Indiens.
valoir son Prélat, dont il
negyrique que l'Histoire.
que fussent les Argumens
lieu de présumer qu'ils emb
diacre, qui par toute sa
ponses ne paroît pas avoir
grande capacité, non plus
Ces Chrêtiens, n'aiant jam
disputer de Religion contre
consister toutes leurs étude
l'Ecriture S

yé à Ra-
en Reli-
venoient
Religion
en effet :
paroiſſoit
urent ad-
rio avoit
je viens
qui l'Etat
tribuer la
de ſes au-
alabar. Si
liené les
ndois au-
, pour la
oient pû
nte mille
, & ſe ſer-
u.
anganor,
z bien en
nent les
ler, com-
pres inte-
s'étoit agi
dre admet-
aire, aiant
le pouvoit
ne trouva
me. L'Ar-
chi-

. C'eſt ainſi
aites.

chidiacre, incapable de tout autre accomodement que de celui qui le laisseroit en possession de sa dignité, s'étoit ouvertement mocqué d'eux & de leurs Brefs; de sorte que, par le conseil de quelques Ecclesiastiques Indiens, l'autre Missionaire & ceux qui l'accompagnoient avoient abandonné Rapolino pour se rendre à Corolongate. Ils passerent par quelques Eglises, où après qu'on les eût interrogez touchant l'Evêque Atalla, & qu'ils eurent repondu qu'il étoit mort Hérétique à Goa, les Chrêtiens Indiens changérent en menaces & en injures l'accueil gracieux qu'ils leur avoient fait d'abord. Continuant leur route ils se rendirent à Carturté & de là à Corolongate, où ils furent parfaitement bien reçus. Ces deux endroits étoient dès le tems de Menezes les plus devouez à l'Eglise Romaine, & nous avons vû ci-dessus que c'étoient les premiéres Conquêtes de ce Prélat. Ce fut là que Vincent Marie les joignit, après avoir fait une nouvelle course à Cochin, & passé par quelques Eglises Indiennes, où il fut bien reçu.

Comme les Caçanares de Corolongate étoient depuis long-tems attachez au parti de Rome, il fut aisé aux Missionaires de negocier avec eux. Il n'étoit question que de separer les interêts du Prélat Jesuite de ceux de l'Eglise Romaine; car ces Chrêtiens, tout bien intentionnez qu'ils étoient au gré des Missionaires, ne vouloient pourtant en aucune maniére consentir à se soûmettre de nouveau à un joug sous lequel ils avoient gémi pendant une si longue suite d'années. Et certainement ces Religieux auroient conservé à l'obéissance du

Pa-

Pape cette nombreuſe nation, s'ils avoient eu le pouvoir ou la volonté de conſacrer l'Archidiacre qui offrit une infinité de fois de ſe ſoumettre, à cette ſeule condition. Mais Rome, auſſi attachée aux Jeſuites, que les Jeſuites lui ſont fidelles, perdit tout pour les maintenir; & par cette conduite l'Etat Portugais fit une des plus conſiderables pertes, qu'il ait jamais faites dans les Indes.

Les Chrêtiens de Saint Thomas ſont, comme nous l'avons dit, diviſez comme en deux Provinces & deux Nations, qui ſont celle du Nord & celle du Midi. Outre leur Prélat & l'Archidiacre dont ils dépendent en général, chaque Province a un Chef particulier, qui eſt ordinairement un Eccleſiaſtique conſiderable par ſa naiſſance, ſon ſavoir, & ſes richeſſes. Le Chef des Chrêtiens du Nord étoit alors le Curé de Mangate, & le Chef du Midi celui de Corolongate, homme conſiderable par ſes biens & par ſa nobleſſe. Ce fut celui qui rendit les ſervices les plus efficaces aux Miſſionaires, & qui par ſes Lettres attira un grand nombre de Chrêtiens dans leur Parti, au grand déplaiſir de l'Archidiacre, qui, pour arrêter ces progrès qu'il apprehendoit, écrivit une Lettre circulaire aux Egliſes du Diocéſe, dans laquelle il les avertiſſoit de ſe defier de ces prétendus Carmes, qui n'étoient en effet, à ce qu'il diſoit, que des Jeſuites deguiſez, chargez de ces Brefs faux, fabriquez à Goa, & qui étoient venus dans le Diocéſe pour les remettre ſous le joug qu'ils avoient ſecoué. Ces Lettres qui contenoient divers autres chefs d'accuſation furent luës, ſelon la coutume du

païs, le Dimanche ſuivant dans toutes les Egliſes, même dans celle de Corolongate, où le bruit qu'elles faiſoient parmi le Peuple avoit attiré un grand concours de gens. Les Caçanares de cette Egliſe en furent fâchez, & le témoignérent aux Miſſionaires. Ils firent plus : ils écrivirent à l'Archidiacre que ce n'étoit pas agir pour la Cauſe de Dieu, que de ſe ſervir de menſonges, qu'il étoit manifeſte que les Miſſionaires Carmes venoient de Rome, & qu'ils ſe trouvoient obligez en conſcience d'en avertir toutes les Egliſes du Diocéſe. Cela n'empêcha point le mauvais effet de la Lettre. La fraïeur des Jeſuites étoient repanduë dans le païs, & la ruſe de l'Archidiacre étoit très-bien concertée, ſi pourtant c'en étoit une ; car il ſe pouvoit bien faire qu'il crût ce qu'il avoit écrit.

Cependant, comme cet Eccleſiaſtique ſoupçonnoit, dit Vincent Marie, que l'un ou l'autre des Miſſionaires étoit Eveque, & qu'on ne temporizoit avec lui que pour ménager juſqu'au bout les interêts du Prélat Jeſuite, il repondit au Curé & aux Caçanares de Corolongate, que s'il avoit eu aſſez de facilité pour ſe laiſſer ſurprendre aux mauvais raports qu'on lui avoit faits, il auroit aſſez de docilité pour ſe ſoûmettre, pourvu qu'on eut ſoin de mettre à couvert ſon honneur & celui du Peuple qui étoit intereſſé à le maintenir dans ſa Dignité.

Les Carmes, ſur cette réponſe, crurent avoir cauſe gagnée Pour entrer en traitté avec l'Archidiacre, ils commencérent par lui propoſer d'abdiquer ſa Dignité, de reconnoître ſa faute
&

& de la détester en public ; après quoi, disoient-ils, ils s'offroient de le conduire à Rome, ou de le remettre à Cochin ou à Goa, sous la protection des Portugais, jusqu'à ce que le Pape touché de son repentir le mît legitimement en possession de la Dignité qu'il avoit usurpée. Ces Missionaires n'étoient guéres judicieux de se flatter que l'Archidiacre, instruit de la mauvaise foi des Ecclesiastiques Romains, épouvanté d'ailleurs par l'exemple de l'Evêque Attalla, dont la memoire étoit toute fraiche, pût accepter de pareilles conditions, dont l'effet naturel ne pouvoit être que de le revolter entiérement, & l'obliger à rompre tout commerce avec eux. C'est aussi ce qui arriva. Cependant, nos Carmes ne perdirent point courage. A l'aide des Caçanares de Corolongate ils travaillérent si heureusement à grossir leur Parti, que, s'il les en faut croire, l'Archidiacre demi desesperé chercha toutes sortes de voies pour les faire perir par le fer ou par le poison.

Cependant, les Portugais appuioient fortement les Missionaires, & les combloient d'honneur. Les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Cochin leur rendirent une visite solemnelle ; ce qui n'étoit jamais arrivé dans ce païs-là à l'égard d'aucune autre personne, que de Don Alexis de Menezes. L'entrée & la reception qu'on fit à ces Messieurs furent magnifiques. Le soir de leur arrivée ils firent tous ensemble dans l'Eglise une demie heure d'Oraison mentale, qui fut suivie d'une discipline solemnelle pendant l'espace d'un *Miserere* chanté à haute voix, le tout pour obtenir de Dieu la

converſion de ces Peuples. Je ne m'arrête point aux autres menuës devotions, que les Miſſionaires paierent par une copieuſe diſtribution des Indulgences qu'ils avoient apportées de Rome.

Le Chapitre étant parti, Vincent Marie fut deputé à Cochin, pour deliberer avec le Commiſſaire de l'Inquiſition des moiens qui pourroient paroître les plus efficaces pour la reduction des Egliſes du Nord, qui étoient les plus attachées au Parti de l'Archidiacre. Pendant ſon voiage, un Gentil voulut lui faire preſent de quelques poulets, qu'il refuſa, en diſant que ſa Regle lui defendoit de manger de la viande. Ce Paien, ravi de joie, lui dit qu'il recevoit une grande conſolation de voir un Chrêtien dont la Regle s'accordoit ſi bien avec la Loi des Gentils. Le bon Vincent Marie raconte cette Avanture avec une complaiſance qui fait voir qu'il a cru qu'elle faiſoit honneur à la Reforme des Carmes Déchauſſez auſquels effectivement l'uſage de la viande eſt interdit.

Lorſqu'il fut arrivé à Cochin, le Commiſſaire de l'Inquiſition lui conſeilla de ſe tranſporter d'abord à Angamale & à Mangate pour gagner les Curez de ces Egliſes, ſur-tout celui de la derniére qui étoit le Chef de la Nation du Nord. Apres quelques reflexions, ce voiage aiant été jugé trop hazardeux à cauſe de l'autorité que l'Archidiacre avoit en ces lieux là, on jugea à propos de differer juſqu'à une meilleure occaſion.

Les Miſſionaires s'étant raſſemblez à Corolongate, le Commiſſaire de l'Inquiſition vint

les

les y ſaluer accompagné d'un Gentil-homme Portugais, ſuivi de quelques Soldats, l'un deſquels, lorſqu'ils paſſoient à Carturté prit querelle avec un Chrêtien du païs attaché au Parti de l'Archidiacre, & le tua pour venger les interêts du ſon Egliſe.

Cependant, les Miſſionaires écrivirent au Curé de Mangate qui leur répondit civilement, & les invita à venir viſiter ſon Egliſe, où ils allérent & furent fort bien reçus. En chemin faiſant ils envoiérent à l'Archevêque Jeſuite Don François Garzia pluſieurs Eccleſiaſtiques ordonnez par l'Archidiacre, afin qu'il les relevât de l'irregularité qu'ils avoient encouruë, & qu'il les ordonnât de nouveau. Arrivez à Mangate, ils convoquérent les Caçanares de Cinotta, d'Angamale, de Paru, de Cagnur, & des autres Egliſes voiſines, pour deliberer avec eux des voies qu'ils pourroient prendre pour la depoſition de l'Archidiacre. Il s'y trouva peu de difficultez, ces Chrêtiens paroiſſant dociles en tout, excepté en ce qui concernoit l'Archevêque Jeſuite, duquel ils ne vouloient entendre parler en aucune maniére. Leur concluſion fut qu'ils ſe ſoûmettroient aux Miſſionaires juſqu'à ce que Rome les eût pourvus d'un autre Paſteur.

Avec cette reponſe les deux Carmes retournérent à Cochin, où ils trouvérent des Lettres arrivées de Goa, qui leur interdiſoient les fonctions de leur Miſſion, & leur commandoient de ſe retirer, en vertu d'un Ordre, qu'on prétendoit avoir reçu du Roi de Portugal. Ces Lettres étoient adreſſées aux Magi-

strats Portugais, & au Roi Païen de Cochin. Cela jetta les Missionaires & les Portugais mêmes dans une grande perplexité. Le besoin qu'avoit la Nation de l'appui des Chrêtiens Indiens fut pourtant un motif suffisant pour maintenir la Mission : le Gouverneur & son Conseil se contentérent d'exiger des Carmes un Ecrit par lequel ils s'engageoient à ne se mêler que de la conversion des Chrêtiens, sans s'ingerer en aucune chose qui concernât la Jurisdiction du Roi de Portugal, qui en vertu de la fameuse Bulle d'Alexandre VI. s'attribue la Souveraineté de toutes les Indes Orientales. Le premier Ministre du Roi de Cochin, que Vincent Marie alla trouver pour le prier de n'avoir point d'égard à ces Ordres, le reçut favorablement, en l'assurant qu'il n'ignoroit pas d'où venoient toutes ces traverses, dont les Jesuites seuls étoient les Auteurs.

Cependant, les Missionaires poursuivoient vigoureusement l'ouvrage de la Réunion. Rien ne la traversoit davantage que l'obstination de l'Archidiacre à vouloir retenir la Dignité Episcopale. Ajoutez à cela la cruelle mort de l'Evêque Atalla, qui avoit extrêmement aliené les esprits. Le principal Conseiller de l'Archidiacre étoit le Caçanare Iti-Thomé homme inflexible & resolu, qui penetroit tous les desseins des Missionaires, & l'empêchoit d'en venir avec eux à quelque convention captieuse, qui l'auroit dépouillé de sa Dignité.

Mais, outre cet obstacle, il y en avoit un autre très difficile à surmonter. Le Prélat Jesuite, Don François Garzia, & les autres Peres de sa So-

Societé, souhaitoient la Réunion plus que qui que ce soit. La perte de cette (a) Eglise étoit contraire à leurs interêts, & nuisoit à leur reputation. Cependant, ils ne vouloient aucune paix que celle qui leur conserveroit leur jurisdiction en son entier. Comme cela étoit impraticable à cause de la haine des Chrêtiens, les Jesuites traversérent sous main les Missionaires en toute sorte d'occasions. L'Archidiacre n'avoit aucune raison de son côté qui fit plus d'impression sur l'esprit des Peuples, que les avis qu'il leur donnoit sans cesse, que toute Réunion, telle qu'elle fût, n'aboutiroit qu'à les soûmettre de nouveau aux Jesuites & à leur ancien Prélat. Il arriva même une chose qui fortifia considérablement le Parti de cet Ecclesiastique, & ruina presque celui des Missionaires. Le Prélat Jesuite leur avoit écrit pour leur recommander vivement ses interêts; & ceux-ci lui avoient repondu qu'ils travailleroient pour lui de toutes leurs forces, lorsqu'ils auroient une fois obtenu la Deposition de l'Archidiacre. Don François Garzia môntra cette Lettre à quelques Chrêtiens du païs, qui en informérent les autres, de sorte que le bruit s'en répandit incontinent de tous côtez. Les Chrêtiens les mieux intentionnez s'aliénérent; toutes leurs Conferences n'aiant commencé avec les Missionaires, qu'après avoir stipulé qu'on les soustrairoit pour toûjours à la domination des Jesuites. On verroit aujourd'hui les mêmes mouvemens

 en

(a) Vincent Marie, Livre 2. ch. 15, pag. 188. *Perche la perdita ridondava in loro discapito.*



en France, si les priéres des gens de bien y étoient entenduës.

A peine les Carmes avoient commencé à remedier à ce facheux inconvenient, qu'il leur en survint un autre du même genre & du même lieu. Le Prélat Jesuite leur deputa un Caçanare de son Parti, & son domestique, à qui il avoit donné des Lettres pour eux remplies d'offres de service, & écrites d'un stile propre à faire comprendre que l'intelligence étoit parfaite entre les Missionaires & lui. Ce Caçanare fit voir ces Lettres par tout, en reprochant aux Chrêtiens de Saint Thomas qu'ils n'avoient pas autant de soin qu'ils devoient de ces bons Religieux, pour lesquels le Prelat avoit des égards si particuliers, qu'il étoit resolu de les assister en toutes choses. Les Missionaires informez de ce Machiavelisme du Prélat Jesuite, refusérent de recevoir sa Lettre, & le firent prier de s'abstenir desormais de ces pratiques pernicieuses à la Réunion. Cela ne servit qu'à l'irriter. Pour se venger d'eux, il publia dans le Diocése divers Articles qui lui étoient favorables dans le Bref du Pape que les Missionaires lui avoient apporté.

On produisit peu après à Cochin une Lettre écrite de Lisbone par un Recteur des Jesuites à un autre Pére de la Société dans les Indes, où il l'avertissoit que les Carmes Missionaires étoient devouez aux interêts de la Compagnie, qu'ils avoient été élus & nommez à l'instance de leur Général, & que quoiqu'au commencement ils fussent obligez de dissimuler, la suite feroit voir qu'ils n'agissoient qu'en leur faveur.

Ces

Ces contretems retardoient conſidérablement l'Union. L'Archidiacre, informé de tout, ſavoit en faire le meilleur uſage du monde pour ſes interêts; de ſorte que les Miſſionaires fatiguez de tant de reſiſtances d'un côté, & de tant de ruzes de l'autre, auroient enfin été obligez d'abandonner le terrain, ſi, dans le plus fort de leurs détreſſes, ils n'avoient pas reçu des Lettres du Tribunal de l'Inquiſition de Goa qui les animoit à continuer, & les remercioit de leurs travaux, auſquels le Gouvernement des Indes avoit enfin accordé ſon conſentement.

Se voiant donc appuiez de l'Etat Portugais, ils reprirent de nouvelles forces, & travaillerent plus que jamais à groſſir leur Parti. L'Archidiacre de ſon côté conſentit à une Aſſemblée générale du Peuple à Rapolino, lieu de ſa Reſidence ordinaire. Cette Aſſemblée fut fixée au quatriéme Dimanche après Pâque, de l'an 1657. Cependant, il s'appliquoit à gagner l'amitié des Peuples, & il leur prêchoit, autant par lui même, que par l'organe d'Iti Thomé ſon confident, qu'il ne leur convenoit en aucune maniére qu'une auſſi ancienne Egliſe que la leur fût de nouveau ſoûmiſe à la Nation Portugaiſe. „ (a) Quel beſoin, „ diſoit-il, avons-nous d'eux, après nous „ être gouvernez nous même pendant tant de „ ſiécles? L'Union procurée par Don Alexis „ de Menezes fut, comme nous le ſavons „ tous, plus forcée que volontaire. Pourquoi „ ſubir de nouveau un joug que nous avons ſi

 „ heu-

(a) Vincent Marie. Livre 2. chap. 16. pag. 191 192.

„ heureuſement ſecoué? Quel privilege à l'E-
„ gliſe Latine par deſſus la nôtre qui la ſur-
„ paſſe en Antiquité ? Les autres Egliſes
„ Orientales ne dependent point d'elle; & ſe-
„ rons-nous les ſeuls qui lui ſoient ſoumis? Ils
„ diſent que de ſimples Prêtres ne peuvent pas
„ élire & établir un Evêque; que font donc
„ les Cardinaux à Rome, qui éliſent le Pape,
„ & qui le conſtituent en une Autorité ſupe-
„ rieure à la leur? Cette forme de Gouverne-
„ ment que nous ſuivons eſt la plus canoni-
„ que, & nous l'avons reçue de nôtre Saint
„ Apôtre. Cependant, ſi vous n'en étes pas
„ contens, nous avons écrit à Babylone pour
„ avoir des Prélats Syriens de nôtre Rit, & de
„ nôtre Religion. „ Ces diſcours, que Vincent Marie appelle des blasfêmes, faiſoient une profonde impreſſion ſur l'eſprit de ces Peuples amateurs de leur Liberté, & fatiguez du long eſclavage ſous lequel ils avoient ſi long-tems gemi.

Le jour fixé pour l'Aſſemblée étant arrivé; les Miſſionaires ſe rendirent à Rapolino, où ils ne trouvérent perſonne. Les Ruzes du Prélat Jeſuite, & celles de l'Archidiacre, avoient tellement alienė les eſprits, qu'on les regardoit de mauvais oeil dans les lieux mêmes où ils avoient été bien reçus au commencement. Cependant, leurs Adhérans leur conſeillérent de tenir bon, & de conſentir au moins qu'on differât l'Aſſemblée juſqu'à ce qu'on pût faire venir un nombre ſuffiſant de Prêtres & de Laïques dans le même lieu. Ils y revinrent donc après l'Aſcenſion, & tâchérent de s'aboucher avec l'Archidiacre, qui refuſa d'abord

de

de leur parler, & leur envoia dire que l'Affaire étoit entre les mains du Peuple, avec lequel il faloit traitter, & non pas avec lui. Mais ce même Peuple, à qui les Carmes s'adressérent, étoit terriblement prévenu. On leur objecta d'abord qu'ils avoient envoié au Prélat Jesuite des Ecclesiastiques Indiens pour recevoir les Ordres, ce qui fut justifié par une Lettre que ces Chrêtiens avoient entre les mains. Ils ajoûtérent, qu'au commencement les Missionaires avoient promis à l'Archidiacre toute sorte de faveur, quoiqu'ils fussent veritablement envoiez dans le Malabar par le General des Jesuites. Les Carmes s'excusérent, comme ils purent, sur les deux premiers Articles, & niérent absolument le troisiéme. Les Prêtres de l'Eglise de Mangate, & ceux de Cinotta, dévouez au Pape & aux Missionaires, étant survenus, il y eut quelque changement dans l'Assemblée. On disputa vigoureusement & plus d'une fois on fut sur le point d'en venir aux mains; le Parti de l'Archidiacre voulant qu'il fut maintenu en possession de sa Dignité Episcopale, & les Missionaires perséverant dans la ridicule proposition, qu'ils lui avoient faite dès le commencement, de se rendre à Rome avec eux, ou de se retirer à Goa sous la protection des Inquisiteurs: alternative, qui fait bien voir le peu de jugement & la malice de ceux qui la proposoient.

L'exemple tout recent de l'Evêque Syrien Atalla, mis à mort depuis peu par les Inquisiteurs de Goa, ne suffisoit-il pas pour empêcher l'Archidiacre de se rendre en aucun lieu où les Portugais pussent être maîtres de sa personne?

Voi-

Voisin comme il étoit de cette Nation, pouvoit-il ignorer que ce Tribunal a pour maxime de ne point garder la foi à ceux qu'il considére comme Heretiques ? Ainsi, n'aiant point goûté ces propositions, on lui en fit une nouvelle qu'il parut d'abord accepter. On lui offrit de demeurer dans le Malabar chargé du gouvernement des Peuples, conjointement avec un des Missionaires, jusqu'à ce qu'il reçut de Rome une réponse qu'on lui fit presumer qui lui feroit favorable. Jusque-là, tout alloit passablement bien. Mais, quand on ajoûta que cet Accord devoit être précedé de sa Déposition, & d'une espece d'Abjuration publique, il s'adressa aux Chrêtiens Indiens, les plaintes à la bouche, & la douleur dans l'ame, leur reprochant la dureté qu'ils avoient de l'abandonner après l'avor fait Evêque malgré lui. „ Sous un masque de Zêle & de Religion, on ne cherche qu'à me dépouiller „ pour me rendre le jouet des Portugais, & „ le mêpris des Gentils. Je ne ferai pas le „ seul malheureux; vous retomberez sous le „ joug. Une Eglise sans Chef ne sauroit „ subsister long-tems: & comment vous maintiendrez vous „ ? Ces paroles redoublérent la vigueur des gens de son Parti, & lui en attirérent d'autres, qui s'engagérent à le defendre, même aux dépens de leur vie. Les Caçanares commencérent à dire entre eux que l'Eglise Romaine n'avoit aucuns Droits sur une Eglise Syrienne, qui dependoit du Patriarche de Babylone, à l'égard duquel le Pape ne pouvoit exercer aucune Jurisdiction.

Ces paroles se dirent secrétement. Dans

une autre Assemblée generale, qui se tint peu après le jour de la veille de la Pentecôte, dans une Eglise où l'Archidiacre se trouva, revêtu de ses Habits Pontificaux, on élut au sort quatre Caçanares pour proceder aux conditions de la Réunion. Le sort tomba, heureusement pour l'Archidiacre, sur trois Ecclesiastiques de son Parti, parmi lesquels se trouva le Portugais Diez son Secretaire & son Confident. L'Assemblée commença & les choses aiant changé de face, comme nous venons de le dire, toutes les propositions des Missionaires furent rejettées. Le jour suivant, qui étoit la Fête de la Pentecôte, le Caçanare Iti Thomé prêcha contre la Primauté du Pape, & le Portugais Diez, ordonné par l'Archidiacre, officia solemnellement. L'Office finit par un Cantique composé à la louange de l'Evêque Atalla martyrisé par l'Inquisition. Ce Cantique plut à toute l'Assemblée, & l'Auteur qui étoit Intendant de l'Eglise de Mangate fut richement recompensé.

Le soir, trois des Caçanares élus vinrent, à la tête du Peuple, trouver les Missionaires, pour leur annoncer qu'il n'y avoit plus rien à faire, à moins que selon le desir universel de l'Assemblée l'Archidiacre ne fut sacré, & maintenu en possession de sa Dignité. Un des Carmer aiant répondu, que cela étoit absolument impossible, „ Qu'étes vous donc venus faire „ ici, repondirent ces Ecclesiastiques, si vous „ n'étes point en état de pourvoir à nos be„ soins? Sans la réordination de l'Archidia„ cre, il n'y a point de paix à esperer, & „ vous n'avez rien à faire parmi nous. „

Voilà

Voilà à quoi aboutit une Assemblée dont les Missionaires avoient conçu de grandes esperances, & qui effectivement auroit eu des suites fort heureuses pour le Pape & pour les Portugais, si on avoit été en état de condescendre à la demande de l'Archidiacre & du Peuple. Rome auroit conservé son Autorité dans le Diocése, & l'Etat de Portugal jouiroit encore des anciens Etablissemens qu'il avoit sur la Côte de Malabar.

Cependant, l'aveu tacite que l'Archidiacre avoit fait de la nullité de son Sacre, en consentant & même souhaitant d'être sacré de nouveau, jetta quelques scrupules dans l'esprit des Peuples; & les Missionaires avoient trop d'adresse, pour ne pas mettre ces doutes à profit. Ils saisirent cette ouverture qui leur paroissoit favorable pour semer la Division dans le Diocése, où dès lors on commença à se diviser en deux Partis, les uns tenans pour Rome, & les autres pour l'Archidiacre. Jusque-là les semences de la discorde s'étoient tenus cachées, & n'avoient excité aucun scandale: alors, les quéreles & les haines de Religion éclatérent; on en vint même aux mains en plusieurs endroits. Les Miracles ne manquérent point au Parti Romain. Il en a toûjours de reste. Toute l'Histoire de Vincent Marie en est parsemée. Je suis persuadé que les Lecteurs judicieux ne me sauront point mauvais gré de les avoir supprimez, aussi bien qu'une infiinté de petites circonstances, qui ne sont dignes d'aucuue attention.

Ce que les Missionaires n'avoient pû obtenir d'une Assemblée generale, leur réussit un peu

peu mieux dans quelques Eglises particuliéres. Les premiéres qu'ils attirérent à leur Parti, & qui donnérent exemple à d'autres, furent celles de Diamper & de Mutane dans le Roiaume de Cochin. Le vingt-deuxiéme de Juillet de la même année 1657. les Prêtres & les Caçanares de ces lieux assemblez dans leurs Eglises, & prosternez par terre, demandérent & reçurent l'Absolution des Censures qu'ils avoient encourues par leur Schisme. L'Eglise de Mutiére & celle de Carturté invitérent les Missionaires à leur accorder la même grace, ce qu'ils firent avec beaucoup de solemnité. Dans cette derniére Eglise, il y eut une magnifique Procession, où le P. Vincent Marie porta en main, selon la coûtume du païs, la Sainte Ecriture couverte d'or massif, & garnie de pierres précieuses. On peut juger par là de la Richesse de ces Peuples, aussi bien que par la décharge du Canon, dont leurs Processions étoient accompagnées, & par les Parasols de Damas à franges d'or, sous lesquels les Missionaires étoient reçus dans les Eglises de leur Parti.

Il y avoit d'autres Eglises, parmi lesquelles étoit celle de Mangate, une des plus considérables du Païs, qui ne s'éloignoient de l'Union que par l'attachement qu'elles avoient pour l'Archidiacre. Elles offroient de se réunir, pourvû que sa Dignité lui fût conservée. Les Missionaires leur remontroient en vain qu'ils faisoient dépendre d'une condition impossible leur reconciliation avec l'Eglise Romaine, l'unique moien de soumettre & de gagner l'Archidiacre étant de l'abandonner. Cette proposition ne fut point de leur goût. „ L'Ar-
„ chi-

„ chidiacre, disoient-ils, est nôtre Chef naturel: nous ne saurions consentir à sa perte. „ Sans lui, nôtre Christianisme ne subsisteroit „ qu'imparfaitement: il s'éleveroit entre nous „ une infinité de divisions. Les Princes Gentils nous craignent plus qu'ils ne nous aiment: nôtre ruine leur seroit un spectacle „ fort agréable. Nous ne nous conservons „ que par le credit de l'Archidiacre, & par „ conséquent nous sommes obligez de le „ maintenir. Les Eglises, qui l'ont abandonné, n'ont point d'autres vuës que nous. Elles veulent le soumettre par crainte; nous „ tâchons de le gagner par amitié, & par nôtre attachement pour sa personne & sa Dignité. „ Ces raisonemens déconcerterent les Missionaires, à qui il ne resta plus qu'une ressource, qui fut de proposer la Déposition de l'Archidiacre, & l'Election d'un autre Ecclesiastique en son lieu. Les Chrêtiens de Mangate rejettérent cet expedient qui leur parut inutile & pernicieux, autant à cause de la longue possession, qui avoit affermi l'Archidiacre dans sa Dignité, qu'à cause du rang que sa naissance lui donnoit parmi les Peuples du Malabar; entre lesquels il ne manqueroit jamais de trouver un nombre considérable de personnes, qui s'attacheroient à son Parti.

Les Missionaires, obligez de se rendre à ces raisonemens, resolurent de redoubler leurs efforts pour gagner l'Archidiacre par les promesses les plus engageantes qu'ils pourroient imaginer. Ils lui écrivirent pour cet effet, mais inutilement: l'Archidiacre éludoit tous leurs piéges. Enfin, les Portugais de Cochin, qui

qui sécondoient en tout les Missionaires, aiant gagné le Prince Paien de Mangate, cet Ecclesiastique, qui craignoit de se voir à la fin entiérement abandonné, écrivit aux Carmes, & leur donna le tître de Commissaires Apostoliques, que jusqu'alors il leur avoit refusé. Il offroit dans ces Lettres de se soûmettre, en rejettant son entêtement passé sur les mauvais conseils de ses amis. Ce consentement feint & extorqué causa bien de la joie aux Missionaires & à leurs Adhérans, quoique cela ne menât qu'à une Paix plâtrée, comme la suite le fit voir.

On avoit intimé quelques mois auparavant une nouvelle Assemblée à Mutane, où les Missionaires se rendirent le huitiéme de Septembre 1657., jour de la Nativité de la Vierge. Les Deputez de vingt-quatre Eglises s'y trouvérent. La premiére Session debuta par déclarer que l'Archidiacre n'étant point Evêque, à cause de l'invalidité de son Sacre, toutes les fonctions Episcopales qu'il avoit exercées étoient absolument nulles. Dans la seconde, les Missionaires firent prêter aux Deputez des Eglises un Serment solemnel d'obéissance & de fidelité au Pape. Le reste du tems se passa à assûrer les interêts du Siége de Rome, & à ruïner le Parti de l'Archidiacre, qui cependant feignoit toûjours de se soûmettre; ses deux Confidens, Iti-Thomé, & le Portugais Diez, se soûmettant aussi en apparence. Jusque là, toutes choses alloient bien, & les Missionaires se flattoient de voir dans peu la fin & le fruit de leurs travaux.

Mais, les choses changérent bientôt de face.

 L'Ar-

L'Archidiacre reçut une Lettre ſans date & ſans nom, par laquelle on l'avertiſſoit de ſe défier de ces Moines Italiens, dont les promeſſes n'étoient qu'un leurre, pour le ſeduire & pour le perdre. „ Que deviendrez-vous, „ diſoit-on dans cet Ecrit, après vôtre Dépo- „ ſition? Vous ſerez le jouet des Chrêtiens „ & des Gentils, également mépriſé des uns „ & des autres. Conſiderez bien le danger „ où vous vous mettez d'être traitté comme „ l'Evêque Atalla. Ils vous envoieront à „ Goa, où l'Inquiſition vous fera perir. „ Cette Lettre eut tout l'effet que naturellement elle devoit produire. L'Archidiacre aſſembla ſes amis, auſquels il la lut les larmes aux yeux, deplorant ſa miſére, & dépeignant pathetiquement les outrages auſquels il ſe voioit expoſé. Incontinent, le zêle de ſon Parti ſe ranima, & diverſes Egliſes rentrérent dans ſes interêts. Les Lettres de l'Aſſemblée de Mutane, qui lui furent renduës ſur ces entrefaites, ne furent point reçues. Juſqu'alors il n'y avoit point paru, & il refuſa de s'y rendre dans le tems où ſa préſence étoit neceſſaire pour la Concluſion du nouveau Traitté. Il y a tout lieu de croire que l'Avis qu'on lui donna fut ſon ſalut. L'Aſſemblée n'étoit qu'un piége qu'on lui tendoit, pour ſe ſaiſir de lui & l'envoier à Goa dans les priſons de l'Inquiſition.

Cette tentative n'aiant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit, les Miſſionaires convoquérent inceſſamment une autre Aſſemblée dans l'Egliſe de S. Thomas bâtie joignant les murs de la Ville de Cochin. Elle commença le 23. de Septembre, & dans ſes commencemens elle

ne

ne causa pas peu d'embarras aux Missionaires. Il faloit qu'ils commençassent par la lecture du Bref du Pape adressé aux Chrétiens de Saint Thomas. Ce Bref exhortoit les Chrêtiens Malabares à rentrer sous l'obéïssance de leur ancien Prélat Don François Garzia, & par consequent à se soumettre de nouveau à la Société des Jesuites; proposition, qui revoltoit ceux même des Chrêtiens qui étoient les mieux intentionnez pour Rome. Ils assuroient positivement qu'il ne faloit plus parler de Réunion, si on faisoit la moindre mention de remettre les Chrêtiens de Diocése sous un joug qui leur paroissoit si odieux. D'autre part, le Prélat Portugais n'aiant osé paroître à l'Assemblée, y avoit envoié son Grand Vicaire, accompagné de quelques Jesuites, qui devoient demander juridiquement la lecture publique du Bref. Contre-tems facheux, tant à cause de la demande du Prélat, qu'à cause de la présence de ses Deputez, que les Chrêtiens de Saint Thomas ne pouvoient regarder qu'avec horreur. Peu s'en falut même qu'ils ne se retirassent, comme ils l'auroient sans doute fait, si les Missionaires n'avoient trouvé le secret d'exclure de l'Assemblée les Deputez de l'Archevêque.

Le Bref du Pape, adressé au Peuple, ne fut point lû. Les Missionaires ne produisirent que celui qui les autorisoit dans leurs fonctions de Commissaires Apostoliques. Joseph de Sainte Marie, l'un des Missionaires, fut élu Prélat du Diocése & reconnu pour tel par les Chrêtiens de l'Assemblée. Cette Dignité lui fut ensuite confirmée à Rome, comme nous ver-

rons dans la ſuite, lorſque nous parlerons de ſon retour dans les Indes. Les Carmes Déchauſſez, qui ménagérent cette Election, paroiſſent avoir formé dès le commencement le deſſein de faire paſſer dans leur Ordre la Prélature que les Jeſuites ne pouvoient plus conſerver. Ils n'y gagnérent pas grand choſe. La priſe de Cochin par les Hollandois les exclut de la Côte, auſſi bien que les Jeſuites.

Si l'Archidiacre fut mal-content de cette Démarche de l'Aſſemblée de Cochin, l'Archevêque Jeſuite ne le fut pas moins. Il ſe plaignit aux Gouverneurs Portugais, & au Commiſſaire de l'Inquiſition, qui, aiant été informez par les Miſſionaires de ce qu'il faloit répondre, le paiérent de promeſſes, apparemment auſſi vaines que celles dont juſqu'alors on avoit leurré l'Archidiacre.

Ne ſera-t-on pas ſurpris de tous ces mouvemens, quand on conſiderera qu'il s'agiſſoit d'une Egliſe, qui, par cette conduite, échapoit dès lors également aux Portugais & au Pape? Les Hollandois au dehors ſongeoient à s'emparer des Etabliſſemens de la Nation Portugaiſe ſur la Côte; & au dedans l'Avarice & l'Ambition des Jeſuites & des Portugais diſpoſoient tellement les choſes, que le ſecours le plus certain & le plus utile devoit infailliblement leur manquer au beſoin. C'eſt ce qu'il n'étoit pas difficile d'imaginer & de prevoir: cependant, il paroît qu'on y faiſoit alors fort peu d'attention.

A' meſure que les difficultez augmentoient du côté des Chrêtiens Indiens, la Nation Portugaiſe devenoit plus favorable aux Miſſionai-

res.

res. Elle se déclara plus que jamais pour eux à l'arrivée de Hyacinthe de Saint Vincent, Chef de la Mission. Ce Religieux arriva dans les Indes sur les Gallions du Portugal, muni de l'Approbation du Roi d'Espagne. L'Archevêque Jesuite commença à agir avec moins de hauteur, sentant bien qu'il ne pouvoit se dispenser d'obeïr aux Brefs des Missionaires. En un mot, tout étoit fait, si le Parti de l'Archidiacre avoit été content: mais, comme on ne pouvoit le gagner qu'en le détachant de son Chef, on se trouvoit encore dans un embarras duquel on ne voioit aucune issuë.

Les Missionaires, reconnoissant la necessité où ils étoient de faire de nouveaux efforts, se rendirent de nouveau à Mangate, autant pour attirer à eux les Chrêtiens des Eglises du Nord, que pour tâcher encore une fois de flêchir l'esprit de l'Archidiacre. Celui-ci, qui avoit été informé de leur venuë, s'y rendit tout aussi-tôt. Il reçut leur premiere Visite en Habit Episcopal, & ne leur offrit point de siéges. Le jour suivant, il leur dit qu'il remettoit la décision de ses Droits au jugement des Eglises de Mangate & de Cinotta. Sur cela les Missionaires se transportérent au dernier lieu, où les Habitans leur parurent bien disposez. Etant de retour à Mangate, ils trouvérent les Chrêtiens assemblez. Leur aiant parlé, ils n'eurent aucun lieu d'être satisfaits, le Parti de l'Archidiacre étant le plus fort; quoique les Missionaires eussent eu grand soin de gagner un bon nombre de gens par leurs intrigues, par l'autorité des Portugais, & même par l'entremise des Princes Gentils.

Ce voiage n'aiant rien produit, les Carmes retournerent à Matanger près de Cochin, où ils convoquérent une nouvelle Assemblée pour le mois de Decembre 1657. Ils avoient resolu d'y finir l'ouvrage de la Réunion des Eglises du Midi, de regler ensuite toutes choses, & de se mettre en état de retourner à Rome rendre compte de leur Expedition. L'Archevêque Jesuite, informé du mauvais succès de la nouvelle Assemblée de Mangate, écrivit à Joseph de Sainte Marie, que les vains efforts, qu'ils avoient faits lui & ses Confréres, suffisoient pour les convanicre de l'opiniâtreté des Caçanares rebelles; qu'ainsi, il n'étoit plus question que de le remettre en pleine possession de sa Dignité. Comme il n'étoit pas possible de satisfaire à cette demande, le Missionaire l'éluda par des complimens qui remplirent d'amertume l'ame du Prélat, & le portérent à se plaindre au Chapitre & aux Gouverneurs de Cochin de l'injustice prétenduë qu'on lui faisoit. Ces plaintes, qui ne produisirent rien, l'irriterent si fort contre les Carmes Italiens, que ce ne fut qu'après beaucoup de soûmissions & de priéres qu'ils purent le porter à entendre raison & à se tenir en paix.

Ce fut au mois de Decembre, au commencement de l'Advent, que se tint la derniére Assemblée à Matanger dans l'Eglise de Saint Thomas proche de Cochin. Il s'y trouva quarante & quatre Caçanares, presque tous des Eglises du Sud. Les Carmes leur firent entendre la necessité où ils étoient de retourner en Italie, & le soin que prendroit

droit d'eux le P. Hyacinthe de S. Vincent, qui devoit bien-tôt arriver de Goa, où il étoit, & qu'il demeureroit dans leur Diocése jusqu'à ce que le Pape eut pourvû à leurs besoins. Ces Ecclesiastiques promirent d'obeir au Missionaire, s'étant reconciliez avec le Gouvernement & l'Inquisition de Goa dont ils avoient secoué le joug depuis le commencement de leur Division. On dressa ensuite des Procès Verbaux de l'Origine & des Causes du Schisme; & les Missionaires, munis de ces Piéces, & de toutes les autres qui faisoient foi de leur diligence, se disposérent après le Fêtes de Noël à s'embarquer pour leur retour. Je ne les suivrai pas dans leur voiage. Tout curieux qu'il est, il n'appartient point à cette Histoire, que je vais achever d'écrire sur les Mémoires de Joseph de Sainte Marie, qui fut sacré à Rome le 15. de Decembre l'an 1659. sous le tître d'Evêque de Hierapolis, & renvoié dans les Indes pour y faire les fonctions de Pasteur parmi ces Peuples, dont quelques-uns l'avoient élu pour leur Prélat dans son premier voiage. On ne lui donna pas le tître d'Archevêque de Cranganor, Don François Garzia vivant encore, & esperant toûjours de recouvrer sa Dignité.

L'Evêque Missionaire * partit de Rome le septiéme de Fevrier, l'an 1660. & arriva dans les Indes par la voie d'Alep & de Bassora vers la fin du mois d'Avril de l'an 1661. Comme il étoit muni de tous les Brefs de Ro-

* Seconda Speditione. pag. 4.

me qu'il avoit pu ſouhaiter, & que ſon Expedition étoit approuvée en Portugal, il fut très-bien reçu des Inquiſiteurs de Goa : je dis des Inquiſiteurs ; car, c'eſt entre leurs mains qu'eſt dévolu en ce païs-là preſque tout ce qu'il y a de Juriſdiction Eccleſiaſtique. Cela ne ſuffit pourtant pas pour le mettre en repos : la guerre que les Hollandois faiſoient alors aux Portugais dans les Indes, & la perte de Cochin, qu'on pouvoit enviſager comme prochaine, de laquelle il fut en effet témoin oculaire, lui donnoient un juſte ſujet de prévoir l'inutilité de ſon voiage. Pour ſurcroît d'affliction, il apprit à Goa la mort d'Hyacinthe de S. Vincent, que lui & ſes Collegues avoient laiſſé dans le Malabar pour y gouverner le Diocéſe juſqu'à leur retour.

Pour ne pas interrompre le fil de l'Hiſtoire, je vais raporter en peu de mots tout ce que fit ce Miſſionaire pendant l'eſpace de près de deux ans. Il étoit arrivé dans le Malabar le dixiéme de Mars l'an 1658. & mourut le dixiéme de Fevrier de l'an 1660. Comme c'étoit un homme déja fort âgé, quand il paſſa dans les Indes, il ne faut pas croire qu'il y ait agi autrement que par Interprete, ce qui eſt une voie peu expeditive, & ſujette à de grands inconveniens. Auſſi, ce qu'il ne pouvoit pas faire par la voie de la perſuaſion, il le faiſoit par force: (a) Son Hiſtorien avoue qu'il emploia

(a) Giuſeppe di S. Maria, Seconda Speditione. p. 32. *S'adoprò con i Rè di Cocino, Carturte, Porka, Mangati, e Angamali, acciò lo favoriſſero nella Converſione de' Chriſtiani loro Sudditi . . . . ſino a far priggioni (o per dir meglio) ſequeſtrati piu meſi molti Baſſari, con le quali, e con altre induſtrie, travagli e fatiche, riduſſe molte anime e luoghi intieri al dritto camino.*

ploia utilement le pouvoir des Rois Gentils; en sorte que par des prisons, des sequestrations de biens, & par d'autres pareilles industries, il gagna beaucoup d'ames, & remit des païs entiers dans le droit chemin. Ce sont les paroles de cet Auteur.

Mais, comme on ne fait pas de solides progrès avec le bras seculier, quand on ne l'a pas entiérement à sa disposition, le Missionaire eut le chagrin de voir ses intentions renduës la plus part du tems inutiles par l'attachement que les Chrêtiens de S. Thomas, surtout ceux du Nord, continuoient d'avoir pour l'Archidiacre Thomas de Campo qu'ils regardoient seul comme leur veritable Pasteur. Il arriva même deux évenemens qui lui furent favorables. L'Archevêque Jesuite avoit nommé quelques années auparavant un autre Archidiacre, qui jusqu'alors s'étoit tenu clos & couvert à Cochin. A' l'instigation du Prélat qui le protegeoit, il se déclara en possession de sa Dignité, dans un tems, dit nôtre Auteur, que l'Archidiacre Thomas parloit de se soûmettre. Cela le fit rentrer dans son ancienne obstination, & mit en tête au Missionaire deux Archidiacres, au lieu d'un seul qu'il avoit eu auparavant à combatre.

Ce contre-tems ne fut pas si fâcheux que le suivant, qui mérite d'être raporté un peu au long, quoique, de la maniére que je le trouve dans mon Auteur, il paroisse extrémement suspect. L'an 1659. une Patache Portugaise, qui retournoit de Moca sur la Mer Rouge, amena à Cochin un Armenien qui venoit trafiquer du poivre sur la Côte de Malabar. Ce Mar-

chand étant entré dans les terres du Diocése, Iti-Thomé alla le trouver, & le conduisit à l'Archidiacre, qui, aidé de ce Caçanare son ancien ami, le persuada de se dire Diacre, & Neveu d'un Pape nouvellement élu en la place d'Alexandre VII, mort, disoient-ils, depuis quelque tems. On devoit ajoûter à la Fable, que ce nouveau Pape, Syrien de Nation, avoit envoié son Neveu à la Côte de Malabar, avec un Bref de confirmation à l'Archidiacre Thomas de Campo, par lequel il le maintenoit dans sa Dignité Episcopale. Pour rendre plausible cette supposition, Iti-Thomé avoit pris dans l'Eglise de Turgolin un Bref d'Indulgence Pleniére, que l'Armenien appellé Etienne présenta dans une Assemblée de Peuple, qui le reçut avec joie, aussi bien que l'Archidiacre qui se mit à genoux, & le porta sur ses yeux, & sur sa tête, après l'avoir baisé. Cette Comédie finit par une Lettre de l'Archidiacre à la Ville de Cochin, & une Citation au Missionaire, qui étoit sommé de comparoître en personne à une Assemblée où l'Autorité du Bref devoit être reconnuë. On ne fit aucune réponse, ni à la Lettre, ni à la Citation. Il est bien mal-aisé de croire que les choses se soient ainsi passées. Il se pourroit bien que ce prétendu Armenien ait été un Deputé du Patriarche de Mosul, auquel l'Archidiacre avoit écrit, comme nous l'avons raporté ci-dessus. C'est une chose fâcheuse, que dans ces sortes de Narrez on n'ait point de meilleurs Actes que ce qui a échapé à des Missionaires interessez à cacher ou à déguiser la verité. A' peine comprendroit-on par leur Histoi-

Histoire, que l'Archevêque Don François Garzia étoit Jesuite, si on ne la lisoit avec une attention extraordinaire, & si on ne le savoit d'autre part. Leur circonspection est surprenante à cacher ou à envelopper sous des termes ambigus l'Oppression où la Société avoit reduite cette pauvre Eglise si venerable par son Antiquité. Toutes les fois qu'il leur en échape quelque chose, ce sont, ou l'Archidiacre, ou les Caçanares du Diocése, qui parlent & qui se plaignent. Les Missionaires font quelque fois entre-voir leur sentiment; mais, cela est fort rare dans leur Histoire.

Ce fut en ce tems-ci, c'est à dire l'an 1659. que mourut l'Archevêque de Cranganor, Don François Garzia. Je ne puis rien dire de son Caractére, outre ce qui en a été raporté ci-dessus. Les Jesuites ont eu leurs raisons pour dérober au public la connoissance de ce qu'ils ont fait dans les derniérs tems sur cette Côte. Leur silence donne un juste sujet de croire qu'ils ne peuvent rien alleguer à leur avantage, ni à celui de ce Prélat, soigneux comme ils sont de publier les vertus de leurs Confréres, pour peu qu'ils voient de jour à persuader le public.

Cependant, l'Armenien prétendu Neveu du Pape voulant s'en rétourner à Moca, se brouilla avec l'Archidiacre, qui ne vouloit pas, dit nôtre Missionaire, lui restituer un depôt d'Argent qu'il lui avoit confié. Iti-Thomé l'appaisa par un présent de Poivre & de Canelle, qu'il lui fit avant son départ. Je laisse aux Lecteurs judicieux & desinteressez à examiner s'il est vrai-semblable qu'un homme comme l'Ar-

l'Archidiacre fût capable d'une si mauvaise action, sur-tout à l'égard d'une personne qu'il avoit, dit-on, mise en œuvre dans une Affaire si chatouilleuse, & dont la déconverte pouvoit le couvrir de confusion & le perdre sans ressource.

Ce sont là à peu près tous les travaux du Missionaire Carme, Hyacinthe de Saint Vincent. Il mourût à Cochin âgé de 63. ans & deux mois, l'an 1660. comme nous l'avons marqué ci-dessus. Son Confrére Marcel de Saint Yve remplit sa place jusqu'à l'arrivée de l'Evêque de Hierapolis, duquel nous allons décrire la Mission & les travaux.

Ce Prélat fut très-bien reçu à Cochin tant des Chrêtiens Indiens de son Parti, que des Portugais Laïques & Ecclesiastiques ; les Jesuites seuls exceptez, qui ne pouvoient se resoudre à perdre ainsi les Droits, dont ils avoient si long-tems abusé pour l'oppression de ces pauvres Chrêtiens. Don François Garzia avoit nommé en mourant un Vicaire General, qui voulut faire valoir son Autorité, & qui ne se soûmit au Prélat Missionaire qu'après y avoir été forcé par la crainte des Censures Ecclesiastiques & de l'Inquisition. Joseph de Sainte Marie étoit un homme d'un Caractére hautain, & incapable de ceder, tout propre à se faire obéïr par force, entêté de ses Droits & de ceux de son Eglise ; en un mot, capable de tenir tête aux Jesuites, qui, malgré leur fierté, furent obligez de fléchir sous son pouvoir. Il ne furent pas les seuls à qui son arrivée & ses maniéres inspirerent de la fraieur. L'Archidiacre commença à sentir plus que jamais le dan-

danger qui le menaçoit. Pour le prevenir autant qu'il lui feroit poffible, il publia que Jofeph de S. Marie ne venoit point de Rome, mais de Goa, où il s'étoit tenu caché depuis fon départ ; qu'au refte il n'étoit ni Carme ni Evêque, mais un fimple (a) Religieux de la Compagnie. Un fi petit obftacle n'étoit pas capable d'épouvanter nôtre Prélat. Il écrivit aux cinquante & deux principales Paroiffes du Diocéfe, qui prefque toutes reçurent fes Lettres avec refpect. Le General Portugais fit maltraitter par les Rois de Cochin & de Porca fes amis, quelques Eglifes de leurs Roiaumes qui n'avoient pas eu les mêmes égards. Cette maniére d'établir la Croiance par le Miniftére des Princes Paiens eft un nouveau genre de perfecution, dont je ne crois pas qu'on puiffe trouver beaucoup d'exemples. Après avoir celebré la Meffe pontificalement avec beaucoup de pompe, & exercé quelques autres fonctions Epifcopales à Cochin, le Prélat envoia deux Carmes de fa fuite à Cranganor, afin qu'ils priffent en fon nom poffeffion de l'Eglife Cathedrale. A peine put-il obtenir les Ornemens Pontificaux qui avoient fervi à Don François Garzia. Ce Prélat en mourant avoit eu la précaution de les configner à une perfonne qui n'eft pas nommée, apparemment parceque c'étoit un Jefuite, qui ne les rendit qu'après plufieurs inftances; en proteftant qu'ils appartenoient au Roi de Portugal,
ou

(a) Jofeph de S. Marie. pag. 36. *Semplice Religiofo della Compagnia.* Voilà un des endroits où les Jefuites font nommez. Ces endroits font rares dans cette Hiftoire.

ou au Succeſſeur futur de l'Archevêque. On ſe flatoit bien d'avoir un autre Jeſuite, & on ne ſe trompa pas comme nous verrons. La Société, après avoir perdu le Diocéſe, en a pourtant conſervé le titre.

Cependant les Egliſes, dont les Princes Païens avoient ſaiſi le temporel, envoiérent leurs Deputez à Cochin pour rendre au Prélat une obéiſſance forcée. Rien ne les offenſa tant que le Serment qu'on exigeoit d'eux. Ils regardoient cette Ceremonie comme une pratique honteuſe & ſuperflue, & s'y ſoûmettoient avec d'autant plus de repugnance, qu'ils diſoient que c'étoit une choſe juſqu'alors inouïe parmi eux. Ils avoient apparemment perdu la memoire de ce qui s'étoit paſſé ſoixante ans auparavant, du tems de Don Alexis de Menezes. L'Evêque Miſſionaire ſurmontoit leur répugnance par l'exemple des Carmes ſes Confréres, à qui il faiſoit prêter le même Serment, toutes les fois qu'il l'exigeoit des Caçanares & des autres Eccleſiaſtiques du païs. La violence de l'hiver, c'eſt à dire des mois de pluie, retinrent le Prélat à Cochin juſqu'au 22. d'Août, qu'il en partit, pour commencer la Viſite des Egliſes du Diocéſe.

Cette premiére ſortie fut ſi magnifique, que Joſeph de Sainte Marie ſe trouve obligé de la juſtifier par l'exemple de Don Alexis de Menezes, qui, dit-il, porta la pompe & la magnificence beaucoup plus loin dans ſes Viſites. „ (a) Les Archeveques de Cranganor „ ont

(a) Joſeph de S. Marie, pag. 39. *Dopo ſeguirono le ſue pedate l'Arciveſcovi . . . . l'iſteſſa oſtentatione han mantenuta tutti li Dioceſani dell' Indie, perch'e neceſſaria fra gente Barbara, che non ſa formare alcun concetto di Dio, ſe non apprende grandezze.*

„ ont tous, ajoûte-t-il, „ marché sur ses tra-
„ ces. Cette ostentation, qui a été maintenuë
„ par tous les Prélats des Indes, est d'elle
„ même necessaire parmi une Nation Barbare,
„ qui ne sauroit se former aucune idée de
„ Dieu, si elle ne voit des pompes & des
„ grandeurs. „ Ce raisonement va presque à conclure, que pour ces Peuples il faudroit établir un nouvel Evangile, qui ne fût pas fondé comme celui de Jesus Christ sur la Modestie & l'Humilité. Ces Indiens ne sont pas si Barbares qu'on nous les fait ici. L'Orgueil & la Hauteur des Portugais, bien loin d'avoir maintenu le Christianisme en ces Païs Orientaux, l'a rendu si odieux, que les Jesuites sont à present obligez, pour paroître parmi eux en sureté, d'affecter la même pauvreté extérieure que les Solitaires Gentils des Indes, & de renoncer leur Patrie, & en quelque maniére leur Religion; conduite, qui fait voir que rien n'est plus faux que ce qu'avance ici le Prélat Italien touchant cette necessité des pompes & des grandeurs humaines pour maintenir la Foi.

Ce que je viens d'écrire me rappelle en mémoire un Avis, que le P. Bouchet Jesuite donne aux Missionaires ses Confréres, dans une Lettre écrite des Indes, il y a quelques années. „ (a) Je crois devoir donner ici un
„ Conseil à ceux que la Providence destine
„ à ces Missions, c'est de ne jamais parler
„ d'eux-mêmes en présence des Idolâtres. Un
„ Missionaire, aiant dit par un sentiment d'hu-
„ milité, qu'il étoit un grand pecheur, un
„ Gen-

(a) Lettres Edifiantes, onziéme Recueil. pag. 69.

„ Gentil qui l'écoutoit alla auffi-tôt le redi-
„ re à tous fes Compatriôtes : Et il faut bien
„ que cela foit vrai, ajoûtoit-il ; car il l'avouë
„ lui-même. „ Cet aveu fait plaifir. Quand ces Meffieurs difent qu'ils font de grands pécheurs, il faut qu'ils parlent devant des gens, qui probablement au moins n'en croiront rien, & qui au contraire feront édifiez de leur humilité. Le Jefuite, dont on parle ici, fut pris pour dupe. Il ne vouloit pas qu'on l'en crût à fa parole. C'eft ce qu'on appelle parmi les Dévots une Humilité de crochet, qui n'a rien de celle que recommande l'Auteur de l'Imitation de Jefus : (a) *Aimez à être ignoré, & à être meprifé de tout le monde.*

La premiére Vifite de Jofeph de Sainte Marie fut celle de l'Eglife de Mutane, où les Peuples le reçurent avec une magnificence qui répondoit au fafte dont nous venons de parler. Il en partit le 25. d'Août, & fe rendit le jour fuivant à Calurcate dans le Roiaume de Porca. Les Chrêtiens de cette Eglife, peu affectionnez au Miffionaire Italien, ne lui rendirent que des civilitez forcées, & s'en feroient tenus-là, fi le Roi Païen n'avoit envoié fur le lieu un de fes Miniftres pour les forcer d'obéïr. Ce ne fut qu'avec une grande peine qu'ils fe foûmirent à recevoir la Confirmation de la main de l'Evêque Miffionaire. Il étoient perfuadez, comme du tems de Menezes, que le figne qu'on leur faifoit au front, & le foufflet qu'on leur don-

(a) De Imit. Chrifti. l. 1. cap. 2. *Ama nefciri & pro nihilo reputari.*

donnoit, étoient des inventions des Portugais pour les rendre leurs esclaves. En partant du lieu l'Evêque eut audience du Roi de Porca, qui le reçut à la tête d'un magnifique Cortége. Il l'honora à son arrivée & à son depart d'une décharge generale de toute sorte d'artillerie, dont ce Prince étoit alors fort bien fourni.

Ces heureux debuts du Prélat Italien, qui étoit appuié des Portugais, & des Rois Gentils leurs Alliez, allarma l'Archidiacre & ses Adhérans. Les Chrêtiens de Candanate & de quelques autres Eglises du Roiaume de Cochin, desquels les terres étoient saisies en la main du Roi, à cause de leur desobéïssance, resolurent d'en venir à quelque accord, ou plûtôt de se delivrer par quelque stratagéme de la vexation où ils étoient. Ils envoiérent des Deputez à Diamper, Eglise déja reduite, proposer une Entrevuë du Prélat & de l'Archidiacre, afin de mettre fin une bonne fois, à ce qu'ils disoient, à tous les différens qui divisoient leur Eglise. Pour cet effet, l'Evêque devoit se rendre à Diamper même, & l'Archidiacre à Candanate, lieu voisin, sur les terres du Roi de Cochin. Qouiqu'il parût peu croiable que Thomas de Campo osât se mettre ainsi dans un lieu qui étoit à la bien-séance des Portugais, Joseph de Sainte Marie accepta le parti. Il se rendit à Diamper peu de jours après, en attendant que l'Archidiacre se rendît au lieu qui lui avoit été assigné; ce qu'il ne voulut jamais faire, prévoiant les embûches qu'on lui auroit infailliblement tenduës pour se saisir de lui, & le conduire dans les

prisons de l'Inquisition. Cependant, pour satisfaire ses amis, il alla à Molandurté dans le voisinage de Diamper. Il avoit choisi ce lieu sur les Frontiéres du Roiaume de Bareate, afin de pouvoir se mettre en sureté au moindre mouvement que les Portugais feroient pour s'assurer de sa personne. Nous allons voir que cette précaution fut en effet ce qui le sauva.

Les deux Prélats étant ainsi voisins l'un de l'autre, on convint qu'on agiroit par Deputez dans un lieu tiers, qui fut la Ville de Trepunettare, où étoit alors la Cour de la vieille Reine de Cochin, au Tribunal de laquelle cette Affaire devoit être agitée en présence de ses Ministres d'Etat Bramines & Idolatres; ce qui fut un grand creveccœur au Prélat Italien, qui n'y consentit, dit-il, que pour empêcher les Schismatiques de triompher. Cependant, tout étoit pour lui: son Parti étoit fort & nombreux: les Portugais l'appuioient de toutes leurs forces, & de celles des Rois Païens leur Alliez; de sorte qu'il y a de l'apparence que ses travaux furent beaucoup moindres qu'ils ne les fait. Voici de quelle maniére il en parle. J'ai crû qu'on seroit bien aise de voir un échantillon de son stile. On y trouvera un caractére surprenant d'ignorance & de cruauté. (a) „ Il est impossible de raporter „ di-

(a) Giuseppe di S. Maria, seconda Speditione. Lib. 2. cap. 7. pag. 45. 46. *E impossibile riferire distintamente quanto si patisse per un Mese continuo, non di negotii, mà d'insidie, calunnie, stràtagemme, & inventioni diaboliche de' Schismatici, per guadagnar la vittoria. e perder per sempre quella povera Christianità,*

„ distinctement ce qu'il y eut à souffrir [dans
„ cette Assemblée] pendant un mois entier,
„ je ne dirai pas de negociations, mais d'em-
„ bûches de calomnies, de stratagêmes, & de
„ Diaboliques inventions de ces Schismatiques,
„ qui avoient pour but de gagner la victoire,
„ & de perdre sans ressource ces pauvres
„ Chrêtiens. Quiconque à lû les Annales
„ Ecclesiastiques, verra dans cette malheu-
„ reuse Assemblée un Abbregé de toutes les
„ ruzes des Héréfiarques anciens & moder-
„ nes, d'Arius, de Pelage, de Luther, & de
„ Calvin : il y verra même une plus grande
„ impudence, le pouvoir & la faveur des
„ Princes Idolatres les aiant rendus Juges de
„ la cause de Jesus Christ. Ce fut donc une
„ nécessité d'avoir recours aux armes pour la
„ défense de la Verité opprimée. Elle triom-
„ pha enfin couverte d'une pourpre teinte du
„ sang de ses Devots, & brillante par l'éclat
„ du feu qui reduisit en cendres quelques-unes
„ de leurs Maisons, quand les Schismatiques
„ se virent perdus & frustrez de leurs inten-
„ tions. „

Ce ne sont pas ces seules paroles qui rendent témoignage à la hauteur & à la cruauté de ce Missionaire Italien. La suite fe-

nità. Chi ha letti gli Annali Ecclesiastici, vedrà epilogate in questo miserabil Congresso tutte l'astutie de gli antichi e moderni Heresiarchi, Arrio, Pelagio, Lutero, Calvino, e più sfacciate assai delle loro, havendo il favore de' Prencipi Idolatri, fatti Giudici della causa di Christo. Che però alla fine fu necessario ricorrere all' armi, per difesa della Verità oppressa, che poi si vide trionfar con la Porpora tinta nel sangue de' suoi Devoti, e con lo splendore de' fuochi, che incenerirono alcune loro Case, quando i Schismatici si videro perduti, e delusi.

ra voir qu'il ne se démentit que lorsque la Providence, lasse de supporter la tyrannie des Portugais en ces lieux-là, livra la Côte de Malabar entre les mains des Hollandois, & delivra ces pauvres Chrêtiens de l'oppression sous laquelle ils avoient gemi plus de soixante ans.

Il s'agissoit dans cette Assemblée de produire d'abord de part & d'autre les Bulles & les Brefs sur lesquels les deux Prélats appuioient leurs Droits. Thomas de Campo ne fut pas long-tems à s'apprecevoir qu'il avoit fait une démarche qui seroit nuisible à ses interêts. Dès le commencement de l'Assemblée il songea à s'éloigner pour se mettre en sureté; mais le Prélat Italien qui avoit des desseins sur sa personne, & qui craignoit qu'il ne lui échappât, obtint de la Cour que les Eglises de Candanate & de Molandurté répondissent de lui, à peine de paier une grosse somme d'argent. Cela ne s'obtint pas sans faire des frais au Prélat & aux Portugais qui le suivoient par tout. Joseph de S. Marie n'eut point de peine à faire produire ses Brefs par ses Deputez: mais Iti-Thomé le plus actif des amis de l'Archidiacre ne put representer que la Lettre de l'Evêque Atalla, se plaignant que les autres tîtres avoient été volez par les Caçanares de Diamper. Toutes les conferences ne produisirent pendant un mois que des chicanes accompagnées fort souvent de menaces, qui disposoient plus à une Rupture entiére, qu'à l'Union que l'on meditoit.

Au commencement du mois d'Octobre 1661. Thomas de Campo fit lire en Syriaque dans l'E-

l'Église de Molandurté un Bref qu'il prétendoit avoir obtenu du Pape Alexandre septiéme, & le produisit au Peuple à qui il le fit baiser, en exigeant une petite aumone d'un * *Fano* par tête. Cet Acte étoit, selon nôtre Historien, un Bref d'Indulgence du même Pape. Il avoit été aisé d'en produire une fausse traduction, n'y aiant personne parmi les Chrêtiens du Diocése qui entendît un seul mot de la Langue Latine. Comment accorder ceci avec ce que nous avons raporté plus haut sur la Foi de nôtre Historien, touchant l'Armenien venu de Moca, qui avoit apporté un autre Bref du pretendu Successeur d'Alexandre VII? Quoiqu'il en soit, la lecture de ce Bref fut suivie d'une Fête & de la décharge de l'artillerie. On apprit depuis que l'Archidiacre avoit excommunié ce jour-là tous les Ecclesiastiques qui adhéroient au Prélat Italien. Le Porteur de cette Excommunication étant venu à Diamper y fut arrêté Prisonnier par les Domestiques de Joseph de S. Marie, qui le fit relâcher après lui avoir fait de vives remontrances. Un jeune Indien, qui dans ce même tems vint se rendre au Prélat Italien, après avoir abandonné le service de l'Archidiacre, auquel il étoit engagé, rapporta que cet Ecclesiastique avoit distribué (a) une somme d'argent parmi les Rois & les Seigneurs de la Côte, pour obtenir d'eux qu'ils tirassent l'Affaire en longueur jusqu'à l'arrivée des Hollan-

* C'est environ quatre sous.

(a) 18000. Fanos. C'est environ 600. écus somme considerable en ce païs-là.

dois qu'on s'attendoit de voir cette année-là à Cochin, comme ils y vinrent en effet, avec une grosse Flotte. „ (a) Ainsi, dit Joseph „ de S. Marie, l'Archidiacre, à qui les rai- „ sons manquoient, avoit recours aux ruses ; „ & je me vis obligé d'avoir recours à la For- „ ce pour defendre la Raison. „

Il y avoit en ce tems-la deux Princes qui se portoient pour Rois de Cochin, parce qu'ils avoient été l'un & l'autre successivement adoptez par la vieille Reine qui vivoit encore. Celui, que les Portugais soûtenoient, & qui leur étoit entiérement devoué, saccagea à la priére du Missionaire les Bourgs de Candanate & de Molandurté. Pour achever l'ouvrage, il blocqua avec cent Naires, ou Soldats Gentils, l'Eglise où l'Archidiacre faisoit sa demeure. Comme on fut alors persuadé que cet infortuné Prélat alloit devenir la victime de l'Inquisition, le General des Portugais, appellé par l'Evêque Italien, se rendit à Diamper avec un grand nombre de Soldats, & presque tout le Clergé & les Religieux de la Ville de Cochin. Jamais cette Nation n'affecte plus de promtitude & de zêle, que quand il s'agit d'exécuter de pareils Actes de Cruauté. Quoique ce ne soit pas ce qu'ils appellent des Actes de Foi, c'en sont les Préliminaires.

Les espions du Prélat Italien étoient à l'erte pour l'informer de tout, & les Portugais veilloient soigneusement à l'éxécution de ses or-

(a) Giuseppe di S. Maria. pag. 48. *Cosi egli, mancandogli la ragione, ricorriva a gl'inganni : & cio astrinse ancorme a ricorrere alla forza in difesa della ragione.*

ordres. Avec tout cela l'Archidiacre se sauva pendant la nuit, accompagné de son fidelle Iti-Thomé, que les Portugais ne haïssoient pas moins que lui. „ (a) Dieu sait, s'écrie ici „ Joseph de S. Marie, en quel état je me „ trouvai quand j'appris cette nouvelle .... „ Nous fûmes d'abord extrémement affligez „ d'avoir laissé échapper deux prises de si „ grande importance, que nous avions déja „ destinées à l'Inquisition de Goa: mais Dieu, „ par des jugemens qui nous sont cachez, ne „ le permit pas. Nous éprouvames la verité „ de ce qu'on dit souvent, que dans les cho- „ ses conduites par la Providence il y a beau- „ coup de ténébres & d'obscuritez. „ Il faut avoir bien perdu de vuë la lumiére de l'Evangile, pour raisonner de la sorte sur un pareil évenement.

La fuite de l'Archidiacre donna lieu au Missionaire de soûmettre les Eglises de Candanate, de Molandurté, & de Paru. Elles avoient jusqu'alors été attachées à leur Compatriote. On força les Ecclesiastiques de ces lieux de se rendre à Diamper, pour y faire abjuration de leur Schisme prétendu entre les mains du Prélat. Cette Ceremonie se fit dans l'Eglise en presence du General des Portugais & du Prince Infidelle de Cochin, qui instrusit lui même Joseph de S. Marie du soin qu'il devoit avoir de faire prononcer exactement à ces Ecclesiasti-

(a) Giuseppe di S. Maria, l. 2. c. 8. pag. 49. *Qual io restassi, Dio lo sà .... Ci turbammo assai da principio, per esser ci scappate di mano due prede di tanta importanza, quali havevamo gia destinato all' Inquisitione di Goa. Ma Dio non volse, per suoi occulti giuditii, essendo, pur troppo vero, che* in rebus Divinis multum est caliginis.

ſtiques les paroles contenuës dans la formule de leur abjuration. Ce ſpectacle devoit être quelque choſe de bien édifiant.

Ce Prince, qu'on appelloit le Codormo, & qui étoit Roi ou Héritier Preſomptif du Roiaume de Cochin, alla de là à Molandurté accompagné du Secretaire du Prélat, pour ſe rendre maître des Ornemens & des effets de l'Archidiacre, que ſa fuite précipitée avoit obligé d'abandonner dans l'Egliſe. Les gens du lieu, après s'être inutilement mis en état de reſiſter, conſentirent par force à admettre le Prélat, pourvû qu'il ſe rendit en perſonne ſur les lieux, ce qu'il fit à la tête de trois Compagnies de Soldats Portugais, & d'un gros cortége de Nobleſſe de la même Nation, ſans compter ſix des principaux Officiers du Codormo, qui les attendoit lui-même à Molandurté. Ce fut là que le Prélat Italien s'empara des dépouilles l'Archidiacre, dont il fit part au Codormo pour ſes peines, après avoir mis à part les huiles conſacrées, les Livres, & quelque peu d'Ornemens. Le jour ſuivant il celebra à Diamper une Meſſe Pontificale, à la fin de laquelle il porta le Sacrement en Proceſſion; (a) Céremonie, dit-il, qui n'avoit jamais été pratiquée dans ce Diocéſe. Cela fait voir que les Actes du Synode de Don Alexis de Menezes avoient été bien negligez après ſon départ. La Fête & la Proceſſion du Sacrement y avoit été poſitivement établie, comme nous l'avons vû dans ces mêmes Actes. Après la Meſſe, Joſeph de S. Marie brûla

(a) Pag. 51. *Proceſſione nella quale portai il Santiſſimo (coſa mai piu veduta dentro la ſerra.)*

brûla dans un grand feu auprès de l'Eglise les Huiles benîtes par l'Archidiacre, son Palanquin ou Chaise à porteur, & quelque autres choses de peu de prix. Cette exécution se fit avec pompe, pendant la décharge des Mortiers & des piéces de campagne que les Portugais avoient apportées. (a) Cela consola le Prélat du chagrin qu'il avoit de ne pouvoir pas brûler de la même maniére le corps de l'Archidiacre. Ce sont les paroles de mon Auteur, auquel je ne prête rien, sinon que je lui fais dire à lui-même ce qu'il attribue à un autre qui n'agissoit que selon ses intentions. Qu'on juge ici de la Religion de ces gens-là, qui substituent sans scrupule aux flammes de la charité, qu'ils devroient avoir & qu'ils n'ont point, les feux de la haine, de l'ambition, & de la vengeange. Comment ose-t-on, pendant qu'on agit ainsi, s'attribuer quelque part à la gloire solide & au veritable honneur du Christianisme?

Il ne faut pas s'étonner si après toutes ces violences les Affaires de la Mission allérent de plus en plus en décadence. C'est ce qu'on sent assez dans les Narrez de mon Auteur, qui grossit pourtant le plus qu'il peut ses avantages. Il est vrai que quand tout lui auroit réussi à souhait, la Providence préparoit de terribles événemens qui devoient rendre inutile tout ce qui s'étoit fait jusqu'alors, & arracher pour toûjours ces anciens Chrêtiens, autant aux insultes des Jesuites & des Portugais, qu'à la tyrannie de l'Inquisition.

(a) Ibid. *Quel fuoco acceso dal Sarmento per ardere le spoglie, già che non poteva il Corpo del medesimo Intruso.*

Les Hollandois attentifs à leurs interêts, & bien informez de la haine que les Princes & les Peuples Malabares avoient conçuë depuis long-tems contre la Nation Portugaiſe, avoient l'œil à tous les événemens qui pouvoient ſervir à les rendre maîtres de cétte Côte, dont la Conquête étoit neceſſaire à leur Commerce. après celle des Villes maritimes de l'Ile de Ceylan qu'ils avoient depuis peu enlevées aus Portugais.

Sur la fin de cette année 1661. ils s'emparérent de Coulan; &, au mois de Janvier de l'année ſuivante, ils prirent d'aſſault la Ville de Cranganor, ſiége des Archevêques Jeſuites, les principales cauſes de tous les malheurs du païs. Ce fut pour lorſqu'on commença tout de bon à craindre pour Cochin; & nôtre Miſſionaire, juſtement alarmé, enviſagea de près les événemens que la Providence alloit oppoſer à la tyrannie des Portugais. Le ſang du pauvre Atalla, & de celui de tant d'autres Chrêtiens Indiens injuſtement repandu, ſembloit crier au Ciel, & demander juſtice contre la violence de ces prétendus Apôtres, dont le genie & la conduite ſont ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile.

La priſe de Cranganor fut ſuivie du premier Siége de Cochin, que je ne m'arrêterai point à décrire. On en trouve un detail bien circonſtancié dans deux Auteurs Hollandois * qui en ont été témoins. Nôtre Prélat convient avec eux pour le fond de l'Hiſtoire, à laquelle je nai pas cru me devoir arrêter; mon deſſein

* Guillaume Schouten, Baldeus.

sein ne comprenant point un detail exact de siéges & de guerres, qui me detourneroient de mon but. J'obſerverai ſeulement, que les Chrêtiens de S. Thomas demeurérent neutres, & furent Spectateurs tranquilles de tous ces desordres auſquels ils auroient pu remédier en faveur des Portugais, s'ils n'avoient pas été las du gouvernement imperieux & violent de cette Nation.

La ſaiſon des pluies obligea les Hollandois, après pluſieurs vains efforts, à lever le Siége de Cochin; ce qui cauſa une joie infinie aux Portugais. Malgré toutes leurs pertes précédentes, ils ne pouvoient pas s'imaginer que leur ruine totale fût auſſi proche qu'elle l'étoit en effet. Joſeph de S. Marie reprit courage comme les autres. Il recommença à ſerrer de près l'Archidiacre, qui, voiant le train que prennoient les choſes, comptoit bien de ſe maintenir dans la poſſeſſion de ſa Dignité. Les principales Egliſes du Nord, celle d'Angamale entre autres, étoient attachées à ſon Parti. Le Prélat Italien aiant eu ſoin de ſe pourvoir de l'appui des Princes Infidelles, ſur-tout de celui du Codormo, qu'on appelloit parmi les Portugais Roi de Cochin, reſolut la Viſite de ces Egliſes, pour les ſoûmettre, autant qu'il pourroit, à ſon autorité. Quelques-uns de ces peuples le reçurent de leur bon gré; d'autres ne lui firent qu'autant d'accueil que les contraignoient de faire les Ordres des Princes Gentils; dont les uns étoient gagnez par argent, comme le Prélat l'avouë, * & les autres atta-

ta-

* Pag. 64. 66.

tachés par leur propre interêt au parti de la Nation Portugaise. Cela n'empêcha pas qu'à Mangate Joseph de Sainte Marie n'eut diverses insultes à souffrir de la part des Chrêtiens. Les Princes du lieu lui aiant prêté main forte, il prit possession de l'Eglise, & y mit un Curé de sa main, après avoir deposé celui qui y étoit de la part de l'Archidiacre.

Comme l'Eglise d'Angamale la plus noble du Diocése dont elle a long-tems été la Capitale étoit la plus attachée à la conservation de sa Liberté, les Princes Gentils avoient promis une escorte au Prélat: mais, soit qu'ils ne fussent pas contens de ses présens, ou qu'ils favorisassent sous mains les Chrêtiens leurs Sujets, ils ne lui donnérent pour la forme que quatre Soldats. Il n'auroit retiré aucun avantage d'un si foibe secours, s'il n'avoit pas trouvé dans cette Eglise quelques Chrêtiens déja disposez à favoriser le Parti de l'Eglise Romaine. Ces gens-là, gagnez de longue main, reçurent avec joie l'Evêque Missionaire: mais les autres lui firent de si grandes oppositions, (a) qu'il sembloit, dit-il, qu'en ce lieu-là tout l'Enfer fût déchâiné, pour empêcher la reduction du Diocése & le salut des ames qui en dépendoit. Enfin, après bien des travaux l'issuë de la Visite fut, que l'Eglise aiant été comme mise à l'encan par les Princes Païens, le Prélat l'emporta, & en obtint la possession pour la somme de mille Fanos, ce qui fait un peu plus que soixante écus de monnoie d'Europe; somme assez considerable dans un païs où

(a) Pag. 67. *Parue che in quel luogo si scatenasse tutto l'Inferno.*

où les denrées ſont beaucoup plus abondantes que l'argent. Il faut admirer ici l'aveuglement du Prélat Italien, qui avoit aſſez peu de jugement pour croire que des Egliſes acquiſes par de telles voies demeureroient attachées à une Communion pour laquelle elles avoient toûjours eu un très-grand éloignement.

Le reſte des Viſites eſt trop peu important pour s'y arrêter. Peut-être trouvera-t-on que je me ſuis juſqu'à préſent plus amuſé que je ne devois à décrire des circonſtances qui ne paroîtront pas aſſez intereſſantes à la plus part des Lecteurs.

Je paſſe donc à la priſe de Cochin, qui mettant fin à ces Viſites rendit aux Chrêtiens de S. Thomas la Liberté dont ils avoient joui ſans interruption depuis les commencemens de leur Chriſtianiſme juſqu'à l'arrivée des Portugais dans les Indes. La même raiſon, qui m'a empêché de m'arrêter à décrire le premier Siége de cette Ville, me diſpenſera auſſi d'en raporter la priſe avec toutes ſes circonſtances. Il ſuffit de remarquer ici que Cochin tomba ſous la puiſſance des Hollandois au mois de Janvier de l'an 1663. Cette perte fut la ruine des Portugais dans les Indes, à qui il ne reſta plus que Goa, & quelques Places peu importantes au Nord de cette Ville. Les Rois de la Côte, las d'une Domination hautaine & imperieuſe ſous laquelle ils avoient long-tems gémi, virent avec plaiſir les Hollandois, qu'ils regardoient comme leurs Liberateurs, dans les Villes maritimes de leur Côte.

Atant que cette priſe cauſa de joie à l'Archidiacre, autant affligea-t-elle Joſeph de Sainte

te Marie & le petit nombre de Chrêtiens Indiens qui étoient entrez dans ses interêts. Ce Prélat s'étoit tenu pendant le Siége dans le voisinage de la Ville, & lorsqu'il eût appris que le nouveau Gouvernement avoit resolu d'exclure tous les Religieux Européens, il se trouva dans une terrible perpléxité ; voiant échouer par là toutes ses vuës, parcequ'il lui étoit impossible de demeurer dans le pais contre le gré des nouveaux Conquérans. Il ne laissa pas de sonder, par le moien d'un des Carmes de sa suite, le General des Hollandois, qui répondit que les Ordres des Etats & de la Compagnie portoient qu'il ne resteroit aucuns Ecclesiastiques d'Europe dans les lieux conquis. Tout ce qu'il put obtenir fut un terme de dix jours, après quoi on l'assuroit d'un Passeport, par le moien duquel il seroit transporté en toute sureré jusque dans le Port de Goa. (a) Pour raison de cette dureté apparente, les Hollandois alléguoient les pertes que leurs Etablissemens avoient souffertes par les intrigues des Ecclesiastiques, qui étoient l'unique cause de la ruïne de leur Conquête du Bresil, & qui peu auparavant avoient conspiré contre-eux à Jafnapatan dans l'Isle de Ceylan.

Joseph de Sainte Marie, voiant qu'il faloit qu'il s'éloignât malgré lui d'un lieu où tout lui devenoit contraire, resolut en vertu de ses Brefs & de ses Instructions de substituer en sa place un Vicaire Apostolique, & de le consacrer Evêque *in partibus Infidelium*, comme

(a) Guiseppe di S. Maria. pag. 77.

me on parle dans l'Eglise Romaine. Il n'osoit pas donner le titre de l'Archevêché de Cranganor, soit qu'il ne jugeât pas à propos de donner un Prélat à une Ville où la Nation Portugaise n'avoit plus d'autorité, ou, ce qui est plus vrai-semblable, qu'il craignît d'offenser les Jesuites, qui par préscription de tems attribuoient ce Diocése à leur Société. Il jetta les yeux sur un Caçanare appellé Alexandre de Campo, entiérement dévoué à l'Eglise Romaine. Il le consacra Evêque de Megare, nonobstant les oppositions de l'Archidiacre & de ses Fauteurs. Cette Ceremonie se fit à Carturté avec l'approbation du Roi du pais, que le Missionaire avoit gagné par un présent de deux mille Fanos, qui font environ quatre cens Francs de nôtre argent. Ce nouveau Prélat fut le premier Evêque Indien qu'aient eu les Chrêtiens de S. Thomas. Tous les autres avoient été, ou Jesuites depuis le Synode de Diamper, ou Syriens envoiez par les Patriarches de Bagdat & de Mosul dans les siécles précedens. L'Excommunication solemnelle de l'Archidiacre & de ses Adhérans suivit immediatement la Ceremonie du Sacre, après quoi le Prélat se disposa à partir pour Cochin, où les Hollandois le sollicitoient de se rendre incessamment.

Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il recommença à solliciter le General des Hollandois & à le conjurer de lui permettre de rester sur les lieux. Ce furent des priéres & des paroles perduës. Tout ce qu'il put obtenir fut, que le nouveau Gouvernement protegeroit l'Evêque Indien, & ne seroit en rien favorable à

l'autre

l'autre Prélat, ni à ſon Parti. On lui tint effectivement parole. L'Archidiacre étant venu à Cochin, il ne put, tout recommandé qu'il étoit par le Roi de Teccancur, avoir audience du General Hollandois qui avoir appris des Portugais à le traitter d'Archidiable au lieu d'Archidiacre, & qui avoit dit quelques jours auparavant à Joſeph de Sainte Marie (a), qu'il reconnoiſſoit cet Eccleſiaſtique pour un inſigne ſcelerat. Le nouvel Evêque de Mégare fut tout autrement reçu. Le Général lui fit des careſſes, & l'aſſura publiquement de ſa Protection lui & les Chrêtiens de ſa dépendance. La Politique eut apparemment plus de part à cette conduite que la Religion, qui ſembloit exiger qu'on tint au moins la balance égale entre les deux Partis.

L'Archidiacre, témoin de bonne reception qu'on avoit faite à ſon Adverſaire, ſe retira confus. Le Prélat Italien recommanda fortement avant ſon départ au Général & au Gouverneur Hollandois l'Evéque de Mégare & le Parti de l'Egliſe Romaine. Il s'adreſſa même au plus conſiderable Miniſtre des Hollandois, qui pourroit bien être la fameux Baldeus, qui dans la Deſcription qu'il a faite du Malabar, & dans ſon Hiſtoire de la Conquête de Cochin, parle effectivement du Prélat Carme, comme l'aiant vû & connu dans cette Ville. Joſeph de S. Marie lui dit qu'il ſe flatteroit en vain s'il eſperoit de reduire ces Chrêtiens Indiens aux Dogmes de la Religion Reformée; „ (b) car, dit il, ils ſont perſuadez que „ l'Eſ-

(a) Giuſeppe di S. Maria. pag. 86. *quale ben conoſceva per un grandiſſimo Vigliacco.*

(b) pag. 88. *Perche ſtimano che l'Eſſenza, e Soſtanza del Chri-*

„ l'Essence du Christianisme consiste en trois „ points diametralement opposez aux Articles „ de Luther & de Calvin ; dans l'adoration „ des Images & de la Croix, dans le Jeûne & „ dans la Priére & les Messes pour les Ames „ du Purgatoire. Les Caçanares, qui sont „ l'honneur des principales maisons de la Cô- „ te, ne subsistent que par là; & ils se laisse- „ roient plû-tôt tailler en piéces, que d'aban- „ donner ces pratiques, qu'ils regardent com- „ me essentielles au Christianisme. „

Si les paroles de ce Missionaire étoient veritables, nous aurions un grande preuve de la facilité avec laquelle s'insinue le Culte des Images. Nous avons vû par l'aveu d'Antoine de Gouvea dans l'Expedition de Don Alexis de Menezes quelle horreur ces Chrêtiens avoient soixante ans auparavant pour le Images, qu'ils traittoient alors d'Idoles ou de Pagodes; & présentement on declare que ce Culte est si bien établi chez eux, qu'il fait un des points essentiels de leur Christianisme. Les Relations modernes, le témoignage même de Baldéus, font voir que le Prélat Italien ne dit ici que des mensonges, & qu'il a donné l'idée de la Religion des Portugais & des Italiens, au lieu de celle des Chrêtiens Malabares, qui ont encore aujourd'hui autant d'éloignement pour

 les

Christianesimo consistà in tre cose totalmente opposte á gli Articoli di Lutero e di Calvino. Nell'adoratione dell'Imagini, e della Santissima Croce, nel digiuno, e nell'orare, e celebrare per l'Anime de Purgatorio, il che solo sostenta e mantiene tra essi i Cassanari, che sono l'honore delle Case più principali: di modo, che prima di ritrarli alcune di dette cose, si lasciaranno tagliare à pezzi, per che le stimano (come gia dissi) l'Essenza del Christianesimo.

les Images qu'ils en aient jamais eû. Je n'entrerai pas dans la diſcuſſion des deux autres points. On a vû plus haut ce qu'il en faut croire, & cela meneroit trop loin.

Joſeph de S. Marie, aiant ainſi reglé ſes affaires & celles de l'Egliſe Romaine, s'embarqua à ſon grand regret pour Goa, où il fut reçu avec honneur par le Vice-Roi Antonio de Mello de Caſtro. Au lieu de le ſuivre dans le long voiage qu'il fit de Goa à Rome, je me bornerai à dire, qu'avant que de partir, il mit tout en uſage pour rendre l'Archidiacre odieux aux Hollandois, & pour procurer de plus en plus leur faveur au nouvel Evêque Alexandre de Campo. S'il l'en faut croire, il y réuſſit, & l'Archidiacre tomba dans le dernier mépris. Dans une Lettre que ce Prélat écrivit à Goa à Joſeph de S. Marie, il lui mande (a) qu'il ne lui manquoit que de l'argent pour faire en ſorte que le nom & la memoire de l'Evêque Intrus, Thomas de Campo, fût tellement abolie dans le Diocéſe, qu'à l'avenir il n'en fût jamais faite aucune mention.

Ces bons ſuccès, s'il faut les appeller tels, furent ſuivis des nouvelles de la paix concluë entre la Courone de Portugal & les Provinces Unies. L'Evêque Italien crut que cet heureux évenement pourroit procurer ſon retour dans le Malabar : mais les Hollandois auſquels il s'adreſſa ſe montrerent inflexibles, & il ne lui reſta plus d'autre parti à prendre, que de

(a) Giuſeppe di S. Maria. L. 3. cap. 10. pag. 108. *Se ſi fuſſe trovato denaro, havrebbe fatto in poco tempo, che non ſi fuſſe ſaputo nei Mondo, che fuſſe ſtato alcun giorno nella Serra Thomè de Campo, Veſcovo Intruſo.*

de retourner à Rome, où tout ce qu'il avoit fait dans les Indes fut approuvé du Pape & des Cardinaux. Il y arriva le sixiéme de Mai, l'an 1665. s'étant embarqué à Goa le 24. de Janvier l'an 1664. Son retour aiant duré quinze mois & demi, parcequ'il fit une partie de son voiage par terre, de Bassora à Alep, & de là à Alexandréte, où il s'embarqua pour l'Italie.

Depuis cette Expedition de Joseph de Sainte Marie, on trouve peu de choses concernant l'état des Chrêtiens de Saint Thomas. Les Hollandois, uniquement attachez à leur Négoce ont entiérement negligé ces gens-là, au moins pour ce qui a raport à la Religion; & les Jesuites, qui n'ont presque jamais fait mention des Evêques de leur Societé, qui faisoient leur residence à Cranganor avant la Conquête, ont gardé un silence encore plus étroit depuis un évenement qui leur à été si fatal. Dans les Mémoires d'Urbain Cerri, Secretaire du College de la Propagation de la Foi, (a) on trouve un petit Abbregé de tout ce que nous avons raporté ci dessus. La ruine de l'Autorité Romaine dans le Malabar, y est attribuée aux degoûts & au mécontentement des Chrêtiens à l'égard des Jesuites. Urbain ne cite point d'autres Auteurs que ceux que nous avons suivis: il ajoûte seulement que de son tems, c'est à dire vers les commencemens du Pontificat d'Innocent XI, on avoit eu à Rome des nouvelles de la mort de l'Archiacre

(a) Etat Present de l'Eglise Romaine, pag. 17. & suivantes.

Thomas de Campo, & qu'on avoit envoïé des Carmes à la Côte, aufquels on avoit donné pouvoir de nommer un Succeffeur à celui qui avoit été facré par l'Evêque Italien Jofeph de Saint Marie.

Cependant, il ne faut pas croire que les Jefuites aient laiffé perir leurs prétentions à la Dignité Epifcopale de la Côte de Malabar. Ils la retiennent encore dans leur Compagnie fous la protection du Roi de Portugal, qui ne poffède pourtant plus rien en ces païs-là. Cette Prélature ne feroit qu'un vain titre, fi l'Evêque Jefuite ne confervoit quelques prérogatives dans les terres du Samorin Roi de Calecut, & chez quelques autres Princes Païens, qui ne font ni alliez ni foumis aux Hollandois. Voici ce que nous apprend à ce fujet une Lettre du fameux Pere Tachard, écrite du Roiaume de Bengala, au commencement de l'année 1711. (a) „ [Les Chrêtiens de S.
„ Thomas] habitent les montagnes du Mala-
„ bar....... Ils ont un Archevêque nommé
„ par le Roi de Portugal. C'eft maintenant M.
„ Dom Jean Ribeiro, ancien Miffionaire de
„ nôtre Compagnie dans le Malabar. Ce
„ Prélat eft fort habile dans les Langues du païs,
„ fur tout dans le Syriaque, qui eft la Langue
„ fçavante. La Liturgie des Preftres Mala-
„ bares appellez Caçanares eft écrite en cette
„ Langue. Ces Caçanares font les Curez de
„ differentes Paroiffes établies dans ces mon-
„ tagnes, où il y a plus de cent mille Chrêtiens,
„ dont

(a) Douziéme Recueil des Lettres Edifiantes. pag. 383. 384.

„ dont quelques uns ſont encore Schiſmati-
„ ques. Les autres furent réunis à l'Egliſe
„ Romaine au commencement du ſiécle paſ-
„ ſé par M. Don Alexis de Menezes alors
„ Archevêque de Goa & Viſiteur Apoſtoli-
„ que. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de
„ Diamper dont les Actes furent imprimez de-
„ puis à Lisbonne. „ Ce que le P. Tachard dit de la juridiction du Prélat Jeſuite, ne peut être entendu qu'avec les reſtrictions que nous avons marquées, qui ſeront d'ailleurs confirmées par ce qui va être raporté.

(a) Une Lettre écrite l'an 1714. de la Côte de Malabar, aſſure que les Chrêtiens de S. Thomas ont preſentement deux Evêques, l'un pour les Peuples du Midi, qui ont été dès le tems de Menezes les plus affectionnez à l'Egliſe Romaine. Leurs Egliſes ſont les moins nombreuſes. Cet Eveque s'appelle Mar Thomas, & ne peut être que le Succeſſeur d'Alexandre de Campo ſacré par Joſeph de Sainte Marie. L'autre eſt un Syrien nommé Mar Gabriel, qui arriva à la Côte l'an 1708. Celui-ci exerce la juriſdiction dans les Egliſes du Nord. Il ſe ſert, en parlant de l'Incarnation de Nôtre Seigneur, des expreſſions de ceux qu'on appelle Neſtoriens. Ces deux Prélats vivent dans un Schiſme déclaré. Cela paroît par une Lettre qu'écrivit l'an 1709. L'Evêque Mar Thomas. Cette Lettre a été imprimée l'an 1714. à Leiden, avec une Traduction & une

(a) Quatorziéme Continuation des Lettres des Miſſionaires Danois de Tranquebar. pag. 71. 72.

une Preface de M. Schaaf Profeſſeur en Langues Orientales.

Mar Thomas mit entre les mains du Gouverneur de Cochin ſa Lettre écrite en Syriaque, & le pria de la faire tenir par la voie de Hollande au Patriarche d'Antioche, qu'il conjure d'envoier à la Côte de Malabar un Métropolitain & deux Prêtres, pour remedier aux maux de l'Egliſe Indienne, diviſée, dit il, par la faction d'un Eccleſiaſtique, attaché à l'Archevêque Gabriel, qui ſe diſoit envoié par Elie, Catholique ou Patriarche de Moſul, & qui enſeignoit qu'il y avoit deux Natures & deux Perſonnes en Jeſus Chriſt. Cette Lettre eſt datée de Candanate dans le Roiaume de Cochin. Au bas de cette Lettre le Prélat ſe nomme Ganpho. C'eſt apparemment le même nom que les Portugais ont corrompu dans celui de Campo. Mr. Schaaf, ſans aucune apparence de raiſon attribuë ce nom à un Secretaire, par lequel il ſuppoſe que la Lettre à été écrite.

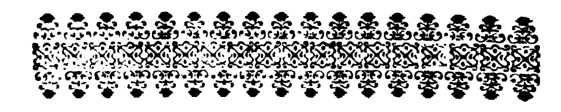
C'eſt tout ce qu'on peut tirer de cette Lettre dont deux Copies étant paſſées en Hollande, l'une fut envoiée à ſa deſtination & l'autre tomba entre les mains de Mr. Schaaf, qui l'a fait imprimer. Je ne puis m'empécher de plaindre ici le ſort de ces Chrêtiens, qui ſe cachant autant qu'ils peuvent au Pape & aux Portugais, ſe livrent à eux en Hollande malgré leurs précautions. Mr. Schaaf ſe fait honneur d'auoir fait de cette Lettre une Traduction qui a été luë & miſe entre les mains de pluſieurs perſonnes conſiderables de l'Egliſe Romaine, entre autres du Nonce même du Pa-

Pape. Cette maniére d'agir aura, sans doute, mis les Catholiques-Romains & les Portugais des Indes en état de se saisir des Ecclesiastiques, que le Patriarche d'Antioche pourra avoit envoiez, & de les traitter ensuite comme ils ont fait l'Evêque Atalla, duquel nous avons raporté l'Histoire.

Ce que nous avons jusqu'à présent écrit sur ce sujet excitera peut être quelque habile Voiageur à s'informer plus amplement de l'état de ce Peuple, qui ne doit point être indifferent aux personnes qui aiment la Religion. Une Chrétienté si ancienne & si nombreuse dans un lieu si éloigné meritoit d'autres recherches & de plus grandes avances de la part des Chrêtiens Occidentaux leurs Freres, qui, après les avoir laissez pendant plus de soixante ans servir de jouët aux fureurs de l'Inquisition & des Jesuites, n'ont pris aucune part à leur délivrance, & ne se sont pas plus interessez pour eux, que s'ils avoient été les Peuples du monde les plus infidelles & les plus dignes d'être abandonnez.

Fin du cinquiéme Livre.





HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE SIXIEME.

De l'Idolatrie des Indes.

APrès avoir parlé de la Religion Chrêtienne anciennement établie dans les Indes, j'ai cru devoir faire connoître les Peuples parmi lesquels les Chrêtiens de Saint Thomas habitent depuis si long-tems. Tout ce que les Livres Grecs & Latins nous enseignent du Paganisme ancien, paroît encore aujourd'hui di-

digne de la recherche des Savans, qui ſe font un plaiſir d'y faire des découvertes, ſouvent aſſez peu intereſſantes par elles mêmes, mais qui conduiſent à des Veritez Hiſtoriques ou Théologiques, qui ne ſont point à mépriſer. L'Idolatrie des Indes ne merite pas moins l'attention des perſonnes doctes & curieuſes. On y trouve des veſtiges d'Antiquité qui menent à des recherches ſolides ſur l'Hiſtoire ancienne & ſur l'origine des erreurs en fait de Religion. Outre cela, on a ſouvent le plaiſir de pouvoir comparer ce que les anciens Auteurs nous ont appris de ces Peuples, avec ce que l'on en voit préſentement, tant dans leurs Livres, que dans leurs mœurs. Rien, au reſte, ne doit plus intereſſer pour eux, que de voir, nonobſtant la plus groſſiére Idolatrie, l'Exiſtence de l'Etre infiniment parfait ſi bien établie chez eux, qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'ils n'en aient conſervé la connoiſſance depuis leur premier établiſſement dans les Indes. C'eſt un avantage que ce Paganiſme Indien a au deſſus du Grec & du Romain, ou l'Exiſtence du vrai Dieu, qui n'étoit connuë que d'un petit nombre de Philpſophes, n'entroit pour rien dans la Religion des Peuples, qui n'élevoient jamais leur entendement ni leur Culte au deſſus des objets qui leur étoient repreſentez par leurs Idoles.

Je vais m'appliquer à decrire cette Idolatrie des Indes, & à en rechercher les origines. Cela me conduira aux Miſſions modernes, entrepriſes pour la converſion de ces Gentils. Je m'attacherai particuliérement à celle que les liberalitez & la piété du Roi de

Danemarc a établie depuis l'an 1706. à Tranquebar sur la Côte de Coromandel. On y verra une maniére de prêcher l'Evangile très conforme aux Lumiéres de l'Evangile même, & à celles de la droite Raison. C'est par là que je finirai cet Ouvrage, m'écartant autant que je pourrai de tout esprit de controverse & de contention.

Je commence par les recherches que j'ai faites sur l'origine des Indiens & de leur Idolatrie. Ce seroit une entreprise inutile, que d'accumuler une érudition mal ménagée, pour rechercher duquel des enfans de Noé tiroient leur origine les Nations qui ont peuplé les Indes. On les y voit former une multitude nombreuse dès les Siecles où l'Histoire Grecque commence à sortir des tenebres de la Mythologie ancienne; ce qui, joint à d'autres reflexions, met en droit de les regarder comme un des plus anciens Peuples du monde. On peut même supposer, comme un fait très probable, qu'aux tems anciens ils ont eu une connoissance assez distincte du vrai Dieu, & qu'ils lui ont rendu un culte interieur, qui n'étoit alors mêlé d'aucune profanation. Quelques uns de leurs Sages, qui conservent encore aujourd'hui cette doctrine, comme nous le verrons plus-bas, rendent cette conjecture si probable, qu'il semble qu'on n'y peut rien opposer.

Plusieurs raisons portent à assurer avec (a) le P. Catrou, sur la foi des Bramines des Indes

(a) Histoire Générale du Mogol. Edit. de Hollande. pag. 54.

des, que les anciens Indiens ont été des Colonies d'Egypte. Cela ne se doit pourtant pas entendre sans quelques restrictions. Il est probable que la Perse, l'Arabie, & les Nations Septentrionales d'Asie ont contribué à peupler cette vaste étendue de Païs Orientaux. Cependant, l'Origine des Superstitions des Indes ne peut être attribuée qu'à celles des Egyptiens avec lesquels elles conservent encore aujourd'hui une conformité surprenante, selon la Remarque du Jesuite que je viens de citer; quoiqu'il n'ait qu'entrevû la verité sur le raport des Bramines & le témoignage d'Herodote. Feu M. Huet Evêque d'Avranches établit aussi le même sentiment au neuviéme Chapitre de son Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens. Ni l'un ni l'autre de ces deux Auteurs n'aiant voulu se donner la peine d'entrer dans des details suffisans pour établir la conformité des dogmes & du culte des deux nations, je vais entreprendre de le faire sur les Memoires imprimez, & manuscrits que j'ai entre les mains, & je pousserai cette conformité aussi loin que le permettra l'évidence des preuves que je produirai.

Il n'y a presque pas lieu de douter qu'en cela on ne pût aller beaucoup plus loin, si le *Vedam*, qui est le Recueil des anciens Livres Sacrez de Brachmanes, étoit traduit en Latin, ou en quelqu'une des Langues de l'Europe. Vrai-semblablement, on y trouveroit des Antiquitez, que les Bramines superstitieusement orgueilleux dérobent à la connoissance des Peuples des Indes, qu'ils regardent comme des profanes, ausquels on ne doit confier que l'ex-

terieur de la Religion enveloppé sous des Fables, pour le moins aussi extravagantes que celles du Paganisme des Grecs.

Au reste, il ne faut pas s'attendre à trouver ici une conformité totale entre les mœurs & la Religion des Indiens & des Egyptiens. Les dogmes & les coûtumes s'altérent en passant d'un Peuple à l'autre; & nous tenons pour probable, que les anciens Indiens étoient, comme nous l'avons dit, un mélange de diverses Nations, qui par consequent ne pouvoient convenir absolument & en tout avec une autre seule, par raport à leur vie religieuse & civile.

Les principaux dogmes des Egytiens consistoient dans le Culte superstitieux qu'ils rendoient à Isis, Osiris, Serapis, & quelques autres Divinitez fabuleuses, dont Herodote, Diodore de Sicile, & Plutarque, nous ont en partie conservé la fable & les noms. Outre cela ils adoroient les Animaux, même les plus vils, aussi bien que quelques-unes des Plantes & des Legumes, qui croissoient dans leur païs. Cette superstition étoit principalement fondée sur la Metempsychose, ou transmigration des ames; opinion, qui se repandit en Europe, après que Pythagore l'eût apprise en Egypte, & dont il est étrange que quelques-uns des Juifs anciens & modernes aient ôsé souiller leur Religion primitive. De plus, les Egyptiens faisoient profession d'une abstinence merveilleuse, & traittoient leur corps en ennemi. C'est ce que nous verrons plus bas pratiqué par les Indiens, non seulement dans les tems anciens, mais encore jusqu'au tems où nous

som-



BIRVMA ou BRAMA.

ſommes, ſans qu'aucun relâchement ſe ſoit introduit dans l'obſervance de ces mortifications ſi contraires à la droite Raiſon, & à l'affection qui doit intereſſer tous les hommes à la conſervation de leur être.

C'eſt une choſe aſſez connë que les Indiens adorent trois Divinitez, auſquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui exiſte. Ils les appellent d'une infinité de noms, dont les principaux & les plus en uſage ſont *Brama*, *Iſuren*, & *Viſtnou*. Le premier, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, a donné ſon nom aux Brachmanes ou Bramines, qui ſont la Tribu Sacerdotale des Indes, & la plus noble de toutes. Je ne doute preſque point que ce ne ſoit un nom Egyptien, qui tîre ſon origine du mot PIROMI, qui ſignifie un Homme en cette Langue. Le nom de Brama à la même ſignification (a) dans la Langue Sainte des Indiens, qu'on appelle ordinairement le *Samſcret*. Les Malabares, au lieu de Brama, prononcent Birouma, ce qui approche plus du mot Egyptien. Ajoutez à cela, que dans la Langue des Habitans de l'Ile de Ceylan le mot PIRIMHA ſignifie un homme. Il eſt propoſé pour tel dans le premier exemple des Declinaiſons de la Grammaire Singaloiſe, imprimée à Amſterdam l'an 1708. La Religion des Indiens confirme la ſignification & l'Origine que nous attribuons à ce nom. Iſuren, Viſtnou, & d'autres Divinitez inferieures ſont l'objet de leur Culte : mais, ils n'en rendent

(a) Voïez le Memoire d'un Bramine inſeré à la fin du Theatre de l'Idolatrie d'Abraham Roger, p. 367.

dent aucun (a) à Brama, qui n'eſt honnoré qu'en la perſonne des Bramines, qui portent ſon nom, & qui étant plus blancs que les autres Indiens pourroient deſcendre de ceux qui ont apporté les Superſtitions d'Egypte dans les Indes.

L'Oſiris des Egyptiens paroît aſſez marqué dans l'Iſuren des Indiens. Ce premier nom ſe trouve diverſement écrit dans les Ouvrages des Anciens. Euſebe au Livre premier de la Préparation Evangelique l'appelle (b) ISIRIS. Hellanicus, cité par Plutarque dans le Traité d'Iſis & d'Oſiris, dit qu'il l'avoit entendu prononcer (c) YSIRIS par les Prêtres d'Egypte. Cet Oſiris étoit le Bacchus des Grecs, ſelon le temoignage d'Herodote, (d) & de tous les Auteurs Grecs. Du côté de la boiſſon des liqueurs enivrantes, que les Indiens ont préſentement en horreur, nous ne ſaurions trouver ici aucune conformité; mais, il y en a une autre bien marquée, qui eſt l'infamie du *Phallus*, commune à l'une à l'autre prétendue Divinité. Je ne traduirai point ce mot, que tous les Savans entendent, & dont l'idée propoſée en nôtre Langue ſaliroit l'imagination. Il me ſuffit de remarquer, que cette Abomination a été inventée en Egypte, d'où elle fut portée en Gre-

(a) Abraham Roger, Theatre de l'Idolatrie. pag. 244. Mr. Ziegenbalg témoigne la même choſe en divers endroits de ſes Ouvrages Manuſcrits.

(b) Ἴσιρις.

(c) Ὕσιρις.

(d) Herodot L. 2. pag. 144. edit. Gronovii. Ὄσιρις δέ ἐστι Διόνυσος.

Grece (a) par le Devin Melampe, où elle faisoit une partie des Ceremonies Mysterieuses de Bacchus. Les Indiens ont le *Lingam*, qui ajoûte encore quelque chose à l'infamie du Phallus des Egyptiens & des Grecs. Ils adorent le faux Dieu Isuren sous cette figure monstrueuse & obscene, qu'ils exposent dans les Temples, & qu'ils portent en Procession, insultant d'une maniére horrible à la pudeur & à la credulité de la populace.

C'est cette même figure qui est si frequente dans la Table Isiaque commentée par Pignorius. Les trente six (b) *Decani* des Egyptiens y sont representez, la plûpart avec un *Phallus* dans la main gauche. J'ai reconnu cette figure par le *Lingam* des Indiens, que j'ai trouvé depeint dans les Manuscrits des Missionaires de Tranquebar. C'est la même qui fut trouvée dans le Temple de Serapis, lorsque Theophile Patriarche d'Alexandrie le fit renverser. Les Païens d'Egypte dirent, au raport de (c) Socrate & de Sozomene, que cette marque étoit le Symbole ou le Caractére de la vie à venir. Il est bon d'observer que la même figure se voit encore aujourd'hui sur les images de S. Antoine l'Egyptien, & sur les Habits des Moines qui se disent de son Ordre. Cette figure, dont l'Origine est si infame, est aujourd'hui honnorée du beau nom de Croix de S. Antoine.

Dio-

(a) Herodot. p. 102. & 108. edit. Gronovii.

(b) Les Decani sont les Dieux tutelaires qui president aux jours de l'année. Il y en a trois dans chaque mois. Voyez Saumaise, *De Annis Climactericis.*

(c) Socrates L. 5. cap. 17. *ἔλεγον σημαίνειν ζωὴν ἐπερχομένην.*

Diodore de Sicile au Livre premier de ſa Bibliotheque, & Plutarque dans le Traitté d'Iſis & d'Oſiris, diſent que ce dernier nom, ſelon la force du mot Egyptien, ſignifie une perſonne qui a pluſieurs yeux. Quoique la Langue qu'on appelle Cophté, qui nous a conſervé les reſtes de l'ancien Egyptien, ne favoriſe point cette ſignification, on peut croire qu'elle eſt fondée ſur la forme des Idoles d'Oſiris, qui étoit ainſi repréſenté. Pareillement, Iſuren, lorſqu'il eſt en forme d'homme dans les Temples, la forme infame du Lingam étant la plus ordinaire, eſt repreſenté avec un troiſiéme Oeil au milieu du front. (a)

Le Culte des Animaux eſt ſi bien établi dans les Indes, ſur tout celui des Bœufs & des Vaches, qu'il ſemble quon ne puiſſe méconnoître l'Origine Egyptienne de cette Superſtition, non plus que celle de la Metempſychoſe, que preſque tous les anciens Grecs ont confonduë avec l'Immortalité de l'Ame. Herodote dit (b) que les Egyptiens ſont les premiers qui l'ont enſeignée, & que quelques Grecs, qui l'avoient appriſe d'eux, ſe l'étoient appropriée comme leur propre découverte; paroles, qui indiquent manifeſtement Pythagore, qu'Herodote n'a pas jugé à propos de nommer. Pauſanias (c) qui attribue les premiers principes de cette doctri-

(a) Abraham Roger, Théatre de l'Idolatrie. pag. 205. & les Manuſcrits des Miſſionaires de Tranquebar.

(b) Herodot. L. 2. pag. 135. 136. Diodor. Sicul. Lib. 5. pag. 212. edit. Græcæ Stephani.

(c) Pauſanias Lib. pag. 277. ἐγὼ δὲ χαλδαίους καὶ Ἰνδῶν τοὺς Μάγους πρώτους οἶδα εἰπόντας, ὡς ἀθάνατός ἐστιν ἀνθρώπου ψυχή.

doctrine aux Chaldéens & aux Mages des Indes, entend peut-être les Juifs par les Chaldéens, & par les Mages des Indes les Brachmânes, qui, comme nous le verrons bien-tôt, ont eu aussi quelques teintures de l'ancienne Religion des Perses.

La distinction des Indiens en diverses Tribus est, sans doute, une pratique originaire d'Egypte. Des Peuples, qui n'auroient eu entre-eux aucune communication, ne seroient pas facilement convenus dans une forme de vivre aussi incommode que celle-là. Les Egyptiens étoient divisez en sept Classes, selon (a) Herodote & Diodore de Sicile. Les Prêtres tenoient le premier rang: ils étoient suivis des Soldats, après lesquels venoient les autres professions de la vie humaine, reduites à cinq Classes principales. A' propos de quoi Herodote observe judicieusement que presque tous les Barbares ont attribué la noblesse à l'Art Militaire, qu'ils ont préferé à la vie innocente de ceux qui se nourissent du travail de leurs mains (b). Platon & Aristote font aussi mention de cette division des hommes établie en Egypte selon les divers états de la vie, le premier dans le Timée & le second au huitiéme Livre de ses Traitez Politiques. La ressemblance ne peut pas être plus parfaite qu'elle est ici entre les Egyptiens & les Indiens, qui mettent également les uns & les autres

(a) Herodot. Lib. 2. pag. 153. Diodor. Sicul. pag. 47. ed. Græcæ Stephani.

(b) Plato in Timæo. Tom. 3. pag. 24. edit. Serrani. Aristot. Lib. 8. Politicorum, pag. 198. 199. edit. Græc. Wecheli.

les Prêtres au prémier lieu, & les Soldats au second, soit que Sesostris, qui, selon (a) Diodore de Sicile, avoit parcouru toutes les Indes jusqu'à l'Ocean soit Auteur, de ces loix, soit que les Indiens les aient reçues avec leur Religion, par quelque autre voie, qui ne nous est pas connue.

Je pourrois m'étendre sur quelques opinions communes à ces deux Nations. Elles croient l'une & l'autre que le feu est un animal vivant, (b) & que les Plantes sont sensitives & animées. Leurs purifications frequentes, leur mépris pour les Etrangers, le Culte du Gange si semblable à celui du Nil, leur devotion pour les Genies malfaisans, leurs observations des jours heureux & malheureux, & une infinité d'autres superstitions qu'on trouve également dans les Indes & dans l'ancienne Egypte, confirment abondamment ce que nous avons remarqué ci-dessus.

Pour ce qui est de leurs abstinences & de leurs morticafitions volontaires, rien n'est plus marqué dans l'Antiquité que celle des Egyptiens, & les Relations modernes nous instruisent suffisamment de celles qui sont en usage dans les Indes. Ce fut en Egypte où les Prêtres Egyptiens vivoient dans une abstinence affreuse de toutes choses, que Pythagore ap-
prit

(a) Diodor. Sic. Lib. 1. pag. 35. τὴν Ἰνδικὴν ἐπῆλθε πᾶσαν ἑώς τῶ ὠκεανῶ.

(b) Porphyr. de Abstin. L. 1. §. 21. pag. 18. τὸν τῶν Αἰγυπτίων λόγον σεσίγηκα, ὅτι καὶ τῶν φυτῶν ἀδικῶμεν ἁπτόμενο.

Voiez le Theatre de l'Idolatrie. pag. 108. & 109.

prit à s'abstenir de la chair des animaux, & même de quelques legumes. (a) Saint Epiphane décrit les supplices volontaires que souffroient de son tems en Egypte des Prêtres Païens, qui se chargeoient de colliers de fer, se couvroient d'Habits meprisables, & perçoient leurs narines pour y suspendre des anneaux en l'honneur de leurs Idoles. Toutes ces choses se pratiquent encore aujourd'hui dans les Indes. Plût à Dieu qu'elles n'eussent pas passé dans le Christianisme; car, on ne peut pas s'empêcher de reconnoître avec le savant Luc Holstenius que le Monachisme tire sa veritable origine du Paganisme des Egyptiens. C'est ce qu'il prouve doctement dans ses Remarques (b) sur la Vie de Pythagore écrite par le Philosophe Porphyre; & c'est ce que je vais prouver plus au long par des témoignages des Anciens qu'il n'a pas raportez.

Plutarque, dans son Dialogue des Oracles qui ont cessé, fait raconter à Cleombrote, un de Interlocuteurs, ce qu'il avoit appris en Egypte touchant la Nature des Demons, d'un Ermite Païen qui vivoit fort austérement dans les deserts de la Thebaïde, entre le Nil & la Mer Rouge. Ce sont les mêmes lieux qui depuis furent habitez par S. Antoine, & une infinité d'autres Moines. Les Prêtres du Dieu Apis vivoient dans le

(a) Epihan. contra Haeres. Tom. 2. Lib. 3. in brevi Expositione Fidei, num. XI. pag. 1092.
(b) Ad pag. 182. v. 12. pag. 71. 72. edit. Cantabrig.

Celibat, selon le témoignage de Tertullien (a). La coûtume de prendre la discipline & de dechirer son corps peut avoir passé des Egyptiens aux Prêtres de Baal, de là à d'autres, & s'être insensiblement insinuée dans le Monachisme qui l'a semée par tout. Herodote témoin oculaire (b) parle souvent de cette pratique des Egyptiens, qui se battoient eux-mêmes, & maltraittoient leurs corps, en l'honneur de leurs faux Dieux.

Je ferai ici une Digression, qui ne m'écartera pas beaucoup de mon sujet. Elle pourra nous aider à comprendre pourquoi le * S. Esprit parlant *dans un sens spirituel* a appellé la Ville ennemie de Dieu, non seulement *Sodome*, ce qui est assez intelligible, mais aussi *Egypte*, ce qui est un peu plus obscur. L'Egypte est la Mere & l'Origine des Superstitions anciennes, & de toute sorte d'Erreurs & d'Idolatries. La Cabale, source feconde d'illusions, y a pris naissance, & passa de là en Judée, lorsque (c) Josué, Fils de Perachia y retourna après un long exil, pendant lequel il eut le loisir de s'instruire des Chiméres Mystérieuses des Egyptiens; semblables aux Idées de Pythagore, & à celles que debitérent depuis les Va-

(a) Tertullian. De Exhortatione Castitatis. cap. 13. pag. 524. edit. *Prioris Novimus & continentes viros, & quidem Tauri illius Ægyptii Antistites.*

(b) Herodot. pag. 111. & 104. edit. Gronovii.

* Apocalyps. c. 11. v. 8.

(c) D'autres disent Simeon Fils de Schetach. Voiez la Notice des Caraïtes donnée au public par le savant & illustre M. Wolfius pag. 87. Voiez aussi le Livre Anglois de M. Allix intitulé le Jugement de l'Eglise Judaïque contre les Unitaires. pag. 363.

Valentiniens, qui avoient puisé dans la même source. Le Monachisme des Païens des Indes vient d'Egypte, aussi bien que celui des Esseniens & des Chrêtiens, comme nous l'avons dit plus haut. La tonsure de Prêtres, les Habits de lin, le Celibat attaché à la Prêtrise ont la même origine, aussi bien que le Culte des Images, comme nous l'avons insinué autre part. Tous les malheurs de l'Eglise de Jesus Christ viennent du même lieu, l'Arianisme, l'Héréfie ou la Faction des Monophysites, & les desordres que ces disputes ont causez dans le monde. L'Assomption de la Nature humaine en une seule Hypostase avec la Nature Divine, Dogme d'ailleurs Orthodoxe, mais mal proposé & mal soûtenu dans les commencemens, a produit l'Assomption du Pain en unité d'Hypostase avec le corps de Nôtre Seigneur, & de ce Dogme est née la Transsubstantiation, opinion si mal fondée & si préjudiciable à la Religion. Le Chrême ou *Myron*, dont on trouve la composition dans l'Histoire de l'Eglise d'Alexandrie écrite par Vansleb, & dont l'usage est établi par tout, même avec le nom honnorable de Sacrement de l'Eglise, ressemble par sa composition & son usage au (a) *Kyphi* décrit par Plutarque comme étant en usage parmi les Egyptiens Idolatres. Le silence superstitieux, vertu Monastique, dont on ne trouve aucune trace dans l'Ecriture Sainte, est une superstition d'Egypte, que Pythagore qui l'y avoit

 aprise

(a) Κῦφι, à la fin du Traité d'Isis & d'Osiris.

aorise introduisit dans la Philosophie. L'αὐτὸς ἔφα du même Philosophe ne represente-t-il pas aussi l'obéïssance aveugle dont les Moines, sur tout les Jesuites, font des éloges si peu sensez? S. Jerôme, Livre second contre Jovinien, pour justifier les abstinences & les superstitions Monachales, a copié presque tout entier le quatriéme Livre du Philosophe Porphyre de l'Abstinence de la Chair des Animaux; & une bonne partie de ce Livre est tirée d'un Ouvrage de Chérémon Philosophe Gentil Egyptien. (a) Pour se mettre à couvert des objections que ceci fournit, les Jesuites disent que le Diable est le Singe de Dieu: mais, outre que cet Axiome n'a aucun fondement, il faudroit prouver que toutes ces Pratiques ont Dieu pour Auteur. C'est ce qu'on ne peut faire. Il est bien plus raisonnable de dire que ces Erreurs se ressemblent trop pour ne pas venir toutes d'une mauvaise source.

Ce n'est pas au reste des Egyptiens seuls que les Indiens ont puisé leurs coûtumes & leurs opinions: on trouve dans leur Religion présente quelques vestiges de celle des anciens Persans. Le Dieu Vistnou porte à peu près le

(a) Dans les Nouvelles Literaires, imprimées à Amsterdam, Tome onziéme, pag. 81. dans l'Extrait du Livre de M. Freind sur la petite Verole, on lit ces paroles. „ Rhasis „ Medecin Arabe raporte le commencement de cette maladie au tems de Mahomet, & croit qu'un Prêtre d'Alexandrie nommé Aaron a écrit le premier sur cette maladie; „ d'où il est naturel de conclure que c'est l'Egypte qui a „ enfanté ce monstre. „ Voilà encore une destruction du genre humain à mettre sur le compte de l'Egypte, aussi bien que la haine & la persecution en matiere de Religion. Voiez la Satire 15. de Juvenal, & ce qui a été dit des Asiens au commencement de cet Ouvrage.

le même nom que la Divinité (a) qui préside au cinquiéme jour intercalaire de l'année des Perses. Le nom de Ram, celebre parmi les Indiens, & que le même Vistnou a porté dans une de ses prétendues Incarnations ou Apparitions au monde, est celui d'un des Dieux Tutelaires des Persans, & est dedié au vingt & uniéme jour de tous les mois de leur année. Outre l'autorité de Pausanias, qui nomme Mages les Philosophes des Indes, dans le passage que nous avons déja cité, Diogene Laërce dit (b) que le Philosophe Cléarque faisoit descendre des Mages de Perse les Gymnosophistes des Indes. Un certain Symbulus, qui avoit écrit l'Histoire du Dieu Persan Mithra, & qui est cité par Porphyre (c) au quatriéme Livre de l'Abstinence de la Chair des Animaux, dit que les Mages étoient divisez en trois espéces, dont ceux qui étoient de la plus excellente ne mangeoient rien qui eût eu vie; & les deux autres, aussi bien que la premiére, croioient la transmigration des ames. J'ai remarqué plusieurs autres choses communes aux Indiens & aux anciens Persans; entre autres un grand nombre de mots & de noms semblables dans l'une & dans l'autre Langue: mais j'ai jugé à propos de les obmettre pour éviter la prolixité. D'autres y pourront faire attention.

 Pour

(a) Vihishtoush. Hyde Hist. Relig. Veter. Persarum, pag. 193.

(b) Diogen. Laert. pag. 7. Κλέαρχος δὲ ὁ Σολεὺς ἐν τῷ περὶ παιδείας καὶ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἀπογόνους εἶναι τῶν Μάγων φησίν.

(c) Porphyr. L. IV. §. 16. pag. 165. de l'édition de Cambrige.

Pour ce qui eſt des Peuples qui habitent au Septentrion de l'Aſie, il n'eſt pas ſi aiſé de ſavoir ſi dans l'Antiquité la plus éloignée, ils ont contribué à l'établiſſement des doctrines ſuperſtitieuſes des Indiens. Il eſt certain, comme nous le verrons plus bas, que, parmi tant de Fables, il ſe trouve des veſtiges ſenſibles des Veritez les plus reſpectables, & que les Fondateurs de cette vaine Religion, aiant puiſé de tous côtez, peuvent avoir emprunté quelque choſe des Tartares Aſiatiques, parmi leſquels on ſait que la Religion Chrêtienne a autre fois fleuri. Cependant, les Dogmes des Lamas qui s'étendent aujourd'hui juſqu'à la Chine, different peu de ceux des Bramines. Les Tartares de Boutan, à ce que nous apprend un Auteur (a) qui y a voiagé depuis peu d'années, reconnoiſſent que leur Culte vient des Indes depuis plus de mille ans. Denys Kao Chinois de Nation, duquel nous avons une Deſcription de la Chine, que feu M. le Bourgmaître Witſen a fait imprimer avec des Remarques, reconnoît la même choſe (b).

Ce ſeroit ici le lieu de parler de l'origine des Lettres des Indes: c'eſt auſſi ce que j'avois reſolu de faire aſſez au long; mais, j'ai craint de m'engager dans un travail trop ſec, & qui ſeroit à la portée de peu de Lecteurs. Je me contenterai de faire quelques Remarques generales, en attendant qu'il ſe préſente une oc-

(a) Relation des Boutans, dans le Nouveau Mercure. Juillet & Août 1718.

(b) Pag. 370. & 374. de l'édition Allemande in 8.

occasion de deduire plus amplement ce que j'ai ramassé & medité sur ce sujet. Strabon fait dire à Megasthéne (a) que les Indiens n'avoient point la connoissance des Lettres ; ce qui ne mérite aucune croiance, ou doit être entendu de la populace & non pas des Brachmanes: autrement, il faudroit dire que Strabon se contredit lui-même, puisqu'il assure plus bas qu'ils écrivoient des Lettres Missives, & qu'ils n'emploioient leur Litterature à rien autre chose ; ce qui ne paroît pas non plus fort vrai-semblable. Quoiqu'il en soit, on ne sauroit douter que les Lettres ne soient depuis fort long-tems dans les Indes, & qu'elles ne viennent, comme les autres, des Lettres de Moyse, desquelles toute la Litterature du monde tire son origine, si l'on en excepte les Hieroglyphes d'Égypte, & ceux de la Chine.

On sait que les Égyptiens, selon le témoignage d'Herodote, avoient deux sortes d'Ecriture, l'une simple, & l'autre mysterieuse & hieroglyphique. Si depuis lui Clement d'Alexandrie en a compté trois, dont il appelle la premiére *Epistolographique*, cela vient de ce que les Lettres Grecques étoient emploiées de son tems en Egypte, comme elles le sont encore, dans les Livres de cette Nation, à laquelle on a donné mal à propos le nom de Cophtes, qui n'est rien autre chose que celui d'Egyptien defiguré par la prononciation des Arabes. Il nous reste quelque peu de monumens de l'an-

(a) Strabon, Lib. 15. pag. 709. οὐ γὰρ γράμματα εἰδέναι αὐτοὺς, ἀλλ' ἀπὸ μνήμης ἕκαστα διοικεῖσθαι.

cienne Ecriture ſimple des Egyptiens, qui ne peut avoir été empruntée que de celle des Ebreux, quoiqu'auſſi bien que l'Ecriture Syriaque, la Mendaïte, & la Palmyrenienne, qui viennent de la même ſource, elle ait ſouffert de tels changemens, que juſqu'à préſent ces monumens n'ont pû être lûs de perſonne. De même, il ſe pourroit faire que les Lettres des Brachmanes tiraſſent leur origine des Egyptiens, quoiqu'on ne puiſſe pas le prouver par leur reſſemblance, tant à cauſe des changemens qui peuvent leur être ſurvenus, qu'à cauſe du peu de monumens Egyptiens qu'on a entre les mains pour faire cette comparaiſon. Qui croiroit que nos Lettres courantes Allemandes & Françoiſes viennent des Lettres Romaines, ſi on ne le ſavoit d'ailleurs? & qui reconnoîtroit l'origine des Lettres Grecques d'aujourd'hui dans celles des Inſcriptions Antiques? Ce n'eſt donc proprement que par l'Hiſtoire, que peuvent ſe faire ces recherches. C'eſt auſſi par là que nous établiſſons que les Indiens ont reçu des Egyptiens leurs Sciences, leur Religion, & leur Litterature. Je ne crois pas qu'il faille ici recourir aux Perſans; car divers Auteurs anciens atteſtent qu'ils avoient reçu leurs Lettres des Syriens; je dis leurs anciennes Lettres: perſonne n'ignore qu'ils ſe ſervent aujourd'hui du même Alphabet que les Arabes.

Toutes les Lettres des Indiens ſe reſſemblent en quelque choſe, & ſe rapportent apparemment à un même Alphabet ancien: peut-être à celui de la Langue Sainte des Bramines, qu'on appelle le *Samſcret*. Ces Lettres ne dif-

different entre elles que par des traits propres à chaque Nation, ce qui n'eſt point tellement particulier aux Indes, qu'on ne puiſſe obſerver la même choſe dans les diverſes maniéres d'écrire des Peuples de l'Europe. Ces Alphabets Indiens ne diſtinguent la voielle que lorſqu'elle précede une ſyllabe, & qu'elle en fait une par elle même, ſemblables en quelque maniére à l'Alphabet Ethiopien qui unit la voielle ſuivante à la conſone qui précede & n'en fait qu'une ſeule & même lettre. Cette reſſemblance pourroit faire ſoupçonner que les Chrêtiens Abyſſins, qui ont reçu leur Religion d'Egypte, en ont auſſi adopté les anciens caractéres ; car, je ne crois pas veritable ce que Diodore de Sicile (a) a avancé, que les Egyptiens avoient reçu leurs Lettres des Ethiopiens.

J'ai entre les mains les Alphabets Tartares de Tangut, & des Mancheous, ceux de Bengale, de Ceylan, de Malabar, de Siam, &c. en partie manuſcrits, & en partie imprimez ; & je n'ai point eû de peine à me convaincre, que tous ces Alphabets n'ont eu autrefois qu'une ſeule & même origine. Mais, c'eſt aſſez parlé d'une matiére qui ne paroîtra intereſſante qu'à un petit nombre de Lecteurs.

Quantité de Savans ont amplement parlé des Brachmanes, & ont recueilli avec ſoin ce qu'on trouve de plus curieux ſur ce ſujet dans les anciens Auteurs. Entre autres le ſavant Monſieur Fabricius de Hambourg a écrit ſur ce

(a) Diodor. Sicul. Lib. 3. pag. 101. edit. Græcæ Stephani.

ce ſujet une Diſſertation (a) digne des éloges que les gens de Lettres ont accoûtumé de donner à tous ſes Ouvrages. Je ſuis forcé de ne m'y point arrêter, me bornant ici à ce qui concerne l'origine des Mœurs & de la Religion préſente des Idolatres des Indes. C'eſt ce que je vais faire, en me ſervant principalement des Ouvrages Manuſcrits de feu M. Ziegenbalg, Miſſionaire ſur la Côte de Coromandel, du Miniſtére duquel Dieu s'eſt ſervi pour établir en ces lieux-là une Egliſe de Neophytes Indiens, dont nous aurons lieu de faire mention dans la ſuite de cet Ouvrage.

Entre les Auteurs connus qui ont traitté de la Religion des Bramines, perſonne n'a été plus exact qu'Abraham Roger, qui en a donné en Hollandois une eſpéce de Syſtême, traduit depuis en pluſieurs Langues, & qu'on a en François ſous le nom de Theatre de l'Idolatrie. Cet Ouvrage a été compoſé avec ſoin, quoique l'Auteur qui avoit fait un long ſéjour à Paliacatte ſur la Côte de Coromandel, n'ait pas lû par lui-même les Livres de Religion des Indiens, & qu'il s'en ſoit raporté, comme il l'avoue, à ce qu'il avoit appris de la bouche d'un Bramine appellé Padmanaba. Baldeus Miniſtre Hollandois a auſſi donné une Deſcription de l'Idolatrie des Indes, de laquelle M. Ziegenbalg juge fort équitablement dans la Préface de ſon Ouvrage Manuſcrit du Paganiſme des Malabares. Baldeus a dreſſé ſes Mémoires dans l'Ile de Ceylan ſur les Manuſcrits des Miſſionaires Portugais, qui ont de-

(a) Imprimée à Hambourg l'an 1703. in 4.

defiguré la prononciation Indienne, pour l'accomoder à leur manière d'écrire, & qui en plusieurs choses n'ont pas été assez exactement informez des faits. Le Religieux Carme, Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne, dont nous avons ci-dessus suivi les Mémoires, a aussi décrit assez au long la Religion des Indiens Malabares. Il a même donné des Extraits de quelques-uns de leurs Livres. Comme il ignoroit la Lange du païs, il reconnoit franchement qu'il n'a fait que copier les Mémoires Portugais, que lui avoit communiquez Don François Garzia Archevêque Jesuite de Crangánor. Ce sont là les principaux Auteurs qui aient traitté exactement de la Religion présente des Indes; car, je ne fais ici aucune mention des Voiageurs, qui n'aiant vû les choses qu'en passant, ne les raportent aussi que superficiellement, & la plûpart du tems extrémement alterées. Ces trois Auteurs que j'ai nommez conviennent presque en tout avec les Ecrits de M. Ziegenbalg. Celui-ci ne leur est préferable que par son exactitude, & par le soin qu'il a eu de ne raporter que ce qu'il a vû, & qu'il a lû dans des Livres écrits en une Langue qui lui étoit devenuë aussi naturelle que celle qu'il avoit sucée avec le lait. C'est donc de ses Ouvrages manuscrits que sera extrait ce qu'on lira dans la suite, excepté néanmoins quelques Reflexions que de tems en tems je me donnerai la liberté d'y ajoûter.

Le Paganisme du Malabar s'étend fort au long dans les Indes. C'est l'ancienne Religion de toutte cette grande Presque-Ile au dé-

ça du Gange, de presque tout l'Empire du Mogol ou de l'Indostan, d'où il est certain qu'elle tire son origine, du Roiaume de Bengala, de l'Ile de Ceylan, & de plusieurs autres lieux, ausquels ont peut ajoûter une partie de la Tartarie Asiatique, les Roiaumes d'Arecan, Siam, Pegu, Laos, Camboye, Tonquin, Cochinchine, & même la Chine & le Japon. La Religion de ces derniers lieux differe en plusieurs choses de celle du Malabar, qui est plus pure, &, si j'ose me servir de ce terme, plus orthodoxe. Cependant, elle tire son origine des mêmes lieux.

Le principal point de la Religion Malabare, & sa distinction essentielle, est la profession que font ces Indiens de reconnoître & adorer trois faux Dieux sous une infinité de noms differens, qui ne sont qu'autant d'Epithetes ou de Synonymes de ceux-ci; Biruma, Isuren, & Vistnou. Biruma n'est, comme nous l'avons dit, honnoré qu'en la personne des Bramanes: mais Isuren & Vistnou ont leur Culte particulier. Il y a même deux Sectes differentes fort opposées l'une à l'autre, par raport à la superiorité que chacune d'elles attribue à son Idole; l'une enseignant qu'Isuren est le Dieu Souverain, l'autre prétendant que c'est le Dieu Vistnou. Selon ce que j'ai remarqué ci-dessus, cela pourroit faire soupçonner que ces Divinitez ne viennent pas du même lieu, & qu'Isuren est originaire d'Egypte, & Vistnou de Perse, son nom étant Persan, comme nous l'avons remarqué. Quoiqu'il en soit, ces deux Sectes conviennent l'une & l'autre à honnorer leurs Bramanes, & à recevoir les



ISUREN

les
par
cri
ma
ve
I
le
re
L
ho
de
D
S
tr
le
ni
&
co
A
m
ti
l

les Dogmes contenus dans le Vedam, qui a parmi ces Idolatres la même Autorité que l'Ecriture Sainte a parmi nous; quoique les Bramanes, qui en sont les depositaires, s'en reservent à eux seuls la lecture.

Les Sectateurs d'Isuren donnent à leur Secte le nom de *Tchiva Sâmeiam*, & ceux qui adorent Vistnou appellent la leur *Vistna Sâmeiam.* Le mot *Tchivé* est une des Epithétes les plus honnorables d'Isuren. L'une & l'autre des deux Idoles a sa Femme, sa Famille, & ses Domestiques, qui sont honnorez dans une des Sectes, & ne le sont pas également dans l'autre. Outre cela, ces Idolatres différent dans leurs Sacrifices, leurs Priéres, leurs Ceremonies extérieures, leurs Fêtes, leurs Jeûnes, & plusieurs Articles dogmatiques. Ils ont de commun le culte des Vaches & des autres Animaux, la distinction des Familles, la transmigration des ames, & quelques autres pratiques, qui sont universellement reçues dans les Indes.

Les Adorateurs de Tchiven ou d'Isuren se frottent le front & quelques autres parties de leur corps d'une cendre faite de fiante de Vaches. Ils attachent à cette cendre une grande idée de sainteté, parcequ'elle leur tient lieu de confession publique du Zêle & de la Confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jesuites, qui font les fonctions de Missionaires à Maduré, & qui, niant absolument qu'ils soient * Francs, c'est-à-dire Chrêtiens Européens, se font

* *Prangui*. C'est ainsi que les Indiens prononcent ce mot-là.

font paſſer pour des Sanias ou Bramines venus du Nord, ſe frottent auſſi eux & leurs Neophytes de la même cendre. Ils portent pareillement les trois cordelettes des Bramines, par leſquelles ces Prêtres Idolatres font profeſſion d'être devouez au Culte des trois Divinitez qui gouvernent l'Univers. (a) Ces Miſſionaires pretendent que c'eſt un ſigne de nobleſſe, comme en effet c'en eſt un, mais de nobleſſe ſuperſtitieuſe & fondée ſur l'Idolatrie Ce ſont cependant ces Miſſions de Maduré, dont les Jeſuites ont publié & publient encore tant de merveilles, quoique bien loin d'y changer le Paganiſme en veritable Religion, ils y adoptent les Caractéres extérieurs des Superſtitions Païennes, qu'ils tranſportent juſque dans le ſein de leur Chriſtianiſme.

La Secte des *Tchiva-paddikárer*, ou adorateurs d'Iſuren eſt la plus étenduë. Elle eſt même diviſée en d'autres Sectes, dont l'une adore la Déeſſe *Tcháddi* femme d'Iſuren, d'autres le Dieu *Poulleiar* autrement *Vikkinéſuren*, ſon fils, l'Idole duquel eſt repréſentée avec un muffle & une trompe d'Elephant; d'autres enfin *Subbiramánien*, autre fils du même Dieu. Il y en a qui adorent Iſuren tout ſeul, auquel quelques uns joignent toute ſa famille & ſes Domeſtiques. Enfin, il y en qui rejettent cette multitude de Divinitez, & qui n'adorent

(a) Vincenzo Maria. L. 3 c. 11. pag. 268. *Portano tre cordicelle, che dallà ſpalla ſiniſtra li cingono ſino sott' il fianco deſtro, dove s'uniſcono in un groppo, & queſto non per ſegno di nobiltà, come dicono alcuni Miſſionarii, mà per nota di Religione, profeſſando con queſto d'eſſere dedicati al culto de' tre Dei Rettori dell' Univerſo.*

Aug. Vælckner delin.

WISCHTNU

rent que le Dieu ſouverain, qu'ils appellent l'Etre de tous les Etres. Ces derniers ne s'accordent pas entre eux; les uns voulant qu'Iſuren ſoit ce Dieu ſouverain, d'autres que ce ſoit Viſtnou, d'autres enfin que ce ſoient les trois Divinitez, Biruma, Iſuren, & Viſtnou, qu'ils ne conſidérent que comme le ſeul Etre infiniment parfait. Enfin, il y en a qui, outre & au deſſus de toutes ces Divinitez chimériques, reconnoiſſent un Etre éternel, à qui ils attribuent la Souveraineté ſur toutes choſes.

La ſeconde Secte, qui eſt celle des *Viſtnou-Paddikárer*, adore le Dieu Viſtnou & toute ſa famille. Ces Idolatres ne ſe frottent point des cendres compoſées de la fiente des Vaches; mais ils ſe ſervent d'une autre drogue, qui eſt propre à leur Secte. Ils ſe font ſur le front, & ſur d'autres parties de leurs corps, des marques avec une terre rouge, qui vient d'un lieu fort éloigné dans les terres du Grand Mogol, & qui reçoit quelques preparations avant qu'on l'emploie à cet uſage. Ils s'impriment auſſi avec un fer chaud ſur le haut des deux bras des brulures qui repréſentent, s'il les en faut croire, les armes de leur Dieu Viſtnou. A l'aſpect de ces marques, d'abord qu'on voit un Indien, il eſt aiſé de connoître à laquelle des deux Sectes il eſt attaché.

Ces Sectes ſont fort oppoſées l'une à l'autre, & ſe condamnent mutuellement. Il n'y a aucune alliance entre elles. S'il arrive, ce qui eſt fort rare, qu'une fille Indienne ſe marie avec un homme d'une Secte differente de la ſienne, il faut néceſſairement qu'elle ſe range à la Religion de ſon mari, ce qui ne ſe

peut faire sans causer des differens & des haines dans les familles. Les Sectateurs d'Isuren disent dans leurs Livres que les Rois devroient se servir de leur autorité pour chasser les gens qui se font avec un fer chaud des marques sur les bras, & qui, au lieu de cendres de fiente de vache, se servent de cette terre apportée de l'Indostan. Les adorateurs de Vistnou n'en disent pas moins de leur côté : en un mot, ces gens-là se damnent les uns les autres, & se servent de Livres & de Formules de priéres, qui n'ont aucun raport entre elles.

Par raport à tout le reste, les mœurs & les maniéres d'agir de ces Païens sont assez semblables. Chaque Secte a ses Bramines, outre lesquels ils ont une division particuliére par rapport à la Religion & aux differens états de la vie. Ils partagent les hommes en quatre Classes, qu'ils appellent *Tchárigusi*, *Kíriguei*, *Jogum*, & *Gnanum*. Les premiers, c'est à dire les Tchariguei sont ceux, qui, à cause des embarras & du commerce de la vie, ne peuvent vacquer à la multitude des ceremonies qui est préscrite dans leurs Livres. La Religion de ces gens-là consiste à se frotter de cendres de fientes vaches, ou de terre rouge, selon la diversité des Sectes, à se purifier par des lotions aussi frequentes que le permettent leurs occupations, à repeter une formule de priére, qui consiste en cinq Lettres ou Syllabes, qu'ils ont sans cesse à la bouche, & qu'ils appellent le *Náma-Tchivâia*, a reverer leurs Idoles, à suivre les coûtumes de leurs Tribus, & à être persuadez que par ces pratiques ils ob-

obtiendront le ſalut éternel. Les *Kiriguei* ſont obligez d'accomplir exactement toute la loi, tous les Sacrifices, les Offrandes, & les Purifications qu'elle exige; de porter un certain collier de perles noires, qu'ils appellent *Ruddirat-Changueul*, & à reciter reguliérement les formules de priéres qui leur ſont preſcrites. Les Bramines, les Pantares, & les Antigueuls, qui ſont les Prêtres & les Savans des Indes, appartiennent à cette ſeconde Claſſe. La troiſiéme, qui eſt celle de Jogigueuls ou Contemplatifs, fait peu de cas de cette multitude de Dieux, & de tout l'embarras des ceremonies exterieures. Leur unique affaire eſt la meditation & la retraite. Quand un homme devient *Jogui*, il abandonne ſa femme & ſes parens. Il renonce entiérement au monde. Ce ſont ceux qu'on appelle ordinairement les Penitens des Indes. Ils vivent dans une auſterité & une mortification qui paſſent tout ce qu'on peut s'imaginer. Une des violences, qu'ils ont accoûtumé de faire à leurs corps, conſiſte à retenir long-tems leur haleine, & à ſe tenir pendant ce tems-là dans une meditation profonde, de la quelle ils prétendent ſe faciliter l'habitude par cette violence faite à la nature. Ces Pénitens ſont en grande vénération parmi les Païens des Indes. Enfin, la derniere Claſſe eſt celle des *Gnanigueuls*, c'eſt à dire des Sages & des Saints. Ceux, qui font profeſſion de ce genre de vie, ne mépriſent pas ſeulement toutes les choſes du monde; mais encore ils rejettent avec mépris le Culte des Idoles, & toutes les autres pratiques ſuperſtitieuſes de leur Nation. On

trouve dans les Livres de ces gens-là des idées extremement ſublimes, & qui fourniſſent une preuve évidente que Dieu, qui ne s'eſt jamais laiſſé ſans témoignage, s'eſt fait ſentir d'une maniére particuliére au cœur & à l'entendement de ces Gentils.

L'Etre infinement parfait eſt connu de tous ces Païens Gentils. Ils l'appellent en leur Langue Barabara Vâſtou, c'eſt-à-dire l'Etre des Etres. Voici de quelle maniére ils le décrivent dans un de leurs Livres. (a) „ L'Etre Souverain eſt inviſible & incom„ prehenſible, immobile & ſans figure ou for„ me extérieure. Perſonne ne l'a jamais vû; le „ tems ne l'a point compris: ſon eſſence rem„ plit toutes choſes, & toutes choſes tirent „ de lui leur origine. Toute puiſſance, tou„ te ſageſſe, toute ſcience, toute ſainteté, & „ toute verité ſont en lui. Il eſt infiniment „ bon, juſte, & miſericordieux. C'eſt lui qui „ a tout créé, qui conſerve tout, & qui prend „ plaiſir d'être au milieu des hommes pour „ les conduire au bon heur éternel, bon heur „ qui conſiſte à l'aimer & à le ſervir. „ Cette idée de Dieu ainſi expliquée eſt commune parmi ces Indiens. Ils lui donnent pluſieurs autres noms, outre celui de Barabara Vaſtou. J'en vais copier quelques-uns d'après M. Ziegenbalg, qui les raporte & les traduit ainſi. „ Les autres noms, que ces Gentils donnent „ au Dieu Souverain, ſont des Synonymes „ qui

(a) Jean Erneſt Grundler dans le Livre Manuſcrit intitulé: Le Médecin Malabare, & M. Ziegenbalg dans le Livre auſſi Manuſcrit, de la Genealogie des Dieux du Malabar.

„ qui expriment les divers attributs de Dieu. „ Ils le nomment *Sarouvésfouren*, le Seigneur „ de toutes choses; *Niddia Anander*, un Etre „ haut & éternel; *Adinaiâguen*, le Souverain „ Seigneur qui n'en a aucun au dessus de lui; „ *Sarouva lóga daiabaren*, l'Amateur de tous „ les Mondes; *Sarouva letchaguer*, le Sau- „ veur de l'Univers; *Kadden*, le Seigneur. „ Ces noms & plusieurs autres se trouvent dans leurs Livres, comme autant d'Epithétes de l'Etre infiniment parfait.

Pour mettre cette verité dans un plus grand jour, il faut remarquer que tous les Auteurs qui ont parlé de leur Religion en conviennent unanimement. François Xavier, dont les Jesuites racontent tant de merveilles, & qui certainement n'étoit pas un homme du commun, raporte dans une de ses Lettres (a), qu'il à écrite des Indes, qu'un Bramane de la Côte de Malabar lui avoit avoué en secret, qu'un des Mystéres de son Ecole étoit qu'il n'y avoit qu'un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, que ce Dieu seul devoit étre honnoré, & que les Idoles n'étoient que des Représentations des malins Esprits. Il paroît par la Réponse que firent à M. Bernier (b) les principaux Bramanes de Benarès, une des plus *fameuses Ecoles de toute la Gentilité des Indes*, que ce sentiment de la Divinité est universellement établi parmi eux; & M. Bernier, qui a cru que leur Reponse étoit *concertée à la Chrêtien-*

 ne,

(a) Lib. I. Epist. V. p. m. 75.
(b) Bernier. Voiages. Tom. 2. pag. 158. 159. edit. de Hollande.

ne, en a apparemment jugé ainsi sur les préjugez de la Philosophie dont il étoit imbu. Le Carme Vincent Marie de Sainte Catherine (a) est une autre témoin de la verité de ce fait, qu'il avouë positivement. Enfin, les Jesuites recens assurent tous la même chose. Pour ne pas entasser une foule superflue d'autoritez, je me contenterai de citer ici une très-belle Lettre, que le P. Bouchet Missionaire de Maduré sur la Côte de Coromandel écrivit il y a quelques années au savant M. Huet Evêque d'Avranches. Elle se trouve au neuviéme Tome du Recueil des Lettres Edifiantes imprimées à Paris par les soins du P. du Halde Procureur des Missions des Indes. (b) „ Les „ Indiens, dit ce Jesuite, reconnoissent un „ Dieu infinement parfait, qui existe de tou- „ te éternité, & qui renferme en soi les plus „ excellens attributs . . . . . . Ce Dieu s'ap- „ pelle Para bara Vastou, c'est-à-dire le *Dieu* „ *supreme*. „ J'ajoûterai ici, que ces idées sublimes de Dieu sont contenuës en termes exprès dans le Vedam, qui est l'ancien Livre de leur Loi. M. Ziegenbalg en rapporte quelques Passages, qui lui ont été communiquez par des Bramines.

On peut dire à présent à la louange de ces Peuples, que nous traittons mal à propos de Barbares, qu'on trouve chez eux, nonobstant l'amas insensé de leurs vaines Traditions, autant de justesse d'esprit sur la plus essentielle de toutes les Veritez, que parmi plusieurs Na-

tions

(a) Vincenzo Maria, Viaggio. L. 3. c. 17. pag. 300.
(b) Pag. 6. & pag. 7.

tions Occidentales, qui s'attribuent toute la politesse du monde. Que seroit-ce si on entreprennoit de comparer les Indiens Gentils, avec ces Monstres qui naissent de tems en tems en Europe; où, ne pouvant se rendre recommandables par aucune bonne qualité réelle, ils se font un merite scelerat de l'Atheisme & du Libertinage dont ils tâchent de se persuader eux-mêmes, pour infecter après, autant qu'il est en eux, le reste du genre humain?

Ce n'est pas assez d'avoir découvert l'idée que ces Gentils ont de l'Existence de Dieu: il faut voir quel usage ils en font. Il ne lui consacrent aucune Idole, quoiqu'ils aient dans leurs Maisons, & même quelques fois dans leurs Temples, des Images Symboliques en platte peinture, & jamais en bosse, par lesquels ils pretendent de le representer. J'en ai vû deux (a), dont l'une qui est l'ouvrage d'un Peintre Idolatre est fort composée, & comprise sous une figure humaine qui contient en son sein & autour de soi la figure des principales Idoles, & de la plûpart des Etres visibles. L'autre est bien plus simple. Ce n'est qu'un Triangle renfermé dans un Cercle. On ne rend aucun Culte à ces Images. Le *Lingum*, dont nous parlerons plus bas, est une autre Representation Symbolique de Dieu; mais, outre qu'elle est en horreur au Gnanigueuls, elle ne represente le Souverain Etre que comme s'étant lui-même materializé dans la Création, & comme aiant un rapport prochain

(a) Dans les Manuscrits de Messieurs Ziegenbalg & Grudler.

aux principaux Idoles de la Religion déja corrompuë. C'est d'ailleurs, comme nous l'avons déja dit, le Symbole affecté à Iiuren, qui fait avec Vistnou & les Dieux inferieurs tout l'objet du Culte superstitieux de ces Gentils.

M. Ziegenbalg aiant demandé par écrit à quelques Indiens, pourquoi ils ne rendoient point de Culte au Dieu Souverain, ils lui reponcirent d'une maniére uniforme, que Dieu est un Etre incompréhensible & sans figure, duquel l'Homme ne se peut former aucune idée corporelle; & que l'Adoration qu'on rend aux Idoles des Divinitez inferieures aiant été reglée dans la Loi, ce sera le Dieu Souverain qui la recompensera, comme une obéissance qu'on lui aura renduë. Un Indien aiant embrassé le Christianisme par le Ministére des Missionaires de Tranquebar, son Pére lui écrivit en ces termes traduits de la Langue Malabare; „ Vous ne connoissez pas encore les „ Mystéres secrets de nôtre Religion. Nous „ n'adorons pas plusieurs Dieux, de la maniére insensée que vous vous l'imaginez. Dans „ cette multitude d'Idoles, nous honnorons „ une seule Essence Divine. Nous avons entre nous des Sages ausquels vous devriez „ vous adresser : ils leveroient tous vos doutes. Quiconque entend bien notre Religion, y peut aisément faire son salut. Nous „ avons l'exemple de plusieurs personnes, ausquelles Dieu a donné d'une maniére sensible la felicité éternelle. „

Les Gnanigueuls, dont nous avons déja fait mention, & qui sont à proprement parler les Sages des Indes, rejettent ouvertement le Culte

te des Idoles, & les Ceremonies extérieures. Le ſeul objet de leur adoration eſt, comme nous l'avons dit, l'Etre infiniment parfait. Dans leurs Livres, qui ſont communs dans les Indes, il n'eſt fait mention que de l'Amour de Dieu, & de la Regle des Mœurs. J'en vais rapporter quelques Extraits d'après la traduction litterale de M. Ziegenbalg. (a) „ L'Etre des „ Etres eſt le ſeul Dieu éternel, immenſe, „ preſent en tous lieux, qui n'a ni fin, ni com„ mencement, & qui contient toutes cho„ ſes . . . . . Il n'y a point d'autre Dieu que „ lui. Il eſt le ſeul Seigneur de toutes cho„ ſes, & ſera tel pendant toute l'Eternité . . . „ O Dieu! avant que je vous connuſſe, j'é„ tois dans une perpetuelle agitation; mais, „ depuis que je vous connois, & que je me „ ſuis recueilli en moi-même, je ne deſire „ plus que vous. „ L'Auteur du même Livre, parlant dans un autre endroit de l'idée que nous avons de l'Eternité, s'en explique ainſi. „ Quel eſt donc l'Etre qui a exiſté de „ toute éternité? Sont-ce les cinq ſyllabes? „ [*Namat tchivaïa.*] Eſt ce l'Ame humaine? „ Sont-ce les Dieux, ou les cinq élemens? „ le cours de la vie, les ſciences, la Loi, „ ou le Saint Pontife qui eſt en tout, & par „ tout? Certainement c'eſt lui qui poſſede „ l'Eternité, laquelle ne convient à aucune „ des autres choſes qui viennent d'être nom„ mées. „ Un autre Auteur (b) s'exprime ainſi en parlant de Dieu. „ Il y a un Etre qui

(a) Extrait du Livre intitulé, Tchiva Vaïkkium.
(b) Le Livre Gnana Vumpa.

„ se trouve par tout, & qui est present à tout,
„ c'est le seul que vous devez aimer. „ Les Livres de ces Gnaniguenls sont remplis de pareilles expressions. M. Ziegenbalg rapporte un grand nombre de Passages extraits de leurs Livres. Pour éviter la prolixité, je nen décrirai plus que deux, qui me paroissent fort expressifs. „ (a) O Souverain de tous les E-
„ tres, Seigneur du Ciel & de la Terre, je
„ ne vous contiens pas dans mon cœur.
„ Devant qui déplorerai-je ma misére, si
„ vous m'abandonnez, vous à qui je dois
„ mon soûtien & ma conservation? Sans
„ vous, je ne saurois vivre. Appellez-moi
„ Seigneur, afin que j'aille vers vous. „
Je finirai par un Passage où il y a des expressions Indiennes & Symboliques, qui representent le goût de la Nation. (b) „ Dieu
„ est comme dans une Mer dont l'étendue
„ n'a point de bornes. Si quelqu'un souhaîte
„ de le voir & de le connoître, il faut qu'il
„ appaise l'agitation des vagues, qu'il se tien-
„ ne dans une parfaite tranquilité, & que le
„ recueillement de ses sens n'ait que Dieu
„ pour objet .... Il n'y a qu'un seul Etre
„ veritable, qui est présent en tous lieux, &
„ qui semblable aux raions du Soleil s'insinuë
„ par tout. Aucun des hommes ne le veut
„ reconnoître. Ils aiment mieux se vautrer
„ dans les ordures de leurs péchez. Pour
„ moi, qui ai appris à le connoître, je ne trou-
„ ve rien au monde que je puisse comparer à
„ sa

(a) Le Livre Varabaddu.
(b) Le Livre Tchiva Vaîkkium.

„ sa magnificence, non plus qu'aux douceurs
„ que je goûte avec lui. Cependant, je ne
„ vois personne qui veuille ajoûter foi à mes
„ paroles . . . . . La tortuë fait son sejour
„ ordinaire dans la Mer. Après s'être déli-
„ vrée de ses œufs, & les avoir enterrez sur
„ les bords, elle retourne dans son élément.
„ Cependant, son imagination toûjours pré-
„ sente à ses œufs y aboûtit comme une es-
„ pece de fil qui s'étend jusque là. D'abord
„ que ses petits sont éclos, ils suivent ce fil
„ imaginaire, & se rendent auprès d'elle. De
„ même, Dieu, qui nous a mis dans le monde,
„ fait son sejour dans le Ciel. Il nous a,
„ sans cesse dans sa pensée, qui semblable à
„ un fil s'étend jusqu'à nous. Si nous sui-
„ vons la trace que ce fil nous présente, nous
„ trouverons Dieu infailliblement . . . . . .
„ Seigneur, vous m'avez connu lorsque vous
„ m'avez créé; mais, je n'ai appris à vous
„ connoître, que lorsque j'ai pû faire usage de
„ mon Entendement. En quelque état que je
„ sois; que j'aille, ou que je vienne, ou que
„ je me tienne en repos; je ne vous oublierai
„ jamais. Vous vous étes donné à moi, &
„ je me suis donné à vous. C'est ce que j'ai
„ vû de mes yeux & connu de mon entende-
„ ment. Vous étes venu à moi, O Dieu!
„ comme un éclair qui tombe du Ciel. „

Ces Passages, fidellement extraits & traduits des Livres de ces Sages des Indes, font assez sentir avec quelle précision ils connoissent la Grandeur & la Majesté de Dieu. Heureux, s'ils avoient pû persuader le Vulgaire & les autres Bramines de bannir du milieu d'eux leur fa-

fabuleuse Idolatrie! Plus heureux encore, s'ils avoient recherché la Lumiére de l'Evangile, pour laquelle jusqu'à présent ils n'ont eu que de l'éloignement. Ce qui ne vient, sans doute, que de ce qu'ils ne l'ont pas bien connu. A présent la providence & la misericorde de Dieu ont tellement acheminé les choses par des voies merveileuses, qu'ils ont le Nouveau Testament entier imprimé & traduit en leur Langue (a). Ce Saint Livre produira indubitablement sous la conduite de Dieu, & par les soins des pieux Missionaires qui le prêchent, tous les fruits qu'il a accoûtumé de produire.

Au reste, les idées saines de la Divinité ne se trouvent pas seulement dans les Ecrits de leurs Sages; on les lit, selon le raport des Bramines, dans les Livres mêmes de leur Loi, dont voici des paroles remarquables raportées par un homme de cette Secte dans une Lettre écrite à M Ziegenbalg. (b) „ On peut connoître Dieu par la Loi qu'il a donnée, & „ par les merveilles qu'il opére dans le monde. On le decouvre aussi par la Raison & „ l'Entendement qu'il a donné aux hommes, „ & par la Création & la conservation des „ Etres. Ce qui lui est dû de la part des hommes consiste principalement dans l'Amour „ & dans la Foi. Car, voici ce que notre „ Loi enseigne par raport au Service du Dieu „ Souverain : *L'homme le doit aimer & croire* „ *de*

(a) Il a été imprimé à Tranguebar, traduit en Langue Damule ou Malabare, par M. Ziegenbalg, l'an 1714. in 4.

(b) Dans la Genealogie Manuscrite de faux Dieux du Malabar. pag. 13. & 14.

„ *de bouche & de cœur, & il ne doit agir que par*
„ *ces deux principes, sur lesquels étant fondé il*
„ *faut qu'il l'invoque, & qu'il obéïsse à ses Com-*
„ *mandemens, en se conformant en tout, & sans*
„ *interruption, à sa volonté.* M. Ziegenbalg remarque sur ce Passage & sur les précedens, que ces Païens des Indes ont des idées bien plus sublimes & plus justes de la Divinité, que n'ont eu la plus part des anciens Grecs & des Romains. J'ôse bien ajoûter, que les derniers Sentimens que je viens de raporter sont infiniment plus Orthodoxes, que ceux de la Constitution *Unigenitus* du Pape Clément onziéme.

Lorsque M. Ziegenbalg lut au commencement les expressions que nous avons raportées ci-dessus, & plusieurs autres dont les Livres de ces Païens sont remplis, il soupçonna que ces Ouvrages avoient été composez par des gens imbus des principes du Christianisme. Il y trouvoit, outre l'Unité de Dieu bien établie, & le Culte des Idoles rejetté avec mépris & indignation, une élévation de pensées & de sentimens, qui ne lui sembloit pas naturelle à une Nation, au milieu de laquelle il voioit pratiquer une Idolatrie si grossiére. Son doute fut bien-tôt levé par l'aveu des Gentils, qui respectent ces Auteurs qu'ils mettent au nombre de leurs grands hommes, qui par la meditation & la pureté de leur vie se sont élevez à une sagesse éminente & à une connoissance particuliére de Dieu. Ces Livres sont lûs & fort estimez, même du Peuple grossier, qui, sentant assez & reconnoissant qu'il n'y a qu'un Dieu, demeure stupidement dans son Idolatrie,

trie, comme dans un Culte plus proportionné au peu de capacité d'une multitude, qui n'a ni la force ni le loisir de s'élever à la plus haute contemplation.

C'est aussi par rapport à cette incapacité prétenduë, qu'a été formé le Culte exterieur que les Bramines entretiennent pour leurs interêts particuliers. L'immaterialité de Dieu, & la materialité du Monde, dont ils ne pouvoient comprendre la liaison, les a fait recourir à des Fables, qui, s'augmentant peu à peu, ont produit une Mythologie beaucoup plus chargée de circonstances monstrueuses que celle des anciens Grecs, dont les faux Dieux, quelque dereglez qu'ils soient representez, ne sont en rien inferieurs, pour ce qui concerne l'obscenité, la profanation, les absurditez, & les contradictions, à ceux des Indes.

L'Etre Souverain, disent quelques-uns de ces Païens, aiant resolu de créer la Matiére, fut obligé de se donner à lui-même une forme materielle, un pur Esprit n'aiant aucune proportion ni aucune action sur des êtres corporels. Comme ils n'ont aucune Idée de cette forme materielle de Dieu, ils ont recours à une imagination ridicule, qui paroît conforme en quelque chose à ce que plusieurs Rabins ont faussement supposé par raport à la Création de l'Homme (a). L'Etre Souverain, disent-ils, dont tout tire son origine, contenant tous les Principes des Créatures, renferme nécessairement

(a) V. Menasseh Ben Israël dans le Conciliateur sur la Genése, Question 8. de l'Edit. Espagnole. On trouve aussi cette pensée visionaire dans Platon.

ment en ſoi l'eſſence, la force, & la réalité des deux Sexes. Lorſqu'il entreprit de créer la Nature, il ſepara en deux parties ces Sexes que juſqu'alors il avoit retenus unis & confondus au dedans de ſoi même. Ce fut à l'aide de ces deux Principes, qu'il entra dans les premiéres voies de la Création ; & c'eſt l'idée ſous laquelle il s'eſt propoſé à l'Adoration des peuples dans trois Idoles differentes. La premiére, qui ſe trouve dans le lieu le plus reculé & le plus ſaint de tous les Temples ou Pagodes des Adorateurs d'Iſuren, eſt le Lingum, Image infame où eſt repreſentée l'Union des Principes de la Génération. C'eſt à cette Idole monſtrueuſe, que ſe rapporte leur Culte le plus religieux : & les Bramines ſe ſont reſervé à eux ſeuls le privilege de pouvoir lui préſenter des offrandes; ce qu'ils ne font qu'avec un profond reſpect, & un grand nombre de Cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de pluſieurs autres lampes à ſept branches, entiérement ſemblables au Chandelier des Juifs dont nous avons la figure dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorſque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole.

On entrevoit dans ce Culte un mêlange profane des Cérémonies de la Loi de Moyſe, & des Myſtéres de Bacchus & d'Oſiris. Rien n'eſt plus reveré parmi ces Idolatres, qui, outre les Lingums de leurs Temples, en portent ſouvent de plus petits, faits de pierre ou de Criſtal. Ils les pendent à leur Col, ou les attachent ſur leur tête. C'eſt là qu'ils adreſ-

ſent preſque toutes leurs priéres, n'abandonnant jamais cette Idole, qu'ils font ſouvent enterrer avec eux. Ils debitent dans leurs Livres un nombre prodigieux de Fables, qui ne tendent qu'à recommander la Sainteté de leur faux Dieu Iſuren.

De ce principe d'Idolatrie ſont derivées deux autres fauſſes Divinitez, *Tchiven* qui eſt la Vertu maſculine, & l'origine de tous les Dieux, & *Tchaddi*, qui ſignifie l'autre Sexe, & de laquelle toutes les Déeſſes ont pris naiſſance. Tchiven eſt repreſenté blanc de carnation avec cinq têtes & dix bras; & Tchaddi, dont la carnation eſt verte, a une ſeule tête, & ne differe des autres Déeſſes, que par ſes ornemens. Les cinq têtes de Tchiven ont cinq noms; *Biruma*, *Viſtnou*, *Ruddiren*, *Maiejouren*, *Tchatatchivoum*. Ces trois derniers noms ſont de purs Epithétes d'Iſuren, & n'ont point d'autre Culte & d'autre Idole que la ſienne; de ſorte que ces cinq Divinitez ſe réduiſent à trois, qui ſont Biruma, Iſuren & Viſtnou. Un Indien, interrogé par M. Ziegenbalg ſur la ſignification de cette Idole, & ſur le Culte qui lui eſt rendu, lui écrivit en ces termes. (a) „ Dieu, qui eſt l'Etre Souverain, a créé les „ Dieux, les Hommes, & toutes les Créatures. „ Pour gouverner le Monde, & s'accomoder „ en quelque maniére à la portée des hommes, qui ne pourroient pas autrement le „ comprendre, il s'eſt manifeſté dans la figure à cinq têtes, à chacune deſquelles il a attaché une denomination & une fonction particu-

(a) Genealogie Manuſcrite des Dieux du Malabar pag. 28.

„ ticuliére. Ces cinq Seigneurs ſont compris „ dans l'Eſſence de l'Etre Souverain, qui ſe „ ſert d'eux pour le Gouvernement de toutes „ choſes, & qui enſuite les rappelle & les re- „ çoit en ſoi-même. Ainſi, lorſque nous ado- „ rons ces cinq Seigneurs, nous n'en adorons „ qu'un ſeul qui eſt tout en tous. „

Le Dieu Tchiven ſelon le ſentiment de ces Indiens eſt le même que le Dieu Iſuren, & la Déeſſe Tchaddi ne différe point de Parvadi, qui eſt le nom ordinaire de la femme de cette Idole. Les Sectateurs de Viſtnou ne conviennent pas que le Dieu Souverain ſoit *Iſuren.* Ils veulent que ce ſoit leur Viſtnou, qu'ils appellent autrement *Naraien.* La priére continuelle des uns s'appelle *Puntchâtcharum*, ou la formule de cinq Lettres, qui ſe prononcent Náma-Tchivaîa, ce qui ſignifie, *Soiez beni o Tchiven!* Celle des autres s'appelle *Attdtcharum*, où la formule des huits ſyllabes, ſe prononce, *Ohm Námo Naraianá*, c'eſt-à-dire, *Beni ſoit* Viſtnou ſous le nom de *Naraien.* Ce n'eſt pas en cela ſeul, que ces deux Sectes different. Elles conviennent d'ailleurs, comme nous l'avons remarqué dans les principes generaux. Le grand nombre des Sectes ſubalternes, rend les Fables de ces Païens remplies d'une infinité de contradictions.

Je ne puis ni ne dois m'étendre fort au long ſur l'énumeration faſtidieuſe des fauſſes Divinitez de ces pauvres Peuples, dont la Mythologie contient un ſi grand nombre de Fables & de puerilitez, que pour s'engager à les lire ou à les raporter il faudroit y être engagé par des motifs auſſi ſaints & auſſi preſſans que ceux

qui ont porté les pieux Missionaires de Tranquebar à les recueillir dans deux assez gros volumes, que j'ai présentement entre les mains. On y voit toute la Fable & la Genéalogie de ces faux Dieux, avec leurs Images dépeintes d'après celles qu'on adore dans les Temples, par un Peintre Idolatre, dont l'Ouvrage & le Dessein fort different nôtre goût & de nos maniéres ne laisse pas que de faire plaisir à regarder. Isuren y est représenté comme dans les Temples, avec une carnation Européenne; Vistnou, avec un visage verd, les mains & les pieds rouges; & Biruma, avec quatre têtes, toutes de couleur Olivâtre, ou Indienne. Chacun des autres Dieux est peint avec une couleur qui lui est affectée, & qui ne se change jamais. Je ne trouve qu'Isuren à qui ils donnent une carnation blanche, toute semblable à la nôtre. Il a deux femmes, Parvadi ou Tchaddi, dont la carnation est verte, & *Kenkei*, qui est peinte de couleur rouge avec une queuë de poisson. *Létschimi*, & *Pokmadévi* femmes de Vistnou sont peintes d'une carnation olivâtre, tirant sur le jaune. *Sarachùbadi* femme de Biruma est de couleur tannée Indienne, aussi bien que son Epoux.

Outre la famille de ces premiers Dieux, qui est assez nombreuse, ces Indiens ont un nombre prodigieux de Divinitez inferieures, dont il est impossible qu'ils sachent les noms, puisqu'ils les font monter a trois cent trente millions. Ils ont de plus quarante & huit mille Prophétes, que Dieu a créez tels, & pour qui ils ont d'autant plus de respect, que leurs Livres sont pleins de Fables; qui racontent tan-

tantôt leurs prétendues vertus, tantôt mille extravagances qu'ils leur attribuent. Mais je finis ces details qui ne sauroient être qu'ennuieux aux Lecteurs, pour passer aux Opinions de ces Indiens, & à l'idée très-imparfaite qu'ils ont de toutes les Sciences.

Rien n'est plus absurde que leur sentiment sur l'Existence des Etres, & sur leur Antiquité. Ils comptent quatorze Mondes, sept superieurs, & sept inferieurs, à chacun desquels ils donnent une prodigieuse étenduë. Les mondes superieurs ont, par exemples, chacun cinquante quadrillions de lieuës, ou d'heures de chemin en longueur, & vingt-cinq en largeur. Tous ces mondes ont leurs Habitans particuliers, & ils tous été au commencement sous la domination d'un seul Roi qu'ils appellent *Tetchanen*, qu'ils prétendent être le Pere de la Déesse Parvadi femme du Dieu Isuren. Le premier de ces mondes est l'Enfer. Ils le nomment dans leur Langue *Padalalogum*, & lui donnent pour Roi *Emen* le Dieu de la Mort. Sa Cour est composée de Divinitez mal-faisantes, c'est-à-dire de Diables. C'est dans son empire que sont tourmentées les ames des Damnez. Le second monde nommé *Palogum* est celui que nous habitons. On peut voir par l'étendue que les Indiens lui donnent, & par la forme quarrée oblongue, qu'ils lui attribuent, quelle est leur ignorance en matiére de Geographie. Ils ont un Livre appellé *Ponvana Sakkarum*, qui contient la Description de la Terre habitable. On ne trouve dans cet ouvrage que des Fables & des Fictions indignes d'être raportées. Le troisié-

me monde eſt le *Magalogum*, où Viſtnou & ſa Cour font leur reſidence. Le quatriéme eſt le *Deva logum*, ou Monde des Dieux. Il s'y trouve, ſelon leur calcul, trente & trois *Kori*, c'eſt-à-dire trente & trois fois dix millions de Dieux, avec quarante & huit mille Prophétes, qui auſſi bien que les Dieux font ſoûmis à *Devendiren* le Roi de ce quatriéme Monde. Leurs Livres ſont remplis de Fables, qui roulent ſur les avantures & les apparitions de ces Dieux & de ces Prophétes. Le cinquiéme Monde eſt le *Tchâddia logum*, ou Biruma fait ſon ſejour.

Je me diſpenſerai de raporter le noms des autres Mondes. Le Manuſcrit de M. Ziegenbalg n'en dit rien de particulier. Tous ces Mondes ont communication les uns avec les autres par le moien d'une grande Montagne, nommée *Maga-merou*, de laquelle leurs Livres racontent beaucoup de merveilles. „ (a) Cette Montagne, dit fort probablement „ le P. Louchet, „ eſt celle que les Grecs „ ont appellée Meros, où ils diſent que Bacchus eſt né, & qui a été le ſejour des Dieux. „ Elle eſt environnée de huit autres Montagnes, qui ſont à peu près auſſi célébres dans la Mythologie des Indiens.

Si la multitude & l'étenduë de ces Mondes eſt une imagination bien abſurde, le nombre & la qualité de leurs Mers ne le ſont pas moins. Il y en a de lait, de ſucre diſſous, & d'autres liqueurs. Ce ſont des choſes ſur leſquelles je ne ſaurois m'arrêter, non plus que ſur

(a) Lettres Edifiantes, Tom. 9. pag. 41.

ſur leur Deſcription fabuleuſe du Monde que nous habitons. Ce ſont des Fictions monſtrueuſes, qui ne donnent lieu à aucune conjecture, & qui ne peuvent ſervir qu'à faire connoître le prodigieux aveuglement de ces Infidelles.

Pour parler préſentement de l'Antiquité des Etres créez, leur calcul va au delà de l'imagination. Si quelque choſe pouvoit approcher de l'Eternité, on diroit qu'ils ont eu en vuë d'y faire aboutir leurs origines. Comme ils n'ont rien de fort certain dans leurs Hiſtoires, ils n'ont point d'Epoque fixe bien établie à laquelle ils en raportent les évenemens. Pour datter leurs Lettres & leurs Contracts, ils ſe ſervent comme les Chinois & les Tartares d'un Cycle de ſoixante années, chacune deſquelles eſt diſtinguée par un nom qui lui eſt propre. Ils ſe ſervent auſſi à l'exemple des anciens Chaldéens (a) d'un Cycle de douze ans, contenu cinq fois dans celui de ſoixante. C'eſt auſſi la pratique de Chinois. Les Malabares appellent le moindre de ces Cycles *Mamánkum*, & le plus grand, *Antou*. C'eſt par une repetition continuelle de cette revolution de ſoixante ans qu'ils fixent les dattes de leurs Ecrits, ce qui ne peut être d'aucun ſecours dans l'Hiſtoire, le nombre & la ſuite de ces *Antous* étant entiérement negligée. Ainſi, il n'y a aucun lieu de s'étonner qu'ils aient ſi peu de connoiſſance de ce qui s'eſt autre fois

(a) Cenſorinus de Die Natali. c. 18. pag. 129.. Voiez Scaliger de Emendatione Temporum, Lib. 2. pag. 78. edit. de Paris 1583.

paſſé dans leurs païs ; pour ne rien dire des Fables de leurs Poëtes qui ont defiguré leur Hiſtoire.

Voici l'idée qu'ils ont des tems anciens & à venir. Elle eſt traduite d'un Livre (a) qui eſt parmi eux d'une très-grande autorité. J'en vais donner la Traduction, quelque fatigante qu'elle puiſſe être à cauſe des fables groſſiéres, & des calculs énormes, qui y ſont raportez. Cela ſervira à faire connoître les dereglemens de l'imagination de ces Idolatres, auſquels les préjugez de l'éducation rendent croiables les choſes les plus oppoſées au ſens commun. Au reſte, tout ce Recit vient d'Iſuren lui-même, qui l'a revelé à ſa femme Parvadi, & à *Nandi-geſuren* ſon Portier. Celui-ci en fit autre fois confidence à un Prophéte duquel je vais décrire les paroles.

„ Trois cens minutes font une heure. Sept „ heures & demie font un (b) *Samum*. Huit „ Samum font un jour. Trente jours font „ un mois, & douze mois font une année. „ Douze années font un *Mamánkum*, & „ cinq Mamákum font un *Antou*. Cent „ mille Antou, ou ſix millions d'années, „ font un *Ougoum*, qui ſert pour nombrer „ les années des mondes qui ont précedé ce- „ lui-ci. Le premier & le plus ancien de „ tous qui ſe nomme *Anànden* a duré cent „ quarante millions d'années. Le ſecond „ *Adpouden*, cent trente millions ; „ & ainſi juſqu'au quatorziéme en diminuant toûjours de dix

(a) Livre intitulé Diragala Sakkarum.
(b) Un *Samum* fait trois de nos heures.

dix millions. Le quinziéme Monde nommé *Kirétan* a duré nonante millions & vingt-six mille ans. Le seiziéme nommé *Dirétan*, septante millions deux mille cinq cens ans. Le dix-septiéme *Duvabaren* cinquante neuf millions cinquante & neuf mille six cens ans. Le dix-huitiéme & le dernier nommé *Kalien*, qui est celui dans lequel nous vivons a duré jusqu'à-présent quarante mille trois cens douze ou treize ans. Il seroit aussi inutile qu'ennuieux de calculer la somme prodigieuse de toutes ces années. Les Indiens la font monter à un billion, septante & deux millions, trente & huit mille quatre cens ans.

„ Qand toutes ces années auront fait quatre vingt huit revolutions, cette durée sera „ une minute du tems de *Devendiren* le Roi „ des Dieux. Trois cens soixante de ces minutes, feront une heure, & soixante de „ ces heures feront un jour. Trente de ces „ jours feront un mois, & douze mois une „ année. Soixante de ces années feront un „ Antou. Cent mille de ces Antous feront „ un Ougoum. Dix-huit de ces Ougoums „ feront un *Chougoum*, & quand vingt mille „ sept cens de ces Chougoums seront écoulez, Devendiren mourra, pour renaître. „ Quand il sera mort & revenu au Monde „ dix mille sept cens fois avec le même espace de vie, Biruma comptera une minu- „ de ses années, & les poussera comme ci- „ dessus jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'Ou- „ goum, qui se multiplira jusqu'à deux cens „ vingt millions de fois, en y ajoûtant cinquante & sept millions & seize mille ans,

„ au bout desquels il mourra pour renaître „ vingt mille sept cens fois, vivant toûjours „ le même nombre d'années. Ce tems écoulé, „ le Prophéte *Roma-richi*, dont le corps est „ tout velu, perdra un de ses poils, & comptera un des jours de sa vie, qui consiste en „ deux cens septante millions de pareils jours. „ Ce Prophéte étant né & mort une infinité „ de fois, *Kamattala Maga-richi* comptera un „ jour. „ Ainsi, de Prophéte en Prophéte il s'écoulera un nombre d'années, qui passant tout calcul & toute imagination conduit à un des jours du Dieu Vistnou; & de là, après un autre calcul encore plus grand, au Dieu Isuren, qui mourra & renaîtra plusieurs fois comme les autres, étant aussi bien qu'eux un Dieu dependant & créé.

Après cette infinité de revolutions, le tems de l'Isuren incréé viendra. C'est lui qui, selon l'Auteur que je traduis, est le seul & vrai Dieu. „ Il est, ajoûte-t il, les quatre Loix ..., „ le Lingum, une semence sans semence, la „ Sagesse infinie, la Lumiére de l'Esprit, une „ Essence invisible. Il est veritable, sans de„ faut. Il a un œil au milieu du front. Il „ est juste, immuable, & cependant revêtu „ de plusieurs figures. Il rend justice à tous: „ il se manifeste en plusieurs maniéres. Il est „ très-difficile à connoître. Aucune Sagesse „ ne peut penetrer sa grandeur. On ne le „ peut voir ni dans les Livres de la Loi, ni „ autre part. Biruma, Vistnou, & les autres „ Dieux ne le peuvent voir. C'est lui qui „ donne la force & la vie à tous les animaux; „ qui a tout créé, qui entretient tout, qui re-

„ gle

„ gle le passé, le présent, & l'avenir, & qui „ n'est renfermé lui-même dans aucune du- „ rée de tems. „ Ce morceau de Theologie Indienne s'est trouvé fort à propos en ce lieu pour soulager l'ennui que j'ai eu à traduire les folies qui l'ont précedé. Comme tout est du même Auteur, on peut apprendre de là que le Paganisme le plus grossier n'est point destitué de la connoissance de Dieu.

Je dirai présentement quelque chose des principaux évenemens qu'ils attribuent à chacun de ces Mondes. Dans le prémier nâquit le Dieu Vistnou sous le nom d'Addi Naraien: dans le second Biruma. Dans le troisiéme la Loi fut revelée. Dans le quatriéme *Indiren* fut produit par la Loi. Dans le cinquiéme le même Indiren mit au monde le Soleil & la Lune. Dans le sixiéme ces deux Astres produisirent les Genies tutélaires des huit principaux Angles du Monde. Dans le septiéme ces huit Genies produisirent les nuées, & ces nuées furent l'origine de cinq principales couleurs, qui produisirent à leur tour *Varunen* le Dieu ou le Roi de la pluie. Dans le huitiéme Monde le Roi de la pluie produisit les dix-huit principales sortes de grains, tous les fruits, & tous les Fleuves de la Terre. Dans le neuviéme nacquirent tous les animaux. Dans le dixiéme commença à exister un Livre de la Loi, intitulé *Irukka-Vedoum*, qui fut substitué au cinquiéme Livre du Vedam, ou de la Loi ancienne. Ce cinquiéme Livre est perdu depuis une infinité d'années. Dans le onziéme Monde la Loi produisit les diverses Races ou Tribus qui distinguent les Indiens.

Ces races ſont les Bramines, les *Tchádiri*, les *Váchi*, & les *Tchuddires*. Dans le douziéme ſortirent de l'œil qu'Iſuren a au milieu du front le *Dirou nourou*, ou la cendre ſacrée de fiente de Vache, la Fleur nommée *Kónnei-pou*, l'armure & le paraſol du Soleil, les utenſiles dont on ſe ſert pour boire & pour manger, les cordons de fil que les Bramines portent continuellement ſur la poitrine, auſſi bien que le bandeau dont ils ſervent pour attacher leurs cheveux. Dans le treiziéme Monde furent introduites pluſieurs pratiques de Religion, les jeûnes, les ſacrifices, & les Cérémonies, entre autres l'Ordre des *Sannias*, qui ſont les Moines, ou les Religieux des Indes.

C'eſt ſous le nom & la forme de ces Sannias que les Jeſuites, en diſſimulant leur oririgine Européenne, & feignant qu'ils ne ſont point de la Religion des Portugais, ſe ſont introduits dans les Roiaumes de Carnate & de Maduré. La Religion des Sammanéens prit auſſi ſon origine dans le treiziéme Monde. Ce ſont apparemment ceux dont font mention quelques anciens Auteurs Grecs ſous le même nom (a). J'en parlerai plus au long dans un autre endroit. Les Indiens leur attribuent toutes leurs Sciences & leurs Arts. Cependant ils ont perſécuté leur Secte, & l'ont bannie de leur païs. C'eſt des Sammanéens, diſent-ils, qu'ils ont appris la Poéſie, la Danſe, la Dialectique, l'Aſtronomie, l'Art de deviner par le vol des oiſeaux, la Medecine, la Chi-

(a) Σαμαναῖοι.

Chiromancie, la Musique, l'Alchimie, la Geographie, la Peinture, l'Architecture, les Mathematiques, & toute sorte d'autres Arts, jusqu'au nombre de soixante & quatre, sans en exclure la Necromancie. Il ne reste plus aucune trace de ces Sammanéens sur les deux Côtes de Malabar & de Coromandel. Peut-être en trouverons nous des vestiges dans les Roiames de Siam, de Laos, & de Pegu, où Sommona Codom la principale Idole semble avoir conservé quelque trace de leur nom.

Dans le quatorziéme Monde les Hommes commencerent à lâcher la bride à leurs voluptez sensuelles, & à s'adonner à toute sorte de débauches & d'impuretez. Le quinziéme Monde continua sur le même pied. Les pêchez & le déréglement allérent toûjours en augmentant. Dans le seiziéme Monde il y eut de la joie & de la douleur, des guerres & de la paix, de la richesse & de la pauvreté. En un mot, ce fut un mêlange de bien & de mal. Dans le dix-septiéme nâquit la mort, produite par la joie & la douleur. Dans le dix-huitiéme, qui est le Monde présent, sont nez les Sermens, les Mensonges, & la Verité; la Justice & l'Injustice. De tous les Mondes celui-ci est le plus corrompu. C'est un renversement entier de toutes choses. Les Religions y sont détruites, les Dieux mêmes ne sont pas d'accord : la Loi est divisée, & les Elemens ont perdu leur force primitive. „ L'Hom- „ me, dit un de ces Païens, est bien insensé „ quand dans une corruption si universelle il „ a la foiblesse d'avoir de l'attachement pour „ les choses du Monde. „

Les

Les différentes Tribus ou *Castes* des Indiens meritent une attention particuliére. Personne ne peut s'élever parmi eux plus haut que sa naissance. Le Fils est obligé de demeurer dans la Tribu du Pére, & de s'attacher, hors certains cas qui sont rares à la même Profession. On peut croire que la Politique introduisit au commencement cette coûtume en Egypte, d'où elle paroît être passée dans les Indes, où elle a dégéneré en superstition. Quoiqu'il n'y ait que quatre Tribus ou Castes principales, qui sont celles dont ils rapportent l'Origine au onziéme Monde, ils en comptent pourtant par diverses subdivisions jusqu'à nonante-huit, dont les Missionaires Danois ont écrit les noms & les divers émplois. La prémiére de toutes est celle des Bramines. C'est une Tribu Sacerdotale, qu'on peut en quelque maniére comparer à celle de Levi parmi les Juifs. Les Bramines sont les Depositaires des Livres Sacrez, desquels ils dérobent la connoissance aux autres Tribus. Ils sont aussi les Chefs de la Nation, & les Sacrificateurs du Peuple, qui met à la tête de tous ses devoirs celui de contribuer à leur entretien; obligation, dont les Rois mêmes ne sont pas exemts. Les autres Castes différent entre elles par l'addition ou la diminution de quelques prérogatives établies par un long usage. Elles ne se confondent jamais par mariage; & souvent elles s'entre-haïssent mortellement. Un Homme d'une Caste superieure est souillé par l'attouchement d'une personne d'une autre Tribu que la sienne; & la souillure est d'autant plus grande qu'est basse la Caste dont

dont cette perſonne eſt originaire. Comme ils ont tous en general une haine & un mêpris incroiable pour les Européens qu'ils appellent Francs ou *Pranguis*, & qu'ils regardent comme les plus infames Nations du Monde, tout Indien, qui embraſſe le Chriſtianiſme, eſt abſolument banni de ſa Tribu, & abandonné aux inſultes de toute ſa Nation. Auſſi, ne trouve-t-on point que la Religion Chrêtienne ait fait de grands progrès en ce païs-là, quoiqu'en diſent les Miſſionaires Romains. La ſeule Caſte des Barraves, qui ſont des gens de Mer, a embaraſſé la Religion Romaine, ſous certaines conditions, qui permettent à ces gens-là de conſerver une partie de leurs anciens uſages.

Au reſte, cette haine mutuelle des Caſtes Indiennes n'eſt pas abſolument établie ſur les principes de leur Religion, quoique les Bramines l'entretiennent par leurs enſeignemens, & qu'un long uſage l'ait chargée d'obſervations ſuperſtitieuſes & incommodes au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Un de leurs Prophétes appellé Kaviler s'en eſt plaint, en leur remontrant que Biruma lui-même avoit eu une Concubine de la Tribu des *Bareiens*, qui paſſe aujourd'hui pour une des plus infames. Il ajoûte à cela: „ La pluie du Ciel „ tombe-t-elle avec quelque difference ſur les „ uns & ſur les autres? Le Soleil leur diſtri- „ bue-t-il inégalement ſa lumiére? Le genre „ humain eſt un, comme Dieu eſt un ſeul „ Dieu. „ Le Gnanigueuls, c'eſt-à-dire les Devots des Indes, deſquels nous avons déja parlé, n'ont aucun égard à toutes ces diſtinctions

ſtinctions de Tribus. Ils mangent dans toutes les Maiſons, ſans s'informer de quelles Caſtes elles ſont habitées. „ N'avons-nous
„ pas, dit un d'eux, tous la même origine?
„ N'avons-nous pas tous la même Langue &
„ la même Loi? Nous vivons & mourons
„ tous de la même maniére; & il eſt manife-
„ ſte qu'il n'y a point de diſtinction à faire
„ dans tout le genre humain. „ Ceux, qui écrivent ces choſes, bien loin de paſſer pour Hérétiques parmi les Indiens ſont regardez comme des Hommes plus éclairez que les autres. Cependant, la ſtupidité ou la prévention du peuple ne lui permet pas de rien changer à ſes coûtumes anciennes.

Cette Nation n'a rien retranché de ſon ancienne abſtinence fondée autant ſur le Dogme de la Metempſychoſe que ſur d'autres ſuperſtitions. Il n'y a rien au Monde qui pût obliger un Bramine à manger de la chair des animaux: la plus grande partie des autres Caſtes s'en abſtient également, & ne ſe nourrit que de ris, de lait, d'herbes, & de fruits de la Terre. Les Indiens fuient avec un ſoin extrême l'attouchement des Européens, & pour rien du monde ils ne voudroient manger aucune choſe qui eût paſſé par leurs mains. Ils ont même en horreur celles que des étrangers auroient regardées, auſquels ils defendent à cauſe de cela l'entrée de leurs Maiſons, & l'attouchement des vaſes dont ils ſe ſervent pour boire & pour préparer leur nourriture. S'il arrive qu'un Européen les touche, ils les caſſent auſſi-tôt. Ils évitent avec le même ſoin de voir manger des étrangers, & leurs ſuper-
ſti-

ſtitions ſont ſans nombre ſur ce ſujet. Chaque Tribu en a qui lui ſont particuliéres. Ils ne conviennent generalement qu'à ſe laver tous avant & après le repas. Ils mangent aſſis à terre, chacun en particulier, ne touchant à leurs mets que de la main droite, (a) la gauche étant parmi eux deſtinée à d'autres uſages. La Femme ne mange qu'après ſon mari. Leurs repas ſont fort ſilentieux. Ils n'ont jamais de Feſtins : ceux des Européens leur ſont un ſujet de ſcandale, auſſi bien que l'uſage de la chair des animaux, qu'ils reprochent continuellement aux Miſſionaires, comme une abomination qui anéantit tous les avantages qu'on leur fait enviſager dans la Religion Chrêtienne.

Il ſe trouve cependant des Caſtes inferieures, qui mangent de tout juſqu'aux cadavres des Bœufs & des Vaches mortes de maladie. Ces gens, qu'on appelle *Baréiens*, ſont l'exécration de toutes les Tribus ; & on ne ſauroit pas plus offenſer un Homme dans les Indes que de lui donner ce nom-là. Il s'en trouve, d'autres, qui mangent des volailles & du poiſſon. Ces gens-là ſont en petit nombre, & ils paſſent aux yeux des autres pour des prévaricateurs.

L'erreur de la Metempſychoſe, qui les empêche tous de faire mourir les animaux & de ſe nourrir de leur chair, s'étend encore plus loin à toute ſorte d'égards. Ils attribuent aux bêtes brutes une eſpece de Religion, & ſont perſuadez que par leurs œuvres elles peuvent par-

(a) Les Arabes ont la même ſuperſtition.

parvenir à la vie éternelle. On pourroit conjecturer qu'ils fondent ſur cela le Culte qu'ils rendent aux Vaches & à divers autres Animaux, ſi leur Idolatrie, qui eſt en quelque maniére univerſelle, ne comprenoit pas preſque tous les Etres, depuis le Soleil juſqu'aux plus chêtives Créatures, à l'exemple des Egyptiens qui rendoient les mêmes honneurs au Soleil & à l'Eſcarbot.

On peut bien comprendre qu'une Nation ſujette à tant d'opinions ridicules & de vaines ſuperſtitions ne ſauroit avoir fait de grands progrès dans la recherche des veritez naturelles. L'Eſprit humain ne s'éléve point au deſſus des principes dont il eſt imbu, & quelques diſpoſitions qu'on puiſſe avoir pour les Sciences, on n'y parvient point, quand on admet des erreurs religieuſes qui y ſont oppoſées. On a de cela des exemples en pluſieurs endroits de l'Europe, auſſi bien que dans les Indes: avec cette difference, que les Indiens cedent volontairement aux Préjugez de leur éducation ; au lieu que parmi quelques peuples qui ſe diſent Chrêtiens la violence & la cruauté des Eccleſiaſtiques tyranniſe les conſciences, & détournent les Hommes de la recherche des veritez de tous les ordres, naturelles & ſurnaturelles.

Les Indiens ont une eſpece de Phyſique écrite en divers Livres difficiles à entendre & remplis d'expreſſions figurées & énigmatiques. Un des plus eſtimez de ces Livres s'appelle en leur Langue *Daddouvum*, & contient les principes de la Nature, qu'ils diviſent en nonante-ſix parties eſſentielles. Pour en donner

ner une legere idée, les Indiens enſeignent auſſi bien que les Chinois, & les autres Orientaux, qu'il y a cinq Elemens. Ils admettent le même nombre de couleurs & de genres de vie ; ce qui eſt auſſi peu exact qu'inſtructif. Outre cela, diſent-ils, il y a trois principes des déréglemens qui naiſſent de l'Union de l'ame & du corps, trois complexions principales, & ſix ſiéges fondamentaux de la vie, vingt-cinq nombres interieurs, & vingt-quatre exterieurs ; quatorze vents le long de l'épine du dos, & cinq ſignes ou préſages de la mort. Telle eſt la diviſion de leur Phyſique, qui, pour la plus grande partie, ne concerne que le corps humain, qu'ils appellent dans leurs Livres & dans leurs Diſcours un Abbregé du Monde, ou, pour parler comme nos anciens Philoſophes, un *Microcoſme*.

Leurs cinq Elemens ſont la Terre, l'Eau, le Feu, l'Air, & l'*Agachum*, c'eſt-à-dire l'eſpace qui eſt entre le Ciel & nôtre Atmoſphére ; plus ſages en cela que les Chinois, qui comptant autant d'Elemens que les Indiens, mettent le bois pour le cinquiéme. L'Hereſiarque Manès admettoit auſſi cinq Elemens, ce qu'il y a de l'apparence qu'il avoit appris des Mages Perſans. Les voici, comme on les trouve dans la Diſpute d'Archelaüs (a) & dans le Traitté de Jean de Damas contre les

 Ma-

(a) Archelai & Manetis Diſputatio, p. 147. edit. Fabricii. εἰσὶ δὲ, ἄνεμος, φῶς, ὕδωρ, πῦρ, καὶ ὕλη. Damaſcen. contra Manichæos, edit. Leunclavii, pag. 280. Τὰ πέντε στοιχεῖα ἅ τινα ἐστὶν, ἀὴρ, ἄνεμος, φῶς, ὕδωρ, καὶ πῦρ.

Manichéens: Le Vent, la Lumiére, l'Eau, le Feu, & la Matiere. Selon Jean de Damas, l'Air, le Vent, la Lumiére, l'Eau, & le Feu. Je ne m'arrêterai point à accorder ces deux Auteurs. Archelaüs, qui est le plus ancien, paroît aussi le plus exact. Ce que Manès appelloit la Lumiére est apparemment l'*Aether* ou l'*Agachum* des Indiens. Ces cinq Elemens ont cinq couleurs: la Terre est de couleur d'Or, l'Eau de couleur de Crystal, le Feu de couleur de Cuivre, l'Air est noir, & l'*Agachum* est de même couleur que les Nuées. Les cinq genres de vie sont, la vie nutritive, celle qui est étenduë par tout le corps, la vie de la volonté, celle de la sagesse, & celle de la felicité. Les trois principes de déréglement sont en leur Langue, l'*Anoúbum*, le *Máguei*, & le *Kámium*. L'*Anoúbum* est une qualité attachée à l'ame comme la rouille l'est au cuivre, & comme les enveloppes naturelles le sont aux légumes & aux fruits. C'est elle qui opére en l'homme toutes les actions où le porte sa convoitise. Ne seroit-ce point un reste d'idée du Peché Originel? Le *Máguei* preside à l'imagination, & c'est la source de tous les Arts. Le *Kámium* excite la convoitise & porte l'Homme à toute sorte d'excès & de plaisirs dérèglez. Les trois Complexions, ou tempéramens, sont le Caractére melancolique, le Sanguin ou Bilieux, & le Phlegmatique. Le temperament melancolique produit la sagesse, la mortification, une vie reglée, & un bon naturel. Le Caractére colerique ou sanguin porte au repentir, à la continence & à la vertu. Le Phlegmatique excite

à

à l'impureté, à la fraude, à l'injustice, au mensonge, au sommeil, & à la tristesse. Les autres divisions ne sauroient être traduites à cause de leur obscurité. Ce ne sont que des figures de diverses sortes, qui ont un tel raport aux Lettres de l'Alphabet Malabare, que l'on n'en peut rien tirer sans avoir fait de grands progrès dans la connoissance de leur Langue. On comprendra par ce que je viens de traduire, qu'on perd fort peu de n'avoir pas le reste. M. Ziegenbalg dit ici que parmi ces Païens on trouve des Savans à leur maniére, qui entendent assez bien l'Histoire Naturelle, tant celle des Animaux, que celle des Mineraux & des Plantes.

Pour ce qui est de la Medecine, elle est en estime chez eux, & soigneusement cultivée, quoiqu'elle soit fondée sur des principes fort differens de nôtres, & fort conformes à ceux de leur Physique. On trouve dans leurs Livres les noms & les causes de toutes les maladies, aussi bien que les remédes dont il faut se servir pour les traitter. Ils considérent le pouls avec une attention particuliére. C'est parmi eux une étude longue & mêlée d'observations superstitieuses. Ainsi, il y a plus lieu de compter sur leur pratique, que sur leur savoir. Les Européens établis dans les Indes consultent volontiers les Medecins Gentils dans leurs maladies, & se trouvent fort bien de leurs ordonnances. Au reste, leur science & leur pratique de la Medecine est très conforme à celle des Chinois.

Quoique ces peuples s'appliquent fort à l'étude de l'Astronomie, & principalement à

l'Aſtrologie judiciaire, on peut croire que leurs connoiſſances ſur ce ſujet ſont extrémement bornées. Des gens, qui croient que la terre eſt plate, & que le Soleil fait ſon cours à l'entour d'une montagne ſituée au Nord du monde, ne peuvent pas avoir acquis de grandes Lumiéres ſur le cours des Aſtres & leur ſituation dans les Cieux. Ils ne laiſſent pas de predire les Eclipſes : ceux, qui croiront la choſe impoſſible ou douteuſe, trouveront dequoi ſe convaincre du contraire dans la Topographie Crêtienne de Coſme Egyptien, qui raporte (a) l'exemple d'un Homme de ſon tems, qui ſoûtenant le même Syſtême ne laiſſoit pas de prédire les Eclipſes avec une exactitude qui donnoit de l'étonnement à ceux mêmes qui ſuivoient une Hypothéſe plus raiſonnable.

Leur année commence au mois d'Avril. Elle eſt compoſée, comme la nôtre, de trois cens ſoixante & cinq jours. Leur maniére d'intercaler ne m'eſt point connue, & je n'en trouve rien dans les Manuſcrits des Miſſionaires Danois. Ils diviſent le Zodiaque en douze ſignes, dont les noms en leur Langue ſe raportent à ceux que nous avons reçus des Grecs qui les avoient reçus des Egyptiens. Ils ont pareillement le même nombre de Planetes que nous, & ils s'en ſervent de la même maniére pour marquer les jours de la ſemaine: coûtume, qu'ils ont auſſi reçuë des Egyptiens, parmi leſquels cette diviſion ſeptenaire

(a) Tom. 2. Colleƈt. Novæ Patrum edit. D. Bernard. de Montfaucon. pag. 264.

naire étoit fort ancienne (a), ſoit qu'elle leur fut venuë des Juifs, ou que ceux-ci l'euſſent appriſe chez eux ; ce qui ne doit s'entendre que par raport au nombre de jours, les noms des Planétes n'aiant point été en uſage chez les Ebreux pour deſigner les jours de la ſemaine. Quoique ces noms varient dans les Indes ſelon la diverſité des Langues, le nom de *Buda* célébre parmi les anciens, comme nous le verrons bien-tôt, tient univerſellement la place de Mercure, & marque le Mercredi chez les Malabares, les Habitans de l'Ile de Ceylan, & les Siamois. Outre les ſignes du Zodiaque, les Indiens comptent vingt-ſept Conſtellations, dont ils ſe ſervent auſſi bien que des Planétes, principalement pour prédire l'avenir, & s'établir en qualité d'Aſtrologues à la Cour des Rois Indiens, qui ſont fort entêtez de ces vaines prédictions, auſſi bien que des Augures, de la Chiromancie, & de diverſes autres Sottiſes, dont nonobſtant la Lumiére de l'Evangile nous n'avons pas encore entiérement ſecoué le joug.

Pluſieurs Indiens s'appliquent à l'Alchymie, c'eſt-à-dire à la prétenduë transmutation des Metaux. Ils ont des Livres qui traittent de cette Science qu'ils appellent *Rácbaviddei.* Quoiqu'ils l'étudient aſſez ſoigneuſement, ils ne s'engagent pas aux dépenſes qui ont ruiné tant de perſonnes en Europe. La poſſibilité de cet Art n'eſt point revoquée en doute chez eux. Ils raportent ſur ce ſujet pluſieurs Hiſtoi-

(a) V. Dion Caſſius Livre 36. & le Chevalier Marsham. Siecle XVI. pag. 476. edit. de Leipſic.

ſtoires, entre autres une qui eſt fort célébre, parcequ'elle concerne leur Dieu Iſuren, qui changea lui-même du fer en or, comme je vais le décrire dans les propres termes d'un de leurs Livres. (a) „ Dans une Ville appellée „ *Virou pukvanum* demeuroit une fille nom- „ mée *Pounaneial*. Cette fille étoit dediée „ au Culte des Dieux, & du nombre de cel- „ les qui font profeſſion de ſe proſtituer en „ leur honneur. Elle étoit fort religieuſe, „ & ſe levoit tous les matins avant le Soleil. „ La premiére choſe qu'elle faiſoit étoit de ſe „ laver dans l'Etang de la Pagode ou du „ Temple de l'Idole auquel elle étoit affectée. „ De là, entrant dans le Temple, elle y faiſoit „ ſes priéres, & toutes le Cérémonies preſcri- „ tes par la Loi. Enſuite, retirée dans ſa Mai- „ ſon, elle y admettoit ceux de ſes amans „ qui la paioient le plus largement. Cela al- „ loit loin, à cauſe de ſa rare beauté. Elle „ partageoit en trois portions ce qu'elle ga- „ gnoit ainſi. La premiére étoit pour la Pa- „ gode, la ſeconde pour des aumônes gene- „ rales, & la troiſiéme pour des aumônes „ particuliéres qu'elle faiſoit aux Pelerins & „ aux Saints des Indes qui ne ſubſiſtent qu'en „ mendiant. Elle ne vivoit que de ce qu'elle „ gagnoit avec les perſonnes de moindre con- „ dition, qui paioient beaucoup moins que „ les autres. Cependant, elle avoit cette re- „ ſerve qu'elle excluoit de ſon commerce les „ gens nez dans les Caſtes ou Tribus infe- „ rieures des Indes, ne donnant entrée chez elle

(a) Livre Malabare intitulé, *[illegible]*.

„ elle qu'aux Bramines, aux Poëtes, & aux „ personnes de quelque distinction. Le Dieu „ Isuren lui apparut un jour sous la forme „ d'un homme de sa Secte. Cette bonne fille „ se disposa d'abord à lui donner ce qu'elle „ n'avoit pas coûtume de refuser. Isuren lui „ fit comprendre qu'il n'étoit pas venu pour „ ce qu'elle lui offroit si liberalement; mais „ pour lui rappeller en mémoire un vœu „ qu'elle avoit fait d'offrir une Idole de fonte „ au Dieu *Tschokka naiagen*, qui est Isuren „ lui-même sous un autre nom. *Helas*, s'é- „ cria-t-elle, *ou pourrois-je trouver assez d'ar- „ gent pour cela?* Isuren lui repondit: *Je sai „ l'Alchymie & l'Art de faire de l'Or. Ap- „ portez-moi tout le fer que vous avez dans la „ Maison.* La devote obeït & en emprunta „ même de ses voisins. Isuren aiant reçu ces „ ferrailles les parsema d'une espece de fiente „ de Vache pulverisée, qu'il avoit apportée „ sur lui. Il les laissa pendant toute la nuit „ dans le feu sur le foier de la Maison. Le „ matin du jour suivant le tout se trouva chan- „ gé en Or très-fin, & Isuren avertit cette „ fille de s'en servir pour lui fondre une Ido- „ le. Incontinent après, il s'éleva en l'air, „ & étant entré dans le Temple, il se retira „ dans le Lingum où il fait son sejour ordi- „ naire. „

Cette Fable, outre qu'elle montre l'idée que ces peuples ont de l'Alchymie, fait connoître l'estime qu'ils ont pour ces malheureuses victimes de l'impudicité publique. Ils les consacrent solemnellement à leurs Dieux, & les regardent comme des personnes saintes &

très dispofées à parvenir à un haut degré de piété.

Puisque l'occasion se presente de parler de ces filles, je raporterai ici ce qu'on en trouve dans les Ecrits de nos Missionaires, qui est confirmé par le temoignage de tous les Voiageurs. Chaque Pagode en a un certain nombre plus ou moins grand, selon sa reputation, ou selon ses revenus. On les destine fort jeunes au Culte des Idoles par une dédicace qui se fait avec beaucoup de pompe & de solemnité. Elles sont élevées avec soin au dépens de la Pagode. Contre la coûtume du Païs, où les femmes ne s'appliquent point aux Lettres, on leur enseigne à lire & à écrire, outre la Danse & la Musique qui sont leurs principaux exercices. On choisit ordinairement les plus bellles filles qui se trouvent, afin que parvenuës en âge elles puissent subsister & enrichir le Temple des revenus de leur prostitution. Elles dansent & chantent devant l'Idole les jours solemnels, lorsqu'on célébre quelques Fêtes en son honneur. Leurs Danses, aussi lascives qu'il se peut, repondent par des gestes fort significatifs, aux Fables impudiques de leurs fausses Divinitez, qu'elles chantent en même tems, ou qu'elles entendent chanter à d'autres qui président à la Danse. Ces malheureuses Creatures ne peuvent abandonner l'Idole à laquelle elles sont consacrées. Le mariage leur est entiérement interdit. Les enfans qu'elles ont de leur mauvais commerce demeurent consacrez au Culte de l'Idole : les filles suivent la destinée de leur mere, & les garçons apprennent la Musique & à jouer des in-

instrumens. Ces filles sont une des plus grandes tentations de ces païs Barbares, & une occasion de péché continuelle à une Nation qui naturellement est portée à l'impudicité.

Je ne dirai rien ici de la Musique des Indiens, quoique cette science soit estimée & cultivée chez eux, mais d'une maniére différente de la nôtre, & difficile à expliquer. Elle a un raport essentiel à leur Poësie qui est pareillement fort malaisée, autant à cause de la composition qui n'a raport qu'aux divers tons de leur Musique, sans égard à la quantité & à la mesure, qu'à cause des mots particuliers qu'elle emploie; tel Livre Poëtique étant si obscur, que parmi les Malabares mêmes, qui entendent fort bien tous les Ouvrages écrits en prose, à peine en trouvera-t-on un de cent qui puisse entendre ou expliquer les Poëmes anciens. Il arrive souvent que les modernes ne sont pas moins difficiles. Les Poétes ont des expressions qui leur sont particuliéres, & que l'on n'apprend que par une longue étude.

Quelques Savans ont cru que l'Arithmetique dont nous nous servons aujourd'hui venoit des Indes, aussi bien que le *Zero*, & les autres figures des nombres jusqu'à dix. Sans examiner si on peut soupçonner cela de quelque autre Nation Indienne, il est certain que l'Arithmetique des Malabares differe beaucoup de la nôtre, aussi bien que les Chiffres dont se servent ces peuples, qui ne connoissent point l'usage du *Zero*. Leurs operations sont en grand nombre, fort ingénieuses, & fort difficiles; mais extrêmement sûres, quand on les a

une fois apprises. Ils s'y appliquent dès leur enfance, & ils ont une si grande habitude à calculer les sommes les plus embaraſſées, qu'ils font souvent sur le champ ce que des Européens font long-tems à finir avec la plume. Il est vrai que leur opération seroit plus longue que la nôtre, si l'imagination rompuë par une longue habitude ne voioit d'abord la fin de la question proposée. Ils divisent les unitez en un grand nombre de fractions. C'est une étude qui leur est particuliére, & qui demande bien du tems. Leur division la plus frequente de l'unité est en cent parties, que l'on n'apprend que consécutivement en commençant par deux, trois, quatre, &c. jusqu'à cent. Cela vient de ce que ces fractions sont différentes selon la nature des choses nombrées. Il y en a pour les monnoies, pour les poids, pour les mesures, en un mot pour toutes les choses qui peuvent être raportées aux opérations de l'Arithmetique. Le même usage étoit sans doute parmi les Romains, & cela peut servir à entendre quelques Passages des Anciens, comme celui d'Horace dans l'Art Poëtique (a) *Les Enfans des Romains apprennent par de longs calculs à diviser l'AS, ou l'Unité en cent parties.* On comprendra aussi par là ce que signifient deux Passages de Petrone, qui ont paru difficiles aux Interprétes. Dans le premier, un Pére dit à un homme qui faisoit profession d'enseigner la Jeunesse:

(a) *Romani pueri longis rationibus assem. Discunt in partes centum diducere.* Vers. 325.

nesse: (a) *Je vous éleve mon Fils qui sait déja quatre parties.* Dans l'autre, un homme se vante (b) de savoir les cent parties tant des poids que des monnoies. Je n'ai osé mettre ici quelques exemples de l'Addition & de la Division de ces Indiens, quoi que j'en aie assez entre les mains. Je ne doute point que ce ne soit l'ancienne Arithmetique des Grecs & des Romains (c). Il n'y a point d'apparence qu'on en rétablisse jamais l'usage. Nos opérations sont beaucoup plus courtes & plus aisées. Mais c'est assez parlé des Sciences & des Arts de ces Peuples; je vais passer à un autre sujet.

Il n'est pas certain que la Religion présente des Indes soit la premiére de toutes celles qui ont été connuës en cette vaste étenduë de païs. Les Bramines reconnoissent que leur culte a succédé dans le Malabar à celui de certain peuple qu'ils traitent de Païen, & qu'ils appellent la Nation des Sammanéens. Il faut remarquer que les Indiens Malabares, bien loin de se considérer comme Païens, mettent cette Epithéte au nombre des plus grosses injures, & soûtiennent qu'on ne s'en peut servir qu'à l'égard des gens qui ne connoissent point l'Etre infiniment parfait, & qui ne lui rendent aucun culte. C'est donc sous cette idée que nous devons envisager les Sammanéens

(a) Perronius cap. 46. pag. 227. 228. *Tibi discipulus crescit Cicero meus, jam quatuor partes dicit.*

(b) Ibid. c. 58. pag. 294. *Partes centum dico, ad as, ad pondus, ad nummum.*

(c) Voiez les Remarques de M. Wallis sur l'*Arenarius* d'Archimede, vers la fin.

néens, anciens habitans des Indes, desquels la Religion n'est peut-être pas encore entiérement détruite, quoi qu'elle soit présentement inconnuë dans tous les païs qui sont en deça du Gange, où la seule Religion des Bramines ou Brachmanes est en usage. Cette idée des Sammanéens n'est pas entiérement conforme à ce qu'en rapporte Porphyre (a) dans son Traité de l'Abstinence de la Chair des Animaux. Il les distingue à la vérité des Brachmanes; mais il leur donne à peu près la même Loi & la même Religion. Clement d'Alexandrie qui en fait aussi mention en parle en ces termes (b). „ Il y a deux espéces de „ Gymnosophistes Indiens ou Philosophes „ Barbares. Les uns s'appellent Sarmanes & „ les autres Brachmanes. Ceux des Sarmanes, qui sont appellez (c) Solitaires, n'habitent point dans les Villes, & n'ont point „ de maisons. Ils se couvrent d'écorces d'arbres, & se nourrissent de fruits. Ils ne „ boivent que de l'eau dans la paume de leurs „ mains. Ils ne se marient point, & vivent „ comme les (d) Encratites. Ce sont ceux „ d'entre les Indiens qui obéïssent aux commandemens de *Boutta*, qu'ils honnorent „ comme un Dieu, à cause de la sainteté de „ sa vie. Ce Boutta ne peut être que celui que S. Jerôme (e) & quelques autres anciens appel-

(a) Libr. IV. §. 17. & 18.
(b) Stromat. L. 1. pag. 529. edit. Potteri.
(c) ἀλλόβιοι.
(d) Les Sectateurs de Tatien, Disciple de Justin Martyr.
(e) Hieronym. Lib. 1. adversus Jovinianum. Tom. IV. pag. 186. col. 2. edit. novissimæ. *Apud Gymnosophistas Indiæ quasi*

appellent Boudda. Je ne doute point que ces Samanéens ou Sarmanes ne ſoient les mêmes qui ſont appellez *Germanes* dans Strabon, Livre XV; ſoit que ce nom ait été corrompu par les Copiſtes, ou que Strabon, qui cite Megaſthéne, ſoit tombé ſur un Exemplaire qui l'a trompé.

Il paroît par les Livres des Indiens Malabares, que les Samanéens étoient habiles, puis qu'ils reconnoiſſent que toutes leurs Sciences & leurs Arts viennent de ces gens-là. Il faut donc que la migration des Brachmanes ſoit poſtérieure à celle des Sammanéens, ou que ceux-ci aiant corrompu les premiers principes de leur Religion fuſſent tombez dans l'ignorance du Dieu Souverain, & aient eu beſoin de réformation. Ce dernier ſentiment paroîtroit le plus probable, ſi on étoit ſûr de la vérité de ce que diſent les Malabares, qui aſſurent que leur Religion eſt infiniment plus ancienne que celle des Sammanéens, qu'ils appellent en leur langue *Schammanes* (a). Il eſt certain par le témoignage des Auteurs anciens que j'ai citez, & par celui des Bramines des Indes, que ces Sammanéens pratiquoient la même abſtinence que les Indiens d'aujourd'hui, & qu'ils croioient comme eux la Tranſmigra-

quaſi per manus hujus opinionis auctoritas traditur, quod Buddam principem dogmatis eorum e latere ſuo virgo generarit.

(a) Les Prêtres des Samojedes s'appellent Schamans. Le Brun, Voyage de Moſcovie, pag. 13. col. 1. Ceux des Tunguſiens & d'autres Nations de Tartarie portent le même nom. V. le Voyage d'Ever Ysbrant à la Chine, chap. 7. p. 62. & 69. de l'édit. Allemande. Voyez auſſi pag. 120. où il dit que le nom de Schaman, eſt un nom de Religion d'un Peuple Tartare, voiſin des frontiéres de la Chine.

migration des ames. Ils avoient auſſi leurs Idoles, & il ne paroît point que leur Religion ait differé de celle des Brachmanes, que dans l'Article important de la connoiſſance de l'Etre infiniment parfait. Il reſte encore dans les Indes des Livres compoſez par les Sammanéens; & ces Livres ſont lûs & eſtimez des Indiens modernes, qui les gardent & les citent avec autant de ſoin, que nous gardons ceux des anciens Auteurs Grecs & Romains. Je vais parler de quelques-uns de ces Livres dont je trouve la deſcription dans la Bibliotheque Malabare Manuſcrite de M. Ziegenbalg.

Le premier eſt intitulé *Tolkábiam* du nom de ſon Auteur, qui étoit un Roi de cette Nation, ou plûtôt de cette Religion; car les Sammanéens parloient la même Langue que les Malabares. Ce Livre, qui eſt fort gros & fort difficile à entendre, contient tous les principes & la pratique de la Poëſie Indienne, qui demande une longue étude & une terrible application. Il y a, dit M. Ziegenbalg, pour près d'un mois de lecture quand on l'entend. Selon les Malabares, ce Livre a plus de mille ans d'antiquité.

Ils ont un autre Livre intitulé *Divágaram*, du nom de ſon Auteur, qui vivoit il y a cinq cens ſoixante ans, & faiſoit profeſſion de la Religion des Sammanéens. On fait apprendre ce Livre aux jeunes gens à l'âge de huit ou neuf ans, lors qu'on les deſtine à l'étude des Lettres. Il traite du choix & de l'abondance des mots de la Langue. Les Malabares en font une eſtime ſinguliére: mais le ſtile

eſt

eſt ſi relevé, que le Vulgaire n'y entend rien du tout.

Je ne ſai ſi je dois mettre au nombre des Ouvrages des Sammanéens un Livre dont je trouve le Titre & la Deſcription dans la même Bibliotheque Manuſcrite de M. Ziegenbalg. Il eſt intitulé *Tchíva paikkiam*, c'eſt-à-dire, *La Felicité de la Vie*. Ce Livre, qui eſt écrit en vers, contient de fort beaux principes de Morale. L'Auteur, connu dans les Indes par d'autres Ouvrages Poëtiques, ne faiſoit profeſſion d'aucune Religion. Il ſoûtient que tout le bonheur de l'Homme ne conſiſte qne dans la pratique de la vertu. Il a laiſſé beaucoup de Sectateurs qui menent une vie fort reglée, quoique d'ailleurs ils vivent dans une grande indifférence pour toutes les Religions, mettant le Chriſtianiſme & le Paganiſme ſur le même pied. M. Ziegenbalg, qui a ſouvent diſputé, ſans fruit, contre ces gens-là, dit qu'il a trouvé des Mahometans dans les Indes, qui ſont dans les mêmes diſpoſitions par raport à la Religion. On peut regarder ces Païens comme des Déïſtes. Ceux qui ſuivent ſont de parfaits Athées; car il s'en trouve auſſi, quoiqu'en petit nombre, dans les Indes: les Savans qui l'ont nié n'en étoient pas bien informez. M. Ziegenbalg fait mention d'un Livre où l'Atheïſme eſt enſeigné. C'eſt un Ouvrage Païen, au ſentiment des Malabares, qui en proſcrivent la lecture, qu'ils regardent comme très-dangereuſe. Il eſt intitulé *Karanei Vouroubba Tareien Valamadel*. L'Auteur, qui s'étoit rendu Poëte par ſa propre étude, étoit un Laboureur, qui s'eſt appliqué dans

cet

cet Ouvrage à prouver qu'il n'y a point de Dieu, que tout ce qu'on a écrit pour établir cette verité n'a aucun fondement raisonnable, qu'il n'y a ni veritez réelles ni plaisirs constans que ceux de cette vie, & que c'est une veritable folie de s'en priver pour obtenir la possession des choses dont on n'a aucune idée, puisqu'on ne peut ni les voir, ni les sentir. Il ne faut point d'autre preuve que cet Ouvrage, pour faire voir que les Extravagances les plus grossiéres l'Athéisme ne sont pas inconnuës dans les Indes.

Pour revenir aux Brachmanes, on doit avouer que leur Religion absurde dans son Culte & dans sa Mythologie, bien loin d'exclure l'idée de l'Etre infiniment parfait, le suppose par tout, & reduit au Paganisme toutes les Religions qui font difficulté d'en convenir. Cette même Religion a outre cela des marques d'une grande Antiquité. On y trouve des traces sensibles de la Loi de Moyse, & des Histoires qui ont un raport visible à celles qui sont raportées dans nos Livres Sacrez. Ce que j'observe ici est si bien marqué dans deux belles Lettres du P. Bouchet Missionaire de Maduré à feu M. Huet Evêque d'Avranches, que je ne puis me dispenser d'y renvoier le Lecteur. La premiére & la plus curieuse est dans le neuviéme Recueil des Lettres Edifiantes, & la seconde dans le treiziéme. Ceux, qui les voudront consulter, les liront avec beaucoup de satisfaction.

Il me reste ici à examiner ce que peut être devenuë la Religion des Sammanéens, qui

qui eſt à préſent bannie des deux Côtes de Malabar & de Coromandel. Voici quelques conjectures ſur ce ſujet qui me paroiſſent aſſez vrai-ſemblables. Je crois qu'on s'en peut contenter juſqu'à ce qu'une connoiſſance plus exacte des Livres de ces Païens fourniſſe plus de lumiéres ſur ce ſujet.

Le Dieu Viſtnou, qu'une des Sectes des Malabares adore comme le Souverain Dieu, a paru au Monde neuf fois ſous diverſes figures, ſelon les Livres de ſes Sectateurs. Il doit revenir encore une fois ſous la forme d'un Cheval, & alors il annéantira toutes choſes (a). La prémiére de ces apparitions a été ſous la forme d'un Poiſſon: la ſeconde ſous celle d'une Tortue: la troiſiéme ſous celle d'un Pourceau: la quatriéme ſous celle d'un Heros appellé *Rama*: la cinquiéme ſous celle d'un Homme appellé *Bára Chourâma*. Chacune de ces apparitions ou Metempſychoſes a ſon Hiſtoire fabuleuſe (b). Nous nous contenterons de raporter celle de la ſixiéme, qui nous donnera quelques Lumiéres pour ce que nous cherchons. Ce fut dans cette apparition que Viſtnou né Homme ſous le nom de *Vegouddova Avatarum* extermina deux Sectes qui faiſoient profeſſion d'une Religion pernicieuſe, les *Budder-*

(a) Abraham Roger, chap. 3. du Livre ſecond du Théatre de l'Idolatrie, raporte autrement ces apparitions: mais, comme il ignoroit la Langue Malabare, il eſt plus ſur de ſe fier aux Memoires de M. Ziegenbalg.

(b) La ſeptiéme Apparition de Viſtnou fut en forme de demi Homme & demi Lion; & la neuviéme en forme d'un Bramine. Je n'ai pas trouvé la huitiéme.

gueuls & les *Schammanergueuls*, c'eſt-à-dire, les adorateurs de Budda, & les Sammanéens, dont la Religion étoit la même. Pour les détruire, Viſtnou, ſous le nom que nous venons de raporter, feignit au commencement d'être de leur Secte, & vécut parmi eux à leur maniére, juſqu'à ce qu'aiant acquis aſſez de credit, il ſe fit connoitre, & inſtruiſit douze Diſciples, par le moien deſquels il extermina entiérement cette Religion, dont la doctrine conſiſtoit ſelon les Livres Malabares dans les articles ſuivans.

Ces Sammanéens Diſciples de Budda blaſphemoient ouvertement la Religion de Viſtnou & d'Iſuren, & forçoient les Malabares à faire profeſſion de la leur. Ils ne ſe frottoient, ni de terre rouge, ni de cendres de fientes de Vache, & ne faiſoient aucun cas de la purification exterieure du corps par les bains. Quoiqu'ils euſſent des Idoles qu'ils adoroient, ils n'avoient pour le reſte aucune apparence de Religion. Ceci ne peut ſignifier autre choſe, ſi non qu'ils ne connoiſſoient ni n'adoroient le Souverain de tous les Etres. Ils regardoient tous les Hommes comme égaux, & ne faſoient aucune difference entre les diverſes Caſtes ou Tribus. Ils déteſtoient les Livres Théologiques des Bramines, & vouloient que le Monde fût de gré ou de force ſoûmis à leur Loix. Cette Religion n'étoit, diſent-ils, ſemblable ni au Mahometiſme, ni au Chriſtianiſme. En un mot, c'étoit ſelon eux une Secte infame & miſerable.

Comme les monumens des Indiens n'ont aucune Chronologie reglée, & que les Fables de

de leurs Poëtes, aussi bien que les diverses Métempsychoses qu'ils admettent, ont tellement brouillé les faits Historiques, qu'on ne sait à quel tems les raporter; il est difficile de dire en quel tems a vêcu le Bramane *Vegounddouva*, que cés Barbares prennent pour Vistnou revenu au Monde sous une nouvelle forme. Mais, comme il paroît par les Livres des Sammanéens qu'il y a cinq cens soixante ans qu'on trouvoit encore des gens de cette Religion dans les Roiaumes de la Côte de Coromandel, on peut croire que la domination absoluë du Paganisme moderne n'est guéres plus ancienne que de cinq siécles dans ces païs-là. Les Bramines depuis long-tems établis dans l'Indostan, qu'on appelle autrement le Roiaume du grand Mogol, n'auront chassé que par degrez au delà du Gange le Culte de Budda, qui ne peut être, selon ce que nous avons dit ci-dessus, que celui des Sammanéens.

En, effet les Roiaumes d'Arekan, de Pegu, Siam, Laos, & Camboie, sans parler du Tonquin, de la Cochinchine, de la Chine, & du Japon, ont une Religion différente de celle des Malabares, quoiqu'elle conveinne dans la doctrine de la Transmigration des ames, dans le Culte des Idoles, & quelques autres Opinions superstitieuses. Mais ce que j'y trouve de singulier, c'est l'ignorance absoluë de l'Existence de Dieu, confirmée, pour ce qui regarde les Siamois, dont la Religion est celle de toutes les Nations qui viennent d'être nommées, par le témoignage de M. de la Loubére, un des plus judicieux &

des plus doctes Voiageurs de nôtre tems. Voici ses paroles. (a) „ Aristote a reconnu „ un premier Moteur, c'est-à-dire, un Etre „ puissant, qui avoit arrangé la Nature . . . „ Mais les Siamois n'ont nulle idée sembla- „ ble, bien éloignez de reconnoître un Dieu „ Créateur: & ainsi je croy qu'on peut assu- „ rer que les Siamois n'ont nule idée d'aucun „ Dieu. „ Nous trouvons ici la principale raison, pour laquelle les Bramines ont traitté les Sammanéens de Païens, selon l'idée nous en avons donnée ci-dessus. Ajoutez à cela que *Sommona-Codom*, le Legislateur & la premiére Idole de Siam, porte un nom qui établit nôtre conjecture. „ (b) Ils l'appellent, dit M. de „ la Loubére, *Sommona-Codom* : & ils disent „ que *Codom* étoit son nom, & que *Sommona* veut dire en Lange Balie un Talapoin „ [c'est-à-dire un Religieux] des Forêts. „ L'explication de ce mot convient à ce que dit Clement d'Alexandrie, lorsqu'il parle des Sarmanéens. Nous avons raporté ci-dessus ses paroles, où l'on trouve le vrai portrait des Talapoins des Bois, tels qu'ils sont dans les Roiaumes de Siam, de Pegu, & de Laos, & dans les autres dont nous avons déja fait mention. L'Idole Sommona-Codom s'appelle aussi *Pouti Sat*, ou Seigneur Pouti. Ce nom repond à celui de Bouda, & signifie la même personne, comme le prouve le nom de Mercredi dans toutes les Langues des Indes. Dans le Samscret, qui est la Langue Sainte des Bramines, ce jour s'appelle *Boutta-varam*; dans celle

(a) Tome I. pag. 395. de l'Edition de Hollande.
(b) La Loubére, Tom. I. p. 394.

celle de Ceylan, *Bouda dina*; dans celle de Siam, *Van Pout*; & dans la Langue Malabare, *Bouden'-Kirúmei*. Il paroit donc vrai semblable que cette Religion des Sammanéens, connuë des anciens Grecs aussi bien que des Malabares, subsiste encore dans les Roiaumes Païens situez au delà du Gange vers l'Orient.

La plus part de nos Voiageurs font mention d'un certain *Xaca* ou *Chaca* Legislateur de ces Indiens. Cet Homme n'est point connu chez les Païens du Malabar. J'ai eu soin de m'en informer. Il faut donc qu'ils en aient perdu la memoire, ou qu'il leur soit connu sous un autre nom. On a lieu de soupçonner que c'est le même personnage que les Anciens ont connu sous le nom de Boudda. S. Jerome (a) dit que les Indiens assuroient qu'il étoit né en sortant du côté de sa Mere, qui le mit au Monde sans perdre sa virginité. Les Idolatres des Indes, & ceux de Chine, disent de même que Xaca, (b) qu'ils appellent *Xe-Kia* à la Chine, fut conçu dans un songe que fit sa Mére qu'un Elefant blanc entroit dans son corps par sa bouche, & qu'en suite l'aiant porté à terme elle le mit au Monde par le côté droit, ce qui a un raport manifeste avec le Boudda de S. Jerôme, & prouve en même tems l'antiquité des Fables des Indes. Il est pourtant difficile d'assigner une Epoque fixe à ce Legislateur. Les Auteurs

 que

(a) Libro 1. contra Jovinianum. J'ai raporté le Passage plus haut.

(b) Navarrete Trat. 2. cap. XI. pag. 85. *Dizen que* [*su Madre*] *le concibio en sueños, mirando, que un elefante blanco la entrava por la boca; nacio por el lado izquierdo.*

que j'ai consultez varient tous sur cet Article, ce qui ne peut venir que de l'incertitude de la Chronologie de ces Nations Orientales. On ne convient qu'à le faire préceder de plusieurs siécles l'Epoque Chrêtienne qui commence à la naissance de Nôtre Seigneur. Tous les Auteurs le font originaire d'un Roiaume qu'ils situent au milieu des Indes : ce que le P. Christophle Borri Jesuite Milanois (a) entend du Roiaume de Siam ; auquel cas, Boudda, Sommona-Codom, & Xaca, ne seront que la même personne. Cela est d'autant plus probable, que les Habitans du Roiaume de Laos, où les Talapoins Siamois vont faire leurs études, se servent indifféremment de tous ces noms pour signifier leur Idole, de laquelle ils ont établi le Culte à la Chine & au Japon sous le nom de Xaca (b).

Pour faire connoître ce Legislateur des Indes Orientales, je vais traduire ce que j'en ai trouvé dans un Livre assez rare, écrit par le Jesuite Alexandre de Rhodes en Langue du Tonquin avec une traduction Latine. (c) „ Trois mille ans après la Création du Mon-„ de, & un peu plus de mille ans après la „ confusion des Langues, il y eut un Roi „ dans les Indes, qui étoit appellé *Timphan*. „ Il eut un fils d'un esprit vif & penetrant, „ mais extremement orgueilleux. Ce jeune „ Prin-

(a) Relatione della nouva Missione al Regno della Cocincina, c. 6. pag. 201.

(b) Gio. Filippo de' Marini, Historia & Relatione del Tunquino. Lib. 5. c. 5. pag. 482.

(c) Alexander de Rhodes, *Catechismus pro iis qui volunt suscipere Baptismum.* Romæ 1651. pag. 105. & seq.

„ Prince épousa la fille d'un Roi voisin dont „ il n'eut qu'une seule fille, après la naissance de laquelle il se retira dans un lieu solitaire, malgré toutes les oppositions de son „ Epouse. Ce fut là qu'il s'appliqua à la Magie, autant pour s'acquerir l'estime & l'admiration des Hommes, que pour avoir un „ commerce plus libre avec les malins Esprits. „ Les deux principaux Démons avec lesquels „ il avoit établi son commerce s'appelloient „ *Alala* & *Calala*. Assis au milieu de ces genies malfaisans, il apprit d'eux une Doctrine à laquelle il donna le nom de *Thicca*, „ qui n'est autre chose qu'un veritable Athéisme. Aiant entrepris d'insinuer aux Hommes cette doctrine entiérement opposée aux „ Lumiéres naturelles, tout le Monde s'éloignoit de lui. S'en étant apperçu, de „ l'avis des Démons ses Maîtres il commença à envelopper sa doctrine sous diverses „ Narrations fabuleuses, & à y mêler la Transmigration des Ames & le Culte des Idoles; „ se proposant lui-même à ses Disciples comme le principal objet de leur adoration, & „ tâchant se faire passer pour le Créateur & „ le Conservateur du Ciel & de la Terre. Il „ se servoit de ces noms pour tromper le peuple, entendant par le Ciel & la Terre tout „ le Corps humain, & par les autres Idoles „ les membres des deux Sexes. C'étoit l'explication qu'il donnoit à ceux qui avoient „ fait le plus de progrès dans sa doctrine „ impie; leur defendant neanmoins de divulguer ce qu'il leur enseignoit en particulier. „ Sa Magie & ses Fables lui servoient auprès

„ de la populace, à laquelle il n'enſeignoit
„ que le Culte des Idoles & la Metemp-
„ ſychoſe, pendant que la doctrine de l'Athéiſ-
„ me n'étoit revelée qu'à ſes Diſciples les
„ plus cheris. C'étoit à eux qu'il debitoit que
„ le néant étoit la cauſe de tous les Etres, &
„ la fin où toutes choſes aboutiſſent. Ainſi
„ la doctrine de cette Secte Idolatre eſt dou-
„ ble. L'exterieure conſiſte dans le Culte
„ des Idoles, & dans un grand nombre de
„ Fables ridicules: mais l'intérieure qui eſt
„ la plus déteſtable eſt un véritable Athéiſme,
„ qui lâche la bride à toute ſorte de crimes.
„ C'eſt cette Religion que le Philoſophe Con-
„ fucius apelle dans ſes Livres la Doctrine
„ de Barbares. „

Le P. Dominique Fernandez Navarrete, un des plus ſincéres & des plus illuſtres Miſſionaires du Siécle paſſé, parle auſſi fort au long de ce Legiſlateur des Indes, dont la doctrine s'eſt étenduë depuis un fort grand nombre d'années dans les Empires de la Chine & du Japon. Je vais raporter en abbregé ce qu'il en dit dans le ſecond de ſes Traittez Hiſtoriques de l'Empire de la Chine. (a) Il obſerve premiérement, que le nom de cet Impoſteur eſt à la Chine Xe-Kia, & au Japon Xaca [il faut prononcer en François Chékia, & Chaca]; que ſa Secte entra dans ce prémier Empire environ ſoixante ans après la naiſſance de Nôtre Seigneur; qu'outre la Chine & le Japon, elle a infecté les Roiaumes de Siam, de Camboie, de Laos, de la Cochinchine, du Ton-

(a) Navarrete, pag. 82.

Tonquin, & de plusieurs autres Païs au Nord & au Midi des Indes, en sorte que cette fausse Religion est beaucoup plus étenduë que celle des Mahometans, dont les progrès ne sont que trop connus de tout le monde. Pour ce qui concerne la personne de Xaca, dont l'Idole a été nommée *Foë* après son Apothéose, il est originaire des Indes, &, selon le sentiment le mieux établi, il est né dans l'Ile de (a) Ceylan. Son Pére, qui étoit Roi du lieu où il nâquit, s'appelloit *Cing Fan Vuang*, & sa Mére *Mo Je.* Quelques Européens mettent le tems de sa naissance vers la vingt-neuviéme année du regne de Salomon. A' l'âge de dix-sept ans il épousa trois femmes, de l'une desquelles il eut un Fils. La dix-neuviéme année de son âge il se retira dans une étroite solitude, où pendant douze ans il fut instruit par quatre Hommes immortels, c'est le nom qu'on donne en ces païs-là aux Solitaires dont la vie est distinguée par de grandes vertus. Ce sont apparemment les mêmes que les Indiens appellent les Talapoins des Bois.

Xaca étant âgé de trente ans s'appliqua à la contemplation de l'étoile du matin, & parvint à la connoissance intuitive du prémier principe. Ce fut là l'instant de son Apothéose. Dès ce moment, il commença à porter le nom de Foë. Il prêcha sa Loi pendant l'espace de quarante & neuf années, étant mort âgé de soixante & dix-neuf ans. Voici les paroles qu'il dit avant sa mort. „ Pendant „ plus de quarante ans que j'ai prêché, je n'ai

(a) Navarrete, pag. 85. 86. & suivantes.

„ point fait connoître la verité de mes sentimens, parceque je n'ai revelé que le sens „ exterieur & apparent de ma doctrine, enveloppée sous divers Symboles. J'ai regardé „ tout cela comme des faussetez. Pour ce „ qui est du sens intérieur, que j'ai toûjours „ jugé véritable, je déclare présentement que „ le prémier principe & la derniére fin des „ Etres est la matiére prémiére, qui est le „ Cahos ou le Vuide, au delà duquel il n'y a „ rien à chercher ni à esperer. „ Après la mort de Xaca dix de ses principaux Disciples écrivirent sa doctrine sur des Livres de feuilles de Palmier à la maniére des Indes. C'est ainsi qu'on les conserve encore aujourd'hui à la Chine, quoique cette forme d'écrire soit differente de celle dont on use dans toutes les Provinces de ce vaste Empire.

L'Idole *Tamo*, que quelques Missionaires imbecilles ou imposteurs ont bien osé faire passer pour l'Apôtre Saint Thomas, descend de Xaca par cent vingt-huit degrez de succession. Voici ce qu'en dit M. Maigrot Evêque de Conon & Vicaire Apostolique à la Chine, dans une Lettre à M. Charmot. (a) „ Ce „ n'étoit pas, „ dit le P. le Comte en parlant de S. Thomas Missionaire à la Chine selon lui, „ un homme ordinaire: sa vie, ses mi„ racles, & ses vertus le faisoient admirer de „ tout le monde. Ce . . . . qui me persua„ de que le Pére s'est trompé, c'est qu'il a pris „ cela du P. Magalanes, lequel propose en „ ce

(a) Cette Lettre est dattée Foù Tcheoù, l'an 1699. imprimée sans nom de lieu, l'an 1701. pag. 58. 59.

„ ce même endroit de sa Relation, pour
„ Saint Thomas, un cértain *Tamo*, un des
„ plus insignes fripons qui soient jamais en-
„ trez dans la Chine, qui s'est fait Chef d'un
„ rameau de la Secte de Foë, qu'on appelle
„ la Secte des Contemplatifs, & duquel le
„ principal miracle qu'on raporte est, qu'il
„ fut neuf ans assis le visage tourné vers la
„ muraille à contempler la Nature ou le Vui-
„ de. Et ce qui rend l'erreur plus visible,
„ c'est que ce *Tamo* n'entra dans la Chine
„ que sous le regne de l'Empereur *Leauti
„ vous tü*, qui commença à regner en 552.
„ Il est difficile de pousser jusques-là la vie
„ du Saint Apôtre. „ Le P. Marini (a) parle de cet Imposteur dans les mêmes termes que M. Maigrot. Il ajoûte seulement que par cette Contemplation Tamo aboutissoit à s'anéantir soi-même pour être mis au nombre des Idoles de sa Secte. Ceux, qui ont lû la Description de Siam par M. de la Loubére, trouveront ici une conformité parfaite avec la doctrine des Siamois, dont le *Nireupan* est la même chose que l'Aneantissement où tend la doctrine de Xaca. C'est dans ce retour au Vuide ou au Néant, que ces Nations Idolatres font consister la felicité & la derniére fin des Ames humaines.

Les Preceptes de cette Religion sont tous négatifs, au nombre de cinq. Le prémier defend de tuer aucune chose vivante. Le second de voler: Le troisiéme defend la paillardise; le quatriéme le mensonge. Le cinquié-

(a) Relatione. Libr. 1. pag. 113.

quiéme profcrit l'ufage du vin & de toute liqueur enyvrante. Ce font là les Préceptes generaux qui engagent tous les Idolatres des Indes, tant les Bramines que les autres. Ils font raportez dans cet ordre par François Xavier dans fes Lettres (a), par Navarrete dans fes Traittez Hiftoriques (b), & par M. de la Loubére dans la premiére Partie de la Defcription du Roiaume (c) de Siam. Outre ces Préceptes, ils ont diverfes œuvres de mifericorde aufquelles leur Loi les affujetit : mais, toutes ces chofes ne concernent que la Loi extérieure, qui eft celle du peuple. L'interieure, qui eft celle des initiez, enfeigne que toutes les Créatures viennent du Néant, & retournent au Néant; mais, elle n'y retournent que par la pratique de la Contemplation & des Vertus les plus auftéres, accompagnées d'un parfait détachement du monde. Cela eft fort difficile à comprendre, parceque nous n'avons pas affez de connoiffance de ce qu'ils entendent par ce mot-là. Il confiderent leur Néant (d) comme une efpece d'Etre fans entendement, fans volonté, fans force, & fans pouvoir, quoiqu'il foit pur, fubtil, *ingenerable*, infini, incorruptible, & très parfait. C'eft à ce Néant, difent-ils, qu'on peut parvenir dès cette vie, & fe procurer une éternité bien heureufe par la Contemplation. D'où il femble qu'on peut conclure, que faute d'avoir entendu les Myftéres de cette fauffe Religion, on a pris

(a) Libr. IV. Epift. 1.
(b) Pag. 87.
(c) Pag. 381.
(d) Navarrete, pag. 87.

pris pour un anéantissement réel, ce qui n'est qu'un anéantissement mystique, semblable à peu près à l'*Apathie* des Philosophes Stoïciens. Au reste, on peut voir dans cette Secte la verité de ces paroles de Clement d'Alexandrie. (a) „ Tous les Barbares & les Grecs, „ qui ont traitté de la Theologie, en ont caché les principes, & ont enseigné la verité, „ *ou ce qu'ils croient tel*, sous des Enigmes, „ des Symboles Allegoriques, des Metaphores, ou d'autres Figures semblables. „

C'est assez parlé des Dogmes d'une Religion dont les détails ne nous sont pas assez connus. Le raport de Navarrete est préferable en toutes choses à celui du Jesuite Alexandre de Rhodes, & à celui du P. Philippe Marini son Confrére, qui dans le premier Livre de ses Relations du Tonquin (b) raconte la vie & la doctrine de Xaca presque dans les mêmes termes. Il finit sa Narration par ces paroles qui réprésentent parfaitement bien la modestie & la sagesse de la Société. „ (c) La Secte de Xaca renferme toute „ l'hypocrisie des Pharisiens, la témerité des „ blasfemes des Athées, & les ordures des „ Heresies des Novateurs, principalement de „ Luther

(a) Stromat. Libr. 5. pag. 658. πάντες ὧν, ὡς ἔπος εἰπεῖν, οἱ Θεολογήσαντες βάρβαροί τε καὶ Ἕλληνες τὰς μὲν ἀρχὰς τῶν πραγμάτων ἀπεκρύψαντο, τὴν δὲ ἀλήθειαν αἰνίγμασι καὶ συμβόλοις ἀλληγορίαις τε αὖ καὶ μεταφοραῖς καὶ τοιουτοισὶ τοῖς τρόποις παραδεδώκασι.

(b) Pag. 108. 109.

(c) Pag. 112.

„ Luther & de Calvin. „ Si ce judicieux Missionaire y avoit bien regardé, il auroit trouvé dans ce que ses Confreres nous ont raconté des Bonzes du Japon, qui sont Sectateurs de Xaca, des endroits importans par lesquels ils ressemblent extrémement aux Jesuites.

Au reste, ce que nous avons dit ci-dessus que Xaca est né selon quelques-uns dans le Roiaume de Siam, & selon le sentiment le plus commun dans l'Ile de Ceylan, suffit pour prouver que ce Legislateur ne differe point de Sommona-Codom l'Idole des Siamois. Les Livres sacrez de ces peuples (a) le font naître dans cette Ile; &, quoiqu'il y ait des faits dans sa vie raportez autrement que ceux que nous avons extraits de Navarrete, il est aisé de comprendre que les mêmes Fables écrites & recitées par diverses Nations, se chargent aisément de circonstances diverses par l'avarice des Prêtres, & la credulité superstitieuse du vulgaire. Les Habitans de Pegu, d'Arecan, d'Ava, & de Laos, & generalement presque toutes les Nations au delà du Gange suivent la Religion de Xaca: mais, c'est principalement dans le Roiaume de Laos qu'elle fleurit. C'est là que les Siamois eux-mêmes vont étudier leur propre Religion; & il passe pour constant dans ce Roiaume, que Xaca, & Sommona-Codom, ne sont qu'une seule & même personne (b), comme nous l'avons

(a) La Loubére. Tom. I. pag. 413.
(b) V. Relation du Roiaume de Laos par le P. Leria Jesuite. Livre 5. des Relations du P. Philippe Marini.

vons déja obſervé. Je ne dois pas obmettre une conjecture ingenieuſe & vrai ſemblable de M. de la Loubére. (a) Il croit que le nom de Chaca ou Xaca n'eſt pas un nom appellatif, mais un titre d'honneur qu'on a coûtume de donner aux Talapoins du Roiaume de Siam. On les appelle *Tchâou cà*, c'eſt-à-dire, Mon Seigneur. La corruption de ce mot a pu donner lieu à celle de Xaca, ou Xe-Kià ſelon la prononciation des Chinois.

Ces Idolatres Siamois ont pluſieurs Livres Sacrez écrits en une Langue inconnuë au Vulgaire. Les Caractéres de cette Langue reſſemblent beaucoup à ceux de l'Ile de Ceylan, tels qu'on les voit dans la Grammaire imprimée (b) de la Langue de cette l'Ile. Mais, quoique les Caractéres conviennent la Langue eſt differente, & très-ſemblable à celle de Paliacatte dans le Roiaume de Carnatica ſur la Côte de Coromandel. C'eſt ce qu'on peut aiſément reconnoître en comparant les mots de la Langue Balie, qui eſt la Langue Sacrée de Siam, avec ceux de la Langue Paliacatte, qui ſont en grand nombre dans le Théatre de l'Idolatrie d'Abraham Roger, où la Religion & les Mœurs des Idolatres de Paliacatte ſont éxactement décrites.

Les Chingulais, c'eſt ainſi qu'on appelle les peuples de l'Ile de Ceylan, ont une Religion qui différe en diverſes choſes de celle des Siamois, & qui approche plus de la Religion des Malabares adorateurs de l'Idole Viſt-

(a) La Loubére. Tom. I. pag. 407.
(b) A Amſterdam, in 4. l'an 1708.

Viſtnou. Voici ce que j'en ai extrait de l'Hiſtoire de l'Ile de Ceylan écrite par le Capitaine Portugais Jean Ribeyro, & publiée en François par M. l'Abbé le Grand. (a) „ Les „ Chingulais adorent un ſeul Dieu qui a créé „ le Monde: mais ils croient qu'il y a d'autres Divinitez au deſſous de lui, qui ſont „ comme ſes Lieutenans, qu'ils appellent „ auſſi Dieux. Ils ont des Idoles de differentes figures. Les unes ont la figure d'un „ Homme, les autres d'une Femme, d'un „ Singe, d'un Elephant: quelques-unes ſont „ comme des monſtres aiant pluſieurs bras, „ tenant des arcs & des flêches. Mais il y „ en a une qui eſt au deſſus de toutes les autres, qu'ils appellent *Budu* (b), pour laquelle ils ont une très grande veneration. „ Ils la repreſentent ſous la figure d'un Homme, mais d'une taille giganteſque. Ils „ tiennent par tradition que cet Homme a „ demeuré long-tems dans l'Ile de Ceylan, „ & qu'il a mené une vie tres-pénitente & „ très-ſainte. Ils comptent leurs années depuis le tems qu'il a vêcu parmi eux, & on „ trouve par la ſupputation que l'on en a faite, qu'il vivoit environ l'an quarantiéme „ de l'Ere Chrêtienne. Les Chingulais diſent qu'il n'eſt point né chez eux, qu'il a „ quitté leur païs, & qu'il eſt allé mourir „ dans la Terre ferme. Ils ont une eſpéce „ de

(c) Pag. 112. & 113.

(b) Budu, ou Boudou, eſt l'Idole Viſtnou, qui s'eſt ainſi nommé dans ſa neuviéme & derniére apparition, ſelon les Fables des Idolatres ſes Sectateurs. V. Abraham Roger, Théatre de l'Idolatrie, pag. 159.

„ de Hierarchie. Leurs Prêtres sont habillez „ de jaune, comme ceux de Siam, avec lesquels ils conviennent en diverses choses. „ Peut-être pourroit-on soupçonner que ce Boudan, qui ne differe apparemment point du Boutta de Clement d'Alexandrie & du Boudda de S. Jerôme, est le Sommona-Codom des Siamois, qui l'appellent aussi *Pouti-Sat*, & par consequent le Xaca des Indiens. Cela ne s'accorde point avec leur Chronologie: mais, qui peut compter sur les Calculs Historiques de ces Nations Barbares?

J'ai tâché de raporter, au plus près de la vrai-semblance qu'il m'a été possible, l'origine de l'Idolatrie des Nations Orientales des Indes. On pourroit étendre les mêmes recherches jusqu'aux parties Septentrionales de l'Asie, où les Lamas sont les Prêtres d'une espéce de Superstition qui a plusieurs raports à celle des Indes. On voit dans les mois de Juillet & d'Août du Mercure Galant de l'an 1718. la Relation d'un Missionaire qui a fait un long sejour dans le Roiaume de Boutan, voisin de ceux de Tibet & de Tangut, où les peuples suivent une Religion qu'ils avouent avoir reçue des Indes depuis plus de mille ans. Il est vrai qu'à juger d'eux par la description qu'en a faite le Jesuite Antoine d'Andrade qui a vêcu dans le Roiaume du grand Tibet depuis l'an 1624. jusqu'en 1626. & au delà, on peut soupçonner que le Christianisme a été autre fois connu de ces peuples, qui, faute d'avoir eu une connoissance exacte de l'Ecriture Sainte, l'ont mêlé dans la suite du tems avec le Paganisme des Indiens. Ils disent

sent que Dieu est un en trois Personnes, dont la premiére s'appelle *Lama Conioc*, la seconde *Cho Conioc*, ce qui signifie, *Le grand Livre*, la trosiéme *Sanguya Conioc*, c'est-à-dire *la Vision & l'amour de la Gloire.* La seconde Personne est l'Ateur & le Livre même de leur Loi. Ils conviennent qu'il a repandu son sang pour le salut du genre humain, aiant été percé de clouds par tout son corps. Quoiqu'ils ne disent pas qu'il a souffert le supplice de la Croix, on en trouve pourtant la figure dans leurs Livres. Leur grand Lama célebre une espéce de Sacrifice avec du pain & du vin, dont il prend une petite quantité, & distribuë le reste aux Lamas présens à cette Céremonie. Il est le seul qui la puisse célébrer. Il porte une Couronne ou tonsure semblable à celle des Prêtres de l'Eglise Romaine, mais beaucoup plus grande.

Voilà, si on peut compter sur cette Relation, des traces évidentes du Christianisme, des restes, sans doute, de la Religion Nestorienne, qui florissoit en ce païs-là avant le regne de Genghiz Can, dont les Conquêtes ont changé tout l'état de ces lieux, desquels nous avons encore à présent assez peu de connoissance. Outre les Dogmes que je viens de raporter, le même Jesuite Andrade ajoûte qu'ils croient la transmigration des ames, quoiqu'ils ne fassent point de difficulté de se nourrir de la chair des animaux. L'adoration des Idoles fait la plus grande partie de leur culte, dans lequel ils sont dirigez par les Lamas qui sont leurs Prêtres & leurs Religieux. Leurs Lettres sont celles que les an-

cien-

ciennes Relations appellent Ouigour, desquelles il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Genghiz Can (a). Ces Lettres, tout-à-fait ſemblables à celles du Roiaume de Bengala, comme je l'ai reconnu en comparant les Alphabets de ces deux Nations, ſont les mêmes que l'on voit ſur les fameux Livres trouvez par les ſujets de l'Empereur des Ruſſiens ou de Moſcovie, au delà de la Mer Caſpie. J'ai eu entre les mains une feuille de ces Monumens, qui ont fait tant de bruit, & dont on m'aſſure que les Actes de Leipſic feront mention. J'en ai d'abord reconnu les Lettres, à l'aide de mon Alphabet Tangute & du Manuſcrit dont je vais parler. Au reſte, ces Caractéres ſe rapportent aux autres Lettres des Peuples qui habitent dans les Indes, auſſi bien qu'à celles des Tartares Conquerans de la Chine, qui avouent que leurs Lettres tirent leur origine de celles du Roiaume de Tangut, dont la Langue & la Religion conviennent avec celles du Grand Tibet.

Il m'eſt tombé entre les mains un petit Livre de Priéres, écrit en cette Langue de Tangut. Je vais en donner un Fragment, tel qu'il a été traduit en Langue Ruſſienne ou Moſcovite, par un Tartare Mongale à qui l'une & l'autre Langue étoit connue. J'en rapporterai fidellement le ſens en François, ſans m'écarter en rien des paroles de l'Original.

„ Dieu a fait la diſtribution dans la Reli-

 „ gion.

(a) Petis de la Crois, Hiſtoire de Genghiz Can, pag. 120. 121.

„ gion. De la lettre A a été fait un vase pré-
„ cieux, & de la lettre CHVM avec une
„ eau très pure & très sainte a été formée la
„ Mer. Ce prémier salut des veritables fidel-
„ les vient de Dieu qui est l'étenduë & la hau-
„ te racine, qui benit en tenant une Fleur blan-
„ che. C'est lui qui est au dessus des nuées, le
„ Souverain Seigneur & la Racine de toutes
„ choses. Nous adorons cette Racine & ce
„ Seigneur. Aux quatre côtez de la Racine
„ de l'Origine de la Création, nous honno-
„ rons & nous louons les huit Fils bien ai-
„ mez, qui sont fortifiez de seize parts, &
„ les quatre vingt trois Souverains & grands
„ Créateurs. Nous autres Poëtes, nous re-
„ verons les cinquante & deux filles qui ha-
„ bitent dans les lieux hauts, & qui sont les
„ grandes & les petites sœurs Martyres : nous
„ les reverons avec les trois Célestes Con-
„ sorts. Nous honnorons aussi les Vicaires
„ Célestes. L'Oeconomie merveilleuse qui
„ préside aux Etoiles, les puissans Gouver-
„ neurs qui regissent les dix parties des Etres
„ qui sont dans les Cieux. Nous honnorons
„ celui qui préside au Tonnerre, & l'Ange
„ gardien qui donne une longue vie, & four-
„ nit à toutes les necessitez. Nous honno-
„ rons celui qui nous donne de bons gardes
„ dans nos voiages, qui éloigné des troubles
„ de cette vie demeure dans les lieux très
„ hauts, élevé au dessus des thresors de la
„ Mer. Nôtre priére soit à Dieu. Vous qui
„ êtes élevé au dessus de toute Créature,
„ donnez nous la Sagesse ; accompagnez
„ nous les trois heures du jour & les trois
„ heu-

„ heures de la nuit. Soit que je voiage le
„ ſoir ou le matin, accompagnez moi: ve-
„ nez au devant de moi à mon retour. Fai-
„ tes miſericorde. Donnez moi une longue
„ vie: accordez moi tout ce que je deman-
„ de: octroiez mes ſupplications. O vrai
„ Seigneur! faites miſericorde & beniſſez
„ comme vous l'avez promis. Envoiez moi
„ mon Ange Gardien à toute heure & tous
„ les jours. Aiez pitié de ceux qui ſont
„ morts, & de ceux qui vivent encore. Gar-
„ dez moi de toute inimitié, defendez moi
„ de mon ennemi. Faites miſericorde. Don-
„ nez moi un eſprit ſain, une bonne ſanté,
„ des forces & une bonne fortune. Faites
„ miſericorde. Soiez à toute heure avec moi:
„ ne vous retirez point. Soit que nous mar-
„ chions ou que nous ſoions en repos, nous
„ prions ſans ceſſe de cœur & de bouche.
„ Aiez pitié de nous dans les diz Climats,
„ comme aujourd'hui dans ce lieu-ci. Sei-
„ gneur ſelon vôtre promeſſe envoiez vôtre
„ Ange à toute nôtre aſſemblée: donnez
„ nous une bonne fortune, une bonne vie,
„ une bonne ſanté, des forces & un eſprit
„ ſain. Que la benediction du Seigneur,
„ qui eſt la racine des racines, la bonne for-
„ tune vienne & demeure ſur moi! Que la
„ benediction promiſe à l'Aſſemblée de Dieu
„ ſoit ſur moi! Que la benediction de l'Ange
„ fortifiant ſoit ſur moi! Que toutes les
„ priéres que j'ai prononcées s'inondent &
„ ſe repandent comme l'eau au Printems!
„ qu'elles s'agmentent & abondent ſur moi
„ continuellement, de jour & de nuit!

trie, comme dans un Culte plus proportionné au peu de capacité d'une multitude, qui n'a ni la force ni le loisir de s'élever à la plus haute contemplation.

C'est aussi par rapport à cette incapacité prétenduë, qu'a été formé le Culte exterieur que les Bramines entretiennent pour leurs interêts particuliers. L'immaterialité de Dieu, & la materialité du Monde, dont ils ne pouvoient comprendre la liaison, les a fait recourir à des Fables, qui, s'augmentant peu à peu, ont produit une Mythologie beaucoup plus chargée de circonstances monstrueuses que celle des anciens Grecs, dont les faux Dieux, quelque dereglez qu'ils soient representez, ne sont en rien inferieurs, pour ce qui concerne l'obscenité, la profanation, les absurditez, & les contradictions, à ceux des Indes.

L'Etre Souverain, disent quelques-uns de ces Païens, aiant resolu de créer la Matiére, fut obligé de se donner à lui-même une forme materielle, un pur Esprit n'aiant aucune proportion ni aucune action sur des êtres corporels. Comme ils n'ont aucune Idée de cette forme materielle de Dieu, ils ont recours à une imagination ridicule, qui paroît conforme en quelque chose à ce que plusieurs Rabins ont faussement supposé par raport à la Création de l'Homme (a). L'Etre Souverain, disent-ils, dont tout tire son origine, contenant tous les Principes des Créatures, renferme nécessairement

(a) V. Menasseh Ben Israël dans le Conciliateur sur la Genèse, Question 8. de l'Edit. Espagnole. On trouve aussi cette pensée visionaire dans Platon.

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
& [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
& [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

„ Que toute benediction soit accomplie en
„ moi.

J'ai cru entrevoir dans ces Priéres, au travers des Superstitions dont elles sont pleines, des Fragmens Liturgiques des anciens Chrêtiens de la Grande Tartarie. Ces mots, *Notre priére soit á Dieu*, & *Faites misericorde*, si souvent repetez, semblent pris de l'exhortation ordinaire à la priére (a), & du *Kyrie éléison* de toutes les Liturgies Chrêtiennes. J'abandonne aux Lecteurs les autres observations qui se peuvent faire sur ce Fragment, de la traduction duquel on peut d'autant moins douter que j'ai encore les Originaux entre les mains.

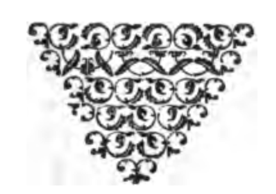
Quoiqu'il en soit de tout ce que je viens d'écrire, la Religion présente des Lamas est un veritable Paganisme, si semblable en beaucoup de choses à celui des Indes, qu'il y a des Auteurs qui ne les distinguent point. Entre autres Denys Kao, Chrêtien Chinois instruit par les Jesuites, duquel nous avons une Description de l'Empire de la Chine traduite en Flamand & publiée par feu M. le Bourguemaître Witsen, au vingtiéme Chapitre de son Ouvrage qui traitte de la Religion & des Etudes des Chinois, dit que la Religion des Bonzes de la Chine s'étend dans tous les Roiaumes de Pegu, de Laos, de Siam, de la Cochinchine, du Japon, & de la grande Tartarie. (b) Il ajoûte que les Lamas ne différent qu'en peu de choses des Bonzes des Chinois.

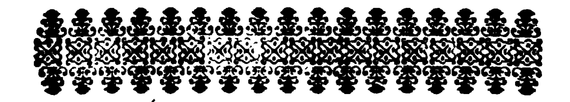
J'avois

(a) *Oremus.*
(b) Pag. 370. & 374. de l'édit Allemande.

J'avois poussé mes Recherches beaucoup plus loin sur l'origine des Mœurs & de la Religion de toutes ces Nations: mais comme j'ai craint que ces déconvertes ne parussent pas assez interessantes, j'en ai supprimé la plus grande partie. Je me contente d'avoir donné une Idée, aussi exacte qu'il m'a été possible, de la Religion de ces Idolatres. Je vais travailler dans le Livre suivant à faire connoître en gros jusqu'ou les Chrêtiens ont porté leurs soins pour introduire parmi ces Nations le culte du vrai Dieu, & à rechercher pour quelles raisons le succès n'a point répondu aux soins qu'on a pris, & aux dépenses qu'on a faites pour une si sainte Entreprise.

Fin du sixiéme Livre.





HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE SEPTIEME.

ON ne manque point de modelles pour apprendre la maniére de prêcher l'Evangile aux Nations. Sans parler de ce qui s'est fait dans l'Eglise aprés la mort des Saints Apôtres, il semble qu'on peut trouver tout ce qu'on doit éxécuter en de pareilles occasions, premiérement dans l'Evangile & les Actes des Apô-

Apôtres, ensuite dans les Epîtres de S. Paul. Ce parfait modelle de tous les Prédicateurs de la verité, après avoir fait connoître aux peuples les veritez de la Religion, établissoit les Assemblées, & leur donnoit des Pasteurs fixes de leur Nation & de leur connoissance. Ce n'est que pour s'être éloigné d'une pareille conduite, que depuis plus de deux Siécles de prédication, à peine trouve-t-on dans les Indes une seule Eglise fondée parmi les Idolatres du païs. On ne leur donne que des instructions superficielles, nulle connoissance de l'Ecriture Sainte, nuls Pasteurs de leur Nation, & nuls motifs qni les attachent suffisamment à la croiance de ce qu'on leur a enseigné.

On trouve à la verité des Livres composez par les Missionaires Romains, où il semble qu'ils aient voulu donner aux Infidelles quelque connoissance de l'Evangile de Nôtre Seigneur. Mais ces Livres sont si remplis de Fables & de Mensonges grossiers, qu'il n'est pas surprenant que Dieu, qui ne portége que la Verité, n'ait pas permis que ces Ouvrages aient servi à produire les fruits qu'on s'étoit proposé de recueillir par leur moien. Telles sont l'Histoire de Jesus Christ & celle de l'Apôtre Saint Pierre, composées en Portugais par le Jesuite Jerôme Xavier, & traduites en Persan par un Mahometan Indien appellé Abdel Senarin Kasem. On peut dire que ce Livre, plein de Faussetez capables de décrier la Religion, est l'Evangile du Pape, très différent de celui de Jesus Christ. Le P. Alexandre de Rhodes, autre Jesuite, a de même com-

posé un Cathechisme Historique en Langue de Tonquin avec une Version Latine, où l'on trouve pareillement toutes les Fables qui peuvent contribuer à établir la Religion Romaine & l'Autorité du Pape ; car, c'est le Pape seul qui est l'objet de la prédication de ces Missionaires. Ils ne prêchent pas le Pape pour Jesus Christ, mais Jesus Christ pour le Pape.

N'auroit-il pas été pas raisonnable de traduire fidellement l'Evangile, & meme selon la Version Vulgate, dans la Langue de ces Nations ? Et n'est-il pas absurde, pour ne pas dire impie, de craindre qu'un Texte inspiré par le Saint Esprit soit nuisible à des gens à qui on ose mettre en main des Fables & des Inventions humaines pour procurer leur conversion ? Les Hommes seront-ils donc plus sages que Dieu ?

La Religion Mahometane, qui a des Caractéres si sensibles de reprobation, a fait de grands progrès dans les Indes, même depuis la venuë des Portugais en ces lieux-là ; ce qu'on ne peut attribuer qu'au soin que les Missionaires Arabes & Persans ont eu de mettre leur Alcoran entre les mains des Peuples, & de leur en procurer l'intelligence. Les prérogatives de la Loi de Dieu sont trop bien établies, pour qu'on ne soit pas persuadé que si ces Infidelles l'avoient une fois connë, & euë entre leurs mains, ils s'y seroient attachez avec beaucoup plus de zêle qu'aux extravagances des Mahometans ; pour ne rien dire des secours infaillibles de la grace de Dieu, qui ne sont point refusez à ceux qui s'appliquent à étudier sa Loi.

Les

Les autres Livres que les Missionaires mettent entre les mains de leur Neophytes, & des Païens, ne sont pas plus propres à les convertir que ceux dont je viens de parler. On leur donne des Cathechismes indigestes, & sans preuves tirées de la parole de Dieu, des Instructions pour la Confession, entre lesquelles il s'en trouve dont la lecture n'est propre qu'à causer de l'horreur & du scandale. Sous prétexte d'articuler les circonstances des pechez, on y entre dans des details affreux sur lesquels la pudeur ne permet pas qu'une ame pieuse fasse la moindre reflexion. Il vaudroit cent fois mieux que la Confession fût abolie, que de rendre publiques de pareilles horreurs. J'ai une de ces Instructions imprimée à Rome aux dépens du Collége de la Propagation de la Foi (a). Ce Livre est imprimé en Langue Japonoise avec une Traduction Latine. Les personnes sages, qui voudront y jetter les yeux, verront sur le cinquiéme & le sixiéme Précepte du Decalogue des abominations qu'il est surprenant qu'un Religieux ait jamais osé mettre sur le papier. Si les Neophytes du Japon ont eu besoin de pareilles instructions, & si l'Auteur les instruit par experience, comme il donne lieu de le croire, on ne doit pas être plus surpris de la destruction du Christianisme

(a) In 4. l'an 1632. L'Auteur est Didaque Collado Dominiquain, connu, par ce qui est raporté de lui dans un des Volumes de la Morale Pratique, où il s'en faut peu qu'on ne le mette au nombre des Saints. Il est aussi fait mention de lui avec Eloge. dans le second Tome de la Bibliotheque des Fréres Prêcheurs, pag. 497. col. 2. & suivantes.

nisme dans cet Empire, que de la ruine des cinq fameuses villes de la Palestine du tems du Patriarche Abraham.

Si l'on a promu au Sacerdoce quelques Indiens, on ne peut pas dire pour cela qu'on leur ait donné des Eglises Nationales. Les Portugais ou les Jesuites en sont toûjours demeuré les Maîtres. On peut même assurer que quand les Missionaires Portugais ou Espagnols commencent à faire des Neophytes dans les lieux où ils sont établis, ils buttent ordinairement à la Conquête du païs pour leurs Souverains. C'est ce qui leur a fait perdre le Japon; & les Indiens, qui le sentent, j'oignent ce motif à tous les autres qu'ils croient avoir de s'éloigner de la Religion qu'on leur enseigne.

Ajoûtez à cela, que le nom de nouveau Chrêtien est ignominieux parmi les Portugais & les Espagnols. Il ne faut pas dire que cela soit seulement en Europe. C'est absolument la même chose dans les Indes. Un Païen, qui vit en son païs avec honneur, se rend odieux à ses parens en embrassant le Christianisme, & se rangeant parmi les Portugais qui le regardent toute sa vie comme un Homme suspect & méprisable. Le Jesuite Tellez dans son Histoire d'Ethiopie reproche aux Chrêtiens Abyssins, que ce n'est point parmi eux une chose honteuse à un Chrêtien de tirer son origine d'une race Mahometane (a). Outre cette ignominie les Neophytes des Indes deviennent par leur batême

(a) Tellez, Histoire d'Ethiopie, pag. 114.

tême soumis à l'Inquisition, c'est-à-dire, au Tribunal le plus injuste & le plus cruel qui ait jamais été sur la Terre. Ne sont-ce pas là des motifs bien attraians, pour porter ces pauvres Infidelles à embrasser le Christianisme?

Mais, voici la grande pierre d'achoppement, l'esprit de violence & de persecution qui a rendu odieuse & détestable à tous les Indiens la Religion & la Nation des Portugais. C'est sur cet Article qui est de très-grande importance qu'il est à propos de s'arrêter un peu. Le veritable Esprit du Christianisme n'a pas été bien connu & ne l'est pas encore des personnes qui ont cherché ou qui cherchent à l'établir & à le conserver par la violence & la cruauté. Pour aller au devant des recriminations, que font ordinairement ceux qui veulent autoriser & soûtenir ces mauvaises voies, je déclare que j'entens ce que je viens de dire, de toute Secte & de toute Communion, sans en excepter aucune.

Presque tous ceux qui ont parlé de la Religion Mahometane nous ont dit qu'elle s'*est* établie par les armes, & qu'elle ne se conserve que par la violence. Il y a de l'injustice dans cette Accusation, sur tout quand elle est dans la bouche d'un Homme de la Communion Romaine. On sait par quelles voies on a fermé l'entrée à la Reformation de la Religion en Espagne & en Italie, & les Cruautez effroiables qu'on y a mises en usage. On en est venu en Italie jusqu'à scier des Hommes par le milieu du corps, selon le témoignage d'un Auteur Catholique contemporain

rain qui ne sauroit être suspect. C'est Tomaso Costo dans ses Supplemens à l'Histoire de Naple écrite par Colanello Pacca. (a) Cet Auteur rapporte que les Habitans de *la Guardia* & *Sisto*, deux Bourgs situez en Calabre, aiant été arrêtez prisonniers parcequ'ils faisoient profession de la Religion Reformée, ils furent tous massacrez l'an 1561. „ Les uns, „ dit-il, furent égorgez, les autres sciez par „ le milieu, d'autres precipitez : enfin, ajoû- „ te-t-il, ils furent tous cruellement mis à „ mort ; mais, ils le meritoient. Ce fut une „ une chose bien étrange à voir & à entendre „ que leur obstination. Le Pére voioit mas- „ sacrer son fils, & le fils son Pére, sans don- „ ner aucun témoignage de douleur. Ils di- „ soient, la joie sur le visage, qu'ils seroient „ des Anges de Dieu ; tant le Diable, auquel „ ils s'étoient donnez en proie, les avoit aveu- „ glez. „ Selon cet Italien ignorant & superstitieux, preferer l'Evangile aux vaines traditions du Pape, c'est se donner en proie au malin Esprit. Detestable Aveuglement?

En Espagne on a fait perir par le feu un nombre infini de personnes de tous états & de tous Sexes, qui n'étoient coupables que d'avoir ouvert les yeux sur les abus énormes de la Religion de leur païs, pour embrasser la Re-

(a) Seconda Parte del Compendio dell' Istoria del Regno di Napoli, pag. 257. *Furon tutti, chi scannato, qual segato per mezo, e qual altro buttato giù da un altissima balza; fatti crudele, ma meritevolmente morire. Stranissima cosa à udire fu l'ostinazione di costoro, che mentre il padre vedeva dar morte al figlivolo, e'l figlivolo al padre, non pur non ne mostravan dolore, ma lietamente dicevano, che sarrebono Angeli di Dio, tanto il Diavolo, à chi s'erano dati in preda, gli havev' acciecati.*

Reformation. Ce n'eſt que la violence & les ſupplices les plus cruels qui ont conſervé la Religion Romaine en Eſpagne. C'eſt une verité avouée par les Auteurs les plus ſuperſtitieux de cette Nation. Le Docteur Illeſcas dans ſon Hiſtoire Pontificale ouvrage fort eſtimé en Eſpagne, après avoir parlé du Docteur Caçalla & de Conſtantin de la Fuente, l'un Predicateur & l'autre Confeſſeur de l'Empereur Charle Quint, qui, aiant été ſaiſis par ordre des Inquiſiteurs, moururent l'un & l'autre pour la Foi, Conſtantin de la Fuente en priſon, & Caçalla Homme très pieux & très ſavant brûlé à Valladolid avec ſa Mére, cinq de ſes Fréres, & quelques-unes de ſes ſœurs, ajoûte ces paroles qui ſont fort remarquables: (a) „ Il y eut entre ceux qui furent brû-
„ lez quelques Religieuſes jeunes & belles,
„ qui, non contentes d'être Lutheriennes,
„ avoient dogmatiſé cette maudite doctri-
„ ne . . . . . Tous les Priſonniers de Valla-
„ dolid, de Seville, & de Tolede étoient des
„ perſonnes tres-diſtinguées . . . . . . Elles
„ étoient, telles & en ſi grand nombre, qu'on
„ a cru que ſi l'on avoit differé de deux ou
„ trois mois à remedier à ce dommage, toute
„ l'Eſpagne auroit été perdue. „ C'eſt donc aux feux & aux cruautez plus que barbares des In-

(a) Apud Cyprianum de Valera, pag. 266. *Huvo entre los quemados algunas Monjas bien moças y hermoſas, las quales no contentas con ſer Lutheranas, avian ſido dogmatizadoras de aquella maldita dotrina . . . Eran todos los preſos de Valadolid, Sevilla, y Toledo, perſonas harto calificadas. . . . Eran tantos y tales, que tuvo creydo, que ſi dos o tres meſes mas ſe tardaran en remediar eſte daño, ſe abraſara toda Eſpaña.*

Inquiſiteurs que l'Egliſe Romaine eſt redevable de ſa conſervation. Le Docteur Illeſcas n'eſt pas ſeul à l'avouer. Tous les Eſpagnols & les Portugais en conviennent, & les Italiens n'oſeroient le nier. Voici des paroles conſiderables d'un Predicateur Portugais Commiſſaire du St. Office, & Prieur des Dominicains d'Evora, dans un Sermon qu'il prêcha à un Acte de Foi célébré dans la même Ville le quatorziéme de Juin, l'an 1637. „ (a) Rendons de grandes Actions de graces au Ciel, „ mes bien-aimez Portugais, de la grace insigne qu'ils nous a faite de nous donner ce „ Saint Tribunal. S'il nous avoit manqué, „ nôtre Roiaume ſeroit devenu un Buiſſon „ ſans Fleurs, & ſans Fruits, propre ſeulement à être brûlé . . . . . . Conſiderons „ l'Angleterre, la France, l'Allemagne, & „ les Païs-Bas, & voions quels progrès l'Heresie y a faits, faute d'Inquiſition. Nous „ n'aurons point de peine à comprendre que „ nous ſerions comme ces lieux-là, ſi nous „ avions été privez d'un ſi grand bien. „ Je ne ſai ce qu'on peut penſer de pareils aveux, que la force de la verité arrache à ces gens-là, ſans qu'ils en enviſagent les conſéquences. Si la Religion Romaine ne peut ſubſiſter, même après un long établiſſement, que par

(a) Sermam do Padre Frey Antonio Coutinho, impreſſo Em Lisboa, anno de 1638. folio verſo. *Demos meus Portuguezes muitas graças a o Ceo, que nos fez tam grande merce de nos dar eſte Tribunal ſanto, porque a nos faltar, eſtevera o noſſo Reyno feito hum mato ſem flor, nem fruto . . . . . Vamos com a conſideracam a Inglaterra, França, Alemanha alta & baxa, & vejamos a altura em que eſtam as hereſias por falta de Inquiſiçoems &c.*

par les ſupplices les plus cruels, & par un Tribunal où l'on viole manifeſtement toutes les regles de la Juſtice & du Droit Naturel, qu'en peuvent penſer les Infidelles, & qu'en diront les Chinois & les Tartares lorſqu'ils en ſeront informez?

Les mêmes moiens ont lieu dans les Indes, lorſqu'on peut les emploier ſurement pour la converſion des Infidelles. C'eſt où on butte dès qu'on s'imagine d'y pouvoir parvenir. François Xavier, lui-même, dont on raconte tant de choſes merveilleuſes, (a) diſoit, au raport des Jeſuites ſes Confréres, *qu'on n'établiſſoit aucun Chriſtianiſme de durée parmi les Paiens, à moins que les Auditeurs ne fuſſent à la portée du Mouſquet.* Le P. Tellez, dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie, Livre IV, Chapitre 3, ne fait point de difficulté d'avouer la même choſe: „ (b) „ C'a toûjours été, dit-il, le ſentiment que „ nos Religieux ont formé, concernant la „ Religion Catholique, qu'elle ne pouvoit „ être d'aucune durée en Ethiopie, à moins „ qu'elle ne fût appuiée par les armes. „ Cela eſt ſi ſouvent repeté dans cet Auteur, qu'on ne ſauroit douter que ce ne ſoit le ſentiment

(a) Navarrete Traitté 6. pag. 436. col. 6. *Dexia el Santo que mientras no eſtuvieran debaxo del moſquete, no avia de aver Chriſtiano de provecho.* Voiez auſſi le même Navarrete pag. 440. n. 26. où il refute le Jeſuite François Colin, qui croioit que la force des armes étoit neceſſaire pour planter la Foi. *Va probando*, dit-il *con varios exemplares y ſucceſſos la neceſſidad que ay de armas en las converſiones.*

(b) *Eſte foy ſempre o parecer que os noſſos Religioſos formaram d'aquellas couſas tocantes à la Religiam Catholica, a qual nam podia ſer de dura em Ethiopia, ſem ter authoridade di armas.* Voiez auſſi le même Auteur, pag. 184. col. 2. & en pluſieurs autres endroits.

timent commun & la pratique constante des Missionaires, principalement des Jesuites. En effet la même Reflexion se trouve dans une Lettre écrite d'Ethiopie au Pape Pie V. par le Patriarche Jesuite André d'Oviedo, & dans celle de Manuel Fernandez, autre Jesuite, au Provincial des Indes: „ Faut-il être surpris, „ dit-il, que nous demandions des Soldats „ pour appuier nôtre Mission (a), *puisque même en Portugal les Prelats ne sauroient s'acquiter de leurs devoirs sans le secours du bras seculier.* „

C'est donc une verité incontestable que les Jesuites, aussi bien que les autres Missionaires de leur Communion, emploient les armes aussi-tôt qu'ils le peuvent, pour l'établissement de leur Religion; &, quand ils ne le peuvent pas encore, ils se mettent en état de le faire le plus tôt qu'ils pourront par la multiplication de leurs Neophytes. C'est ce que le P. Couplet fameux Missionaire de la Société n'a pas eu honte d'avouer dans un Ecrit qu'il présenta l'an 1681. au Collége de la Propagation de la Foi. „ (b) Quelle gloire, „ dit-

(a) *Poys en Portugal, se faltara ajuda do braço secular, os proprios Prelados nam podem fazer seu officio.* Apud Tellez, p. 192.

(b) Cette Piéce se trouve à la fin du Tom. VII. du mois de Mai des Actes des Saints imprimez à Anvers, & dans la IV. Partie de la cinquiéme Classe de la Bibliotheque Historique & Theologique de Bréme. v. pag. 646. *Quanta etiam Romana Ecclesia ac Sanctæ Congregationi de Propaganda fide, usque ad extremum terræ accedet gloria, præ aliis omnibus Asiæ missionibus, si aliquando, uti certè sperandum est, adeo brevi dilatetur per plurimos indigenas sacerdotes Religio Christiana, ut ipsis etiam imperatoribus Sinicis & Principibus Ethnicis formidabilis sit futura credentium multitudo?*

„ dit-il, ne sera-ce point pour l'Eglise Ro-
„ maine, & pour le Collége de la Propaga-
„ tion de la Foi, si la Mission de la Chine a
„ un jour cette prérogative au dessus des au-
„ tres, qu'elle s'étende tellement par le moien
„ des Prêtres naturels du païs, que la multi-
„ tude des croians donne de la terreur aux
„ Empereurs de la Chine & aux Princes
„ Païens?

Il resulte de tout ce que je viens de raporter que la haine des Indiens pour toutes les Nations Chrêtiennes de l'Europe, qu'ils appellent Francs ou *Pranguis*, regarde principalement les Portugais, bien moins à cause du peu de soin qu'ils ont de s'éloigner des *Castes* ou Tribus basses des Indiens, que par la connoissance que ces Infidelles ont de leurs cruautez, de leur esprit de domination, même dans la Predication de l'Evangile, & de leurs mauvaises mœurs. Si la raison que je viens de raporter, pour la refuter, & qui est celle du P. Martin (a) Missionaire de Maduré, étoit veritable, les Indiens n'auroient pas tant de respect pour leurs *Gnanigueuls*, ou Hommes Spirituels, qui se mocquent, comme nous l'avons fait voir, de ces distinctions superstitieuses; & ils n'auroient pas plus d'éloignement pour les Portugais, que pour les Mahometans, desquels ils parlent avec assez d'égards & d'estime, comme il paroît par les Ecrits des Missionaires de Tranquebar. D'ailleurs, les Chinois qui ne distinguent point les Castes ou les Tribus, comme les Indiens, les

(a) Lettres Edifiantes. V. Recueil. pag. 20.

les ſurpaſſent encore en mépris pour les Portugais. Le Mandarin de la Capitale de l'Ile où eſt ſituée Macao, Ville de la Chine dans laquelle les Portugais ſont établis dès le ſeiziéme ſiécle, les traitte avec un ſouverain mépris, comme nous allons le voir dans les paroles de Navarrete, un des plus illuſtres & des plus ſincéres Miſſionaires qui aient écrit de ces païs-là. (a) „ Quand la Ville de Ma-
„ cao à quelque affaire elle envoie des Depu-
„ tez qui vont en corps, leurs *Varas*, ou bâ-
„ tons de commandement en main, trouver
„ le Mandarin de l'Ile, qui n'eſt éloigné de
„ Macao que d'une petite lieue. Ils s'adreſ-
„ ſent à lui le Memorial à la main, & lui
„ parlent à genoux. Lorſque le Madarin
„ leur donne ſa depêche il la fait écrire en
„ ces termes: *Cette Nation barbare & bruta-*
„ *le demande telle ou telle choſe*, *on la lui ac-*
„ *corde*, ou *on la lui refuſe*. Les Portugais
„ ainſi expediez retournent en leur Ville avec
„ une grande gravité. Il y a eu des Gentils-
„ hommes & des Chevaliers de l'Ordre de
„ Chriſt, qui, avec leur croix ſur la poitrine,
„ ont été du corps de ces Deputations. „

Ce doit être là une grande mortification à des gens qui ſe perſuadent que tous ces Roiaumes d'Orient leur appartiennent par la Bulle du

(a) Navarrete, Tom. I. Traitté 6. pag. 366. n. 23. *Quando la Ciudad tiene algun negocio, va en forma, y cuerpo de Ciudad, con baras en la mano al Mandarin que diſta de alli una corta legua, hablanle por Memorial y de rodillas. En el deſpacho haze eſcrivir el Mandarin: Eſta gente barbara y brutal pide eſto, conceda ſe le, o niegaſe le: y buelvenſe muy graves a ſu Ciudad: y en eſtas demandas han andado fidalgos y con habito de Chriſto a los pechos.*

du Pape Alexandre VI, & qui, en vertu de cette belle Donation, ferment, autant qu'il eſt en eux, l'entrée de ces païs-là aux Predicateurs qui n'ont pas reçu à Lisbonne la Confirmation de leurs Miſſions. C'eſt encore là un des inconveniens de Miſſions Orientales. (a) *Si ces Nations*, dit Navarrete, *viennent un jour à en avoir connoiſſance, il ne reſtera en vie aucun Européen dans leurs Empires.* Que feroit-ce ſi j'avois le loiſir de m'arrêter aux haines de Nations & d'Ordres, qui ſont ſi frequentes parmi les Miſſionaires? Ils s'entredétruiſent, ſe chargent d'injures, & ſouvent ont recours aux Magiſtrats Païens pour ſe perdre les uns les autres. Je ne ſaurois entrer dans un champ ſi vaſte, qui m'engageroit de ſortir des bornes que je me ſuis propoſées.

Voilà ce que j'ai cru pouvoir dire des anciennes Miſſions des Indes, & du peu de progrès qu'elles ont fait juſqu'à preſent. Si on en juge par les Relations des Miſſionaires, on croira que le Chriſtianiſme eſt fort étendu dans ces lieux-là. Jamais Hommes n'ont plus fait valoir leurs travaux. Les Jeſuites, ſurtout, n'ont rien épargné pour perſuader le public de la vaſte étendue de leurs Conquêtes ſpirituelles. Mais, les Voiages frequens, que toutes les Nations de l'Europe font préſentement en ces lieux-là, prouvent manifeſtement que l'Evangile n'y a point encore été ſuffiſamment annoncé. On peut concevoir de

 meil-

(a) Navarrete, pag. 409. *Si ſe buele por aquellas Naciones lo que dizen, no quedara Europeo a vida en ellas.*

meilleurs esperances pour l'avenir, & c'est ce que j'entreprens de faire voir dans la Relation que je vais donner des nouvelles Missions établies à Tranquebar sur la Côte de Coromandel, par les soins & la liberalité du Roi de Dannemarc. Ce grand Prince a envoié dans cette Ville qui lui appartient des Missionaires Allemans, qui ont fait jusqu'à present ce qu'on peut dire qui n'avoit encore jamais été entrepris, pour établir la Religion Chrêtienne dans les Indes.

Depuis l'an 1621. les Rois de Dannemarc sont en possession de la Ville de Tranquebar, par un accord fait la même année avec le *Naïque*, ou Roi de Tanjour, sur les terres duquel est situé ce Port de Mer. Les Jesuites ont dans cette même Ville une Eglise fondée vers la fin du seiziéme siécle. (a) Tranquebar est situé au dixiéme degré de latitude Septentrionale, dans un climat fort chaud, & peu convenable au temperament des Nations Européennes, que les seuls avantages du Negoce ont jusqu'à present obligées d'y sejourner.

Les Jesuites établis dans cette Ville depuis plus d'un siécle y ont joui d'une grande liberté, sur tout depuis que les Danois en sont les Maîtres. Ils n'ont poutant contribué en rien à y faire connoître la Religion Chrêtienne. D'autre part, les Danois occupez de leur negoce se sont fort peu mis en peine du miserable état où les peuples Indiens qui habitent dans

(a) Purchas, Pilgrimes, Tome II. pag. 1745. & suivantes.

dans cette Ville & aux environs, se trouvent par raport à la Religion. Les choses seroient demeurées en cet état, si Dieu n'avoit pas mis au cœur du Roi qui regne glorieusement en Dannemarc, de faire travailler à l'établissement du Christianisme en ces lieux-là, d'y apporter ses soins, & d'y contribuer de ses revenus, par une liberalité qui jusqu'à present n'a presque point eu d'exemple.

Il étoit necessaire de ne confier un si saint & si utile établissement qu'à des personnes d'une solide vertu, qui avec cela fussent d'un âge à souffrir les fatigues d'une si rude Mission, d'une érudition propre à soûtenir les disputes d'une Nation qui ne manque ni de penetration ni de bon sens, & d'un esprit aisé & capable d'apprendre en peu de tems les Langues necessaires pour converser avec ces Nations Païennes. Le concours de tant de bonnes qualitez rendoit le choix d'autant plus difficile, que le Roi de Dannemarc vouloit qu'on travaillât d'abord à un établissement sur lequel il n'y eût rien à reformer dans la suite des années.

Ce fut pour satisfaire à ces pieuses intentions de Sa Majesté qu'on s'adressa au célébre Monsieur Francke, Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Hale. Comme ce pieux Théologien a consacré sa vie, ses biens, & ses soins à l'avancement de la pieté, on crut qu'il pourroit fournir du nombre de ses Disciples, ou des jeunes Théologiens de sa connoissance, des personnes capables de jetter les fondemens d'une si sainte entreprise. Il semble que la Providence

acheminoit par les voies les plus ſures & les plus courtes, tous les mouvemens qu'on ſe donnoit. Monſieur Francke fournit d'abord deux jeunes Théologiens dont le premier nommé Barthelemi Ziegenbalg, decedé depuis 3 ans, peut à bon droit paſſer pour le Chef & l'Auteur de ce qu'il a plu à Dieu qui s'éxécutât en ces païs-là pour ſa gloire. Son Collegue appellé Henri Plutſchau, après quelques années de reſidence à Tranquebar, eſt revenu en Europe, ne s'étant pas trouvé aſſez fort pour reſiſter aux fonctions d'une Miſſion ſi laborieuſe.

(a) Ces Meſſieurs partirent de Copenhague le 29. de Novembre l'an 1705. & arrivérent à Tranquebar après une navigation aſſez tranquille le 9. de Juillet l'an 1706. D'abord qu'ils mirent pied à terre la vuë des pauvres Indiens qu'ils venoient chercher de ſi loin leur fit repandre des larmes, & élever leur cœur à Dieu pour le prier d'éclairer ces Infidelles de la Lumiére de ſon Evangile. Leurs premiers ſoins butterent d'abord à cela. Comme le païs ne leur étoit pas connu, ils s'adreſſerent aux gens du lieu qu'ils croioient les plus propres à leur donner de bons conſeils. Mais il étoit juſte que le ſecours des Hommes leur manquât, afin qu'ils euſſent leur unique recours à Dieu. Pluſieurs perſonnes en Euro-

(a) *Hiſtoriſche Nachricht von der Bekehrung den Heyden in Oſt Indien.* C'eſt-à-dire, Relation Hiſtorique des Converſions faites parmi les Païens des Indes Orientales. Imprimée à Hale, l'an 1713. in 4. avec d'autres Ouvrages des mêmes Miſſionaires. C'eſt de cette Relation qu'eſt tiré ce que je dis ici, & ce que je dirai dans la ſuite.

Europe avoient jugé leur entreprise vaine & temeraire: à Tranquebar on la leur representa comme impossible. Loin de se décourager ils prirent de nouvelles forces, & personne ne leur donnant aucun conseil, ils s'appliquérent à la lecture des Actes des Apôtres, pour y trouver le modelle sur lequel ils entreprendroient de regler leur Predication.

Le premier obstacle qu'ils recontrérent fut l'ignorance de la Langue (a) Tamule ou Malabare, qui est celle des Habitans du païs. Comme la Langue Portugaise est depuis plus de deux Siécles fort commune dans les Indes, ils jugerent à propos de l'apprendre la premiére, pour se mettre d'abord en état de se faire entendre des Païens Malabares, qui pour la plus grande partie entendent le Portugais & le parlent, quoique d'une maniére fort corrompuë. Ils ne perdirent point de tems: dès le 15. de Juillet, c'est-à-dire, six jours après leur arrivée, ils commencérent leurs travaux Apostoliques, & firent de si grands progrès, qu'après avoir établi une Ecole Portugaise pour l'instruction de la jeunesse, ils furent dès le troisiéme de Septembre en état de s'appliquer à l'étude de la Langue Malabare.

Ce fut alors qu'ils eurent des difficultez à essuier qui leur parurent d'abord insurmontables. Ils trouvoient assez de Livres écrits en cette Langue sur des feuilles de Palmier. Il y en a un si grand nombre, qu'on en pour-

(a) C'est ainsi qu'elle est appellée dans les Relations Portugaises. M. Ziegenbalg écrit toûjours Damule.

roit former de nombreuſes Bibliothéques. C'étoit-là tout le ſecours ſur lequel ils pouvoient compter, y comprenant la vive voix des gens du païs, qui n'ont ni Grammaire ni Dictionaire, ni aucun art qui facilite l'intelligence de leur Langue, laquelle indépendamment de ces ſecours ſe conſerve fort pure & fort reguliére dans les Ecrits de leurs Auteurs, ſur tout de leurs Poëtes, qui ſont extrémement eſtimez entre-eux pour peu qu'ils excellent dans leurs compoſitions. Après avoir inutilement tenté diverſes maniéres d'apprendre, ils furent obligez de ſe mettre ſous la Diſcipline d'un Maître d'Ecole Malabare, qu'ils engagérent à leur ſervice avec tous les Enfans qu'il inſtruiſoit auparavant chez lui. Ils commencérent donc à ſe joindre eux-mêmes avec ces Enfans, à écrire comme eux avec les doits ſur le ſable les Lettres Malabares, & à les joindre ſelon que le Maître d'Ecole les dictoit: maniére d'inſtruire aſſez commode, puiſqu'on apprend à lire & à écrire en même tems ſans aucune depenſe, le même ſable ſuffiſant pour un grand nombre de leçons. C'eſt à peu près de cette maniére que les Anciens Grecs apprennoient la Géometrie. M. Ziegenbalg & ſon Collegue furent bien-tôt en état de lire & d'écrire ce qui ne fut pourtant qu'une fort petite avance.

Leur Maître d'Ecole n'entendoit point le Portugais: ainſi, il ne pouvoit leur donner l'intelligence des mots qu'ils traçoient ſur le ſable avec leurs petits condiſciples. Heureuſement ils eurent occaſion de prendre à leurs gages un Malabare qui demeuroit dans le voiſina-

ſinage de Tranquebar. C'étoit un habile Homme pour le païs. Outre ſa Langue maternelle, il parloit Portugais, Danois, Hollandois, & Alleman. Cet Homme leur fut d'un grand ſecours, auſſi bien qu'un petit Abbregé de la Langue Malabare qui leur tomba entre les mains, & qui étoit de la compoſition d'un Miſſionaire Portugais. Ces aides joints à la communication continuelle qu'ils avoient avec les Indiens, leur procura peu à peu l'intelligence de la Langue. Ils ſe formérent en peu de tems à la prononciation qui eſt extrémement difficile. La benediction de Dieu fut ſenſible ſur les travaux de M. Ziegenbalg. Il parvint au bout d'un peu plus d'un an à une ſi grande perfection dans la connoiſſance & l'uſage de cette Langue, que les plus habiles d'entre les Païens en étoient eux-mêmes étonnez.

Cette connoiſſance de la Langue Tamule ou Malabare ne leur fut pas ſeulement utile pour la Prédication & pour l'Inſtruction des Gentils; ils s'en ſervirent encore pour lire les Livres qui contiennent les principes de l'Idolatrie, les Dogmes de Morale des Indiens, & l'Hiſtoire de leur Nation. C'eſt dequoi il faut être exactement informé, pour diſputer utilement avec ces Païens, & les amener à la connoiſſance de l'Evangile par la refutation de leurs erreurs.

L'Interprete Malabare dont nous venons de parler ne fut que deux ans au ſervice de M. Ziegenbalg & de ſon Collegue. On lui ſuſcita des contradictions, & il fut exilé hors de la Ville au grand déplaiſir des Miſſionai-

res

res. Les Païens le perſecutérent & cherchérent à le perdre, en l'envoiant priſonnier à Tanjour, où il fut mis aux fers dans les priſons du Roi ennemi déclaré du Chriſtianiſme. Ce Prince le traitta fort rigoureuſement, ſur ce que ſes Sujets l'accuſoient d'avoir trahi la Religion, & d'en avoir révélé les Myſtéres les plus ſecrets aux deux Miſſionaires de Tranquebar. Néanmoins après quelques mois de priſon il fut relâché, quoique toûjours obligé de demeurer dans ſon exil, aiant à tout moment à craindre de nouvelles inſultes de la part de ſes ennemis.

Le ſixiéme de Novembre de l'an 1706. les Miſſionaires commencerent à inſtruire leurs Catechuménes en Portugais, dans une Maiſon qu'ils avoient louée à Tranquebar. Cet exercice étoit de deux heures par jour. Ils ſe ſervoient pour cela du Nouveau Teſtament imprimé en Portugais à Batavia, avec un petit Catechiſme dans la même Langue, qui contient les principaux Articles de la Religion Chrêtienne. Cet exercice a toûjours ſubſiſté depuis le commencement de la Miſſion juſqu'à preſent, avec cette différence que ce qui ſe faiſoit auparavant dans une Maiſon particuliere, ſe fait aujourd'hui dans l'Egliſe que les Miſſionaires ont bâtie depuis quelques années.

Quoique les commencemens de la Miſſion fuſſent déja aſſez laborieux; le zéle des Miſſionaires ne s'arrêta pas-là. Le grand nombre d'Allemans qui ſont à Tranquebar, & qui n'entendent point la Langue Danoiſe les engagea à travailler à leur édification. Ne ſe

con-

contentant pas de leur prêcher, comme ils l'avoient souhaité, ils leur destinérent tous les jours une heure de priére, où après le chant de quelques Cantiques spirituels, ils expliquoient tous les jours un Chapitre du Nouveau Testament, & finissoient ce pieux Exercice par une Priére & un Cantique. On ne peut pas dire qu'aucun motif d'interêt eût part aux bonnes œuvres de ces Missionaires. Ils ne reçurent d'Europe les trois premiéres années de leurs Fonctions Evangeliques, que leurs gages: &, si leurs Auditeurs touchez de la pureté de leur vie, & de la Sainteté de leurs enseignemens, tâchoient de leur procurer quelque assistance, tout cela étoit destiné à l'entretien de leurs Ecoles; car les Missionaires nourissoient leurs Catechumenes, & les entretenoient de tout, le mieux qu'il leur étoit possible.

Le 22. de Janvier l'an 1707. ils commencerent à catechiser les Enfans de Païens en Langue Malabare, ce qui a pareillement continué depuis ce tems-là. Ainsi ils eurent alors deux Ecoles, l'une en Langue Portugaise, & l'autre dans la Langue du païs. Dans cette derniére Ecole, outre le Catechisme des Eglises de Saxe traduit en Langue Tamule, on explique publiquement le Nouveau Testament, un Chapitre après l'autre, & on en déduit les Veritez fondamentales du Christianisme. L'experience a fait connoître que ces Catechismes produisent beaucoup plus de fruit sur l'esprit de la jeunesse, que la Prédication. Ces instructions necessaires causoient de la dépense. Comme il n'y avoit point

point encore d'Imprimerie établie, il faloit gager des Ecrivains pour multiplier les copies du Catechifme, & des autres Inftructions qu'on deftinoit à l'ufage de ces Peuples. Outre cela, les Miffionaires faifoient faire pour leur ufage des copies non feulement des Livres Païens, mais encore de ceux des anciens Miffionaires, qui pouvoient leur être de quelque utilité.

Lorfque tout commençoit à paroître bien arrangé, & que du côté des Païens & même des Mahometans on appercevoit des difpofitions favorables à l'établiffement de la Doctrine de l'Evangile, Dieu qui ne veut pas que fes Serviteurs comptent fur le bras de la chair, permit qu'on commençât à traverfer ouvertement une fi fainte Entreprife. Nos pieux Miffionaires furent violemment perfecutez, moins par les Païens de qui ils n'avoient lieu d'efperer aucune faveur, que par les Chrêtiens du lieu qui devoient être leurs principaux Protecteurs. Cette perfecution fut violente, & de longue durée. Elle fubfifteroit encore fi le Roi de Dannemarc, qui avoit été l'Auteur & le promoteur de la Miffion, n'avoit pas oppofé fon Autorité à l'acharnement des ennemis de ce faint Etabliffement; car, ce n'étoit point à la perfonne des Miffionaires qu'on en vouloit, c'étoit à leur Ouvrage. La piété du Roi impofa filence à ces ennemis du progrès de l'Evangile, & défapprouva leur conduite.

Cependant, les Miffionaires ne perdirent point courage. Comme leurs travaux augmentoient à vue d'oeil, ils refolurent de les

par-

partager entre-eux. M. Ziegenbalg se reserva la Langue & les Exercices Malabares, sans pourtant abandonner entiérement le Portugais, duquel M. Plutschau son Collegue demeura uniquement chargé. On composa des Cantiques Ecclesiastiques dans les deux Langues, sur les airs dont on se sert en Europe dans les Eglises Protestantes ; & quelques-uns de ceux de la Langue Malabare sur d'autres airs graves, & depuis long-tems en usage dans le païs.

Le cinquiéme de Mai de l'an 1707. les Missionaires bâtisérent quelques Catechuménes qu'ils avoient élevez dans leur Eglise Portugaise. Les Neophytes furent examinez publiquement dans l'Eglise Danoise de Tranquebar sur tous les Articles de la Religion Chrêtienne. Ils édifiérent l'Assemblée par leurs reponses. L'Acte finit par un Sermon de M. Ziegenbalg, concernant la Conversion des Gentils, & la meilleure maniére de leur annoncer l'Evangile. Ces Messieurs se voioient obligés de commencer ainsi par l'instruction de la jeunesse plus aisée à former à la Religion & aux bonnes mœurs; l'opiniâtreté & la prévention des Adultes demandant de plus grands soins, & beaucoup plus de tems que ces jeunes plantes, que leur innocence rendoit plus susceptibles des veritez de la Religion. Outre la prévention generale des Indiens contre les Francs, il y avoit des raisons particuliéres qui éloignoient de la Foi les Habitans Gentils de Tranquebar. Les mauvaises mœurs & l'indevotion des Européens du lieu les avoit persuadez qu'ils n'a-

voient

voient veritablement aucune Religion. M. Ziegenbalg aiant objecté à un de ceux qui étoient dans cette pensée, que les Chrêtiens alloient le Dimanche à l'Eglise entendre la Prédication, cet Homme lui répondit, que jusqu'alors il avoit cru que le Ministre les exhortoit à boire & à faire la débauche, & qu'il fondoit son opinion sur ce qu'au sortir de l'Eglise, ils se jettoient dans les Cabarets & dans les lieux de plaisir. Ce ne fut pas le seul préjugé que les Missionaires eurent à combâtre. Nonobstant cet éloignement, ils convertirent des adultes, & sont enfin parvenus à former une Eglise assez nombreuse.

Cependant, les travaux croissant tous les jours, ils dressérent un Catéchiste Malabare de Nation, pour les soulager, en attendant qu'ils en pussent former davantage dans leurs Ecoles, ces sortes de personnes étant fort utiles dans les commencemens pour agir de près & de loin avec leurs compatriotes, ausquels ils insinuent les principes de la Foi. Les Missionaires jetterent le 14. Juin 1707. les fondemens d'une Eglise uniquement destinée à eux & à leurs Neophytes. Ils y emploiérent une partie de leurs gages, & la nommérent la Nouvelle Jerusalem. Ce bâtiment fut achevé le 14. d'Août de la même année. Ils y prêchoient en Portugais & en Malabare, & y faisoient le Catéchisme deux fois la semaine, dans les mêmes Langues. Ils y bâtisérent un petit nombre de Catéchumenes, le 15. Septembre de la même année.

Je ne m'arrêterai point à décrire les nouvelles Ecoles qu'ils établirent, & l'application con-

continuelle qu'ils eurent à faire connoître les principes ſolides de la Religion. Dieu benît leurs ſoins au delà de leurs eſpérances, quoiqu'ils fuſſent alors ſous la Croix, expoſez aux contradictions de ceux qui avoient traverſé la Miſſion dès le commencement; & que du côté du temporel ils ſe viſſent ſouvent reduits à une grande pauvreté. On ne ſauroit trop admirer la conſtance de M. Ziegenbalg. Plein de zéle & de foi, il ſe roîdiſſoit contre les difficultez, reſolu de finir ſes jours dans un lieu où il étoit perſuadé que Dieu l'avoit conduit pour porter le Flambeau de ſon Saint Evangile. Il fit l'an 1708. quelques voiages le long de la Côte, & diſputa avec les Bramines par tous les lieux où il paſſa. S'il ne fit pas grand fruit, au moins ſe fit-il connoître en cauſant de l'admiration aux Indiens, qui voioient avec étonnement un Homme venu d'Europe depuis ſi peu de tems, parler & diſputer ſi aiſément dans leur Langue.

Les ſecours que les Miſſionaires attendoient d'Europe leur manquérent préciſément dans le tems où ils en avoient le plus grand beſoin. Un navire Danois qui leur apportoit mille écus fit naufrage au Port de Tranquebar. Un autre qui devoit leur donner la même ſomme ſe perdit pareillement, mais l'argent fut ſauvé & renvoié en Dannemarc. Ce fut alors qu'ils n'eurent plus à compter que ſur Dieu ſeul, qui ne les abandonna pas.

Le Roi de Tanjour, Prince cruel & intereſſé, outre cela ennemi mortel du Chriſtianiſme, perſecutoit cruellement dans ſes Etats ceux de ſes Sujets qui avoient embraſſé la Religion

Romaine par le miniſtére des Jeſuites. Pluſieurs de ces pauvres gens avoient été cruellement maſſacrez en préſence de leurs femmes & de leurs enfans, d'autres avoient abandonné la Foi, un grand nombre des plus conſtans s'étoit diſperſé dans les Etats voiſins dependans du Grand Mogol. Quelques-uns de ceux-ci aiant oui parler des Miſſionaires de Tranquebar les vinrent trouver au mois d'Août de l'an 1708. Ils portoient encore ſur leurs corps des cicatrices affreuſes qui annonçoient la cruauté des tourmens auſquels ils avoient été expoſez. Ces Chrêtiens ſe diſoient deputez de pluſieurs milliers de leurs Fréres pour prendre connoiſſance de la doctrine des Miſſionaires, & voir ſi par leur moien ils ne pourroient pas obtenir permiſſion de s'établir ſur des terres incultes qui ſont en grand nombre aux environs de Tranquebar. Cela auroit rempli ces lieux d'un grand nombre de gens diſpoſez à embraſſer un Chriſtianiſme plus pur que celui dont les Jeſuites Portugais les avoient imbus, & pour lequel ils avoient été expoſez à de ſi cruels ſupplices. Les Miſſionaires les retinrent auprès d'eux pendant quelques jours,& les inſtruiſirent des veritables principes de la Foi. Comme ils étoient eux-mêmes dans le plus fort de leur perſecution, ils congediérent à leur grand regret ces pauvres gens, auſquels ils ne purent procurer l'établiſſement qu'ils ſouhaitoient, non plus qu'à pluſieurs autres perſonnes à qui la même raiſon les empêcha de donner du ſecours dans de pareilles occaſions.

M. Ziegenbalg commença au mois d'Octobre

bre de la même année sa Version du Nouveau Testament. Ils s'attacha principalement au Texte Grec : mais il eut soin de consulter les Versions Latine, Allemande, Danoise, Portugaise, & Hollandoise, aussi bien que les meilleurs Commentaires. On trouve dans les Indes des Livres Malabares, composez par les Missionaires de l'Eglise Romaine. Ce sont des Vies de Saints, des Instructions pour la Confession, des Catechismes, & même des Comédies tirées de la Legende, pour être représentées dans les Eglises, lorsqu'on célébre la Fête de quelque Saint : mais, l'Evangile de Jesus Christ après plus de deux cens ans de Prédication, n'y avoit encore jamais paru dans la Langue du païs. C'étoit une gloire reservée à M. Ziegenbalg qui peut, exclusivement à tout autre, porter le titre d'Apôtre des Indes, puisqu'il est le prémier qui y ait fait connoître l'Evangile de Jesus Christ. Il l'a fait imprimer à Tranquebar l'an 1714. in 4. J'en ai chez moi un Exemplaire, du quel je suis redevable à la liberalité du pieux & célébre Monsieur Francke, Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Hale. Cet Ouvrage ne détourna point M. Ziegenbalg de ses travaux Apostoliques, comme les Journalistes de Trevoux, jaloux des progrès qu'il a faits, ont voulu l'insinuer dans un Tome de leur Memoires, en exaltant les fatigues des Missionaires leurs Confréres.

Les afflictions & la pauvreté de M. Ziegenbalg & de son Collegue ne pouvoient être plus grandes qu'elles étoient. Il se trouva à Tranquebar de bonnes ames qui leur avancé-

ment quelque argent pour l'entretien de leurs Ecoles. Elles étoient devenuës si nombreuses, que leur depense montoit tous les mois à quarante & cinquante écus l'un portant l'autre : Somme fort considérable dans un païs où il n'est pas besoin de faire de grands frais pour subsister. Tout affligez qu'ils étoient, ils ne negligeoient aucun exercice de piété public & particulier. Il se donnoient entiérement à l'Instruction de leurs chers Indiens, dont les progrès repondoient heureusement à leurs soins. Cette seule consideration adoucissoit leurs peines, & les portoit à souffrir patiemment les contradictions continuelles ausquelles ils étoient exposez.

Cela dura jusqu'au mois de Juillet de l'an 1709. jour qui fut signalé par l'arrivée de trois nouveaux Missionaires, Messieurs Jean Ernest Grundler, Jean George Beuving, & Polycarpe Jordan. Outre le secours qu'on pouvoit attendre de leurs personnes, ils apportérent une riche aumône, consistant en 2027. écus envoiez du Dannemarc, & 1117. que les bonnes Ames d'Allemagne avoient fournis, aussi bien qu'une bonne quantité d'excellens Livres, & une Apothiquairerie complete, fournie d'un grand nombre d'excellens remedes. Ce fut alors que leurs ennemis se virent couverts de confusion. Ils avoient espere que leurs oppositions jointes à l'indigence à laquelle ils voioient les Missionaires reduits, les forceroit à retourner honteusement en Europe : mais Dieu souffla sur leurs projets. Le Roi de Dannemarc donnoit au Commandant de Tranquebar des ordres posi-

tifs

tifs de favoriser & d'aider la Mission: ce fut une necessité pour lui de s'y soûmettre. Je passe ici sous silence quantité de Lettres édifiantes que M. Ziegenbalg & son Collegue reçurent d'Allemagne pour les animer & les fortifier dans leurs travaux. Ces Lettres sont imprimées. On les peut appeller véritablement *Edifiantes*, par opposition à d'autres qui portent ce nom, & qui paroissent souvent avoir été dictées par l'amour propre, plus tôt que par l'amour de la verité.

Un fameux Poëte Malabare, âgé de vingt trois ou vingt quatre ans, s'engagea la même année au service des Missionaires, qui aiant de nouvelles ressources, commençoient à se mettre au large. Ce Poëte s'appelloit *Kanabadi Vathiar.* Il étoit fils du Maître d'Ecole, sous la discipline duquel M. Ziegenbalg s'étoit mis au commencement. Ce jeune Homme, qui étoit célébre & estimé dans le païs, prit goût à la Religion en lisant les Livres des Missionaires, qui jusqu'alors en avoient composé plusieurs en Langue Malabare, tant pour refuter le Culte des Idoles, que pour établir les Veritez de la Religion Chrêtienne. Après divers combats interieurs, il demanda le saint Bâteme. Le bruit s'en répandit incontinent parmi les Gentils, qui firent ce qu'ils purent pour le détourner de sa resolution, sur-tout son Pére & tous ses parens, qui, les larmes aux yeux & jettant de grands cris, le conjuroient de ne pas deshonnorer une famille, de laquelle, étant fils unique, il étoit la ressource & le soûtien. Il resista cou-

rageusement à ces attaques, & persevera dans ses bonnes intentions. Comme tout le Paganisme du païs étoit en mouvement & menaçoit d'en venir aux derniéres extremitez, les Missionaires remontrérent à ce jeune Homme les dangers ausquels il s'exposoit en embrassant la Religion Chrêtienne. Rien ne l'épouvanta. On fut donc obligé de le bâtiser, mais en secret; les Gentils qui croioient que l'Acte seroit public aiant menacé d'user de violence & de l'enlever.

Quelques tems après son Batême aiant commencé à paroître en public, il tomba dangereusement malade. Il y a quelque apparence qu'il avoit été empoisonné. Lorsqu'il eut recouvré sa santé, il eut le chagrin de voir que tous les Indiens le méprisoient, & que les Chrétiens, excepté les Missionaires, ne lui donnoient aucun secours. Cela le jetta dans de grandes angoisses, dont le Jesuite, Missionaire de Tranquebar, sçut adroitement faire son profit pour le gangner. Il lui fit de grandes promesses, & l'envoia avec des Lettres de recommandation à une Colonie Françoise de la Côte, qui n'est point nommée, mais qui ne peut être que Ponticheri. Cette Affaire causa autant de joie aux anciens ennemis de la Mission qu'elle donna de douleur à M. Ziegenbalg. Il écrivit à son Neophyte pour l'exciter à rentrer dans son devoir, il en reçut une réponse pleine de tendresse & de sentimens de reconnoissance, joints aux plaintes qu'il faisoit des mauvais traitemens qu'il avoit reçus des personnes qui

haïs-

haïssant la Mission, ne cherchoient que les voies de la traverser même aux dépens de leur Religion & de leur Conscience.

Au commencement de Septembre de la même année 1709. M. Ziegenbalg voulut tenter un voiage dans le Roiaume de Tanjour, pour y porter la Lumiére l'Evangile. Il s'habilla à la maniére du païs, & prit quelques Domestiques pour l'accompagner. Il n'avança dans les terres du Roi qu'environ trois lieuës. En un endroit appellé *Perumulei*, où il s'étoit arrêté à Midi pour se reposer, il trouva une assemblée des principaux Malabares, & Bramines du lieu. Quelques-uns d'eux le reconnurent l'aiant déja vû dans d'autres endroits. Ces gens, qui étoient Receveurs de la Douane du lieu, lui dirent que son voiage étoit trop hazardé, & que plus il avanceroit dans le païs, plus il courroit de danger, les ordres du Roi étant de ne laisser passer aucun Européen sans l'arrêter; que pour-eux, quoiqu'ils eussent droit de le faire, ils lui laisseroient la liberté de s'en retourner, sachant qu'il n'enseignoit rien que de bon, & que toute sa doctrine ne traittoit que de ce qui concernoit Dieu. Ils ajoûtérent que les sages & éclairez entendroient volontiers ses paroles, & prendroient plaisir à s'entretenir avec lui, mais que ces gens-là étoient alors en petit nombre, le monde étant fort corrompu, & les hommes ne songeant qu'à amasser de l'argent: qu'ainsi, ils lui conseilloient de s'en retourner. Ils lui representérent que le Roi de Tanjour avoit cruellement traitté les Prêtres Portugais qui étoient venus dans

ſon païs ; que s'il tomboit entre ſes mains, peut-être ne perdroit-il pas la vie, mais il ſeroit enfermé dans une priſon juſqu'à ce qu'il pût paier une groſſe rançon ; que le bruit de ſa Prédication s'étoit répandu dans le Roiaume, & que ſi quelqu'un vouloit parler de Religion avec lui, il pourroit aller le trouver à Tranquebar ; qu'au reſte il ne pouvoit ni voiager ni s'établir dans le païs ſans une permiſſion expreſſe du Roi. Après pluſieurs autres diſcours de part & d'autre, ces Indiens lui préſentérent civilement à boire & à manger, & le congediérent. Cela ſert à faire connoître le genie de cette Nation, qui eſt la bonté même. M. Ziegenbalg, ne voiant point d'apparence d'aller plus loin, s'en revint à Tranquebar.

Le même mois les Miſſionaires conclurent d'un commun accord qu'il étoit néceſſaire de deputer un d'entre-eux en Europe, pour mettre fin aux oppoſitions qu'on leur avoit faites à Tranquebar dès le commencement de la Miſſion. L'ordre du Roi y avoit bien apporté quelque changement ; mais la même animoſité ſubſiſtant toûjours, on avoit des ſujets de craindre pour l'avenir. On croioit outre cela qu'il étoit à propos de faire connoître en Europe l'Etat de la Miſſion, autant afin que les bonnes ames en fuſſent édifiées, que pour procurer les ſecours néceſſaires à une Entrepriſe qui ne pourroit réuſſir que très difficilement, ſi l'on ne continuoit pas en Europe à la maintenir. Cette reſolution fut priſe alors, mais il ſurvint des obſtacles qui en retardérent l'éxécution.

La Société Angloiſe de la Propagation de

la

la Foi aiant été informée des progrès que les Missionaires faisoient dans la Conversion des Gentils, leur écrivit une Lettre pleine de sentimens de piété, pour les encourager dans cette sainte Entreprise, & leur envoia une petite Caisse de Livres, avec un présent de vingt livres sterlings. Tel a été le commencement des bienfaits signalez qu'ils ont reçus dans la suite de cette Illustre Société, avec laquelle ils entretiennent une union étroite, qui ne sauroit manquer de produire de grands fruits pour l'établissement de la Religion Chrêtienne parmi les Infidelles.

Le nombre des Catechuménes croissant on bâtit des Maisons pour les recevoir, & les entretenir aux environs de la Ville: on multiplia à proportion les exercices de piété. Un des plus grands soins de M. Ziegenbalg étoit de disperser dans tous les païs de la Côte des Traittez écrits en Langue Malabare, pour l'Instruction des Gentils, avec lesquels il établit peu après un commerce de Lettres, dont une partie, qui contient les Réponses des Indiens, a été traduite en Alleman & imprimée à Hale en Saxe, aussi bien que les Disputes frequentes qu'il a euës avec plusieurs de ces Idolatres. Je parlerai plus-bas de ces Lettres. Pour ce qui est des Conferences & des Disputes, on ne peut rien voir de plus sage. Elles sont très propres à convaincre de mensonge le raport calomnieux du Jesuite le Caron, dans une Lettre écrite de Pontincheri, l'an 1718. Voici les termes dont il se sert. (a) „ De-là nous allâmes à Tran-

Mm 5 „ cam-

(a) Lettres Edifiantes XIV. Recueil, pag. 481. 482.

„ cambar, où les Danois ont une belle Forteresse, qui n'est qu'a 150. lieuës de Pontichery. Le Roi de Dannemarc y a fait bâtir un beau Séminaire, où on éleve les enfans des Idolâtres dans la Religion Protestante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui, qui est chargé de ce Séminaire, alla il y a deux ans en Europe: il ramassa pour cet établissement des grosses aumônes en Allemagne, en Hollande, & en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la Conversion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres, & il fit quelques Instructions devant un grand Peuple que la nouveauté avoit attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, & pour toute autre liqueur capable d'enyvrer : se trouvant un peu alteré au milieu d'une Instruction, il tira de sa poche une petite bouteille de vin, dont il vuida la motié, & donna le reste à son Compagnon. Les Brames s'offenserent d'une action si opposée à leurs maniéres : ils l'abandonnérent sur le camp, & le décrierent dans le payis. Ce pauvre Prédicant fut contraint de se retirer tout honteux avec sa femme & ses enfans dans son Séminaire. „

Pour refuter un mensonge si fade & si grossier, il ne faut que faire reflexion à toute la conduite de M. Ziegenbalg, qui établi depuis douze ans sur la Côte de Coromandel, & connu des principaux Bramines & Païens du païs, avec lesquels il entretenoit une communication continuelle de bouche & par écrit, ne

ne pouvoit ignorer leurs usages, ni être censé avoir *entrepris depuis quelque tems*, l'an 1718. *la conversion des Brames*, comme parle ce Missionaire, qui avoit apporté avec lui une des dispositions qui rendent sa Société si fameuse en Europe. La Fable est inventée pour avoir occasion de parler de la Femme de M. Ziegenbalg. C'est une matiére qui tient à cœur aux Jesuites; da laquelle je crois que les personnes sensées conviendront qu'ils ne devroient jamais faire mention. Cela va plus loin qu'ils ne pensent pour leur honneur. Au reste, M. Ziegenbalg n'a été marié que sur la fin de l'an 1715. dans le voiage qu'il fit en Europe, environ trois ans avant sa mort.

Un autre Jesuite appellé de Bourzes (a) a parlé de la Mission Danoise en termes peu mesurez & calomnieux. Je ne m'arrêterai point à le réfuter. L'abus, que sa Société fait en Europe des Maximes de sa Morale sur le mensonge dispense aujourd'hui tout le monde de les croire. Autrefois, il n'y avoit que leurs devots qui fussent la dupe de leurs recits: à présent, ils en sont, pour la plus grande partie, aussi desabusez que les autres.

Le neuviéme de Juillet l'an 1711. M. Ziegenbalg fit un voiage à Madras. Il visita tous les établissemens des Européens sur la Côte. Il vit le fameux Mont de S. Thomas à Meliapour, & trouva par tout dans les Eglises des Missionaires de l'Eglise Romaine une profonde ignorance de la Religion, aussi bien parmi le peuple que parmi les Ecclesiastiques, dont

(a) Lettres Edifiantes. XIV, Recueil, pag. 465. 469.

dont la plû-part entendoit aussi peu la Langue Malabare que la Langue Latine.

Le 15. Septembre de la même année, M. Plutschau s'embarqua à Madras pour retourner en Europe dans un navire Anglois. La Mission lui recommanda ses interêts autant auprès du Roi de Dannemarc que des Protecteurs qu'elle avoit en Allemangne. M. Plutschau, qui vit encore, abandonna la Mission malgré lui, à cause de la foiblesse de son tempérament. Il faut beaucoup de forces & de courage, pour soûtenir long-tems des fonctions aussi pénibles que le sont celles de la Mission de Tranquebar. M. Ziegenbalg y a succombé la trente sixiéme année de son âge, aiant plus fait en douze ou treize ans qu'il a été dans ces lieux, que ne sembloit promettre la foiblesse de son corps, qu'il ne menageoit point, quoiqu'il ne fut pas en état de soutenir le grand zéle dont il étoit animé.

La Mission de Tranquebar faisoit grand bruit en Angleterre depuis l'an 1709. qu'elle y fut premiérement connuë par un Livre Anglois mis au jour par M. Bohme, Capelain du Prince George de Dannemarc. Monsieur Tennison, Archevêque de Cantorberi, Président de la Société de la Propagation de la Foi, commença à agir vivement pour le soutien d'un Etablissement si utile & si édifiant. Comme les Patentes de sa Société ne concernoient que les Missions des Indes Occidentales, on eut recours à une autre Compagnie établie dans le même Roiaume, sous le nom de Société de la Propagation de la connoissance de Jesus Christ. Rien n'est plus édifiant

que

que la charité de la Nation Augloiſe, qui ſe ſignala en cette occaſion. Des gens de tous Etats, Nobles, Eccleſiaſtiques, Seigneurs & Dames, Bourgeois & Marchands, contribuérent de groſſes ſommes, pluſieurs mêmes ſans vouloir être connus. L'Archevêque de Cantorberi, & le célébre M. Chamberlaine furent comme les ames de ces Collèctes, qui montoient au mois d'Août de l'an 1713. à la ſomme de 1194. livres Sterlings, livrées & remiſes entre les mains des Miſſionaires, ſans y comprendre pluſieurs préſens de Livres, d'Inſtruments de Mathematique, & une Imprimerie compléte, que la Société de la Propagation de la Connoiſſance de Jeſus Chriſt envoia à Tranquebar dès l'an 1711.

Cette Imprimerie fut livrée aux ſoins d'un Alleman établi à Londres, appellé. M. Jonas Finck. Un attrait intérieur l'aiant porté à ſe devouer aux Miſſions, il ſe donna à la Société, & apprit le mêtier d'Imprimeur pour ſe rendre plus utile aux Miſſionaires, qui manquoient de Livres Portugais, ſur tout du Nouveau Teſtament, dont ils ſouhaitoient de multiplier les Exemplaires dans les Indes. On en avoit entrepris une Edition à Londres, de laquelle le départ preſſé de M. Finck ne lui permit pas de ſe charger. Il prit ſeulement avec lui 250. Exemplaires de l'Evangile de Saint Matthieu, qui étoient achevez d'imprimer, & un grand nombre d'autres Livres pour les Miſſionaires, du papier pour l'uſage de l'Imprimerie, & une aſſez bonne ſomme d'argent.

M. Finck partit de Portsmouth vers le milieu

lieu du mois d'Avril de l'an 1711. Il arriva au mois d'Août à *Rio Janeiro* près de S. Sebastien dans le Bresil. Le Navire Anglois fut surpris en ce lieu-là par la Flotte de M. du Gué Trouïn Armateur François, qui pilla & rançonna la Ville, pour vanger les cruautez que les Portugais avoient exercées quelques tems auparavant contre 1500. François qui étoient tombez entre leurs mains, desquels ils avoient fait perir sans misericorde la meilleure partie. Le 13. de Septembre le Vaisseau Anglois se rendit à l'Armateur François, n'étant pas en état de resister à une Flotte entiére. Le Gouverneur Anglois de Madras, qui s'étoit embarqué sur ce Navire, le rachetta, & l'Imprimerie qui étoit au fond de Cale fut sauvée. La plus part des Livres furent perdus, entre autres les deux cens cinquante Exemplaires de l'Evangile de S. Matthieu, qui furent distribuez aux Portugais, ausquels jusqu'alors ce Saint Livre avoit été entiérement inconnu. Je ne dois par oublier de dire que M. Finck trouva une ignorance prodigieuse dans les Ecclesiastiques du Bresil. Il n'y avoit presque que les Jesuites, qui entendissent un peu de Latin.

Le Navire Anglois rachetté continua sa route vers le Cap de Bonne Esperance. Pendant ce voiage M. Finck mourut d'une fiévre chaude : accident qui causa une sensible affliction aux Missionaires, qui voioient leur Imprimerie devenuë inutile, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu une nouvelle personne capable de la diriger. Ils furent consolez sur la fin de la même année par la reception d'un grand nom-

nombre d'Exemplaires du Nouveau Teſtament imprimé à Londres en Portugais. Ces Livres arriverent à bon port accompagnez de pluſieurs autres, de quelques Inſtrumens de Mathématique, & d'une aumône de cent livres ſterlings.

Au mois de Decembre de l'an 1712. il arriva d'Allemagne trois Hommes bien entendus dans l'Imprimerie, qui apportérent avec eux les Caractéres Malabares, qui ont ſervi à imprimer la prémiére partie du Nouveau Teſtament. On en a fondu d'autres depuis, plus petits & plus commodes; &, après pluſieurs épreuves on eſt parvenu à faire ſur le lieu d'excellent papier, qui, en diſpenſant les Miſſionaires d'en faire venir d'Europe, épargne beaucoup les frais, & les met en état d'imprimer autant de Livres qu'ils en ont beſoin.

M. Ziegenbalg toûjours infatigable, outre le Miniſtére continuel de la Prédication en Alleman, en Portugais, & en Malabare, entretenoit toûjours ſon commerce de Lettres avec les Indiens: il diſputoit ſouvent avec eux: il mettoit ſa Verſion du Nouveau Teſtament en état d'être imprimée, & compoſoit un Dictionnaire Malabare, qui au mois de Juin de l'an 1712. contenoit déja environ vingt mille mots. On peut juger par là du loiſir & de l'oiſiveté que lui veulent attribuer les Jeſuites Auteurs des Memoires de Trevoux. Ils ne produiront jamais aucun de leurs Confréres, qui, en moins de treize ans de tems, ait rien fait d'approchant de la moitié des travaux de cet Illuſtre Miſſionaire, qui d'ail-

„ Qu'eſt-ce que l'Enfer? R. C'eſt un lieu
„ où il fait bien chaud. D. Où vont les gens
„ de bien? R. Dans le Ciel. D. Qu'eſt-ce
„ que le Ciel? R. C'eſt un lieu beau &
„ agréable. D. Où penſez-vous aller après
„ vôtre mort? R. C'eſt Dieu miſericordieux
„ qui le ſait; nous n'en ſavons rien. D. Ne
„ voudriez-vous pas bien vous faire inſtruire
„ des Principes de la Religion Chrêtienne,
„ puiſque vous vivez parmi des Chrêtiens?
„ R. Oui pourvû que cela ſoit approuvé
„ par la Compagnie. D. Voudriez-vous en
„ ce cas-là me recevoir pour vôtre Prédica-
„ teur? R. Très volontiers. Il faudroit,
„ dit alors M. Ziegenbalg, en embraſſant le
„ Chriſtianiſme vous vêtir un peu plus hon-
„ nêtement, apprendre des Mêtiers, & ha-
„ biter dans des Maiſonnettes, où l'on pût
„ entrer pour vous annoncer la Parole de
„ Dieu, & vous porter à la Vertu. Le Hot-
„ tentot repondit: Les Européens ſont des
„ Fous. Ils bâtiſſent de grandes Maiſons, &
„ leurs corps n'occupent qu'un petit eſpace.
„ Ils ont tant de beſoins pour ſe nourrir & pour
„ ſe vêtir, que ne trouvant pas en Europe
„ ce qui leur ſuffit, ils viennent ici & en
„ d'autres lieux enlever aux Habitans leurs
„ habits & leurs vivres. Nous n'avons beſoin,
„ ni d'argent, ni de marchandiſes. Ne nous ha-
„ billant point & ne nous nouriſſant point
„ comme vous autres, rien ne nous oblige
„ de travailler & de nous inquieter comme
„ vous. „

C'eſt tout ce que M. Ziegenbalg dit ici des Hottentots. De tous les Barbares connus, ces

ces Peuples font les plus hideux & les plus dégoutans par leur saleté & leur puanteur insupportable. On a voulu les faire passer pour des Athées, aussi bien que les Caraïbes des Antilles; & il y a des Savans qui prétendent affoiblir par là cette Preuve de l'Existence de Dieu qu'on tire du Consentement de toutes les Nations. On sait présentement que les Caraibes ont une Religion & des Prêtres; & ce que M. Ziegenbalg raporte ici fait voir que les Hottentots n'ont pas perdu la connoissance de Dieu. On pourra objecter que celuî dont il s'agit ici avoit formé ses idées sur celles des Hollandois & des autres Chrétiens d'Europe qui habitent au Cap: mais M. Kolb, qui a demeuré plusieurs années dans le voisinage des Hottentots, & qui après avoir apris leur Langue, s'est très soigneusement informé de leurs mœurs, est entré dans un grand détail sur leurs Pratiques de Religion; Pratiques à la verité les plus infames & les plus absurdes qu'on puisse imaginer, mais pourtant fort opposées à l'Athéisme dont on les a accusez sur le raport de quelques Voiageurs, qui, ne voiant les choses qu'en passant, mettent ordinairement par écrit des jugemens précipitez, sur lesquels on ne doit faire aucun fond. C'est grand dommage que M. Kolb (a), à qui nous devons les meilleures connoissances que nous aïons jamais eues du Païs & de la Nation des Hottentots, n'ait pas donné

 ses

(a) Son Livre, qui est une Description du Cap de Bonne Esperance, a été imprimé in fol. en Alleman à Nuremberg, l'an 1719.

ſes Memoires à rediger à quelque autre perſonne capable d'en retrancher les inutilitez, qui rendent ſouverainement ennuieux un Livre d'ailleurs utile & inſtructif. C'eſt à quoi on pourroit remedier dans une Traduction, ſi quelque perſonne judicieuſe vouloit ſe donner la peine de l'entreprendre.

M. Ziegenbalg partit du Cap., le 15. de Fevrier de l'an 1715. Pendant le reſte du Voiage, il s'appliqua, outre ſon travail ordinaire, à la compoſition d'une Grammaire de la Langue Malabare, qui a été imprimée à Hale, l'an 1716. in 4. Le 1. du mois de Juin de la même année, il arriva à Bergue en Norwege, d'où il ſe rendit par Mer à Hambourg. Le Roi de Dannemarc étoit alors en perſonne au Siége de Strahlſund en Pomeranie. M. Ziegenbalg y alla. Il eut l'honneur de prêcher devant Sa Majeſté, qui l'honnora enſuite d'une audience fort favorable. Ce grand Prince avoit déja reçu un Exemplaire du Nouveau Teſtament Malabare, qui lui étoit dedié. Un Neophyte Indien, Diſciple de M. Ziegenbalg, eut auſſi l'honneur de ſaluer le Roi, & de le remrecier, par un Compliment Alleman qu'il lui fit au nom de tous les Païens convertis, des depenſes qu'il avoit faites pour leur procurer la connoiſſance des Veritez de l'Evangile.

Nôtre pieux Miſſionaire retourna à Hambourg d'où il ſe rendit à Copenhague par le Holſtein. Il fut très-bien reçu à la Cour, où ſon nom & ſa Miſſion étoient en bonne odeur. Après quelques autres courſes, il ſe rendit à Hale le 17. d'Octobre de l'année

1715.

1715. Ce fut là qu'il trouva auprès de Monsieur le Professeur Francke une source abondante de consolations. Ce pieux Docteur étoit en quelque maniére l'ame de toutes ses Entreprises, comme il l'est encore aujourd'hui de la Mission, qu'il soûtient autant par ses conseils, que par les secours que sa charité lui procure. Après avoir sejourné à Hale jusque vers la fin de l'année, M. Ziegenbalg partit pour se rendre en Angleterre, où il arriva vers la fin du mois de Decembre. Avant son départ il épousa une Demoiselle nommé Marie Dorothée Saltzman, Fille d'un Secretaire de la Regence du Duc de Saxe Mersebourg. Cette Dame, autrefois Disciple de son Epoux, avoit depuis été élevée aux exercices de la veritable piété dans une Communauté de Filles établie à Hale sous la direction de Monsieur le Docteur Franke. Elle se devoua à la Mission, & suivit son Mari dans les Indes. On a imprimé une de ses Lettres, dans laquelle elle rend compte de son Voiage en des termes qui font paroître autant de Religion que de force d'esprit.

M. Ziegenbalg fut extrémement bien reçu en Angleterre. On l'y combla d'honneurs & de bienfaits. M. Tennison Archevêque de Cantorberi, un des principaux Protecteurs de la Mission, étoit mort depuis quelques mois. M. le Docteur Wake, auparavant Evêque de Lincoln, qui lui avoit succedé, ne fut pas moins favorable à M. Ziegenbalg que son Prédecesseur. Le Roi, le Prince & la Princesse de Galles, lui donnérent

audience, s'informérent de la Miſſion, & lui promirent de la proteger en toutes choſes. En un mot, le Voiage de M. Ziegenbalg en Angleterre où il étoit allé chercher un embarquement pour les Indes, ne lui fut pas moins utile qu'honnorable. Il demeura à Londres juſqu'au vingt-ſixiéme de Fevrier, & partit de la rade de Deal pour retourner dans les Indes, le 4. de Mars de l'an 1716. Le neuviéme d'Août de la même année il arriva à Madras ſur la Côte, & ſe rendit de là à Tranquebar.

J'ai conduit nôtre Illuſtre Miſſionaire juſque vers la fin de ſes travaux. Je ne ſuis pas entré dans des détails que d'autres ſe ſont reſervez. Le peu que j'en ai dit fait aſſez connoître ſon zéle & ſa piété. Je vais dire quelque choſe de ſa mort, qui fut auſſi ſainte que l'avoit été le cours de ſa vie. Il étoit né à Pulſnitz dans la haute Luſâce le 24. de Juin, vieux ſtile, l'an 1683. Ses Pére & Mére qu'il perdit fort jeune étoient des gens de condition mediocre, fort adonnez à tous les exercices de la Piété Chrétienne. Dès le tems de ſes prémiéres études, qu'il fit à Gorlitz, il ſe ſentit extraordinairement porté à ſe donner entiérement à Dieu. Aiant abandonné cette Ville, il vint à Berlin où il fit quelque ſejour. De là il ſe rendit à Hale l'an 1703. pour y faire ſes études de Théologie. Sa ſanté, qui juſqu'alors n'avoit pas été fort robuſte, s'affoibliſſoit tous les jours, de ſorte qu'il commença à deliberer s'il ne feroit point obligé d'abandonner ſes études, quoiqu'il fût déja fort

avan-

avancé dans la connoiſſance des Langues Grecque & Hebraïque, & dans les principes de la Théologie. Par le conſeil de ſes amis, il prit le parti de voiager en divers lieux, inſtruiſant la jeuneſſe, & portant, autant qu'il lui étoit poſſible, tout le monde à l'amour de la Religion. Enfin, étant venu à Berlin l'an 1705. dans le tems à peu près qu'on cherchoit des Miſſionaires pour Tranquebar, M. Francke, à qui ſa vertu & ſa piété étoient connuës, jetta les yeux ſur lui, & le fit reſoudre à accepter cette vocation. Il s'embarqua, comme nous avons dit, le 29. de Novembre de la même année, & arriva à Tranquebar le 9. de Juillet, l'an 1706.

Six mois avant ſa mort, il ſouffrit dans les entrailles de violentes tranchées, accompagnées d'une toux fort incommode. Quoiqu'il eût recours à la Medecine, il n'omit pourtant aucune de ſes fonctions ordinaires. Sur la fin du mois d'Octobre de l'an 1718. ſes douleurs augmentérent tellement qu'il fut obligé de garder le lit pendant un mois. S'étant un peu rétabli par l'uſage de quelques remedes, il prêcha les Fêtes de Noël, & le prémier jour de l'an 1719. Ce fut la derniére de ſes Prédications. Il retomba dans de plus violens Symptomes, & ne fit plus que languir juſqu'au 23. de Fevrier, qu'il rendit ſon ame à Dieu avec une reſignation parfaite, n'aiant eu à la bouche pendant toute ſa maladie que de ferventes Oraiſons jaculatoires tirées de la Parole de Dieu. Il étoit âgé de 35. ans ſept mois & 18. jours. Sa mort fut pleurée des Païens mêmes, qui l'avoient tous cheri &

eſtimé pendant ſa vie. Le grand nombre de Catechuménes & de Neophytes, qu'il avoit inſtruits à la Religion, feront éternellement ſon Eloge, auſſi bien que ſa belle Edition du Nouveau Teſtament en Langue Malabare. Il n'y avoit qu'un courage héroïque comme le ſien, qui pût ſoûtenir une pareille Entrepriſe dans un païs Barbare, où il n'eut long-tems pour recompenſe de ſes travaux que des inſultes & des contradictions à ſouffrir.

Le Jeſuite de Bourzes dit (a) qu'*à force d'argent* ils avoient *gagné à leur Secte*, lui & ſes Collegues, *environ cinq cens perſonnes.* Il ne faut pas être ſurpris qu'un Miſſionaire de la Société traitte de Secte la Profeſſion de l'Evangile, le Livre du monde le plus oppoſé à la Morale & à la Doctrine dont il fait profeſſion. Sans s'arrêter à cela, il y a ici un double menſonge, l'un pour le nombre des Neophytes, & l'autre pour la maniére des Converſions. Les frais, qu'il a falu faire pour la Miſſion, n'ont été emploiez qu'au bâtiment des Egliſes, à l'entretien des Ecoles, & à l'Impreſſion des Livres. Un jeune Miſſionaire nommé M. Schultz, duquel nous parlerons incontinent, étant à Madras fut abordé par un Indien qui lui dit qu'il embraſſeroit volontiers le Chriſtianiſme ſi on vouloit lui donner de l'argent, comme les Prédicateurs Portugais en donnoient à leur Neophythes. Le Miſſionaire lui remit l'infamie de ſa propoſition devant les yeux, & le renvoia couvert de confuſion. Dans un tems où

(a) Lettres Edifiantes, Recueil XIV, pag. 468.

où la rareté du Riz & des autres vivres avoit causé une famine sur la Côte, le Jesuite Missionaire de Tranquebar achetta plusieurs pauvres Indiens, qui se vendoient eux-mêmes pour avoir dequoi subsister. Il leur enseigna l'Oraison Dominicale, l'*Ave Maria*, le Symbole des Apôtres; & le Signe la Croix. Il les bâtiza ensuite avec beaucoup de pompe & de solemnité. Ces pauvres gens demeurérent en cet état, comme les autres Chrêtiens des Portugais, n'aiant aucune connoissance des Principes de la Religion.

Monsieur Grundler ne survêquit pas longtems à son Bienheureux Collegue. Il rendit son ame à Dieu le 19. de Mars l'an 1720. & priva la Mission d'un appui qui lui étoit alors plus nécessaire que jamais. Il étoit né à Weissensée en Thuringe l'an 1677. Fils d'un Conseiller de la Chambre de Justice du même lieu. Depuis son arrivée à Tranquebar l'an 1709, il avoit vecû dans une union d'autant plus étroite avec M. Ziegenbalg, qu'elle étoit établie sur une constante profession de piété, & un entier détachement du monde. Quelques mois avant sa mort, il avoit reçu un nouveau renfort de trois Missionaires envoiez d'Allemagne, MM. Benjamin Schultz, Nicolas Dal, & Jean Henri Kistenmacher. C'est sur ces trois Messieurs que roulera d'ores en avant la Mission, qui aiant été commencée avec tant de zéle, si peu d'apparence de réussir, & tant de contradictions, ne peut que promettre à l'avenir l'Etablissement d'une nombreuse Eglise de Gentils.

C'est ici que je finis mon Ouvrage. Je n'y

ai eu en vuë que la Verité, & la Gloire de Dieu. Si j'ai commis quelques erreurs dans les Faits, elles ne sauroient être de grande conséquence. J'ai toûjours été sur mes gardes contre les préjugez, & je n'ai rien avancé que sur de bonnes Preuves, ausquelles j'ai cru qu'on ne pourroit rien opposer.

FIN.





à la fin du livre.
R
100
D E
18
Rio de Nerbudda
Indelvar
Buque
N D E
Tevaram
YAUM
Periacoulam
Uttamapale
Pedre
Chilicachy
10
Trimula
Nhanendr
Banc au President
Tirunelveli
as
Triquilimale
9
Gunukelpati
Celipatan
Baye de Triquilimale
Manar
Tangelin
CEYLAN
Comorin
le Pain de Sucre
8
95
99
100

TABLE DES MATIERES.

A.

ABDEL *Senarim Rasem*, Mahométan de Lahor dans les Indes, traduit en Persan l'*Histoire de Jesus Christ*, & la *Vie de St. Pierre*, composées en Portugais par Jerome Xavier, Jésuite. 333, 521.

Abraham, Evêque d'Angamale: envoyé dans ce Diocése par le Patriarche de Babylone. 59. Arrêté par les Portugais, & envoyé à Rome, se sauve à Mosul, va à Rome, & est fait Evêque. 60, 61. Trompe le Pape par une équivoque. 61. Renvoyé dans les Indes. 61. Arrêté par les Portugais à Goa, se sauve à Angamale. 63. Il y confere une seconde fois les Ordres à ceux qui les avoient reçus, & continue à prêcher le Nestorianisme. 64. Se trouve au troisieme Concile Provincial des Indes à Goa, & ne tient rien de ce qu'il y promet. 65. Ecrit à son Patriarche de Mosul, & sa Lettre est interceptée. 66. Refuse de se trouver au quatriéme Concile des Indes, & se tient renfermé dans son Diocese. 37. Bref du Pape Clement VIII. contre lui. 73. Meurt Nestorien à Angamale. 77.

Acace, Evêque de Bérée: accuse Cyrille d'Alexandrie de Nestorianisme. 18.

Age extraordinaire: exemple d'un Mari de cent tren-

trente huit ans, & d'une Femme de cent vingt, mariez depuis cent treize ans. 315.

Agreda (*Marie d'*), Religieuse Espagnole: sa *Cyté Mystique de Dieu*, nouvel Evangile substitué à l'ancien. 334, 335. Le dessein de ce Livre est de tourner la Religion en Ridicule. 335.

Abdichio: voyez *Hebed-Jesu*.

Albuquerque (Don *Jean d'*), Archevêque de Goa: Son Procédé envers les Evêques des Chrétiens de St. Thomas. 55. & *suiv.*

Alchymie: possible, selon les Indiens; Conte qu'ils font à cet égard. 485, 486.

Alegambe (*Philippe*): Juge incompétent des Notes de Louïs de Dieu sur les Livres de Jérome Xavier. 333.

Alexandre VII, Pape: envoye quatre Carmes au Malabar pour y éteindre le Schisme. 352.

Alexandrie: Etendue & Abus de la Juridiction de cette Eglise. 6, 7. Sa jalousie de l'Eglise de Constantinople, cause du Nestorianisme. 8. Ses Prêtres ordonnoient leur Métropolitain. 349, 350. Passage supprimé à cet égard dans la Vie des Peres. 351.

Allatius, Controversiste zélé: ne produit aucun Témoin des 7. Sacremens Romains parmi les Grecs. 342.

Alphabets: l'Auteur en conserve quantité de diverses Langues Orientales. 443. 515.

Amouque (se faire): se dévoüer à la mort pour quelqu'un. 101.

Angamale: Siége Episcopal des Chrétiens de St. Thomas ou de Malabar. 45. Le Patron de son Eglise changé. 236, 295. Ce Diocese divisé en 75. Paroisses 259, 277. Menezes s'y rend y est reçu comme Jesus Christ à Jerusalem, & y détruit les Archives de cette Eglise. 294, 295. Les Jésuites s'y bâtissent une maison. 297. Menezes en ôte le Siége Episcopal, &

& le transſporte à Cranganor. 299. Perd pour un tems la Primatie des Indes. 331. Vendu à un Miſſionaire Carme. 412.

Liſte de ſes Evêques ou Vicaires Généraux.

Syriens.		*Romains.*	
Mar Joſeph.	57		
Mar Abraham.	59		
Symeon.	67		
Jacob.	72		
George Archidiacre.	78		
&c.			
Voyez, ci-deſſous Lettre C, les Archevêques de Cranganor.			
Atalla.	358	Joſeph de Ste. Marie, Carme.	387
Thomas de Campo.	348	Alexandre de Campo.	415
Mar Gabriel.	422	Mar Thomas.	421

Animaux : leur Culte également établi chez les Egyptiens & les Indiens. 432. Abſtinence merveilleuſe des Indiens à leur égard. 428, 432, 478, &c. Ont une eſpece de Religion, ſelon les Indiens. 479, 480.

Antioche: Etendue & Abus de la Juridiction de cette Egliſe. 7.

Antiquitez Eccléſiaſtiques & Profanes: les Jéſuites en ſont Ennemis déclarez, & font ce qu'ils peuvent pour les détruire. *Pref.* 310. 311.

Apollinaire: en quoi conſiſtoit ſon Héréſie. 9, 10, 17. Un de ſes Ouvrages attribué à St. Athanaſe. 21.

Archidiacre: ſeule Dignité du Dioceſe d'Angamale. 76.

Arianiſme: introduit la Perſécution. 4.

Armenien: cette Langue eſt fort riche. 207. Ricaut, Thevenot, & Chardin, repris à cet égard. 207.

Art Militaire: noble, & préferé à la vie innocente du travail de ſes mains, chez tous les Barbares. 433.

Atalla, ou *Theodore*: envoyé comme Evêque dans le Malabar. 358, 359. Trahi par des Capucins, eſt arrêté à Meliapour, & livré par les Jéſuites à l'Inquiſition. 359. On lui ſuppoſe une fauſſe Lettre. 360. Exécuté par ordre de l'Inquiſition. 359, 360. Cantique ſur ſon Martyre. 381.

Athanaſe (*St.*), Archevêque d'Alexandrie: On lui attribue un Ouvrage d'Apollinaire. 21.

Autos Sacramentales: ſont des Farces dévotes, remplies d'Impiétez & de Profanation. 296.

B.

BALDEUS, Miniſtre Hollandois: décrit les Siéges de Cochin par les Hollandois. 410, 413. Sa Deſcription du Malabar. 416.

Barachyſe: voyez *Barguida*.

Barcaldon (*Jean*): Auteur Neſtorien. 239.

Barialdon: Nom corrompu de *Barcaldon*.

Barguida: n'eſt pas St. George, mais Barachiſe, Perſan, Martyr ſous Sapor. 309.

Barreto (*François*) Jéſuite: paſſe quelque tems dans le Malabar, & fait imprimer une Relation du Chriſtianiſme de ce Païs. *Pref.*

Batême: Uſages des Chrêtiens de St. Thomas à l'égard de ce Sacrement. 176, &c. 168. & *ſuiv.* Conféré une ſeconde fois à tous les Chrêtiens de Diamper. 284.

Batimena, Royaume du Malabar: chaque Femme y eſt obligée, ſous peine de la vie, d'accorder

der sa compagnie à quiconque la lui demande. 308.
Bernard (*St.*) mettoit au nombre des Sacremens la Cérémonie de laver les pieds le Jeudi St. 203.
Bible: sa Version Syriaque corrompue & corrigée sur la Vulgate, par les Jésuites. 228. Cette Version défendue contre leurs Accusations & leurs Corrections téméraires. 229. *& suiv.* Portée en Procession couverte d'Or massif & de Pierreries. 383. Traduite en Langue Malabare par B. Ziegenbalg. 347, 460. 560.
Bidi, Dieu des Chrêtiens de Todamala: Idole représentant quelque chose d'aprochant de la Trinité. 329, 330.
Birouma, ou *Brama*, l'une des trois Divinitez des Indiens: Créateur du Monde. 429. Signification & Origine de ce mot. 429. N'est honoré qu'en la personne des Bramines 430, 446. Sa Représentation. 466.
Bogomiles: leur Histoire par Mr. Wolfius, excellent Ouvrage. 230.
Boudda, ou *Boutta*: honoré comme Dieu par les Sammanéens. 492, 493. Le même que Sommona-Codom & Xaca. 502.
Bœufs: voïez *Vaches*.
Boutans, Tartares: reconnoissent que leur Culte vient des Indes. 440. Relation de leur Païs, &c. 515,
Bramines, ou *Brachmanes*: Tribu Sacerdotale, ou Prêtres des Indes. 429, 476. *& suiv.* Regardent les Indiens comme des Colonies d'Egypte. 427. Ne leur confient que l'Exterieur de la Religion. 427, 428. Tirent leur Nom de *Brama* un de leurs trois Dieux. 429. Dissertation Curieuse de Mr. Fabricius sur leur Sujet. 443.
Bréviaire: on fait serment dessus, comme sur l'Evangile,

vangile, en Espagne, Portugal, Italie, &c. 143.

Britto (*Etienne de*), Jésuite: fait Archevêque de Cranganor en 1617, meurt en 1634. *Pref.*

Bouchet (le Pere), Jésuite: Avis qu'il donne à ses Confreres Missionaires aux Indes. 399. Témoignage qu'il rend de la Croyance des Indiens de l'Unité de Dieu. 454. Lettres de ce Jésuite digne d'être lues. 496.

C.

CABALE: son Origine & ses Progrès. 436.

Caçanares, Prêtres des Chrétiens Malabares: signification de ce Mot. 54. Leur maniere de vivre. 178. & *suiv.*

Caçalla, Prédicateur de Charles-Quint: brulé vif, avec cinq de ses Freres, & quelques-unes de ses Sœurs, par l'Inquisition. 527.

Calamina: Nom suspect donné à la Ville de Meliapour. 286. Signification de ce mot. 286.

Calaré, pauvre Païs du Malabar: il y avoit 40. Temples d'Idoles, tous bien fondez, dans l'espace d'un peu plus d'une lieuë. 307.

Calecut: sa Fondation & son Epoque. 44.

Campo (*Alexandre de*), Malabare du Parti Romain: fait Evêque de Mégare par Joseph de Ste. Marie, moiennant deux mille Fanos. 414, 415. Bien traité par le Général Hollandois. 416. Voyez *Ganpho*.

Campo (*Thomas de*), Archidiacre d'Angamale: Parent & Successeur de l'Archidiacre George. 348, 393. Soustrait ce Diocese à l'Autorité de l'Eglise Romaine. 348. En est élu Evêque par 12. Caçanares choisis par le Peuple. 348, 351, 362. Confere avec les Missionaires Romains. 364, &c. Ecrit à ses Peuples, de se défier des Missionaires. 369. Rompt avec les Mis-

Missionaires, qui lui proposoient sa Déposition. 371. Résolu à retenir sa Dignité. 374. Profite habilement de la Division des Jésuites, & des Carmes. 377. Consent à une Conférence. 377. Ses Efforts pour se maintenir dans sa Dignité. 377, 380. Maintenu dans une Assemblée générale. 381 Elude les Pieges des Missionaires. 384. Feint de se soumettre. 385. On veut se saisir de lui, & l'envoyer à Goa. 386. Reçoit & produit un Acte de Confirmation. 394. Decrie en vain la Mission du Carme Joseph de Ste. Marie. 397. Allarmé des Progrès de ce Missionaire. 401. Court risque d'être pris, & livré à l'Inquisition. 401, 402. & *suiv.* Fait lire un Bref en public 405. Se sauve. 407. Ravi de la Prise de Cochin par les Hollandois. 413. Traité d'Archidiable, & de Scélérat, par le Général Hollandois, & obligé de se retirer. 415, 416. Tombe dans le dernier Mépris. 418. Meurt vers l'an 1676. p. 319. Voyez *Ganpho.*

Cantiques: les Malabares en font sur les principaux Evénemens, dont ils conservent ainsi la mémoire. 282.

Caraïbes: on a eu tort de les dire Athées, & l'on sait aujourd'hui qu'ils ont une Religion & des Prêtres. 563.

Caramalur: Ville du Malabar, où Menezes supose un Miracle. 292.

Carême: fort sévére chez les Chrétiens Malabares. 181, 260.

Caron (le Pére *le*): Calomnie de ce Jésuite contre les Missionaires de Tranquebar. 553, 554; & Refutation de cette Calomnie. 554. 555.

Carturté: Ville du Malabar appartenante à la Reine du Poivre. 67, 133. Mar Simeon s'y établit. 67. Un jeune homme y nomme le Pape dans ses Prieres, au lieu de Patriarche de

Mosul, & en est puni. 83. Menezes s'y transporte, & y officie pontificalement. 133, 135, & *suiv*. 140. Le Peuple de cette Ville se laisse prendre aux Cérémonies Romaines, & devient la premiere Conquête de Menezes. 141, 144, 145. Il y revient & y fait périr un Caçanare rebelle. 315, 316.

Cassien (*Jean*) : ses Livres de l'Incarnation pleins d'Erreurs & de Raisonnemens pueriles. 20.

Castes ou *Tribus*: Description de celles en quoi sont divisez les Indiens. 476. & *suiv*.

Casturé : Cérémonie de Charité fraternelle, en quoi consiste. 249, 250.

Catholique: ancienne & nouvelle Signification de ce Terme. 1.

Ceram Peroumal, Empereur de tout le Malabar: le divise en divers Royaumes, & accorde de grands Privileges aux Chrétiens. 44, 45.

Cérémonies: la vue de celles de l'Eglise Romaine gagne les Chrétiens Malabares de Carturté. 141.

Ceylan : Religion de cette Ile. 511. & *suiv*. Grammaire de la Langue qui y est en usage. 511.

Changanor, Ville de Malabar: le Culte des Idoles y est triomphant. 309. Menezes y brule beaucoup de Livres. 310.

Cheguré: Ville de Malabar, séjour ordinaire de l'Archidiacre George. 115.

Chenganare, Royaume du Malabar: Caractere admirable du Roi de ce Païs. 311, 318.

Cheremon, Philosophe Egyptien: avoit traité de l'Abstinence de la Chair des Animaux, & Porphyre a tiré de lui partie de son Ouvrage sur ce sujet. 438.

Chine: le Christianisme y a été autrefois connu & prêché. 42. Son Culte religieux tire son Origine des Indes. 440. Description de cet Etat par Denys Kao Chinois, imprimée par Mr. Witsen avec ses Remarques. 440, 518.

Chré-

Chrétiens de St. Thomas, ou *du Malabar*: ce qu'ils disent de leur Antiquité. 38. De qui ils tirent leur Origine. 47. Secouent le joug des Princes Infidelles, & se font un Roi. 48. Recherchent la Protection & l'Amitié des Portugais. 49, 50. Dépendans du Catholique de Perse, & du Patriarche de Babylone & de Mosul. 3, 37, 50, 53. N'ont qu'un seul Evêque, Syrien de Nation. 54. Premiers Missionaires qui les veulent instruire. 55. Preuve de leur Attachement à leurs Dogmes. 61. Autorité considérable de leurs Evêques. 68, 96, 274. Ont en horreur la Confession. 73. Ne veulent point qu'on fasse mention du Pape dans leurs Prieres. 83, 180. Leurs Mœurs & leurs Coutumes. 88. *&* *suiv.* Dans les Causes civiles ne dépendent que de leur Evêque. 94. Ont le pas devant les Nobles du Païs, 45, 95. Sensibles à la confidence d'un Secret. 138. Leurs Opinions & leurs Rits Ecclésiastiques. 175. *&* *suiv.* Obligez de faire la Profession de Pie IV. 191. Leur ancienne Liturgie imprimée. 210. Comment corrompue par Menezes. 208. *&* *suiv.* Catalogue de la plûpart de leurs Livres mis au feu ou corrompus par les Jésuites. 221. *&* *suivant* 283. Leur Symbole augmenté. 237. Leur Superstition touchant l'Attouchement des Races inférieures blamée & corrigée. 267, 271. Leur Danses ou Bals. 296. Leur Frugalité les fait vivre très long-tems. 315. Conviennent presqu'en tout avec les Réformez. *Pref.* 341. *&c.* 348. Soumis à l'Eglise Romaine par le Synode de Diamper, & les Visites de Menezes. 163. *&* *suiv. jusqu'à* 320. Se resolvent à secoüer le joug des Jésuites. 347. Plus indifferens sur les Dogmes que sur les Rits. 358. Demandent un Evêque au Patriarche de Mosul, à celui des Cophtes, & à celui des Jacobites. 357. S'arment inu-

inutilement pour la délivrance de l'Evêque qu'on leur envoyoit. 361. S'en élisent un de leur Archidiacre. 348, 351, 362. Se divisent en 2. Partis. 382. Regardent l'Archidiacre comme leur légitime Pasteur. 392. Prêtent Serment à Joseph de Ste. Marie. 398. Ne sont pas aussi barbares qu'on les dépeint. 399. Demeurent neutres entre les Portugais & les Hollandois. 411. Remis en liberté par la Prise de Cochin. 413. Divisez en deux Partis, qui ont chacun leur Evêque. 421. Tout à fait negligez par les Hollandois. 419. Plaintes d'un Procédé si déraisonnable. 423.

Christianisme: subsiste en son entier dans diverses Eglises qui s'anathématisent réciproquement. 2, 3. Rapidité de ses Progrès pendant les quatre premiers Siecles. 3. Etabli dans les Indes dans le VI. Siecle. 38, 44, 303. Rendu très odieux aux Indes par les Jésuites. 399. A autrefois fleuri chez les Tartares. 440. Est méprisé & fait très peu de Progrès aux Indes. 477; & Raison de cela. 521. *& suivantes.* De peu de durée aux Indes, si les Convertis ne font à portée de Fusil. 526. Aveu de François Xavier, de Tellez, &c. à cet égard. 529, 530.

Clément VIII, Pape: son Bref contre Mar Abraham Evêque d'Angamale. 73.

Clément XI, Pape: sa Constitution *Unigenitus*, fabriquée par les Jésuites, moins orthodoxe que les Expressions des Payens Indiens sur la Divinité. 461.

Cloches: leur Son, selon les Payens, incommode leurs Idoles. 266.

Cochin: deux Villes voisines de ce nom dans le Malabar; l'une aux Portugais, l'autre au Roi de Cochin. 100. Sieges de Cochin par les Hollandois. 410, 413.

Cochin (le Roi de): gagné par les Portugais. 100, 125.

125. Frere d'Armes du Roi de Portugal. 123, 154. Impose une nouvelle Taxe sur les Habitans de Malandurté. 125, 149. Fait défendre de conférer les Ordres à Diamper. 131, 133. Plaintes qu'en fait Menezes. 153, 154. Il lui donne toute liberté d'agir. 164. Visite Menezes à Cranganor, & en est traité fort insolemment. 164. *& suiv.* Ordonne à l'Archidiacre de s'accommoder avec Menezes. 170. Entretien curieux de ce Prince avec Menezes sur la Religion Chrétienne. 321. *& suiv.* Mécontent de diverses Démarches de Menezes. 326. Prince prudent & bon Politique. 327. Si attaché à ses Dévotions, qu'il voyage cinq ans inconnu, & en habit de Pauvre. 327. Deux Rois de ce Nom en 1661. p. 406. L'un d'eux, Ami des Portugais, assiste l'Evêque Missionaire Carme. 407, 408, 411.

Codormo (le): Héritier présomptif du Royaume de Cochin. 408.

Collado (*Didaque*) Dominicain: presque mis au nombre des Sts. par les Jansenistes. 523. Son Instruction pour la Confession, pleine d'Abominations horribles. 523.

Comédie: quelques Chrétiens de St. Thomas en font une assez ingénieuse contre l'Expédition de Menezes. 317. *& suiv.*

Confession: en horreur aux Chrétiens Malabares. 73, 136, 219. Etablie par le Synode de Diamper. 217. &c. Difficulté qu'on a eu à les y accoutumer. 283. S'établit enfin plus aisément qu'on ne devoit croire. 328, 329. Les Instructions qu'on en donne aux Neophytes pleines d'Infamies & de Détails affreux. 523.

Confirmation: Sacrement inconnu aux Chrétiens de St. Thomas. 103, 176, 202. Refusée par les Habitans de Paru. 109, 110; & par quel-

ques-uns à Carturté. 148. Etablie par le Synode de Diamper. 202.

Cosmas le Voyageur des Indes: publié par le P. Bernard de Montfaucon. 27. Est un Nestorien. 27. Preuves de cette Proposition. 27 *& suiv.* Imite les Interprétations de Theodore de Mopsueste. 29. Passage de cet Auteur touchant les Chrétiens établis dans les Indes. 38.

Cotette, Ville du Malabar: Menezes y excommunie & cause la mort d'un jeune Caçanare qui ne vouloit point abandonner sa Femme. 285.

Coulan, Ville de la Côte de Malabar: son Histoire. 303 *&c.* Prise par les Hollandois. 410.

Cranganor: Ville de la Côte de Malabar. 163. Menezes y transporte le Siege Episcopal du Malabar. 299, 320, 321, 331, 332.

Liste de ses Archevêques.

François Roz, en 1605. 332, *Pref.*
Jérome Xavier, en 1617. 332, *Pref.*
Etienne de Britto, en 1617. *Pref.*
François Garzia, en 1637. 337. *Pref.* 395.
Voyez aussi Jean Ribeiro, en 1711. 420.

Cette Ville prise d'assaut par les Hollandois. 410.

Croix: les Chrétiens Malabares sont fort dévots envers elle. 141, 173. Miracles d'une qui étoit à Cranganor. 163. Ces Chrêiens en font le Signe de la droite à la gauche. 268. Histoire de celle de Méliapour, & des Miracles qu'on lui faisoit faire. 286, 288 *&c.* Celles, qu'on voit sur les Images de St. Antoine l'Egyptien, & sur les Habits des Moines de son Ordre, ne sont autre chose que la Représentation infame du *Phallus*. 441.

Cyrille, Patriarche d'Aléxandrie: son Caractere odieux. 14 *& suiv.* Fait massacrer Hypatia. 14.

Con-

Condamne Nestorius sans l'entendre. 15. Regardé comme un Monstre né pour la Destruction des Eglises. 14. Ses Ouvrages peu estimables. 16. Ses Sentimens Hérétiques. 16. Accusé d'Apollinarisme par Acace Evêque de Bérée. 18. Confondoit les deux Natures. 19. Sur quoi ses Sentimens étoient fondez. 20. Suppose un Ouvrage d'Apollinaire à St. Athanase, & divers autres. 21, 22. Aucun Docteur Ecclésiastique n'a causé plus de maux. 190. Regardé par les Nestoriens comme un Hérétique impie & damné. 240, 243, 244. Regardé comme l'Inventeur des Images. 243.

D.

DAMIEN (*Pierre*), Cardinal: comptoit douze Sacremens. 203, 342.

Dannemarc (le Roi de): établit une Mission à Tranquebar. 426. Histoire de cet Etablissement. 321 *& suiv. jusqu'à la fin du Livre.*

Danses: Caractere de celles des Chrétiens du Malabar. 296.

Decani: Dieux tutelaires des Egyptiens présidens aux jours de l'Année. 431.

Despotès: les Nestoriens joignoient toujours ce mot à *Christ*, pour désigner l'Humanité de Jesus Christ. 30.

Denys l'Areopagite: les Ouvrages qui passent sous son nom sont d'un Monophysite. 27. On lui est redevable de l'étrange Sacrement des Funérailles des Prêtres. 341, 343.

Diamper: Ville du Royaume de Cochin. 27. Menezes s'y transporte, & y confere les Ordres. 27 *& suiv.* On y indique un Synode pour le 20. Juin 1599, & on en dresse les Decrets par avance en Portugais & en Malabar. 163, 171, 172.

172. Histoire du Synode tenu en cette Ville en 1599. pag. 172. & *suiv. jusqu'à* 280. Décrets de ce Synode publiez en Portugais, & en Anglois par Mr. Geddes 183. I. Session. 185 &c. II. Session. 188 &c. IV. Session. 195 & *suiv.* V. Session. 207 & *suiv.* VI. Session. 217 & *suiv.* III. Session. 220 & *suiv.* VII. Session. 248 & *suiv.* VIII. Session. 258 & *suiv.* IX. Session. 171 & *suiv.* Le Patron de l'Eglise de cette Ville changé. 248.

Diamper: autre Ville du Malabar. 293.

Dieu: l'Idée de son Existence s'est très bien conservée dans le Paganisme Indien. 425. *Le Diable en est le Singe*, selon les Jésuites: Ridicule de ce Dictum. 438. Il y a des Indiens qui l'adorent seul. 449. Idées sublimes qu'en ont les Sages des Indes. 452. &c. 461. Son Unité bien établie chez les Bramines. 453 & *suiv.* 456 & *suiv.* 496. Passages des Ecrits de ces Indiens à cet égard. 457 & *suiv.* 461. Son Existence ignorée par les Siamois. 499 &c.; mais connue aux Hottentots. 561.

Dieu (*Louïs de*): publie l'Apocalypse en Syriaque sur un MS. de J. Scaliger. 230. Repris de n'avoir pu lire quelques Mots de Syriaque. 230. Traduit en Latin, & réfute par des Notes, l'*Histoire de Jesus Christ*, & la *Vie de St. Pierre*, de Jérome Xavier, Jésuite. 333.

Diez, Portugais fugitif: fait Prêtre Nestorien, & principal Ministre de l'Archidiacre d'Angamale. 346. Officie solemnellement. 381. Feint de se soumettre. 385.

Diodore, Evêque de Tarse: s'oppose à l'Hérésie d'Apollinaire. 10. Mis au nombre des Sectateurs de Nestorius par Menezes. 160, 189. Réfléxions sur cette Témérité ignorante. 160, 190. Il n'y a point de Liturgie qui porte son Nom. 214.

Discipline Ecclésiastique: corrompue par l'Arianisme & le Luxe & l'Ambition des Ecclesiastiques. 5. Fort sévére chez les Chrétiens Malabares. 182; & tout à fait ruinée par le Synode de Diamper. 258 *&* *suiv.*

E.

EAU BENITE: se faisoit chez les Chrétiens de St. Thomas avec un peu d'Encens, ou de Terre des Lieux où avoit prêché St. Thomas. 262.

Ecriture Sainte: presque tous les Ecclésiastiques en Italie, en Espagne, & en Portugal, ne la connoissent que par les Fragmens qui en sont dans le Bréviaire & le Missel. 143.

Ecclésiastiques: leur Luxe & leur Ambition corrompt la Discipline de l'Eglise primitive. 5. L'Histoire Ecclésiastique n'est qu'un Narré de leurs Dissensions & de leurs Haines. 5. Témoignage d'Isidore de Peluse sur leur Ambition. 6. Se font un mérite de leur Cruauté envers les Errans. 9. Souvent ignorans & factieux, & quelquefois factieux sans ignorance. 15.

Egypte: Pourquoi la Ville ennemie de Dieu caracterisée de son Nom. 436. Mere de toutes sortes d'Erreurs, de Superstitions, & d'Idolatres, & Détail de quelques-unes. 436, 437.

Egyptiens: les Indiens en sont des Colonies. 427. Conformité de Mœurs & de Religion entre ces Peuples. 427 *&* *suiv.* Les prémiers adoroient Isis, Osiris, Serapis, & quelques autres Divinitez. 428. Admettoient la Métempsychose, & pratiquoient une Abstinence très-rigoureuse. 428, 434 *&c.* Distinguez en Tribus. 433 *&c.* Avoient deux sortes d'Ecriture. 441, *&c.*

Eglise Romaine: Réfléxions sur ses Impostures & la

sa Cruauté. 291, 292. Autorise & protege une infinité d'Abus. 292. Effets ordinaires de sa Charité. 311. Employe des Ignorans à des Entreprises importantes. 353. Risque tout pour les Jésuites. 369. A toujours des Miracles de reste. 382. Exemples de ses Persécutions affreuses. 525, 526 *& suiv.* Ne doit sa Conservation qu'à ses Cruautez horribles. 528. Ses Missionaires de la Côte de Coromandel très-ignorans. 555.

Eglises: celles des Chrêtiens Malabares, sales, peu ornées, & baties comme les Pagodes ou Temples des Gentils. 182.

Elie, Patriarche des Nestoriens: envoye sa Profession de Foi à Rome en 1610. p. 11. Golius publie une de ses Homélies. 31.

Epitre du Dimanche: deux Ecrits sous ce Titre. 119. Celle des Nestoriens. 240.

Epreuves superstitieuses: quelques-unes en usage parmi les Malabares. 274.

Espagne: pleine de Marranes, qui font profession de l'Evangile dont ils se moquent; Exemple de cela. 335. Le Judaïsme est une autre de ses Maladies. 336. Persécutions horribles que l'Eglise Romaine y éxerce. 526, 527.

Ethiophie: les Jésuites s'y établissent & y ont des Prélats, mais leur Ambition & leur Avarice les en fait chasser. 96, 299, 345. Histoire de cette Mission par le P. Tellez, & par Mr. Ludolfe. 345.

Etienne de Lusignan, Dominicain: fait un Livre de la Vie & des Miracles de Marie de la Visitation. 301.

Etienne, Arménien: accusé de se donner pour Neveu d'un Pape Syrien de Nation, Successeur d'Alexandre VII. 393, 394, 395.

Evagre, Auteur fort crédule: débite un Conte ridicule sur la Mort de Nestorius. 76.

Evan-

Evangile de l'Enfance de Jesus Christ, publié par Mr. Sike, est l'Ouvrage d'un Nestorien. 31.

Evangile de la Vierge: Fables impertinentes & impies recueillies par *Marie d'Agreda*, sous le Titre de *Mystique Cité de Dieu*, pour tourner la Religion en ridicule. 334, 335.

Evangile du Pape: Fictions ridicules recueillies sous le Titre d'*Histoire de Jesus Christ*, & *de St. Pierre*, par Jérome Xavier, Jésuite. 521.

Eucharistie: fort respectée chez les Chrétiens de St. Thomas. 177. En paitrissoient le Pain avec du sel & de l'huile. 177; & en faisoient le Vin avec des Raisins secs détrempez dans de l'Eau. 178. Le Pain de celle de l'Eglise Romaine n'est que de la Colle séchée. 178. Etablie selon les Idées Romaines par le Synode de Diamper. 207 *&* *suiv.*

Européens: Regardez comme des Fous & des Insensez, par les Indiens, & les Hottentots. 477, 562.

Eutychianisme & *Nestorianisme*: Disputes de Mots. 24.

Eutychius, Patriarche d'Alexandrie: injurié sans raison par l'Abbé Renaudot. 350.

Excommunication: extrémement crainte chez les Chrétiens Malabares. 181, 203. Son Abus modéré par le Synode de Diamper. 218. Cause la mort d'un jeune Caçanare, 286. Un autre s'en mocque. 311.

Extreme-Onction: inconnue aux Chrétiens de St. Thomas. 176, 220. Etablie par le Synode de Diamper. 220.

F.

FABRICIUS (*J. A.*): fait une *Dissertation sur les Brachmanes* digne des Eloges des Savans. 443, 444.

Face lumineuse: voyez *Illumination de Visage*.

Fa-

Fanon: Monnoie de Malabar revenant à la douziéme partie d'un écu. 136.

Filles: n'ont point de part à l'Héritage de leurs Peres chez les Chrétiens de St. Thomas. 276.

Filles prostituées à l'Honneur des Dieux: Leurs Usages & Pratiques. 486, 487, 488.

Finck (*Jonas*): se dévouë aux Missions, & se fait Imprimeur pour leur Utilité. 557. Pris par les François au Bresil, & racheté. 558. Meurt en chemin. 559.

Foi: Abrégé de sa Doctrine lû au Synode de Diamper. 221 *& suiv.*

Fonseca (Don *Vincent de*) Archevêque de Goa: convoque & tient le troisieme Concile Provincial des Indes. 65.

Frere d'Armes du Roi de Portugal: Dignité imaginaire accordée au Roi de Cochin, & au Roi de Gundara. 123, 154, 307; & au Roi de Porca. 325.

Funérailles des Prêtres: mises au nombre des Sacremens par Hugues du St. Victor, après le prétendu Denis Aréopagite. 342, 343.

G.

GABRIEL (*Mar*): Evêque Syrien des Chrétiens de St. Thomas Septentrionaux. 421. Envoyé par Elie, Catholique de Perse, en 1708. pag. 422.

Ganpho: Nom que les Portugais ont corrumpu, & changé en *Campo*. 422.

Garçopa: Idole des Payens de la Ville d'Onor, honoré par des Victimes humaines. 316.

Garzia (Don *François*), Jésuite: fais Archevêque de Cranganor en 1634. p. 337. & *Pref.* Son Gouvernement dur oblige les Malabares à en secouër le joug. 347, 348, 357. Traverse les

les Missionaires Carmes, & montre une de leurs Lettres pour les décrier. 374, 375. Machiavelismes de ce Jésuite. 376, &c. Se plaint de l'Election d'un nouveau Prélat. 388. Agit avec moins de hauteur. 389. Ses Plaintes & ses Chagrins de voir un autre Prélat. 390. Elit un autre Archidiacre. 393. Meurt en 1659. Avec quelle peine on découvre qu'il étoit Jésuite. 394, 395.

Gaspar, originaire des Indes: Copies, qu'on a de sa façon, de l'Apocalypse, & d'une Liturgie. 230, 231. Erreur de Louïs de Dieu, Richard Simon, & autres, touchant la Patrie de cet Homme. 230.

Geddes, Chancelier de l'Eglise de Salisbury: fait une Histoire abregée de l'Eglise de Malabar, & y joint une Traduction Angloise du Synode de Diamper. 183, & *Pref.* A composé une Histoire d'Ethiopie. *Pref.* Avoit lû à Lisbonne les Historiens Espagnols & Portugais des Conquêtes & Missions Orientales. *Pref.*

George, Archidiacre d'Angamale: né à Corolengaté. 145. Gouverne ce Diocese sous l'Autorité de Mar Abraham, qui en mourant lui en laisse l'Administration. 78. Fait Vicaire-Général de ce Diocese par Alexis de Menezes. 78, 79. Rejette tout Accommodement avec l'Eglise Romaine, & tient un Synode contre elle. 79. Commence à plier. 81. Fait une Profession de Foi équivoque. 84; & une autre encor en public. 85. Sommé de se rendre à Cochin, se résout d'obéïr, mais de maintenir son Eglise. 100. Choisit un grand nombre de Gardes, & se rend à Cochin. 101. Son Entrevue avec Menezes aboutit à peu de chose. 101, 102. Signe une Excommunication du Patriarche de Mosul. 105, 106. Suit Menezes à Paru. 109 *& suiv.* Se retire à Chegurée, & ne veut plus voir

voir Menezes. 115. Dispute avec lui. 117. &c. Homme de peu de capacité. 120. Convient d'un Synode avec Menezes. 121. S'éloigne de Menezes. 122. Se retire à Angamale, d'où il sollicite tous les Princes contre Menezes. 125, 129, 157. Menezes le veut excommunier & déposer, & en est empêché. 145. S'épouvante des Menaces de Menezes, & devient plus traitable. 158. Se soumet à l'Eglise Romaine. 159. Abandonné du Roi de Cochin se livre à Menezes. 170. Nommé Administrateur de l'Evêché avec le P. Roz, & un autre Jésuite. 320.

Godinho (*Manuel*) : Passage de cet Auteur touchant la Conformité entre la Religion Romaine & la Payenne. 313, 314.

Golius : publie une Homelie d'Elie, Patriarche des Nestoriens. 31.

Gouvea (*Antoine de*), Religieux Augustin : son Livre intitulée *Jornada do Arcebispo de Goa*, &c. très-souvent cité dans cette Histoire qui en est en partie tirée. 40. Corrompt tous les Noms. 47. Etoit en 1603 Prieur du Couvent des Augustins de Goa. 88. Sa Simplicité. 317. Proposition ridicule de ce Moine. *Pref.*

Gregoire de Nareka, Pere de l'Eglise Arménienne: Homelie qu'il fait sur le *Myron* ou Chrême, & où il l'éleve autant que l'est l'Eucharistie dans les Ecrits des Peres. 206.

Gregoire de Nysse : son Ouvrage contre Apollinaire publié par Mr. Zacagni. 17.

Grundler (*Jean Ernest*), Allemand : né à Weissensée en Thuringe l'an 1677. pag. 569. Arrive à Tranquebar, avec deux autres Missionaires. 548. Remplit la place de Mr. Plutschau. 560. Son Ouvrage intitulé *Le Médecin Malabare*. 452. Meurt le 19 Mars 1720, p. 560.

Guerreiro (*Ferdinand*), Jésuite Portugais: Aveu qu'il fait des Vues Politiques & des Artifices de sa Compagnie. 270.

Gundara, Royaume du Malabar: Son Roi est fait Frere d'Armes du Roi de Portugal. 307.

H.

HABILLEMENT: quel est celui des Chrêtiens Malabares. 91 *&* *suiv.*

Halde (le P. *du*) Jésuite: cité & repris. *Pref.* 153, 160, 228.

Hebed-Jesu, Patriarche de Babylone ou de Mosul: se trouve au Concile de Trente, & y fait une Profession de Foi Romaine. 57. Son *Catalogue des Ecrivains Syriens*, publié par Abraham Echellensis. 57.

Higuera (*Jerome Roman de la*), Jésuite: Auteur ou Complice de la Supposition de certains Monumens trouvez en Espagne. 336.

Hilaire, Diacre: surnommé le *Deucalion du Genre Humain*, parce qu'il vouloit rebatiser tout le Monde. 284.

Histoire de l'Eglise: n'est qu'un Narré des Disputes & des Haines des Ecclésiastiques. 5.

Hiver: est au Malabar le tems des Pluies, qui commencent en Avril & durent 4 mois. 139, 398.

Hollandois: en Guerre avec le Portugal, & tenant la Mer tout le long de la Côte de Malabar. 354. Prennent Colombo & d'autres Villes dans l'Ile de Ceylan. 366, 410. Songent à s'emparer de la Côte de Malabar. 388, 410. S'emparent de Coulan, & de Cranganor, & assiégent inutilement Cochin. 410, 411. Prennent Cochin. 388, 392, 413; & se rendent Maitres de toute la Côte. 413. Maltraittent l'Archidiacre Thomas de Campo, aparemment par Politique. 416.

Font

Font la Paix avec le Portugal. 418. Négligent entierement les Chrétiens de St. Thomas. 419.

Hormisdas: fameux Nestorien de l'Antiquité. 77. L'Eglise, qui lui étoit dédiée, l'est à Hormisdas Martyr. 236. Sa Vie. 243.

Hottentots: on a eu tort de les dire Athées. 463. Entretien curieux de l'un d'eux avec Mr. Ziegenbalg. 561, 562. Les Mœurs & la Religion de ces Peuples bien décrits par Mr. Kolb 563.

Hugues de St. Victor: comptoit plus de douze Sacremens. 342.

Huiles (*Saintes*): inconnues chez les Chrétiens Orientaux. 201, 260. Etablies par le Synode de Diamper. 206.

Humilité de Crochet: Signification de ce Terme. 400.

Hyacinthe de St. Vincent, Carme: Envoyé dans le Malabar par Alexandre VII. 352. Y arrive. 389, 392. Chargé de la Direction du Diocese d'Angamale. 391. Abrégé de ce qu'il y fit. 292, *&c.* Meurt le 24 Févr. 1660. pag. 392, 396.

I.

JACOB, Evêque d'Angamale: confie les Privileges des Chrétiens de St. Thomas à un Commis Portugais qui les laisse perdre. 45.

Jacob, fait Vicaire-Général du Diocese d'Angamale, refuse de reconnoitre Mar Abraham. 72; & de se soumettre aux ordres de l'Archevêque de Goa. 75. Se vante de Revelations & de Communications avec Dieu. 75. Preche que la Vierge a enfanté avec douleur, & est frappé de mort. 76. Réfutation de ce Conte. 76. Faisoit sa résidence à Nagpili. 148.

Jacob, Caçanare de Pallurty: fait Sécrétaire du Synode de Diamper. 186.

Janvier (*St.*): Fourberie de la Liquefaction de son Sang. 292.
Japon: les Jésuites s'y établissent, & y ont des Prélats; mais leur Ambition & leur Avarice les en fait chasser. 96, 299, 524.
Idolatrie: voyez *Paganisme*.
Jean Chrysostome, Patriarche de Constantinople: persécuté par Théophile d'Alexandrie, meurt en éxil. 8.
Jean de Damas: reconnoit que l'Eutychianisme & le Nestorianisme ne sont que des Disputes de Mots. 25. Ne laisse pas d'accabler ces Sectes d'Anathêmes & d'Injures. 25.
Jérome (*St.*): témoigne que le Métropolitain d'Aléxandrie étoit élu par ses Prêtres. 349.
Jésuites: s'établissent dans le Malabar, & fondent un College à Vaïpicota. 56. Leur Ambition & leur Avarice leur fait perdre l'Eglise de Malabar, & aux Portugais ce riche Païs. 71, 82, 297. Plaintes de l'Archidiacre d'Angamale contre eux. 81. Gouvernent absolument l'Archevêque de Goa, & s'emparent enfin du Diocese d'Angamale. 82. Ils ont aussi eu des Prélats au Japon, & en Ethiopie, que leurs Hauteurs & leur Avarice leur ont fait perdre. 96, 97, 299, 337, 345. Le peu d'intelligence de leur dernier Général dans l'Ecriture. 152, 153. Brulent ou corrompent la plûpart des Livres des Chrêtiens de St. Thomas. 221, &c. 310. Corrompt la Version Syriaque de la Bible. 228. Autorisez à instruire, prêcher, & administrer dans le Diocese. 268. Autant Auteurs du Synode de Diamper & des Changemens du Diocese, que Menezes. 269. Aveu d'un d'entre eux de leurs Vues Politiques & de leurs Artifices. 270. La grande Autorité des Evêques d'Angamale les oblige à s'emparer de cette Dignité. 374. Font faire des Miracles à la Croix de Melia-

liapour. 288, &c. Se font une Maison à Angamale. 297. S'établissent à Porca. 302. Haïssent les Antiquitez Ecclesiastiques, & font ce qu'ils peuvent pour les détruire. 310, 311. Soins qu'ils se donnent pour y réüssir. *Pref.* Auteurs de la Constitution de Clement XI. 311. Leur Uniformité à débiter des Fables dans leurs Missions. 334. Ont plus à cœur l'Intérêt du Pape, que celui de Jesus Christ. 334. Peuvent être soupçonnez de vouloir détruire la Morale de l'Evangile, & les Monumens anciens. 336. Plus puissans dans les Indes, que le Roi de Portugal. 337. Parlent rarement de leurs Missions du Malabar, pour cacher leur mauvaise Conduite. 338, 345, 395, 419. Possedent l'Archevêché de Cranganor comme par Droit héréditaire. 338. Veulent faire abandonner le Syriaque aux Malabares, & y substituer le Latin. 346. Manquent de Sujets propres à maintenir l'Union. 346. Leurs Duretez portent les Malabares à secouer leur Joug. 347, 357. Traversent tous les autres Missionaires. 354. Insignes Persécuteurs. 363. Rome risque tout pour les maintenir. 369. Traversent la Mission des Carmes. 374, 375. Leurs Machiavellismes à cet égard. 376 *&* *suiv.* Circonspection extrême avec laquelle les autres Missionaires en parlent. 347, 394, 395. Obligez de fléchir sous le Pouvoir de Joseph de Ste. Marie. 396. Conservent le Titre d'Archevêque de Cranganor. 398. Ont rendu le Christianisme si odieux aux Indiens, qu'ils sont obligez de s'y habiller comme leurs Dévots ou Solitaires. 399. Un d'entre eux pris pour dupe dans une Saillie d'Humilité affectée. 400. Urbain Cerri les accuse de la Ruine de l'Autorité Romaine dans le Malabar. 419. Y ont encore un Archevêque de leur Societé. 420. Nient aux Indes qu'ils soient Chrétiens Européens:

péens: ils s'y frottent, comme les Indiens, de Cendres de Fiante de Vaches; & portent comme les Bramines trois Cordelettes, marque de Dévouement au Culte des trois Divinitez du Païs. 448. Bien loin de changer le Paganisme en vraie Religion, ils en transportent les Superstitions dans le sein du Christianisme. 448, 474. Ressemblent extremément aux Bonzes du Japon. 510. Ne prêchent pas le Pape pour Jesus Christ, mais Jesus Christ pour le Pape. 322. Buttent à la Conquête des Païs où ils vont en Mission. 524. Vantent en vain leur Conquêtes spirituelles. 533. Etablis à Tranquebar dès la fin du seizieme Siecle. 534. Leur envie contre les Missionaires de Tranquebar. 547, 553, 559. Convaincus de Calomnie à l'égard des mêmes Missionaires. 553. Ne devroient jamais, pour leur honneur, parler ni de Femmes, ni de Célibat. 555. L'usage qu'ils font du Mensonge dispense de croire leurs Récits calomnieux; & leurs Dévots mêmes, autrefois les Dupes, ne les croient plus aujourd'hui. 555. Vont toujours leur chemin dans toutes leurs Entreprises. *Pref.*

Jesus: défendu de donner ce Nom à qui que ce soit. 201, 264, 302.

Jesus Christ: son *Histoire*, & la *Vie de St. Pierre*, Espece d'Alcoran composé par Jérome Xavier, Jésuite. 333, 521. C'est proprement l'Evangile du Pape. 521.

Jeune: fort sévére chez les Chrêtiens Malabares. 181.

Illumination de Visage: comment se fait ce prétendu Miracle. 300 *& suiv.*

Images: les Chrêtiens de St. Thomas les regardoient comme des Idoles; Exemple notable. 146. Non admises dans leurs Eglises. 175, 265, 417. Cyrille d'Alexandrie regardé comme leur

Inventeur. 243. Les Païens des Indes adorent même celles des Chrétiens, témoin une vieille Idole de François Xavier. 302. Celles de la Trinité sont en tout semblables aux Idoles des Tartares, des Indiens, & de Chinois. 330, 331.

Immersion (*triple*): pratiquée dans toutes les Eglises d'Orient. 199.

Immortalité de l'Ame: confondue par presque tous les Grecs avec la Métempsychose. 432.

Impostures: Réfléxions sur celles de l'Eglise Romaine. 291.

Incarnation: Disputes sur ce sujet, pures Logomachies. 23. Passage mémorable de Photius à cet égard. 23, 24. Aveu du P. Maracci, au même égard. 24. Aveu de Jean de Damas. 25.

Indes Orientales: le Portugal s'en attribue la Souveraineté, en vertu de la Donation d'Alexandre VI. 353, 374, 374.

Indiens: Recherches sur leur Origine & leur Idolatrie. 426 *& suiv.* Ont autrefois eu la connoissance du vrai Dieu, avec un Culte sans Profanation. 426. Sont des Colonies d'Egypte. 427. Conformité de leurs Mœurs & de leur Religion, avec celle des Egyptiens. 427, 428 *& suiv.* Pratiquent une Abstinence merveilleuse. 428, 432, 478, *&c.* Adorent trois Divinitez, savoir *Brama*, *Isuren*, & *Vistnou*. 429. Ont les Liqueurs enivrantes en horreur. 430. Rendent des Honneurs Divins aux Animaux, & particuliérement aux Bœufs & aux Vaches. 432. Distinguez en divers Tribus. 433, *&c.* 476, *&c.* Ont diverses Conformitez avec les Persans. 438. Remarques sur leurs Lettres. 440 *& suiv.* Ont cinq diverses Classes d'Hommes Religieux. 450 *& suiv.* Leurs Idées sublimes de la Divinité. 452, *&c.*; plus belles que celles des Grecs & des Romains. 461. Comptent qua-

quatorze Mondes. 467. Leur Calcul du Tems. 469 *& suiv.* Leur Physique. 480 *& suiv.* Leur Médecine. 483. Leur Astronomie & Astrologie. 483 *& suiv.* Croient l'Alchymie possible. 485. Leur Musique. 489. Leur Arithmétique. 488.

Inquisition: Barbarie de ce Tribunal. 72, 525. On y soumet les Chrétiens de St. Thomas. 247; & un de leurs Evêques y est éxécuté. 359, 360. Maitresse de toute la Jurisdiction Ecclésiastique des Indes. 392. C'est à ses Cruautez plus que barbares que l'Eglise Romaine est redevable de sa Conservation. 528. Eloge qu'en fait Coutinho Moine Portugais. 528.

Innocent XI, Pape: Ennemi de la Fraude & des Superstitions Monacales. 335.

Joseph, Indien: sa Navigation. 49.

Joseph, Evêque d'Angamale: tenté & surpris par les Portugais, qui l'arrêtent à Cochin, pour l'envoyer à Rome. 57, 58. Il ne va qu'en Portugal, & revient chez lui. 59. Repris par les Portugais, & envoyé à Rome où il meurt. 62.

Joseph de Ste. Marie, Carme: envoyé dans le Malabar par le Pape Alexandre VII. 352. Ecrit la Relation de son Voyage. 352. Est élû Evêque d'Angamale. 387. Revient à Rome, & y est confirmé sous le Titre d'Evêque d'Hierapolis. 391. Retourne aux Indes & y arrive en Avril 1661, page 391. Son Caractere hautain & infléxible fait plier les Jésuites. 396. Etablit sa Croiance & se fait reconnoitre par le Ministere des Payens. 397, 432. Se fait prêter Serment. 398. Sa magnifique Sortie pour la Visite de son Diocese. 398. Ses Visites. 400 *& suiv.* Honneur que lui fait le Roi de Porca. 401. Preuve de son Ignorance & de sa Cruauté. 402, 403. S'empare des Dépouilles de l'Archidiacre,

ere, & les fait bruler, ne le pouvant bruler lui-même. 408, 409. S'allarme de la Prise de Cranganor & des Progrès des Hollandois. 310. Recommence ses Visites à l'aide des Princes Payens gagnez par argent. 411. Va à Angamale, y trouve grande opposition, & achete cette Eglise. 412. Désolé de la Prise de Cochin. 314. Ses Sollicitations inutiles pour rester dans le Malabar. 414, 415. Fait Alexandre de Campo, Indien, Eveque d'Angamale; & excommunie Thomas de Campo, son Compétiteur. 414, 415. S'entretient avec Baldeus, & Mensonges qu'il lui débite. 416, 417. Part pour Goa, & se retire à Rome. 418, 419.

Isidore de Peluse: Son Témoignage de l'Ambition des Ecclesiastiques. 6.

Isidore de Seville: ne comptoit que trois Sacremens. 343.

Isuren: l'un des trois Dieux des Indiens. 429, 446. Ses Rapports avec l'*Ysiris* ou *Osiris* des Egyptiens. 430. Adoré dans les Temples, & porté en Procession, sous la Représentation infame du *Lingam*. 431. Quelque fois représenté avec un œil au milieu du front. 432. Originaire d'Egypte. 446. A sa Femme, ses Enfans, ses Domestiques; ses Prieres, ses Sacrifices, ses Cérémonies, &c. 447, *&c.* 465. Sa Représentation. 466.

Iti: Terme Malabare qui répond à *Monsieur*. 139.

Julien, Empereur Romain: Foiblesse de ce qu'a écrit contre lui Cyrille d'Alexandrie 61.

K.

KANABADI VATHIAR, fameux Poëte Malabare: converti & batisé par Mr. Ziegenbalg. 549. Empoisonné par ses Ennemis. 550.

Se livre au Jésuite Missionaire de Tranquebar. 550.

Kao (*Denis*), Chinois: Mr. Witsen fait imprimer sa Description de la Chine avec ses Remarques. 440, 518.

Kolb (Mr.) Sa Description du Cap de Bon-Esperance, en Allemand. 563. Livre utile, mais diffus & sans ordre, & qui mériteroit une bonne Traduction. 563, 564.

L.

LAMAS: Prêtres des Nations Septentrionales d'Asie, & leurs Superstitions. 513 *& suiv.*

Leon le Grand, Pape: Sa Lettre au Concile de Chalcedoine y fait établir la bonne Doctrine. 12.

Lepre: Tumeur monstrueuse d'une des jambes dans les Indes. 249.

Lettres: Remarques sur celles des Indiens, & de divers autres Peuples. 440 *& suiv.* 515 *&c.*

Lingam ou *Lingum*: Représentation infame des Indiens répondant au *Phallus* des Egyptiens. 431. Signification de cette Figure ou Emblême. 455, 463. Culte qui lui est rendu, dans le lieu le plus saint de tous les Temples. 463. Porté au col ou sur la tête, & enterré avec les Personnes, en signe de Pieté. 463, 464.

Livres: la plûpart de ceux des Chrétiens de St. Thomas, brulez ou corrompus par les Jésuites. 221, 283, 310. Calalogue raisonné de quelques-uns d'entre eux. 238 *&c.* Ceux des Païens des Indes remplis d'Idées sublimes de la Divinité. 452--458 *&c.*. Titres de quelques-uns. 457, 458, 470, 480. Liste de quelques-uns de ceux des Sammanéens. 494 *& suiv.*

Lorette (*Maison de*): Fable de sa Translation. 292.

M.

MAHOMÉTANS : quelques-uns cachez en Eſpagne ſuppoſent des Monumens & des Manuſcrits. 335. Leur Religion fait de grands Progrès dans les Indes. 522. Injuſtement accuſez d'avoir établi leur Religion par les Armes. 525.

Maigrot (Mr.), Evêque de Conon : fait voir que le prétendu St. Thomas, Apotre de la Chine n'eſt qu'un Tamo, Chef de la Secte des Contemplatifs. 43, 506.

Malabar (*Côte de*) : le Chriſtianiſme y eſt établi dès le VI. Siécle. 38, 44. On n'en a point de bonne Carte. 303. Diviſé en quantité de Dominations. 303.

Malabare (*Langue*) : la Bible, le N. Teſtament, &c. traduits en cette Langue par Mr. Ziegenbalg, 547, 460, 560. Dictionaire & Grammaire de cette Langue, par le même. 559, 564.

Mallées, Peuples fort ſimples des Montagnes du Malabar : Menezes tache de les gagner. 292, 293.

Mané : riche Habitant de Carturté, gagné par Menezes.. 135, 140.

Mangate : Capitale d'un petit Royaume de même Nom dans le Malabar. 113.

Manichéens : ſuppoſent divers Actes des Apôtres, qui éxiſtent encore. 41.

Mapula : Terme Malabare qui répond à *Homme diſtingué*. 155.

Mar : mot Syriaque, qui ſignifie la même choſe que le *Don* des Eſpagnols. 45.

Maracci (*Louïs*) : Reconnoit que le Neſtorianiſme & l'Eutychianiſme ne ſont que des Diſputes de mots. 24. Défendu contre l'Abbé Renau-

naudot. 24, 25. Son Aveu sur des Monumens supposez en Espagne. 335. Réfute le Pere Vincent de Ste. Catherine, Carme, touchant l'Alcoran. 353.

Marcel de S. Yve, Carme: envoyé dans le Malabar par Alexandre VII. 352. Chargé de l'Administration du Diocese d'Angamale pendant l'année 1660. pag. 396.

Mariage: établi comme Sacrement parmi les Chrétiens de St. Thomas, par le Synode de Diamper. 256 & *suiv.*

Marie de la Visitation, Prieure de l'Annonciade de l'Ordre de St. Dominique de Lisbonne: Histoire de son Imposture. 300 & *suiv.*

Marius Mercator: étoit Monophysite. 20.

Mato: riche Habitant de Carturté gagné par Menezes. 135, 140.

Mélampe, Devin: introduit en Grece le Phallus dans les Mysteres de Bacchus. 431.

Meliapour, Ville de la Côte de Coromandel: St. Thomas y établit le Christianisme, & y souffre le Martyre. 39, 40, 286. Nommée *Calamina*, & *St. Thomas*. 286, 287. Histoire de la Croix de cette Ville; & des Miracles qu'on lui faisoit faire. 286, 288.

Mendès (*Alphonse*), Jésuite: Patriarche d'Ethiopie; Passage d'un de ses Sermons. 35, 203.

Menezes (Don *Aléxis de*), Religieux Augustin: fait Archevêque de Goa. 73. Ferme le Passage du Malabar à tout Syrien. 75. Se résout à passer dans le Malabar. 80, 86. S'y transporte, & arrive à Cananor, & à Cochin. 99. Somme l'Archidiacre d'Angamale de s'y rendre. 100. Prêche à Vaïpicota, & y donne la Confirmation. 103. Fait lire une Sentence d'Excommunication contre le Patriarche de Mosul, & la fait signer à l'Archidiacre. 105. Gagne deux Prêtres Indiens. 107. Passe à Paru, & n'y

réüssit point. 109 & suiv. Passe à Mangate & de là à Chégurée. 113, 115. Sollicité inutilement d'abandonner son Entreprise. 116. Dispute entre lui & l'Archidiacre. 117 & suiv. Convient d'un Synode avec l'Archidiacre. 121. Se rend à Cagnur, & de là à Porca. 122, 123. Visité par le Roi de Porca. 123. Représentoit le Vice-Roi des Indes. 125. Se rend à Coulan, & retourne à Cochin. 125. Bien reçu à Molandurté. 125. Passe à Diamper, & se propose d'y conferer les Ordres. 127. Agissoit sans regle, & s'abandonnoit à un zele outré. 131. Menacé par un Officier du Roi de Cochin. 132. Confere les Ordres, malgré les deffenses du Roi. 133. Se transporte à Carturté, & y officie pontificalement. 135. Ses Remontrances à la Reine du Poivre. 139. Gagne les Habitans de Carturté. 142, 144. Veut excommunier l'Archidiacre, & en est détourné. 145. Confere les Ordres, & fait une Procession magnifique. 147. Y donne la Confirmation. 148. Se rend à Molandurté, & y est menacé. 149 & suiv. Son peu d'Intelligence de l'Ecriture. 152. Va à Diamper, & y dispute contre le premier Ministre du Roi de Cochin. 153 &c. Traitoit avec une extrême hauteur les Rois Payens & leurs Ministres. 155. Son Insolence envers celui du Roi de Cochin. 155. Confirme, batise, & preche à Diamper. 156 &c. Propose de déposer & d'excommunier l'Archidiacre, & lui écrit fort vivement. 157, 158. Va à Naramé, d'où tous les Chrétiens s'enfuient. 158. Prescrit dix Articles à l'Archidiacre. 159 & suiv. Preuves de son Ignorance. 160, 189, 190, 199. Obtient du Roi de Cochin toute liberté d'agir, l'accommode avec le Prince de Curugeira, & se rend à Cranganor pour y composer les Décrets de son Synode. 163. Visité par le

le Roi de Cochin, qu'il traite fort insolemment. 167 *& suiv.* Va recevoir à Vaïpicota les Soumissions de l'Archidiacre. 170. Retourne à Cranganor achever les Decrets du Synode. 171. Ne tenoit rien de ce qu'il avoit promis. 172. Lit à l'Archidiacre & à quelques Ecclésiastiques Malabares ses Decrets du Synode futur. 183. Fait l'Ouverture du Synode. 185. Fait faire aux Chrétiens de St. Thomas la Profession de Foi de Pie IV. 191. Fait mettre ces Chrétiens sous la Protection du Roi de Portugal. 193, 194. Gagne six Laïques qui lui sont de grand usage. 197. Donne de grosses sommes pour l'Entretien des Ecclésiastiques. 256. Ignoroit les Langues Syriaque & Malabare. 269. Signe & fait signer le Synode, & établit des Ecclésiastiques dans le Diocese. 278--280. On compose & chante par tout un Cantique à sa louange. 282, 283, 294. Regle le Revenu des Curez à 300 Fanons. 283. Rebatize tous les Chrétiens de Diamper. 284. Passe à Cotette, & y excommunie & cause la mort d'un jeune Caçanare qui ne vouloit point quitter sa Femme. 285. Passe à Caramalur, où il excommunie un autre Prêtre, & suppose un Miracle. 292. Tache de convertir les Mallées. 292. Gagne quelques Payens. 293. Savoit accorder le Machiavellisme & le Mensonge avec la Religion. 294. Va à Molandurté, & y aprend la mort du Gouverneur de Cochin, où il se rend. 294. Va à Angamale, & y est magnifiquement reçu. 294. Détruit les Archives de cette Eglise. 295. On lui donne un Bal. 296. Court risque de la Vie, pour la mort d'une Vache. 297. Revient à Vaïpicota, & passe à Cranganor. 298. Passe à Palliportan, où il gagne un Partisan très-considérable, par un Miracle supposé, 299, 300. Va à Calucate,

& à Porca. 302. Passe à Calecoulan, & à Coulan. 302, 303. Va à Tevalecare. 305. Menacé de mort par les Mahométans. 306. Passe à Gundara, dont il fait le Roi Frere d'Armes du Roi de Portugal. 307. Va à Calaré, & à Caramanate, où il court risque d'être tué. 307, 308. Va à Catiapaly. 308; & à Changanor, où il brule beaucoup de Livres. 309, 310. Se transporte à Chenganare. 311; à Poligunde, & à Prouto. 314; à Carturté, où il opere un nouveau Miracle meurtrier. 315. Aprend à Ignapely la nouvelle de la mort de sa Sœur, & du Roi d'Espagne & de Portugal, & se rend à Paru. 316. Son Expédition jouée & maltraitée dans une Comédie assez ingenieuse. 317 *& suiv.* En joue une autre pour donner un Evêque à ce Diocese 320. Se rend à Cochin, & y exhorte le Roi à se faire Chrétien. 321 *& suiv.* Retourne à Goa. 326, 328. Il en est fait Vice-Roi. 328. Réfléxions sur son Caractere, & sur la Rapidité de sa Conquête Spirituelle. 339 *&c.* Fait punir de mort, pour Sodomie, un Roi d'Ormus, Allié des Portugais, & établi à Goa. 340. Retourne en Portugal, où il est fait Archeveque de Bragne. 340. Est fait Vice-Roi & Président du Conseil d'Etat de Portugal. *Pref.* Meurt à Madrid. *Pref.* Le Cardinal Noris fait son Eloge. 340.

Mere de Dieu: ce Titre donné à la Vierge vient des Ariens & des Apollinaristes. 11. Comment le condamnoit Nestorius. 11. Les Nestoriens ne le rejettoient pas absolument, mais en usoient avec reserve, de peur d'abus. 36. La Vierge ne l'est pas véritablement, selon les Nestoriens. 175.

Messe: celle des Chrêtiens de St. Thomas alterée par les Additions de Nestoriens. 177.

Metempsychose: enseignée par les Egytiens, usurpée par

par Pythagore, & confonduë par presque tous les Grecs avec l'Immortalité de l'Ame 432. Crue dans toutes les Indes, & suites qu'elle y a. 478. & *suiv.*
Miracles : l'Expedition de Ménézes, & celle de Vincent Marie, en sont toutes remplies, mais l'Auteur s'est contenté d'en rapporter quelques-uns. 300, 292, & 382. Manquent à Ménézes à Changanor. 311. &c. Nouveau Miracle meurtrier de Ménézes. 317. Le Parti Romain en a toujours de reste. 881.
Missel Romain : traduit en Syriaque par le P. François Roz. 215. On fait serment dessus, comme sur l'Evangile, en Italie, Espagne, Portugal, &c. 143.
Mission Protestante : le Roi de Dannemarc en établit une à Tranquebar. 426, Histoire de cette Mission. 520. & *suiv.* jusqu'à la fin du Livre.
Missions : leur parfait Modéle dans l'Evangile & les Actes des Apôtres. 520, 521. Cause de l'Inutilité des modernes. 521, & *suiv.*
Molandurté, Ville du Royaume de Cochin : ses Habitans mal traitez pour avoir bien reçu Ménézes, qui y exerce toutes les Fonctions Episcopales. 125, 126, 140. Ménézes y retourne, & y est mal reçu. 149 : y revient & y aprend la mort du Gouverneur de Cochin. 294.
Monachisme : inconnu chez les Chrétiens de St. Thomas. 278. Source féconde de Superstitions. 278. Tire son Origine, son Célibat, sa Discipline ou ses Fouëts, ses Abstinences superstitieuses &c. du Paganisme d'Egypte, 435, 436.
Mondes : Les Indiens en admettent quatorze, avec de Mers de Lait, de Sucre &c. 467, 468, & *suiv.* Evénemens qu'ils attribuent à chacun d'eux. 473. & *suiv.*
Montfaucon (*D. Bernard de*) : publie & traduit Cosmas le Voyageur des Indes, & ne s'apperçoit pas que c'est un Nestorien. 27. Se trompe dans

dans un Endroit de cette Traduction. 28.
Moyse : on trouve de traces sensibles de sa Loy dans la Religion des Brachmanes. 463, 496.
Myron ou *Chrême* : presque tous les Orientaux en font un Sacrement. 205, 206. Aussi élevé dans les Ecrits des Armeniens, que l'Eucharistie dans les Ouvrages des Peres. 206 Originaire d'Egypte. 437. Semblable au Kyphi de Plutarque. 437.

N.

NAVARRETE (*Dominique Fernandes*) : l'un des plus sinceres Missionaires. 504. Passage de cet Auteur touchant Xaca. 504 *& suiv.*
Nestorianisme & *Eutychianisme* : Disputes de Mots. 24. Difficulté de bien appercevoir en quoi ils consistent. 30.
Nestoriens : Ancienneté & Pureté de leur Communion. 3, 212. Dependans du Catholique de Perse, ou du Patriarche de Babilone ou de Mosul, 3, 37. Voiez *Chrétiens de St. Thomas*.
Nestorius : de simple Prêtre d'Antioche devient Evêque de Constantinople. 8. Son Caractere avantageux. 8, 9. Persécutoit les Hérétiques. 9. Donne dans quelques excès peu importans. 11. En quoi condamnoit le Titre *de Mere de Dieu*. 11. Comment s'exprimoit sur les deux Natures. 12. On l'accuse mal à propos d'admettre deux Fils. 12. Admettoit une très étroite Union entre les deux Natures. 15. N'admettoit qu'une Volonté en Jesus Christ. 13. Les Erreurs qu'on lui impute ne sont que des Disputes de mots. 14. Conte ridicule débité par Evagre sur sa mort. 76 Liturgie qui lui est attribuée. 24. Traité de St. Martyr. 243, 244.
Noronha (Don *Antoine de*) : Gouverneur de Cochin. 100. Reçoit les Chrétiens Malabares sous la

la Protection du Roi de Portugal. 194. Sa mort. 294.

O.

ONOR, Ville de la Côte de Malabar : les Portugais y avoient un Etabliſſement. 326. Fête des Payens de cette Ville pour l'Idole de Garçopa. 326.

Ordination : nulle par défaut de Vin. *65, 66.*

Ordres : ne s'adminiſtrent point ſans rétribution parmi les Chrétiens du Rit Syrien. 128. Fort reſpectez chez ces Chrétiens. 178. Comment changez & reglez par le Synode de Diamper. 248. *&c.*

Oreilles : les Malabares ſe les percent, & ſe les font allonger par leurs Femmes. 275.

Ormus (un Roi d') : puni de mort pour Sodomie. 340.

Orthodoxe : Abus de ce Terme, qui a pris la place de *Catholique* ou *d'Univerſel*. 1.

Oſiris ou *Yſiris*, Divinité des Egyptiens : étoit le Bacchus des Grecs. 430. Ses Rapports avec l'*Iſuren* des Indiens. 430. Signifie, qui a pluſieurs yeux. 432.

P.

PAGANISME INDIEN : moins corrompu que celui des Grecs & des Romains, en ce que l'Idée de l'Exiſtence de Dieu s'y eſt très bien conſervée. 425. Décrit exactement, par Abraham Roger, dans ſon Théatre de l'Idolatrie ſur le Récit du Bramine Padmanaba. 444 ; par Baldeus, Miniſtre Hollandois, ſur les Mémoires des Miſſionaires Portugais. 444 : par Vincent de Ste. Catharine de Sienne, ſur des Mémoires des Portugais. 445 ; & par Mr. Ziegenbalg,

balg, Missionaire Allemand, sur les Livres mêmes des Bramines. 445. Sa grande Etendue. 445, 446. Plus orthodoxe dans le Malabar, que dans les autres Parties des Indes. 446. Divisé en deux principales Sectes, les Adorateurs d'*Isuren*, & les Adorateurs de *Vistnou*, divisées elles mêmes en d'autres. 447, 448, 465.

Panicals, Maitres d'Armes des Chrétiens de St. Thomas: leur grand crédit. 101.

Paru, Capitale d'un petit Roiaume de ce Nom dans le Malabar. 108. Ses Habitans fort attachez à leurs opinions, & Preuves qu'ils en donnent. 108, 109.

Patriarchats: imitez des Juifs. 5.

Patricius: Archevêque de Perse, Nestorien, fort loué par Cosmas. 28.

Payens: croient que leur Religion ne differe de celle des Portugais, que par l'Abstinence de la Chair des Animaux. 313. Attachés extraordinairement à leur Pratiques. 327. Les Indiens ne se regardent point comme tels, & entendent par ce mot des Impies ou Incrédules. 491.

Pénitens des Indes: leur Caractére, & leurs Pratiques. 451.

Perosès, Ecclésiastique Syrien: se transporte dans le Malabar & y est vénéré. 48. Privé des Honneurs qui lui est étoient rendus. 265.

Persécution: introduite dans l'Eglise par l'Arianisme. 4. Deshonore presque toutes les Communions Chrétiennes. 4. Originaire d'Egypte. 438. Cause du peu de Progrès du Christianisme dans les Indes. 525. Exemple affreux de celle de l'Eglise Romaine. 525.

Petau (*Denis*), Jésuite: traite malhonnétement & réfute mal De Rodon, 22, 23.

Phallus, Représentation infame: inventée en Egypte, & introduite en Grece dans les Mysteres de Bacchus par le Devin Mélampe. 430, 431.

431. Fort fréquente dans la Table Isiaque commentée par Pignorius. 431. Trouvée dans le Temple de Serapis à Alexandrie. 431. Se voit aujourd'hui sur les Images de St. Antoine l'Egyptien, & sur les Habits des Moines de son Ordre. 431. Conformité de cette Représentation infame des Egyptiens, avec le *Lingum* Représentation encore plus infame des Indiens. 430, 431.

Philippe de la Trinité, Général des Carmes Déchaussés: étoit aux Indes en 1636. ou 1637. p. 338, 339. Son Témoignage touchant les Jésuites. 338.

Photius: Passage mémorable de cet Auteur sur les Disputes touchant l'Incarnation. 23, 24. Ne s'apperçoit pas que Cosmas le Voyageur étoit un Nestorien. 27.

Pie IV, Pape: on fait recevoir sa Profession de Foi aux Chrétiens de St. Thomas. 189, 191. *&c.*

Pie V, Pape: extrémement cruel. 62.

Pirimiia: Mot Singalais, qui signifie *Homme*. 429.

Piromi: Mot Egyptien, qui signifie *Homme*. 429.

Plutschau (*Henri*), Allemand: Missionaire à Tranquebar avec Mr. Ziegenbalg, n'y peut rester que quelque tems. 536, 556.

Poivre: Richesse des Malabares. 93.

Poivre (La Reine *du*); Princesse puissante du Malabar. 67, 133, 138. Fait donner ordre à Ménézes de sortir de ses Terres. 138.

Porca: Royaume de la Côte de Malabar, dont le Roi visite Ménézes. 122. Caractere de ce Prince, & son Attachement à ses Idoles. 123, 124. Demande d'être fait Frere d'Armes du Roi de Portugal. 123. Fait batir une Eglise dédiée à la Croix, s'imaginant avoir gagné une victoire par sa vertu. 302. Cette Eglise donnée

aux Jesuites. 302. Reçoit le Titre de Frere d'Armes du Roi de Portugal. 325.

Porphyre: avoit tiré partie de son Livre de l'Abstinence de la Chair des Animaux, d'un Ouvrage de Cheremon Philosophe Egyptien. 438. St. Jérome copie son IV Livre, pour justifier les Abstinences & les Superstitions Monachales. 438.

Portugal: s'atttibue la Souveraineté de toutes les Indes, en vertu de la Donation d'Alexandre VI. 353, 354, 374, 532.

Portugais des Indes: Leur Caractere odieux & méprisable. 27. & *suiv.* Les Jesuites sont cause de la perte de leurs Etablissemens dans le Malabar. 299, 358, 369. Leur Orgueil y contribue aussi. 399. Jamais plus agiles, que lorsqu'il s'agit de Cruauté 406. Ruinez aux Indes par la Perte de Cochin. 413. Combien haïs aux Indes. 531; & méprisés à la Chine. 531, 532.

Prangis, c'est-à-dire *Francs*: Nom que les Indiens donnent à tous les Européens. 447, 531. Extraordinairement méprisés aux Indes. 477. Preuve de leur vie dissoluë. 543, 544.

Prélats: Leur Luxe & leur Ambition corrompent la Discipline Ecclesiastique. 5.

Prêtres: Cessent d'être tels par de secondes Noces chez les Grecs, les Moscovites, & les Malabares. 253. C'étoit le Sentiment de l'Ancienne Eglise. 253.

Purgatoire: absolument inconnu aux Chrétiens de St. Thomas. 216.

Pythagore: s'approprie la Métempsychose comme sa propre Découverte. 432.

QUIEN

Q.

QUIEN (le P. *le*) Dominicain: son Equité envers Nestorius. 12, 13. Prouve qu'un Ouvrage attribué à St. Athanase est d'Apollinaire. 21. Prouve que l'Exposition de la Foi attribuée à Justin Martyr est d'un Nestorien. 26. Prouve que les Ouvrages du prétendu Denys Areopagite sont d'un Monophysite. 27.

R.

RÉFORMEZ: conviennent presqu'en tout avec les Chrétiens de St. Thomas. *Pref.* 341 *&c.*

Religions: les Gentils croient qu'elles viennent toutes de Dieu, & conduisent à une même fin. 313. Comparaison très-remarquable entre la Romaine & la Payenne. 313, 314. Entretien curieux entre le Roi de Cochin & l'Archeveque de Goa sur la Chrétienne. 321 *& suiv.* Triste & déplorable état de la Chrétienne. 328; qui est très-méprisée & fait très-peu de progrès aux Indes. 477. Les Bramines, qui n'en confient que l'exterieur aux Indiens, enveloppent la leur de Fables extravagantes. 427, 428.

Renaudot (*Eusebe*): aussi peu exemt de Preventions que les Controversistes les moins éclairez de son Eglise. *Pref.* Injuste envers le P. Maracci. 24. Son *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, écrite avec une violente Prévention. 51. Gâte tous les Noms Orientaux. 51, 244. Publie des Voyages Arabes à la Chine. 51. Son peu de Candeur touchant les Sacremens de Confirmation & d'Extreme-Onction chez les Malabares. 204, 220. Publie un Recueil de *Liturgies Orienta-*

les. 208. Censure Menezes & les autres Corrupteurs de la Liturgie des Chrétiens de St. Thomas. 208, 209, 214. A des distinctions pour tout. 213. Sa Hardiesse inexcusable & son peu de Pudeur à soutenir la Conformité des Chrétiens Orientaux avec son Eglise, & surtout celle des Nestoriens sur la Transsubstantiation. 341, 342. Le moins équitable de tous les Controversistes. 349. Injurie sans raison Eutychius Patriarche d'Alexandrie. 349. Réfuté touchant l'Ordination des Eveques par leur Clergé. 349, 350.

Repas: ceux des Chrétiens Malabares fort mediocres. 94.

Rhodes (*Alexandre de*), Jésuite: son Catéchisme pour les Missions du Tonquin, plein de Fables & d'Absurditez. 521, 522, 334. Titre de cet Ouvrage, & Passage touchant Xaca. 502.

Ribeiro (Don *Jean*), Jésuite: Archeveque des Chrétiens de St. Thomas. 420.

Rodon (*David de*): dit librement sa pensée sur les Disputes de Nestorius, & est maltraité par le Pere Petau qui le réfute mal, 22, 23.

Roger (*Abraham*): fait un long séjour à Paliacatte, & écrit un Systeme curieux de la Religion des Bramines, traduit en François sous le Titre de Théatre de l'Idolatrie. 444.

Rome: Etendue & Abus de la Jurisdiction de cette Eglise. 7.

Roz (*François*), Jésuite: Originaire de Gironne en Catalogne. 332. Enseigne la Langue Syriaque dans le College des Jésuites de Vaïpicota. 239. Nommé Gouverneur & Vicaire Apostolique de l'Evéché d'Angamale. 77. Son Caractere. 77, 78. Cette Nomination desapprouvée par le Conseil de Goa. 79. Vient à Carturté. 146; & y preche. 148. Principal Auteur des Décrets du Synode de Diamper, aussi-bien que de

de la Réduction des Malabares. 172. Preche pour l'Ouverture du Synode. 185. Ajoint au Sécrétaire du Synode. 180. Change toute la Liturgie des Malabares. 208. Blamé à cet égard par l'Abbé Renaudot. 209. Chargé de traduire le Missel Romain en Syriaque. 215; & de reformer sur la Vulgate la Version Syriaque de la Bible. 228; & de traduire en Syriaque le Symbole de St. Athanase. 250. Examinateur des Livres Syriens, qu'il faisoit bruler pour la plûpart. 283. Nommé Administrateur du Diocese, avec un autre Jésuite, & l'Archidiacre George. 320. Fait Evêque d'Angamale, ou Archevêque de Cranganor. 320, 321, 331, 332. Meurt vers l'an 1617. pag. 332.

S.

SACERDOCE: n'est point regardé comme un Caractere ineffaçable par les Grecs, les Moscovites, ni les Malabares. 253.

Sacremens: les Chrétiens de St. Thomas n'en ont que trois, le Batême, l'Ordre, l'Eucharistie. 175. Fixez au nombre de sept depuis environ cinq Siécles. 203. P. Damien en comptoit douze. 203, 342. Quels sont les sept admis par Vardanès. 205. Peu de conformité à leur égard entre les Orientaux & l'Eglise Romaine. 342. Isidore de Seville n'en comptoit que trois. 343.

Sammanéens: Inventeurs des Arts & des Sciences aux Indes. 474, 475. Persécutez & bannis du Malabar. 474, 475. Regardez comme Payens, c'est-à-dire Impies, par les Indiens. 491. Leur Histoire. 492 *& suiv.* Liste raisonnée de quelques-uns de leurs Livres. 494 *&c.* Ce qu'est devenue leur Religion. 496, 497 *&c.* Leur Doctrine. 498, 507, *&c.*

Samorin, Titre du Roi de Calecut, qui signifie *Empereur*. 44, 125.

Samscret: Langue Sainte des Indiens. 429, 442, 500.

Sanias, Moines ou Religieux des Indes: c'est sous leur Nom & leur Habillement que se déguisent les Jésuites, feignant qu'ils ne sont point Chrétiens Européens. 448, 474.

San Pao: Idole des Chinois en tout semblable à la Trinité d'un grand Autel de Madrid. 531.

Sapor, Ecclesiastique Syrien: se transporte dans le Malabar, & y est vénéré. 47, 48. Privé des honneurs qu'on lui rendoit. 265.

Schaaf (*Charles*): se fait honneur d'avoir traduit & fait imprimer la Lettre d'un Evêque Malabare. 421, 422. Indiscrétion de cette Conduite, qui peut avoir exposé diverses Personnes aux Cruautez & à la Barbarie de l'Inquisition. 422. 423.

Schouten: décrit les Sieges de Cochin par les Hollandois. 410, 433

Siamois: Remarque sur leur Legislateur & leur Religion. 500 & *suiv.*

Sijud Sulaka, Patriarche de Babylone: fait une Profession de Foi. 71.

Sike: publie l'Evangile de l'Enfance de J. C. Ouvrage d'un Nestorien. 51.

Simon (*Richard*): son peu de Candeur, & sa Hardiesse, à décider témérairement de choses éloignées, contre des Témoins oculaires. 204, 220. Repris de n'avoir pu lire du Syriaque. 230.

Simonie: Les Prêtres Malabares en sont justifiez. 129, 179.

Simplicité d'un vieil Ecclésiastique Malabare, 113, 114.

Sodomie: punie de Mort à Goa sur un Roi d'Ormus très riche, pendant que l'Inquisition de

Lis-

Lisbonne ne la punit que du Fouet & des Galeres. 340.

Sommona-Codom: Légiſlateur & principale Idole de Siam. 500 & *ſuiv.* Le même que Boudda & Xaca, 502, 510.

Sorcier: un condamné à être empalé vif; & mis ſimplement aux Galeres. 147.

Souciet (le P. *du*), Jéſuite: traite la Tolérance de *motif abominable d'agir*. 363.

Suarez, Jéſuite: peu favorable aux prétendues Traditions Romaines ſur les Sacremens. 342.

Symeon: Syrien envoyé comme Evêque dans le Malabar. 67 &c. Se laiſſe tromper par des Cordeliers Portugais, & eſt mené à Rome, où on le ſuſpend de tout Exercice. 69 &c. Enfermé en Portugal, d'où il écrit ſouvent à ſon Vicaire-Général Jacob. 72. Une de ſes Lettres interceptée fait préſumer que l'Inquiſition l'a fait perir. 72.

Syriaque: Langue Eccléſiaſtique des Chrétiens de St. Thomas. 54, 56. Aboli dans les Inſtructions familieres. 263. Les Jéſuites le veulent abolir, & y ſubſtituer le Latin. 346.

T.

TACHARD, Jéſuite: ſon Témoignage ſur un Miracle hazardé de la Croix de Meliapour. 288. Paſſage de cet Auteur touchant un Archevêque des Chrétiens de St. Thomas. 420.

Tamo: Chef de la Secte des Contemplatifs de la Chine, confondu avec St. Thomas. 43, 506.

Tangut & grand Tibet: Remarques ſur la Religion de ces Païs. 513 & *ſuiv.* Priere Tangute, traduite du Moſcovite en François par l'Auteur. 515.

Tchiva Sâmaiam: Secte des Adorateurs d'Iſuren.

ren. 447. Plus étendue que les autres de la Religion Indienne. 448.

Tchivé ou *Tchiven*: l'une des plus honorables Epithetes d'Isuren. 447, 465. Est la Vertu Masculine, & l'Origine de tous les Dieux. 464. Figure qu'on lui donne. 464.

Tchaddi: est la Vertu Féminine, & l'Origine de toutes les Déesses. 464.

Témoins célestes: le fameux Passage qui les concerne ne se trouve dans aucune Version Orientale hors l'Armenienne, ni dans aucun ancien Manuscrit. 231.

Tems: Maniere de le calculer chez les Indiens. 469 *& suiv.* 484 *& suiv.*

Tennisson, Archevêque de Cantorberi: prépare de grosses Sommes & une Imprimerie pour la Mission de Tranquebar. 556, 557.

Tevalecare, Ville du Royaume de Changanate: Menezes y établit l'Eglise Romaine. 305. Lames de Cuivre où étoient écrits leurs Privileges. 306.

Theodore de Mopsueste: s'opose à l'Hérésie d'Apollinaire. 10. Vénéré par les Nestoriens. 28. Caractere de ses Commentaires sur les Pseaumes & sur les Prophetes. 28. Confession de Foi qui lui est attribuée. 30, 31. Mis au nombre des Sectateurs de Nestorius par Menezes. 160. Liturgie qui lui est attribuée. 214. L'Original de son Commentaire sur les Evangiles, perdu. 241. Traduction Syriaque de ce Commentaire. 241, 242.

Theophile, Evêque d'Alexandrie: persécute St. Jean Chrysostome, & le fait mourir en éxil. 7, 8.

Thomas (*St.*), Apôtre: regardé par les Malabares comme le Fondateur de leur Eglise. 38 *& suiv.* Confondu avec un Tamo, Chef de la Secte des Contemplatifs de la Chine. 43, 506; & peut-

être

être avec *Thomas Cana*, ou Mar *Thomas*. 46. Etablit la Foi à Cranganor, & y dresse une Croix miraculeuse. 163. Martyrisé à Mélia pour. 40, 287.

Thomas Cana, ou Mar *Thomas*: Histoire de cet Homme, dont tous les Chrétiens de Malabar se disent descendus, & qu'on a peut-être confondu avec St. Thomas. 46.

Thomas (*Iti*): zelé Nestorien, Assistant de l'Archidiacre d'Angamale. 364. Penetre tous les Desseins des Missionaires Carmes. 374. Preche contre la Primauté du Pape. 381. Feint de se soumettre. 385. Ne peut produire en faveur de l'Archidiacre, qu'une Lettre d'Atalla. 404. Se sauve avec l'Archidiacre. 407.

Thomas, Manichéen Disciple de Manès: peut-être celui qui passe pour le Fondateur du Christianisme des Indes, & pour l'Apôtre St. Thomas. 41.

Thomas (Mar): Evêque Romain des Chrétiens de St. Thomas Méridionaux 421. Ecrit au Patriarche d'Antioche, & sa Lettre est imprimée à Leyde avec une Traduction de Mr. Schaaf. 422.

Todamala: Christianisme corrompu des Habitans de cet Endroit. 329 &c.

Tollius (*Jaques*): Critique savant & hardi. 41. S'entête de vaines Opinions d'Alchimie. 41. Conjecture que le Thomas Apotre des Indes n'est qu'un Disciple de Manès. 41.

Toscan (*Antoine*), Jésuite de Vaïpicota: a joint au Sécrétaire du Synode de Diamper. 180.

Tranquebar, Ville de la Côte de Coromandel: le Roi de Dannemarc y établit une Mission. 426. 534. & *suiv.*

Transsubstantiation: inconnue aux Chrétiens de St. Thomas. 208. Originaire d'Egypte. 437.

Trinité: ses Représentations condamnées même

par les plus grands Fauteurs du Culte des Images. 330. Ses Images en tout semblable aux Idoles des Indiens, des Tartares, & des Chinois. 330, 331.

Travancor, Royaume de la Côte de Malabar : les Chrétiens de ce Royaume adoroient l'Idole d'un Serpent. 304. Menezes en batize quelques-uns à Coulan, & leur envoye un Curé. 305.

Turubelé (le Roi de) Fils adoptif de la Reine du Poivre : peu affectionné aux Portugais. 138, 140.

V.

VACHES : en extrême Vénération parmi les Gentils Indiens. 297, 298. Avanture singuliére à cet égard. 297. Mariage d'une, où un Indien dépense 16 mille écus. 298. Leur Culte chez les Indiens tire son Origine d'Egypte. 432. Les Indiens se frottent le corps d'une cendre faite de la fiante de ces Animaux. 447.

Vaïpicota : Bourg du Malabar où les Jésuites fondent un College pour le Syriaque. 56, 298. Menezes y commence son Expédition. 103.

Vardanès, Armenien : admettoit sept Sacremens, mais differens de ceux de l'Eglise Romaine. 205. Passage de cet Auteur touchant le Sacrement du *Myron*. 206, 207.

Vasco de Gama, Amiral de Portugal dans les Indes : reçoit sous sa Protection les Chrétiens de St. Thomas. 49, 50.

Vedam : Recueil des Livres Sacrez des Brachmanes. 427, 447. Les Bramines s'en reservent la lecture. 447.

Vérole (*petite*) : fort contagieuse dans les Indes. 266. Originaire d'Egypte. 438.

Vin: son défaut dans l'Ordination des Prêtres la rend nulle. 65, 66.

Vincent (*Frere*), Cordelier: le prémier Missionaire chez les Malabares. 55.

Vincent Marie de Ste. Catherine de Sienne, Carme déchaussé, Allemand: envoyé dans le Malabar en 1656. p. 38, 337, 352. Ce qu'il dit du Caractere odieux des Portugais des Indes. 97 & *suiv.* Sa grande circonspection envers les Jésuites. 347, 394. Ecrit la Relation de son Voyage. 352. Son Caractere. 352. Preuves de son Ignorance. 352, 353. Arrive à Suratte. 353. Obtient un Passeport des Hollandois, & se rend à Calecut, à Palur, & à Rapolino. 354--356. Confere inutilement avec l'Archidiacre, & se rend à Cochin. 364, 365. Reconnu par les Portugais comme Missionaire. 366, 367. Propose ridiculement à l'Archidiacre sa Déposition. 371. Se fait un honneur chimérique de la ressemblance de son Abstinence de Chair avec celle des Gentils. 372. On lui interdit ses Fonctions. 373. Traversé par les Jésuites. 354, 374, 375. Soutenu par l'Inquisition & le Gouvernement de Goa. 377. S'obstine à démander la Déposition de l'Archidiacre. 379. Ses Propositions sont rejettées. 381. Divise le Diocese par ses Intrigues. 382. Gagne quelques Eglises. 383. Se flate en vain de réüssir. 385. Veut se saisir de l Archidiacre. 386. Fait une nouvelle Assemblée où on élit Evêque son Confrere Joseph de Ste. Marie. 386, 387. Retourne à Rome. 391. Décrit le Paganisme des Indes, dans son Voyage. 445.

Vischer: son Témoignage touchant l'état des Chrétiens de St. Thomas. 348.

Vistnou: l'un des trois Dieux des Indiens. 429. 446. Nommé *Ram* dans une de ses Incarnations. 439, Originaire de Perse. 439, 446. A sa Femme,

me, ſes Enfans, ſes Domeſtiques; ſes Prieres; ſes Sacrifices, ſes Cérémonies, &c. 447 *&c.* 465. Sa Repréſentation. 466. Ses diverſes Apparitions. 497 *& ſuiv.*

Viſtnou Samciam: Secte des Adorateurs de Viſtnou. 447, 449.

Unité: On fait conſiſter ce qu'on appelle *Centre d'Unité*, dans le Schiſme. 2.

Univerſel: voyez *Catholique.*

W.

WIDMANSTADIUS: Conformité de ſon Edition du N. Teſtament Syriaque avec les MSS. des Chrêtiens de St. Thomas. 229, 230.

Witſen (*Nicolas*), Bourgmaitre d'Amſterdam: fait imprimer avec ſes Remarques la Deſcription de la Chine de Denys Kao, Chinois. 440, 518.

Wolfius (Mr.): ſon Hiſtoire des Bogomiles, excellent Ouvrage. 230.

X.

XACA, ou CHACA: ce que c'étoit que ce Légiſlateur des Indes, 501 *& ſuiv.* Le même que Sommona-Codom & Boudda. 503. Continuation de ſon Hiſtoire. 504 *& ſuiv.*

Xavier (*François*), Jéſuite: les Gentils vont en Pélerinage vers un vieille Idole qu'on en a vers le Cap de Comorin. 302. N'étoit pas un Homme du Commun. 453. Reconnoit que le Chriſtianiſme n'eſt point de durée aux Indes, à moins que les Auditeurs ne ſoient à la portée du Fuſil. 529.

Xavier (*Jérome*), Jéſuite: étoit Navarrois. 332. Compoſe en Portugais une eſpece d'Alcoran

ſous

ſous le Titre d'*Hiſtoire de Jeſus Chriſt* & de *Vie de St. Pierre*, & il le remplit de Fables impertinentes & ridicules. 333, 521. Il le fait traduire en Perſan, par un Mahométan Indien. 333, 521. Nommé Archevêque de Cranganor. 332. Sa mort. *là même*, & *Pref*.

Z.

ZACAGNI: publie un Ouvrage de Gregoire de Nyſſe contre Apollinaire. 17.

Ziegenbalg (*Barthelemi*) Allemand: Né à Pulſnitz, dans la haute Luſace, de Parens médiocres, le 24. Juin 1683. pag. 566. Fait ſes Etudes à Gorlitz & Hale. 566. Voyage en inſtruiſant la Jeuneſſe. 567. Vient à Berlin, & y eſt choiſi pour Miſſionaire aux Indes, où il établit une Egliſe de Néophytes Indiens ſur la Côte de Coromandel. 444, 536, 567. Part le 29. Nov. 1705. de Copenhague, & arrive à Tranquebar le 9. Juillet 1706. p. 536. Aprend le Portugais & le Tamule. 537 *& ſuiv*. Prêche en Allemand pour les Voyageurs. 540. Etablit des Ecôles en Portugais, & en Langue du Païs. 537, 541. Traverſé par les Chrétiens. 542, 545. Se charge des Exercices Malabares, & ſon Collegue des Portugais. 543. Batiſe quelques Cathecumenes. 543. Bâtit une Egliſe, qu'il nomme *Nouvelle Jeruſalem*. 544. Admiré des Indiens pour la connoiſſance & l'uſage de leur Langue. 545. Affligé de deux Naufrages. 545. Traduit & fait imprimer le N. Teſtament en Langue Tamule. 547, 460. Reçoit du Secours & des Collegues d'Allemagne. 548. Convertit un fameux Poëte, qui l'abandonne enſuite. 549. Tente inutilement une Miſſion dans le Royaume de Tanjour. 551. Ses Inſtructions & ſes Lettres aux Gentils, & ſes Diſputes avec eux. 553.
Ses

Ses MSS. de la Genealogie des Dieux du Malabar. 452, 466. Sa Relation des Conversions des Payens, &c. 536. Calomnié par un Jésuite, & Réfutation de ce Calomniateur. 553, 554, 555. Visite les Etablissemens des Européens de la Côte, & Meliapour. 555. Reçoit de grosses Sommes & une Imprimerie d'Angleterre. 556, 357. Compose un Dictionaire Malabare. 559. Traduit l'Ancien Testament. 560, 561. Part pour le Dannemarc. 560. Son Entretien curieux avec un Hottentot. 561 *&c.* Compose en chemine une Grammaire Malabare. 564. Arrive en Dannemarc & y est très bien reçu. 564. Va à Hale, & s'y marie. 555, 565. Passe en Angleterre, & de là retourne à Tranquebar. 565, 567. Attaqué d'une longue maladie. 567. Meurt à Tranquebar le 23 Févr. 1719, agé de 35 ans & demi, également regretté des Chrétiens & des Payens. 536, 567. Ses grandes Qualitez & ses grands Travaux. 559, 568.

FIN.

Pag. 14. *l.* 17. *lis.* du celebre Synesius Evêque.
P. 234. *l.* 23, *après* erreurs, *ajoutez* dit.
P. 238. *l.* 8. *otez* vres.
P. 241. *l.* 8. & e *lis.* & le.
P. 301. *l.* 8. la *lis.* le : *l.* 33. *lis.* lumbre.
P. 312. *l.* 24. *lis.* Mariages.
P. 352. *l. dern.* *lis.* Godefroi.
P. 496. *l.* 11. *lis.* de l'Athéïsme.
P. 509. *l.* 18. *lis.* Langue.
P. 534. *l.* 19. *lis.* au de là de l'onzieme.
P. 560. *l.* 20. *lis.* Livres.